UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

a1210

(I)

REVUE
HISTORIQUE

REVUE HISTORIQUE

Paraissant tous les deux mois

SOUS LA DIRECTION DE

GABRIEL MONOD ET CHARLES BÉMONT.

Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia.
CICÉRON, *de Orat.*, II, 15.

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE.

TOME CENT DIXIÈME

Mai-Août 1912.

PARIS
LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
1912

D
1
R6
t. 110

GABRIEL MONOD

La mort de Gabriel Monod est un grand deuil pour la *Revue historique* qu'il avait fondée et qu'il n'a cessé de diriger pendant plus de trente-cinq années, une perte irréparable pour tous ceux auxquels, par sa parole, ses écrits, son exemple, il enseignait les plus hautes vertus professionnelles, civiques et morales. Elle est survenue à la suite d'une longue maladie qui, depuis cinq mois, le condamnait à l'inactivité. Il l'avait vue venir non sans regrets, mais sans crainte. « Il faut aller de l'avant », m'écrivait-il avant de partir pour la clinique où il devait être opéré, « prêt au pire, espérant le mieux et plein de reconnaissance pour tous ceux qui m'ont fait une vie de bonheur ». Il venait d'avoir soixante-huit ans.

Les souvenirs de sa famille paternelle remontent assez haut et, par certains traits, intéressent l'histoire générale. Elle était originaire de la Suisse romande. Le mariage de Gaspard-Joël Monod avec Suzanne Puerari (1763), qui était de Vérone, lui créa des liens de parenté avec les Calendrini et les Burlamachi, de Lucques. La grand'mère de Suzanne Puerari descendait en droite ligne de Guillaume Budé, professeur au Collège de France, qui se retira à Genève pour cause de religion (1549). Une petite-fille de Budé, Marie de Trie, épousa Jean de Normandie, dont le père, Laurent, avait été maire de Noyon; condamné par le Parlement de Paris à être brûlé vif pour crime d'hérésie, Laurent avait pu s'enfuir et c'est à Genève encore qu'il avait trouvé asile. Jean Monod, fils de Gaspard-Joël, épousa (18 janvier 1793) à Copenhague Louise de Coninck, d'une famille

bruxelloise établie à Anvers au XVIe siècle, puis à Rouen au XVIIe, mais qui dut s'expatrier après la Révocation de l'édit de Nantes; au XVIIIe siècle, on la retrouve à Amsterdam, puis à Copenhague, d'où elle fut chassée par l'occupation anglaise en 1808. La grand'mère de Louise, Suzanne Esther, était fille de Paul de Rapin, seigneur de Thoiras en Languedoc, auteur d'une volumineuse Histoire d'Angleterre qui n'a pas encore perdu tout son mérite; le grand-père de Paul, huguenot, avait été persécuté sous Charles IX et son aïeul, Philibert, avait été décapité par arrêt du Parlement de Toulouse (13 avril 1568)[1]. De ces origines, G. Monod ne parlait guère. Il ne songea pas plus à tirer vanité des noms célèbres dont il aurait pu s'enorgueillir qu'à s'indigner des souffrances endurées par les siens pour leur foi. Il plaçait son idéal plus haut et, quant à lui, il voulait être avant tout le fils de ses œuvres.

Du mariage de Jean Monod avec Louise de Coninck naquirent douze enfants; le premier vit le jour en Suisse, les sept suivants à Copenhague, où le père était pasteur de l'Église française (1794-1808), les quatre derniers à Paris. C'est dans cette ville que mourut Jean Monod (23 avril 1836). Parmi les douze enfants, quatre ont exercé les fonctions pastorales avec la plus grande ferveur; un d'eux, Adolphe, par son ardente piété, par les éclats d'une éloquence qu'on a pu comparer à celle de Bossuet, contribua très efficacement au « Réveil » du protestantisme français au XIXe siècle. Si je rappelle ces faits, c'est qu'ils touchent de très près à Gabriel Monod. Bien qu'il se fût de bonne heure détaché de tout dogme et qu'il soit mort en dehors de toute Église, son âme resta toujours profondément religieuse et, comme les autres pasteurs de sa famille, il fut une manière d'apôtre, non pas austère et triste, comme on l'a dit, mais enjoué avec candeur,

1. J'emprunte ces faits à une brochure parue en 1908 : *Notre centenaire de famille, 1808-1908. Souvenirs d'une belle journée.*

simple et pur. Sa charité, sa passion pour le beau, le vrai, firent de lui plus qu'un homme de bien, un conseiller, un consolateur, un directeur de conscience d'autant plus persuasif, aux yeux de certains, qu'il n'appartenait à aucun culte.

Il naquit à Ingouville le 7 mars 1844. Sa mère, une Gros de Wesserling (Alsace), était une femme d'une piété un peu rigide que tempérait une exquise bonté. Son père, Édouard[1], négociant au Havre, était un esprit généreux et libéral. Quand son fils entra à l'École normale, il lui conseilla de lire chaque matin une page du Nouveau Testament et une page de Rabelais; il lui inculqua ce précepte de l'Ancien Testament qu'il faut donner la dîme de ses biens aux pauvres, précepte que Gabriel mit toute sa vie largement en pratique; il s'affligea et s'indigna quand il vit la spéculation envahir de plus en plus le marché du Havre et corrompre la probité commerciale. La maison que les Monod habitaient sur la côte, avec une admirable vue sur la ville, l'estuaire de la Seine, les riants vallons qui se succèdent entre Trouville et Honfleur, fut un foyer familial très sain, gai, hospitalier, où l'âme de l'enfant s'épanouit dans le bonheur et dont il ne parla jamais qu'avec attendrissement.

Il entra au lycée du Havre en sixième (1854) et il y resta jusqu'à la fin de sa « Rhétorique ». Les succès qu'il y remporta décidèrent ses parents à l'envoyer à Paris pour une préparation plus intensive à l'École normale supérieure. Élève du lycée Bonaparte, aujourd'hui Condorcet, en « Rhétorique » (1860-61), puis du lycée Louis-le-Grand en « Logique » (1861-62), il montra une égale aptitude pour les études scientifiques et littéraires[2]. Il eut surtout cette

1. Et non Valdemar, comme on l'a plusieurs fois appelé à tort. Valdemar, un des « Douze », était un oncle de Gabriel.

2. Il eut en Rhétorique le 1er prix d'histoire naturelle avec un 1er accessit d'histoire; en Logique, il eut au Concours général un 2e prix de dissertation française sur le sujet suivant : « Définir le Panthéisme et le réfuter soit dans

fortune inestimable de recevoir dans la famille de Pressensé, où il était pensionnaire avec Thomas (Tommy) Fallot, l'éducation la plus propre à développer tout ce que son âme contenait d'éléments généreux, d'ardeur au bien, d'aspiration vers un idéal toujours plus élevé de liberté, de tolérance, de perfectionnement moral ; il ne cessa d'en témoigner à M. et surtout à Mme Edmond de Pressensé la plus vive reconnaissance[1]. Ajoutons que ses études étaient dirigées par son cousin Charles Babut, plus âgé que lui de neuf années, qui avait fait ses études de théologie à Montauban et à Strasbourg et qui revenait d'Allemagne tout imprégné encore de l'enseignement de Schleiermacher et de Ritschl. Gabriel vécut alors dans un état d'exaltation intellectuelle qui exerça sur sa vie une influence inaltérable. Mais il n'était pas un contemplatif ; né pour l'action, il eut un moment, il me l'a dit, la velléité de devenir agriculteur afin de pouvoir répandre les semences de la vertu dans l'âme des travailleurs les plus rapprochés de la saine nature ; son admission à l'École normale détourna vers une autre voie et sur d'autres âmes cette ardeur d'apostolat qui anima, éclaira, dirigea toute sa vie.

Les trois années passées à l'École normale lui furent très profitables. Bien qu'il eût en horreur l'internat, avec tout ce qu'il comportait alors de contrainte physique et parfois de laideur morale, il jouit infiniment de la société de ses camarades, jeunes hommes qui, admis après un concours difficile, formaient une véritable élite et parmi lesquels il se fit des amis demeurés très chers. Il y travailla beaucoup et en sortit premier agrégé d'histoire (1865)[2]. Le grand effort qu'il venait de fournir l'avait épuisé et il partit pour

ses principes métaphysiques, soit dans ses conséquences morales, religieuses et sociales. » Le 3e accessit fut attribué à Gabriel Compayre, le 4e à Ernest Lavisse, le 7e à Eugène d'Eichthal.

1. Voir l'article qu'il publia dans la *Revue chrétienne* (1904) au sujet du livre de Mlle Dutoit sur Mme de Pressensé.

2. Les quatre agrégés d'histoire de cette promotion furent G. Monod, E. Lavisse, P. Gallarel et Ed. Zevort.

l'Italie en congé de convalescence. A Florence, chez les Peruzzi, il connut Georges Lafenestre avec lequel il fit, sac au dos, deux voyages délicieux en Ombrie et en Lombardie qui lui révélèrent la splendeur et la variété de l'art italien[1]. Introduit dans la famille Herzen par le fils du grand pamphlétaire russe, il ne tarda pas à se fiancer avec la fille cadette, qu'il épousa plus tard (1873) et qui fut pendant près de quarante années la compagne tendrement aimée de sa vie. Elle avait trouvé une seconde mère dans la personne de Mlle Malwida de Meysenbug, Allemande d'origine française, libérale et républicaine, que la police prussienne avait obligée en 1848 de s'enfuir à l'étranger et qui éleva l'enfant dans les sentiments du plus pur idéalisme ; par Malwida, Monod eut accès dans un monde singulièrement varié et excitant d'hommes politiques, de penseurs, de musiciens, tels que Minghetti, Nietzsche, Richard Wagner. Quels enrichissements pour l'esprit et le cœur du jeune normalien avide de tout voir, de tout sentir, de tout comprendre ! L'historien cherchait en même temps sa voie. Il songea d'abord à étudier les corporations florentines d'art et de métier, mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ignorait à peu près tout ce qu'il fallait pour puiser aux sources mêmes de l'histoire médiévale et, comme c'était en Allemagne que ces études étaient alors le mieux organisées, c'est en Allemagne qu'il alla. A Berlin, il suivit le cours de Jaffé, mais aussi celui du célèbre sociologue et psychologue Lazarus[2] ; puis Gœttingue l'attira, par le grand renom de G. Waitz (1867-68). Ce qu'il dut à ce dernier, il l'a dit en des termes qui peuvent aussi bien lui être appliqués à lui-même : « On sortait de ses leçons non seulement plus instruit, non seulement avec les idées plus claires et l'esprit mieux ordonné, mais avec plus d'amour et de

1. Il n'avait jusque-là fréquenté d'autre musée que celui du Louvre. La Revue de l'*Université de Paris* a publié de lui (juillet 1906) une curieuse lettre intitulée : *Un amour d'adolescence*. C'est de la Joconde que Monod fut amoureux.

2. Voir l'article de G. Monod sur la vie de Lazarus dans la *Revue historique*, t. CIV, p. 406.

respect pour la vérité et la science, avec la conscience du prix qu'elles coûtent et la résolution de travailler pour elles. On sentait que M. Waitz mettait toute son âme dans cet enseignement familier et direct, qu'il y voyait une œuvre morale en même temps qu'intellectuelle à accomplir, qu'il voulait y former des hommes en même temps que des savants[1]. » M. Alfred Stern, qui le connut chez Waitz, le retrouve ainsi dans ses souvenirs : « Sa beauté juvénile, le charme de sa conversation, la finesse de son esprit lui gagnaient le cœur de tous ses condisciples[2]. »

Dans le même moment où Monod achevait de s'initier à la méthode historique que les Allemands n'avaient pas inventée, mais qu'ils avaient singulièrement perfectionnée pendant le trop long sommeil de l'enseignement supérieur en France, Victor Duruy se proposait de ranimer cet enseignement en créant l'École pratique des Hautes-Études (1868) sur le modèle des « séminaires » de philologie et d'histoire qui, en Allemagne, donnaient de si bons fruits. Monod y fut aussitôt nommé « répétiteur »[3], et c'est avec ce titre modeste, pauvrement rétribué, qu'il commença, dans l'unique salle de la bibliothèque de l'Université où l'École fut confinée pendant tant d'années, ses cours sur les sources latines de l'histoire de France, ses études critiques sur l'histoire mérovingienne et carolingienne, ses exercices de bibliographie historique. La guerre franco-allemande vint les interrompre brusquement. Monod aurait pu s'abriter derrière la loi qui exemptait les Normaliens du service militaire; à l'exemple de la plupart de ses camarades, il ne songea pas à se prévaloir de cet injuste privilège et il organisa une ambulance[4] qui eut bientôt, sur les champs de bataille autour de Metz et de Sedan, l'occasion de rendre de signalés services : après la capitulation de l'armée fran-

1. *Revue historique*, t. XXXI, p. 383.
2. Lettre écrite de Zurich le 15 avril 1912.
3. En même temps qu'Alfred Rambaud.
4. Ambulance internationale, n° 11 *bis*.

çaise, et quand le vainqueur pouvait croire la guerre finie, il réussit à faire évacuer vers l'intérieur un grand nombre de soldats légèrement atteints qui purent bientôt reprendre du service. Dans la seconde partie de la guerre, il suivit les opérations de l'armée de la Loire, soignant avec un admirable esprit de charité les blessés, les cholériques, les typhiques. J'en sais au moins un qui, chaque année, lui envoyait quelque produit de son champ pour le remercier du réconfort qu'il lui avait apporté dans ses souffrances. Quand tout fut fini, Monod vint reprendre simplement son cours à l'École des Hautes-Études, sans colère contre le vainqueur qui venait brutalement d'enlever à la France sa chère Alsace, le pays de sa mère; dans une brochure intitulée *Allemands et Français*[1], il eut le rare courage de porter un jugement équitable sur les événements qui venaient de s'accomplir.

Il fallait maintenant panser les plaies du pays et refaire une âme à la France. Monod, que ses travaux sur l'histoire mérovingienne, ses articles dans la *Revue critique*, dont il devint co-directeur en 1873, avaient placé d'emblée au premier rang des savants français, ne s'enferma pas dans les cadres étroits de l'érudition. Tout en suivant d'un regard singulièrement curieux et pénétrant le mouvement politique, littéraire, artistique de son temps, il prenait une part active à la réforme de l'enseignement secondaire et à l'organisation de l'enseignement supérieur; il fut un des fondateurs de l'*École alsacienne* et y enseigna l'histoire aux enfants[2]; un des premiers, il demanda que des liens

1. Cette brochure est dédiée « Aux sœurs de charité catholiques et aux infirmières protestantes qui nous ont aidés pendant cette campagne et nous ont toujours donné l'exemple du courage et du dévouement ».

2. M. Paul Matter, qui eut Monod comme professeur en 1877-1878, a bien voulu m'écrire à ce sujet : « Quand je ferme les yeux sur un tiers de siècle, je revois un homme jeune, au teint blanc, aux cheveux et à la barbe d'un noir doux, dont ses élèves ne remarquaient d'abord que le regard, tant il était beau d'intelligence, profond et attirant. Il nous enseignait l'histoire moderne, et je retrouve, au premier banc à droite, un bambin de douze ans, écoutant le professeur raconter la campagne de France en 1814, l'entrée des Alliés sur le sol

fussent créés entre les diverses Facultés et que ces Facultés fussent réunies en corps d'Université ayant une sérieuse autonomie pédagogique et financière. A l'École normale, où l'avait appelé Fustel de Coulanges en 1880, il forma plusieurs générations d'élèves, dont bon nombre suivaient aussi ses cours à l'École des Hautes-Études et qui allèrent à leur tour répandre dans les lycées et dans les Facultés la méthode scientifique et l'art des généralisations prudentes qu'ils avaient appris dans ses conférences. En dehors du groupe, chaque année agrandi, de ses élèves, il voulut s'adresser au grand public des travailleurs et fonda d'abord la *Revue historique*, avec la collaboration de G. Fagniez (1875), puis la *Société historique* qui eut son centre dans le *Cercle Saint-Simon* (1882)[1]. A chacune de ces œuvres nouvelles, il prodiguait son activité aussi éclairée que désintéressée et se réservait à peine le loisir nécessaire à des travaux personnels; c'est ainsi qu'il négligea d'écrire ses thèses pour le doctorat ès lettres et qu'une biographie de Hugues Capet, cependant presque achevée, n'a jamais vu le jour[2]. Comme Waitz, il disait que ses élèves étaient les meilleurs de ses ouvrages et les plus utiles; aussi fut-il très ému et reconnaissant lorsque ses élèves précisément lui dédièrent en 1896 un volume d'*Études d'histoire du moyen âge* pour célébrer sa nomination comme président de l'École des Hautes-Études, fonctions dans lesquelles il venait de succéder à Gaston Paris, et lorsqu'en 1907 ils lui offrirent son médaillon exécuté par un ancien pensionnaire de la villa Médicis dont Monod admirait le talent[3].

de la patrie, les coups de désespoir du lion et le désastre final. L'enfant dessine des canons sur son cahier, mais son émotion est telle, à entendre ce récit si beau dans sa simplicité, que, trente-quatre ans après, l'homme à cheveux gris en retrouve la vibration dans son cœur. »

1. Cette Société, dont Monod fut plusieurs fois président, disparut en 1900.

2. Il a donné seulement une étude sur les sources de cette histoire (*Rev. hist.*, t. XXVIII, p. 241).

3. Les allocutions prononcées à cette occasion avec la touchante réponse du maître ont été réunies en une brochure (*A Gabriel Monod, en souvenir de son enseignement*, 26 mai 1907).

Dans l'intervalle avait éclaté l'affaire Dreyfus. Il est superflu de dire ici pourquoi, dès que la bataille eut été engagée, il prit parti pour le condamné de 1894, avec quelle ardeur, mais aussi avec quelle méthode vraiment scientifique il plaida la cause de l'innocente victime d'une erreur judiciaire. Quand la cause qu'il défendait eut triomphé, il rentra, le visage serein, dans le rang, oublieux des injures et des calomnies dont il avait cependant subi plus que sa part, uniquement soucieux du bienfait moral que cette crise pouvait apporter à la République, à la France, à l'humanité; aussi le vit-on se dépenser à nouveau dans les Universités populaires et dans bien d'autres œuvres tendant à rapprocher la bourgeoisie de la classe ouvrière et à restaurer l'unité française sur des bases franchement démocratiques. Il ne négligeait pas pour cela ses travaux scientifiques. Au seuil de la vieillesse, il songeait à réaliser quelques-uns des projets ébauchés dans l'âge mûr. Deux sujets surtout le préoccupaient : la Réforme et la Révolution française; il aurait désiré leur consacrer le résultat de ses longues lectures, de ses méditations, de son expérience de la vie. Le cours sur Michelet, que la libéralité si éclairée de Mme la marquise Arconati-Visconti lui permit de professer pendant cinq années au Collège de France (1905-1910), lui fournit l'occasion souhaitée. Il pensait pouvoir en tirer la matière de plusieurs volumes où il aurait repris en savant averti et réfléchi quelques-uns des problèmes touchés par la plume d'un historien évocateur qui fut surtout un grand artiste et un prestigieux virtuose. Il n'eut le temps que de publier cette étude complémentaire au livre de Bœhmer sur les Jésuites qui fait autant d'honneur à son intelligence qu'à son impartialité.

Cette vie si bien remplie, si dispersée, eut son centre et comme son point d'équilibre dans la *Revue historique*. Ce fut son œuvre de prédilection. La retraite de G. Fagniez (1885) l'en avait laissé seul directeur. Il ne cessa d'en perfectionner l'organisation. Il tint à lui conserver son carac-

tère général et c'est en toute sincérité qu'il applaudit à la concurrence que vinrent lui faire tant d'autres revues analogues fondées dans le même esprit, mais dans un cadre plus délimité; il voulait que tout homme s'intéressant par profession ou par goût à l'histoire de l'humanité se sentît obligé de recourir à la *Revue historique* pour se tenir au courant du mouvement de la science dans tous les pays où elle est cultivée. Il ne m'appartient pas de dire à quel point ses intentions ont été réalisées; mais je puis au moins témoigner qu'il a toujours pris pour règle de conduite la maxime, empruntée à Cicéron, qu'il a fait imprimer sur la couverture : *Ne quid falsi audeat, ne quid veri non audeat historia*. Horreur du mensonge, amour de la vérité; l'homme et le directeur sont là tout entiers. Pour lui rendre pleine justice, il suffirait de graver sur sa tombe ces simples mots : *Veritatem dilexit*.

Il aimait le vrai, sans âpreté comme sans faiblesse. Il se tenait en garde contre sa propre opinion et ne redoutait rien tant que d'être accusé de parti pris. Il n'hésitait pas à traiter sévèrement des ouvrages exécutés sans conscience et sans méthode, d'où qu'ils vinssent, mais sa critique ne prenait jamais un caractère personnel et il se serait reproché d'offenser un contradicteur même malveillant. Il ne croyait pas avoir fait tout son devoir quand il avait relevé dans un livre des erreurs de fait, de goût ou de jugement; il cherchait ce qu'il pouvait y louer et c'est seulement dans l'éloge qu'il ne craignait pas d'exagérer. L'épithète d'admirable se trouvait facilement sous sa plume. A ses adversaires, il était enclin à rendre plus que la justice qui leur était due. Il avait pour Pascal une admiration presque religieuse; il le mettait au premier rang des grands moralistes et pourtant, quand il écrivit sa préface au livre de Bœhmer sur les Jésuites, on put croire qu'il avait de l'indulgence pour la morale relâchée, flétrie dans les *Provinciales*. Son intelligence était vaste, pénétrante, cultivée,

apte à tout comprendre, mais il écoutait d'abord la voix de son cœur. Il a écrit lui-même : « Qu'est-ce que l'esprit sans le cœur? Une forme vaine. Il faut vivre, il faut aimer. Aimer, c'est là notre vie. » Et c'est par le cœur qu'il se sentit si vivement attiré vers Michelet, bien que son intelligence refusât de suivre dans ses écarts cet impétueux génie. Sa sensibilité le disposait à admirer tout ce qu'il y a de beau dans la nature et dans l'art; il jouissait infiniment de la poésie, de la peinture, de la musique; mais c'est dans les plus hautes sphères du monde moral que son âme aimait à résider. S'il abandonna d'assez bonne heure la foi de son enfance, son scepticisme ne porta que sur le domaine théologique et philosophique. « Les croyances ne sont rien », écrivait-il à Mme de Pressensé, « la volonté est tout; vous m'avez enseigné, après mes parents, à me faire une vie élevée et libre, en m'enseignant que tout réside dans la noblesse de la volonté ». De son christianisme, il ne conserva que la foi en Christ, considéré comme le guide le plus sûr et le plus consolant de l'humanité en marche vers une fin toujours meilleure, que tout homme, d'après lui, peut et par conséquent doit travailler à réaliser. Un papier écrit la veille de son départ pour la clinique se termine par ces mots : « Le corps retourne à la poudre, l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné, se réunit à l'âme inconnue qui gouverne l'univers et que Malwida invoquait en mourant. *Pace e Amore.* » Cette conception spiritualiste fut la source du candide et inébranlable optimisme qui détermina son action morale; de cet esprit de charité qui le guida dans ses œuvres variées, ingénieuses, ignorées, pour adoucir les souffrances des malheureux et venir en aide à tous ceux (et le nombre en est grand) qui venaient lui demander un subside, un conseil, un appui.

A renouveler ainsi ce constant travail accompli sur soi-même et pour le bien des autres, on s'épuise vite. Sous des apparences robustes, Monod avait une santé délicate. En

1879, en 1888, de dangereuses hémorragies faillirent lui être fatales. Des soins éclairés, de longues périodes de repos en Italie, de fréquentes excursions dans la haute montagne lui rendirent chaque fois, avec des forces renouvelées, l'espoir ou l'illusion d'une longue vie. Mais des deuils cruels vinrent encore l'ébranler : après ses parents, qu'il eut du moins la consolation de conserver jusqu'à un âge très avancé, il perdit son incomparable amie, Mlle de Meysenbug (26 avril 1903), son fils Bernard, sur la tête de qui il avait concentré tant d'espérances (6 janvier 1905)[1], sa sœur, Mme de Glehn (1910). Un nouvel accident, insignifiant en apparence, nécessita bientôt une opération chirurgicale qui ne put le guérir. Après quelques semaines de tranquillité relative, il entra dans une période d'agitations douloureuses qui l'affaiblit sans compromettre son intelligence; elle resta ferme et consciente jusqu'à la fin. La veille de sa mort, il recommandait encore aux siens de rester fidèles à l'idéal de perfectionnement intérieur et d'amour pour le prochain qui n'avait cessé de guider et d'embellir sa vie; le 10 avril au matin, il s'endormit doucement.

Ch. Bémont.

A l'époque où Gabriel Monod revenait d'Allemagne, Victor Duruy était ministre de l'Instruction publique et songeait à une réforme profonde de l'enseignement, en particulier de l'enseignement supérieur. Il allait créer l'École pratique des Hautes-Études, où le professeur a pour mission, non pas d'apporter à un auditoire de passage des résultats tout acquis, de faire devant lui une leçon brillante,

1. Il a voulu retracer lui-même la biographie de son fils et réunir des fragments de ses lettres, de ses essais littéraires, dans un volume qui n'a pas été mis dans le commerce : *In Memoriam. Bernard Monod. Relliquiae.* Versailles, 1908.

harmonieuse, divisée en trois ou quatre points, mais d'apprendre à travailler, à lire et à comprendre les documents, à expliquer les textes mot pour mot, à en signaler les difficultés sans en dissimuler, sans en escamoter aucune. L'étudiant prend à la conférence une part active, devient véritablement le collaborateur du maître, propose son opinion, attaque au besoin celle du professeur; ces libres discussions augmentent les chances de trouver la vérité. Duruy, qui connaissait Monod et l'appréciait, n'hésita pas à lui confier l'une des conférences historiques (1868), celle où devaient être étudiées les sources de l'histoire de France. Au début, les conférences se tenaient le soir dans une des salles de la bibliothèque de l'Université et étaient parfois interrompues par un des garçons de la bibliothèque venant chercher sur les rayons un livre demandé : les élèves avaient à peu près le même âge que le maître ou étaient plus âgés; les discussions, vives et animées, se continuaient longtemps encore après l'heure, dans la rue ou à la brasserie. Puis la différence d'âge entre le maître et les étudiants devint plus grande; l'autorité du professeur qui était reconnue dès le début s'imposa davantage; l'affection très profonde des élèves fut empreinte de respect. Encouragés par M. Monod, ils présentaient encore des objections aux idées émises par lui et discutaient ses conclusions; mais ils étaient davantage prêts à s'incliner. A partir de 1880, les élèves de l'École normale constituèrent pour l'École des Hautes-Études une clientèle nouvelle, heureux de retrouver à la Sorbonne leur maître de la rue d'Ulm et de s'initier sous sa direction aux méthodes de recherches scientifiques, comme ils apprenaient ailleurs de lui à devenir des professeurs. Plus tard encore, quand la Sorbonne eut été reconstruite, quand l'École des Hautes-Études y eut son local spécial, bien à elle, normaliens, chartistes, étudiants de la Faculté des lettres, étudiants étrangers suivirent les conférences de M. Monod, dont la renommée

s'était accrue avec les années et qui, doucement, leur devait rappeler qu'un des principes de la critique était de ne jamais *jurare in verba magistri*.

Un professeur étranger, M. Paul Fredericq, visitant, en 1882, les établissements d'enseignement supérieur à Paris, nous a dit de façon fort pittoresque ce que fut l'enseignement de M. Monod à l'École des Hautes-Études : « Je n'étonnerai personne en disant que les leçons de M. Monod étaient excellentes. On connaît sa compétence, sa sagacité, sa science pénétrante et consciencieuse. Tout en appréciant la valeur historique des vieux chroniqueurs, il faisait revivre leur époque et traçait un tableau des plus curieux du mouvement intellectuel auquel ils prirent part. M. Monod parlait avec une simplicité extrême et une modestie presque timide. Il renvoyait souvent aux monographies et aux livres spéciaux. Ce cours charmait par la solidité, la clarté et l'ordre, joints à une façon pittoresque, sobre et délicate de caractériser les hommes et les époques[1]. »

Pendant les trente-six années qu'il enseigna aux Hautes-Études, M. Monod a expliqué et commenté presque tous les chroniqueurs des époques mérovingienne et carolingienne et il a abordé aussi ceux de la période des premiers Capétiens. Il a examiné quelques-uns des grands problèmes que soulève l'histoire de ces temps lointains : quel fut le caractère de l'établissement des barbares en Gaule, des institutions mérovingiennes et carolingiennes? Quel fut le véritable Charlemagne de l'histoire? Comment s'est établi le régime féodal en France et quelle est la valeur des théories de Boulainvilliers, Montesquieu, Mlle de La Lézardière, Waitz, Roth et Fustel de Coulanges? On trouvera la liste des sujets traités en parcourant la série des *Annuaires* de l'École. De cet enseignement sont sortis des livres et des articles très solides que la France peut opposer à ceux de l'érudite Alle-

1. *L'enseignement supérieur de l'histoire*. Gand, 1899, p. 85.

magne. Dès 1872, M. Monod donnait la première partie de ses *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*[1], consacrée à Grégoire de Tours et à Marius d'Avenches ; il discernait fort bien la valeur différente des diverses parties de l'*Historia Francorum*, montrait ce que les jugements de l'évêque de Tours ont de personnel et de passionné et la mesure où il nous est permis de nous y fier. Pour l'histoire de Clovis, le témoignage de Grégoire, écrivant plus de soixante ans après la mort du roi, est de valeur fort médiocre; et vraiment on se demande comment les anciens historiens français, Fauriel, Pétigny et d'autres ont pu y ajouter une foi aveugle et ont osé le combiner avec des récits encore postérieurs, ceux du pseudo-Frédégaire et de l'auteur du *Liber historiae Francorum* où la légende romanesque coule à pleins bords. M. Monod donna, en 1879, une excellente leçon de critique, en traduisant de l'allemand l'*Histoire des rois francs Childéric et Clovis*[2] qu'un érudit de Gœttingue, mort jeune encore, W. Junghans, avait fait paraître en 1857; il y faisait la part exacte des assertions qu'on pouvait accepter, de celles qu'il fallait repousser. En 1885, il reproduisit la transcription exacte du manuscrit de Frédégaire[3], celui dont dérivent tous les autres, le manuscrit dit de Clermont (aujourd'hui ms. lat. 10910 de la Bibliothèque nationale) : il mettait ainsi à la disposition des travailleurs un texte important dont l'édition définitive fut donnée, quelques années plus tard, par Krusch dans les *Monumenta Germaniae*. Enfin, en 1898, il commença la publication des *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*[4]. Dans l'introduction, il caractérise de la façon la plus heureuse la Renaissance carolingienne; il montre comment, avec Paul Diacre et Pierre de Pise, avec Alcuin, puis avec

1. *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, fascicule 8.
2. Même *Bibliothèque*, fascicule 37.
3. Même *Bibliothèque*, fascicule 63.
4. Même *Bibliothèque*, fascicule 119.

Théodulf, la France de Charlemagne subit tour à tour l'influence de l'Italie, de l'Angleterre et de l'Espagne, mais que l'action de ces hommes ne fut féconde que parce qu'ils furent encouragés et soutenus par le grand Empereur; il aborde ensuite l'étude des Annales jusqu'en 829, examinant avec le plus grand soin toutes les controverses qu'ont soulevées les *Annales laurissenses*. S'il avait eu le loisir nécessaire pour publier le cours complet qu'il a professé sur les sources de notre histoire nationale, pour coordonner toutes ces études que nous venons de signaler et une série d'articles parus à droite et à gauche[1], nous aurions eu en France un ouvrage des plus remarquables, supérieur à celui de Wattenbach, aussi précis et exact que lui, mais avec des vues plus ingénieuses, des considérations plus générales, de plus grande portée. M. Monod songeait aussi à une traduction des capitulaires avec un commentaire, tâche que personne n'a encore osé entreprendre, même en Allemagne. Mais au moins il a eu la satisfaction d'avoir donné une impulsion vigoureuse aux études d'historiographie : à ces conférences se formèrent des disciples qui poursuivirent l'œuvre. Lui seul a rendu possible la publication en France de l'important répertoire : *les Sources de l'histoire de France*, dont la partie sur le moyen âge a été achevée par notre si regretté collaborateur, Auguste Molinier.

Au début de 1880, il était nommé maître de conférences à l'École normale supérieure, où il suppléait son camarade et ami Ernest Lavisse. Il garda ce poste jusqu'en 1902. Pendant vingt-deux années consécutives, à part un

1. Signalons : *Sur un texte de la compilation dite de Frédégaire relatif à l'établissement des Burgondions dans l'Empire romain*, même *Bibliothèque*, fasc. 35, p. 229-239. — *Les origines de l'historiographie à Paris*, dans les *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris*, 1877. — *Hilduin et les Annales Einardi*, dans les *Mélanges J. Havet*. — *Les Annales laurissenses minores et le monastère de Lorsch*, dans les *Études romanes dédiées à G. Paris*. — *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'Empire carolingien*, dans l'*Annuaire des Hautes-Études*, 1896.

congé un peu long où il se fit suppléer par Paul Fabre, il a enseigné à la fois à l'École normale et à l'École des Hautes-Études. La tâche qui l'attendait rue d'Ulm était rude; il l'accepta avec joie, décidé à donner à l'École, où il avait été formé, son temps, son dévouement et toute son âme. A cette époque, et jusqu'en 1893, il n'y avait à l'École normale que deux professeurs d'histoire, l'un pour l'antiquité, l'autre pour le moyen âge et les temps modernes; puis, et il en fut ainsi à peu près jusqu'en 1902, si le professeur devait préparer les élèves historiens de troisième année à leur agrégation spéciale, il faisait, en seconde année, deux fois par semaine, un cours général auquel étaient tenus d'assister tous les élèves, philosophes, littérateurs, grammairiens aussi bien qu'historiens. M. Monod tint à s'occuper des uns et des autres et à parcourir en son enseignement toutes les périodes de l'histoire. Il a fait des cours sur les institutions françaises à toutes les époques, mérovingienne, carolingienne, capétienne, période des Valois; il a exposé comment le despotisme s'établit en France au XVIe siècle; il a étudié l'organisation du royaume au XVIIIe siècle. Il a consacré plusieurs leçons à la Réforme, à ses lointaines origines depuis le grand schisme, à sa propagation en Allemagne, en France, en Angleterre, dans les pays scandinaves; il a tracé des portraits très remarquables de Luther, de Zwingle, de Calvin, s'efforçant toujours de montrer à côté du bien le mal, à côté de la grandeur les défauts et les tares, poussant l'impartialité jusqu'au scrupule et en arrivant presque, à rebours de ses vrais sentiments, à être injuste. Il s'est aussi attaqué à la Révolution française, en a recherché les origines philosophiques dans les écrits du XVIIIe siècle. Ses leçons étaient toujours préparées avec le plus grand soin; chaque matin, à cinq ou six heures, il était debout, travaillant pour ses élèves. Il tenait à n'apporter que des documents sévèrement contrôlés, des faits rigoureusement vérifiés. Il

se laissait rarement aller à l'improvisation, sinon lorsqu'il plaidait quelque noble cause, celle d'un peuple opprimé, ou qu'il s'indignait contre une grande injustice. Alors il élevait sa voix en général douce et prenante et atteignait à l'éloquence; les normaliens, même ceux qui ne sont pas historiens, ont conservé le souvenir de pareils moments. Dans la conférence où se trouvaient ses seuls historiens, il dirigeait de la façon la plus bienveillante leurs exercices scolaires; il corrigeait avec indulgence leurs travaux et leurs leçons, tout en sachant glisser le conseil nécessaire et l'avertissement. Dans la préparation à l'agrégation, il prenait pour lui la part la plus lourde; il étudiait une des thèses ou expliquait un des auteurs inscrits au programme : et seules les générations qui ont été à l'École avant la création du diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie pourront apprécier toute l'étendue des services rendus. Les élèves de M. Monod lui doivent encore plus; il a agi sur eux non seulement par ce qu'il leur a appris, mais par sa conscience professionnelle, sa générosité, la droiture de son caractère, par l'exemple vivant qu'il leur a donné.

Il n'est pas étonnant que M. Monod ait mis tous ses soins à former des jeunes gens qui bientôt allaient devenir des maîtres à leur tour : il avait la passion de la pédagogie. Toutes les questions sur les méthodes et l'organisation de l'enseignement l'intéressaient. Peu de temps après la fondation de l'École alsacienne, il a tenu à apprendre lui-même les premières notions d'histoire aux jeunes élèves des classes de septième et de huitième; il leur a raconté en un langage familier les biographies des grands hommes de la France, et quelques-uns de ses auditeurs de cette époque, qui sont aujourd'hui des professeurs éminents de l'Université, se souviennent avec émotion de l'impression profonde faite par ces récits sur leur âme d'enfant. Plus tard, il a dirigé la rédaction d'une série de manuels d'histoire à

l'usage des diverses classes ; il revoyait avec soin le travail de ses collaborateurs et le mettait tout à fait au point. La suite de ces manuels, conformes soit au programme des lycées de 1890 ou de 1902, est une histoire continue depuis les origines jusqu'à nos jours. Son attention a surtout été attirée par les réformes de l'enseignement supérieur ; il a travaillé à cette réforme presqu'aussitôt après la guerre de 1870-1871 ; il en a montré la nécessité et la possibilité[1] en de nombreux articles. Quand il eut créé la *Revue historique*, il commença bien souvent le Bulletin où il rendait compte des derniers livres publiés par un paragraphe sous la rubrique : *Enseignement*. Il a fait partie des commissions qui préparèrent la grande réforme, créèrent des Universités autonomes, peuplèrent d'étudiants les Facultés des sciences et des lettres auparavant désertes, remirent en honneur les études désintéressées. Il a été l'un des ouvriers de la première heure.

Avec ces travaux multiples, il menait de front la rédaction de nombreux articles dans la *Revue critique* ou dans diverses revues anglaises et la direction de la *Revue historique*. Est-il besoin de rappeler à nos lecteurs qu'il a ouvert en quelque sorte cette Revue par une magistrale étude : *Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle?* C'était montrer ce qui avait été fait et indiquer ce qui restait à faire ; c'était tracer le programme même de l'entreprise dont il avait trouvé tout de suite le plan et la forme. Qu'on songe qu'à cette date la France ne possédait encore que deux revues générales d'histoire, la *Bibliothèque de l'École des chartes*, qui était entièrement réservée aux études médiévales, et la *Revue des questions historiques* dont les articles avaient souvent une tendance spéciale. Il fallait que la France eût un organe historique, dégagé de toute idée préconçue, groupant les travailleurs

1. En 1876, il publia une brochure, *De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur*.

indépendants, pouvant prendre pour devise la phrase de Cicéron inscrite sur nos fascicules. M. Monod le lui donna; la *Revue* est dans la trente-septième année de son existence; le volume en tête duquel se trouve le présent article est le cent dixième de la collection. Nous pouvons affirmer que, jusqu'à ces derniers temps où la maladie l'a terrassé, M. Monod a vu de fort près toutes les études qui y ont paru, les a souvent corrigées, n'a point épargné les conseils utiles aux auteurs. Il a su découvrir les bons articles, donner aux travailleurs timides la confiance qui leur manquait. Il a eu l'influence la plus salutaire sur la production historique. Lui-même il a publié ici une série de travaux personnels comme son étude sur les *Aventures de Sichaire*, sur les *Mœurs judiciaires au VIIIe siècle*, d'après la *Paræsis ad judices* de Théodulf, sur les *Débuts d'Alphonse Peyrat dans la critique historique*. Dans les « Bulletins », il disait son avis avec une grande sincérité, écartait les mauvais livres, mais sans dédain, louait les bons, dont il savait faire ressortir les mérites, se plaisait surtout à encourager les débutants. Comme le lui a dit un jour une de ses élèves[1], — les femmes ont de ces délicatesses — : « Avec vous l'esprit critique a vraiment la sérénité et la bonté consolante de la science. » Et comme il savait saluer les collaborateurs qu'emportait la mort impitoyable! Il a adressé les adieux les plus touchants à ses chers amis Gaston Paris, Arthur Giry, Auguste Molinier, à tant d'autres.

Tout en s'occupant avec activité de la direction de cette Revue, il trouvait le loisir nécessaire pour faire paraître un certain nombre de livres utiles. Tous les historiens qui s'occupent de l'Allemagne savent quels services leur rend le manuel de bibliographie de Dahlmann que Waitz, le professeur de Gœttingue, a revu à plusieurs reprises. M. Monod a voulu faire pour l'histoire de France anté-

1. Mlle Marguerite Bondois (*A Gabriel Monod, 26 mai 1907*).

rieure à 1789 ce que Dahlmann et Waitz avaient fait pour l'histoire d'Allemagne et il a publié, en 1888, avec la collaboration de ses élèves à l'École des Hautes-Études, la *Bibliographie de l'histoire de France*[1]. C'est un vaste répertoire de 4542 numéros, — souvent plusieurs ouvrages sont rangés sous un seul chiffre, — faisant connaître, en un ordre méthodique, les principaux ouvrages sur l'histoire de notre pays et signalant par un astérisque ceux qui méritent spécialement d'être consultés. Le plan suivi est clair et net, et un index alphabétique permet aisément de se retrouver. Mais de pareils ouvrages demandent à être sans cesse tenus au courant, à être toujours contrôlés et corrigés. Ils ne deviennent parfaits que lorsque les éditions se succèdent. M. Monod aurait voulu donner au moins une seconde édition, améliorée ; il n'en eut pas le loisir et il serait bien à souhaiter qu'un jeune historien reprît ce travail pour les générations à venir et qu'il le menât de 1789 à nos jours. La même année, M. Monod traduisait en commun avec son frère Auguste l'*Histoire du peuple anglais* par J.-R. Green, si pleine de vie et de lyrisme, et il mettait en tête une étude comparée du développement des institutions françaises et des institutions anglaises au cours des âges : c'est un des plus remarquables morceaux sortis de sa plume. Il réunit cette étude à d'autres consacrées à Georges Waitz, à Victor Duruy, à James Darmesteter, à Alexandre Vinet, à Edmond de Pressensé, à la musique de Wagner, dans un volume de *Portraits et souvenirs*[2]. Il présenta aussi au public les deux ouvrages d'une inspiration si élevée où Mlle de Meysenbug a raconté son existence, *Mémoires d'une idéaliste*[3] et *le Soir de ma vie*[4].

1. Paris, Hachette et Cie.
2. Paris, Calmann-Lévy, 1897, in-12.
3. *Mémoires d'une idéaliste.* Traduits de l'allemand. Préface de Gabriel Monod. Paris, Fischbacher, 2 vol. in-12, 1900.
4. *Le Soir de ma vie. Suite des Mémoires d'une idéaliste.* Précédé de la fin de la vie d'une idéaliste par Gabriel Monod. Paris, Fischbacher, 1908, in-12.

M. Monod, après son mariage, s'était installé à Paris dans la rue d'Assas, dans la maison que longtemps habita Michelet. Or, jeune écolier, il avait lu les ouvrages du maître et il avait senti s'allumer en son cœur la flamme. Il put écrire : « La vocation qui m'a poussé vers les études historiques, c'est à Michelet que je la dois. Le premier il m'a ému de sympathie pour ces morts innombrables qui ont été nos ancêtres, qui nous ont faits ce que nous sommes et dont l'histoire retrouve et fait revivre les pensées, les désirs et les passions. Le premier il m'a fait comprendre que, dans l'ébranlement des bases religieuses et politiques de notre vie nationale, il faut lui donner une base historique et renouer, par la connaissance intelligente et pieuse du passé, la tradition interrompue. Il m'a fait voir dans l'histoire l'étude la plus propre à élargir l'esprit tout en l'affermissant, à donner le respect des choses anciennes tout en en faisant perdre la superstition. Enfin, il m'a montré comme la plus noble des vocations celle d'enseigner l'histoire, d'enseigner la France, de servir d'intermédiaire, de lien et d'interprète entre la France d'hier et celle de demain. » Dès 1875, au lendemain de la mort du grand historien, il composait sur lui une étude enthousiaste[1]. Il la reprenait avec des développements nouveaux, dans son volume de 1894, *les Maîtres de l'histoire : Renan, Taine, Michelet*[2]. Et presque toujours, dans ses entretiens avec Mme Michelet, il était question de lui; depuis 1875, il n'a cessé de se documenter sur lui. A la mort de Mme Michelet en 1899, il devint l'héritier des papiers laissés par l'auteur de *l'Oiseau* et de *l'Insecte*, et dès lors il n'eut qu'une ambition, faire connaître Michelet, écrire de lui une biographie détaillée, publier ses lettres, tous les morceaux tombés de sa plume. Quand Mme la marquise Arconati-Visconti, à qui la science doit tant de services, eut

1. Paris, Sandoz et Fischbacher, in-12.
2. Paris, Calmann-Lévy, in-12; 4e édit., 1898.

doté le Collège de France d'une chaire d'histoire générale et de méthode historique (1905), M. Monod y fut appelé par le suffrage des professeurs et pendant les cinq ou six années qu'il y demeura, — car, avec sa conscience scrupuleuse, il tint à faire la sixième année les leçons que son état de santé l'avait empêché de donner l'an précédent, — il étudia la méthode historique telle que Michelet l'avait pratiquée et, tout en reconnaissant le génie divinatoire de son héros, ses envolées lyriques sublimes, il posa les règles d'une méthode plus rassise, plus à la portée des historiens ordinaires; il a formulé ces règles d'une façon rigoureuse dans la partie du volume : *De la méthode dans les sciences*[1], qui est consacrée à l'histoire; puis il examina de près quelques-unes des assertions de Michelet et c'est ainsi qu'il fut conduit à étudier à nouveau certaines grandes questions d'histoire générale. Pour un de ces cours sur les Jésuites, il a traduit l'excellent résumé allemand qu'avait fait un professeur de Bonn, H. Bœhmer[2], de l'histoire de la compagnie. Il a mis en tête de la traduction une introduction étendue où il a justifié les Jésuites des reproches que Michelet leur a adressés et où, dans son désir d'impartialité absolue, il a peut-être exagéré l'apologie. Puis, sans compter un volume plus important : *Jules Michelet. Études sur sa vie et ses œuvres*[3], il a donné dans des revues un grand nombre de documents inédits sur Michelet, en fixant divers faits de sa biographie. Mais il ne lui a pas été donné de faire sur Michelet l'œuvre définitive à laquelle il voulait se consacrer, puisque la vie lui a été mesurée. S'il n'a pas terminé les grandes entreprises auxquelles il songeait, aucune existence n'a été mieux remplie que la sienne. Il a formé de nombreuses générations d'élèves, donné aux études historiques une véritable impulsion, propagé la connaissance de la méthode, publié toute une série d'excellents ouvrages. Il serait impos-

1. Paris, Félix Alcan, 1909, in-12.
2. Paris, Armand Colin, 1910, in-12.
3. Paris, Hachette, 1905, in-12.

sible de présenter un tableau du développement de l'histoire en France dans la seconde moitié du XIXe et au début du XXe siècle sans rappeler sans cesse son souvenir.

Ch. PFISTER.

Nous ajouterons ici le « curriculum vitae » de Gabriel Monod en indiquant en outre ses titres universitaires, académiques et honorifiques.

Gabriel-Jacques-Jean Monod, né le 7 mars 1844, fut admis en 1862 à l'École normale supérieure; agrégé d'histoire en 1865, il fut nommé professeur au lycée de Laval. Après un long séjour en Italie et en Allemagne, il fut nommé (1868) « répétiteur » à l'École pratique des Hautes-Études, section d'histoire et de philologie, titre qui fut changé plus tard en celui de « directeur-adjoint », puis de « directeur d'études ». Il fut président de cette section de 1895 jusqu'à sa mort. Maître de conférences pour l'histoire du moyen âge et moderne à l'École normale, d'abord comme suppléant d'E. Lavisse (1880), puis comme titulaire (1888), il passa à la Sorbonne, quand cette école eut été réunie à l'Université de Paris (1903), avec le titre de professeur d'histoire de la civilisation et des institutions du moyen âge; mais il n'y professa pas, M. Ch. Pfister ayant été chargé de le suppléer à la Faculté des lettres comme à l'École, et il prit sa retraite en 1905. Le 2 juin 1897, il avait été élu membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques; il faisait partie du Comité des travaux historiques, de la Commission des archives diplomatiques, etc.

Il fut en outre membre de la Société havraise d'études diverses et de la Société des études historiques de la Suisse (1875), de la Société de la Suisse romande (1880), de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève (1883), de l'Académie des lettres et des sciences de Bavière, de la Société des sciences morales, des lettres et arts de Seine-et-Oise (1884), de la R. historical Society (1896), de la R. Deputazione di storia patria pour la Toscane et l'Ombrie (1898), de la Société des sciences de Gœttingue (1901), de l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique (1904), de l'Académie des sciences de Prusse, de l'Académie danoise des sciences et des lettres et de la Société des sciences de Finlande (1907), de l'Académie hongroise des sciences (1908), de l'Académie des sciences des Pays-Bas (1909), de l'Académie impériale des sciences de Vienne (1911).

Chevalier de la Légion d'honneur en 1881, il fut promu officier en 1896; il fut en outre officier de l'Ordre impérial du dragon d'Annam (1887), commandeur de l'Ordre royal du Cambodge (1889), enfin commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie (1904).

LA
CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ
ET LE
DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

(Juillet 1791-Juillet 1792)

D'après des documents en partie inédits [1].

Nul n'ignore que, dès les débuts de la Révolution, la question religieuse prima, pour l'Alsace, la question politique et même nationale. Jamais les partisans de l'ancien régime ni les fonctionnaires des princes étrangers possessionnés dans la province n'auraient réussi à entraîner à leur suite une portion si considérable des masses rurales et jusqu'à certaines populations urbaines, à leur imprimer une attitude aussi contre-révolutionnaire, s'ils n'avaient trouvé dans les représentants de l'Église des auxiliaires aussi influents qu'hostiles aux idées nouvelles. Cette hostilité n'a pas attendu pour éclater, — comme ce fut le cas pour d'autres régions de notre territoire, — que la question religieuse proprement dite fût posée par les discussions sur la Constitution civile du clergé [2]. Dès que les décrets de la nuit du 4 août 1789 eurent été suivis du vote du 4 novembre qui mettait les biens du clergé à la disposition de la nation, le

1. La plupart des données réunies ici sont empruntées aux *Délibérations du Directoire du département du Bas-Rhin*, que j'ai dépouillées pour les années 1790 à 1799, aux archives de la Basse-Alsace à Strasbourg (t. I-CXI).

2. On n'indique ici que dans leurs contours généraux, et pour permettre de comprendre les événements postérieurs, les premières phases du mouvement provincial durant les années 1789-1791. Je me permets de renvoyer pour plus de détails à mon livre : *la Cathédrale de Strasbourg pendant la Révolution, Études sur l'histoire politique et religieuse de l'Alsace (1789-1802)*. Paris, Fischbacher, 1888.

prince-évêque de Strasbourg, le Grand Chapitre, tout le haut clergé de la province faisaient appel « aux puissances étrangères qui avaient garanti l'inviolabilité du pacte » conclu jadis avec la France, pour les « maintenir dans leurs droits, leurs privilèges, leurs propriétés »[1]. Dès avril 1790, la *Chambre ecclésiastique* de l'évêché de Strasbourg envoie à tous les bénéficiaires et fermiers des biens ecclésiastiques une circulaire pour leur enjoindre de s'opposer à toute tentative d'inventaire. Malgré la désapprobation dont l'Assemblée nationale frappe cette attitude dans sa séance du 18 mai, l'opposition du clergé s'accentue, et c'est certainement à son influence qu'est due l'élection, au mois de juin, d'un premier Conseil général du Bas-Rhin franchement réactionnaire. Alors que les élus aux corps administratifs du district de Strasbourg et de la commune sont en grande partie libéraux constitutionnels, ce sont les chefs du parti clérical, les Poirot, les de Schauenbourg, les Zaepfel, etc., qui sont appelés au Directoire du département. Au même moment, l'évêque de Strasbourg, le cardinal Louis de Rohan, donne sa démission de député, se retire à Ettenheimmünster, sur la rive droite du Rhin (13 juin 1790), et donne ainsi le signal de la contre-révolution en Alsace. Le prince Joseph de Hohenlohe, grand écolâtre, déclare un peu plus tard, au nom du chapitre, « que l'Assemblée dite nationale » n'a pas le droit de disposer des biens de l'Église et annonce à « tous les habitants des villes, bourgs et villages » la nullité des ventes qui se feraient. De fait, c'est le 5 novembre seulement, que le Directoire du district de Strasbourg ose faire afficher la mise aux enchères des premiers biens nationaux et, avant la mi-décembre, aucun rural ne se risque à présenter la moindre soumission[2].

Naturellement, l'agitation augmente après que l'Assemblée a voté la constitution civile du clergé (le 10 juillet 1790) et que le roi l'a sanctionnée (24 août 1790). Elle s'exaspère quand le décret du 27 novembre, depuis longtemps attendu, en ordonne enfin la mise en pratique. Rohan lançait, le 28 novembre, une *Instruction pastorale* qui inaugure la lutte quotidienne, tantôt sournoise et tantôt ouverte, des prochaines années, entre les

1. *Mémoire pour le Grand Chapitre*. Strasbourg, Levrault, 1789. in-4°, 4 p.
2. Les municipalités, surtout celle de Strasbourg, acquièrent quelques bâtiments urbains, mais les paysans catholiques, par crainte d'excommunication, se tiennent cois.

libéraux modérés qui dominent dans les villes et le clergé qui domine dans les campagnes catholiques[1]. Un nombre infime de prêtres consent à prêter le serment constitutionnel requis par la nouvelle loi[2]; on parlait d'une marche prochaine des paysans fanatisés contre les radicaux du chef-lieu, quand les commissaires demandés au roi et à l'Assemblée arrivèrent à Strasbourg, le 27 janvier 1791, pour essayer de calmer l'émotion publique et faire respecter les lois. Foissey, Mathieu Dumas, Hérault de Séchelles furent accueillis par une explosion de rage réactionnaire[3]; ils envoyèrent des troupes de ligne dans plusieurs centres de « fanatisme » et, sur leur rapport, la Constituante se décidait, le 11 février, à suspendre le Directoire et à lui désigner des successeurs constitutionnels, Armand d'Elvert, Jacques Brunck, Doyen, Jacques Mathieu, etc., personnages très modérés d'ailleurs pour la plupart[4]. Le 6 mars, une assez faible majorité des électeurs du Bas-Rhin nommait évêque François Brendel, professeur de droit canon à l'ancienne Université catholique, avec le concours d'un certain nombre d'électeurs luthériens que les constitutionnels avaient suppliés de participer au scrutin[5]. Agé déjà, de santé délicate et d'humeur peu belliqueuse, le nouvel évêque du Bas-Rhin n'était guère fait pour lutter avec son prédécesseur qui lançait contre lui une *Monition canonique à F.-A. Brendel* et le faisait attaquer, non seulement dans sa foi, mais dans ses mœurs, par une presse clandestine dont les produits haineux et parfois immondes[6] étaient répandus à profusion

1. Pour les détails, je renvoie à ma *Cathédrale*. — Il y eut des épisodes bien curieux, comme celui de Mme Poirot, la femme du président du Directoire, allant distribuer des appels réactionnaires aux casernes et chansonnée à ce sujet avec une verve trop gauloise.

2. La première liste des assermentés pour tout le département ne porte que 48 noms. Or, dans le seul district de Strasbourg, il y avait alors 109 prêtres séculiers en fonctions.

3. Je citerai seulement le titre de l'une de ces brochures, *A MM. les trois dogues, attaqués d'une rage lente et arrivés en Alsace pour s'y faire guérir*. Une autre, en allemand, était une provocation directe à l'assassinat des commissaires.

4. Un seul, Philippe Rühl, appartint plus tard au parti jacobin; mais il ne l'était pas encore en 1791, ni même au commencement de 1792.

5. La plupart des pasteurs protestants avaient engagé leurs ouailles à s'abstenir pour l'élection d'un évêque, de crainte de voir les catholiques se mêler aussi de leurs affaires ecclésiastiques.

6. *Cerf-Behr aux trois rois (aux trois commissaires royaux), 23 mars 1791*. S. l., in-8°, 10 p. — *Le Dîner patriotique (avril 1791)*. S. l., in-8°, 67 p., etc.

dans les campagnes d'Alsace par les colporteurs bénévoles ou soldés, capucins et juifs, expédiés d'outre-Rhin. Voici aussi en quels termes l'une de ces brochures s'adressait aux représentants de Louis XVI et de l'Assemblée nationale : « Servez-vous, si vous l'osez, de la prétendue autorité dont l'Assemblée et le roi vous ont investi ; mais tremblez, oui tremblez ! Nous appellerons à notre secours toutes les puissances garantes de nos traités de paix et de nos privilèges. Nous les seconderons, nous ouvrirons nos portes à nos libérateurs et nous livrerons les auteurs infâmes de nos maux aux supplices qu'ils méritent, s'il en est toutefois qui puissent égaler leurs forfaits[1] ! »

Brendel était bien installé, avec toute la pompe officielle, dans la cathédrale de Strasbourg, le 25 mars 1791 ; mais il avait beau se déclarer « en communion avec le Saint-Siège apostolique », il reste « l'intrus » que Rohan dénonce dans un mandement du 2 mai à son clergé et, presque immédiatement après, le bref pontifical du 16 avril informe les plus « libéraux » des fidèles que le schisme est irrémédiablement condamné[2]. En même temps, le cardinal commence à réunir à Ettenheim la fameuse légion « noire et jaune », au brassard brodé d'une tête de mort, qui devait marcher à l'avant-garde de l'invasion étrangère lorsque celle-ci franchirait le Rhin pour pénétrer en Alsace ; les désertions des officiers et des soldats en garnison dans le Bas-Rhin se faisaient plus fréquentes[3] et causaient de terribles anxiétés aux autorités civiles chargées de veiller à la sécurité des frontières et qui avaient des raisons sérieuses de douter de la loyauté des autorités militaires[4]. Sur cette agitation générale des esprits vint se greffer l'émotion plus spéciale de la fuite à Varennes, dont la nouvelle parvint à Strasbourg dès le 23 juin. Le jour même, les membres du Directoire du Bas-Rhin, de celui du

1. *Lettre des soi-disant frères et concitoyens des prétendus commissaires du roi en réponse à leur proclamation du 18 mars dernier (20 mars 1791).* S. l., in-4°, 4 p.

2. Les recrues venues d'Allemagne ne suffisaient de longtemps pas à remplir les places vacantes et d'ailleurs, avec quelques sujets vraiment méritoires, il vint surtout des esprits très exaltés et bon nombre de prêtres peu dignes de ce nom.

3. Pour ne citer qu'un exemple, la *Strassb. Zeitung* du 20 avril 1791 racontait que tous les officiers du régiment de Beauvaisis, stationné à Wissembourg, avaient déserté le 17 avril, sauf cinq officiers de fortune.

4. Ainsi le chef militaire du Bas-Rhin, le lieutenant général de Gelb, était à la veille d'émigrer, comme Bouillé, Klinglin, etc.

district de Strasbourg et du Conseil général de la commune se réunirent en une séance commune pour protester de leurs sentiments patriotiques et prendre toutes les mesures de sûreté nécessaires. Bientôt on apprit que le roi n'avait pu passer à l'étranger, qu'on le ramenait à Paris, que l'Assemblée nationale l'avait suspendu temporairement de ses fonctions, et de l'insuccès de cette équipée maladroite, de la duplicité dont le monarque avait fait preuve en la préparant, advint une baisse prononcée des sentiments de loyalisme, très vifs encore en Alsace. De là, développement rapide du parti radical, devenu plus hostile aux prêtres et plus méfiant que jamais. C'est alors que se multiplient dans les campagnes ces expéditions de la garde nationale des villes contre les bourgs et villages où s'agitent les réfractaires, les poursuites d'office contre les prêtres non jureurs et leurs agents qui servent de correspondants ouverts ou secrets ou même de recruteurs aux émigrés[1]. C'est une espèce d'anarchie générale où tous les ressorts du gouvernement semblent détendus, en même temps que l'opinion publique s'enfièvre en sens contraire; l'on voit des journaux, très pacifiques d'ordinaire, déclarer que « le jour était proche où tous les tyrans par la grâce de Dieu, les calotins, les aristocrates et leurs maîtresses ne se nourriraient plus de la graisse du pays[2]. »

L'Assemblée nationale donnait, pour ainsi dire, un encouragement officiel à ces sentiments d'irritation en faisant partir pour l'Alsace de nouveaux commissaires, MM. Régnier, Chasset et de Custine, pour concerter avec les autorités départementales des mesures de répression plus énergiques contre les fauteurs de troubles et plus particulièrement contre le clergé réfractaire. Ces représentants de la Constituante arrivèrent à Strasbourg dans les premiers jours de juillet 1791, et c'est à partir de ce moment que notre récit s'appuiera presque exclusivement sur les pièces enregistrées dans les gros in-folio des *Délibérations du Directoire du département du Bas-Rhin*[3], dont la plupart n'ont pas été mis encore au jour[4].

1. Combien fructueux étaient parfois leurs efforts, c'est ce que nous montre le fait que l'un d'entre eux amenait, en huit jours, vingt-six jeunes gens d'Obernai et de Bernhardswiller à Ettenheim (*Strassb. Zeitung*, 1er juin 1791).

2. *Strassburg. Politisch-Literaerischer Kurier* du 15 juillet 1791.

3. Plus tard, de l'*Administration centrale du Bas-Rhin.*

4. Quelques-unes des délibérations de ce corps administratif ont bien été imprimées immédiatement et portées à la connaissance du public. Mais ces

I.

C'est le 12 juillet que les différents corps administratifs de Strasbourg, le département, le district et la municipalité, se réunirent aux commissaires de l'Assemblée nationale et à plusieurs représentants de la force publique pour prendre en considération « le tableau de la situation du département du Bas-Rhin par rapport au clergé » et pour délibérer d'urgence sur les mesures à prendre pour remédier au danger de cette levée de boucliers cléricale[1]. Après une discussion « sérieuse et approfondie », les faits suivants ont été reconnus :

« Le cardinal de Rohan, ci-devant évêque de Strasbourg, et les membres du ci-devant chapitre s'opposent ouvertement, de concert avec l'évêque de Spire et l'électeur de Mayence, à l'établissement dans les départements du Haut et du Bas-Rhin, de la Constitution française, non seulement dans les points concernant le clergé, mais encore dans tous les autres[2]. Cette opération est établie par les protestations signifiées de leur part au département du Bas-Rhin, qu'ils ont présentées à la diète de Ratisbonne, en réclamant l'appui et les forces des princes étrangers et par des lettres pastorales, des mandements et d'autres actes émanés d'eux, ainsi que par des brefs du pape et des libelles qu'ils font lire, publier, colporter et distribuer.

« Ils sont déterminés à soutenir cette opposition à main armée ; déjà un corps de troupes est levé. Ce corps est placé sur la rive droite du Rhin, depuis Ettenheim jusqu'à Kehl, et journellement il insulte et maltraite à coups de bâton les Français, particulièrement les citoyens de Strasbourg, que leurs affaires obligent à passer le Rhin fréquemment. Pour propager ce système d'opposition et de rébellion, ils emploient non seulement une partie des chanoines, mais encore les ecclésiastiques fonctionnaires publics réfractaires au serment et un grand nombre de religieux.

placards ou ces plaquettes sont devenus très rares et ne se retrouvent plus guère que dans les dépôts d'archives.

1. Délibérations de l'administration départementale, tome X, séance du 12 juillet 1791 (Archives de la Basse-Alsace, à Strasbourg). La délibération fut d'ailleurs immédiatement imprimée à Strasbourg, chez Levrault, in-4°, 8 p.

2. Voy. *Cathédrale de Strasbourg pendant la Révolution*, *passim*.

« Ces faits généraux se développent par la conduite particulière de chacun de ceux-ci. En ce qui concerne les ecclésiastiques, fonctionnaires publics non assermentés, parmi la multitude des faits on remarque les suivants[1] :

« Les prêtres réfractaires des districts se sont assemblés et ligués en se liant par un serment pour refuser toute obéissance aux décrets concernant le clergé ; ils ont fait imprimer et distribuer la liste de ceux qui ont signé cette conjuration.

« Un grand nombre d'entre eux ont lu en chaire les protestations, les mandements, les brefs et les lettres tant du pape que des évêques ; ils les ont commentés et amplifiés pour tenter de soulever les peuples.

« Un autre, pour cette lecture, avait rassemblé une foule d'habitants, tant de la ville que de la campagne, et, sans la garnison, il y aurait eu un soulèvement où le sang aurait coulé.

« La publication qui a été faite dans un endroit par le curé a excité une fermentation qui n'est pas encore apaisée.

« Celui d'un autre lieu, après la publication, s'est, ainsi que les deux précédents, retiré chez l'évêque de Spire qui leur a donné azile.

« Dans quatre autres paroisses et dans leurs environs, les prêtres assermentés ont tellement prêché la sédition que les habitants non seulement ne veulent exécuter aucuns décrets mais refusent ouvertement d'acquitter aucunes contributions.

« Six cents citoyens d'une commune se sont ligués à l'instigation de l'ancien curé pour s'opposer à l'installation du nouveau.

« Tous les curés réfractaires ont refusé de chanter le *Te Deum* à l'occasion de la convalescence du Roy, parce que le mandement pour le chanter leur était venu de l'évêque constitutionnel, et cependant tous l'ont chanté séparément dans leur église, en vertu du mandement du cardinal de Rohan.

1. Il est assurément regrettable que le Directoire, pour conserver sans doute à son réquisitoire un cachet plus général, ait refusé de nommer dans sa délibération les noms de personnes et de lieux que l'historien voudrait y voir figurer ; mais je dois dire qu'il serait assez facile, en dépouillant les feuilles strasbourgeoises et surtout les *Neueste Religionsbegebenheiten*, le journal de l'église constitutionnelle, rédigé par l'abbé Kaemmerer, de retrouver l'immense majorité des faits, anonymes ici ; d'autres se trouveraient notés dans les procès-verbaux administratifs et rien ne permettrait de prétendre qu'il s'en trouve ici de fictifs.

« Un curé et son vicaire ont osé prêcher que le serment civique ne liait pas les citoyens et qu'ils étaient prêts à absoudre tous ceux qui se présenteraient.

« Un commissaire du département s'étant présenté pour apposer des scellés, sept à huit mille personnes, rangées par communautés, aiant le chapelet à la main et, à la tête, leurs curés non assermentés, s'opposèrent à l'opération.

« Un nouveau curé a été obligé de se sauver et de se réfugier à Strasbourg. Un autre a été chassé de sa cure à coups de pierres. Un troisième a été obligé, pour n'être pas lapidé, de se réfugier chez un ministre luthérien, qui a failli être tué pour lui avoir donné azile.

« Des habitants ont chassé les leurs avec des pierres et des bâtons; ils lui ont même lâché leurs chiens de basse-cour. Il en est qui ont menacé leur curé de le lier dans un sac et de le jeter dans la rivière.

« Dans beaucoup d'endroits, on fait des prières publiques, comme dans les temps de calamités, on chante tous les soirs le *Miserere* depuis le retour du Roi à Paris.

« On a composé un cantique dont l'original est entre les mains de l'évêque du Bas-Rhin, que l'on chante publiquement et dans lequel les habitants sont excités à détruire à coups de fusil les prêtres constitutionnels et leurs adhérents.

« On n'a pas craint de prêcher publiquement la rébellion, en excitant les auditeurs à s'engager dans le corps des troupes levé et placé sur la rive droite du Rhin, et aussitôt trente jeunes gens sont allés s'enroller.

« Tout récemment de *quatre cent cinquante* citoyens actifs catholiques du canton, *trente* au plus sont restés aux assemblées primaires; tous les autres ont été éconduits, parce que, à l'instigation de leurs curés, ils n'ont pas voulu prêter le serment prescrit pour ces assemblées, ceux-ci leur ayant dit que, s'ils le faisaient, ils seraient damnés. Il en est arrivé autant dans une autre assemblée; l'on y comptait trois cent cinquante citoyens actifs catholiques; cinquante seulement ont prêté le serment. Il y a eu des cantons où il n'y a eu aucune assemblée primaire parce qu'à l'instigation des ecclésiastiques mal intentionnés, aucun citoyen n'a voulu prêter le serment civique.

« Si l'on s'arrête à quelques détails de la conduite des religieux, on voit que journellement ils vont et viennent des terri-

toires des princes étrangers dans celui de la France. Il en est qui quittent leurs maisons, vont dans des couvents situés dans ces pays étrangers, et à leur place viennent se mettre des religieux de ces couvents qui desservent les paroisses, administrent les sacrements, prêchent et catéchisent. Cette transmigration alternative se répète fréquemment[1].

« Les commissaires de l'Assemblée nationale, dans leurs visites, en ont fait appeler qui leur ont dit qu'ils ne se soumettraient pas aux décrets concernant le clergé.

« C'est un fait notoire que les religieux reçoivent, lisent, publient et colportent les écrits incendiaires qui leur sont envoyés d'au delà du Rhin et qu'ils les inculquent aux habitants de la campagne pour les soulever.

« Il en est qui ont occasionné des émeutes ; il en est un qui a fait sortir d'une chapelle les assistants qui entendaient une messe en leur disant qu'elle était nulle parce qu'un prêtre constitutionnel la célébrait.

« A l'égard des membres des ci-devant chapitres, outre leurs oppositions ouvertes et leurs protestations, on sait qu'ils ont tenté d'empêcher leurs ci-devant fermiers de payer leurs fermages aux receveurs des districts et de soulever des communes. C'est par l'effet de leurs intrigues qu'on a publié, sous le nom du landgrave de Hesse et sous celui de l'évêque de Spire, une opposition à l'exécution des décrets de l'Assemblée nationale.

« Il a fallu envoyer des troupes pour obliger les membres d'un chapitre à cesser leurs fonctions, ainsi que pour avoir les titres d'un autre. L'auteur de la première émeute dans le département est un chanoine. Il en est qui vont sans cesse de l'autre côté du Rhin, et en rapportent les écrits les plus incendiaires, qu'ils répandent et font répandre ensuite dans le département[2].

« Le cardinal de Rohan et le Grand Chapitre de Strasbourg, établis, l'un à Ettenheim, l'autre à Offenbourg, y exerçent leurs

1. Ces moines allemands, après avoir officié, baptisé, etc., revenaient chez eux, chargés de beurre, d'œufs et de fromage que les âmes pieuses leur donnaient en échange de leurs services (*Strassb. Zeitung*, 20 juillet 1791).

2. Ceux qui n'ont pas la possibilité d'étudier directement cette littérature si curieuse en trouveront de très nombreux spécimens dans le recueil de F.-C. Heitz, *la Contre-Révolution en Alsace de 1789 à 1793, pièces et documents* (Strasbourg, 1865); l'auteur possédait la collection la plus complète de plaquettes de la période révolutionnaire; elle appartient aujourd'hui à la bibliothèque de l'Université de Strasbourg.

fonctions et toute juridiction et journellement ils tentent par le moyen d'agents secrets d'en faire exécuter les actes en deçà du Rhin.

« Enfin, c'est une chose notoirement connue qu'il existe une correspondance entretenue par le clergé, tant séculier que régulier, au moyen de laquelle les princes étrangers sont instruits de tout ce qui se passe dans les places fortifiées, même des précautions les plus secrètes que leurs commandants prennent pour leur conservation et la sûreté de l'Empire.

« Il est encore notoire que, huit jours avant le départ du Roi, les ecclésiastiques annonçaient publiquement un événement du 20 au 24 juin dernier, dont la suite devait être le massacre des patriotes.

« Tous ces faits sont la plupart justifiés, ou par des procédures déposées dans les greffes des tribunaux, ou par des déclarations qui ont été lues dans l'assemblée. Il en est qui sont de notoriété publique; les autres ont été attestés par ceux des membres de cette assemblée qui en ont eu connaissance, et de tous ces faits voici le résultat :

« Sous un point de vue général, il se présente dans le département du Bas-Rhin deux partis très prononcés et extrêmement opposés, dont l'un tient fortement à toutes les parties de la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et l'autre fait les plus grands efforts pour en empêcher l'établissement.

« En suivant ce département, on reconnaît que la plus grande partie des villes, et très éminemment celle de Strasbourg, animées du plus brûlant patriotisme, ont accueilli avec transport la constitution et sont déterminées à la soutenir jusqu'à la mort. Un bon nombre de villages sont dans les mêmes dispositions, mais dans quelques villes et dans la majorité de la campagne on ne rencontre presque pas un partisan de l'heureuse régénération de la France; au contraire, on y découvre un grand nombre de ses plus mortels ennemis.

« Les malintentionnés sont en partie composés des personnes qui vivaient des abus énormes dont cette contrée était opprimée plus particulièrement qu'aucune autre province du royaume; mais les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, à quelques exceptions près, sont les plus nombreux, les plus ardents détracteurs, les ennemis les plus acharnés de la Constitution.

« Les excès auxquels ils se livrent viennent de deux causes,

l'ignorance extrême du plus grand nombre et l'attachement du surplus aux principes ultramontains et aux princes étrangers.

« Si la première de ces causes était la seule, les mesures à prendre dans ce département ne seraient pas différentes de celles à suivre dans quelques autres parties de l'Empire, où l'erreur empêche les progrès des lumières et de la raison, pour la propagation desquelles le temps et la patience suffisent; mais la seconde cause ne permet pas de différer un seul instant à garantir ce département du danger imminent qui le menace.

« Ce danger résulte de la correspondance, tantôt ouverte tantôt cachée, que les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, entretiennent soit généralement avec les Français fugitifs et devenus indignes de ce nom, soit particulièrement avec ceux d'entre eux qui, dans une rébellion déclarée, sont déjà frappés de l'anathème de la Patrie et justement livrés aux tribunaux, soit avec ceux des princes étrangers, possessionnés dans cette contrée ou dont les terres en sont limitrophes, qui sous des prétextes odieux, contraires à l'humanité et aux droits inamissibles des nations, font les plus grands efforts pour susciter des ennemis à la France, qui ne lui font pas une guerre ouverte, parce qu'ils n'en ont pas le pouvoir, mais qui, par leurs sourdes menées, sont peut-être prêts à la faire éclater.

« Dans cette position qui présente les mêmes craintes que si on était en état de guerre, dans ce département couvert de places fortes qui font la sûreté de l'Empire et dans chacune desquelles les ennemis ont en grand nombre des intelligences sûres parmi les ecclésiastiques qui correspondent avec eux, il est d'une indispensable nécessité de prendre, sans le moindre délai, une mesure qui puisse intercepter sur-le-champ cette correspondance.

« Pour arriver à ce but, le seul qui puisse sauver l'Empire du danger qui le menace, il n'y a qu'un moyen. Il consiste à réunir tous les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, en un seul et même lieu, dans lequel on soit à même de s'assurer de la conduite des malintentionnés ou de les écarter des frontières à une distance telle qu'ils ne puissent être nuisibles.

« Si cette mesure semble contraire aux lois et à la liberté pour laquelle les législateurs de la France et ses administrateurs ont un si profond respect, elle est commandée par les circonstances pour le salut de tous. Elle est même ordonnée pour la sûreté particulière de ceux des ecclésiastiques, en grand nombre sans

doute, qui, loin de trahir la patrie, ont toujours montré l'amour de la paix, la soumission aux lois et les vrais caractères des ministres des autels.

« Si ces ecclésiastiques sages et bienfaisans sont lésés par une privation ou une gêne qui ne sera que passagère et d'une courte durée, ils en seront amplement dédommagés par la douce jouissance d'avoir fait un sacrifice à la sûreté commune et à la conservation de la liberté. Ce sacrifice d'ailleurs est d'autant plus indispensable qu'il y aurait tout à craindre qu'à la moindre étincelle d'une invasion du territoire de ce département, une grande partie des peuples des campagnes, trompés par ceux des ecclésiastiques mal intentionnés qui les égarent, ne tournassent les armes mises dans leurs mains pour la défense de la patrie contre leurs frères plus éclairés qu'eux et n'allumassent un incendie qu'on ne pourrait peut-être plus éteindre.

« Sur ces motifs, et vu qu'il est impossible de guérir les maux déjà faits, en employant la rigueur des lois et la lenteur des formes, ni de prévenir ceux qui sont prêts d'éclater sans une précaution prompte, vigoureuse et commandée par le péril; en attendant que l'Assemblée nationale ait pesé dans sa sagesse les mesures définitives pour la tranquillité de ce département, ses commissaires ont requis et l'assemblée des corps administratifs et du Conseil général de la commune a arrêté unanimement ce qui suit, pour être exécuté provisoirement et sans délai :

« 1° Tous les religieux, de quelque ordre qu'ils soient, tant ceux qui ont déclaré vouloir vivre en commun que ceux qui ont annoncé la résolution de rentrer dans le monde, et ceux qui n'auront fait aucune déclaration, seront réunis dans la ville de Strasbourg où ils seront tenus de se rendre dans la huitaine qui suivra la publication du présent arrêté.

« 2° Chacun desdits religieux qui aura déclaré vouloir continuer la vie commune se présentera à son arrivée devant la municipalité et déclarera de nouveau s'il entend persister dans la même résolution.

« 3° Il sera fourni à ceux qui préfèrent vivre en commun des maisons propres à les loger, où ils pourront continuer leurs exercices religieux.

« 4° Tous ceux qui auront préféré la vie privée seront libres de se loger dans la ville, à leurs frais et de telle manière qu'ils jugeront convenable.

« 5° Le mobilier des maisons que les religieux quitteront sera transféré à Strasbourg pour en être fait tel emploi que les circonstances pourront exiger.

« 6° Les religieux vivant dans le monde, ainsi que ceux qui auront adopté la vie commune, ne pourront quitter la ville de Strasbourg sans passeport spécial.

« 7° Ceux qui auront prêté le serment prescrit par la loi sur la constitution civile du clergé pour remplir les fonctions publiques ecclésiastiques seront exemptés des dispositions de l'article premier.

« 8° Ceux qui prêteront le serment après s'être rendus à Strasbourg seront libres d'aller où bon leur semblera.

« 9° Tous les curés et vicaires qui n'ont pas encore prêté le serment, ainsi que les supérieurs, directeurs, préfets, procureurs, professeurs et régens des collèges et séminaires de Strasbourg et Molsheim, au remplacement desquels il aura déjà été pourvu, ainsi que les ci-devant chanoines, prébendés, soumissaires, prémissaires et tous autres ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, seront tenus de se rendre également dans la ville de Strasbourg dans le même délai de huitaine ci-dessus fixé, et les dispositions des articles 4, 6, 7 et 8 leur seront communes.

« 10° Ceux des dits religieux, fonctionnaires publics et autres mentionnés dans les articles précédents, qui ne se rendront point à Strasbourg dans le délai de huitaine ..., y seront transférés par la force publique, à la diligence du procureur général et des procureurs syndics des districts.

« 11° Seront tenues les municipalités des lieux du domicile desdits religieux et fonctionnaires publics de veiller à la sûreté de leurs personnes et de leurs effets, ainsi que du transport qui devra en être fait à Strasbourg.

« 12° M. l'évêque du Bas-Rhin remplacera *ad interim*, sur les réquisitions des corps administratifs ou des municipalités, par des prêtres à son choix, à titre de desservans provisoires, ceux des fonctionnaires publics ecclésiastiques au remplacement desquels il n'aurait pas encore été pourvu et qui ont refusé de prêter le serment prescrit par la loi.

« 13° Aussitôt après leur remplacement, lesdits fonctionnaires publics seront tenus de se rendre à Strasbourg, conformément aux dispositions des articles précédents, qui leur seront également appliqués.

« 14° Pourront néanmoins ceux desdits ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, qui ne voudront pas se rendre à Strasbourg, se retirer dans l'intérieur du royaume, à quinze lieues des frontières, à défaut de quoi ils seront conduits à Strasbourg. »

La réunion arrêtait ensuite que sa délibération serait imprimée dans les deux langues, affichée et publiée partout « pour que personne n'en puisse prétendre cause d'ignorance ». Puis elle l'adressait à l'Assemblée constituante avec prière de rendre, le plus tôt possible, un décret par lequel elle approuverait : 1° les mesures provisoirement prises par ses commissaires, de concert avec les corps administratifs du Bas-Rhin, relativement au transport à Strasbourg des moines et religieux vivant en communauté, des curés, vicaires et professeurs non assermentés, au remplacement desquels il a été pourvu, comme aussi les mesures concernant les moines et religieux « qui auront opté la vie commune », les chanoines, chapelains et autres prêtres généralement quelconques qui auront un domicile dans le département ; ordonne qu'elles recevront leur pleine et entière exécution, et enjoint aux municipalités d'y tenir la main, à peine d'en être responsables ; 2° ordonnerait « que tous les moines et religieux du département du Bas-Rhin, tenant à Strasbourg la vie commune, seront transférés dans le délai de quinzaine dans la ci-devant abbaye de Clairvaux ou dans telle autre maison qu'il plaira au corps législatif de désigner ; qu'à cet effet, il sera expédié aux départements respectifs les ordres nécessaires pour leur translation, leur réception et leur établissement ; 3° que les ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers, qui n'auront pas prêté le serment prescrit par le décret sur la Constitution civile du clergé seront tenus, dans la huitaine, de se retirer dans l'intérieur de la France, à quinze lieues des frontières, à peine de désobéissance à la loi. »

A la suite de cette délibération, l'on trouvera les signatures autographes de tous les membres de l'assemblée tenue le 12 juillet : MM. Régnier, Chasset et de Custine, commissaires à l'Assemblée nationale, Brunck, d'Elwert, Lambert, Kuhn, Rühl, Wilhelm, Doyen, membres du département, Jacques Mathieu, procureur général, Hofmann, secrétaire général, Zimmer, Sigrist, J.-J. Oberlin, Breu, Burger, membres du district, F. de Dietrich, Pasquay, Wunderer, Brackenhoffer, Laquiante, Thomassin,

Lachausse, Schweighaeuser, Braun, Weiler, Louis, Kratz, Fr. Xavier Levrault, Rodolphe Saltzmann, etc., etc., membres du Conseil général de la commune. Parmi les derniers, tout au bas de la page, on trouve aussi le paraphe de l'évêque Brendel, qui siégeait encore parmi les notables.

On aura remarqué que le texte même de la délibération contenait ce grave aveu que la mesure proposée « semble contraire aux lois et à la liberté ». C'était, au fond, une décision purement révolutionnaire et qui invoquait comme seule raison déterminante le salut public. Assurément, les hommes modérés qui s'étaient résignés à la voter, ne voyant point d'autre moyen de paralyser l'adversaire, n'étaient pas bien féroces de nature et pour une loi d'exception elle était encore assez anodine ; mais ce n'en était pas moins une loi des suspects.

L'Assemblée nationale ne ratifia pas seulement les mesures extraordinaires proposées le 12 juillet, mais, dans la séance du 17, elle étendit de quinze à trente lieues de la frontière l'éloignement des prêtres non jureurs. Il s'agissait maintenant de mettre ces prescriptions nouvelles en vigueur, et ce ne devait pas être chose facile, au milieu des populations surexcitées en sens contraire[1]. Pourtant le Directoire du département s'efforçait de bien montrer par ses actes qu'il ne demandait qu'à respecter la liberté du culte des citoyens catholiques pourvu que ceux-ci se résignassent à respecter aussi le clergé constitutionnel. Par arrêté du 29 septembre, il accordait l'église des Petits-Capucins à plusieurs notables pour y organiser des services religieux non conformistes, malgré les protestations des radicaux. Un des journalistes modérés les plus connus de Strasbourg écrivait encore au commencement d'octobre : « Chaque citoyen a le droit de réclamer un culte libre, conforme à ses croyances particulières ; il n'y a point d'ailleurs de moyen plus sûr de combattre le fanatisme que la liberté, car il ne vit que par la persécution[2]. » Mais les passions étaient beaucoup trop vives pour que les groupes

1. Ainsi dans l'affaire de Sessenheim (24 juillet 1791), le curé de Soufflenheim fit sonner le tocsin et armer ses paroissiens pour marcher contre le premier de ces villages dont la municipalité avait fait arrêter, sur la réquisition des autorités compétentes, plusieurs prêtres surpris à exporter du numéraire de l'autre côté du Rhin. Il avait fait annoncer, par le crieur public, que tous ceux qui ne se joindraient pas à l'expédition seraient jetés en prison et punis ! (*Strassb. Zeitung*, 27 juillet 1791).

2. *Strassb. Zeitung*, 3 octobre 1791.

opposés pussent se maintenir dans cette atmosphère supérieure de liberté commune ou même simplement d'indifférence réciproque, qui leur aurait permis de vivre côte à côte, sans s'insulter incessamment ou se calomnier à plaisir[1]. Aussi la situation s'aggrava-t-elle rapidement partout et, dès le 29 novembre, nous voyons la nouvelle Assemblée législative décider qu'à l'avenir les prêtres insermentés ne pourraient plus officier dans les églises louées par des citoyens ou des associations cultuelles ; c'était enlever aux non conformistes la possibilité d'organiser un culte public et annihiler les concessions récentes faites dans le Bas-Rhin. On en arrivait ainsi à la persécution véritable et ces vexations religieuses amenaient forcément des représailles violentes contre le clergé constitutionnel, dans certaines localités plus particulièrement « fanatiques »[2], et des actes d'une audace croissante de la part des prêtres réfractaires, dans les premières semaines de 1792[3].

II.

C'est, on le voit, dans le désordre matériel et moral le plus complet que se trouvait le Bas-Rhin quand le Directoire du département adressait, le 25 janvier 1792, la pièce suivante[4] qui nous montre avec une entière franchise le désarroi profond de ces pauvres administrateurs : « Messieurs, tant qu'il nous est resté quelque espoir de succès dans nos propres forces et dans le zèle de nos coopérateurs, nous avons différé de vous rendre compte des obstacles qu'éprouvent dans ce département et l'exécution

1. Ainsi Rohan faisait citer par le bailli d'Ettenheim M. de Dietrich, maire de Strasbourg, et quelques autres municipaux, comme ayant voulu le faire assassiner par un officier déserteur, nommé d'Espiard!

2. A Turckheim, attaque nocturne contre le desservant; à Roedern, à Oberbronn, coups de feu tirés sur des prêtres jureurs; le desservant d'Esch presque étranglé à l'autel, etc. (*Strassb. Zeitung*, 21 janvier, 31 janvier, 23 février, 19 juin 1792).

3. Le curé d'Erstein force un mourant d'abjurer la Constitution par-devant les officiers municipaux et de promettre de restituer les biens nationaux achetés par lui avant de l'absoudre. A Bischheim, le curé réfractaire se fait accompagner par quatre gendarmes, fait arracher la serrure de l'église et y dit la messe « sur l'invitation des gendarmes nationaux » (*Strassb. Zeitung*, 23 janvier, 9 février 1792).

4. Registres des délibérations, vol. XVI, séance du 25 janvier 1792 (Archives de la Basse-Alsace, à Strasbourg).

des lois relatives au clergé et le libre exercice des cultes. Les passions des prêtres et les préjugés religieux n'ont malheureusement déjà que trop occupé le législateur. Mais les progrès allarmans du fanatisme sur toute la rive du Rhin, l'influence qu'il exerce sur les opinions politiques, les désordres civils qu'il entraîne, l'insuffisance des mesures que la loi a jusqu'ici confiées à l'administration nous forcent de recourir à l'autorité législative.

« Renfermés dans les bornes de nos fonctions, nous ne venons point énoncer notre opinion sur le décret que vous avez rendu le mois de novembre dernier[1], ni sur le *veto* par lequel le Roi en a suspendu l'effet. Nous croyons que des administrateurs commis à la stricte et sévère exécution des lois doivent être impassibles entre les deux volontés qui composent le pouvoir législatif. Mais il est de notre devoir de vous adresser le vœu de la presque totalité des catholiques du département ; il est instant que vous fixiez dans votre sagesse les principes qui doivent nous guider au milieu des entraves que mettent à notre marche l'intolérance d'une part, de l'autre l'hypocrisie et la superstition.

« L'organisation du clergé n'a éprouvé dans aucune autre partie de l'Empire une opposition aussi générale et aussi opiniâtre ... Trois causes surtout ont donné à la coalition des prêtres une force qui leur a permis de tout oser : les principes de la doctrine ultramontaine, qui étaient enseignés dans le séminaire de Strasbourg ; les difficultés de remplacer ceux qui refusaient de prêter le serment du 28 novembre 1790, faute de prêtres qui sussent la langue allemande ; le voisinage et la protection du cardinal de Rohan, leur chef, qui, entouré du simulacre d'une force armée[2], agit en souverain dans les terres qu'il occupe et secoue impunément les torches du fanatisme sur nos campagnes.

« Les curés et les vicaires, liés par des engagements criminels et pleins de confiance dans leurs moyens, refusèrent tous, excepté douze ou quinze, le serment du 28 novembre 1790. Le Directoire provisoire, sévère observateur des lois, ne s'effraya pas de cette

1. Décret par lequel la Législative décida, le 29 novembre 1791, que tous les ecclésiastiques ayant refusé d'accepter la Constitution civile du clergé seraient tenus de prêter, dans la huitaine, le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi, sous peine d'être privés de leurs pensions et considérés comme suspects (Aulard, *Histoire politique de la Révolution*, p. 177).

2. Il s'agit de la légion du vicomte de Mirabeau (Mirabeau-Tonneau).

résistance; il fit procéder, à deux reprises différentes, au remplacement d'une partie des curés. M. l'évêque[1] nomma dans quelques autres paroisses des desservants provisoires, à la requête des corps administratifs.

« Plusieurs églises furent supprimées; on ferma les oratoires des couvents de femmes de cette ville, les moines quittèrent la vie commune, se dispersèrent en France ou passèrent de l'autre côté du Rhin. Mais tous les efforts de l'administration, le zèle et les vertus de l'évêque échouèrent contre l'erreur et l'hypocrisie; l'ancien clergé était maître des consciences.

« Cependant, frappés des dangers auxquels son ascendant exposait la tranquillité publique et des obstacles qu'il mettait au progrès de la Constitution, les administrateurs ... demandèrent à l'Assemblée nationale l'éloignement de ces hommes dangereux et proposèrent la loi du 28 juillet. Cette loi, trop tardive et dont l'exécution ne fut et ne pouvait être que partielle, n'eut point les succès qu'on s'en était promis et ne fit qu'exalter le fanatisme et attacha plus fortement que jamais les catholiques séduits à leurs anciens pasteurs, qu'ils regardèrent comme persécutés.

« Le cardinal, à la tête de ses prêtres, voua aux flammes de l'enfer ceux qui assisteraient à la messe des prêtres assermentés, déclara nul l'effet des sacrements qu'ils administraient, distribua par des lettres incendiaires les secours spirituels à ses croyants, les dispensa de fréquenter les églises jusqu'au retour de leurs prétendus légitimes pasteurs. La hardiesse et la nouveauté de cette doctrine échauffèrent les imaginations et firent croire que la religion courait les plus grands périls. La très grande majorité des communes catholiques manifestèrent la plus forte opposition à l'exécution de l'organisation de la loi sur le clergé et ne voulurent point reconnaître le nouvel évêque ni les prêtres sermentés. Elles sont encore sans pasteurs ou desservies par les anciens, qui, au moment de l'amnistie, et à l'époque, si chère aux Français, de la proclamation de l'acte constitutionnel, rentrèrent dans le département.

« Dans la plupart des paroisses auxquelles on a donné des curés ou des desservants, on s'est opposé à leur installation et souvent il a fallu avoir recours à la force armée pour les mettre à l'abri des insultes et des violences et pour les maintenir dans

1. François-Antoine Brendel.

l'exercice de leurs fonctions. Les maîtres d'école refusèrent de les y assister et leur conduite incendiaire obligea l'administration d'en destituer plusieurs, ce qui cause le plus grand désordre dans le régime des petites écoles[1].

« Les églises desservies par les prêtres sermentés sont peu fréquentées ; les catholiques préfèrent aller chercher une messe au dehors et quelquefois à deux ou trois lieues. Irrités de ce qu'on ne leur accorde pas une liberté dont jouissent les protestants et forts de leur nombre, ils ne sont contenus que par les détachements de volontaires que nous sommes forcés de tenir dans les villages. A Strasbourg même, où il est plus facile d'éclairer le peuple, à peine le quart des citoyens catholiques va dans les églises paroissiales. Les lois relatives au clergé ont été encore moins favorablement accueillies dans les villes de Sélestat, Benfeld, Saverne, Haguenau et nous ne voyons pas que leur exécution fasse nulle part de progrès sensibles. Les communes qui sont situées dans les Vosges ou qui avoisinent les montagnes sont presque les seules où elles aient été adoptées par la majorité des citoyens. En un mot, messieurs, l'état de ce département, par rapport aux affaires religieuses, est tel que nous pouvons sans exagération vous certifier qu'à peine le dixième des catholiques adhèrent à l'organisation du clergé.

« Il en résulte dans les paroisses desservies par les prêtres insermentés un désordre dont il est urgent de prévenir les suites. Des parents font baptiser leurs enfants par les sages-femmes et l'acte de leur naissance n'est point inscrit dans les registres de la paroisse ; il se fait des mariages clandestins et sans publication de bans ; on nous assure même qu'il y a des morts enterrés secrètement. Vous sentirés sans doute, messieurs, l'importance et la nécessité pressante d'une loi qui règle le mode de constater enfin ces actes qui intéressent si essentiellement l'état et l'existence civile des individus et des familles. Hâtés-vous, messieurs, de tracer entre la puissance spirituelle et les pouvoirs constitués la ligne qui doit invariablement les séparer. Les prêtres, dépouillés de toute espèce de fonctions civiles et concentrés dans leur ministère, deviendront moins nécessaires et par conséquent moins dangereux ; telle est la première loi que nous sollicitons avec la plus vive instance.

1. Sur cette attitude des maîtres d'école catholiques, voy. mes *Notes sur l'instruction primaire en Alsace pendant la Révolution* (Paris, 1910), *passim*.

« Nous sommes occupés dans ce moment à l'achèvement de la circonscription des paroisses. Comme il n'existe jusqu'ici dans tout le département qu'environ cent trente prêtres qui aient prêté le serment ou qui soient disposés à le prêter, et qu'il serait fort à désirer qu'on pût procéder incessamment, et en même temps, à l'élection de toutes les cures, nous avons le projet de réduire considérablement le nombre des paroisses, sauf à établir des vicaires dans les villages, à mesure que le peuple se désabusera, que les prêtres se multiplieront et que le service du culte l'exigera. La plupart de nos prêtres, salariés par la nation, sont venus de l'Allemagne à la sollicitation de M. l'évêque et avec l'agrément des corps administratifs. Nous ne doutons pas que le décret par lequel vous venez de déclarer les prêtres étrangers éligibles aux cures de France n'en attire de nouveaux. L'hommage et les services qu'ils ont rendus à la cause de la liberté dans ce département, leur attachement à la constitution les rendait dignes de cette faveur. Ces deux lois lèveront une partie des obstacles qui embarrassent nos travaux. Un grand nombre de nos concitoyens prétendent que la loi du 28 juillet dernier, qui confirme l'arrêté du Directoire du département du 12 du même mois, n'est point abrogée et en réclament l'exécution. Quelques membres du Directoire actuel partagent ces doutes et croient ne pouvoir prendre part aux délibérations qui y seraient contraires. La majorité pense que la proclamation de l'acte constitutionnel a annulé toutes les lois qui ont été commandées par des troubles ou d'autres causes momentanées ou locales ; que celle du 28 juillet, ne pouvant être exécutée rigoureusement, donnerait aux administrateurs du Bas-Rhin une autorité arbitraire et dictatoriale dont il n'est sans doute pas dans l'intention du législateur de les investir ; qu'enfin la liberté des cultes est une conséquence nécessaire de la liberté des opinions religieuses[1].

« Nous ne nous dissimulons cependant pas, messieurs, combien le système des prêtres coalisés est dangereux et contraire à l'ordre politique de l'Empire. Nous ne pouvons douter que leur cause ne soit liée à celle des ennemis de la Constitution et que plusieurs d'entre eux ne méditent au pied de leurs autels la

1. J'appelle tout particulièrement l'attention sur ce passage, qui prouve qu'encore à la fin de janvier 1792 la grande majorité du parti constitutionnel en Alsace refusait de prendre des mesures contraires à l'entière liberté des cultes.

ruine de cet ouvrage national. Nous sommes loin de partager l'aveugle confiance de ceux que tranquillisent les loix portées contre les perturbateurs du repos public, comme si les délits des prêtres étaient faciles à prouver; comme si le poison d'un sermon préparé dans le silence des confessionnaux ne pouvait échapper à la sagacité de quelques auditeurs et surtout aux formes sévères de la loi. Nous redoutons même dans ce département leur funeste influence dans l'éducation des enfans. Quelque parfaite que puisse être l'institution des petites écoles, il est à craindre qu'il[1] ne les détourne de cette source régénératrice. Aucun autre corps administratif n'a plus de motif que nous de désirer que les prêtres imitassent la désertion volontaire des officiers de l'armée. Mais ils vivent parmi nous, ils sont sous la protection de la loi; gênés dans l'exercice de leur culte, seront-ils moins dangereux, moins ardens et moins ingénieux à semer la discorde, à faire haïr les lois et les autorités constituées?

« Et quelles seraient en effet les victimes de cette intolérance, trop faible châtiment des secrètes manœuvres des prêtres? Des âmes crédules, séduites et égarées; ce serait les neuf dixièmes des citoyens. Et quels sont leurs crimes? Des erreurs involontaires qui ne peuvent être jugées qu'au tribunal de la raison.

« D'ailleurs, — nous le demandons à ceux qui connaissent la force et l'empire des préjugés religieux, — qui pourrait calculer les suites d'un état aussi violent? Ne leur donnons pas, à la veille d'une guerre, les prétextes de se jetter dans les bras de nos ennemis. Puisqu'il n'a pas été possible d'exterminer le fanatisme dans sa naissance, désarmés-le, messieurs, en affaiblissant l'intérêt qu'inspire pour les prêtres l'apparence de la persécution.

« Que l'habitant de la campagne apprenne que les lois qui suppriment la dîme, les droits féodaux, la servitude de sa terre et de ses personnes, lui garantissent aussi la liberté de son culte; pouvant alors se livrer sans remords au respect et à l'amour de la Constitution qu'il a juré de maintenir, il deviendra peu à peu insensible aux déclamations des prêtres; le fanatisme périra lentement, mais il périra pour ne plus revivre.

« Le Directoire du département, réuni aux administrateurs du district et la municipalité de Strasbourg, vivement sollicités par

1. Le registre des délibérations porte bien *il;* mais il semble qu'on doive lire *elle* (l'influence des prêtres).

un grand nombre de catholiques de cette ville et voulant leur ôter tout prétexte religieux de se réunir en secret, leur accordèrent au mois de septembre dernier une des églises supprimées avec la permission d'y faire célébrer librement leur culte. Ils s'y portèrent en foule, mais ils respectèrent l'ordre et la tranquillité publiques; ce temple ne suffisant point, la municipalité est d'avis qu'on leur en ouvre d'autres.

« Nous avons l'honneur de vous observer que la seule église qui soit actuellement supprimée sert de salle d'exercice aux volontaires; que celles dont nous pouvons ordonner l'ouverture pour un culte religieux sont les oratoires des couvents de femmes, qui ont été fermés en vertu d'un arrêté du Directoire provisoire. Comme la loi leur en laisse l'usage, pouvons-nous en disposer au profit de la nation ou bien en permettre l'entrée gratuite aux sociétés catholiques qui demandent d'y faire célébrer leur culte?

« Depuis deux mois nous sommes sans cesse interrompus dans nos travaux par des pétitions et des députations d'un grand nombre de communes catholiques qui, l'acte constitutionnel en mains, demandent avec la plus vive impatience l'exercice de leur culte par des prêtres de leur choix; quelques-unes se plaignent que les nouveaux curés ou les desservans, se prévalant de la loi de juillet, refusent les clefs et les ornemens de l'église paroissiale aux anciens pour y dire la messe seulement. Ceux-ci au contraire, abusant de la loi du 13 mai, prétendent avoir le droit d'y officier solennellement.

« Avant que le Roi ne mît son *veto* sur votre décret du 22 novembre, le Conseil général du département avait autorisé son Directoire à accorder aux pétitionnaires la liberté de faire célébrer leur culte par des prêtres qui n'auraient pas prêté le serment du 20 novembre 1790, pourvu qu'ils prêtassent le serment civique. Ce n'est pas qu'il espérât un grand succès de cette délibération; il n'ignorait pas que c'est bien moins à l'organisation du clergé que les prêtres ont déclaré la guerre qu'à la Constitution entière et aux autres lois qui ont détruit sa richesse et sa puissance politique. Mais elle était conforme à une disposition de votre décret et ne préjugeait rien contre les prêtres qui refuseraient de s'y soumettre. Il pensait d'ailleurs que la prédication et la confession étant des parties essentielles du culte catholique, il devait être considéré sous le rapport de l'instruction publique et qu'il était dans les principes d'un gouvernement sage d'exi-

ger de ceux qui se présentent pour exercer des fonctions quelconques relatives à l'enseignement la promesse de se conformer aux lois du païs et de ne rien entreprendre contre l'ordre et la tranquillité publique. L'effet de votre décret étant suspendu, la délibération du Conseil général, qui ne contenait d'abord qu'une permission purement facultative et provisoire, serait aujourd'hui un acte de législation, parce qu'elle excluerait par le fait tous les prêtres qui s'obstineraient à ne pas prêter le serment civique, et nous ne croyons pas qu'il nous soit permis d'imposer cette condition sans avoir reçu vos ordres.

« Enfin, messieurs, une fatigante et pénible expérience nous a prouvé que toutes les mesures partielles, les voies de douceur, de prudence, de fermeté, qui n'étaient déterminées que par les circonstances et qui n'avaient point pour bases les lois et les principes invariables, ne faisaient qu'accumuler et augmenter les obstacles et les dangers.

« Il s'élève de toutes parts des murmures contre la marche indécise de notre administration relativement aux cultes religieux. Les uns nous opposent l'acte constitutionnel, les autres la loi du 28 juillet dernier. Nous avons donc consulté les corps administratifs de tous les districts et la municipalité de Strasbourg, distinguée par ses lumières et son patriotisme. Après avoir mûrement réfléchi sur les instructions qu'ils nous ont fournies, sur les dispositions des esprits de ce département et les difficultés insurmontables qu'y éprouve l'exécution des lois du clergé, nous pensons que le moyen le plus certain de prévenir les effets des dissensions religieuses, de ramener la paix dans les ménages et la tranquillité dans le département est d'appliquer la loi du 13 mai et les principes du libre exercice de tous les cultes. Nous espérons que le temps et le progrès des lumières y donneront à l'organisation du clergé l'autorité dont elle jouit déjà dans l'intérieur de l'Empire; la force et l'intolérance ne feraient que la rendre odieuse.

« Mais avant d'arrêter définitivement les mesures, nous avons désiré qu'il ne restât à nos concitoïens aucune incertitude sur la loi du 28 juillet. Quelle que soit votre opinion, messieurs, nous vous prions de prononcer; nous avons ajourné à quinze jours notre délibération sur toutes les pétitions qui nous sont adressées continuellement et dont plusieurs ont été renouvelées pour la troisième fois. Nous craindrions qu'un plus grand délai n'ex-

citât un mécontentement général, qui pourrait avoir des suites fâcheuses. Nous ne doutons pas que l'évêque du Bas-Rhin et les plus sages de son clergé ne concourrent avec nous à propager les principes de la tolérance religieuse. C'est un nouveau titre qu'ils s'empresseront d'acquérir à la reconnaissance publique et à la protection spéciale du gouvernement.

« L'administration sera d'autant plus fondée à surveiller sévèrement les moteurs du fanatisme et à réprimer leurs tentatives qu'ils n'auront plus aucun prétexte de crier à l'oppression.

« Tel est le tableau rapide, mais fidèle, de la situation de ce département par rapport aux affaires religieuses. Convaincus que les lois les plus fatales à la puissance, à l'esprit du sacerdoce et à tous les préjugés, quels qu'ils soient, sont celles qui embrassent tous les tems, tous les cultes et tous les hommes, nous avons énoncé notre opinion avec la franchise que des administrateurs, pénétrés de l'importance de leurs fonctions et des principes sur lesquels est fondée la liberté française, doivent à des législateurs dignes de la nation qu'ils représentent[1]. »

III.

Pendant que les administrateurs civils essayaient ainsi de leur mieux, mais sans grande confiance dans le succès de leurs efforts, de maintenir, à la fois, la paix dans le département et l'autorité de l'Église constitutionnelle, le cardinal de Rohan, « prince-évêque de Strasbourg, landgrave d'Alsace, proviseur de Sorbonne », intervenait une fois de plus dans la lutte. Son mandement pour le carême de 1792[2], qui fut répandu par tout le diocèse, quoique d'un style un peu plus modéré peut-être que ses manifestes précédents, n'en était pas moins rédigé, pour le fond, dans les mêmes principes d'opposition absolue aux lois nouvelles et menaçait de toutes les foudres de l'Église et de toutes les peines de l'enfer les malheureuses ouailles qui reconnaîtraient le clergé schismatique.

Dans la séance du Directoire, du 23 février 1792, le procu-

1. Les membres du Directoire qui rédigèrent et signerent cette pièce étaient à peu près tous des constitutionnels modérés : Louis Kaufmann, Ignace Kuhn, Alexis Gloutier, Frédéric Burger, Elie Stoeber, J.-D. Braun, Fr. Xavier Levrault. Le seul Antoine Louis, alors vice-président (le futur conventionnel), figura plus tard parmi les Montagnards.

2. *Bischoefliche Verordnung die Fasten des Jahres 1792 betreffend.* S. l., in-4°, 10 p.

reur général syndic du Bas-Rhin[1] exposait à ses collègues que « le cardinal ci-devant, évêque de Strasbourg, vient de répandre dans le département un mandement signé par lui et contresigné Weinborn[2]; que, dans cette pièce, il s'attribue encore la qualité d'évêque dans la ci-devant province d'Alsace, qu'il appelle son diocèse; que, dans ce moment où l'Assemblée nationale déclare infâme, traître à la patrie et coupable du crime de lèze-nation, quiconque pourrait prendre part, directement ou indirectement, à une médiation entre la Nation française et les rebelles conjurés contre elle ou à une composition avec les puissances possessionnées dans la ci-devant province d'Alsace, qui tendrait à leur rendre sur notre territoire quelqu'un des droits supprimés par l'Assemblée nationale constituante, sauf une indemnité conforme aux principes de la constitution; que dans ce moment où cette déclaration est soutenue par tous les efforts que la France oppose franchement aux complots cachés que l'on trame contre elle dans le secret des cabinets étrangers, cette opiniâtreté de la part du cardinal de Rohan à vouloir retenir des fonctions qui ne sont plus les siennes, et dont même il ne peut plus conserver l'exercice apparent que de la manière la plus illusoire[3], ne peut paraître qu'une puérile affectation, qu'un aveuglement de l'amour-propre et de l'intérêt abusés ou qu'un piège par lequel on voudrait soutenir encore quelques instants un parti qui devrait avoir perdu enfin tout espoir et respecter la tranquillité publique... ». Comme il faut punir la désobéissance aux lois, le Directoire « arrête que les sieurs cardinal de Rohan et Weinborn, secrétaire de l'officialité, seront dénoncés aux tribunaux comme rebelles à la loi; ordonne aux municipalités de dénoncer aux districts tous ceux qui auraient distribué ce mandement, tous les ecclésiastiques qui l'auraient lu au prône, pour être pareillement poursuivis »; en même temps, il sera dénoncé à l'Assemblée nationale comme coupable d'immixtion réitérée dans les affaires ecclésiastiques du pays[4].

1. C'était François-Xavier Levrault, né en 1762, mort comme recteur de l'Académie de Strasbourg en 1821.

2. Claude Weinborn, chancelier du cardinal de Rohan à Ettenheim, un des plus remuants contre-révolutionnaires, violemment attaqué dans les pamphlets du chanoine Rumpler.

3. Pas *illusoire* du tout; Rohan exerçait son autorité épiscopale d'une façon bien plus assurée que son rival schismatique Brendel.

4. Délibérations du Directoire du Bas-Rhin, vol. XVII, février 1792 (Archives de la Basse-Alsace).

Mais le cardinal de Rohan ne tenait aucun compte de ces dénonciations impuissantes et ses curés réfractaires ne s'en préoccupaient guère davantage. Ils donnaient lecture à leurs ouailles du mandement de l'évêque « légitime » et déchiraient celui de Brendel sous les yeux même du messager officiel, comme le racontait la *Gazette de Strasbourg*[1]. Certains d'entre eux levaient des impôts volontaires sur leurs paroissiens ou même l'ancienne dîme ecclésiastique, comme si les décrets de la Constituante n'avaient jamais été rendus[2]. On ne reculait même pas devant la production de miracles, plus ou moins authentiques, pour surexciter les esprits. C'est ainsi que les âmes pieuses virent avec un saint effroi le grand Christ en croix, dans le réfectoire des capucins de Blotzheim, verser des larmes de sang[3].

Il fallait tâcher d'organiser au plus vite l'Église constitutionnelle. Dans sa séance du 27 février 1792, le Directoire du département, ayant terminé la discussion sur les états des circonscriptions paroissiales nouvelles pour les trois districts de Haguenau, Benfeld et Strasbourg, décidait de les envoyer à Brendel, sans attendre que la liste des paroisses, pour le district de Wissembourg, fût également élaborée. « Nous aurions désiré », écrivait-il à l'évêque, « qu'il y eût dans notre diocèse assez de prêtres sermentés pour donner un curé à chaque communauté un peu étendue, mais nous espérons que vous sentirez toute la force des motifs qui nous ont déterminés à réduire le nombre des paroisses et à adopter provisoirement une large circonscription. Notre projet est de la soumettre à l'Assemblée nationale aussitôt qu'elle aura été rectifiée d'après vos observations et de demander une convocation extraordinaire des électeurs dans le courant du mois prochain. Nous nous promettons un grand succès de cette mesure ; elle fera cesser le salaire de tous les anciens curés et vicaires auxquels il a été enjoint de continuer leurs fonctions jusqu'à leur remplacement. Elle leur ôtera tout espoir d'être entretenus aux frais de la Nation, donnera un ensemble et un grand ascendant à votre clergé et facilitera considérablement votre administration et notre comptabilité...

« L'essentiel est de prendre des mesures générales, d'achever

1. Par exemple le curé Grumaich, de Gundershoffen (*Strassb. Zeitung*, 20 mars 1792).

2. Par exemple le curé Rumpler, de Mühlbach, dans la vallée de la Bruche (*Strassb. Zeitung*, 20 mars 1792).

3. Il est vrai que le journal qui rapporte le fait ajoute que la municipalité,

la formation du nouveau clergé, d'établir son influence dans tous les cantons du diocèse... Nous vous prions donc, M. l'évêque, de vous occuper de ce travail, de nous adresser vos observations, d'y joindre un état détaillé des curés nommés et placés par les électeurs, du nombre des prêtres disposés à concourir pour les nouvelles élections. Nous vous prions d'écrire en Allemagne, d'y faire connaître le décret qui déclare tous les prêtres étrangers éligibles aux curés de France, et de concourir avec nous, par tous les moyens,... à la régénération de ce département; pour arriver à ce but désirable, il est essentiel que nous agissions de concert. »

Ces « observations » que sollicitait le Département, le Conseil épiscopal les avait déjà fournies sous forme d'une pétition adressée à l'administration du Bas-Rhin, par le Conseil épiscopal, en date du 22 février. Nous n'avons pu retrouver la pièce elle-même, mais ce qu'en dit la missive des administrateurs à Brendel montre bien qu'elle n'avait pas eu l'heur de leur plaire. « Ses intentions sont pures sans doute, et nous rendrons justice au zèle qui l'anime pour les progrès de la Constitution dans ce département, mais nous aurions désiré qu'il mît moins d'exagération dans les reproches qu'il (le Conseil épiscopal) fait à l'administration[1], plus d'exactitude dans l'exposé des causes qui entravent sa marche et des obstacles qui contrarient l'exécution des lois.

« Votre Conseil nous annonce qu'un grand nombre de fonctionnaires ecclésiastiques ont quitté notre département; il nous menace d'une nouvelle défection. Nous ne savons si la perte de ces hommes qui, à l'approche du danger, quitteraient leur poste, serait fort regrettable. Ce n'est pas ainsi que les premiers apôtres ont fait triompher la religion; loin de fuir les obstacles, ils allaient au-devant. Ceux d'aujourd'hui feraient-ils moins pour le salut de la chose publique? Les fonctionnaires civils dans ce département ont bien d'autres difficultés à surmonter, monsieur, et ils regarderaient comme un déshonneur d'abandonner un poste parce qu'il est pénible à tenir.

« D'ailleurs, monsieur, quels sont ces fonctionnaires qui ont

ayant fait détacher le crucifix du mur et l'ayant fait placer au milieu de la salle, les pleurs cessèrent aussitôt de couler (*Strassb. Zeitung*, 2 mars 1792).

1. Il lui reprochait vraisemblablement de ne pas protéger suffisamment les prêtres constitutionnels contre les violences du clergé réfractaire et de leurs partisans dans les campagnes.

passé en si grand nombre dans d'autres diocèses? Comment se fait-il que vous et les directoires de district nous l'aient laissé ignorer jusqu'ici? »

Le Directoire affirme ensuite que tous les prêtres désignés et nommés par l'évêque ont été appuyés, lors de leur installation, par des commissaires civils et même par la force armée; que tous ont été mis en possession d'un presbytère, sauf à Reichshoffen, où le local avait été revendiqué par M. de Dietrich[1]; mais on y a loué une maison à l'usage du curé. S'il y a eu d'autres exceptions encore, l'évêque rendra service au département en lui en faisant tenir la liste, afin que l'on puisse rappeler les districts aux obligations de la loi. Sans doute, il y a eu quelques retards pour le payement des traitements, mais les ecclésiastiques catholiques ne sont pas les seuls à souffrir des lenteurs inséparables de la mise en œuvre des lois nouvelles; « des pères de famille, des ministres protestants, qui n'ont pas d'autre moyen de subsistance, n'ont rien reçu depuis 1790; ils gémissent, monsieur, mais ils rendent justice aux sentiments qui nous animent ».

« Votre Conseil parle du non-recouvrement des contributions publiques, qu'il attribue aux manœuvres des prêtres non sermentés qui affluent dans le Bas-Rhin. S'il eût été mieux instruit, il eût été plus juste envers les habitants de ce département et il eût fait des vœux pour que la rentrée des contributions fût aussi active dans le reste du royaume. »

Après avoir repoussé encore, sans aménité, les doléances du Conseil épiscopal sur la baisse des assignats, le Directoire affirme qu'il « n'est pas un article de sa délibération qui ne fasse naître des observations aussi fondées. Il est vrai que nous sommes mieux placés que lui pour juger du véritable état des choses... Nous mettons, comme vous, au nombre des plus funestes, les manœuvres des prêtres et le fanatisme qu'ils excitent... Il est fâcheux que, tendant au même but, nos principes et ceux de votre Conseil diffèrent sur un objet aussi important que la loi du 28 juillet; il en réclame l'exécution comme d'une loi encore existante, et nous, la regardant comme en opposition avec les principes de l'acte constitutionnel..., nous

1. Le père du maire de Strasbourg, le vieux baron Jean de Dietrich, possédait de grands établissements métallurgiques à Reichshoffen, dont il avait été le seigneur avant 1789.

croïons qu'il serait infiniment dangereux, dans les circonstances actuelles, de la faire exécuter. Nous craindrions que la multitude égarée ne l'envisage comme une persécution. Nous croïons que la tolérance est une mesure non seulement inspirée par les sentiments d'humanité et de pitié qu'on doit avoir pour les faiblesses et les erreurs religieuses, mais qu'elle est aussi d'accord avec la saine politique, avec les principes d'une bonne philosophie. C'est celle des Sieyès, des Talleyrand, de l'évêque du Cher ; nous n'en connaissons pas de meilleure que celle de ces profonds législateurs... »

Le Conseil épiscopal semble vouloir que, dans tous les conflits qui s'élèvent dans la sphère ecclésiastique, le Directoire s'en rapporte toujours aux plaintes et aux réclamations des desservants. Mais cela n'est pas admissible. « Nous ne connaissons, Monsieur, qu'une façon d'administrer, celle qui est fondée sur la justice et la vérité et non sur de simples présomptions. » Trop souvent le département a dû constater que des troubles naissent d'un esprit d'impatience ou d'intolérance, « bien éloigné, ajoute-t-il courtoisement, des sentiments que nous vous reconnaissons ».

« Nous espérons », c'est ainsi que les administrateurs terminent leur longue épître, « que, si nous parvenons à faire occuper incessamment toutes les cures de la nouvelle circonscription par des prêtres brûlant d'un zèle éclairé pour la philosophie et guidé par la tolérance et les principes sur lesquels la liberté française est fondée, le peuple s'éloignera insensiblement des prêtres qui l'ont égaré, se rapprochera de ceux que lui offre la Nation et qui lui prêcheront l'amour d'une constitution qui fait déjà son bonheur... Vous pouvez être assuré, M. l'évêque, que nous apporterons la plus grande fermeté à maintenir et faire respecter dans l'exercice de leurs fonctions et dans les droits que leur accorde la loi les prêtres de votre clergé que nous regarderons comme les apôtres et les défenseurs de la Constitution[1]. »

La semaine suivante, un fait divers de la vie paroissiale, qui se produisit à Strasbourg même, montrait les difficultés croissantes de la situation religieuse et amenait l'administration départementale à s'adresser, une fois de plus, à l'Assemblée

1. Délibérations du département du Bas-Rhin, t. XVII, séance du 27 février 1792 (Archives de la Basse-Alsace).

nationale, dans sa séance du 3 mars 1792[1]. Il attirait son attention « sur un fait qui vient de se passer relativement à l'inhumation de deux enfants que le Conseil de l'évêque avait refusé d'abord d'enterrer selon le rite catholique ». La femme d'un négociant, nommé Mühe, était accouchée, avant terme, de jumeaux auxquels la sage-femme avait administré le baptême, « étant dans un danger éminent ». Le père avait présenté à l'un des vicaires de Brendel la déclaration de la sage-femme, en le priant de la porter sur son registre baptismal. Celui-ci refusa, vu que, « d'après les anciens usages canoniques, l'inscription de l'acte constatant l'état civil n'est pas distincte de l'administration du sacrement ». Le père se rendit alors auprès du maire, M. de Dietrich, pour réclamer la consignation de sa déclaration sur les registres de la municipalité. Ce magistrat lui fit observer que les anciennes formalités n'étaient pas abrogées et que l'autorité municipale ne pouvait pas constater légalement l'existence d'un citoyen. Sur ces entrefaites, les pauvres jumeaux mouraient et leurs parents s'adressèrent derechef aux vicaires épiscopaux pour l'enterrement. Nouveau refus, malgré l'intervention du maire auprès de l'évêque, « sous prétexte que la cérémonie du baptême n'ayant pas été suppléée par un prêtre de la paroisse, rien ne constatait leur relation avec le rite catholique et qu'on n'avait pas le droit d'exiger qu'ils fussent enterrés par le clergé salarié plutôt que par tout autre prêtre des différentes religions professées à Strasbourg ». L'administration supérieure, craignant des suites fâcheuses du « spectacle, nouveau dans cette ville, d'un enterrement fait par seule autorité de police, et sans concours d'aucun ecclésiastique, et qui pourrait faire fermenter avec plus d'activité les préventions religieuses », résolut d'intervenir à son tour. Le procureur général syndic retourna donc, avec le maire, auprès de l'évêque « qu'on pouvait espérer amener à des voies d'arrangement, lorsque, abandonné à ses sentiments personnels, il écouterait plutôt ses propres principes et les lumières de son esprit que les conseils de quelques hommes qui l'entourent. Cette entente ne fut pas tout à fait trompée; il convint en effet qu'il ferait enterrer les enfants aussitôt que la sage-femme aurait répété, par-devant le vicaire, la déclaration précédemment faite et affirmée véritable

1. Délibérations du département du Bas-Rhin, vol. XVIII, séance du 3 mars 1792.

à la mairie, et que le père aurait déclaré que, s'ils avaient vécu, il les aurait présentés à la paroisse épiscopale pour leur faire suppléer le baptême ». C'est donc vraisemblablement au prix d'un double mensonge que les pauvres petits furent portés en terre avec le concours du clergé schismatique.

Les administrateurs du Bas-Rhin, après avoir raconté ces faits en détail à l'Assemblée nationale, déclaraient les lui communiquer surtout parce qu'ils fournissaient une preuve nouvelle « de quelle importance il est que l'Assemblée nationale rende enfin le décret qui isole des rites religieux les actes constatant l'état civil des citoyens ». Chaque jour, la chose devient plus urgente; les citoyens vont se faire marier hors du royaume; d'autres contractent des unions sans remplir les formalités prescrites par la loi, pour ne pas être en contact avec des prêtres dont leurs préjugés les éloignent; des pères refusent de faire baptiser leurs enfants par le seul pasteur qui puisse légitimement constater leur naissance; l'on assure même qu'il existe des exemples d'inhumations clandestines, faites sans le concours de prêtres assermentés. « Il est temps de rétablir l'ordre public,... il est temps de sauver le peuple de ses propres erreurs et, en achevant de séparer les pouvoirs, de rendre à l'administration civile des fonctions qui lui appartiennent... On oppose à ces considérations, nous le savons, la crainte d'indisposer le clergé assermenté, mais si cette assertion n'est pas une calomnie envers des hommes qui doivent être les apôtres des principes de la Constitution, cette crainte serait une nouvelle preuve de l'extrême nécessité de cette loi et de la convenance de la rendre, [en] ce moment où c'est la classe la plus fanatisée qui la désire le plus et où ceux qui pourraient être tentés de s'opposer à une mesure si sage n'ont pas encore pu s'arroger toute la puissance qui pourrait rendre leur résistance redoutable. Il serait bien malheureux que deux années de peines et de dangers, dont l'objet était de réprimer l'esprit du sacerdoce, n'eussent abouti qu'à déposer l'Empire en d'autres mains, sans diminuer le joug qui a enchaîné trop longtemps l'esprit humain et entravé les opérations du gouvernement. »

Rod. Reuss.

(Sera continué.)

LA DUCHESSE DE BERRY

ET LE COMITÉ CARLISTE DE LA HAYE

(Juin-Novembre 1832).

Lorsque la duchesse de Berry arriva en Vendée, au mois de mai 1832, et que le maréchal de Bourmont prit le commandement de l'insurrection, rien n'était prêt pour une action sérieuse. On ne pouvait compter que sur soi ; la diversion étrangère, toujours attendue et toujours reculée, ne se produisait pas. A peine la nouvelle armée royaliste de l'Ouest disposait-elle de cinq mille hommes prêts à rallier tout de suite le drapeau de la régente et de Henri V : les fusils étaient abondants, mais longtemps cachés sous bois, beaucoup détériorés par l'humidité ; les munitions manquaient, il y en avait à peine pour douze cents hommes. En présence de cette misère, il fallut retarder jusqu'à la nuit du 3 au 4 juin la prise d'armes d'abord ordonnée pour le 24 mai, et le contre-ordre, mal compris et mal exécuté par quelques chefs tirailleurs isolés, annonçait la défaite ; même avant le combat, la discorde était au camp. Aucun plan de campagne sérieux. Quel était le premier objectif? Était-ce Rennes? Était-ce Nantes que la duchesse, dans ses proclamations, annonçait comme la capitale provisoire de la monarchie légitime? Impuissantes deux ans devant les chouans dispersés, les troupes du gouvernement allaient, en deux semaines, contre les chouans mal réunis, retrouver leurs avantages. On comptait au 23 mai 1832 dans les 4e, 12e et 13e divisions militaires douze régiments d'infanterie, deux de cavalerie, un de gendarmerie et un d'artillerie, formant ensemble un effectif de 41,423 hommes et 4,124 chevaux. Les 29 et 30 mai, 1er et 8 juin, des ordres furent donnés pour rapprocher du foyer de l'insurrection six bataillons d'infanterie et vingt-huit escadrons de cavalerie. Ajoutez à cela quinze mille garde nationaux sur lesquels le gou-

vernement pouvait compter et dont beaucoup, ceux de Nantes en particulier, firent vaillamment leur devoir. Devant un pareil déploiement de forces, il ne restait aux insurgés de l'Ouest qu'à sauver l'honneur. Malgré quelques succès partiels et leur incontestable courage, battus au nord et au sud de la Loire, leurs bataillons furent partout, avant le 15 juin, obligés de déposer ou de jeter leurs armes, leurs chefs de se cacher. Quant à la duchesse, comme Charles-Édouard après Culloden, elle allait de métairie en métairie, déguisée en jeune vendéen, sous le nom de Petitpierre, avec, pour tout bagage, un sac composé de quatre chemises, de quatre paires de bas et de trois mouchoirs de poche, noircissant ses sourcils avec du cirage, se teignant les mains avec des raisins secs pour leur donner une couleur brune et rustique, ainsi qu'un an plus tard, sur le pont de *l'Agathe*, elle le contait au commandant Turpin[1], courant ainsi à l'aventure et se plaisant aux aventures, souvent sur le point d'être prise, mais toujours tirée d'embarras et, chose admirable qui prouve que tout n'était pas vain en sa tentative, jamais trahie. C'est pourquoi dans sa fuite même elle ne renonçait pas...

Marie-Caroline renonça moins que jamais lorsqu'elle eut trouvé un asile à Nantes, au n° 3 de la rue Haute-du-Château, chez les demoiselles du Guigny. La noire et triste demeure des deux sœurs bretonnes obstinées, elles aussi, en leur foi monarchique, devint le centre des plus curieuses intrigues : le palais des illusions. Jusqu'ici il n'avait filtré qu'une lumière insuffisante sur les menées de la duchesse de Berry et de ses affidés en cette sombre retraite, sur leur obstination à chercher une revanche de leur échec et à la demander à la guerre étrangère. La correspondance diplomatique, ouverte maintenant au public pour la période de la monarchie de Juillet, jette un jour tout nouveau sur ces machinations. Mais elle avait besoin elle-même, pour que l'histoire y trouvât son plein compte, d'être éclairée par deux séries de documents, capitales en l'espèce, que possèdent les Archives nationales et dont il convient de dire un mot.

A la suite de l'arrestation de la duchesse, le 8 novembre 1832, par le commissaire de police Joly, aux ordres du nouveau préfet de Nantes, Maurice Duval, arrestation que, dans une belle lettre

1. Arch. de la Marine, BB[4] 1030.

du 10 novembre au garde des sceaux Barthe, l'intègre mais formaliste procureur général de Rennes, Hello, arrivé à Nantes après l'événement, qualifiait *de rapt administratif*, saisie immédiate fut faite de tous les papiers sur lesquels on put mettre la main ; un aide de camp du général Drouet d'Erlon les porta à toutes brides au maréchal Soult, président du Conseil et ministre de la Guerre, qui s'empressa de les remettre directement à M. Thiers, ministre de l'Intérieur. Il semble que M. Thiers, à son début retentissant dans la carrière ministérielle, voulût déjà se hausser aux souvenirs et aux exemples du fier et décidé consul qu'à quelque temps de là il appelait à la tribune « le glorieux jeune homme ». Aidé de l'ancien préfet de l'Empire à la forte manière qu'était Maurice Duval, il avait conduit cette affaire impérieusement et tenu apparemment son collègue de la Justice dans l'ignorance de l'envoi de ces papiers[1]. Demeurés au ministère de l'Intérieur, ils ont été versés depuis longtemps par lui aux Archives nationales[2]. Ils y ont été suivis récemment par un dossier encore inédit relatif à la duchesse de Berry provenant, celui-ci, du ministère de la Justice, et dans lequel figurent quarante-quatre pièces trouvées après les premières dans la chambre qu'occupaient, chez les demoiselles du Guigny, le comte de Mesnard et ce jeune avocat du barreau de

1. Cf. lettre du ministre de la Justice au ministre de la Guerre en date du 30 janvier 1833 : « M. le procureur général de Rennes m'annonce qu'il vient d'être instruit que des pièces qui, par suite des troubles qu'avait causés l'arrestation de la duchesse de Berry, n'ont pu être inventoriées vous ont été apportées par un aide de camp de M. le général d'Erlon. Vous jugerez sans doute comme moi qu'il serait très fâcheux que ces pièces, dont l'existence est connue et qui appartiennent à la procédure, ne puissent être produites, et je ne saurais trop insister auprès de vous pour qu'elles me soient adressées sans aucun retard. » — Cf. en même temps la réponse du ministre de la Guerre en date du 10 février 1833 : « Par votre lettre du 30 janvier dernier, vous m'invitez à vous adresser des pièces saisies lors de l'arrestation de Mme la D. de B. et apportées à Paris par un aide de camp du général commandant la 12e division militaire. Cet officier général m'avait déjà fait connaître que ces pièces étaient réclamées par le procureur du roi de Nantes et j'avais donné des ordres pour qu'elles fussent recherchées dans mes bureaux. Mais elles n'ont pu y être retrouvées, attendu qu'elles ont été, à l'époque de leur saisie, remises par moi à M. Thiers, alors ministre de l'Intérieur. Je me suis donc adressé à M. le comte d'Argout. Sa réponse m'informe qu'elles n'existent point à son département et que M. le ministre du Commerce (M. Thiers), à qui elles ont été demandées, a déclaré n'avoir connu aucun des papiers saisis à l'époque dont il s'agit » (Arch. nat., BB18 1332).

2. Arch. nat., F7 12175[1].

Nantes au verbe haut, à la fougue ardente, presque insolente, Achille Guibourg, qui, évadé de la prison de Nantes le 15 août, s'était réfugié près de la duchesse, fut retrouvé avec elle dans la cachette de la cheminée, et ne cessa, en cette tentative, d'être un des conseillers les plus écoutés de la princesse et, selon l'expression du procureur du roi Demangeat, « le coryphée du parti ». Transmises régulièrement à la chancellerie par le procureur général, dûment cotées et paraphées à l'arrivée à Paris par le garde des sceaux, avec accusé de réception, constat d'existence et valable décharge, elles figurèrent notamment dans la procédure de l'appel formé par le procureur général Hello à la suite de l'acquittement à Nantes des demoiselles du Guigny en janvier 1833; mais, ignorées jusqu'ici de l'histoire, elles sont le complément nécessaire du dossier secret de l'Intérieur et de la correspondance diplomatique. On va en juger.

La proclamation de la République à Paris, l'entrée en Belgique des troupes du roi de Hollande, voilà, aux termes de l'un des intéressants rapports adressés à la duchesse au lendemain de l'échec de la prise d'armes par les chefs des diverses divisions[1], le double espoir dont Marie-Caroline, à son arrivée en Vendée, avait réconforté ses partisans. Le gouvernement de Louis-Philippe, à la grande indignation de l'opposition, ne devait pas se faire faute de flétrir la connivence du parti républicain avec les carlistes dans le mouvement qui éclata à Paris les 5 et 6 juin à l'occasion des obsèques du général Lamarque, et ce fut longtemps un des thèmes ordinaires de la presse amie. Cet accord, le gouvernement y crut ou s'efforça d'y faire croire dès le premier instant; on en a la preuve dans de curieuses notes adressées au ministère de l'Intérieur au fur et à mesure du développement de l'insurrection par le préfet de police Gisquet et où l'on saisit, à côté de l'antipathie pour Carrel, *le dangereux conspirateur*, voire pour La Fayette, pour Lafitte, pour les hommes de mouvement et leurs tendances *populacières*, la préoccupation et comme le désir de trouver en tout cela la main des légitimistes : « Les renseignements confidentiels que j'ai reçus », écrit Gisquet à Montalivet le 6 juin à 10 heures et demie, « ne me laissent aucun doute que l'insurrection a été concertée entre les carlistes et les républicains. Les carlistes

1. Arch. nat., F^7 12175[1].

avaient promis de l'argent et des hommes; ils avaient donné l'assurance qu'une partie de la troupe était gagnée par eux et qu'ils feraient une puissante diversion avec des bandits qu'ils avaient embauchés; mais ces hommes n'ont paru qu'en petit nombre et la force armée a prouvé son dévouement au roi. Les républicains, à peu près livrés à eux-mêmes, sont indignés contre les carlistes et avouent que leur cause est perdue[1]. » Quoi qu'il en soit d'un *concert* qui, à supposer qu'il ait existé[2], était de ceux qui ne laissent pas de traces, le mouvement parisien avait été assez énergiquement réprimé pour ôter à la duchesse toute espérance d'une nouvelle et prochaine diversion dans la capitale. Restait celle d'une intervention de l'étranger et plus particulièrement du roi de Hollande. Marie-Caroline allait obstinément s'y accrocher.

Le roi Guillaume ne pouvait prendre son parti de l'indépendance de la Belgique. Figure originale que celle de ce prince de la maison de Nassau, féru du privilège divin des rois plus encore que ses puissants amis les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse; religieux, même un peu mystique, considérant le droit des peuples à disposer d'eux comme un attentat à l'ordre établi d'en haut, et qui, encouragé dans ses idées par la fille chérie de son cœur, la princesse Marianne, après avoir protesté contre le traité du 15 novembre 1831, comptant sur la lassitude générale, essayait depuis sept mois d'en retarder l'exécution. Il s'y attachait d'autant plus qu'en Hollande en ce moment le roi était vraiment l'Etat, les États-Généraux étant à sa dévotion et la plupart de leurs membres relevant de la Couronne par un emploi, une pension, un intérêt social. Il se sentait soutenu dans son entêtement par la nation hollandaise, dévouée à sa dynastie et à sa personne et qui, tant à cause de la vieille haine contre les Belges que par orgueil patriotique, le suivait en sa résistance. Le gouvernement de Louis-Philippe était tenu en suspicion, et tout ce qui pouvait lui être funeste accueilli avec plaisir. « La mort de M. Périer », écrivait au lendemain du triste événement le baron de Mareuil qui, quelques jours plus tard, chargé de l'intérim de Talleyrand à Londres, sera remplacé à La Haye par le marquis de Dalmatie, « la mort de M. Périer est

1. Arch. nat., F⁷ 12170.

2. Le gouvernement ayant un peu plus tard prononcé le mot à la Chambre, les protestations à gauche furent si véhémentes qu'il fut obligé de le retirer.

un événement européen et dont l'intérêt domine au milieu des difficultés du moment. Quoique assurément personne n'entreprenne de refuser justice à son caractère, à sa capacité, à son importance personnelle dans les affaires de l'Europe, il m'est douloureux d'ajouter que ce sont ces qualités mêmes qui donnent ici une satisfaction intérieure sur la perte que je déplore. Tout ce qui peut augmenter les embarras de la France est accueilli avec empressement, et chaque incident de cette nature confirme le roi et le pays dans ce système de résistance absolue où ils sont entrés depuis que la marche des négociations a donné le temps d'agir sur des forces dont ils pensent toujours que l'emploi peut devenir profitable[1]. »

L'obstination du roi était d'autant plus populaire à ce moment en Hollande qu'il faisait davantage porter son effort sur l'article 9 du traité relatif à la libre navigation de l'Escaut. Les Hollandais auraient voulu amener l'Europe à consentir l'établissement d'un tarif élevé pour frapper la navigation de ce fleuve, et empêcher ainsi Anvers, dont le développement fut toujours leur cauchemar, d'être le débouché de l'Allemagne. « Je suis forcé de vous dire », mandera le marquis de Dalmatie peu après son entrée en fonctions, « que dans mon opinion tous les efforts que l'on fera pour persuader à ce sujet le cabinet hollandais seront en pure perte. Cette question de l'Escaut ne tient pas au roi, mais à la nation entière. Les capitalistes d'Amsterdam en sont à dire qu'ils ne fourniront point d'argent au gouvernement s'il cède sur ce point[2]. » L'espoir de derrière la tête du roi Guillaume était qu'en ces conjonctures ses trois grands frères de la Sainte-Alliance ne l'abandonneraient pas. Sa cause était la leur, pensait-il, et la force des choses les contraindrait à en témoigner autrement qu'en paroles. Sans doute, ils lui avaient infligé, depuis deux ans, de terribles déconvenues, et la plus amère de toutes avait été pour lui de voir l'Autriche et la Prusse, le 16 avril 1832, la Russie elle-même, le 4 mai suivant, confirmer solennellement la garantie de l'indépendance belge que leurs représentants avaient donnée en octobre 1831 à la conférence de Londres; mais il comptait que leur solidarité avec la Hollande parlerait enfin plus fort que leurs intérêts prochains et

1. Affaires étrangères, Pays-Bas 1832, 633.
2. Pays-Bas, 633.

qu'elles ne s'accommoderaient pas indéfiniment de cette première victoire du libéralisme en Europe.

Depuis longtemps, les entreprenants du parti carliste entrevoyaient que les nuages formés du côté de la Hollande pourraient crever en tempête sur l'Europe au grand bénéfice de leurs menées et de leurs projets, et s'étaient abouchés avec les entours du roi Guillaume. Dès le 14 juillet 1831, un mois après le départ de Marie-Caroline pour l'Italie, Talleyrand, toujours bien informé, signalait à Sébastiani que MM. Dudon et de Charette quittaient Londres pour La Haye[1]; on y avait vu quelque temps plus tard M. de Bourmont; enfin en janvier 1832, Ouvrard s'y était installé à demeure et y prenait tout de suite une grande importance. En une remarquable page, qui est tout à fait à sa place ici, — car elle servira à mieux comprendre la suite des négociations qui vont s'engager entre la duchesse de Berry et le roi Guillaume et dont Ouvrard allait être l'intermédiaire, — notre chargé d'affaires, le marquis d'Eyragues, esquissait ainsi un peu plus tard le nouvel avatar du fameux financier, *l'homme le plus fin et le plus intrigant de l'Europe;* le morceau est achevé : « Ouvrard jouit ici d'une protection scandaleuse de la part du gouvernement, protection qu'il reconnaît en le trompant de mille manières. Je n'ai pas besoin de dire que M. Ouvrard n'est pas plus carliste que républicain. Mais, comme il ne peut pêcher qu'en eau trouble, il s'efforce de prolonger la résistance du cabinet néerlandais et l'entretient dans les illusions les plus déplorables et les plus chimériques. En relations avec Paris, d'où il reçoit des nouvelles en soixante heures au moyen d'un courrier qu'il tient à la frontière belge avec l'autorisation du gouvernement, c'est lui qui fait la prétendue correspondance du *Journal de La Haye* et qui est la source de tous les bruits, même méchants et absurdes, dont le public hollandais se repaît chaque jour. Son unique but à lui est de gagner de l'argent en jouant sur les fonds publics, et pour arriver à ce résultat tous les moyens lui paraissent bons. Aussi noue-t-il à la fois mille intrigues qui se croisent entre elles, semblent souvent se contrarier, mais qui ont toujours pour but d'embrouiller les affaires, de faire baisser les fonds et de lui procurer des gains considérables. Il a des relations secrètes avec un ou deux ministres du

1. Angleterre, 834.

Conseil et les personnages les plus influents de la cour. Aussi sait-il avant qui que ce soit non seulement les déterminations du prince Guillaume, mais nos démarches et jusqu'à la teneur des notes que nous sommes dans le cas de passer au gouvernement néerlandais. Tous les mouvements de cet homme sont incroyables, ses intrigues sont fabuleuses. Ainsi, en même temps qu'il s'efforce de persuader au gouvernement néerlandais que l'Angleterre n'est pas de bonne foi dans son alliance avec la France, que le ministère de Lord Grey est au moment de tomber, que la France sera bientôt en proie à la guerre civile, que les puissances du nord se rallieront pour soutenir la Hollande, il fait passer mystérieusement à M. de Meltzau (le ministre de Prusse) des preuves positives, dit-il, de notre projet d'envahir les provinces rhénanes. Il n'y a pas jusqu'aux chargés d'affaires d'Angleterre à qui il n'ait voulu persuader que nous garderions la Belgique. Il est vrai qu'en même temps il me fait insinuer qu'il fera signer sur-le-champ au roi Guillaume le traité du 15 novembre si le gouvernement consent à reviser la liquidation du munitionnaire de l'armée d'Espagne. Son manège ne serait que ridicule s'il n'avait pas plus d'influence sur l'esprit du roi Guillaume et de ses conseillers. Malheureusement il n'est pas permis de douter que ces nouvelles, quelque absurdes qu'elles soient, sont avidement acceptées dès qu'elles flattent les illusions qu'on s'est faites et dont on ne veut pas se départir. Sous ce rapport, le mal que cet homme fait ici est immense[1]. »

Aux premiers feux de l'insurrection vendéenne, Ouvrard avait vu débarquer en Hollande quelqu'un de sa connaissance. On lit au post-scriptum de la première lettre du marquis de Dalmatie à Sébastiani, en date du 5 juin 1832 : « Madame du Cayla vient d'arriver ici de Londres. Je ne sais si elle se propose d'y faire quelque séjour. Je vois le général de La Rochejaquelein souvent entrer chez elle[2]. » Ouvrard, Madame du Cayla et M. de La Rochejaquelein allaient former le noyau de ce comité d'action qui, même après la capture de la duchesse à Nantes, ne devait cesser d'intriguer à son profit auprès du roi de Hollande et de correspondre avec elle. Ce comité se renforça bientôt d'un certain nombre de carlistes, « d'émigrés », pour parler comme

1. Pays-Bas, 633.
2. Ibid.

notre représentant, qui faisaient la navette entre la France et la Hollande, de quelques princesses de la famille royale de Nassau, de quelques dames d'honneur de la cour et « de quelques membres fort médiocres du corps diplomatique »[1]. Parmi ces derniers, le comte Ettore Lucchesi Palli, chargé d'affaires du roi de Naples, dont on voit pour la première fois à ce moment apparaître le nom en cette histoire. A peine formé, le comité de La Haye s'agita beaucoup. Ses rapports faciles et fréquents avec la France donnèrent un réel souci au marquis de Dalmatie qui, tant dans sa correspondance officielle avec son ministre que dans sa correspondance privée avec son père, le maréchal Soult, déplora plus d'une fois le défaut de surveillance dont les voyageurs entre les deux pays étaient l'objet : « Je demanderai à V. E. », mandait-il à Sébastiani le 24 juillet, « de prier M. le ministre de l'Intérieur de vouloir bien donner les ordres nécessaires sur les côtes de France et principalement à Dunkerque et à Calais, qui sont les ports ayant le plus de relations avec la Hollande, pour qu'aucun voyageur arrivant de ce pays ne soit admis, s'il n'est porteur d'un passeport ou d'un visa délivré par moi ou par MM. les consuls d'Amsterdam ou de Rotterdam. Cette mesure me semble recommandée par les nombreuses intrigues dont les Pays-Bas sont le foyer, ce qui me fait croire à l'expédition assez fréquente d'agents de troubles auxquels il serait essentiel d'interdire autant que possible l'entrée du royaume[2]. » Le 5 septembre, dans une lettre à son père, il disait : « ... Il y a quatre ou cinq jours qu'est arrivé à La Haye un M. Hutteau d'Origny. C'est le fils d'un ancien maire de Paris, ancien gentilhomme ; la famille est d'opinion carliste fort exaltée. Le jeune homme, élève de Saint-Acheul, était à Saint-Cyr en 1830. Il arrive de la Vendée. Il a vu la duchesse de Berry il y a peu de jours. Il a eu, pour sortir de la Vendée, un sauf-conduit d'un officier général commandant, je ne sais lequel. En s'embarquant à Dunkerque, il a craint d'être arrêté, parce que sa malle renfermait un uniforme vert ; pourtant il a passé. Voilà ce que M. Hutteau a dit à quelqu'un à qui il croyait pouvoir se confier. Il a ajouté que, revenu de la Vendée à Paris, il y avait même vu une lettre signée de la duchesse de Berry.

1. Pays-Bas, 633.
2. Pays-Bas, 633.

Voici qu'hier à six heures du soir il se présente à la Chancellerie pour y faire viser son passeport pour retourner en France. Ce passeport que j'ai vu est parfaitement en règle et délivré le 22 août par la Préfecture de police de Paris. A peine M. Hutteau, que son passeport qualifie de comte, quoiqu'il ne le soit pas, était-il à La Haye que M. de La Rochejacquelein y est venu. Je l'ai moi-même rencontré dans la rue. Je t'ai dit que ce personnage est tantôt à Rotterdam, tantôt dans quelque petite ville des environs où il se tient comme caché, tantôt, et le plus souvent, en courses. La personne avec qui M. Hutteau, qui est un tout jeune homme, s'est épanché à La Haye, a vu en lui un homme des plus exaltés. Ils étaient cinquante gardes du corps ou officiers de la garde, disait-il, « qui avaient juré de se « défaire de la personne du roi. » Tu peux compter sur l'entière exactitude de tout ce que je viens de te dire[1]. » Enfin le 11 septembre, il écrit de nouveau à Sébastiani : « Le comité qui s'est établi en Hollande est très actif. Chaque jour je vois arriver ou partir d'ici des agents qui vont en France ou en viennent. Ils voyagent presque tous sous des noms supposés avec des passeports étrangers, la principale communication se fait par Dunkerque[2]. »

A peine formé, le comité de La Haye était entré en relations avec la duchesse de Berry. Dès la fin de juin 1832, celle-ci avait accrédité près de lui un mandataire, le marquis de Foresta, selon toute apparence, qui s'abouchait avec Ouvrard et auquel l'aventureux homme d'affaires tenait les propos suivants : « Il est indispensable que Madame connaisse un projet dont elle doit être l'âme et qu'elle n'ignorerait plus, si M. de La Rochejacquelein, qui devait l'en instruire, avait pu arriver jusqu'à elle. Dès les premiers jours de janvier 1832, je jugeai à la conduite du roi Guillaume que toute l'énergie des têtes couronnées s'était réfugiée là, et que ce serait du petit royaume que sortiraient tôt ou tard les causes du retour de l'ordre, comme celles du désordre étaient sorties de France en 1830. Dans cette conviction et la tête remplie de projets non encore arrêtés, je vins m'établir à La Haye, où ma présence ne fut pas plutôt connue que le roi me fit appeler pour me consulter sur la séparation de la

1. Arch. de la Marine, BB[4] 534.
2. Pays-Bas, 633.

dette du royaume des Pays-Bas rendue nécessaire par l'insurrection de la Belgique. Cette affaire demanda plusieurs conférences pendant lesquelles je glissai quelques mots de mon projet de restauration en France. Le roi Guillaume me demanda un mémoire détaillé sur cet objet ; ce mémoire, en voici le résumé : Dans les dispositions équivoques des grandes puissances de l'Europe, c'est vers le roi de Hollande seul qu'il faut tourner ses vues, puisque c'est le seul qui ait maintenu, malgré les attaques de ses ennemis et l'abandon de ses amis, le principe de l'ordre et l'intégrité de ses droits. En conséquence, je propose qu'au premier coup de canon tiré en Hollande, toute la famille royale de France vienne à La Haye ; là, que la régence soit donnée solennellement à Son Altesse Royale Madame, duchesse de Berry ; qu'un emprunt de cent millions soit ouvert sur-le-champ au nom de la régente ; enfin qu'un traité signé entre le roi Guillaume et Madame, au nom de son fils, réunisse la Belgique à la France, moins la navigation de l'Escaut, les villes et forteresses d'Anvers et la place de Maëstricht, à la condition que la France reconnaîtra et proclamera les droits de Henri V. Pour arriver à l'exécution de ce plan, voici ce que j'ai obtenu : d'abord le consentement du roi de Hollande à recevoir Madame comme régente et son fils comme roi le jour où les hostilités auront commencé : un palais est désigné d'avance pour la résidence de la famille royale ; la certitude que l'emprunt de cent millions sera couvert dans les vingt-quatre heures par les maisons les plus recommandables de Londres et d'Amsterdam et qu'il pourra être renouvelé au bout de trois mois si c'est nécessaire. Pareille certitude du traité qui cède la Belgique à la France à la condition citée plus haut. Je reste à La Haye ; si Madame veut y envoyer quelqu'un qui ait sa confiance, je suis prêt à entrer dans tous les détails qu'on demandera. Je ne demande qu'une chose à Madame, c'est le secret le plus absolu, excepté toutefois pour le maréchal de Bourmont[1]. »

A en croire ces savoureux propos, le roi de Hollande était déjà tout acquis à une alliance avec la duchesse de Berry. Malgré le prestige d'Ouvrard sur son esprit et sa rancune contre la Révolution de 1830 qui lui avait enlevé la Belgique, il n'allait pas aussi vite en besogne que notre financier, pressé de s'entremettre pour

1. Arch. nat., F⁷ 12175¹.

un fructueux emprunt. Il n'était pas prêt encore, en ce mois de juillet 1832, à signer un traité en forme. La meilleure preuve en est dans la réponse de son fils, le prince d'Orange, à la lettre que la duchesse de Berry, pour ouvrir la conversation et avant même de connaître le détail des projets d'Ouvrard, avait fait remettre au prince : « Madame », disait-il, « la lettre que Votre Altesse Royale m'a adressée et qui est datée de France le 24 juin m'est très bien parvenue le 14 juillet, et je m'empresse d'y répondre en lui témoignant combien j'admire son courage, mais aussi combien il est à déplorer qu'elle se soit risquée dans une entreprise aussi dangereuse en se fiant peut-être trop à l'élan de son noble cœur. Votre Altesse Royale pense que les démonstrations des puissances amies et voisines, que surtout notre entrée en Belgique produirait une puissante diversion qui forcerait le gouvernement actuel en France à diviser ses troupes dont le nombre ôte à vos partisans le moyen d'agir, quoiqu'ils soient également bien disposés et que Votre Altesse Royale assure qu'ils ont plus de ressources qu'on ne pense. L'honneur et l'intérêt réel de la partie du royaume des Pays-Bas, dont la fidélité à son roi est d'un si bel exemple, peuvent commander sous peu la reprise des hostilités avec la Belgique, et ce moment peut même être accéléré de beaucoup par un concert établi entre vos partisans, Madame, et les autres puissances voisines de la France : des démonstrations hostiles de la part de l'Espagne et de la Sardaigne qui vous offriraient le moyen d'agir seraient *à eux seul* (sic) une raison pour profiter instantanément de l'occurrence. Il serait donc d'une grande utilité, aussi bien pour sa cause que pour celle que je défends, que Votre Altesse Royale puisse parvenir à engager ces deux puissances voisines de la France à l'inquiéter sur ses frontières par quelques démonstrations hostiles[1]. »

C'était un bon billet, et la note jointe à la lettre : « On donne l'assurance sur l'honneur que le roi est instruit de la réponse du prince et qu'il l'approuve de tout point », en soulignait encore le faible poids. Ainsi que l'écrivait, le premier, le mandataire de la duchesse, en les lui transmettant, recopiées l'une et l'autre « pour plus de sûreté », à l'encre sympathique, et après un entretien avec le prince, « il semblait qu'on voulût se faire plutôt un auxiliaire de la Vendée qu'être le sien »; et l'obliga-

1. Arch. nat., F^7 12175[1].

tion qu'on faisait à la princesse de décider d'abord la Sardaigne et l'Espagne à marcher, avant de se mettre soi-même en mouvement, et que l'on marquait d'un trait assez gros, manquait un peu de grâce : Madame, partez la première... Ce n'est pas, il s'en faut, cet abandon de la Belgique par la Hollande à la France de Henri V qu'Ouvrard, quelques jours plus tôt, annonçait à l'envoyé de la duchesse. La vérité est qu'à cette heure encore le roi Guillaume n'avait pas quitté toute espérance de brouiller les cartes à la conférence de Londres[1], et ainsi d'amener les puissances du nord à l'intervention efficace sur laquelle, en dépit de sa longue désillusion, il n'avait pas fini de compter pour reprendre cette Belgique, qu'il n'aurait voulu céder à personne et dont la perte, réduisant la Hollande au rang d'un tout petit État, avait meurtri à jamais son cœur.

La duchesse fut incontestablement refroidie par l'accueil fait à ses ouvertures. Cette contrariété s'ajouta à celle qu'elle éprouvait du fait du parti légitimiste encore plus divisé depuis la défaite. On sait que le comité carliste de Paris, composé de MM. de Chateaubriand, Fitz-James, Hyde de Neuville, le marquis de La Tour-Maubourg, le banquier Jauge, etc., qui ne combattit pas toujours et parut même encourager à de certaines heures ses projets de descente en France, lui avait, aux premiers jours de son arrivée en Vendée, dépêché Berryer pour la décider à repartir. Si Chateaubriand, se drapant plus que jamais pour la postérité et soucieux surtout de sa propre attitude, laissait tomber sur l'héroïne de nobles paroles, les autres, plus prosaïques, ne lui ménageaient pas les leçons. Tout le dossier des pièces saisies à Nantes en est rempli et, chose curieuse, on y voit que les considérations par lesquelles Chateaubriand terminera si magnifiquement les *Mémoires d'outre-tombe* sur l'avenir prochain de la démocratie ont déjà fait école dans le parti. L'avènement de la République est imminent ; c'est de lui qu'il faut attendre le relèvement de la monarchie ; Henri V ne pourra venir qu'après la République, voilà le thème que l'on développe à la princesse. En réalité, le parti était plus que jamais coupé en deux ; les temporisateurs, dont la politique était soutenue par la *Gazette de France*, se tournant plutôt du côté de Charles X, attendant du cours naturel des choses la chute

1. Cf. *Mémoires de Talleyrand*, t. V, p. 5.

prochaine de Louis-Philippe, décidés à ne rien brusquer ; les ardents, se rangeant du côté de la duchesse, lui demandant avec insistance de fonder un journal à elle, mais chaque jour moins nombreux à vouloir courir les risques de nouveaux combats. Berryer lui-même, dans l'automne de 1831, n'avait pas été des moins empressés à appeler la duchesse. Mais dans son dévouement il ne s'oubliait qu'à demi, et d'humeur mobile, voire versatile, il regardait maintenant du côté de la Chambre où son admirable éloquence commençait à remporter des succès. Comme Chateaubriand était un homme de lettres et un poète, Berryer, parlementaire et orateur, inclinait à considérer ces succès comme une revanche suffisante pour la légitimité. Au dire de quelques-uns, qui peut-être ne se trompaient pas, il avait eu « la naïve présomption » d'assurer qu'on ne le relâcherait point de la prison de Nantes, où il avait été enfermé à la suite de son voyage dans l'ouest, « tant que la duchesse serait en France[1] ». Son audience dans le parti était déjà grande.

Ces dissidences encourageaient les entours de Charles X à contester plus vivement que par le passé les droits et les titres de Marie-Caroline à la régence, et Ouvrard qui, pour se précautionner des deux côtés, avait communiqué à Charles X son mémoire au roi Guillaume, ne l'avait pas caché à l'envoyé de la duchesse. « Je dois dire avec franchise à Votre Altesse Royale », écrit ce dernier en faisant part de sa conversation avec Ouvrard, « qu'autant j'ai trouvé d'habileté et de lucidité dans le plan de M. O., autant j'ai été peiné des difficultés élevées à Holyrood sur le point capital et la condition *sine qua non* du plan qui est la régence solennellement reconnue à Madame. Il semble qu'on conserve toujours quelque pensée secrète de ressaisir sinon le pouvoir, du moins une influence fort grande dans les affaires. C'est ainsi qu'en réponse au passage du mémoire de M. O., qui affirme qu'un emprunt de cent millions, fait au nom de Madame Régente, sera couvert dans les vingt-quatre heures, tant à Londres qu'à Amsterdam, on lui a dit : mais pourquoi cette condition de régence, puisque nous trouvons vingt-cinq millions sans cela? J'avoue qu'il m'est pénible de donner à Madame des détails qui peuvent l'affliger; mais il s'agit de la servir et toute considération doit s'effacer[2]. » Le vieux roi s'abandonnait donc

1. Arch. nat., F^7 12175[1].
2. Arch. nat., F^7 12175[1].

avec plus de condescendance encore aux suggestions de M. de Blacas, qui était près de lui le truchement des adversaires de Marie-Caroline et que les fidèles de la duchesse détestaient au point de le désigner dans leur correspondance secrète sous le nom expressif de *Basso*. Le désaccord profond entre la politique du beau-père et celle de la bru perce sous les termes affectueux dans la lettre qu'à la veille de partir pour l'Autriche, le 28 août 1832, Charles X adressa à *sa chère enfant* : « J'ai besoin », lui dit-il, « de vous exprimer la profonde inquiétude que j'éprouve de votre courageuse mais inutile persévérance dans une entreprise manquée dans le principe, et qui ne peut plus être qu'aussi dangereuse pour vous qu'elle est funeste pour la cause que nous servons. Je puis vous assurer que la prolongation de votre séjour en France devient de moment en moment plus funeste à nos grands intérêts, et vous n'avez maintenant d'autre parti à prendre que de vous réunir à moi et à votre famille. Votre frère et votre sœur me chargent de vous dire qu'ils partagent entièrement mes sentiments et mes opinions. Vos enfants se portent à merveille, ils grandissent un peu : ils se fortifient et j'ajoute avec vérité qu'ils nous donnent tous motifs de satisfaction. Quant à moi, ma chère enfant, en vous parlant aussi franchement et d'une manière aussi positive, je ne fais que remplir un devoir qui m'est dicté par ma conscience. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. Nous partons le mois prochain pour l'Autriche : c'est là que nous vous attendrons avec impatience[1]. »

Au moment où cette lettre était écrite, la duchesse reprenait contact avec la Hollande. Quelles que pussent être les difficultés de ce côté, et celles plus grandes encore que, vaincue et cachée, elle éprouvait devant la propagande sourde de défection menée par les *pancaliers*[2] à maintenir autour d'elle la fidélité de ses meilleurs amis, elle redoutait plus que tout la fin de son expédition et la réunion avec sa famille. C'eût été à bref délai le terme de sa carrière politique. L'espoir, d'ailleurs, qu'Ouvrard avait fait luire à ses yeux de la possibilité d'une cession de la Belgique à la France par l'alliance hollandaise parlait plus haut que ses contrariétés. Elle voyait dans ce don de joyeux avènement fait à la France par la mère de Henri V comme une victoire

1. Arch. nat., F⁷ 12175¹.

2. Ainsi désignés de leur ressemblance avec une variété de choux qui n'ont pas de cœur.

sur ses adversaires du carlisme, à la lettre la création contre eux et à son profit d'un parti royaliste national. Elle ne songeait pas, l'imprudente, aveuglée par la folle espérance, — et l'homme d'argent, auquel il suffisait de toucher ses commissions d'emprunt, se gardait bien d'appeler l'attention sur ce côté inévitable de ses chimériques combinaisons, — elle ne songeait pas, que non seulement l'Angleterre, mais encore les puissances du nord, sur qui le roi Guillaume avait longtemps compté pour châtier les Belges révoltés, ne consentiraient jamais à leur annexion à la France, même sous le sceptre de Henri V, préférant encore une Belgique indépendante à une Belgique française.

Cependant, la duchesse de Berry n'allait pas, semble-t-il, apporter en ces pourparlers avec le comité de La Haye, ou par son entremise, toute la confiante ardeur que celui-ci aurait voulue. M. Dudon, son nouveau mandataire en Hollande, ne marchait pas au gré des désirs du comité : « M. Du[don] est ici depuis cinq ou six jours », écrivait le 12 septembre, sous le nom de guerre de *Godefroy*, M. de La Rochejacquelein, « il s'est conduit de la manière la plus sotte et ferait tout manquer si cela était possible; plus tôt il partira d'ici, mieux cela vaudra. Il a voulu prendre la place de ceux qui s'occupent de ces affaires depuis huit mois, et il est éconduit. Si d'ici à peu on ne tire pas des coups de canon, je regarde toutes choses comme ajournées; mais si, comme je l'espère, la guerre commence incessamment, on ira de l'avant, on fera tout sous condition que Madame approuvera. C'est un grand malheur qu'elle ne soit pas ici depuis six mois. Ce retard compromet tout, mais on peut encore réparer; cela dépend des coups de fusil et va être décidé sous bien peu de jours[1]. » Et, quelques jours plus tard, le 23 septembre, dans une lettre adressée à la duchesse et écrite en italien, M. de Lucchesi-Palli confirmait ainsi la chose : « Madame la Régente (nous traduisons en français), j'ai reçu votre auguste lettre du 30 juillet, qui m'a été remise, il est vrai, avec beaucoup de retard, par une personne envoyée ici par Votre Altesse Royale. Malheureusement, la mission de cette dernière personne n'a été d'aucune utilité, comme elle-même l'aura rapporté à Votre Altesse, et comme, j'en suis sûr, la comtesse du C[ayla] vous l'aura écrit dernièrement. Pendant ce temps, les affaires

1. Arch. nat., BB³ 964 (dossier de la Justice).

marchent, les événements se précipitent, et tout retard pourrait être préjudiciable aux intérêts de Votre Altesse Royale et de votre auguste fils. Si j'osais vous donner un conseil, je prierais Votre Altesse Royale d'inviter de quelque manière l'inventeur du projet à agir sans tarder où les circonstances l'exigeraient, sous réserve de l'approbation de Votre Altesse Royale, ce qui ne lèserait en aucune façon Votre Altesse et ne ferait subir aucun retard à vos intérêts. L'idée d'un tel projet est si grande, les avantages en apparaissent si certains qu'à mon avis il vaut la peine qu'on essaye de l'exécuter. Là où il ne conviendra pas, Votre Altesse Royale pourra ne pas l'approuver sans que cela porte préjudice à vos intérêts. J'ai eu l'honneur de faire il y a quelque temps ma cour à l'auguste fille de Votre Altesse Royale qui passa par ici avec Madame la dauphine[1]. Je n'ai pas manqué de donner des nouvelles de Votre Altesse à votre auguste famille. Je puis vous transmettre les plus consolants détails sur les membres de cette dernière. Je baise votre auguste main avec les sentiments les plus vifs de fidélité, d'obéissance et de dévouement, et je me vante d'être, de Votre Altesse Royale, très fidèle, très obéissant et très humble serviteur : Hector Lucchesi[2]. »

Les événements, en effet, selon l'expression du comte Lucchesi, se précipitaient en Hollande. Le roi Guillaume était décidément abandonné par les trois souverains du nord ; dès le commencement d'août, le Cabinet de Berlin lui avait fait savoir qu'il n'avait qu'à se soumettre en tous points aux décisions de la con-

1. On lit en effet dans une lettre du marquis de Dalmatie à Sebastiani, en date du 19 septembre : « Madame la duchesse d'Angoulême, accompagnée de Mlle de Berry, a passé plusieurs jours à Rotterdam et est repartie hier matin remontant le Rhin. Elle est venue avant-hier à La Haye ; mais elle ne paraît pas avoir vu le roi. Sa Majesté lui avait envoyé un chambellan pour la complimenter et l'assurer de ce que les circonstances actuelles ne lui permettaient point de la recevoir. Un seul membre du corps diplomatique a été voir Mme la duchesse d'Angoulême à Rotterdam, c'est M. le comte de Lucchesi, chargé d'affaires de Naples. On m'assure qu'il y était en uniforme. Je n'en ai cependant point encore la certitude » (Pays-Bas, 633).

2. Arch. nat., BB^30 964. Est-il besoin de faire remarquer longuement l'importance capitale de cette lettre qui, jusqu'à l'heure, avait échappé à l'histoire? Par son ton cérémonieux, son caractère exclusivement politique, par toute son allure générale, elle montre d'une part ce que pouvaient être encore à ce moment les rapports des deux correspondants, et, d'autre part, par l'implacable précision de ses dates, elle ruine l'hypothèse d'un voyage de la duchesse à La Haye ou du comte Lucchesi à Nantes à la fin d'août 1832. Mais nous aurions mauvais goût d'insister.

férence de Londres[1], et cette démarche même était le prélude du protocole du 1er octobre 1832, où la conférence déclarait « qu'il était devenu nécessaire d'employer des mesures coercitives contre la Hollande, pour l'obliger à exécuter les conditions du traité signé entre les cinq puissances et la Belgique »[2]. La Hollande n'avait donc plus à compter que sur ses propres forces et une action contre elle était imminente. La veille même du jour où le comte Lucchesi pressait, au nom du comité de La Haye, la duchesse de Berry de traiter par Ouvrard avec le roi Guillaume, Sébastiani écrivait à notre ministre, le marquis de Dalmatie : « Le refus opposé par le cabinet de La Haye aux propositions qui lui ont été présentées à titre d'ultimatum a placé la France et l'Angleterre dans la nécessité de recourir aux mesures coercitives. Les escadres combinées vont bloquer les ports de la Hollande. Une armée de vingt-cinq mille hommes se réunit sur les frontières de Belgique sous les ordres du maréchal Gérard... Cette dépêche vous sera remise par M. le marquis d'Eyragues, que le roi vient de nommer secrétaire de votre légation. Après l'avoir présenté à M. de Verstock, en qualité de chargé d'affaires, vous pourrez partir immédiatement pour Paris[3]. » C'était donc à bref délai, et le renoncement définitif à la Belgique, et la libre navigation de l'Escaut imposée, et l'abandon de cet Anvers que l'on occupait encore et que l'on considérait comme le gage pour parvenir à des conditions meilleures de séparation entre la Hollande et la Belgique. Il est facile de comprendre que dans ces conditions le roi Guillaume, faisant flèche de tout bois, ne pouvait mieux demander qu'une diversion carliste en France pour retarder l'exécution prochaine dont il se sentait menacé, la payant au besoin d'une promesse de cession à la mère de Henri V de cette Belgique qui lui échappait.

Ouvrard, à l'affût des nouvelles, tout à son jeu de bourse, à ses courtages, s'agitait plus que jamais autour de lui : « Ses intrigues sont toujours des plus actives, mandait le marquis de Dalmatie, quelques jours avant sont départ de La Haye. J'ai su que le consul d'Angleterre, à Rotterdam, y servait d'intermédiaire. Je m'en suis plaint à M. Bligh qui a dû l'admonester. » Ses mouvements, autour du gouvernement hollandais, allaient

1. Pays-Bas, 633.
2. Cf. *Mémoires de Talleyrand*, t. V, p. 5 et 19.
3. Pays-Bas, 633.

bientôt devenir si intolérables aux diplomates accrédités à La Haye que les ministres de Prusse et d'Autriche étaient les premiers à vouloir s'en plaindre à M. de Verstock. Le comité de La Haye le suivait, lui, aveuglément, s'impatientant des retards de la duchesse, multipliant près d'elle les appels, surtout après cette matinée du 14 octobre 1832, où les ministres de Prusse, de Russie et d'Autriche étaient venus déclarer solennellement à M. de Verstock que, « si le gouvernement des Pays-Bas persistait dans son refus, leurs cours l'abandonneraient à toutes les fâcheuses conséquences qui pourraient en résulter pour lui »[1]. Envoyez-nous quelqu'un avec des pouvoirs suffisants, ou mieux encore hâtez-vous de venir vous-même, lui disait-il presque désespérément. « Point de nouvelles de Madame, malgré toutes les lettres écrites », écrivait Mme du Cayla le 20 octobre, « c'est un vrai désespoir. La position du roi de Hollande ne permet plus la continuation de l'incertitude ; il faut qu'il sache sur quelle coopération il peut compter. Sur l'assurance qui lui était donnée que Madame enverrait une autre personne ou écrirait, S. M. est toute à Madame. Je la conjure en grâce de ne point rester muette. Que Madame soit donc la force et l'âme de tout. D'un jour sur l'autre, MM. de La Ro[chejacquelein], de Lu[cchesi] et moi nous avons assuré que des nouvelles de Madame arriveraient ; mais jusqu'ici, néant. Avant-hier sont arrivées ici des nouvelles du roi de Sardaigne. Instruit de tout, il prend un haut intérêt à ce qui se passe ici et charge son représentant ici de le témoigner. J'ignore ce que M. Du[don] aura mandé à Madame ; mais, en partant, il a dit qu'il ferait tous ses efforts près de Son Altesse Royale pour la convaincre de ne pas perdre de temps et toujours rien n'arrive. M. Capelle, arrivé ici, a eu plusieurs conférences ; il désire que Madame soit persuadée de son dévouement. Il agit, comme Son Altesse peut le désirer, avec l'esprit le plus conciliant ; mais que si Madame persistait à vouloir rester muette, je pense que, pour ne pas perdre une telle chance, il donnerait sa sanction à quelque proposition ou à quelque acte que j'ignore, mais qu'une sorte d'instinct me fait pressentir d'avance. Je dois ajouter à Madame, lui disant toujours la vérité, qu'il m'a ajouté que la cour du roi Charles X est blessée de ne plus avoir de nouvelles directes de Madame, surtout depuis sa

1. D'Eyragues au ministre, 14 octobre 1832.

dernière lettre. De mon côté, j'ai été narrateur fidèle en exprimant à M. Capelle combien tous les royalistes de France regardaient Madame comme régente, et qu'il faudrait faire la guerre contre eux si telle n'eût pas été la pensée du roi. C'est de cette base que l'on veut partir ici, que Madame ne la détruise donc pas. Tout ici est préparé et s'attend à la guerre. Les lettres de Paris donnent l'inquiétude que de nouvelles hostilités personnelles à Madame ne soient renouvelées. Sa présence ici serait bien utile et déciderait bien des choses. Si Madame en juge autrement, alors qu'elle y supplée promptement. Enfin qu'elle soit l'âme de tout et partout. Si Madame a des préventions, ce qui serait bien fatal, et qu'elle veuille rester étrangère à ce qu'elle peut obtenir d'ici, je la prie de me le dire pour ne plus continuer à m'y consacrer tout entière. Je lui demande aussi ses ordres pour mon frère; il est en Italie et ne perdra pas un jour pour revenir sur un seul mot; M. de La Ro[chejacquelein] doit écrire aujourd'hui à Madame. On peut dire qu'il se multiplie pour la servir. Je supplie Madame de songer à tout ce que je viens de lui dire et qu'elle daigne songer que je n'ai pas l'esprit abusé. Pénétrée d'admiration et de dévouement pour elle, il me semble que j'en reçois des yeux pour la servir et un cœur pour l'aimer[1]. »

Cette lettre où l'on remarquera la connaissance qu'avait déjà à ce moment le comité de La Haye, par ses correspondants de Paris, au premier rang desquels était le banquier Jauge, des opérations policières qui, dans le cabinet de M. Thiers, le nouveau ministre de l'Intérieur, se préparaient contre la duchesse, arriva à celle-ci quelques jours seulement avant sa capture. Elle lui fit peut-être plus d'impression encore par ce qu'elle insinuait que par ce qu'elle disait. En parlant, comme on a vu, de la présence du baron Capelle à La Haye, de ses démarches, de ses sentiments, la comtesse du Cayla laissait entendre qu'à défaut de la duchesse, d'autres, dans l'entourage de Charles X, songeaient déjà à bénéficier, au profit de leur propre politique, des bonnes dispositions du roi de Hollande. C'était toucher le point le plus sensible. Aussi, la duchesse se décida-t-elle à envoyer à La Haye l'homme qui, depuis les débuts, avait été le plus sérieux, le plus discret, le plus avisé de ses conseillers, le maréchal de Bourmont.

1. Arch. nat., BB^{30} 964.

Celui-ci, depuis quelque temps découragé, se cachait à ce moment à Nantes, où Deutz allait avoir une entrevue avec lui l'avant-veille de l'arrestation de la duchesse[1]. Il avait récemment écrit à la princesse une longue lettre, véritable mémoire où il lui marquait que sa cause, perdue pour l'instant en Vendée, ne pourrait être rétablie que par cette alliance avec le roi de Hollande qu'on lui proposait de La Haye, et que le plus sûr moyen d'obtenir à des conditions avantageuses cet indispensable concours était d'aller elle-même le chercher..., « De l'or et des armes », disait-il, « voilà ce que Madame doit s'efforcer d'acquérir pour reconquérir sur l'usurpateur le trône de son fils. C'est pour obtenir des auxiliaires si précieux qui lui sont offerts en Hollande que j'ai conseillé à Madame de s'y rendre. Mais ne vaudrait-il pas mieux demeurer en France et y attendre l'effet de ces promesses? Non, parce que l'on ne peut traiter par ambassadeur; ce sont les dépêches mêmes qu'elle m'a communiquées, qui font de sa présence à La Haye une condition indispensable à la conclusion des négociations ouvertes. D'ailleurs, il est temps de mettre un terme à cette position étrange et si précaire que Madame sait pourtant supporter avec une fermeté si remarquable. Madame a fait assez pour conquérir l'admiration de l'Europe et l'amour des serviteurs de son fils; il est temps de pourvoir à sa sûreté personnelle. Si Madame était prise, ce serait d'un coup la ruine de toutes nos espérances. Je me hâte d'écarter la prévision d'un si funeste événement, et pourtant il est possible : l'activité des poursuites redouble, le cercle semble se rétrécir. Les royalistes (je parle de l'immense majorité) ont la conviction de leur impuissance dans ce moment et verront donc sans regret Madame s'éloigner, s'ils savent qu'elle emporte l'espoir d'augmenter ses ressources et de pouvoir bientôt leur fournir les moyens de prendre une revanche. Que Madame se hâte donc d'effectuer un voyage qui lui promet des résultats si féconds pour sa cause! D'un trait de plume, elle peut réunir à la France une province dont nous a frustrés la politique antinationale du juste milieu, et un pareil événement ne suffirait-il pas en France à entraîner tous les esprits vers Henri V? Madame se procurera

1. « Ce Deutz m'apprit qu'il venait réellement de voir le comte Bourmont, qu'il l'avait trouvé dans un état de décrépitude bien au-dessus de son âge et qu'il avait cru remarquer que son moral était sensiblement affecté » (Arch. nat., F⁷ 12171. Relation du commissaire de police Joly).

des millions pour subvenir aux besoins si pressants de ses amis et pour acheter des armes et des munitions ; elle trouvera près d'*Eugène* (le roi de Sardaigne), en cas de guerre, des vaisseaux et des troupes à sa disposition, et si un tel secours lui manquait, elle serait assez riche pour équiper à ses frais des troupes et une petite flotte, tandis qu'aujourd'hui elle n'a que des larmes ou des vœux stériles pour conjurer des infortunes que sa noble pauvreté lui interdit de soulager. Tout est grand, tout est noble, tout est rassurant dans ce projet. Madame n'est point réduite au rôle de chef de bande ou d'aventurier. A la tête d'une flotte et d'une petite armée de débarquement, elle viendrait se présenter sur les côtes de Bretagne et donner le signal de la délivrance, ou bien pénétrerait dans le midi suivie de trente mille hommes portant les couleurs de Henri V. Je connais le pays depuis mon enfance ; j'ai fait les anciennes guerres et peu de personnes connaissent mieux le fond du caractère de nos paysans. J'ai recueilli, depuis quelque temps, des renseignements nouveaux, et j'ose affirmer ici qu'on n'obtiendra jamais de ce pays un soulèvement général sans un débarquement d'armes et même de troupes. Il faut trente ou quarante mille fusils sur chacune des rives de la Loire, si l'on n'amène point de troupes pour prendre les arsenaux de Rennes et de Nantes. J'adjure *Bernardin* (la duchesse de Berry) de croire à ma vieille expérience et de ne pas hésiter plus longtemps à adopter la seule chance qui lui reste de mettre ses affaires dans un état florissant. Les souverains auront besoin de traiter avec quelqu'un lorsqu'ils commenceront leurs mouvements offensifs et s'adresseront à *Basso* (le duc de Blacas). Fiez-vous à lui de traverser vos desseins et vos espérances. Quant à *Olivier* (Bourmont lui-même), il est dévoué, son sacrifice est fait, il est prêt à l'accomplir jusqu'au bout. Il restera en France si Madame l'ordonne, mais il ne consentirait jamais à contresigner l'ordre d'un soulèvement dans des circonstances semblables à celle où nous sommes. Une guerre de buissons ne convient ni à son rang, ni à son âge et serait trop fatale à la cause. Il avait pensé qu'il serait plus utile à Madame en dirigeant l'embarquement des armes, des munitions ou de l'argent, en dirigeant les préparatifs de l'expédition et en se plaçant à la tête pour revenir en Bretagne. Si Madame désire que ce soit un autre qui soit chargé d'une mission aussi importante, *Olivier* se conformera à sa volonté, mais il sera obligé, dans tous les cas, de quitter les

départements en état de siège où il ne peut voir personne sans exposer aux plus grands dangers les personnes qu'il appelle près de lui[1]. »

N'ayant pu convaincre la duchesse de quitter Nantes, Bourmont, en son lieu et place, et muni de ses pouvoirs, allait se rendre à La Haye lorsque la catastrophe du 8 novembre arriva. Mandat et instructions ainsi donnés *in extremis* avaient été rédigés par Achille Guibourg. Le premier est conçu en ces termes : « Nous avons nommé le maréchal de Bourmont notre envoyé extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Sa Majesté le roi des Pays-Bas, l'autorisant à traiter avec le gouvernement de la susdite Majesté, à conclure et signer en notre nom tout traité qu'il jugera utile aux intérêts de la France et de notre bien-aimé fils, le roi Henry, cinquième du nom, à la charge dudit comte de Bourmont de se conformer aux instructions que nous lui avons données et que nous pourrons lui donner, promettant, en ce cas, d'avoir pour agréable et de ratifier ce qu'il aura conclu en vertu des présentes. Et dans le cas où, d'après des événements impossibles à prévoir, ledit comte jugerait utile aux intérêts de la France et de Henri V de se mettre en relations avec le gouvernement des autres puissances, nous déclarons, par ces présentes, l'accréditer auprès des divers souverains de l'Europe, comme notre envoyé extraordinaire et plénipotentiaire, et lui conférer à leur égard tous les pouvoirs relatifs aux conditions qui s'y trouvent également exprimées. » Les instructions portaient : « Il est question d'un traité à conclure entre le roi de Hollande et Henri V. Ce traité aurait pour but de rétablir la légitimité en France en dotant ce royaume de la Belgique, moins le Luxembourg et pays adjacents qui resteraient au roi de Hollande, et en ouvrant un emprunt dont les fonds seraient fournis ou cautionnés par le roi de Hollande. Ce projet de restauration pourrait avoir pour base ces deux moyens réunis, ou l'un ou l'autre seulement. Il pourrait encore se réduire à un emprunt consenti par la Hollande en faveur de Henri V et à des secours de troupes fournis par le Cabinet de La Haye pour faire triompher en France le principe de la légitimité. La variété des combinaisons qui peuvent être arrêtées dans l'intérêt des deux royaumes, entre le gouvernement hollandais et le maréchal, comte de Bourmont, ne permet pas de

1. Arch. nat., F⁷ 12175.

tracer à ce dernier des règles de conduite précises et détaillées, auxquelles son habileté suppléera dans tous les cas. On ne peut lui donner qu'une instruction générale basée sur la volonté de Madame de conserver intacts l'honneur et les intérêts légitimes de la France, et de ne transiger avec aucun principe destructeur du bonheur et du repos des nations. Dans le cas où les démêlés entre la Hollande et la Belgique deviendraient le signal d'une guerre générale, il pourrait être nécessaire, ou du moins avantageux, d'entrer en négociations avec les puissances belligérantes pour faire prédominer dans leur Conseil l'honneur des rois de France et les justes intérêts des peuples, sans le respect desquels il ne pourrait y avoir de paix durable. Dans tous les cas, Madame se réserve d'approuver et de ratifier ce qui aura été conclu entre son envoyé et les gouvernements des autres puissances[1]. » Lorsque le maréchal de Bourmont put, au début de janvier 1833, accomplir la mission dont la duchesse l'avait chargé et entretenir enfin le roi Guillaume[2], la citadelle d'Anvers venait d'être prise par les troupes françaises, Ouvrard était à la veille de lever le pied et Marie-Caroline de déclarer sa grossesse...

Étienne DEJEAN.

(Sera continué.)

1. Arch. nat., BB^{30} 964.

2. Dépêche d'Eyragues au duc de Broglie, du 9 janvier 1833 : « M. de Bourmont est ici depuis quatre ou cinq jours incognito. Il a vu le roi secrètement. »

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES RÉVOLUTIONS D'ANGLETERRE EN 1553 ET 1554

RACONTÉES

PAR UN FOURRIER DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT.

Le très intéressant mémoire de M. Alfred Morel-Fatio sur *Une histoire inédite de Charles-Quint par un fourrier de sa cour*[1] nous a fait connaître une œuvre pour ainsi dire ignorée. Nous savons maintenant qu'elle a été écrite par Hugues Cousin le Vieux, fourrier de la maison de l'empereur depuis 1548, qu'elle est divisée en vingt-quatre livres allant jusqu'à l'abdication de Charles-Quint en 1556 et qu'elle est assez peu originale, puisqu'elle a été empruntée en grande partie à la traduction française du *De statu reipublicae et religionis* du protestant Jean Sleidan[2].

M. Morel-Fatio a bien voulu attirer mon attention sur plusieurs endroits où Cousin, parlant des affaires d'Angleterre, donne des renseignements qui ne sont pas dans Sleidan. Je n'ai pas su identifier une Histoire d'Angleterre à laquelle Cousin renvoie deux fois en marge de son manuscrit et dont il possédait, dit-il, le texte imprimé. D'autre part, j'ai retrouvé à la Bibliothèque nationale deux plaquettes copiées par Cousin[3], qui, d'ailleurs, n'indique pas (et il indique rarement) la source où il a puisé. Elles se rapportent au règne d'Édouard VI, pour lequel il est désormais acquis que Cousin ne nous apprendra rien de nouveau. Il en est autrement, je crois, pour les deux années qui se sont écoulées entre la mort du jeune roi et la réconciliation de l'Église et du peuple d'Angleterre

1. Extrait des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XXXIX, 1911.

2. Cette traduction, par le pasteur Robert Le Prevost, a paru sous le titre : *Histoire de l'estat de la religion et republique sous l'empereur Charles-Quint en 1557* ; il en a été publié en même temps deux éditions, l'une foliotée, l'autre paginée.

3. Voir le mémoire cité, p. 35, note 1.

avec le Saint-Siège à la fin de 1554. Sans doute, ici encore, Sleidan (livre xxv) aide Cousin à raconter le coup d'État qui donna la couronne à Jeanne Grey, l'offensive victorieuse de Marie Tudor, son mariage avec Philippe d'Espagne et le soulèvement de Thomas Wyatt; mais Cousin y ajoute des faits dont l'origine ne peut être déterminée avec autant de précision.

Cette origine m'apparaît double : Cousin a utilisé des relations orales et des textes imprimés. Vivant à la cour de l'empereur, il était en situation d'être assez bien informé sur ce qui se passait en Angleterre au temps où l'ambassadeur de Charles-Quint, Simon Renard, était le principal conseiller de la reine Marie. Sans doute, il était en somme un trop mince personnage pour avoir des rapports directs avec l'ambassadeur ou avec ses collègues, mais il a certainement recueilli dans leur entourage la substance de plusieurs de ses récits. Qu'il ait puisé en outre à des sources écrites ou imprimées, le fait ne me semble pas douteux. La liste des « gros seigneurs d'Espagne » qui accompagnaient Philippe dans son voyage en Angleterre vient probablement d'un papier officiel. Cousin mentionne et résume plusieurs proclamations, celles par exemple qui annoncèrent au peuple anglais l'avènement d'abord de Jeanne Grey, puis de Marie Tudor, celle qui déclara traîtres Wyatt et ses principaux partisans (1554), ensuite les derniers « rebelles » qui avaient réussi à fuir sur le continent (1556); or, ces publications n'étaient pas seulement faites par des hérauts, au son des trompettes, elles étaient encore imprimées, affichées et, à ce qu'il semble, largement répandues. Quand on compare ces proclamations au texte de Cousin, on se persuade qu'il les avait sous les yeux en écrivant. De même a dû se trouver entre ses mains la plaquette contenant la harangue prononcée par le duc de Northumberland sur l'échafaud avant d'être décapité ; elle fut imprimée par ordre du gouvernement anglais, qui avait le plus grand intérêt à faire savoir au monde que le principal chef du parti protestant hostile à la reine avait *in articulo mortis* fait profession de foi catholique.

Ces renseignements, ces documents, Cousin les a fondus dans sa narration avec assez d'habileté pour lui imprimer un caractère personnel. Cependant, il faut le lire avec précaution, car il n'est pas toujours exact. Sa chronologie, même quand elle est précise, est parfois défectueuse, ou bien il se trompe; par exemple, quand il raconte l'insurrection de Wyatt, il en date mal les principaux épisodes; du moins, les chroniqueurs qui écrivaient à Londres même au moment où les événements s'accomplissaient les placent-ils à d'autres jours que les siens. Il estropie les noms propres, ce dont je ne songe pas

à lui faire un reproche, et commet parfois des erreurs sur les personnes. Ainsi, parmi les partisans de Northumberland qui furent arrêtés avec lui, Cousin place « l'évesque de Londres *d'à présent* qui avoit souvent presché la roynne Marie estre bastarde » : ignorait-il donc que, le 5 août 1553, l'ancien évêque catholique de Londres, Bonner, avait été réintégré sur son siège et que l'évêque intrus, le protestant Ridley, avait précédé de cinq jours à la tour de Londres les prisonniers faits avec Northumberland? D'autre part, on sait que le duc de Suffolk, père de Jeanne Grey, ayant pris les armes contre la reine Marie en même temps que Wyatt, fut arrêté non loin de Coventry avec son plus jeune frère Jean : Cousin fait de ce dernier un frère de Wyatt, qui était alors le seul fils survivant de Wyatt le poète. Il confond Cantorbéry et Cambridge, du moins il désigne ces deux villes par le même nom : *Canturbie*. Il parle de « la duché de Norfolk » et place le comté de ce nom « du cousté de Cornewaille, sur la fin de l'isle d'Engleterre ». Le fait même de parler du « duché » de Norfolk et du « duc propre du païs » trahit son ignorance des choses anglaises, comme aussi le fait d'appeler le lord chief-justice le « grand juge des nobles » et d'inventer un « chancelier d'augmentation, official et juge par-dessus les ecclésiastiques ».

M. Morel-Fatio a noté très justement que Cousin, Franc-Comtois et fonctionnaire impérial, était animé de sentiments nettement impérialistes, qu'il était catholique, hostile aux luthériens et aux Français. On ne s'en étonnera pas. Quand il rencontre dans Sleidan des expressions, des jugements favorables aux protestants, il les modifie quelquefois, d'ordinaire il les supprime. D'Édouard VI, Sleidan nous dit : « Il est certain que, depuis quelques centaines d'ans, l'Europe n'a eu roy de si grande espérance » ; de Sir Thomas Palmer, qui fut décapité en même temps que Northumberland, qu'il « confessoit l'évangile d'une constance admirable » ; de John Cheke, l'ancien précepteur du feu roi, qu'il était « homme de grande vertu et d'érudition ». Tous ces traits ont été soigneusement omis par Cousin. Les ennemis de Jeanne Grey, ceux qui allaient murmurant que la couronne aurait dû revenir légitimement à Marie Tudor, sont à ses yeux « les bons », et il fait grand état de sévères punitions infligées à plusieurs de ces « mermurateurs ». La façon dont il en parle pourrait faire croire que seule celle qu'on a appelée la « Reine de neuf jours » fut cruelle. Par contre, Marie est la « bonne dame », l' « innocente » pour qui « Dieu avoit desja besongné ».

Cousin approuve naturellement le mariage de Marie avec Philippe d'Espagne, qui lui apparait comme un triomphe pour la politique de Simon Renard : le parti hostile à l'ingérence espagnole est

pour lui l' « ennemi ». Quand Wyatt, « athéiste sous ombre d'évangéliste », canonne près de Hyde Park les troupes royales, « les nostres », dit Cousin, étant placés dans un lieu bas, ne furent pas atteints par les projectiles. Il se méfie des Français, de « leurs humeurs et malignes menées ». Il note soigneusement que Northumberland était d'intelligence avec eux et qu'il eût acheté leur appui même en leur livrant Calais et Guines. La conduite de la princesse Élisabeth lui est fort suspecte; elle aussi, elle est secrètement poussée par les Français, « nos anciens ennemys ». Ce n'est pas que Cousin soit un fanatique, non plus en religion qu'en politique, mais il est homme, il est fonctionnaire; on ne saurait s'étonner qu'il ait subi l'influence de son temps et de son milieu.

Il écrit sans art, souvent même sans correction. Le récit de l'arrestation de Northumberland, outre qu'il est inexact sur plusieurs points de détail, est confus ; c'est une suite de phrases courtes où il n'y a même plus de verbes à un mode personnel. Il laisse courir sa plume sans songer au style; et cependant sa narration ne manque pas de vie, parfois même de pittoresque. Il nous émeut en nous montrant la résolution simple et ferme de la reine Marie gardant tout son sang-froid au milieu de serviteurs peu sûrs et en face de Wyatt d'abord plus d'à moitié victorieux. Le portrait du chef des rebelles, au moment où il vient de se livrer prisonnier, est d'une touche assez vigoureuse : « Ayant un morrion en teste et un jaques de maille à doz, homme hault et noir, plus tôt visaige de téméraire que de hardi soldatz. » Ici, Cousin parle évidemment d'après un témoin oculaire. Il a la vue courte, comme il arrive souvent à ceux qui écrivent l'histoire de leur temps et, sans doute aussi par disposition naturelle, il ne prend des choses que l'aspect extérieur. des événements que le côté anecdotique; sa contribution à la connaissance des révolutions, sur lesquelles nous sommes par ailleurs abondamment renseignés[1], est mince; elle n'est pas négligeable cependant.

1. Je noterai seulement les documents suivants : *les Ambassades de Messieurs de Noailles en Angleterre*, par feu l'abbé de Vertot (1763); *les Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV (Coll. des Documents inédits), pour l'ambassade de Simon Renard, et les quatre chroniques suivantes, éditées toutes par les soins de la *Camden Society : The diary of Henry Machyn, citizen and merchant taylor of London, 1550-1563* (n° 42, 1848), publ. p. J. G. Nichols; *Chronicle of Queen Jane and two years of Queen Mary* (n° 48, 1850), par le même; *Chronicle of the Grey Friars of London* (n° 53, 1852), par le même; enfin *Wriothesley's Chronicle of english affairs... to the first year of Queen Elizabeth*, publ. p. W. D. Hamilton, t. II (nouv. série, n° 20, 1877). Joignez : *Two London Chronicles from the collections of John Stow*, publ. p. Ch. L. Kingsford (*Camden Miscellany*, t. XII, 1910). A défaut de mérite littéraire,

On a tenté récemment, et non sans succès, d'exciter notre sympathie pour la mémoire de Jeanne Grey[1], de réhabiliter celle de Marie Tudor[2]. Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de relire un des chapitres les plus dramatiques de leur biographie, narré, fût-ce d'une plume malhabile, par un de leurs contemporains.

Ch. Bémont.

Bibl. nat., *Nouv. acquis. françaises*, n° 21678.

(*Fol. 421.*) Nous avons parlé ci dessus de la mort du roy Éduard sixième. On jugeoit qu'il estoit devenu étique et avoit commancé au mois de juin à sentir la maladie et, comme elle empiroit, estant en grand soin pour le royaulme qui tomboit en main de femmes, il communiqua l'affaire à ses familliers, pour savoir à qui principallement il debvroit laisser la charge des affaires ; car, encoires que Henry, son père, prochain de la mort, luy eust substitué Marie et Élizabeth, toutesfois il estimoit qu'il avoit puissance d'eslire et ordonner un successeur, signaument pour ce que quasi tous doutoyent si lesdites estoyent légitimes, outre ce que Marie tenoit encoires bon pour l'Église romaine, tellement que, si elle venoit à estre roynne, la religion qu'ils tenoyent viendroit avec le temps à estre subvertie et que le royaume ne vint estre subject à un estranger.

Testament de Édouard, roy d'Engleterre. — La chose donc bien consultée, il sembla bon d'eslire Jehanne de Sulfoc, petite niepce de Henry. Cela approuvé par les conseilliers et consail de Londres, on manda en court l'archevesque de Canturbie, primat d'Engleterre, pour le faire soubsigner, ce qu'il refusast si devant il n'avoit parlé au roy[3]. Ayant donc entrée, après long et famillier devis avec le roy, il s'accourda, parce que le roy l'en pressoit fort. Le roy mort le seizième de juillet[4] (*fol. 421 r°*), et que sa mort ne fut poinct divulguée jusques au neufième dudit mois et que l'on avoit sellé ladite mort aux ambas-

ces chroniques ont cet avantage inestimable d'avoir été écrites au jour le jour. On peut ajouter encore : *The history of Wyatt's rebellion*, par John Proctor, qui fut publiée « mense januarii anno 1555 » (1556, n. st.) et plusieurs fois réimprimée, en dernier lieu par Arber dans son *English Garner*, t. VIII, p. 35-95.

1. Richard Davey, *The Nine days' Queen. Lady Jane and her times.* Londres, 1909.

2. J. M. Stone, *The history of Mary I, Queen of England.* Londres, 1901.

3. Sur cette entrevue de l'archevêque de Canterbury avec Édouard VI, voir Pollard, *Thomas Cranmer*, p. 299.

4. Tout ce début est copié de Sleidan. Dans la traduction française, la mort d'Édouard VI est placée d'abord « le XVIe de Juliet », puis le « sixième de Juliet ». Cette seconde date est la bonne. Cousin le savait d'ailleurs, puisqu'il ajoute : « Sa mort ne fut poinct divulguée jusques au neufième dudit mois. »

sadeurs de l'empereur qui demandoyent de jour en jour pendant la maladie audiance, leur fut respondu que le roy estoit fort malade et que l'on ne pouvoit parler à luy, jusques à tant qu'il se portast mieux. Iceux ambassadeurs estoient quatre, dont entre autres furent envoyez les trois avant la mort, nommez les seigneurs de Corrières, gouverneur de la terre d'Alaost, Thoulouze et Simon Renard, seigneur de Bermond[1]. Ceulx qui avoyent charge dudit roy mort temporisoyent tant avec ceux du païs qu'avec les ambassadeurs le plus qu'ils pouvoyent, principalement avec ceux de l'empereur, pour parvenir à leur attente, car, comme dit est, avoyent commancé un testament faucement fabriqué, par lequel dame Jehanne, fille du duc de Suffoc, estoit héritière; laquelle peu de temps auparavant fut mariée au filz puisné dudit duc de Nortombelland[2]; suyvant lequel testament et nouvelle institution le Conseil l'eust faict publie[r] par les païs et royaulme d'Angleterre par lettres receu[e]s sous le grand seel d'Angleterre[3], exhérédant dame Marie et madame Élizabeth, princesses et vrayes héritières d'Angleterre.

Jehanne de Sufolc publiée roynne. — Usant de laquelle institution ladite dame Jehanne fit son entrée en la tour de Londres et receut le serment de ceux de la garde et de plusieurs autres tenant le party du duc de Nortombelland, son beau-père, après avoir estee publiée royne le dixième dudit mois, et ladite publication se fit avec roys d'armes (*fol. 422*) et toute auctorité requise[4]. Et entrant au chasteau pour prendre pousession, comme est la coustume, avec toutes cérémonies royalles, et que sa propre mère portoit la queue de sa robe[5], estant accompaignée desdits ducs de Suffoc, de Nortombelland, son père et beau-père, chefs de son Conseil, et de tous ceux du Grand Conseil[6]. Tous les autres ministres et officiers de la maison royalle se agenouilloient devant elle et luy baisoyent la main comme dame et royne. Et, en signe de joye, le chasteau[7] tira plus de mille coups d'artillerie. Ce

1. Jean de Montmorency, seigneur de Courrières, gouverneur d'Alost; Jacques de Marnix, seigneur de Toulouse; Simon Renard, seigneur de Bermont. Toulouse et Bermont étaient deux seigneuries de la Franche-Comté.

2. Le mariage de Jeanne Grey, fille de Henry Grey, duc de Suffolk, avec Guildford Dudley, quatrième fils du duc de Northumberland, fut célébré à Londres le 21 mai 1553.

3. Ces lettres patentes sont datées du 21 juin (*The chronicle of Queen Jane*, p. 3).

4. La proclamation annonçant l'avènement de la reine Jane a été reproduite en facsimilé dans les *Tudor proclamations*, t. I (1897). Cf. le Journal de H. Machyn, p. 35.

5. C'est aussi ce que dit Henry Machyn, p. 35 : « The duches of Suffoke, her mother, bering her trayn. »

6. Sleidan dit simplement : « Et fut leu comment Édouard du consentement des princes, pour graves causes, avoit déshérité Marie et Élizabeth, ses sœurs, et avoit laissé la succession du royaume à Jeanne. »

7. Ms. *chasteaux*.

que l'on disoit de la publication faicte à son de trompettes est que ladite Jehanne estoit decclarée pour roynne, dame et maistresse du royaulme, estoit pour estre la plus prochaine parente du feu roy Henry et que madame Marie, nonobstant qu'elle fut fille du roy Henry, devoit estre déjectée de l'héritaige dudit royaulme pour estre bastarde, et que la roynne Catherine, sa mère, avoit estee premièrement mariée avec Édouard, frère dudit roy Henry et, encoires qu'elle fut légitime, disoyent qu'elle ne debvoit hériter pour tenir encoires la reli[gi]on romaine et qu'elle estoit enemie de la religion nouvelle; disant oultre, pour plus la faire desdaigner, qu'elle se marieroit à un estranger par le moyen duquel leur religion se perdroit et seroyent assujetis aux tiranies d'iceux[1]; disoyent encoires beaucoup d'aultres choses de petite importance. Aussi fut veue unne chose à estre nottée, c'est que, quant ladite publication de la roynne fut faicte, encoires qu'il y eust grande multitude de gens (*fol. 422 v°*), si ne montrarent-ils allegrie aucune, mais toute tristesse, et ne firent les salutations ni sérémonies accoustumées, et tenoit on déjà pour certain qu'elle ne règneroit guères à cause que plusieurs des bons mermuroyent qu'elle ne héritoit point, ains le royaulme apartenoit à dame Marie, honneste et vertueuse dame et de bonne vye; lesquelz mermurateurs furent par icelle roynne Jehanne grieffment punis, à qui elle fit coupper les ourailles, à qui le né, à d'autres les langues et pendus en ce mesme temps[2].

Marie est sommée pour aller rendre obéissance à la roynne. — La bonne dame Marie estoit proche Londres où s'estoit faicte toute celle belle nouveleté. Elle se tenoit coy avec une grande patience et triste de la mort de son frère Éduard, et de se veoir sans ayde, gens, ny argent, et se voyant soudainement sommée de venir à Londres faire la révérence à la nouvelle roynne et faire son debvoir comme les autres princesses, et, en cas qu'elle ne voulsist venir, que l'on la feroit prisonnière.

Marie se absente. — Laquelle estant advertie d'un tel calamiteux estat se absenta et s'en ala à la duché de Norfoc, quasi septante lieux dudit Londres du cousté de Cornevailles[3], sur la fin de l'isle d'Engle-

1. De Marie et d'Élisabeth, qui n'étaient pas encore mariées, la proclamation dit en effet qu'elles pourraient « marry with any stranger borne out of this realme; that then the same stranger... would adhere and practise not onely to bring this noble free realme into the tirannie and servitude of the bishoppe of Rome, but also to have the lawes, and customes of his... own native countrey to be practised... ». Jeanne Grey étant mariée à un Anglais, pareil danger n'était pas à craindre.

2. Henry Machyn parle (p. 35-36) de trois individus qui furent poursuivis et cruellement punis pour avoir dit publiquement que la couronne devait légalement revenir à Marie.

3. Marie était à Hoddesdon, comté de Hertford, quand elle reçut (le 7 juillet) avis de la mort de son frère; elle se retira aussitôt à Kenninghall, comté de Norfolk (8 juillet).

terre, là où le duc propre du païs et son peuple la publiarent incontinent pour roynne[1].

Armée contre Marie. — Estant de ce advertie, ladite nouvelle roynne Jehanne en advertit le Conseil et son beau père et père, lesquelz en grande diligence et fureur firent assembler toutes les garnisons et gardes (*fol. 423*) avec d'autres gens et trente pièce[s] d'artillerie, commensarent marcher contre ladite dame Marie, disant qu'elle estoit rebelle. Et fust esleu pour cappitaine général d'icelle armée ledit duc de Nortombelland. Son armée estoit de quinze mille hommes tant à pied qu'à cheval et se jactoit de prendre et amener ladite roynne Marie prisonnière et la faire mourir; desquelles menaces furent advertis ceux de dame Marie et se commençarent à renforcer de gens pour empescher à sa maligne voulenté. Il ne fut si tost sorti de Londres que n'eussiez entendu sinon blasphèmes et maledict[ions] contre ledit duc, nonobstant qu'il se fut saisi des trésors, ports de mer et fortz d'Engleterre.

Intelligence du duc de Nortombelland avec les François. — Voyant qu'il n'avoit bon recueil du peuple et qu'il n'occupoit le royaulme sinon par force, envoya en France un millort du païs, nommé Hudelley[2], pour continuer les pratiques que de longtemps il y avoit eues, sachant qu'après la mort de son maistre et roy il auroit affaire de secours de France, pour lequel avoir il envoya le susdit nommé millort Hudelley, avec de gros présens de bagues et joyaux qu'il avoit furtivement extraict du trésor d'Engleterre. Aussi avoit intencion de rendre Calaix ausdits François et Guinnes, ports de meer, et auparavant fit armer quattre navires, sur lesquelles estoyent environ de cent pièces de artillerie de fonte.

Les soldatz du duc de Nortumbelland passent vers Marie. — Lesquelz estant en mer, les soldatz estans preueus de l'empêcher d'aller contre leur princesse naturelle pour unne qui ne la méritoit, se révoltarent (*fol. 423 v°*) contre leurs capitaines et s'alarent rendre à la mercy et pouvoir de ladite dame Marie qui les receu[t] du maignanime courage. Tost après autres six navieres qui estoyent comises du temps du roy son frère pour la garde des lisières maritimes du royaulme s'alarent rendre aussi, qui furent receues humainement par ladite dame. Aussi au mesmes instant d'aucuns des gens de cheval et de pied dudit duc de Nortombelland s'alèrent rendre du cousté de ladite dame.

Grande amour des subjects. — Ainsi de jour à autre elle se renforça tant d'argent que de gens de guerre, laquelle, combien qu'à son partement elle n'eust dix huit cens florins, néantmoins elle s'en trouva

1. Marie fut proclamée reine à Norwich le 13 juillet (*Chronicle of Queen Jane*, p. 8).

2. Henry Dudley, dernier fils du duc de Northumberland, ce dont Cousin ne paraît pas se douter.

quantité, à raison que de toutes parts les subjectz luy apportoyent jusques à ce qu'ilz gaignoyent de leur peine et labeur et le donnoyent voulontairement, et ceux qui n'avoyent argent apportoyent des vivres pour l'armée. Ainsi pleust il au Supérieur les inspirer à cela.

Jactance du duc. — Le duc de Nortombelland, estant en chemin et arryvé à Canturbie[1] pour aller assembler ses gens, fut fort contristé de ses gens que ainsy se passoyent vers elle et encoires plus que chacun la favorisoit. Prévoyant le malheur en quoy il devoit tomber, se commença à fortiffier de tranchez, et bien estonné qu'il ne pouvoit parvenir à ses attentes, car, avant que de partir de Londres, il s'estoit jacté[2] d'amener ladite roynne vive ou morte, laissant dame Jehanne en la tour triomphante.

Dame Marie publiée roynne d'Engleterre. — Néantmoins, comme (*fol.* 424) fortune se joue[3] quelques fois des audacieux, embitieux et téméraires, les eslevant pour un coup jusques au bout, permit que le Conseil suprême d'Engleterre donna audiance aux ambassadeurs de l'empereur susnommez en la maison du comte de Pembruc, où maistre Simon Renard, seigneur de Bermont, fit l'arangue tant magnifique; et fut de telle force et vigueur que, non obstant la publication de dame Jehanne et menasses contre lesdits ambassadeurs et force du duc son beau père, deux jours après l'on publia dame Marie pour roynne, dame et maistresse, vraye héritière du royaulme d'Engleterre[4], incarcérant en la tour ladite dame Jehanne et ses adhérans que nous nommerons cy après. Dieu sçait la grande joye qu'en receut le peuple, lequel incontinant s'en commença à resjouyr avec force feux de joye, tables mises et chargées de vivres par les rues, criant sans cesser : « Vive la roynne Marie! » Lesdits jours, le Grand Conseil envoya advertir la roynne Marie de la proclamation, avec supplication de pardon de ce qu'ils avoyent faict, qu'avoit esté par crainte dudit duc. La roynne avoit desjà pour lors environ dix huit mille hommes, lesquels marchoyent contre l'enemy, ausquels elle donnoit cueur par remonstrances qu'elle faissoit avec de grandes et honnestes promesses et représentation de son bon droit.

Cautelle du duc. — En ce mesme temps, le duc, son enemy, receut lettres du Conseil (*fol.* 424 *v*°), comme ladite proclamation estoit faite, mandant aux maires[5] dudit lieu qu'ils eussent à faire le semblable partout la contrée de Canturbye et arrester ledit duc et constituer prisonnier, lequel averty luy mesmes assista à la proclamation, criant : « Vive la roynne Marie! » et faissant remonstrance à ses gens qu'ilz

1. Cambridge.
2. Ms. *jacter*.
3. Ms. *se jouve*.
4. La proclamation de la reine Marie est du 19 juillet (*Tudor proclamations*, à la date).
5. Expression qui doit être considérée comme équivalant au mot anglais *aldermen*.

deussent obéyr à elle comme à luy mesme; et ce qu'il avoit prins les armes contre elle s'avoit esté par le commandement et auctorité du Conseil, ainsi qu'il apparissoit par lettres seellées du grand seau d'Engleterre, mais que ledit Conseil avoit prins autre opinion.

Mutacion grande. — Lors ses capitaines et soldatz et domestiques de sa maison mirent les armes jus avec le plus grand désespoir du monde, et ses propres serviteurs arrachoyent leurs lyvrées pour n'en estre congneuz du peuple, duquel ilz n'attendoyent miséricorde. La victoire obtenue sans coup frapper, ce[1] duc ayant les trésors d'Angleterre, estant admiral de la mer, ayant en ses mains toutes les munitions de guerre et toutes les forteresses et ports du royaulme pour luy estre si tost vaincu par une vierge n'ayant au commencement or ny argent, encoires moins de gens ny d'ayde, sans efusion de sang vaincre lesdites forces et emprinses tiraniques du tel personnaige qui estoit poussé du roy de France, lequel avoit desjà envoyé trois mille hommes au port de Dieppes pour le secours d'iceluy et les faire passer en Angleterre, mais ilz y fussent arrivez trop tard, car Dieu avoit desjà besongné pour l'innocente.

Le duc prisonnier avec ses adhérans; nombre des prisonniers. — Le duc despecha incontinant vers la roynne pour obtenir pardon avec plusieurs (*fol.* 425) excuses qu'il proposoit; lesquelles nonobstant, luy, ses enfans, ses adhérans furent par les maires dudit Canturbie constituez prisonniers sans résistance ou empeschement aucuns, mais que ledit duc dit aux maires et officiers usant de remontrances que ce[2] qu'il avoit fait estoit par le commandement du Conseil et qu'il estoit prest d'obéyr à la roynne, mesmement au commandement de se rendre prisonnier[3]. Lequel peu de jours après fut amené prisonnier à Londres à la tour, à la conduite de bonne trouppe de chevaulx; pour garder que le peuple ne le défit à l'entrée de la ville, il mit le bonnet à la main et alla ainsi du long de la ville, les larmes aux yeux, comme firent aussi ses enfans et adhérans, à savoir le vingt et deuxième de juillet[4], le comte de Warvic, filz aisné dudit duc, monsieur Ambrose

1. Ms. *se.*

2. Ms. *se.*

3. Sleidan dit plus brièvement (fol. 457) : « Les conseillers qui estoyent en la ville [Londres], saschanz le mescontentement de tous estats et que grosse gendarmerie alloit secourir Marie, changèrent de propos et l'eslurent roine, mettant Jeanne en prison. Ces nouvelles venues au camp [de Northumberland], la pluspart qui là estoyent maugré eux et hayssoient le duc et les siens se révoltèrent et, après avoir receu lettres et mandement de Londres, ils lui mirent la main sur le collet à Cantebrige et, le vingt cinquième de juliet, l'amenèrent en la ville. » C'est le 21 juillet que Northumberland fut arrêté.

4. Selon Henry Machyn furent menés à la Tour : 1° le 25 juillet, jour de saint Jacques, le Dr Sandys, Sir Thomas Palmer, Sir Henry Gates, Sir John Gates, Sir André Dudley (frère cadet du duc de Northumberland), Lord Henry Dudley (son fils cadet), Lord Ambroise Dudley (son troisième fils), Lord Hastings, le

Dodeley, second filz dudit duc, Henry Dodeley, troisième filz, le mary de la roynne prisonnière, Robert Dodeley, cinquiesme filz, Andrey Dodeley, frère dudit duc, qui avoit esté ambassadeur vers l'empereur estant à Luxembourg, le comte de Hontington, conseillier du roy, millort Hasting, fils dudit comte, qui a espousé la seur de la roynne prisonnière[1], Henry Gattes, conseillier du roy, Jehan Gattes, son frère, gentilhomme de la Chambre du feu roy, Thomas Palmar, aussy gentilhomme du feu roy, un prédicateur luthérien qui preschoit la roynne Marie estre bastarde[2]. Le vingt cinquiesme jour dudit mois furent aussi amenez prisonniers le grand chambellan d'Angleterre, le grand juge des nobles, le marquis de Nottinthon, frère de la dernière femme (*fol. 425 r°*) du roy Henry[3] et du Conseil du feu roy, le sieur de Montegu, juge pour le commung, le chancelier d'auguementacion, official et juge par dessus les ecclésiastiques[4], l'évesque de Londres d'à présent qui avoit souvent presché la roynne Marie estre bastarde[5], Henry Palmar[6], Richard Corbit, gentishommes du roy, Jehan Sterc, maistre d'escole du feu roy[7], Yorc, mestre des monnoyes du roy[8].

comte de Huntingdon, le comte de Warwick, fils aîné du duc de Northumberland, et Northumberland lui-même (il oublie Guildford Dudley, son quatrième fils, époux de Jeanne Grey; cf. les listes fournies par *Two London Chronicles*, publ. p. Ch. L. Kingsford, p. 28); 2° le 26 juillet, le marquis de Northampton, grand chambellan, Lord Robert Dudley (cinquième fils de Northumberland, celui qui fut plus tard favori d'Élisabeth et comte de Leicester), l'évêque de Londres (Nicolas Ridley), Sir Richard Corbet, Sir Roger Cholmley, lord chef-juge, et Sir Édouard Montague, chef-juge des plaids communs; 3° le 27 juillet, le duc de Suffolk (père de Jeanne), maître Cheke, précepteur du feu roi Édouard, et Sir John Yorke.

1. Henry Hastings, fils du deuxième comte de Huntingdon, épousa, le 25 mai 1553, Catherine, fille du duc de Northumberland, sœur par conséquent de Guildford, époux de Jeanne Grey (*Dict. nat. biogr.*).

2. Edwin Sandys, qui fut plus tard archevêque d'York et mourut en 1588 (*Dict. nat. biogr.*).

3. William Parr, marquis de Northampton, frère de Catherine Parr, sixième femme de Henri VIII.

4. Sir Richard Sackville, nommé chancelier de la Cour des augmentations des revenus de la couronne en 1548; il avait été confirmé dans ces fonctions le 20 janvier 1554 (*Dict. nat. biogr.*).

5. Nicolas Ridley, protestant, avait été nommé évêque de Londres à la place du catholique Edmond Bonner (12 avril 1550); enfermé à la Tour le 20 juillet 1553, il fut brûlé, comme hérétique, le 16 octobre 1555. Bonner, qui avait été rétabli sur son siège, en fut dépossédé une seconde fois en 1559; il mourut dix ans après.

6. Sir Henry Palmer, frère de Sir Thomas, nommé plus haut.

7. Sir John Cheke.

8. Au lieu de cette énumération, Sleidan dit seulement que les enfants de Northumberland « furent pris après luy et son frère, et quelques autres grans seigneurs, et le pédagogue du roy, Jean Chic, homme de grande vertu et érudition; toutes fois depuis il fut lasché, mais tout despouillé de ses biens ».

Coronement de la roynne Marie le premier d'octobre. — Ce fait, la roynne fit son entrée à Londres et au chasteau et tour, de sorte qu'elle fut couronnée à Vesmester avec les cérémonies accoustumées[1].

Duc de Nortombelland décapité et autres. — Ayant commencé son règne par le restablissement de l'Église et user de miséricorde envers ceux qui avoyent suivy l'enemy contre elle seulement, faict exécute[r] le duc de Notombelland et le capitaine de la garde du feu roy Édouard et un de ses conseilliers, nommé Palmer[2], et quelques autres comdamnez comme ses filz, puis par délibération ayant remis au peuple un impost qu'estoit octroyé par le parlement, que l'on apelle l'augmentacion, raina paissiblement[3].

Avant que le duc de Nortombelland fut descapité, il fit une arangue au peuple en haute voix et, entre autres propoz, il exhorta de persévérer en la religion que tenoit la roynne Marie et qu'il avoit receu de ses ancestres et de main en main; car son advis estoit que toutes les calamités qui estoyent survenues à l'Engleterre singulièrement dès la mort du roy Henry procédoyent de ce qu'ils s'estoyent séparez du corps de toute la chrestienté; et, ce[4] qu'il disoit, il le profferoit de cueur et à la vérité[5].

La roynne régnant paissiblement, au grand (*fol. 426*) regret et contre la voulenté des François, solicitans scandalles et révoltes pour ne pouvoir dégirir tant bon commancement, et que leurs humeurs et malignes menées sont manifestées sans aucun fruict, le Conseil prévoyant l'aage de ladite dame qui estoit de trente sept ans, luy fut tenu propoz comme pour le bien publique, repoz de Sa Majesté et consolation de ses subjects, il estoit nécessaire qu'elle choisit alliance digne de Sa Majesté, laquelle, combien qu'elle eust proposé de ne jamais avoir mary, ains vivre et retenir sa virginité et aussi de part les remonstrances que l'empereur luy faissoit faire, se condescendit à ce contre sa propre voulenté et afection, pour le bien publique et de la chrestienté, requerit sur ce l'advis de la Majesté Impériale qui, pour cognoïstre ladite dame et son origine, sa vie, sa contenance, l'affec-

1. Le 30 septembre 1553.

2. Sleidan : « Un autre chevalier, nommé Thomas Palmer, fut aussi décollé, lequel confessoit la doctrine de l'évangile d'une constance admirable. » Northumberland fut décapité le 22 août 1553 avec Sir John Gates et Sir Thomas Palmer.

3. Marie fit en effet remise de deux taxes votées par le précédent Parlement : une contribution foncière de 4 sh. par livre et une contribution mobilière de 2 sh. 8 d.

4. Ms. *se*.

5. Le passage, « il exhorta de persévérer... et à la vérité », est abrégé de Sleidan. La harangue de Northumberland sur l'échafaud fut imprimée, aussitôt après sa mort, par l'imprimeur de la reine; une traduction en latin et une en néerlandais furent publiées la même année à Louvain (*Dict. nat. biogr.*).

tion qu'elle a à la religion, luy fit remonstrance que, si l'on avoit parti en son païs[1] digne d'elle, qu'elle le deust accepter, mais, ayant entendu que il ne s'en trouvoit aucun, à l'instance du Conseil envers Sa Majesté fut proposé parti estrange digne d'elle.

Offre de l'empereur. — Fut remonstré à ladite dame que, si ses aage, disposition et affaires pouvoyent compourter ledit mariage, qu'il voudroit offrir sa personne, mais, comme ces choses[2] y répugnoyent, il n'avoit chose en ce monde[3] plus chère que son fils Phelipe, prince d'Espaigne et unique, et que, entrevenant le consentement d'elle, de son Conseil et du royaulme, il désireroit la chose estre (*fol. 426 v°*) faicte pour continuation de l'aliance et amitié dès longtemps commancée.

Mariage accordé; ambassadeurs de l'empereur vers la roynne d'Engleterre. — Et fut prins le propoz de telle heure que les dessus nommez remerciarent Sadite Majesté Impérialle de l'honneur qu'il faisoit à ladite roynne et au royaulme. [Le mariage] fut accepté, restant seulement la communication sur les articles, pour la conclusion desquelz l'empereur envoya le comte d'Aiguemont, prince de Gavre[4], le comte de Lalaing[5] et le chancelier de l'ordre nommé Nigry[6]; lesquelz arrivarent là le premier jour de janvier, et furent fort honnorablement receuz et festiez; mesmement par les chemins où ilz avoient passez[7], ilz menoyent une telle trouppe de gentishommes de plusieurs nations et magnifiquement bien équipez. Estans desembarquez devant la tour ou palaix, ilz furent saluez d'une grande cantité d'artillerie, tant de celle du chasteau comme de celle des basteaux. Ilz furent conduits par terre par le millort Cubam[8] et d'autres et par mer [par] l'amiral[9]. Le jour après, lesdits seigneurs eurent audience et fut commencé le propos par le comte d'Aiguemont, qui présenta les lettres de l'empereur et, ledit propos achevé, par le chancelier Nigry, qui fit la

1. Ms. *aux pais.*
2. Ms. *comme en ces choses.*
3. Ms. *en se monde.*
4. Lamoral, comte d'Egmont et prince de Gavre (*Biogr. nat. de Belgique*).
5. Charles, comte de Lalaing.
6. Philippe Nigri, chancelier de l'ordre de la Toison d'or (*Biogr. nat. de Belgique*).
7. Sleidan : « L'empereur envoya un magnifique ambassade en Angleterre pour fiancer Marie à Philippe absent. Le duc d'Egmond estoit chef de l'ambassade. Iceux estans arrivez à Londres au commencement de janvier, après avoir traité la matière quelques jours, finalement la conclurent. Le peuple prind cela fort à dédain. » La Chronique de la reine Marie (qui fait suite à celle de la reine Jeanne) dit que les ambassadeurs arriverent le 2 janvier. C'étaient le comte d'Egmont, Charles, comte de Lalaing, Jean de Montmorency, sire de Courrières, Philippe Negri et Simon Renard (*Diary of H. Machyn*, p. 337).
8. George Brooke, lord Cobham.
9. Edward Fiennes de Clinton, amiral depuis 1550.

demande; auquel ladite dame remercia bien humblement [de] l'honneur qu'il plaisoit à l'empereur luy faire, mesmement au royaulme. Et s'approucha de son Conseil, avec lequel elle consulta l'affaire, puis vint vers lesditz seigneurs commis faire les remerciations, et dit que, jaçoit qu'elle n'eust proposé (*fol. 427*) se marier à autre qu'à celluy que luy avoit esté donné par l'évesque de Vincestre[1], son chancellier, en la courronant, qu'estoit un aneau qu'elle montra, néantmoins, puisque c'estoit pour le bien publique et de son royaulme et à la requeste de son Parlement et Conseil, elle estoit contente vaincre sa propre voulenté et affection, remettant la conclusion des articles à ceux de son Conseil qui furent par elle députtez et aux susditz seigneurs commis pour la Magesté Impériale, lesquelz procédarent de telle manière que le douzième de janvier ledit traicté fut louué, passé et accordé et tost après ratiffié tant par l'empereur que par le prince et Conseil de ladite roynne, comme nous dirons cy après...

(*Fol. 433.*) *L'issue des estats d'Engleterre.* — Les Estats se tenoyent en Angleterre comme dit a esté; et fut conclud tant des articles du mariage de Philippe, prince d'Espaigne, que de la religion; l'on tiendroit la religion que le roy Henry avoit (*fol. 433 v°*), aussi qu'on ne feroit desplaisir aucuns aux ecclésiastiques rapellez, et qu'on leur laisseroit faire les offices paisiblement. Le divorce aussi de Catheline, mère de la roynne Marie, fut prononcé illicite; l'on mist d'autres évesques en la place de ceux que l'on avoit mis en prison, l'on fit appeler le cardinal Polus, qui estoit à Tilinghen[2], comme nous avons dit, après que tout fut arresté touchant des articles du mariage, car on se doutoit que, s'il fut esté présent, comme il estoit du sang royal et fort aymé en Angleterre, qu'il n'empeschast d'aventure audit mariage.

1554. — Menées françoises. Sédition en Angleterre contre la roynne[3]. — Estant toutes choses conclues et arrestées, le peuple, incité secrètement par l'ambassadeur françois[4] et autres ennemys de l'empereur, trouvoyent ce[5] mariage de mauvaise conséquence et mermuroyent aucuns de la noblesse aussi, disant que ce mariage rendroit en une perpétuelle servitude l'Angleterre; et se rebellarent et eurent pour chef celuy qui estoit cause de toute celle sédition, nommé Thomas Viat, lequel se transporta au païs de Canturbie avec sa menée, esmovant tout le peuple contre la roynne Marie, disant davantaige que par mettre les prestres et évesques de rechef en leur église, qu'elle vou-

1. Étienne Gardiner, évêque de Winchester.

2. Dillingen, en Bavière. Sleidan : « Cela fut cause de le faire retourner à Dilling sur le Danube, qui est une ville de l'évesque d'Augsbourg, où il attendoit de plus amples nouvelles de l'empereur. »

3. Ce paragraphe est à peu près tout entier pris de Sleidan.

4. Antoine de Noailles.

5. Ms. *se* (encore une fois plus loin).

loit abolir leur religion[1]. Icelle province est sur la mer, proche de France. Les nouvelles vindrent tost à Londres, le vint et cinquième janvier, et tost après on entendit de Henry, duc de Suffolc, qui faisoit lever gens par le païs de Devonie[2]. La roynne donc estant avertie fit lever grosse gendarmerie et la donna en charge au duc de Norfolc, qui naguères estoit délivré de prison[3] (*fol. 434*). Icelluy, sur la fin dudit mois, rencontra l'ennemy auprès du pont de Rochestre et là, abandonné de ses gens, se mit en fuitte et à grand peine peust gaigner Londres[4], car ses gens se tournoient du cousté de l'enemy. Madame Élizabeth, soustenue par les François, soustenoit grand partie de ces[5] rebelles. Ayant Thomas Viat et son frère Jehan[6] amassez quantité de gens de guerre par le païs de Kent et autres lieux, commença à marcher la voye de Londres. Pendant qu'il approuchoit, les ambassadeurs de l'empereur estoient sur leur partement avec leurs despêches et ratiffication du mariage[7], voires la roynne espousée par ledit comte d'Aiguemont pour et au nom du prince Philippe, et emportoyent les articles avec eux, lesquels nous déclarerons si après. Donc les ambassadeurs partirent de court d'Angleterre le premier de febvrier et, le mesme jour[8], la roynne se transporta à Londres où elle fit une harangue contre Viat, monstrant quelle estoit la délibération d'icelluy et l'amitié qu'elle leur portoit, et qu'elle n'avoit arresté chose, mesmement le mariage, que par le consentement des princes et du Conseil; elle disoit aussi qu'elle avoit demeuré la pluspart de sa vie vierge et n'avoit si grande envie de se marier qu'elle ne vousist bien tousjours persévérer en telle manière de vivre si les Estats estoient de cest advis, car il luy seroit trop griefz de veoir le royaulme en danger pour son mariage

1. Sleidan : « Davantage qu'en esteindant la vraye religion ils remettoyent le royaume sous la papisterie. »

2. Henry Grey, duc de Suffolk, était le père de Jeanne Grey. Il avait été arrêté le 27 juillet 1553 et mis à la Tour, puis relâché le 31. C'est le 26 janvier 1554 qu'il prit les armes avec ses frères Thomas et Jean. Il était alors non pas en Devon, mais dans ses propriétés sises aux comtés de Leicester et de Warwick (*Dict. nat. biogr.*).

3. Thomas II Howard, troisième duc de Norfolk, prisonnier à la Tour de Londres pendant tout le règne d'Édouard VI, fut délivré à l'avènement de Marie; il avait alors quatre-vingt-un ans (*Dict. nat. biogr.*).

4. A partir de cet endroit, Cousin cesse de copier Sleidan.

5. Ms. *ses*.

6. Wyatt n'eut pas de frère. On pourrait croire qu'ici Cousin veut parler de Jean, frère du duc de Suffolk, ce qui serait exact; mais, comme on le verra plus loin, c'est bien à un frère de Wyatt qu'il pense.

7. « Les sieurs d'Egmont, de Lalaing, de Corrières et Nigry, par l'advis du Conseil de la royne d'Angleterre, sont partis [3 février] pour retourner devers Vostre Majesté pour raison du trouble et motion mentionnées ès dites lettres dernières » (*Papiers d'État du cardinal de Granvelle*, t. IV, p. 207).

8. L'imitation de Sleidan reprend ici : « Et ce mesme jour la roine vint à Londres, où elle fit une harangue fort criminelle contre Viat. » Cette harangue est dans Sleidan.

et que l'enemy ne se doit tant tourmenter de cela[1]; et si il a[2] envye d'avoir de son sang inocent, elle yra avec eux se mettre au devant pour l'en souler (*fol. 434 v°*); qu'ilz doncques soyent souvenant que c'est eux pour leur debvoir qui l'ont choisi et voulu qu'elle fut roynne, comme vraye héritière de son père; qu'ilz se maintiennent doncques et luy obé[i]ssent et luy donnent secours contre tels tirans qui veulent usurper le royaulme pour le mettre es mains de nos anciens enemys[3] qui leur fournissent argent et leur ont promis tout secours. Elle fist plusieurs autres belles remonstrances en public devant la maison de la ville, car elle est savante en toutes langues, voire en la grecque[4]. Les ayans donc ainsi appaisez, elle ordonna aucuns pour la deffense de la ville et donna la charge au comte de Pembruc de conduire celle guerre contre les Viat et Sufolc.

Demandes des rebelles. — Et tost après l'on fit crie[r] tous les rebelles à son de trompettes estres traistres et rebelles, et fit on publie[r] publiquement les iniques demandes desdits rebelles, dont le premier article estoit que la roynne se rendist prisonnière et que Viat heust l'autorité de délibérer de son mariage et de continuer ses conseilliers et les punir. Trois jours après, on publia pardon à la commune pourveu qu'elle quitast les armes et les auteurs de la sédiction, et proposa un grand loyer à celluy qui mettroit la main sur Viat et sur Sufolc aussi[5].

Viat devant Londres avec son armée. — Le sambedy, dixième jour dudit mois, Viat se vint présenter avec ses gens au faulbourg de la ville de Londres nommé Zeutberghe[6] sans faire mal à personne, protestant qu'il ne venoit que pour bien, pensant par ce point gaigner ceux de la ville. Ne voyant par eux estre faict aucun semblant de se déclarer, fut fort estonné et, nonobstant, usa de grande finesse car, quant on l'apelloit depuis les murailles qu'il estoit traictre, il respondoit qu'il congnoissoit bien ceux qui l'estoyent et que, si la (*fol. 435*) roynne luy voulloit donner audience, qu'il diroit marveille. Mais la roynne fut de ce[7] desconseillée. L'admiral fut commis à la garde et

1. Sleidan dit simplement : « Car il luy seroit trop grief de voir le royaume en danger pour son mariage et que tout fut mis à sang. » La fin de la harangue n'est pas dans Sleidan.

2. Ms. *at.*

3. Cette allusion aux Français n'est pas dans Sleidan.

4. Ce détail n'est pas dans Sleidan.

5. Ces proclamations sont empruntées de Sleidan, mais non le récit qui suit.

6. Southwark. Ce détail n'est pas dans Sleidan. Cousin se trompe d'ailleurs sur la date. D'après Henry Machyn, c'est le 3 février que Wyatt vint à Southwark, et le 3 février était un samedi. D'après la *Chronicle of the Grey Friars*, p. 86, ce fut le 1er février et, d'après la chronique anonyme publiée par Ch. L. Kingsford (*Two London chronicles*, p. 32), ce fut le 2. Ces trois textes sont d'ailleurs d'accord pour fixer le départ de Wyatt pour Kingston au 6 février, qui était mardi gras.

7. Ms. *se.*

deffense de la ville, qu'en fit fort bien son debvoir. La roynne avoit fait rompre le pont; l'enemy séjourna quatre jours sans recevoir de ceux du dedans un seul desplaisir, chose à dire vray bien estrange et qui engendra une grande suspeçon d'intelligence et de traison et non sans cause.

Ceux de la ville demy gaignés. Iniques demandes des rebelles. — Plusieurs de la ville disoyent les enemys avoir raison de demander ouverture de la tour de Londres, nulle alliance estrangière, surtout d'Espagnolz, le bannissement de tous estrangiers, trois principaux du Conseil, à savoir : le chancellier, millort Paiget et le trésorier[1], ensemble réintégration de leur religion (mottez demandes de vassaux et subjets à main armée).

Harengue de la roynne Marie[2]. — La roynne, avec toutes ses dames et ceux de sa maison gardée de cinq cens hommes, se partit de la court et se présenta en la maison de la ville où il avoit grande multitude de peuple convoquez par la roynne, auquel elle fit une autre harangue fort éloquente de langue angloise et en peu de paroles, par là animant le peuple prendre les armes à la deffense de Sa Majesté de la ville, biens, femmes et enfans, les advertissans que le dessain des rebelles estoit de saccaiger la ville et de se hausser avec le royaulme. Après que le peuple eust faict la salutation accoustumée, fut respondu qu'ilz vouloient tous mourir pour elle; ainsi elle partit de là fort contente de tout ce[3] peuple. L'on commença à mettre ordre partout. Le quatrième jour après sa venue, Viat se partit du faulbourg (*fol. 435 v°*), environ vers le midy, tira vers le pont de Hamtoncourt[4], dix mille[s] de la ville, et fut veu de tous partir sans estre poursuy de personne. Ce[5] pont estant de bois ne fut point rompu ny deffendu et passaient à leur ayse; le bruit couroit qu'il s'alloit joindre avec dame Ysabel; autres affermoyent qu'il alloit rencontrer le comte de Hentithom qui amenoit le duc de Sufolc prisonnier, comme nous dirons si après.

Grand constance de Marie. — Le lendemain, jour des Cendres[6], ils tornarent de l'autre part et vindrent à Londres, dont la roynne advertie par nuict se trouva fort espouvantée, mesmement que aucuns luy conseilloyent qui ny avoit autre remède que de la gaigner au pied et monter par eau dans une barque, penssant par ce[7] moyen lui faire quitter la ville; quoy faissant, elle en estoit excluse par adventure à

1. Etienne Gardiner, évêque de Winchester, chancelier. Sir William Paget et le marquis de Winchester « lord high treasurer ».

2. Cette harangue n'est pas dans Sleidan.

3. Ms. *se*.

4. Ce n'est pas à Hamptoncourt, mais à Kingston que Wyatt passa la Tamise. Là aussi, comme à Londres, le pont avait été rompu, mais Wyatt put le faire rétablir (6 février).

5. Ms. *se*.

6. Ms. *Sendres*. Le mercredi des Cendres fut le 7 février.

7. Ms. *se*.

jamais; or, on luy avoit souvent tenuz telz propoz ausquelz elle n'avoit presté l'ouraille, comme sage dame, et parla en telle sorte à ceux-là qui la conseilloyent ainsi faire : « Comment, messieurs, est ce ici le couraige que me donnez de m'en aller? N'y a on plus d'espoir à nos affaires? Vous m'avez tousjours dit que je ne me soulciasse et que je vous laissasse faire, et à ceste heure vous me persuadez[1] de m'en fuire de une telle canaille? Je yray plustost moy mesme en personne contre eux, car l'on me donne matière d'estre lasse de vivre. » Quoy entendu par ceux qui estoyent entour d'elle, se délibérarent d'eux équipper et combattre : ainsi le comte de Penbruc[2], général pour la roynne, et millort Cliton[3] commençarent à faire devoir d'assembler leurs gens et les disposer es lieux (*fol. 436*) commodes, mes[me]ment les plus grands escadrons entre les deux parcs, auprès du palais[4], avec toute l'artillerie. L'on commença en tel équipaige à attendre l'enemy qui apparut envers le midy et, se monstrant sur un hault, deschargeant l'artillerie; mais, pour estre les nostres en un bas, les coups estoyent tirés en vain. Viat s'aproucha avec une bonne grosse trouppe et luy alla au devant huit cens chevaux sous Penbruc, qui chouquarent le second escadron de flanc de telle sorte qu'il les deffit entièrement.

Viat perd la bataille. — Viat, qui avoit passé sans re[n]contre, tira vers la ville, criant : « Vive la roynne Marie! » Mais personne n'ajouta foy à ses cris. Estant près de la porte[5] et apercevant que la ville estoit bien gardée par l'amiral, se retira en une petite place[6] avec cinq cens hommes où il fut poursuivy et rendu et mesme prisonnier, ayant un morrion en teste et un jaques de maille à doz, homme hault et noir[7], plustost visaige de témérayre que de hardi soldatz, et atéiste pour la vie sous ombre d'évangéliste. Il fut occis en ce conflit environ de cent hommes des enemys; de ceux de la roynne, deux hommes seuls; laquelle roynne de ses fenestres voyoit vaincre son enemy, encoires que nuls de ses capitaines n'eussent osé respondre pour leurs gens qu'ilz deussent combattre l'un contre les autres à cause des sectes dont ilz estoyent tous entachés. Voilà comme celle roynne ne savoit à cuy se confier qu'en Dieu, lequel, à la vérité, seul l'a saulvée et gardée. La victoire obtenue entièrement, le comte de Pembruc avec les autres apportarent (*fol. 436 v°*) ces bonnes nouvelles à la roynne, encoires qu'elle eust veu grand part de la bataille. Elle les receu[t] humainement et, après qu'ils eurent baisé les mains,

1. Ms. *persuader*.
2. William Herbert, premier comte Pembroke.
3. Clinton, grand amiral, déjà nommé plus haut.
4. Le palais de St-James, entre St-James Park et Hyde Park.
5. Ludgate.
6. Près de Temple-Bar.
7. On peut voir un médaillon représentant Wyatt dans *Historical portraits*, par Fletcher et Walker, t. I (1909), p. 189.

elle les remercia grandement tous en général du service qu'ils avoyent faict ce jour là et leur promit à tous de les récompenser, et parlant au comte de Pembruc luy donna une bague fort riche pour souvenance qu'elle désiroit grandement les tous récompenser, et puis dit en public : « Je ne sçay que ces gens icy ont voulu ; quant à moy, je n'ay rien fait que pour le bien du royaulme et par l'advis de mon Conseil et Estats du païs. Toutesfois, si on peult prouver par quelque raison du contraire, je suis contente d'en porter la peine. »

Le conte d'Enthiton deffaict le duc de Suffolc. Nombre des prisonniers. — Le comte de Hentithon[1], d'autre part, amenoit le duc de Suffolc et Jehan Viat[2], lesquelz ilz avoit vaincuz, et print ledit duc dedans un arbre cave où il s'estoit muché et Jehan Viat dedans du foin. En ces deux rencontres furent amenez les prisonniers ci nommez : Gouin Caro, More, Crof, Huet, Arpet, Cubam, Florens le vieux, Grenade, deux fils de Cubam, Vernet[3], tous gros personnaiges, et environ cinq cens, [tant] soldats que païssans.

La roynne Jehanne décapitée avec son mary[4]. — Le douzième de febvrier, Guilfort Dudeley et Jehanne, sa femme, qui avoit esté roynne après le roy Édouard, eurent la teste coppée et plusieurs autres des adhérens de la conspiration du duc, son beau père.

Le duc de Suffolc décapité. Les fugitifs d'Angleterre[5]. — Tost après fut décapité aussi le duc de Sufolc, le vingt unième du mois[6]. Aucuns des rebelles (*fol. 437*) s'enfuirent en France mes[me]ment Pierre Carré[7] et autres ça et la où ils peurent, lesquels furent proscripts le premier jour d'avril, dont Henry Dodeley, Christofle le vieux et le jeusne, François Horsen, Édouard Horsen, Robert Cornevail, Richard de Tremains, Nicolas Tremain, Richard Richt, Rouger Renoldes, Jehan Dole, Jehan Calthon, Hamond et Meverel, estoyent nommez à son de trompette[8]...

1. Francis Hastings, deuxième comte de Huntingdon. Ce n'est pas lui qui fit Suffolk prisonnier, mais il le ramena sous bonne escorte à la Tour, où le père de Jeanne Grey fut enfermé le 10 février.

2. Suffolk fut pris avec son frère Jean. Wyatt n'avait pas de frère.

3. Série de noms estropiés. Je crois y reconnaître Sir Gauvain Carewe, George More, James Croft, Knevet, George Harper, Lord Cobham et ses deux fils, Edmond Verney, dont la Chronique de la reine Marie signale l'arrivée à la Tour à diverses dates du mois de février. Cf. *Calendar of State papers. Domestic*, t. I, *passim*.

4. Abrégé de Sleidan.

5. Abrégé de Sleidan.

6. C'est le 23 février que le duc de Suffolk fut décapité.

7. Sleidan : « Aucuns eschapperent et s'enfuirent au roy de France, entre lesquels furent (*sic*) Pierre Carré, homme de grand nom. » Sir Pierre Carew fut arrêté peu après à Anvers et ramené à la Tour, où il resta jusqu'en décembre 1556 (*Dict. nat. biogr.*).

8. Cette proclamation est du 3 avril 1556. Sont déclarés traîtres : Sir Henry Dudley (fils cadet de Northumberland), Christophe Aston, père et fils, Francis

Thomas Viat décapité[1]. — Le rebelle Viat fut décapité le troisième d'avril[2] ayant, avant que de venir au supplice, excusé songneusement Élisabeth et Corthenay, qui avoit esté prins par suspeçon quant et quant elle, disant qu'ilz ne savoyent rien de la conjuration...

(*Fol. 440 v°.*) *Arrivée du prince d'Espaigne en Angleterre. Suitte du prince.* — Estant en chemin[3], fut apporté nouvelles à l'empereur comme son fils Phelippe estoit arrivé en bonne santé en Angleterre; dont fut faict grand alegresse au camp à coup d'artillerie. Et fit son arrivée le dix neufième de juillet. Quattre jours après, il se rendit à Winchestre où la roynne l'attendoit; avec luy arrivarent de gros seigneurs d'Espaigne, à savoir : le duc d'Alve[4], le conte de Feria, l'almiral de Castille, le marquis de Pescare, filz du marquis del Guast, le marquis d'Aguilart, le duc de Medinaceli, le marquis de Sarria, le marquis de las Naves, le conte d'Olivares, le conte de Sinchon, le conte de Fuensallida, le marquis del Valle, le conte de Modica, le conte de Sal[d]agna, le grand commandeur de l'ordre d'Alcantara, le chef de l'armée de mer d'Espaigne, don Luys de Caravajal, et plusieurs autres qui marchoyent tous devant luy, allant au grand temple rendre grâce à Dieu du bon port où il estoit arrivé. Il fut là receu de l'évesque du lieu et le landemain (*fol. 441*) il se transporta vers la roynne et parla à elle après l'avoir saluée, ayant demeuré quelques heures devisant avec elle.

Mariage du prince d'Espaigne. Le prince d'Espaigne fait roy de Naples[5]. — Le jour suivant et jour saint Jaques, pattron des Espaignols, les nopces furent célébrées[6] ausquelles assistoit un ambassadeur de l'empereur, seigneur de Bermont, lequel dict publiquement qu'en faveur de ce mariage l'empereur donnoit à son fils le royaulme de Naples. Et, après cela faict, ils partirent ensemble pour Londres, où ils firent leur entrée...

(*Fol. 448.*) *Arrivée du cardinal Polus en Angleterre*[7].—Le douzième

et Edward Horsey, Robert Cornwell, Richard et Nicolas Tremayne, Richard Ryth, Roger Renold, John Dalle, John Caltham, Hamond et Mereveld (Henry Machyn, *Diary*, p. 103).

1. Abrégé de Sleidan.

2. Le 11 et non le 3 avril. L'erreur est dans Sleidan.

3. Charles-Quint assiégeait alors Renty.

4. Sleidan dit seulement : « En la trouppe des seigneurs estoit le duc d'Albe. » La liste des personnages qui accompagnaient Philippe est donnée dans la Chronique de la reine Marie, p. 171. M. A. Morel-Fatio, qui a bien voulu lire les épreuves du présent article, me rappelle qu'une autre liste, semblable à celle-ci, se trouve dans le *Viaje de Felipe segundo a Inglaterra*, par André Muñoz, publié, avec d'autres pièces relatives au mariage, par don Pascual de Gayangos (Société des Bibliophiles espagnols, 1877).

5. Copié de Sleidan.

6. Voir le récit officiel, par les hérauts d'armes, du mariage, en appendice à la Chronique de la reine Marie, p. 167-171.

7. Copié en partie de Sleidan.

de novembre, l'assemblée générale de tous les Estatz se fit à Londres. Le cardinal Polus partit lors de Brabant où les ambassadeurs d'Engleterre l'estoyent venu trouve[r] pour le conduire à l'Engleterre où de longtemps n'avoit esté, entre lesquels estoit millort Paget. Le vingt et troisième de novembre, il entra à Londres, ayant esté magnifiquement receu partout où il estoit passé. Incontignant, il fut restabli du consentement de tous en son premier lieu, maison, famille et héritaiges, dont le roy Henry l'avoit deschassé pour ce qu'il ne s'estoit voullu condescendre au dyvorse de Catherine, tante de l'empereur. Ayant entré en l'assemblée[1] le cinquiesme jour après[2], il exposa la cause de sa légation en la présence du roy et de la roynne. Il les exhorta de retourner à la communauté de l'église et de (*fol. 48 v°*) rendre l'auctorité déchue au pape, lequel a bon vouloir de leur estre begning et clément. Il les admonesta aussi de rendre grâce à Dieu qui leur a baillé un tel roy et une telle roynne. Finablement, il se tient grandement attenu à eux de ce qu'ils l'ont remis en ses héritaiges et famille. Ayant ainsi parlé, il sortit hors et lors l'évesque de Winchestre, qui estoit chancellier, répetta son dire et les exhorta par long propoz à concorde et union, disant qu'il falloit grandement remercier Dieu, lequel, par sa sainte et grande bonté, leur avoit renvoyé un si excellent prélat comme luy et de la nation. Le lendemain, après que les Estats eurent aprouvé le dire et les demandes de Polus, on coucha une requeste par escrit, en laquelle il supplioit au roy et roynne de moyenner les choses envers luy; et estoit là contenu qu'ilz se repentoyent amèrement du chisme par lequel ils avoient denié l'Église de si longtemps instituée et qu'ilz avoient donné consentement aux décretz faictz contre icelle; doresnavant, ils veulent obeyr et abolir et casser toutes choses à eux possible. Ils suplient donc qu'ils soyent absouls et receu comme fils pénitents de l'Église romaine.

Polus donne l'absolution aux Anglois. — Ayant Polus monstré sa légation et bulle par laquelle il monstroit son pouvoir, estendit sa bénédiction sur le peuple, pria Dieu par sa miséricorde qu'il eust pitié de son peuple et luy pardonnast ses faultes. Après on entra en la chapelle rendre grâces à Dieu avec grande reconissance...

1. Ms. *l'ensablée.*
2. Le 30 novembre 1554.

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

FIN DU MOYEN ÂGE

(1328-1498).

Publications de documents. — Le pontificat de Jean XXII est une des périodes les plus intéressantes de l'histoire des papes d'Avignon. La publication de ses registres, besogne considérable, se trouve en fait partagée actuellement entre plusieurs érudits, mais le partage n'a pas été organisé méthodiquement, ce qui est dommage. Des trois catégories de lettres de Jean XXII, lettres communes, curiales et secrètes, la première fait l'objet des travaux de M. l'abbé Mollat, qui publie les analyses des lettres communes dans la *Bibliothèque de l'École de Rome*. M. Aug. Coulon, dans cette même collection, édite les lettres secrètes et curiales de Jean XXII relatives à la France. Enfin voici que M. Arnold Fayen a entrepris de donner, dans leur texte ou en analyse, les lettres, des trois catégories, relatives aux anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai[1]. C'est une collection destinée aux historiens de la Belgique. Bien entendu, on y trouvera maints matériaux précieux pour l'histoire de la France comme pour celle de la papauté d'Avignon. Mais on voit que nombre de documents déjà mis à la portée des savants, notamment par le très soigneux travail de M. Coulon, vont se trouver en double dans les volumes de M. Fayen. Cette réserve faite, la présente publication fait honneur à l'Institut historique belge de Rome. Elle ne contient que très peu de notes, mais elle est pourvue de tables copieuses et qui nous ont paru complètes. Elle sera certainement un bon instrument d'étude.

Le successeur de Jean XXII, Benoît XII, avait ordonné une vaste enquête sur le temporel de tous les établissements bénédictins.

1. *Lettres de Jean XXII (1316-1334), textes et analyses.* T. I : *1316-1324*. Paris, Champion, 1908, LXIX-755 p.; prix : 10 fr. T. II, 1re partie : *1325-1330*. 1909, 448 p.; prix : 5 fr. (Collection des *Analecta Vaticano-Belgica*).

Ce pape voulait remédier au relâchement de la discipline dans l'ordre de Saint-Benoît et se rendait compte qu'une statistique économique minutieusement établie lui était nécessaire, notamment pour fixer le nombre des religieux que chaque maison pouvait entretenir. Les prescriptions étaient fort précises, les réponses furent extrêmement intéressantes. Feu Léopold DELISLE avait commencé en 1849 à réunir les pièces de cette enquête. Soixante ans après, il a repris ce travail et il a publié peu de temps avant sa mort tous les documents qu'il avait pu rassembler sur la question au cours de ses recherches paléographiques[1]. Il reproduit d'abord les instructions de Benoît XII, déjà éditées dans le *Cartulaire de Saint-Victor de Marseille*; puis il donne les procès-verbaux d'enquête qu'il a recueillis ou qu'on lui a communiqués : ils sont relatifs à la Normandie et au diocèse de Rennes. On retrouvera sans doute dans les diverses archives départementales d'autres documents de la même série. Des textes de ce genre permettront de substituer aux histoires fantaisistes de la propriété foncière en France des études scientifiquement établies.

M. l'abbé MOLLAT, en poursuivant le travail que j'ai signalé plus haut, a découvert chemin faisant, aux archives du Vatican, des textes sur l'histoire de Bretagne. Il les a publiés et commentés[2]. Ces pièces, presque toutes inédites, « datées pour la plupart du XIVe siècle, n'ont entre elles aucun lien », déclare l'auteur lui-même, « sinon qu'elles concernent le pays breton ». On y trouvera des détails sur la vie du clergé, la fiscalité pontificale, les désastres de la guerre de Cent ans, la brutalité des mœurs. Les études qui accompagnent les textes ont été écrites un peu vite. Nous nous contenterons de signaler une distraction, vraiment un peu forte, dans la première, qui a pour objet les démêlés de Guillaume Ouvrouin, évêque de Rennes, et du vicomte de Beaumont : il est dit, dans une bulle du 13 janvier 1343, éditée en note, que le vicomte se saisit de Jean Ouvrouin, frère de l'évêque, et qu'on fit au prisonnier d'épouvantables menaces de mutilation (*minas terribiles et atroces*). M. l'abbé Mollat n'a pas compris qu'il s'agissait simplement de menaces et il nous dit : « On coupe successivement à la malheureuse victime la langue, les lèvres et les mains, on lui arrache les

1. *Enquête sur la fortune des établissements de l'ordre de Saint-Benoît en 1338*. Paris, Klincksieck, 1910, in-4°, 54 p.; prix : 3 fr. (tiré des *Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXIX).

2. *Études et documents sur l'histoire de Bretagne (XIIIe-XVIe siècle)*. Paris, Champion, 1907, 254 p. Ce volume ne nous est parvenu que tardivement.

yeux, etc... » Deux pages plus loin, il nous apprend que, finalement, le vicomte, l'évêque et Jean Ouvrouin « promirent d'oublier leurs torts mutuels et se jurèrent amitié ». La « malheureuse victime », dans le récit de M. Mollat, a le cœur généreux autant que la vie dure.

On ne saurait reprocher à M. Emmanuel Lemaire de publier avec une hâte fâcheuse ses *Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin*. Le second volume[1] paraît vingt-deux ans après le premier. Il contient les documents municipaux des années 1328 à 1400, édités *in extenso* ou, ce qui est le cas le plus fréquent, seulement analysés. On peut regretter que des pièces très importantes, comme les arrêts du Parlement de Paris du 22 décembre 1352 et de juillet 1362, qui consacrèrent la déchéance des libertés communales, ne soient pas données dans leur texte même. Mais les analyses sont copieuses et paraissent faites avec le plus grand soin.

A l'aide de ces documents et de l'*Essai sur l'histoire de Saint-Quentin au XIVe siècle*, écrit en guise d'introduction par M. Lemaire, on peut se faire une idée assez nette du sort de cette ville pendant la première partie de la guerre de Cent ans, quoique les renseignements soient fragmentaires et que les comptes, notamment, soient bien rares. Avant le règne de Philippe VI, les bourgeois de Saint-Quentin avaient traversé des années difficiles, luttant avec obstination pour le maintien de leurs privilèges contre les gens du roi. De 1317 à 1322, la Commune avait été suspendue. Depuis 1322, et surtout pendant le règne de Philippe VI, les officiers royaux font trêve : les bourgeois jouissent de leurs libertés anciennes, obtiennent même en 1346 la reconnaissance officielle de pratiques judiciaires immémoriales, qui n'étaient pas inscrites dans leur charte et qui avaient été jusqu'alors sujet de contestations. Visiblement, ils ont à la cour du roi des amis puissants. Mais, à partir de l'avènement de Jean le Bon, les attaques des officiers ou des fermiers du roi contre la Commune recommencent, au grand dam de celle-ci. Le Parlement de Paris annule les lettres royales de 1346, accuse le maire et les jurés d'avoir trompé le roi Philippe VI : la ville, condamnée à une amende de 10,000 livres tournois, obtient seulement remise de la moitié de cette somme. Elle doit subir les tracasseries des gens du roi, les violences d'un prévôt concussionnaire, prendre sa part de toutes les misères du temps. Il semble enfin que l'agitation démagogique qui bouleverse le nord de la France après la bataille de Poitiers étende ses effets jusqu'à Saint-

1. Saint-Quentin, au siège de la Société académique, 1910, gr. in-4°, 456 p.

Quentin et que dès lors la domination des « gros » y soit pour longtemps compromise. L'administration communale devient faible et timide. A la suite d'une « commotion des menues gens de la ville contre les gros et bonnes gens d'icelle », en octobre 1380, des réformateurs généraux viennent enquêter en 1383 et en profitent pour frapper la ville d'une amende de 2,000 francs d'or. Dès lors, l'oligarchie municipale ne songe plus qu'à exécuter les volontés royales et, avant toute décision à prendre, consulte le bailli de Vermandois.

Peut-être les textes permettraient-ils de fixer, avec plus de précision que ne l'a fait M. Lemaire, les progrès du pouvoir royal et des idées chères aux gens du roi. Le volume contient, par exemple, des documents qu'il n'a presque pas utilisés sur les guerres privées entre bourgeois et l'exercice du droit de vengeance : on voit qu'au début du siècle la ville de Saint-Quentin connaît les « contrevengements » et toutes les pratiques instituées pour en limiter les effets : otagement, paix, pèlerinage du meurtrier, etc... A la fin de la période, le Parlement interdit au maire et aux jurés de recourir à ces procédés de réconciliation, et quand un fait de vengeance se produit, la municipalité requiert humblement l'intervention de la justice royale. Cette question aurait mérité d'être étudiée spécialement dans le chapitre réservé à la vie urbaine. D'une façon générale, l'exposé de M. Lemaire, d'ailleurs judicieux et clair, est un peu trop morcelé. Mais l'effort que cet érudit soutient pour élever un monument au passé de sa cité est tout à fait digne d'estime et les *Archives de Saint-Quentin*, dont l'exécution typographique est d'ailleurs fort belle, peuvent être placées parmi nos meilleures publications d'histoire municipale.

L'édition du *Journal de Clément de Fauquembergue, greffier du Parlement de Paris (1417-1435)*[1], a été commencée pour la Société de l'Histoire de France il y a déjà une dizaine d'années par M. A. Tuetey, avec la collaboration de mon regretté confrère Henri Lacaille, qui est mort peu après la publication du premier tome. Nous n'attendrons pas l'apparition du troisième volume ni l'Introduction de M. Tuetey pour signaler aux historiens ce document, qui forme la suite du *Journal de Nicolas de Baye* et, sans offrir constamment un puissant intérêt, vaut cependant la peine d'être lu. En dehors des fragments très connus déjà, publiés notamment par Félibien dans son *Histoire de Paris* et par Quicherat dans son *Procès de Jeanne d'Arc*, les notes[2] de Clément de Fau-

1. Paris, Renouard, t. I (1903) et II (1909), 391 et 372 p.

2. Ce sont des notes, en effet, plutôt qu'un journal. Signalons les remarques importantes faites dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1911, p. 331-

quembergue paraissent devoir servir surtout à celui qui fera l'histoire, encore à écrire, du Parlement de Paris sous la domination bourguignonne et anglaise. On y voit les conseillers lutter pour leurs intérêts, pour leurs gages, qu'ils n'obtiennent qu'en menaçant de faire grève; pour leurs principes traditionnels, comme celui des libertés de l'Église gallicane; pour la cause de la paix générale, du bon ordre dans Paris. Mais, depuis l'épuration qu'ils subissent en 1418, ils se montrent très réservés, très anxieux de ne pas « irriter » le duc de Bedford. Rien n'égale la prudence avec laquelle leur greffier relate les faits du jour. La sèche objectivité de ses notes ne permet pas de connaître son opinion et laisse même peu de place au trait caractéristique et au détail instructif. Le « journal » n'est vraiment nourri que pour l'année 1418. Les mentions qui forment le second volume sont souvent relatives à des faits d'ordre purement judiciaire. M. Tuetey a éclairé la plupart d'entre elles par des commentaires qu'il a puisés dans les registres du Parlement[1].

Monographies. — Le meilleur ouvrage qui ait paru en ces derniers temps sur l'histoire de la France au xive et au xve siècle est la *Vie de Charles d'Orléans*, de M. Pierre Champion. Je signale ici pour mémoire ce livre aussi agréable que solide, dont le directeur de la *Revue historique* a dit récemment tout le bien qu'il convenait. M. Champion y a résumé, en quelques pages précises, ce que les documents publiés ou inédits nous apprennent sur la mère de Charles d'Orléans, la célèbre Valentine de Milan. Ainsi qu'un peu plus tard une autre étrangère, la dauphine Marguerite d'Écosse, l'aimable et intelligente Valentine a été une amie des poètes et une femme vertueuse, en une époque de mœurs brutales et corrompues. Trompée copieusement par son brillant mari, qu'elle aima fidèlement, douce au roi fou, qui l'appelait sa « bien-aimée sœur », calomniée, exilée, enfin veuve par le crime de Jean Sans-Peur, elle ne perdit courage qu'en perdant l'espoir de venger Louis d'Orléans. Elle fut une malchanceuse, comme Marguerite d'Écosse.

332, sur la façon, — quelque peu arbitraire, paraît-il, — dont M. Tuetey a constitué son texte, d'après les registres du Parlement. Attendons son introduction pour juger son procédé.

1. Celle qui concerne le débat entre le duc de Bourgogne et les habitants de Cassel (t. II, p. 344) n'a pas été expliquée. Il s'agit évidemment des troubles de la châtellenie de Cassel que Desplanques a racontés (*Annales du Comité flamand*, t. VIII, 1864-1865). Le Parlement avait pris la défense des rebelles. Mais nous croyons pour notre part que les Anglais n'étaient pour rien dans ces troubles. Le Parlement, malgré sa docilité à l'égard de ses nouveaux maîtres, conservait ses vieilles prétentions de souveraineté judiciaire et d'action politique.

« Rien ne m'est plus », disait-elle à la fin de son existence, comme Marguerite dira : « Fi de la vie! » Sa biographie méritait un article dans une revue d'histoire. M. Émile Collas l'a écrite[1] en un gros volume de 450 pages, laborieusement préparé, fondé sur de consciencieuses recherches aux Archives nationales et à la Bibliothèque, mais trop long, beaucoup trop long. L'abondance fluide du style, la multiplicité des réflexions faciles tournent au verbiage; enfin, la plus grande partie du livre est formée de pages qui ne seraient à leur place que dans la biographie de Louis d'Orléans, ou dans une histoire de Charles VI, ou dans une étude générale sur la société française au XIVe siècle. L'exemple donné par M. Collas n'est certes pas à suivre. Sous prétexte d'apporter des documents nouveaux ou des « observations entièrement originales », chaque historien en arriverait ainsi à parler de tout à propos de tout. Procédé assurément bien propre à faire contester le droit de l'histoire à compter parmi les sciences, car il lui enlève son caractère de recherche méthodique. Procédé dangereux aussi, parce que souvent l'auteur traitera superficiellement les questions qui ne sont pas le véritable objet de son étude. C'est ainsi que M. Collas parle de la folie et des médecins de Charles VI sans savoir comment on traitait les malades à cette époque[2] et de la sorcellerie sans connaître les travaux modernes sur la question.

On ne peut reprocher ni longueurs ni digressions à M. Raimond Van Marle[3], qui a écrit la biographie d'un des partisans de Louis d'Orléans, Henri de Marle, chancelier de Charles VI, en une sobre plaquette de quarante-huit pages, appuyée sur un long travail de dépouillements. L'auteur se contente de nous exposer avec clarté ce que les documents, et notamment les registres du Parlement, nous permettent de connaître de Henri de Marle, successivement professeur de droit à l'Université d'Orléans, avocat au Parlement de Paris, puis président, premier président, enfin chancelier. Ce personnage eut un rôle important dans les affaires du grand schisme et se montra un adversaire résolu de Jean Sans-Peur. Il périt en 1418[4], lors du grand massacre des Armagnacs.

1. *Valentine de Milan, duchesse d'Orléans.* Paris, Plon, 1911, 441 p.; prix : 7 fr. 50.

2. Il hésite par exemple à croire qu'on ait pu pratiquer des incisions sur le crâne de Charles VI. S'il avait lu la *Pathologie des rois de France*, d'Aug. Brachet, il y aurait vu (p. XLII) que les médecins du moyen âge préconisaient les incisions crâniennes comme traitement de l'épilepsie.

3. *Un chancelier de France sous Charles VI, Henri de Marle.* Paris, Champion, 1910; prix : 2 fr. 50.

4. Et non en 1417, comme le dit par distraction M. Raimond Van Marle (p. 39).

Jeanne d'Arc, par G. Hanotaux[1], est un livre assuré de trouver de nombreux lecteurs. Il est présenté aux bibliophiles dans un vêtement de goût parfait : le texte, imprimé en beaux caractères de type archaïque, est curieusement semé de très anciennes gravures, adroitement choisies. Par elles, comme par son exposé, M. Hanotaux a voulu créer une certaine atmosphère où il pense qu'on doit se placer pour comprendre Jeanne d'Arc. Il n'a nullement prétendu, dit-il, faire œuvre d'érudit. Il esquisse brièvement la vie de la Pucelle, puis il examine ce qu'il appelle les « quatre mystères de la vie de Jeanne d'Arc », c'est-à-dire « quelles influences préparèrent Jeanne d'Arc; d'où son inspiration; pourquoi fut-elle délaissée par les hommes du roi; et comment condamnée par les juges de Rouen? »

La culture historique de M. Hanotaux, plus étendue que celle de la plupart des historiens de la Pucelle, ses vastes lectures, son souci de donner à un grand sujet toute l'envergure qu'il lui paraît comporter lui inspirent des rapprochements et des réflexions dont un lecteur averti saura tirer profit. Mais j'avoue ne pas partager son exaltation, qui se porte à des excès bien bizarres. M. Hanotaux pense que sans Jeanne d'Arc la France fût devenue anglaise, comme si l'Angleterre de Henry VI était assez forte pour absorber toute la France. Il estime que par suite la France fût devenue protestante, comme si la façon dont les Anglais ont gouverné leurs provinces françaises permettait de supposer pareilles conséquences. Et alors Jeanne d'Arc, à ses yeux, « a sauvegardé la pensée antique, catholique et méditerranéenne, maintenu Rome, contenu Luther »! C'est par elle que « la France de François Ier, de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV et de la Révolution a été possible »! D'aucuns ont vu en elle la fleur la plus charmante et la plus précieuse qu'ait produite la foi vigoureuse et héroïque du moyen âge : quelle erreur! Jeanne d'Arc, nous dit M. Hanotaux, « n'est plus du moyen âge, elle n'en a ni la figure énigmatique (?), ni la rigidité sépulcrale (?) ». Elle est « l'ange de la Renaissance (!), la messagère de l'ordre nouveau, l'annonciatrice d'une humanité libérée et meilleure... Nous ne sommes qu'à l'aube des jours qui verront s'accomplir indéfiniment sa mission ». L'auteur veut décidément nous emmener trop haut, dans les nuages.

M. Edmond des Robert nous ramène sur terre avec ses *Recherches sur l'origine du nom d'Arc*[2]. Il publie à la fin de sa

1. Paris, Hachette, 1911, in-4°, 421 p.; prix : 15 fr.

2. Nancy, Crépin-Leblond, 1910, 52 p. (extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, année 1910).

brochure des pièces du XIVe siècle, ventes, accensements, donations, testaments, où sont mentionnés, d'une part, des habitants d'Art-sur-Meurthe, portant le nom d'Arc, et, d'autre part, « certain Loys d'Arc, qui, tout au début du XIVe siècle, avait des biens communs avec deux écuyers, dont l'un se nommait Maheu de Vaucouleurs ». M. des Robert reconnaît bénévolement que ces pièces paraissent de peu de poids pour résoudre le problème des origines de la famille de Jeanne d'Arc. Mais il est possible que plus tard, à la lumière d'autres documents, ceux-ci prennent une valeur inattendue. Il est toujours bon de publier des textes.

Le siège d'Orléans et la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc ont été étudiés à fond. Il n'est d'aucun intérêt d'écrire encore sur ce sujet, à moins qu'on n'apporte des documents nouveaux. M. Henri Baraude a fait un livre sur *Orléans et Jeanne d'Arc*[1] sans tenir compte de telles considérations. Dans sa préface, il stigmatise la lâcheté du peuple français, qui, — paraît-il, — laisse « amoindrir, rabaisser, outrager et salir » cette « humble fille des champs ». M. Baraude s'exagère le danger que court la réputation de Jeanne d'Arc. Ses invectives lui vaudront peut-être la sympathie d'un certain nombre d'agités, mais son livre ira grossir la bibliographie bien inutilement, car il témoigne d'une extrême inexpérience.

Quoi qu'en pense M. Baraude, la gloire de Jeanne d'Arc n'a fait que grandir, à mesure que les travaux des érudits ont plus complètement élucidé son histoire. On n'en peut pas dire autant de Jacques Cœur, le personnage qui, après elle, est le plus populaire peut-être du règne de Charles VII. Il a actuellement assez mauvaise presse. Un savant allemand, M. Hans Prutz, vient cependant d'écrire, en l'honneur de celui qu'il appelle un « marchand patriote », un long ouvrage qui est presque un panégyrique[2]. Il exprime le souhait que ses collègues français considèrent comme un gain pour l'histoire de France la tentative qu'il a faite de mettre à sa vraie place « un des plus grands de leurs compatriotes ». M. Prutz s'est fait connaître, depuis longtemps, par des travaux de caractère très varié, notamment par un livre sur la civilisation des croisades. Il m'en coûte de dire qu'un savant si estimé me paraît s'être complètement fourvoyé et qu'en se contentant de lire sur Jacques Cœur cette toute récente monographie on ne serait pas exactement informé.

1. Paris, Roger et Chernoviz, 1910, in-18, 288 p.; prix : 5 fr.

2. *Jacques Cœur von Bourges, Geschichte eines patriotischen Kaufmanns aus dem 15 Jahrhundert.* Berlin, 1911, 438 p. (*Histor. Studien veröffentlicht von* E. Ebering, t. XCIII).

La documentation de M. Prutz est tout à fait insuffisante. Il n'a que des renseignements assez pauvres sur la bibliographie générale du xve siècle et paraît ignorer des livres qui, par quelques-uns de leurs côtés, intéressent directement son sujet, comme la belle *Histoire de la marine française* par M. de La Roncière et la biographie de Jean de Bueil, par M. Camille Favre. Chose plus surprenante et plus regrettable encore, il n'a pas utilisé les deux études les plus originales et les plus instructives qui aient paru en ces dernières années sur le rôle de Jacques Cœur : le livre très neuf, très intéressant, riche de documents nouveaux, de Mlle Guiraud[1], et la notice sur Jacques Cœur et les Varye, publiée par M. Borrelli de Serres[2]. M. Borrelli de Serres a prouvé, avec sa précision habituelle, qu'il n'y a aucune bonne raison d'attribuer à Jacques Cœur une part importante dans la reconstitution administrative et financière de la monarchie à la fin de la guerre de Cent ans. Mlle Guiraud a montré que l'argentier de Charles VII était, comme on dit maintenant, un brasseur d'affaires, audacieux, sans scrupules, qu'en Languedoc « il n'est pas une de ses fonctions où il n'ait prévariqué » et qu'il faut admettre comme fondées plusieurs des accusations portées contre lui par ceux qui avaient entrepris de le perdre et de le dépouiller. Parmi les informations nouvelles qu'elles a apportées dans sa savante étude, et que M. Prutz regrettera certainement de n'avoir pas utilisées, je citerai un document tout à fait curieux sur les aventures de Jacques Cœur en Corse, au retour de son voyage dans le Levant en 1432. Enfin, M. Prutz n'a pas connu non plus les découvertes faites par M. Antoine Thomas sur l'évasion et la mort de Cœur[3]. Comme on le voit, l'œuvre de M. Prutz pèche par la base. Je ne prétends pas d'ailleurs qu'il faille rejeter toutes ses conclusions. La figure de Jacques Cœur, même privée de son auréole et des « rayons » dont l'avait déjà parée le bon Henri Martin, ne manque certes pas d'éclat. M. Prutz a bien mis en valeur ses mérites de grand marchand et d'amateur d'art. Il a également étudié avec soin les rapports de Jacques Cœur avec l'Église. On aura donc intérêt à lire son livre, mais il faudra le critiquer et le

1. Il n'est peut-être pas inutile de citer exactement le titre de ce livre, dont les revues ont peu parlé : *Recherches et conclusions nouvelles sur le prétendu rôle de Jacques Cœur, étudié dans ses rapports administratifs et commerciaux avec le Languedoc et principalement avec Montpellier, d'après des documents entièrement inédits*, 1900 (paru aussi dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, même date).

2. Dans le troisième volume (1909) de ses *Recherches sur divers services publics*.

3. *Revue historique*, mai-août 1908, p. 72 et suiv.

compléter à l'aide de ceux qui ont si malheureusement échappé à l'attention de l'auteur.

Politique extérieure des rois de France. — C'est au XIVe siècle que se nouent des relations suivies entre les rois de France et les comtes de Savoie. Les Valois s'efforcent, et non sans succès, d'annexer morceau par morceau l'ancien royaume d'Arles et rêvent de conquêtes en Italie : il leur faut donc entrer en rapports diplomatiques avec la maison de Savoie, qui cherche elle-même à s'agrandir des deux côtés des Alpes et est perpétuellement en guerre avec les dauphins. Les comtes de Savoie sont d'ailleurs, pour certains de leurs fiefs, vassaux du roi de France et, pour quelques châteaux, vassaux du roi d'Angleterre. Ils n'ont pas perdu le souvenir des événements du siècle précédent, du mariage d'Aliénor de Provence, fille de Béatrice de Savoie, avec Henri III et des faveurs accordées par ce roi aux princes savoyards. Il importe de les détourner maintenant de l'alliance d'Édouard III. Quelle attitude les comtes de Savoie ont prise, de 1329 à 1391, dans les campagnes diplomatiques qui ont précédé et suivi l'annexion du Dauphiné à la France et dans le conflit armé entre les Valois et les rois d'Angleterre, c'est là ce que M. Jean Cordey s'est proposé surtout d'étudier dans son livre sur *les Comtes de Savoie et les rois de France pendant la guerre de Cent ans*[1]. Il se place au point de vue savoyard, cherche à montrer avec quelle souplesse les comtes, et particulièrement le fameux comte Vert, s'adaptent aux circonstances, reculent quand il le faut, tirent profit de tout, agrandissent leurs domaines, évoquent au besoin le fantôme de l'autorité impériale. Mais son livre donne aussi la preuve qu'à travers les malheurs de la guerre de Cent ans la forte et tenace politique extérieure de la monarchie capétienne n'a presque jamais interrompu ses envahissements ni cessé de surveiller ses voisins. Sans doute, les comtes de Savoie ont gagné du terrain au XIVe siècle, acquis notamment le pays de Gex et le Faucigny ; mais les gens du roi leur ont fermé la route du Rhône ; ont, malgré les prétentions contraires des comtes, négocié avec succès l'acquisition du Dauphiné ; ont empêché le mariage du comte Vert et de Jeanne de Bourgogne : bref, ont obligé la maison de Savoie à orienter ses ambitions vers l'Italie plutôt que vers les pays cisalpins. En même temps, ils ont obtenu de la maison de Savoie, pour la guerre anglaise, des contingents qui n'ont pas été sans importance et une alliance dont Crécy et Poitiers n'ont pas ébranlé la solidité.

1. Paris, Champion, 1911, 391 p.; prix : 10 fr. 50 (*Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, n° 189).

Le récit historique de M. Cordey est fondé sur des dépouillements d'archives très consciencieusement poursuivis à Paris, à Turin, à Dijon, à Grenoble. Les pièces justificatives sont pour la plupart fort intéressantes et l'appareil critique du livre laisse peu à désirer. Mais nous regrettons pour notre part que l'exposé du sujet soit encombré d'une foule de hors-d'œuvre. Je ne veux pas dire que M. Cordey ait l'esprit confus. Il aime l'ordre et même il abuse parfois du classement méthodique des faits. Mais il veut tout dire, craint de ne pas utiliser toutes ses fiches, donne sur la vie seigneuriale, par exemple, des renseignements qui sont tout à fait hors de propos; et s'il a trouvé que le livre de musique et la grammaire du jeune comte Aimon coûtèrent huit sous, il ne manque pas de le signaler. En ces conditions, les grandes lignes du sujet s'effacent, le fil des idées se perd et, malgré les efforts de l'auteur pour être clair, il lasse l'attention et les faits importants n'apparaissent plus dans leur relief et leur valeur. Ce défaut devient de plus en plus commun dans les ouvrages de nos jeunes érudits. Si l'on n'y prend pas garde, la science historique française perdra ainsi quelques-unes des qualités propres qui lui valent sa réputation dans le monde.

Ch. Petit-Dutaillis.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

MOYEN ÂGE.

Publications de textes, régestes, inventaires. — La collection des *Regesta pontificum Romanorum*, entreprise sous les auspices de l'Académie de Gœttingue, avance rapidement : nous avons sous les yeux la première partie du tome I de la *Germania pontificia*, due à M. Brackmann[1], et comprenant une partie de la province de Salzbourg, et le tome V de l'*Italia pontificia*, dû à M. Kehr[2], et comprenant la province de Ravenne. On connaît l'économie de la publication : les lettres analysées sont classées par provinces, par diocèses, par établissements ecclésiastiques ou monastiques; en tête de chacune de ces divisions est une bibliographie et

1. Brackmann, *Regesta pontificum Romanorum : Germania pontificia*, vol. I, pars I (*provincia Salisburgensis I*). Berlin, Weidmann, 1910, in-4°, VIII-265 p.

2. Kehr, *Regesta pontificum Romanorum : Italia pontificia*, vol. V (*Aemilia sive provincia Ravennas*). Berlin, Weidmann, 1911, in-4°, LVI-534 p.

une notice de géographie historique; chaque analyse est, bien entendu, accompagnée de références très complètes et au besoin d'une brève discussion critique. De pareils ouvrages ne s'analysent pas et leur valeur n'est appréciée que par un maniement prolongé; quelques « sondages » nous ont donné l'impression d'une œuvre d'une érudition impeccable, et la masse des résultats nouveaux apparaît par ce fait que, sur 1,474 pièces, 674 manquent dans le *Regesta* de Jaffé.

Dans la série des lettres communes des papes d'Avignon, M. Vidal[1] vient de terminer le recueil des lettres de Benoît XII, avec un fascicule comprenant la dernière partie de l'index onomastique et analytique et l'introduction à l'ouvrage entier. Celle-ci contient la description des registres utilisés et des observations sur le mode d'enregistrement. Un des faits que met bien en relief la publication de M. Vidal, c'est le fléchissement considérable que l'on constate sous Benoît XII, par rapport à Jean XXII, dans le nombre des bulles enregistrées. Il est dû avant tout à la règle que s'imposa Benoît XII d'user beaucoup plus discrètement des expectatives. M. Vidal prouve d'ailleurs que, même sous les papes d'Avignon, il s'en faut de beaucoup que toutes les bulles aient été enregistrées.

Parallèlement se poursuit la collection des *Analecta Vaticano-Belgica*. Dom Ursmer Berlière[2], directeur honoraire de l'Institut historique belge, vient de faire paraître un volume consacré aux suppliques d'Innocent VI : 1,859 pièces copieusement annotées. Une brève introduction résume le peu de nouveau qu'il y a à dire sur la rédaction des suppliques, leur présentation, leur enregistrement, depuis l'étude placée par dom Berlière lui-même en tête de sa publication des suppliques de Clément VI.

M. Constant[3] a rapporté d'une mission à Vienne et en Espagne un catalogue critique de documents se référant à la dernière période

1. J.-M. Vidal, *Benoît XII (1334-1342); lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican*. Paris, Fontemoing, in-4°, 6e fasc., 1911, p. I à CIV et 161 à 346 (*Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 3e série, fasc. II *bis*).

2. Dom Ursmer Berlière, O. S. B., *Suppliques d'Innocent VI (1352-1362)*. Rome, Bretschneider; Bruxelles, Dewit; Paris, Champion, 1911, in-8°, XXX-995 p. (*Analecta Vaticano-Belgica; documents relatifs aux anciens diocèses de Cambrai, Liège, Thérouanne et Tournai*, publiés par l'*Institut historique belge de Rome*, vol. V).

3. G. Constant, *Rapport sur une mission scientifique aux archives d'Autriche et d'Espagne; étude et catalogue critique de documents sur le concile de Trente*. Paris, Leroux, 1910, in-8°, 364 p. (*Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires*, t. XVIII, fasc. 5).

du concile de Trente. Il s'agit de la correspondance des ambassadeurs impériaux et espagnols à Rome et auprès du concile. Des notices très soignées renseignent sur la carrière de chacun de ces diplomates et les circonstances extérieures de sa mission. Sur un sujet exploré dans ces derniers temps par de nombreux érudits, et où il semblait qu'il ne restât plus qu'à glaner, M. Constant a trouvé moyen de récolter une riche moisson dont il fera sans doute bientôt profiter le public.

Ouvrages généraux; institutions. — On doit à dom Bruno Destrée[1] un résumé rapide et enthousiaste de l'histoire de l'ordre bénédictin et un tableau utile de son organisation actuelle.

Tout contribue à faire de l'histoire des chrétientés celtiques un des chapitres les plus curieux de l'histoire de l'Église au moyen âge : une extraordinaire floraison de saints, à la physionomie étrange, aux légendes romanesques et poétiques; une forme spéciale de monachisme, qui, transportée sur le continent, faillit un instant disputer le succès à la règle bénédictine; une organisation ecclésiastique rudimentaire, mais unique; des singularités liturgiques et disciplinaires conservées avec une extrême ténacité; mais, à côté de ce particularisme, un esprit nomade, qui entraîne les Celtes sur toutes les routes de l'Europe, une influence considérable exercée par les collections canoniques et les pénitentiels sur le droit et la discipline de l'Église universelle, une part brillante prise à la Renaissance carolingienne et un service de premier ordre rendu ainsi à la civilisation. Il faut donc savoir gré à dom Gougaud[2] de nous avoir donné une encyclopédie abrégée de tout ce qui touche au christianisme celtique. Le plan de son ouvrage, plus méthodique que chronologique, le destine à être surtout un livre de référence; il en a les qualités : clarté, commodité des recherches, information sûre, critique prudente et sage.

Mal composé, suivant un plan qui entraîne à de fréquentes répétitions, souvent obscur et de lecture pénible, le livre, d'ailleurs fort érudit, de M. Gröll[3] a le mérite d'analyser avec plus de vigueur qu'on ne l'avait encore fait les idées et les pratiques, différentes quoique

1. Dom Bruno Destrée, *les Bénédictins*. Paris, Oudin, s. d., in-8°, 213 p.

2. Dom Louis Gougaud, *les Chrétientés celtiques*. Paris, Gabalda, 1911, in-12, xxxvi-410 p., avec 3 cartes (*Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*).

3. Jos. Gröll, *Die Elemente des kirchlichen Freiungsrechtes, mit besonderer Berücksichtigung der œsterreichischen Entwicklung dargestellt*. Stuttgart, Enke, 1911, in-8°, xxxii-335 p. (*Kirchenrechtliche Abhandlungen*, herausgegeben von U. Stutz, fasc. 75 et 76).

voisines, qui ont servi de fondement au droit d'asile. C'est d'abord le respect dû au lieu saint, qui y interdit tout acte de violence. C'est la défense faite au clergé, au nom de la *perfecta lenitas*, qui doit être un de ses attributs, de coopérer, par l'extradition d'un fugitif, au châtiment qui le menace. C'est le devoir qui incombe et le droit qui est reconnu au clergé d'intercéder pour les coupables, pour les condamnés; intercession qui s'exerce avant tout en faveur des réfugiés, qui leur procure la sécurité même après qu'ils ont quitté le refuge et donnent ainsi au droit d'asile une valeur positive, active et non plus seulement négative. C'est enfin l'immunité accordée aux établissements ecclésiastiques par les souverains ou par les papes et qui permet d'étendre le droit d'asile à des *res ecclesiasticae* qui, n'étant pas *res sacrae*, n'en auraient pas joui par elles-mêmes. Les pages les plus neuves du livre de M. Gröll sont peut-être celles où il étudie, particulièrement pour l'Autriche, la décadence progressive du droit d'asile, et montre comment les idées mêmes qui avaient concouru à le fonder se retournèrent contre lui. C'est parce que la présence d'un grand coupable serait une souillure pour l'Église que les papes même exceptent les cas les plus graves du bénéfice de l'asile. L'État, bien entendu, invoqua ces décisions et cet argument. Mais il affecta aussi de croire que c'était sur la seule théorie de la *lenitas perfecta* que reposait le droit d'asile, de manière à pouvoir le supprimer justement dans les cas légers, quand le fugitif n'avait pas encouru la peine capitale, ou moyennant la promesse d'une atténuation de peine. En sorte que les défenseurs du droit d'asile se trouvaient enfermés dans une espèce de dilemme.

On trouvera chez M. Hilling[1], après quelques considérations générales sur l'origine des officialités et la date à laquelle cette institution se répandit en Allemagne, une liste des officiaux d'Halberstadt de 1297 à 1568 et une bonne étude de leur rôle et de leur compétence.

M. Boudinhon[2] oppose une réfutation aussi brève que péremptoire au gros livre du P. Eschbach : *la Vérité sur le fait de Lorette*; il n'a pas de peine à montrer l'incroyable méconnaissance de la méthode historique qui caractérise l'ouvrage de son contradicteur. Sans prétendre rien ajouter aux recherches de M. Chevalier, il les résume d'une façon très frappante et très accessible au grand public.

1. Nikolaus Hilling, *Die Offiziale der Bischöfe von Halberstadt im Mittelalter*. Stuttgart, Enke, in-8°, XII-134 p. (*Kirchenrechtliche Abhandlungen*, herausgegeben von U. Stutz, fasc. 72).

2. A. Boudinhon, *la Question de Lorette, à propos d'un livre récent*. Paris, Letouzey et Ané, 1910, in-8°, 48 p.

Ouvrages rangés par ordre chronologique. — M. Plenkers a réédité, avec quelques additions empruntées pour la plupart aux notes de l'auteur lui-même, l'étude de feu Traube[1] sur l'histoire du texte de la règle de saint Benoît.

M. Dufourcq[2] donne la troisième édition du tome V (*le Christianisme et les barbares*) de son *Histoire de l'Église*, synthèse toujours brillante et suggestive, alors même qu'on serait porté à en discuter quelques assertions un peu trop tranchantes.

M. de Zmigród-Stadnicki[3] a soumis à un nouvel examen critique la curieuse notice insérée dans la collection canonique de Deusdedit, aux termes de laquelle un certain Dagone, sa femme Ote et leurs fils donnèrent au pape Jean XV la Pologne et la Poméranie. Il en améliore le texte par d'ingénieuses conjectures, en perfectionne sur bien des points l'interprétation et se trouve ainsi, sinon renouveler, du moins préciser dans le détail l'histoire des origines religieuses et nationales de la Pologne, en même temps qu'il étudie un cas particulier et ancien de la curieuse institution des royaumes censiers du Saint-Siège.

M. Fournier[4] continue ses belles études sur les collections canoniques composées entre les *Fausses Décrétales* et le *Décret* de Gratien par un travail considérable consacré au *Décret* de Burchard de Worms. Il a d'abord identifié dans la mesure du possible les sources auxquelles a puisé Burchard, puis examiné la manière dont il les a utilisées. Il résulte de ses recherches que Burchard a emprunté la moitié environ de son ouvrage à Réginon et à la collection *Anselmo dedicata*; la plus grande partie du reste aux conciles et aux capitulaires francs et à quelques pénitentiels, mais qu'il n'a fait aucun dépouillement méthodique ni des Pères (sauf saint Grégoire), ni de la Bible, ni des recueils de droit romain. Il en a usé d'autre part vis-à-vis de tous ses textes avec la plus grande liberté, modifiant arbi-

1. Ludwig Traube, *Textgeschichte der Regula S. Benedicti*, zweite Auflage, herausgegeben von H. Plenkers. Munich, 1910, in-4°, 127 p., 4 pl. (*Abhandlungen der Königlich-Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-philologische und historische Klasse*, XXV Band, 2. Abhandlung).

2. Albert Dufourcq, *l'Avenir du christianisme;* 1re partie : *le Passé chrétien*. V. *Histoire de l'Église du IIIe au XIe siècle : le christianisme et les barbares*. Paris, Bloud, 1911, in-16, 351 p.

3. Dr Karl Graf von Zmigród-Stadnicki, *Die Schenkung Polens an Papst Johannes XV* (*um das Jahr 995*). Fribourg-en-Suisse, O. Gschwend, 1911, in-8°, xv-103 p. (avec une carte).

4. Paul Fournier, *Études critiques sur le Décret de Burchard de Worms*. Paris, librairie du Recueil Sirey, 1910, in-8°, 145 p. (Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*).

trairement les *inscriptiones*, altérant les textes, parfois les fabriquant de toutes pièces. Ces falsifications sont tendancieuses et laissent apparaître l'intention de dissimuler l'influence du droit séculier sur le droit ecclésiastique, de fortifier l'autorité du Saint-Siège et surtout des évêques, de faire prévaloir certaines théories en matière de pénitence et de mariage. Tout compte fait, le *Décret*, au jugement de M. Fournier, « forme un anneau, et non des moins considérables, de la chaîne des apocryphes ». Il est aussi l'un des derniers, et M. Fournier explique ingénieusement comment la période des apocryphes se clôt au moment où se crée une science de l'interprétation du droit. Jusqu'alors, et en l'absence d'une autorité législative active, on ne pouvait ouvrir passages aux idées nouvelles et réformatrices que par la fabrication d'apocryphes ; pour se dégager des textes de l'antiquité, on les faussait.

M. Zeiller[1] expose de la façon la plus intéressante la théorie de l'État constituée par saint Thomas d'Aquin ; il en analyse les sources aristotéliciennes et chrétiennes ; il achève de la préciser par la comparaison avec d'autres théories médiévales et notamment celle de Gilles de Rome ; il caractérise avec beaucoup de justesse et de finesse l'impression qu'elle produit, en faisant remarquer ce trait tout aristotélicien que certaines de ses solutions ne sont au fond que des manières plus compréhensives de poser les problèmes. Sur un point, nous ferions des réserves. Peut-on écrire que la doctrine politique de saint Thomas est « toute remplie de l'esprit même de son époque » ; qu' « elle est l'expression idéale où prennent forme... les tendances de ce qui était alors un présent »? Elle nous paraît au contraire remarquable par un caractère tout opposé : elle reste un pur système d'école. En dehors de la théorie de l'intervention pontificale, nous ne voyons guère ce qu'elle doit à l'analyse des faits de l'histoire médiévale, en cela bien différente de la politique d'Aristote, qui est le résumé de l'expérience historique de la Grèce. Elle est faite pour fournir un argument à ceux qui reprochent aux scolastiques d'avoir ignoré la méthode d'observation. Se douterait-on, à lire saint Thomas, qu'il écrit en plein régime féodal? C'est à Aristote, non aux institutions du moyen âge, qu'il emprunte ses vues sur le gouvernement mixte. Assurément, le moyen âge a connu surtout des pouvoirs limités ; mais par le pacte féodal, qui de sa nature est un lien personnel ; ou par des « libertés » surtout négatives et qui sont des privilèges. Il y a loin de cet esprit individualiste à la doctrine éminemment sociale de saint Thomas.

1. Jacques Zeiller, *l'Idée de l'État dans saint Thomas d'Aquin*. Paris, Alcan, 1910, in-8°, x-209 p.

En abordant l'étude des provisions apostoliques aux bénéfices mineurs, durant les XIIe et XIIIe siècles, M. BAIER[1] paraît avoir été surtout préoccupé de réunir les éléments d'un jugement motivé sur une des pratiques qu'on a le plus souvent reprochées au Saint-Siège. Par leur nombre, par leur importance, par la qualité des bénéficiaires, ces provisions constituaient-elles un abus? Quelle en était l'étendue, quelles en ont été les phases d'aggravation ou d'atténuation et sur qui en retombait la charge? M. Baier a demandé une réponse à la statistique. Il a dépouillé les registres pontificaux pour y relever tous les mandats de provision qui y ont laissé trace, et les a classés par règnes, par pays, par catégorie de bénéfices et de bénéficiaires. Ces listes rendront à coup sûr des services. On peut se demander pourtant si M. Baier a été bien payé de sa peine. Lui-même le démontre (trop longuement, car c'est démontrer l'évidence) : nous ne pouvons nous flatter de connaître qu'une faible partie des mandats de provision réellement expédiés. Dans ces conditions, les chiffres absolus n'ont pas grand intérêt; les chiffres relatifs peuvent en avoir, si les différences sont assez grandes pour ne pas s'expliquer par le hasard. Mais tel n'est pas le cas le plus ordinaire. En sorte que les résultats auxquels on arrive sont vagues ou incertains. Il semble que M. Baier aurait été mieux inspiré en faisant porter son principal effort sur d'autres aspects de son sujet, sur les côtés juridique, politique, économique. Ce n'est pas qu'il les néglige entièrement; mais ses observations, pour nombreuses et instructives qu'elles soient, restent insuffisantes, incomplètes[2] ou présentées avec beaucoup de confusion[3]. Au total, un livre utile, mais bien éloigné d'être définitif, même dans la mesure où le mot peut être de mise.

Combien précaire était au moyen âge la situation des curés, investis, en droit, d'une autorité très étendue sur leurs ouailles, et exerçant un monopole paroissial bien plus strict que de nos jours, mais opprimés par les archiprêtres et archidiacres, concurrencés par les religieux exempts et surtout rançonnés et brutalisés par les laïques; combien, d'autre part, leur moralité laissait encore à désirer, c'est ce que montrent fort bien les études de Mme DOBIACHE-ROJDESTVENSKY[4]

1. Hermann Baier, *Päpstliche Provisionen für niedere Pfründen bis zum Jahre 1304*. Münster, Aschendorff, 1911, in-8°, IV-342 p. (*Vorreformationsgeschichtliche Forschungen*, Band VII).

2. Par exemple, le chapitre sur les résistances rencontrées par le Saint-Siège est tout à fait maigre, surtout en ce qui concerne la France.

3. Par exemple encore, on attendrait un chapitre sur les causes et les conséquences économiques du système des provisions. Beaucoup d'éléments s'en rencontrent dans le livre de M. Baier, mais à l'état épars.

4. Olga Dobiache-Rojdestvensky, *la Vie paroissiale en France au XIIIe siècle d'après les actes épiscopaux*. Paris, A. Picard, 1911, in-8°, 191 p.

sur la vie paroissiale au XIIIe siècle. Sans doute, le mal a coutume de laisser dans les documents plus de traces que le bien; il faut faire subir de ce chef une correction à l'impression par trop pessimiste qui se dégage des seuls textes. Il est difficile néanmoins de ne pas conclure que le clergé rural était loin d'avoir atteint le degré de sécurité, de bien-être et de culture qui est peut-être la condition de la moralité supérieure qu'on exigeait de lui. D'ailleurs, le haut clergé ne négligeait pas ses devoirs; le livre de Mme Dobiache-Rojdestvensky témoigne implicitement en sa faveur, car il a précisément été écrit d'après les actes conciliaires, les statuts diocésains, les procès-verbaux des visites ecclésiastiques, en un mot d'après les documents qui nous montrent les évêques dans l'exercice très actif de leur rôle de législateurs et de surveillants.

M. SABATIER[1] soutient que l'*incipit* du *Speculum Perfectionis*, qui présente l'ouvrage comme une compilation faite sur des documents anciens, n'est qu'une note postérieure adventice; combattant ainsi une des objections qui avaient été faites à la thèse qui lui est chère de l'attribution du *Speculum* au frère Léon et à la date de 1227. Il considère le chapitre I comme une adjonction tardive, mais due peut-être Léon à lui-même. Il rectifie enfin l'interprétation coutumière de la douzième fresque de l'église supérieure d'Assise.

Le *Clément IV* de M. le chanoine NICOLAS[2] témoigne malheureusement de beaucoup d'inexpérience.

La dissertation de M. SEPPELT[3], bonne mise au point et combinaison des travaux récents sur le sujet, se propose d'établir que l'élection de Célestin V eut pour cause première l'initiative de Charles II d'Anjou, pour cause occasionnelle l'émotion causée au Sacré-Collège par la mort soudaine du frère du cardinal Napoléon Orsini, exploitée par le cardinal Latino Malabranca avec un mélange d'adresse et de sincérité; que l'abdication de Célestin fut spontanée; que l'élection de Boniface VIII résulta du vote des cardinaux romains auxquels accédèrent les cardinaux napolitains. L'auteur

1. Paul Sabatier, *l'Incipit et le premier chapitre du Speculum Perfectionis*. Paris, Fischbacher, 1910, in-8°, 35 p. (*Opuscules de critique historique*, fasc. 16).

2. Chanoine Nicolas, *Un pape Saint-Gillois : Clément IV dans le monde et dans l'église (1195-1268)*. Nîmes, imprimerie générale P. Gellion et Bandini, 1910, in-8°, XVIII-651 p.

3. Franz-Xaver Seppelt, *Studien zum Pontifikat Papst Cœlestins V*. Berlin et Leipzig, Rothschild, 1911, in-8°, VIII-57 p. (*Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, herausgegeben von Georg v. Below, Heinrich Finke, Friedrich Meinecke, fasc. 27).

termine par une analyse des écrits de circonstance auxquels donna lieu le problème de la légitimité de l'abdication d'un pape[1].

La fameuse bulle *Cum inter nonnullos*, par laquelle Jean XXII condamna la doctrine de la pauvreté absolue du Christ, avait été précédée par la consultation d'un grand nombre de prélats et de théologiens. Leurs réponses forment un recueil qui nous a été conservé dans deux manuscrits de la Marciana, à Venise, et de la Vaticane. M. Tocco avait jadis fait connaître les plus remarquables dans l'*Ateneo Veneto;* sa publication n'ayant pas été aussi remarquée qu'elle méritait de l'être, il la reprend aujourd'hui sous une autre forme[2]. Peut-être est-il regrettable qu'au risque de quelques redites il n'ait pas publié le recueil tout entier; il est sûrement fâcheux qu'il n'ait pas donné une notice plus précise et plus détaillée des parties qu'il laissait de côté. D'ailleurs, les textes donnés sont fort importants. La seconde partie de l'ouvrage de M. Tocco est occupée par un traité du franciscain Jean Peckham contre le dominicain Robert Kilwardby, en faveur de la conception franciscaine de la pauvreté. Il consacre enfin quelques pages aux mémoires présentés à Jean XXII par Ubertino de Casale et le roi Robert de Naples.

Le même Ubertino de Casale fait l'objet d'une étude du P. Callaey[3] qui marque à divers égards un progrès sur celle de M. Knoth. L'auteur a insisté davantage sur la jeunesse et la période de formation de son héros; il a déterminé d'une façon plus approfondie les sources de sa grande compilation de l'*Arbor vitae* et apporte ainsi une bonne contribution à l'histoire du sentiment religieux et de la théologie. On aimerait qu'il eût davantage marqué les différences entre les Spirituels et les Vaudois. L'exposé de la querelle de la pauvreté est moins neuf et manque parfois de clarté. Pas plus que ses devanciers, le P. Callaey n'a pu percer le mystère des dernières années et de la mort d'Ubertino. Parfois même les résultats de sa critique sont négatifs; il croit devoir lui refuser toute participation à l'Appellation de Sachsenhausen. Ses appréciations sont équitables

1. M. Seppelt annonce la prochaine publication de deux volumes de *Monumenta Coelestiniana.*

2. Felice Tocco, *la Quistione della povertà nel secolo XIV secondo nuovi documenti.* Naples, Perrella, 1910, in-16, XI-311 p. (*Nuova Biblioteca di Letteratura, Storia ed Arte*, diretta da Francesco Torraca, V).

3. Frédégand Callaey, O. M. Cap., *l'Idéalisme franciscain spirituel au XIVe siècle : étude sur Ubertin de Casale.* Paris, A. Picard et fils, et Bruxelles, Albert Dewit, 1911, in-8°, XXVII-280 p. (*Recueil des travaux publiés par les membres des conférences d'histoire et de philologie de l'Université de Louvain,* fasc. 28).

et modérées ; tout en rendant justice au courage, à la sincérité d'Ubertino, il montre très finement combien, par ses violences de plume, son mysticisme farouche, son horreur de la nature, son irrespect pour les autorités ecclésiastiques, le rigorisme de certaines de ses thèses théologiques (par exemple sur le sort des enfants morts sans baptême), il s'éloignait de cet esprit de saint François dont il se prétendait l'héritier.

Dans l'*Urbain V* de M. Chaillan[1], malheureusement superficiel et vague, on notera surtout les pages où l'auteur, résumant ses propres travaux, rappelle les fondations scolaires du pape.

M. Kitts[2] a écrit sur le pape Jean XXIII et Jean Hus un bon ouvrage de vulgarisation.

Le P. Ubald d'Alençon[3] a publié deux vies de sainte Colette de Corbie, par son confesseur le P. Pierre de Reims, dit de Vaux, et par une de ses compagnes, sœur Perrine de La Roche et de Baume. Elles n'étaient connues encore que par une traduction latine donnée par les Bollandistes et une édition très défectueuse de Corblet dans son *Hagiographie du diocèse d'Amiens*. Assez voisines l'une de l'autre, elles rapportent souvent les mêmes faits presque dans les mêmes termes. Elles ne sont d'ailleurs que des recueils de traits édifiants ou des miracles ; la vie extérieure de la sainte, son activité réformatrice n'y apparaissent guère ; elles ont surtout un intérêt pour l'édification ou la psychologie religieuse ; l'histoire n'a guère à y glaner que quelques traits de mœurs.

L'un des manuscrits de l'œuvre de Pierre de Vaux, le n° 8 des Clarisses de Gand, exécuté à la fin du xve siècle, renferme trente belles miniatures dont le même P. Ubald[4] a publié les reproductions dans un autre fascicule des *Archives franciscaines*. Son introduction très brève se borne à énumérer les sujets représentés. Il y a joint la reproduction de cinq autres miniatures, tableaux ou gravures relatifs à sainte Colette.

1. M. Chaillan, *le Bienheureux Urbain V (1310-1370)*. Paris, Gabalda, 1911, in-12, 226 p. (collection *Les Saints*).

2. Eustace J. Kitts, *Pope John the twenty-third and master John Hus of Bohemia*. Londres, Constable, 1910, in-8°, xxxii-446 p. et 6 pl.

3. P. Ubald d'Alençon, *les Vies de sainte Colette Boylet de Corbie, réformatrice des Frères Mineurs et des Clarisses (1381-1447), écrites par ses contemporains le P. Pierre de Reims, dit de Vaux, et sœur Perrine de La Roche et de Baume*. Paris, A. Picard, 1911, in-8°, liv-306 p. et 3 grav. (*Archives franciscaines*, n° 4).

4. P. Ubald d'Alençon, *Miniatures et documents artistiques du moyen âge relatifs à sainte Colette de Corbie*. Paris, A. Picard, 1912, in-8°, ix p. et XXXV pl. (*Archives franciscaines*, n° 5).

Les sermons prêchés par le P. Stéphan Fridolin devant les religieuses du couvent de Sainte-Claire à Nuremberg, et dont le P. Schmidt[1] a eu la bonne fortune de retrouver le recueil à la bibliothèque de Berlin, se distinguent par la sincérité du pathétique, la profondeur du sentiment religieux, la netteté avec laquelle y est mise en relief la doctrine fondamentale du salut par le Christ, la mesure très juste avec laquelle il est parlé des œuvres. Ils invitent à reviser le jugement sommaire et sévère souvent porté sur la prédication catholique à la veille de la Réforme.

Nous avons à faire connaître en terminant trois ouvrages de première importance sur diverses branches de l'administration pontificale à la fin du moyen âge et au commencement de la période moderne.

M. Celier[2] s'est attaqué à un sujet à peu près neuf, — les origines de la daterie apostolique, — qu'il a eu le grand mérite de débrouiller. Le dataire est l'officier qui date les suppliques présentées au Saint-Siège, après que le pape ou son représentant y a fait droit par l'inscription des mots *fiat* ou *concessum*. Cette date, qui peut être très différente de celle de la rédaction de la bulle correspondante, est la plus importante, parce qu'elle marque le point de départ de la faveur accordée. De très bonne heure, on se préoccupa de la constater de façon officielle et certaine; ce n'est pourtant qu'au temps de Martin V, d'après M. Celier, qu'il y a peut-être lieu de rectifier sur ce point, qu'apparait un fonctionnaire spécialement chargé de l'apposer. M. Celier donne la liste des dataires du xve siècle qui furent souvent et de plus en plus des personnages considérables, dont l'influence s'étendait bien au delà de leurs fonctions primitives et propres. Le dataire devait être tenté d'intervenir dans le fond même des suppliques; d'autant que, par la nature même des choses, assistant le pape dans la plus réservée de ses attributions, il en était l'homme de confiance. Par une anomalie un peu difficile à expliquer, le dataire fut aussi chargé de débattre, avec les intéressés, les compensations qu'ils avaient à verser en échange de certaines faveurs consenties par la pénitencerie, et de toucher les sommes convenues. Il y avait là une source presque certaine d'abus que le grand projet

1. P. Ulrich Schmidt, O. F. M., *P. Stephan Fridolin, ein Franziskanerprediger des ausgehenden Mittelalters*. Munich, Lentner, 1911, in-8°, xii-166 p. (*Veröffentlichungen aus dem Kirchenhistorischen Seminar München*, 3e série, fasc. 11).

2. Léonce Celier, *les Dataires du XVe siècle et les origines de la daterie apostolique*. Paris, Fontemoing, 1910, in-8°, vi-175 p. (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 103).

de réforme de 1497 essaya vainement de faire disparaître; il semble que sous Alexandre VI, tout au moins, et entre les mains du trop fameux Gianbattista Ferrari, cette partie des attributions du dataire ait été la principale.

L'année dernière, nous signalions ici même le volume de M. Göller[1] sur les revenus de la Chambre apostolique au temps de Jean XXII. Cet infatigable travailleur nous donne cette année la deuxième partie de son histoire de la pénitencerie apostolique. Elle va d'Eugène IV à Pie V; c'est la période où cette institution a eu le plus de relief, avec une compétence très étendue, un personnel très nombreux, une procédure très compliquée. C'est aussi, comme pour la daterie, la période des grands abus, parmi lesquels la vénalité des charges peut être considérée comme la principale cause de tous les autres. Les nombreux plans de réforme, que le xve et le xvie siècle voient éclore, s'occupent tous de la pénitencerie. Ils fournissent à M. Göller la matière de pages très intéressantes. Mais la transformation décisive ne fut accomplie que par saint Pie V, qui restreignit à peu près exclusivement au for interne la compétence de la pénitencerie, réduisit beaucoup le personnel et abolit la vénalité. Du coup, l'institution perdit beaucoup de son importance pour l'histoire générale. M. Göller a insisté particulièrement sur une pratique qui a provoqué contre le Saint-Siège beaucoup de jugements précipités et passionnés : les taxes et les compositions. Il n'a pas de peine à montrer qu'en elles-mêmes elles n'ont rien de simoniaque: seules, les compositions pour dispenses d'empêchement à un mariage non contracté lui paraissent difficiles à justifier du point de vue des principes. Cela sans vouloir contester, d'une part, que le personnel réclamait souvent beaucoup plus que son dû; d'autre part, que les formules employées prêtaient à des confusions fâcheuses; enfin que, simonie à part, il y a quelque chose d'un peu déplaisant à voir la collation des faveurs spirituelles bureaucratiquement organisée et accompagnée d'exigences pécuniaires. Les compositions, on l'a vu, étaient convenues avec le dataire. Il y a là un point de contact entre le livre de M. Göller et celui de M. Celier. Il est regrettable que ces deux savants n'aient pu connaître mutuellement le résultat de leurs recherches. Une citation de M. Göller prouve que, dès le temps de Clément VII, le mot de *datator* se rencontre dans les registres de suppliques et désigne un officier déterminé : il faut vieillir les ori-

1. Emil Göller, *Die päpstliche Pönitentiarie von ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V.* Band II : *Die päpstliche Pönitentiarie von Eugen IV bis Pius V:* I Teil : *Darstellung;* II Teil : *Quellen.* Rome, Loescher, 1911, in-8°, XII-216 et VIII-210 p. (*Bibliothek des Kgl. Preussischen Historischen Instituts in Rom*, Band VII et VIII).

gines de la daterie plus que ne le fait M. Celier. M. Celier, d'autre part, aurait fourni à M. Göller quelques indications plus précises touchant le moment auquel apparaissent les attributions financières du dataire.

M. Biaudet[1] a dressé avec beaucoup de soin la liste des nonces qui furent accrédités auprès des diverses cours de 1560 à 1650. Il l'a fait précéder d'une étude sur l'institution des nonciatures, depuis l'origine des nonciatures permanentes jusqu'au milieu du XVIIe siècle. On y trouvera beaucoup de renseignements sur le recrutement de ces agents du Saint-Siège, leur rang, leur carrière, les rétributions qu'ils recevaient, les commencements de la distinction des grandes et des petites nonciatures, en un mot sur l'évolution qui a fait de la diplomatie pontificale une carrière distincte, hiérarchisée et organisée. M. Biaudet fait très bien ressortir l'importance décisive du pontificat de Grégoire XIII. Il est fâcheux qu'il ne paraisse pas avoir connu les travaux de M. Richard sur les origines de la nonciature de France.

E. Jordan.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

DE 1648 A NOS JOURS.

On a célébré, le 24 janvier 1912, le 200e anniversaire de Frédéric le Grand. A l'occasion de cette fête, l'excellente biographie du roi, par M. Koser, a paru dans une édition populaire, abrégé du grand ouvrage; les détails de l'histoire diplomatique, militaire et administrative et les notes ont été supprimés[2]. Une troisième édition de la biographie de Frédéric par M. de Petersdorff, basée sur le livre de M. Koser et richement illustrée, a été publiée à la même occasion[3].

Le *Hohenzollern-Jahrbuch* de l'année 1911 est cette fois entièrement consacré à l'histoire de Frédéric[4]. M. Hintze compare la

1. Henry Biaudet, *les Nonciatures apostoliques permanentes jusqu'en 1648*. Helsingfors, 1910, in-8°, x-329 p. (Tirage à part du volume B II [*Études romaines*] des *Annales de l'Académie des sciences de Finlande*).

2. Reinhold Koser, *Friedrich der Grosse*. Stuttgart, I.-G. Cotta, 1911, in-8°, VI-533 p.; prix : 6 m. Sur le grand ouvrage de M. Koser, cf. *Rev. hist.*, t. LXXX, p. 111, et t. LXXXVI, p. 345.

3. H. von Petersdorff, *Friedrich der Grosse*. Berlin, Gebr. Paetel, 1911, in-4°, XI-576 p.; prix : 10 m.

4. *Hohenzollern-Jahrbuch*, tome XV, éd. Paul Seidel. Leipzig et Berlin, Giesecke et Devrient, 1911, in-4°, 301 p.; prix : 20 m.

politique de Frédéric avec celle de Stein et de Bismarck, M. Koser décrit le 100e anniversaire de Frédéric. M. Volz continue ses études sur l'entourage du roi, M. Krieger traite des bibliothèques de Frédéric. Les illustrations magnifiques font de la série des Hohenzollern Jahrbücher une contribution très importante à l'histoire de l'art. Ici, c'est l'art du rococo qu'on peut y étudier.

L'édition de la Correspondance entre Frédéric le Grand et Voltaire, entreprise, sous les auspices de l'administration des archives prussiennes, par MM. R. Koser et H. Droysen, vient d'être achevée[1]. Dans ces trois volumes, on ne trouve presque pas de pièces inédites, mais comme une grande partie des lettres (surtout celles du roi) sont publiées d'après les originaux acquis en grande partie par l'administration des archives prussiennes il y a quelques années, le texte en est plus exact que dans les éditions antérieures. Les éditeurs y ont ajouté un commentaire excellent pour expliquer les allusions très fréquentes qui s'y trouvent; ils ont aussi donné des références à d'autres lettres de Frédéric et de Voltaire qui répandent souvent une lumière nouvelle sur les circonstances dans lesquelles les lettres ont été écrites. Les historiens français et allemands se réjouiront de posséder cette source précieuse pour l'histoire des deux nations au xviiie siècle dans une édition aussi parfaite.

M. Max Baer, bien connu par ses études sur l'histoire de la Prusse occidentale (cf. *Rev. histor.*, t. CIV, p. 140), donne dans une nouvelle publication, entreprise par l'administration des archives prussiennes[2], des extraits des livres des vassaux et des livres fonciers de cette province au xviiie siècle, documents importants aussi bien pour l'histoire locale et l'histoire de la noblesse que pour l'histoire de la propriété foncière. Un index des noms de lieux et de personnes facilite les recherches.

M. Heigel a fait paraître, douze ans après le premier volume (cf. *Rev. histor.*, t. LXXV, p. 173), le tome II de son Histoire d'Allemagne de 1786 à 1806[3]. Il y raconte les événements de 1792 à 1806, c'est-à-dire les guerres de la Prusse et de l'Autriche contre la Révolution, la paix de Bâle, le congrès de Rastadt, la guerre de la seconde

1. R. Koser et H. Droysen, *Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire* (Publikationen aus den Preussischen Staatsarchiven), vol. 81, 82, 86. Leipzig, S. Hirzel, 1908-1911, 368, 412 et 471 p.; prix : 12, 13, 15 m.

2. Max Bär, *Der Adel und der adlige Grundbesitz in Polnisch-Preussen zur Zeit der preussischen Besitzergreifung* (*Mitteilungen der K. Preussischen Archivverwaltung*, fasc. 19). Leipzig, S. Hirzel, 1911, xi-274 p.; prix : 10 m.

3. K.-Th. Heigel, *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des Grossen bis zur Auflösung des alten Reiches* : Band II, *Vom Feldzug in der Champagne bis zur Auflösung des alten Reiches, 1792-1806*. Stuttgart und Berlin, J.-G. Cotta, 1911, x-672 p.; prix : 8 m.

Coalition, le Récès impérial, la guerre de 1805, la formation de la Confédération rhénane et la chute de l'empire en 1806. Ces événements avaient été déjà traités dans les grands ouvrages de Häusser et de Sybel. M. Heigel a le grand mérite d'avoir complété et rectifié ces ouvrages en faisant usage de la masse énorme des publications nouvelles; il a fait aussi des recherches dans plusieurs archives et dépouillé les pamphlets très nombreux de cette époque. Ce sont peut-être ces citations très fréquentes de journaux, de revues et de brochures aujourd'hui complètement oubliées qui donnent la note la plus originale à l'ouvrage de M. Heigel. Il y a là la matière d'une histoire de l'opinion publique en Allemagne pendant cette époque. On regrettera que M. Heigel se soit occupé presque exclusivement de l'histoire politique. Un seul chapitre de trente pages est consacré aux conditions sociales et économiques de l'Allemagne aux environs de 1800.

M. Janson a soumis les discours de Fichte « à la nation allemande » à une analyse minutieuse[1] pour constater ce que le philosophe a voulu dire sur les questions politiques de son époque, sur les causes de la débâcle de la monarchie prussienne, sur les princes, sur la noblesse, sur l'armée et quelles ont été les idées de Fichte sur les réformes politiques et sociales qu'il jugeait nécessaires à l'Allemagne.

M. Josef Hirn, connu par son histoire de l'insurrection du Tyrol en 1809 (cf. *Rev. histor.*, t. CII, p. 144), donne dans une brochure[2] des détails intéressants sur une somme de 30,000 livres sterling que l'Angleterre a payée comme subsides aux Tyroliens en 1809. L'argent anglais vint trop tard pour servir à l'insurrection; on l'a donc destiné aux Tyroliens qui avaient le plus souffert des maux de la guerre. M. Hirn montre que, contrairement à ce qu'on a prétendu, la plus grande partie de la subvention anglaise a été partagée entre les indigents, soit au Tyrol même, soit aux émigrés. Sans doute une partie de la somme a été mal administrée et une partie a été détournée par des personnes malhonnêtes; mais M. Hirn plaide même dans ces cas des circonstances atténuantes.

M. Andreas expose les efforts du grand-duché de Bade pour obtenir un agrandissement de son territoire après la paix de Vienne en 1809-1810[3]. Ces efforts se heurtaient d'un côté aux résistances

1. Friedrich Janson, *Fichtes Reden an die deutsche Nation. Eine Untersuchung ihres aktuell-politischen Gehaltes* (*Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*, ed. G. von Below, Finke, Meinecke, fasc. 33). Berlin, Leipzig, W. Rothschild, 1911, 112 p.; prix : 3 m. 50.

2. Josef Hirn, *Englische Subsidien für Tyrol und die Emigranten von 1809*. Innsbruck, H. Schwick, 1912, VI-120 p.

3. Willy Andreas, *Baden nach dem Wiener Frieden 1809* (Neujahrsblätter

obstinées du roi Frédéric de Würtemberg; de l'autre côté, il fallait que Bade fît une cession territoriale au grand-duché de Hesse. M. Andreas a très bien raconté les vicissitudes de ces négociations difficiles et compliquées.

Le second volume du grand ouvrage de M. FRIEDERICH[1], sur les guerres de 1813-1815, traite de la campagne d'automne en 1813. Il excelle par les mêmes mérites que le premier volume (cf. *Rev. histor.*, t. CVII, p. 135). M. Friederich raconte les événements avec une clarté admirable, un esprit critique, une impartialité parfaite. Je relèverai comme très importants sa narration des campagnes de septembre négligées par la plupart des historiens, les portraits qu'il trace des grands chefs militaires et surtout son jugement sur Bernadotte, pour lequel il est beaucoup moins sévère que d'autres historiens. M. Friederich est de l'avis que le prince royal de Suède a agi d'après le plan général des alliés et que sa stratégie a été en somme la même que celle de la plupart des généraux de son époque. A la fin, M. Friederich tient à expliquer les causes de la défaite de Napoléon en automne 1813. Il n'admet pas l'opinion courante qui veut que l'empereur ait été moins génial ou moins énergique qu'autrefois ni que les chefs et les soldats des armées alliées aient été supérieurs aux généraux et aux soldats de l'armée française. La cause de la défaite de l'empereur en 1813 (comme en 1812) réside surtout, selon lui, dans le fait que l'armée a été trop grande pour être dirigée par un seul chef et pour être bien approvisionnée, étant donné les moyens de communication qui existaient à cette époque : « La guerre des grandes masses était en 1813 un anachronisme. » L'armée de Napoléon, concentrée sur un terrain relativement restreint et déjà épuisé, souffrait terriblement du manque de subsistances et, par suite, de maladies de toute sorte. A coup sûr, les armées des alliés souffraient des mêmes maux, mais à un moindre degré : ils avaient à leur disposition les ressources d'un vaste Hinterland et pouvaient combler leurs pertes; ces maux, qui n'étaient que gênants pour eux, étaient mortels pour l'armée de Napoléon. Bien que M. Friederich soit d'avis que Napoléon a commis certaines fautes graves (surtout de n'avoir pas réuni toutes les garnisons des forteresses de l'Elbe avec l'armée avant Leipzig), il croit que sa défaite doit être expliquée par des causes dont il n'a pas été responsable; « l'empereur reste, en 1813, le grand chef, le grand prince des batailles et, pour toutes les générations suivantes, le

der *Badischen historischen Kommission*. Neue Folge 15). Heidelberg, 1912, Carl Winter, 87 p.; prix : 1 m. 20.

1. Rudolf Friederich, *Die Befreiungskriege 1813-1815*; Band II : *Der Herbstfeldzug 1813*. Berlin, E.-S. Mittler, 1912, x-426 p.; prix : 5 m.

modèle jamais atteint ». Ce volume, comme le précédent, contient beaucoup de cartes excellentes des champs de bataille.

M. le général DE WOINOVICH et M. le commandant VELTZÉ ont entrepris une publication analogue à celle de M. Friederich : une histoire populaire des guerres de 1813-1815 et surtout de la part que l'Autriche y a prise[1]. Trois fascicules de cet ouvrage, dédié à l'archiduc François-Ferdinand, ont paru. Dans le premier, M. Veltzé traite la politique autrichienne de 1809 jusqu'à l'entrée de l'Autriche dans la Coalition; c'est une glorification de Metternich pure et simple qu'on ne croirait plus possible de nos jours. Le second fascicule, par M. Glaise de Horstenau, raconte la bataille de Dresde; le troisième, par M. de Woinovich, les batailles de Kulm, Leipzig et Hanau. L'ouvrage de M. Friederich est supérieur à cette publication sous tous les points de vue.

M. A. SCHWERTMANN s'est occupé, dans une thèse très instructive, d'un épisode de cette grande guerre. Il étudie les événements qui se passèrent à Hambourg en 1813[2]. Il examine les ordres de Napoléon donnés à Davout (notamment la célèbre dépêche de Waldheim du 7 mai 1813) et l'exécution de ses ordres par le maréchal. Il conclut que Davout, homme de devoir, juste et honnête, n'a pas exécuté les ordres de l'empereur, mais que Napoléon lui-même a modifié et adouci ses ordres cruels. Les motifs de l'empereur étaient de nature politique et surtout financière : une contribution des Hambourgeois lui valait beaucoup plus que des punitions sévères. M. Schwertmann est d'avis que la lettre dans laquelle Davout protestait contre les ordres de Napoléon et que Mme de Blocqueville, la fille du maréchal, prétend avoir vue, a bien été écrite, mais n'a jamais été expédiée. Le petit ouvrage intéressera les historiens français par sa grande impartialité et par la sympathie que M. Schwertmann montre pour le duc d'Auerstädt.

M. JUST a étudié l'organisation administrative et militaire de plusieurs territoires de l'Allemagne occidentale (surtout des grands-duchés de Francfort et de Berg) conquis par les alliés en 1813[3] et soumis au « Département central d'administration tem-

1. General von Woinovich et Major Veltzé, *1813-1815. Oesterreich in den Befreiungskriegen.* Wien : Leipzig, A. Edlinger, 1911. Fasc. 1 : Alois Veltzé, *Die Politik Metternichs*, XV-152 p.; fasc. 2 : Glaise von Horstenau, *Die Tage von Dresden 1813*, 148 p.; fasc. 3 : Emil von Woinovich, *Kulm, Leipzig, Hanau, 1813*, 136 p.

2. August Schwertmann, *Hamburgs Schicksal nach den Befehlen Napoleons und in den Händen Davouts.* Greifswald, Julius Abel, 1911, 113 p.

3. Wilhelm Just, *Verwaltung und Bewaffnung im westlichen Deutschland nach der Leipziger Schlacht 1813 und 1814.* Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1911, XIV-118 p.; prix : 3 m. 60.

poraire », présidé par le baron de Stein. M. Just raconte aussi les efforts qui ont été faits pour organiser des corps de volontaires et des levées en masse (Landwehr et Landsturm) dans l'Allemagne de l'Ouest et du Sud en 1813-1814. A la fin, M. Just décrit l'administration de la petite principauté de Leyen enclavée dans le grand-duché de Bade, auquel elle fut annexée en 1819.

En 1815, un corps fut formé par les contingents des petits états de l'Allemagne du Nord sous le commandement du général prussien le comte Kleist de Nollendorf. M. de Pflugk-Harttung, qui prépare une histoire de la campagne de 1815, a décrit un peu trop longuement l'organisation de ce corps[1]. Kleist a accompli avec un zèle infatigable une tâche très difficile.

Dans le premier volume de son histoire de la ville libre de Francfort de 1814-1866 (cf. *Rev. histor.*, t. CVII, p. 135), M. Schwemer a traité surtout l'histoire constitutionnelle, la restauration de l'indépendance, l'organisation de la république et le fonctionnement de la nouvelle constitution dans les premières années qui suivirent 1814. Le second volume[2] raconte les événements jusqu'à l'entrée de la ville dans le Zollverein en 1836 et est consacré en grande partie à l'histoire économique. M. Schwemer a donné une histoire des premières années du Zollverein et des intrigues et machinations que ses adversaires ont ourdies pour le détruire. L'auteur a fait une vraie découverte en nous montrant la grande part que la ville de Francfort a prise dans ces combats : ce n'est pas, comme on supposait, le gouvernement saxon, mais bien le sénateur francfortois M. Thomas qui a créé le Mitteldeutsche Handelsverein, qui devait servir de bélier contre le Zollverein. Ce combat, terminé par une grande défaite, nous paraît aujourd'hui assez mesquin ; il a tout de même une grande importance historique qu'a très bien expliquée M. Schwemer : c'est l'ancienne ville libre qui défend son indépendance économique contre l'État moderne. Le troisième volume racontera la perte de l'indépendance politique.

La Correspondance entre Jean, roi de Saxe, et Frédéric-Guillaume IV et Guillaume Ier, rois de Prusse, est une source historique d'une grande importance. Les historiens sauront gré à son éditeur, le duc Jean-Georges de Saxe, frère du roi régnant[3], de la mettre à

1. J. von Pflugk-Harttung, *Das Preussische Heer und die Norddeutschen Bundestruppen unter General v. Kleist 1815*. Gotha, F.-A. Perthes, 1911, IX-275 p.; prix : 5 m.

2. Richard Schwemer, *Geschichte der Freien Stadt Frankfurt-a.-M. 1814-1866*. Band II. Frankfurt-a.-M., Joseph Baer, 1912, XIV-772 p.; prix : 12 m.

3. *Briefwechsel zwischen König Johann von Sachsen und den Königen Friedrich Wilhelm IV und Wilhelm I von Preussen*, herausgegeben von

leur disposition. Beaucoup de lettres sont restées introuvables, mais près de 350, écrites entre 1825 et 1873, ont été publiées. Plus des deux tiers des lettres communiquées ont été échangées entre Jean et Frédéric-Guillaume. Les deux rois, beaux-frères et amis intimes, aimaient à s'écrire sur un ton tout à fait cordial et spontané, sans réticences et sans gêne, avec des plaisanteries parfois spirituelles, d'autres fois un peu lourdes. Frédéric-Guillaume s'efforce toujours de trouver pour son cher ami de nouveaux surnoms et il se moque, par des mots et par des dessins, de son embonpoint. Les rois traitent dans ces lettres des affaires de famille. Ils racontent des projets de voyages, ils causent des arts et des lettres, surtout de Dante, que Jean a traduit en allemand sous le nom de Philalethes. A partir de 1830, on parle aussi de politique. Jean et Frédéric-Guillaume partageaient à peu près les mêmes opinions romantiques et nationales, quoique Jean fût sans doute plus réaliste que son beau-frère. Jean défendit aussi plusieurs fois les intérêts économiques de son royaume contre le puissant voisin, surtout dans des questions de chemin de fer. Quelques pièces (par exemple n°s 182, 189, 223, 224, 253) ont une grande valeur pour l'histoire politique de l'époque. Tout de même, leur importance tient plutôt à la personne des correspondants.

La centaine des lettres échangées entre Jean et Guillaume portent un tout autre caractère. Guillaume et Jean étaient aussi des amis depuis 1825, mais Guillaume n'était pas un sentimental et un romantique comme son frère, il était, il le dit lui-même (n° 265), « ledern-praktisch » (cuistre-pratique) « qui n'aime pas les théorèmes ni les phrases ». Les lettres n'ont plus l'allure intime et familière de celles de son frère; ce sont des notes diplomatiques (parfois de grande valeur historique) ou de courtes missives purement conventionnelles. Jean répondait naturellement sur le même ton. Il faut aussi dire que les relations des deux royaumes devinrent depuis l'avènement de Guillaume de plus en plus tendues. Jean était partisan de l'Autriche et, en 1866, son armée combattit les Prussiens. Après la défaite de Königgrätz, il écrivit une lettre très digne (n° 293) au roi vainqueur, reconnut les faits et devint, comme il l'avait promis dans cette lettre, l'allié fidèle de son ennemi de la veille. Les lettres sont très bien annotées par les soins de M. Hubert Ermisch et ornées d'un portrait du roi Jean.

M. Erich Jordan a étudié la question de la formation d'une première Chambre en Prusse dans les années 1850-1854[1]. Ce travail est

Johann Georg, Herzog zu Sachsen, unter Mitwirkung von Hubert Ermisch. Leipzig, Quelle et Meyer, 1911, VII-514 p.; prix : 10 m.

1. Erich Jordan, *Friedrich Wilhelm IV und der preussische Adel bei der*

surtout intéressant parce qu'il montre les divergences d'opinion qui existaient entre le roi Frédéric-Guillaume IV, les ministres et les hobereaux (Junker). Quoique le roi fût au moins en théorie partisan des idées romantiques et féodales, il tenait trop à la puissance de la couronne pour se soumettre à la domination des « Junker ».

M. Dorien a soumis à une critique sévère le récit qu'Ernest II, duc de Saxe-Cobourg, a donné dans ses Mémoires sur le fameux congrès des princes (Fürstentag) tenu à Francfort-sur-le-Mein en 1863[1]. Il en résulte que la narration du duc contient des inexactitudes et même des assertions fausses émises dans le but de faire croire que le duc était aussi, en 1863, partisan de la politique prussienne. Pour cacher ses vraies tendances à cette époque, il a tracé un tableau tout à fait faux de la politique de François-Joseph en 1863. M. Dorien a même montré qu'Ernest II a fait un usage assez arbitraire des documents qu'il donne dans son ouvrage : il y a des omissions importantes et les textes ont été parfois altérés. M. Dorien en tire la conclusion que les Mémoires du duc de Cobourg sont une source historique qu'il ne faut pas négliger, mais dont il ne faut faire usage qu'avec beaucoup de circonspection.

M. Adolphe Rapp, auteur d'un livre sur l'opinion publique en Würtemberg de 1863 à 1871, que j'ai signalé dans mon dernier bulletin (*Rev. histor.*, t. CVII, p. 140), vient de publier un livre sur Fr.-Th. Vischer, homme politique[2]. M. Rapp a dépouillé des correspondances et des mémoires de Vischer en grande partie inédits; il tient à démontrer comment le célèbre professeur d'esthétique, qui était, en 1848, député de l'Assemblée nationale de la « Paulskirche », démocrate, républicain et « grossdeutsch » (c'est-à-dire partisan d'un empire allemand comprenant l'Autriche), devint peu à peu modéré et partisan de l'hégémonie prussienne. En somme, ce développement n'est nullement original; il est plutôt typique pour une grande partie des contemporains de Vischer.

Le second volume de l'ouvrage de M. Förster, sur le prince Frédéric-Charles de Prusse[3], raconte la vie du prince à partir de 1866 jusqu'à sa mort en 1885. Dans mon dernier bulletin (*Rev.*

Umwandlung der ersten Kammer in das Herrenhaus, 1850-1854 (*Historische Studien*, fasc. LXXI). Berlin, Emil Ebering, 1909, 322 p.; prix : 8 m. 40.

1. Kurt Dorien, *Der Bericht des Herzogs Ernst II von Koburg über den Frankfurter Fürstentag 1863, ein Beitrag zur Kritik seiner Memoiren* (*Historische Bibliothek*, herausgegeben von der *Historischen Zeitschrift*, fasc. 21). München, Berlin, R. Oldenbourg, 1910, XIII-170 p.

2. *Beiträge zur Parteigeschichte*, éd. Ad. Wahl, fasc. 3. Ad. Rapp, *Friedrich Theodor Vischer und die Politik*. Tubingen, I.-C.-B. Mohr (Paul Siebeck), VII-166 p.

3. Wolfgang Förster, *Prinz Friedrich Karl von Preussen, Denkwürdig-*

histor., t. CVII. p. 140), j'ai déjà signalé le caractère de cet ouvrage qui consiste en notices, extraits de journaux et de lettres laissées par le prince, le tout relié par un texte assez mal composé. Le second volume est beaucoup plus important pour l'histoire générale que le premier : il raconte la part que le prince a prise aux guerres de 1866 et de 1870-1871 et donne beaucoup de détails sur leur préparation, sur la bataille de Königgrätz (Sadova), sur les batailles autour de Metz, sur le siège de Metz, sur les batailles de Beaune-la-Rolande, d'Orléans et du Mans. Le dernier chapitre est consacré aux années de 1871-1885, pendant lesquelles le prince mena une vie très retirée. Les historiens militaires trouveront beaucoup à glaner dans les lettres du prince. On s'est quelquefois moqué du dicton qui veut que ce soit l'instituteur prussien qui ait gagné la bataille de Königgrätz. Le vainqueur de Königgrätz lui-même y souscrit (p. 126) : « C'est parfaitement juste. C'est notre travail en temps de paix qui gagne les batailles et les campagnes, beaucoup plus que la chance ou les pensées lumineuses de quelques génies. » Et ce grand chef de guerre écrivait, le 13 octobre 1870, pendant le siège de Metz, à son cousin le prince royal : « Je te souhaite pour l'avenir la palme de la paix et que celle-là ne tombe jamais de ta main. Comme moi, tu ne souhaiteras plus de nouvelles guerres. » Le prince royal répondit : « Je souhaite comme toi que cette guerre soit enfin la dernière de ma vie. »

M. G. Egelhaaf, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire contemporaine, a écrit une biographie de Bismarck[1]. M. Egelhaaf connaît à fond la littérature énorme de son sujet, son récit est clair et succinct, il expose aussi la plupart des controverses importantes qui ont trait à la politique de Bismarck, mais je ne puis partager l'avis exprimé par l'auteur dans sa préface que le « audiatur altera pars » ait ici trouvé sa place.

Nous avons à signaler deux mémoires importants d'hommes d'État. Le troisième volume des *Mémoires* du baron Richard de Friesen[2], ministre du royaume de Saxe, — les deux premiers ont paru en 1880, — est une source de premier ordre pour connaître l'histoire politique de l'Allemagne à l'époque de la fondation de l'Empire. Le récit de M. de Friesen, sobre et clair, commence en

keiten aus seinem Leben; Band II : *1866-1885*. Stuttgart und Leipzig, Deutsche Verlagsanstalt, 1910, 556 p.

1. Gottlob Egelhaaf, *Bismarck, sein Leben und sein Werk*. Stuttgart, Carl Krabbe (Erich Gussmann), 1911, x-456 p.; prix : 7 m. 50.

2. Richard Freiherr von Friesen, *Erinnerungen aus meinem Leben*, aus dem Nachlass, herausgegeben von Heinrich Freiherrn von Friesen, Band III. Dresden, Wilhelm Baensch, 1910, viii-438 p.; prix : 6 m. 50.

1867 et finit avec la retraite du ministre en 1876. Il raconte les principaux événements de cette époque, dont il pourrait dire : « Quorum pars magna fui », l'organisation de la confédération de l'Allemagne du Nord (Norddeutscher Bund), le conflit luxembourgeois, les origines de la guerre franco-allemande, les négociations des états de l'Allemagne du Sud avec la Prusse, les traités de Versailles, les premières années de l'empire allemand. Il va sans dire que l'auteur s'est beaucoup occupé des relations de la Saxe avec la Prusse et de même de la politique intérieure de la Saxe. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces mémoires, ce sont les relations de plusieurs entretiens extrêmement intéressants que M. de Friesen a eus avec Bismarck (par exemple, p. 75, sur les événements de 1866; p. 281, sur le Kulturkampf), ses remarques sur la politique bavaroise en 1870, ses communications sur les intrigues de Beust et sur les projets de Bismarck de créer un système de chemins de fer impériaux, auxquels M. de Friesen s'est vivement opposé. A la fin du livre se trouve une note biographique sur l'auteur, mort en 1884.

M. de Plener, l'ancien ministre autrichien, raconte, dans le premier volume de ses *Mémoires*[1], sa jeunesse, ses études et surtout sa carrière diplomatique. Il fut, de 1865-1873, attaché aux ambassades autrichiennes de Paris et Londres, et comme tel il a vu beaucoup de choses intéressantes de la vie politique et sociale des deux capitales; il sait les raconter dans un style vif et pittoresque. On lira les pages consacrées aux grandes questions internationales de cette époque, celles dans lesquelles il traite la politique intérieure de la France et de l'Angleterre, les esquisses de la grande société et les portraits des hommes d'État dirigeants. M. de Plener, l'auteur d'un ouvrage célèbre sur la législation ouvrière de l'Angleterre, a porté aussi son attention sur les questions sociales et surtout sur le mouvement des trade-unions. Il y a aussi des remarques sur la politique autrichienne que M. de Plener traitera avec plus d'ampleur dans son second volume.

A l'occasion du centenaire de l'Université de Breslau, le Sénat et le recteur ont publié un grand ouvrage en deux gros volumes sur son histoire[2]. Dans le premier, M. Georg Kaufmann, qui a rédigé l'ouvrage entier, fait l'histoire générale de l'Université. Il raconte sa fondation en 1811 comme une partie de la grande réforme adminis-

1. *Erinnerungen von Ernst Freiherrn von Plener*. Erster Band : *Jugend; Paris und London bis 1873*. Stuttgart, Leipzig, Deutsche Verlagsansalt, 1911, x-392 p.; prix : 8 m.

2. *Festschrift zur Feier des hundertjährigen Bestehens der Universität Breslau*, éd. Georg Kaufmann. Breslau, Ferdinand Hirth, 1911. Vol. I : *Geschichte*

trative de la Prusse à l'époque napoléonienne, il décrit l'organisation de l'Université, son influence sur la vie politique, sociale et intellectuelle de la ville, ses rapports avec le gouvernement. La période antérieure à 1848 est traitée beaucoup plus longuement que les temps derniers et sur l'époque des Résolutions de Carlsbad et les premières années du règne de Frédéric-Guillaume IV M. Kaufmann nous donne des renseignements très importants. L'Université de Breslau est peu connue à l'étranger et même dans l'Allemagne de l'Ouest et du Sud. Les étudiants de toutes les parties de l'Allemagne et même du monde viennent à Berlin, à Munich ou à Heidelberg et Göttingen, tandis que Breslau n'est visitée que par des étudiants originaires de la Silésie ou des provinces limitrophes. Tout de même, Breslau a pris part à tous les mouvements intellectuels du siècle et l'Université compte parmi ses professeurs des noms illustres tels que le chimiste Bunsen, le physicien Kirchhoff, les botanistes Göppert et F. Cohn, les historiens Stenzel et Th. Mommsen. M. Kaufmann termine son récit, plein de verve et de vigueur, par des remarques critiques sur les questions universitaires de nos jours.

Dans le second volume, différents auteurs traitent en détail l'administration de l'Université, les branches de l'enseignement et les instituts appartenant à l'Université[1]. M. Milkau y donne une histoire remarquable de la bibliothèque de l'Université. En somme, c'est un ouvrage très important pour l'histoire de la vie intellectuelle de l'Allemagne au XIXe siècle.

Paul DARMSTAEDTER.

HISTOIRE DE HONGRIE.

Parmi les dernières publications historiques, il importe de signaler les suivantes :

Henri MARCZALI, *Histoire de Hongrie*[2]. Quoique destiné au grand public, cet ouvrage ne manque pas d'originalité. La division

der Universität. Breslau, 1811-1911, XII-255 p.; prix : 6 m. Vol. II : *Geschichte der Fächer, Institute und Aemter der Universität*. Breslau, 1811-1911, VIII-634 p.; prix : 10 m.

1. On regrettera beaucoup que cet ouvrage qui donne tant de notices biographiques n'ait pas un index des noms.

2. *Magyarország története*. Budapest, Athenaeum, s. d. (1911), gr. in-8°, 724 p., avec de nombreuses illustrations.

même diffère de celle qu'on a adoptée jusqu'ici : Époque arpadienne, jusqu'à 1301 ; rois des maisons mixtes jusqu'à 1526, avènement des Habsbourg jusqu'à nos jours, période d'à peu près quatre siècles que l'on a divisée en plusieurs parties. M. Marczali distingue en tout *trois* périodes : la période patriarcale qui s'étend de l'arrivée des Magyars en Europe jusqu'à la mort de Louis le Grand (1382) ; la période dans laquelle la noblesse prend connaissance de sa force et imprime sa volonté ; cette période dure, selon M. Marczali, jusqu'à la mort de Marie-Thérèse (1780) ; avec le règne de Joseph II commence la formation de l'État hongrois moderne. C'est une conception basée plutôt sur des faits sociaux que sur la politique en général. En parcourant du reste le dernier travail de l'infatigable historien, on est vite fixé sur son dessein. Ce qui lui importe, c'est le développement intérieur, la transformation d'une troupe de cavaliers à moitié barbares en une nation puissante ; la lutte pour maintenir la constitution, la formation des villes, les questions financières. Le récit des batailles est relégué au second plan : l'influence exercée par l'Université de Pécs (Cinq-Églises), fondée sous Louis le Grand, importe plus que tel ou tel combat. Les allusions à l'époque tout à fait contemporaine ne sont pas rares ; elles éclairent des situations quelquefois difficiles à expliquer. Ainsi la comparaison entre l'influence italienne aux XIVe et XVe siècles avec celle que l'étranger exerce sur certains cerveaux frustes de nos jours. M. Marczali montre très bien de quelle façon le *Comitat* est devenu tout-puissant et, pour ainsi dire, le centre de toute l'administration hongroise ; il trace des portraits très finis de Zrinyi, de Martinuzzi, de Bethlen et d'autres figures marquantes de l'histoire magyare. Une heureuse innovation est aussi d'avoir consacré un chapitre aux événements postérieurs au dualisme. Jusqu'ici, les historiens se sont presque toujours arrêtés à l'année du Compromis (1867), M. Marczali va jusqu'à 1900 et indique les grandes lignes que la politique hongroise a suivies jusque-là. Ces dernières pages se terminent par des réflexions attristées sur la vie parlementaire qui, depuis une dizaine d'années, paralysée par l'obstruction, s'épuise en discussions stériles sur des questions de droit public et néglige les réformes sociales. M. Marczali a raison de dire que, si la Hongrie a les mains liées au point de vue du droit public, elle est tout à fait libre pour aborder et pour résoudre les questions qui touchent à sa civilisation. On la jugera non pas d'après des conquêtes peut-être chimériques, mais d'après ce qu'elle fera dans le domaine de la culture intellectuelle.

Le Cte Jules Andrássy emploie les loisirs que lui laisse la politique à la composition d'un grand ouvrage sur les *Causes du main-*

tien de l'État hongrois et de ses libertés constitutionnelles[1]. Les deux premiers volumes (1901, 1905) ont conduit le récit de l'établissement des Hongrois en Europe jusqu'au début du XVIIe siècle. Le nouveau volume est consacré à la période qui va de Gabriel Bethlen jusqu'à la défaite de François Rákóczi II. L'auteur fait défiler toute l'histoire de la Hongrie, mais il la voit sous un certain angle. C'est la question constitutionnelle qui lui importe : quels furent les soutiens de cette constitution, de quelle façon la cour de Vienne a-t-elle tâché de l'affaiblir, quels étaient les mobiles des nombreux soulèvements, surtout après la paix de Vasvár (1664). M. Andrássy, nourri de vastes lectures, nous donne un récit attachant, quelquefois un peu saccadé, où les allusions à l'histoire des autres États de l'Europe sont fréquentes. Ses portraits des hommes d'État hongrois (Bethlen, Esterházy, Zrinyi) sont très fouillés; le rôle de Rákóczi est jugé avec impartialité : malgré ses erreurs, ses grands mérites éclatent. Les deux derniers chapitres de ce volume engagent une polémique très vive contre certains juristes autrichiens qui s'érigent en théoriciens de la *Gesammt-Monarchie* et méconnaissent les droits primordiaux de la Hongrie comme royaume indépendant.

M. Béla Szádeczky publie un volume de documents presque tous en langue magyare sur l'*Intendance de la cour de Michel Apafi Ier*[2]. Apafi, prince de Transylvanie (1661-1690), avait trouvé en sa femme, Anne Bornemisza, non seulement une conseillère politique avisée et prudente, mais aussi une intendante de premier ordre. C'est elle qui s'occupait de l'administration de ses domaines, et ce premier volume de documents, qui contient les Journaux domestiques de cette princesse de 1667 à 1690, nous initie à tous les revenus et dépenses d'une maison transylvaine au XVIIe siècle. Les données multiples qu'un index très détaillé rend accessibles, sont, pour la plupart, insignifiantes; elles peuvent intéresser certains économistes, l'historien en tirera peu de profit.

M. Alexandre Márki vient d'achever sa grande biographie de Rákóczi[3]. Cette œuvre restera un des plus beaux monuments élevés à la gloire du soulèvement national du commencement du XVIIIe siècle. Nous avons déjà fait ressortir la richesse d'information, le sens cri-

1. *A magyar állam fönmaradásának és alkotmányos szabadságának okai*, t. III. Budapest, Franklin, 1911, in-8°, 459 p.

2. *I. Apafi Mihály fejedelem udvartartása*, t. I. Budapest, Académie, 1911, in-8°, XX-722 p.

3. *II. Rákóczi Ferencz*. Budapest, Athenaeum, 1910, in-8°, 736 p., avec 257 illustrations.

tique de l'auteur qui fait, presque toujours, parler les sources elles-mêmes. Dans ce dernier volume, la documentation est tout aussi riche, mais on regrettera toujours que l'Académie hongroise n'ait pas encore fait éditer dans ses *Monumenta* les nombreux documents sur Rákóczi qui se trouvent aux archives des Affaires étrangères à Paris. On peut voir leur importance par les quelques documents que la *Revue de Hongrie* a publiés en 1910. M. Márki, dans le dernier chapitre de son volume, a pu en profiter et il les cite très souvent. Ce troisième tome retrace la fin de la résistance à partir de 1709. Après la bataille de Trencsén, Rákóczi ne pouvait guère continuer la lutte; la France l'aidait très peu, la Suède et la Pologne faiblement. Il organise encore « la défense de la patrie » de Munkács, mais ses généraux rendent une forteresse après l'autre, et lorsque, en janvier 1711, il va en Pologne pour y chercher du secours, la cause du soulèvement est scellée. Károlyi conclut avec l'Autriche la paix de Szatmár et Rákóczi va en exil pour servir encore son pays « comme protestation vivante contre le droit lésé ». Le soulèvement avait coûté la vie à 85,000 hommes; la peste, qui a décimé le pays en 1700, a fait 41,000 victimes. Épuisé, le pays avait besoin de repos et l'Autriche put entreprendre son œuvre de germanisation. En biographe scrupuleux, M. Márki accompagne son héros à l'étranger. Nous le voyons d'abord en Pologne, où le noyau de ses fidèles s'établit à Jaroslaw; lui-même quitte bientôt ce pays, n'y étant pas en sûreté, et se rend, par mer, en France. Le séjour qu'il y fit est raconté jour pour jour d'après les Mémoires de Szathmáry Király et les Chroniques du temps. On y parle un peu trop de chasses, mais nous apprenons à connaître presque tous les personnages avec lesquels Rákóczi fut en rapport, et leur nombre est grand. La dernière étape de sa vie, en Turquie, est racontée également avec beaucoup de détails, depuis son arrivée à Andrinople jusqu'à sa mort à Rodosto (1718-1835). Rákóczi regrettait toujours la France, où il se sentait mieux que dans son royaume, mais la politique du régent, plus tard celle de Louis XV, l'empêchèrent d'y revenir. La Turquie elle-même avait besoin de lui comme épouvantail pour l'Autriche. Il y menait une vie plutôt contemplative, rédigeant ses Mémoires, espérant toujours que les conjonctures politiques lui permettraient encore de jouer un rôle. La guerre de Succession de Pologne fut une de ces occasions, mais ni le cardinal Fleury ni M. de Chauvelin n'écoutaient ses doléances, et c'est quelques mois après leur avoir adressé son dernier Mémoire qu'il mourut à Rodosto (ce Mémoire vient d'être publié dans les *Századok*, mars, 1912). — Dans quelques dernières pages, M. Márki

retrace encore le sort de la petite colonie magyare qui restait à Rodosto et celui du fils aîné de Rákóczi, Joseph, qui y vint pour recueillir l'héritage et mourut en 1738 dans la malheureuse campagne de Valachie. L'ouvrage de M. Márki mériterait d'être traduit dans une langue plus accessible aux savants que le hongrois, car, en France et en Allemagne, il n'existe que de pauvres compilations sur Rákóczi[1].

Le dernier ouvrage d'Émeric Karácson, mort à Constantinople, victime de son dévouement à la science, nous donne 174 documents, tirés principalement des archives du Sérail, sur l'*Émigration de Rákóczi*[2]. M. L. Thallóczy a écrit la Préface de ce volume, où il raconte les difficultés sans nombre que Karácson a dû vaincre pour prendre copie de ces documents, entassés dans des sacs couverts d'une poussière deux fois séculaire, et dans quelles conditions pénibles il a pu effectuer son travail. A vrai dire, ces documents, dont Karácson a donné la traduction hongroise, sont infiniment moins importants que ceux qu'on trouve dans les archives françaises ou anglaises sur Rákóczi. Ce ne sont que des ordres du sultan pour subvenir aux frais de l'entretien du prince et de sa suite, pour arranger ses appartements, en un mot des documents purement financiers. Ils nous font bien connaître quelques détails sur les émigrés, sur les armements de la légion hongroise, sur l'arrivée de Joseph Rákóczi en Turquie, mais, dans l'ensemble, les données qu'ils fournissent sont de peu d'importance.

M. François Kossuth continue la publication des *Articles de journaux* de son illustre père[3]. Nous y trouvons réunis les articles qui ont paru de 1843 à 1848 dans le *Pesti Hirlap*, organe fondé par Louis Kossuth en 1841, puis dans les journaux *Hetilap*, *Kossuth Hirlapja* et *Kossuth Hetilapja*. Dans les articles de 1843 et 1844, Kossuth traite plutôt des questions sociales que des questions politiques. C'est l'état arriéré du pays qui lui inspire ces pages éloquentes, soit qu'il s'agisse de la construction de chemins de fer et de routes, de la création d'une société pour le développement du commerce et de l'industrie, soit des droits des villes royales libres, de l'impôt ou de la fondation d'une école des arts et métiers. Malgré leur ton plutôt modéré, ces articles avaient choqué le gouvernement de Vienne. Ne pouvant supprimer le *Pesti Hirlap*, il agit, sous

1. P. 349, lire *Chaillot* au lieu de *Challios*.

2. *A Rákóczi-emigráczio török okmányai, 1717-1803*. Budapest, Académie, 1911, in-8°, VII-170 p.

3. *Kossuth Lajos hirlapi czikkei*, t. II. Budapest, Athenaeum, 1911, in-8°, 536 p.

main, sur l'éditeur Landerer qui rompit le contrat avec Kossuth. Celui-ci quitta la direction le 30 juin 1844. Sa lettre à Wesselényi, publiée in-extenso (p. 356), éclaire toute cette question. Kossuth propagea alors ses idées dans la « Société pour la protection de l'industrie nationale », dont l'organe était le *Hetilap*. Cette Société, qui avait aussi pour but la construction de la ligne de Pest à Fiume, l'affranchissement douanier vis-à-vis de l'Autriche, trouva en Kossuth son orateur et son journaliste. Elle ne put réussir à cause de la faiblesse des pouvoirs magyars et de l'opposition de l'Autriche qui craignait la concurrence pour ses produits industriels. Il y a parmi les articles de Kossuth de véritables études économiques; celui qui est intitulé : *A la mer, Magyar!* est un des plus chaleureux appels qu'on ait fait entendre en faveur du port hongrois de Fiume. — Les articles parus dans les deux journaux révolutionnaires de 1848 (p. 491 et suiv.) sont inspirés par le patriotisme; ils ont soulevé tout le pays pour secouer le joug qui pesait si lourdement sur lui depuis trois siècles.

Nous avons encore reçu : 1° *Histoire de la grande Révolution française*[1]. Cet ouvrage, conçu dans un esprit libéral, où les derniers travaux français sont mis à profit, est dû à MM. Adorján et Seress. Les illustrations reproduisent les œuvres des grands maîtres français des XVIIIe et XIXe siècles. Nous avons donné une analyse détaillée de cet ouvrage dans la *Révolution française* (oct. 1911), à laquelle nous renvoyons. — 2° L. Szádeczky. *Encore un mot sur la Chronique sicule de Csik*[2]. Nous avons rendu compte (*Rev. histor.*, juillet-août 1906) du livre de M. Szádeczky sur cette Chronique qu'il croit fabriquée de toute pièce par Sigismond Sándor en 1796. M. Jean Josa ayant publié, en 1910, une brochure où il a pris la défense du faussaire, disant qu'il a seulement supprimé quelques documents contraires à ses intérêts et les a remplacés par d'autres, mais que la Chronique n'est pas de lui, M. Szádeczky prouve de nouveau qu'elle est entièrement fausse.

I. Kont.

1. *A nagy franczia forradalom*. Budapest, Société des monographies hongroises, 1911, 3 vol. in-fol. : 315, 280 et 285 p., avec de nombreuses planches et illustrations dans le texte.

2. Budapest, Académie, 1911, in-8°, 44 p.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

Où en est l'histoire des religions? par J. Bricout, avec la collaboration de MM. Bros, Capart, Dhorme, etc. Tome I : *les Religions non chrétiennes.* Paris, Letouzey et Ané, 1911.

On ne peut que remercier le directeur de la *Revue du clergé français* d'avoir eu l'excellente idée de demander à une série de spécialistes de répondre à cette question : où en est l'histoire des religions? Espérons que l'exemple qu'il a donné sera suivi d'une manière systématique par les organisateurs de congrès. Il faut que le bilan d'une discipline soit dressé de temps en temps. A supposer même que les travailleurs ne tirent pas grand profit, pour leurs études particulières, d'une revue qui, forcément, sera générale, ils ont un intérêt manifeste à être tenus au courant de ce qui se fait dans les domaines voisins du leur.

De l'enquête organisée par M. l'abbé Bricout est sorti le volume que nous annonçons. Il a mis en tête une préface qui nous éclaire sur le but qu'il a poursuivi. Ce but n'est pas uniquement d'ordre scientifique. Estimant en effet que l'étude des religions païennes fournit la matière d'un excellent chapitre d'apologétique, il a tenu à diriger de ce côté l'attention des catholiques. Il a voulu d'autre part revendiquer pour ses coreligionnaires le droit d'interpréter les faits religieux à la lumière de leurs convictions particulières. A l'en croire, on ne cesse pas de faire œuvre de savant, parce qu'on introduit dans l'histoire les idées de révélation et de miracle.

Sauf de rares exceptions, les collaborateurs de M. Bricout ne se sont point mis en peine de faire tourner leur travail à l'avantage du christianisme. Sans parti pris et uniquement occupés de répondre à la question qui leur était posée, ils ont chacun exposé l'état de la science dans le domaine qui leur était attribué. La plupart d'entre eux n'ont donné place ni aux théories ni aux réflexions générales; leur seul souci semble avoir été de porter le plus grand nombre de faits à la connaissance de leurs lecteurs. On ne peut que les féliciter d'avoir ainsi compris leur tâche.

Il va d'ailleurs sans dire que les morceaux réunis dans ce volume n'ont pas tous la même valeur. Il s'en touve de fort remarquables et d'autres que, franchement, on eût désirés plus soignés ou plus complets. Ce n'est pas ici le lieu de faire un examen détaillé de chacun d'eux. Je veux pourtant essayer de caractériser brièvement la plupart

de ces articles tout en reconnaissant que, trop sommaires, mes jugements risquent de ne pas être toujours équitables.

M. Bros (*les Primitifs*) a très consciencieusement résumé ce que l'on sait, ou plutôt ce qu'on devine des croyances et des usages des populations préhistoriques. Il a aussi rapidement exposé la religion des sauvages, ces primitifs d'aujourd'hui. Un peu trop de tendance à passer le niveau sur des peuples qui, mieux connus, nous apparaissent maintenant infiniment divers. Quant à la croyance en un Dieu suprême, M. Bros ne la retrouve pas seulement dans les groupes actuels; il semble l'attribuer aussi aux hommes de la période néolithique.

M. Capart a donné de la religion égyptienne un aperçu aussi clair que bien distribué et minutieusement exact. C'est un vrai plaisir que de lire cet article à la fois substantiel et prudent.

M. Dhorme a groupé dans une même étude tous les peuples sémitiques autres que les Hébreux et les Arabes. Sur les religions de l'Asie antérieure, il a réuni, pour le plus grand avantage de ses lecteurs, une masse considérable de renseignements qu'auparavant il fallait aller chercher dans des publications spéciales.

M. Labourt (*Perses*) est resté tout à fait fidèle aux idées de J. Darmesteter, dernière manière. Sans doute, il serait difficile de trouver un meilleur guide pour la connaissance du mazdéisme; je ne crois pas cependant qu'aujourd'hui les iranisants adhèrent sans réserve aux thèses quelque peu outrancières de l'illustre savant.

M. de La Vallée-Poussin s'applique à faire comprendre combien le développement religieux de l'Inde fut à la fois continu et multiple. Mais que de problèmes se posent qui demeurent encore sans solution! Admirablement documenté, l'auteur nous donne l'impression très vive de ce qu'il y a eu de flottant dans la pensée hindoue, si riche et souvent si déconcertante.

La Chine est représentée par le confucianisme, le Japon par le Shinto. Sur ces deux systèmes, M. H. Cordier est d'une sobriété qu'on trouvera probablement exagérée. Pourquoi l'auteur, si bien informé pourtant, ne nous a-t-il à peu près rien dit de ce qu'ont encore de religieux les inquiétantes populations d'Extrême-Orient?

Une monographie sur la Grèce ne peut manquer d'être captivante. Je crains pourtant que M. Habert se soit parfois perdu dans de menus détails. Dans son article, les arbres empêchent de voir la forêt, et les arbres eux-mêmes ne sont pas toujours de la meilleure essence.

On ne peut que savoir gré à M. Baudrillart de la sympathie avec laquelle il parle des Romains. Et cependant c'est à cause de cette sympathie qu'il s'est fait évidemment illusion sur la valeur morale de leur religion et sur la place que celle-ci a prise dans leur vie. L'article porte des traces manifestes de la rapidité avec laquelle il a été écrit.

Où en est l'histoire de la religion musulmane? Elle est arrivée au bout de sa tâche, ou peu s'en faut, répond M. Carra de Vaux. De là vient sans doute que le chapitre sur l'Islam a certains des caractères d'un article nécrologique : l'aperçu rétrospectif des études sur l'islamisme y tient une large place; et aussi un jugement d'ensemble sur les bons et les mauvais côtés de l'œuvre de Mahomet.

En somme, si M. Bricout mérite notre gratitude à cause de l'initiative qu'il a prise, nous devons remercier aussi ses collaborateurs qui, pour la plupart, n'ont épargné ni leur temps ni leur peine pour apporter leur contribution à l'œuvre commune. Je souscris volontiers aux paroles par lesquelles l'éditeur termine sa préface : « Le lecteur peut être sûr de beaucoup profiter à leur école. »

P. OLTRAMARE.

Justin-V. PRÁŠEK. **Geschichte der Meder und Perser bis zur Makedonischen Eroberung.** II. Band : *Die Blütezeit und der Verfall des Reiches der Achämeniden.* Gotha, F.-A. Perthes, 1910.

Dans son deuxième et dernier volume, M. Prášek raconte l'histoire des Perses pendant un peu moins de deux siècles, de la mort de Cambyse, qu'il place en 522, à la mort de Darius III (330). Comme il est resté fidèle au plan qu'il avait adopté pour sa première partie, il ne faut pas être surpris qu'on retrouve ici mêmes qualités et mêmes lacunes[1].

Les qualités sont de tout premier ordre : documentation abondante qui, très probablement, n'a rien laissé échapper de ce que les inscriptions des Achéménides et les sources juives ou grecques nous ont transmis d'important; utilisation consciencieuse des recherches faites par de fort nombreux prédécesseurs; jugement et prudence dans les cas malheureusement fréquents où l'hypothèse doit suppléer à l'insuffisance de la tradition; récit peut-être un peu chargé de menus détails et quelquefois même encombré de redites, mais en somme clair et bien lié.

D'autre part, comme dans le premier volume, on regrettera que l'auteur s'attache presque exclusivement à faire l'histoire politique et administrative des Achéménides. Il nous donne sans doute un chapitre intitulé Darius et la religion de Zoroastre; mais là encore, on ne cherche pas tant à saisir les caractères d'une des formations religieuses les plus remarquables que nous offre l'antiquité; ce qui intéresse M. Prášek, c'est surtout le rôle de Darius dans l'évolution du

1. Avec, peut-être, un peu plus de négligence dans la manière dont les épreuves ont été corrigées; les noms propres et les citations sont trop souvent fautifs.

mazdéisme et, réciproquement, l'importance que la religion a prise sous le règne de l'Hystaspide. Comme il ne parle qu'incidemment des mœurs, des institutions, de tous les faits de culture, il se trouve qu'en définitive il n'a pas rendu pleinement justice à un peuple pour lequel il ne dissimule pourtant pas sa très grande sympathie ; et le lecteur posera son livre sans se douter que les Perses ont laissé une trace durable dans l'histoire de l'humanité.

Le livre de M. Prášek fait partie d'une collection dans laquelle l'histoire grecque est représentée par des œuvres d'un très grand mérite. Venant après MM. Busolt et Niese, M. Prášek n'a voulu raconter de nouveau ni l'histoire des guerres médiques ni la conquête d'Alexandre. Je ne sais s'il faut lui savoir gré de tant d'abnégation. Non seulement il est à souhaiter qu'un manuel se suffise à lui-même, mais encore ce n'est donner satisfaction aux exigences ni de la logique ni de l'histoire que de conter avec détail l'expédition des Dix-Mille et les campagnes de Conon et d'Agésilas, quand on a passé à peu près sous silence Salamine, Platée, Mycale et l'Eurymédon.

Une dernière remarque. Dans le conflit qui met aux prises les iranisants les uns contre les autres et qui suscite en Allemagne de si vives polémiques, M. Prášek se range du côté des Andreas et des Hoffmann-Kutschke contre les Bartholomae et les Geldner. De là, sa prédilection pour Darius, premier du nom. Il donne dans son second volume la part du lion à ce chef de la branche cadette des Achéménides. A ses yeux, Darius n'est pas seulement un fort grand homme d'État ; dans sa politique religieuse, on nous le donne comme un représentant authentique de l'esprit « aryen ». Bien plus, M. Prášek s'évertue à montrer que son prestige n'a pas été gravement compromis par la désastreuse campagne de Scythie ; il ne souffle mot de l'expédition de Datis et d'Artapherne, si piteusement couronnée par la bataille de Marathon ; il semble même approuver Darius d'avoir imposé à son empire une organisation durement centralisée, qui ne tenait à peu près aucun compte des traditions historiques et des différences locales. Il est permis de trouver excessive cette admiration à la Gobineau.

P. Oltramare.

A. Moret. **Rois et dieux d'Égypte**. Paris. A. Colin. 1911. In-18, 318 pages, 20 gravures dans le texte, 16 planches et 1 carte hors texte.

M. Moret a réuni dans ce recueil des articles et des conférences qui avaient été déjà fort goûtés du public sous leur forme première et qui, se complétant les uns les autres, atteindront mieux encore leur but : faire connaître à un cercle étendu de lecteurs, au moyen d'exemples heureusement choisis, quelques-uns des résultats obtenus en ces der-

nières années dans le champ de l'égyptologie. L'intérêt avec lequel on lit ce volume est d'autant plus vif que sur bien des points l'auteur nous apporte le fruit de ses recherches personnelles.

C'est le cas particulièrement de l'étude intitulée *Homère et l'Égypte*, de toutes la plus nouvelle, je crois, et l'une des mieux réussies. Après avoir signalé, à la suite de M. Golenischeff, la curieuse analogie qui existe entre le récit de l'arrivée d'Ulysse chez les Phéaciens et un papyrus de la XIIe dynastie relatant les aventures d'un navigateur jeté par la tempête dans une île du pays de Pount, M. Moret illustre les scènes rustiques du Bouclier d'Achille au moyen de peintures trouvées sur les murs d'un grand nombre de tombes égyptiennes. Les ressemblances sont si frappantes qu'il est impossible de ne pas souscrire à la conclusion du savant égyptologue : le poète à qui l'on doit les vers 541-586 du XVIIIe livre de l'*Iliade* a connu directement ou indirectement des tableaux tout semblables à ceux que l'on trouve dans les nécropoles de la vallée du Nil.

Il y a d'autres morceaux qui sont également fort bien venus. Le chapitre sur le déchiffrement des hiéroglyphes, clair et précis, fait admirablement comprendre la difficulté et la grandeur de l'œuvre accomplie par Champollion. — Retraçant rapidement les péripéties de la révolution religieuse qui eut pour auteur Aménophis IV, M. Moret montre qu'il y eut là un énergique effort pour remplacer une religion formaliste et sacerdotale par un culte plus personnel, plus spontané, et que cette tentative eut pour corollaire un retour de l'art à l'observation directe et sincère de la nature. — Très captivante aussi l'histoire de la reine Hatshopsitou, la première femme qui ait occupé avec éclat le double trône des Pharaons. Remarquons en passant que, pour l'écrire, M. Moret a préféré aux déductions prudentes de M. Naville les combinaisons plus hardies de l'école de Berlin.

Deux de ces morceaux posent des questions de méthode qui méritent de nous arrêter un instant. L'un d'eux traite de la « passion d'Osiris ». Je passe sur les explications totémistiques, qui n'y jouent d'ailleurs qu'un rôle accessoire. Ce qui me paraît plus abusif, c'est de présenter les fêtes d'Osiris comme des mystères, au même titre que les mystères d'Isis, que M. Moret décrit plus loin d'après Plutarque et Apulée. L'auteur se fonde sur une phrase d'Hérodote. Mais, outre qu'Hérodote s'exprime d'une manière énigmatique, son autorité est à peu près nulle pour ce qui concerne l'ancienne religion d'Égypte. Les fêtes d'Osiris n'ont pas eu un caractère ésotérique; elles ne furent pas réservées à des initiés. M. Moret en parle lui-même comme de fêtes populaires et nous dit que des bas-reliefs figuraient aux yeux de tous les phases diverses du drame osirien. Si donc elles sont des mystères, elles ne le sont que dans le sens très large où ce mot comprend les représentations religieuses appelées ainsi au moyen âge. — Plus loin, sous le titre d'*Immortalité de l'âme et sanction*, M. Moret rapproche les conceptions des Égyptiens de celles des Hindous védiques ou

bouddhiques, des Iraniens, des Grecs, des Juifs et des Musulmans. Que d'autres soient plus frappés des dissemblances que des analogies, on dira que c'est affaire de tempérament. Encore faudrait-il ne pas fermer les yeux sur des différences manifestes. Présenter Varouna comme un Osiris indien, qui « exerce sur les actes des défunts une sorte de contrôle » et leur « demande compte de leurs dettes », c'est se méprendre sur la nature de ce dieu. Varouna est un dieu des vivants, et ce sont les vivants qui ont surtout à craindre sa sévérité. — C'est à l'aide d'une balance que Thot pèse le cœur du mort et que Zeus cherche à savoir quel sera le sort de héros aux prises les uns avec les autres. Il n'y a là qu'un seul élément commun : la balance; pour tout le reste, les deux conceptions divergent : le pèsement se fait ici après, là avant la mort; ici, le plateau fatal est celui qui s'abaisse; là, c'est celui qui s'élève.

La légitime autorité que M. Moret s'est acquise dans le domaine de l'égyptologie rendait ces réserves nécessaires. Un livre doit être fait avec d'autant plus de précautions qu'il est écrit pour le grand public. Pourquoi avoir l'air de s'appuyer sur le latin *hostia* pour montrer en Osiris un rédempteur qui « semble étendre à ses adversaires le bénéfice de ses souffrances »? Et comment M. Moret a-t-il pu permettre à son imprimeur de faire vivre Virgile au Ier siècle ap. J.-C., Clément d'Alexandrie à la fin du Ier siècle et Domitien en 188?

Mais je ne veux pas insister sur ce qu'on regardera peut-être comme des vétilles. Exprimons plutôt le vœu que cette deuxième série de conférences obtienne tout le succès qu'elle mérite à tant d'égards et que M. Moret soit ainsi encouragé à la faire suivre d'une troisième, très prochainement.

P. Oltramare.

Fr. Tournebize. **Histoire politique et religieuse de l'Arménie depuis les origines des Arméniens jusqu'à la mort de leur dernier roi (l'an 1393).** Paris, A. Picard, s. d. In-8°, 872 pages, 3 cartes.

Formé d'extraits de la *Revue de l'Orient chrétien*, le livre de M. Tournebize porte malheureusement la trace d'une publication qui s'est étendue sur une longue suite d'années. Tandis que la préface est datée de 1900, il n'est pas rare de rencontrer dans la seconde moitié du volume des renvois à des ouvrages parus en 1907, 1908 et 1909. Comme, en cours d'impression, l'auteur s'est livré à de nouvelles recherches qui ont grandement enrichi sa documentation et que, de plus, son sens critique est devenu plus sûr et plus exigeant, il s'est trouvé dans la nécessité de reprendre en sous-œuvre des parties déjà traitées : de là des appendices et de longues notes en petit texte, destinés les uns et les autres soit à compléter, soit à remplacer les pre-

miers chapitres. Ce qui vient encore augmenter la confusion, c'est que M. Tournebize a eu la singulière idée de séparer dans son récit l'histoire religieuse de l'histoire politique. Comment le lecteur ne serait-il pas déconcerté par tant de retours en arrière? L'auteur a très vivement senti lui-même les inconvénients d'une composition aussi décousue. Bien loin de chercher à les dissimuler, il les reconnaît avec une bonne grâce qui désarme, et a tâché de les atténuer en dressant une table détaillée de concordance des matières.

Ces défauts témoignent du moins du zèle et de la probité avec lesquels M. Tournebize s'est acquitté de sa tâche. On trouvera dans son livre une riche collection de matériaux, non pas seulement sur les événements et sur les personnes, mais aussi, et surtout, sur les usages de l'église arménienne, sur les dogmes, la discipline, le sacerdoce, sur les débats théologiques qui se sont soulevés à propos de l'unité ou de la dualité de nature chez Jésus-Christ. Un index copieux de cinquante pages et trois cartes, — qui auraient pu, il est vrai, être mieux dessinées, — facilitent grandement l'emploi de ce volume.

Si cette longue histoire manque de perspective, ce n'est pas uniquement la faute de l'écrivain. Un pays comme l'Arménie, sans cesse convoité par de puissants voisins, subissant, tour à tour ou concurremment, la domination ou l'influence des Assyriens, des Perses, des Grecs, des Romains, des Parthes, des Arabes et des Turcs, ne pouvait avoir un développement autonome et régulier. Aussi son histoire ne se laisse-t-elle pas ramener à de grands ensembles; elle déroule sous les yeux du lecteur une série monotone d'intrigues, de luttes intestines, d'attaques venues du dehors, de révoltes, de querelles dynastiques, de persécutions. L'histoire religieuse n'est pas moins riche que l'histoire politique de tiraillements internes et externes. La division a été le mal endémique de cette contrée.

En dépit de ses mérites incontestables, le livre de M. Tournebize ne laisse pas le lecteur impartial sous une impression très favorable. Tout d'abord, il y a, dans les détails, un manque de précision et d'exactitude qui ne prouve pas un esprit scientifique suffisamment préparé. Noms propres mal orthographiés (Ephaestos, Eusthate, Grumbacher, Conybear, etc.); incohérences dans les transcriptions (la même localité est sans avertissement appelée Kerni, Kerna, Qerni); jugements un peu trop téméraires (le Mihr et l'Anahit des Arméniens n'auraient rien à faire avec le Mithra et l'Anâhita des Iraniens); renvois à des passages qui n'ont qu'un rapport lointain avec les affirmations du texte. Je veux citer, de ce dernier cas, deux exemples caractéristiques. Page 402, pour rendre plausible l'hypothèse d'une évangélisation de l'Arménie dès les temps apostoliques, M. Tournebize dit qu' « il régnait dans tout l'Orient une antique et ferme croyance d'après laquelle l'empire du monde allait appartenir à un homme sorti de Judée ». Il cite à l'appui Suétone, *Vie de Vespasien*, ch. IV. Si l'on se reporte à ce passage, on voit que l'historien latin parle, non

pas d'un homme, mais d'hommes partis de Judée, ce qui donne à la phrase une portée notablement différente. Et, pages 767 et 772, à propos du culte d'Anahit, le témoignage de Cicéron, *de imp. Pompei*, est invoqué à deux reprises. On s'étonne que l'orateur ait nommé cette divinité exotique dans un discours prononcé devant le peuple. Mais non; Cicéron a parlé d'une manière générale d'un sanctuaire vénéré, et c'est dans Mommsen que M. Tournebize a trouvé l'attribution de ce temple à Anaïtis et la référence à Cicéron.

En outre, M. Tournebize a négligé de donner un aperçu critique des sources qui sont à la disposition des historiens; quelques remarques occasionnelles, comme celles qu'on trouve p. 168 et suivantes, ne suffisent point à combler cette lacune. Bien plus, on voit trop qu'il s'est mis à l'ouvrage sans avoir lui-même une idée très nette des documents accessibles. Aussi s'est-il trouvé dans le cas de réformer entièrement son jugement sur quelques-uns de ses auteurs, ainsi sur Moïse de Chorène, qu'il suit le plus volontiers dans le premier chapitre et qu'il jette par-dessus bord dans son appendice. C'est précisément parce que son information était devenue plus complète et plus sûre qu'il a dû récrire l'histoire de l'Arménie dans l'antiquité[1].

Enfin, le but poursuivi par l'auteur de cette volumineuse histoire n'est pas strictement scientifique. M. Tournebize est un catholique militant. Quand il se borne à montrer ses sympathies et ses antipathies cléricales, il n'y a là rien que d'inoffensif, et nous ne songeons pas à nous en formaliser. Ce qui est plus inquiétant, c'est que, très ostensiblement, il a écrit dans l'intention de ramener à l'église romaine un troupeau depuis longtemps égaré. Comptant que l'histoire fraiera la voie à la catholicisation de l'Arménie, il s'est efforcé d'atténuer l'importance des divergences dogmatiques qui la séparent de l'orthodoxie romaine. A l'en croire, il s'agirait surtout de malentendus, et le schisme aurait été provoqué par des causes politiques beaucoup plus que religieuses. Dans son zèle, il étaie certaines de ses thèses sur des arguments dont la faiblesse est manifeste. On en pourra juger par ceux qu'il invoque en faveur de la tradition qui veut que le premier « catholicos », saint Grégoire l'Illuminateur, ait été confirmé dans ses fonctions par le pape Sylvestre (p. 55 et suiv.).

Ces réserves faites, je m'empresse de répéter que le livre de M. Tournebize est rempli d'utiles renseignements sur les choses d'Arménie. L'effort accompli par l'auteur a été considérable. Fort heureusement, les lacunes et les partis pris que j'ai dû signaler ne sont pas tels qu'ils frappent cet effort de stérilité.

P. Oltramare.

1. Beaucoup d'erreurs ont pu être ainsi expressément ou tacitement corrigées. Un exemple : p. 25, c'est P. Clodius Pulcher, le fameux tribun, qui porte à Tigrane l'ultimatum de Lucullus; p. 771, c'est son frère Appius Claudius, — que, d'ailleurs, M. Tournebize a tort d'appeler ici aussi Clodius.

Victor MORTET. **Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes, en France, au moyen âge (XIe-XIIe siècles),** publié avec une introduction, des notes, un glossaire et un répertoire archéologique. Paris, A. Picard, 1911. In-8°, LXV-515 pages. (Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.)

Le projet de publier un ensemble de documents concernant l'histoire de l'architecture française du moyen âge a été formé, pour la première fois, sous le règne de Louis-Philippe, par le Comité des arts et monuments; il n'a pu alors se réaliser. Depuis ont paru, en Angleterre, en France et en Autriche, plusieurs collections de textes dont une partie se rapporte aux constructions élevées, sur le sol de la France, au moyen âge. L'ouvrage que vient de terminer M. Mortet l'emporte de beaucoup sur ces divers recueils par la netteté du plan, par la méthode qui a présidé à l'établissement des textes et à leur disposition, par la valeur du commentaire que fournissent l'introduction et les notes.

M. Mortet a poussé ses investigations dans tous les sens où il avait chance de rencontrer d'utiles indications sur l'histoire de l'architecture et des architectes français aux XIe et XIIe siècles. Il a consulté les annales et chroniques, les vies de saints, les récits de miracles, les biographies de personnages ecclésiastiques, les cartulaires, les chartes isolées, les canons des conciles, les statuts des ordres religieux, les règlements épiscopaux et conventuels, les lettres missives échangées entre les membres du clergé. Il n'a pu emprunter que fort peu de matière aux sermons et aux comptes, car il n'en est resté qu'un très petit nombre des époques reculées auxquelles il a limité ses recherches. Les chansons de geste, même les plus anciennes, offrent quelques passages intéressants, en dehors de ceux que M. Mortet a recueillis.

Les documents ont été classés suivant l'ordre chronologique des faits qu'ils rappellent. Il n'aurait pas été inutile, ce me semble, de signaler, dans tous les cas, et de placer bien en évidence, auprès de la date des faits, la date des récits qui les rapportent. Par là, on aurait facilité au lecteur la critique des témoignages qui lui sont présentés. De ces documents, très nombreux, la plupart sont peu connus; quelques-uns étaient inédits. Ils nous apprennent une foule de particularités sur l'histoire des monuments français religieux, militaires et civils. De leur étude collective, M. Mortet a tiré des conclusions générales d'un grand intérêt qu'il a présentées dans l'introduction placée en tête du volume.

Au XIe siècle, se fait fortement sentir un mouvement de construction et de reconstruction qui a commencé lorsque se sont arrêtées les invasions normandes. C'est à cette époque que se développe le style roman. L'édification de l'église et des bâtiments conventuels de Cluny marque le plein épanouissement de l'art monumental de ce temps. Un

luxe inaccoutumé s'introduit dans les constructions monastiques, et saint Bernard croit devoir protester avec énergie contre une magnificence qui lui semble contraire à l'esprit de renoncement du clergé régulier.

Le caractère le plus saillant des constructions qui s'élevèrent alors consiste dans la substitution de la pierre au bois, des voûtes aux plafonds et aux charpentes apparentes. Mais cette transformation ne se fit que lentement et, au XIIe siècle, le bois était encore parfois employé pour couvrir des églises importantes, même des cathédrales.

Le mouvement de rénovation, d'abord sensible dans les édifices monastiques, ne s'étendit qu'après la fin du XIe siècle aux œuvres architecturales du clergé séculier. A ce moment, aux abbés bâtisseurs se joignirent des évêques bâtisseurs. Les prélats ne se contentaient pas de commander les ouvrages; ils se mêlaient de l'exécution, choisissaient les matériaux et aidaient à leur préparation. Les travaux, effectués pour la gloire de Dieu, étaient considérés comme méritoires. Les fidèles coopéraient de leurs mains, aussi bien que de leurs deniers, aux entreprises de construction.

Dans l'architecture militaire, la pierre tend à remplacer le bois, comme dans l'architecture religieuse. Les chroniques du XIe et du XIIe siècle témoignent de la substitution des châteaux de pierre aux châteaux de bois, des remparts maçonnés aux palissades. A la même époque, la population urbaine augmente. Les villes élargissent leurs enceintes; elles restreignent les espaces vides enfermés dans leur périmètre. En dehors des villes anciennes, se créent des villes neuves, fondées par les seigneurs laïques et ecclésiastiques.

C'est dans la construction des habitations privées que l'usage du bois se maintint le plus longtemps; il n'en a jamais totalement disparu. Quant aux formes et aux dimensions des logis particuliers, urbains ou ruraux, les documents n'enseignent presque rien.

Les textes qui nous informent sur l'histoire de l'art aux XIe et XIIe siècles étant, presque tous, d'origine ecclésiastique, il n'est pas surprenant que nous y trouvions plus de renseignements sur les architectes des églises que sur ceux des édifices militaires et civils. Peut-être est-ce pour cette raison qu'il semble que les premiers architectes de la période romane aient été des moines et des prêtres. Naturellement, les prélats bâtisseurs faisaient appel de préférence aux talents artistiques des gens d'église, leurs subordonnés. Cela n'implique pas que, hors des cloîtres et des chapitres, il n'ait point existé, dès une époque très ancienne, des maîtres capables de diriger une entreprise architecturale. Quoi qu'il en soit, les religieux, et en particulier ceux de Cluny, ont réalisé une œuvre admirable. Non seulement ils ont doté la France de nombreux et splendides édifices, mais ils ont transporté à l'étranger les usages d'architecture qui s'étaient constitués sur le sol français.

Loin de repousser la concurrence des architectes laïques, le clergé

leur a souvent confié des tâches importantes. Parfois, les évêques et les abbés ont créé une fructueuse émulation en organisant des concours pour l'exécution des travaux.

Les seigneurs favorisaient les maîtres tailleurs de pierre en leur accordant des avantages individuels. Depuis la seconde moitié du XIIe siècle, les artisans se groupèrent en associations professionnelles pour acquérir des privilèges collectifs, un monopole, au prix d'obligations auxquelles ils s'astreignaient. Ainsi, peu à peu, au métier libre des individus s'est substitué le travail réglementé des corporations.

Les documents qu'a rassemblés M. Mortet, si précieux pour les historiens de l'art, seront d'un très grand secours aux historiens de la société.

Max PRINET.

I. Paul GOUT. **Le Mont-Saint-Michel. Histoire de l'abbaye et de la ville. Étude archéologique et architecturale des monuments.** Paris, A. Colin, 1910. In-4°, 771 pages, en deux tomes.

II. Ch.-H. BESNARD. **Le Mont-Saint-Michel.** Paris, H. Laurens. In-8°, 144 pages.

III. Étienne DUPONT. **Le Mont-Saint-Michel inconnu d'après des documents inédits.** Paris, Perrin, 1912. In-8°, 326 pages.

I. C'est un sujet digne entre tous de tenter un historien et un archéologue celui auquel M. Gout vient de consacrer deux magnifiques volumes in-4°. L'histoire du rocher, jadis entouré par la mer, où fut bâtie la célèbre abbaye, n'est pas seulement d'une importance capitale pour l'histoire économique, artistique et intellectuelle de la Normandie médiévale, elle offre encore à l'archéologue un inépuisable sujet d'études, et se trouve liée à nombre de grands problèmes. Le culte de saint Michel archange, les pèlerinages à ses reliques, l'évolution de l'architecture religieuse et militaire dans l'ouest de la France à travers tout le moyen âge, autant de questions qui en sont inséparables.

On conçoit, par suite, la difficulté d'une telle étude. Pour la mener à bien, il ne suffit pas d'être archéologue expert, il faut avoir longtemps vécu dans l'intimité du monument; il faut allier aux qualités de l'érudit, susceptible de connaître et de critiquer toutes les sources existantes, celles de l'historien capable de les utiliser et de marquer la place d'une telle monographie dans l'histoire générale.

M. Gout, il faut l'en féliciter vivement, a bien compris l'ampleur de la tâche qui s'offrait à lui. Avec un beau courage, il a voulu l'assumer tout entière; la division même de son livre en trois parties : topographie, histoire, architecture, le montre bien. Il n'a négligé de parti pris aucun aspect de son sujet; il a compris que, malgré les travaux

de ses devanciers, l'histoire du Mont-Saint-Michel restait à écrire, qu'elle ne saurait se borner à la simple chronique où tant d'érudits ont voulu la faire tenir, et c'est à bon droit qu'il raille l'incompétence de ceux qui, essayant de la retracer, ont négligé le témoignage du monument, le plus explicite qui soit.

En tant qu'archéologue, l'auteur était exceptionnellement préparé à ce grand travail. Architecte des monuments historiques, il a fouillé et étudié, pendant douze ans, les monuments du Mont-Saint-Michel. Personne ne le connaît comme lui. Toute l'étude architecturale qu'il nous donne est de premier ordre. Les résultats en sont souvent nouveaux; ils ajoutent beaucoup à ce que M. Corroyer nous avait appris. M. Gout a retrouvé l'abbaye primitive avec sa petite église carolingienne et les soubassements du monastère des Bénédictins du xe siècle; le premier il nous apprend que la Merveille, construite de 1203 à 1228, n'a pas été élevée d'un seul jet; par une analyse logique de la construction, il a pu identifier l'usage d'un certain nombre de salles et leur restituer leur vrai nom; enfin, au point de vue de l'architecture militaire, si mal connue, son livre abonde en observations intéressantes. L'auteur a noté comment un système de communication, sans doute réservé aux défenseurs, leur permettait de circuler de manière ininterrompue sur de larges chemins de ronde et de passer des défenses extérieures de l'abbaye à l'entrée de la ville et à la barbacane du château, en suivant constamment la crête du rempart et en contournant les tours destinées à le flanquer (p. 558); il a décrit minutieusement toutes les mesures de défenses accumulées au xve siècle par Louis d'Estouteville pour rendre la forteresse imprenable.

Une illustration somptueuse, à laquelle on ne saurait reprocher qu'une abondance parfois excessive, complète cette étude archéologique minutieuse et neuve.

On regrette seulement que l'auteur semble parfois se perdre dans le détail. Tout est un peu sur le même plan. De tant d'observations précises, il ne dégage pas suffisamment les caractères généraux de l'architecture du Mont. Il semble aussi s'y enfermer exclusivement. A lire ces deux volumes, on pourrait croire que le Mont-Saint-Michel est un exemple, unique au monde, d'abbaye fortifiée. On aimerait des comparaisons avec les autres églises, avec les autres forteresses de France[1]; savoir, par exemple, à quelle école normande appartient l'église du Mont-Saint-Michel. De même au point de vue

1. Les mâchicoulis ne paraissent pas au Mont-Saint-Michel avant l'extrême fin du xive siècle; deux mâchicoulis défendent l'entrée du châtelet terminé en 1393, mais les tourelles cylindriques qui la défendent sont surmontées d'un simple crénelage (t. II, p. 522; fig., p. 521). Il valait la peine de signaler ce retard de l'architecture du nord de la France sur celle du midi où l'usage des mâchicoulis en encorbellement était répandu dès le milieu du xive siècle.

du style décoratif, de la mouluration des profils, des observations plus nombreuses et plus complètes n'eussent pas été inutiles.

M. Gout n'était guère préparé à faire œuvre d'historien, mais il s'est efforcé d'acquérir toutes les notions nécessaires à l'étude de son sujet. Il n'a pas ménagé sa peine; ses recherches poursuivies dans nombre de bibliothèques ont malheureusement négligé les archives. Il y aurait trouvé cependant, — notamment aux archives de la Manche, — d'importants et nombreux documents sur le Mont. Mais ce qui manque au récit que nous donne M. Gout ce ne sont pas les qualités de l'érudit, ce sont celles de l'historien. Peut-on donner le nom d'histoire à un récit qui se poursuit, monotone et diffus, d'abbé en abbé et de siècle en siècle? Les grands faits, les grandes idées qui dominent cette histoire merveilleuse à laquelle collaborèrent la nature et les hommes, M. Gout n'a pas su les mettre en lumière.

Dans l'étude topographique par où débute son ouvrage, étude qui s'imposait, l'auteur n'insiste pas assez sur l'importance stratégique du Mont, citadelle naturelle à qui la mer faisait un immense fossé et où devait naturellement se réfugier, dans les temps d'insécurité, la population du plat pays. Ce fait importait cependant plus que le long récit qui nous est fait des déplacements du littoral.

De même à l'origine de l'abbaye du Mont, nous trouvons le culte de saint Michel qui, partout, s'est substitué à Mercure. L'histoire en est encore à faire; sans doute, elle ne pouvait trouver place dans le livre de M. Gout; on eût pourtant aimé qu'il ne se bornât pas sur un point si important à nous traduire le texte d'une ancienne chronique. Des questions essentielles comme la vie monastique et les pèlerinages au Mont sont rejetées en appendice. Cette dévotion des pèlerins pour saint Michel archange, défenseur du pays, et que partageaient Jeanne d'Arc et tout son siècle, n'est pourtant pas un détail négligeable. On sait qu'elle assura la prospérité de l'abbaye en lui fournissant les immenses ressources grâce auxquelles elle put développer, d'un même mouvement, son influence économique[1] et morale, son autorité temporelle et spirituelle, ses monuments et sa population. C'est à l'affluence des pèlerins, en effet, qu'est due l'extension des bâtiments abbatiaux au temps de Robert de Torigni, comme aussi l'extension du petit bourg qui grandit à l'ombre de la forteresse sur l'étroit espace que la nature lui avait imparti.

En somme, ce que nous regrettons dans ce grand ouvrage, c'est que les deux études, historique et archéologique, y soient toujours juxtaposées sans jamais se pénétrer. C'est pourtant l'intérêt exceptionnel d'un ensemble comme le Mont-Saint-Michel que, dans les constructions successives qui nous en restent, chaque siècle a laissé le

1. On eût aimé trouver dans l'ouvrage de M. Gout une étude économique analogue à celle que M. René-N. Sauvage a récemment consacrée, avec tant de science et de pénétration, à l'abbaye de Saint-Martin de Troarn.

témoignage de ses préoccupations dominantes, en sorte que chaque détail architectural peut éclairer et animer les textes historiques comme aussi s'éclairer et s'animer à leur contact. Au XIIe siècle, par exemple, l'abbaye atteint son apogée. La paix règne; grâce à l'influence personnelle de Robert Torigni, le Mont devient un grand centre d'études. Dans le même temps s'élèvent de grandes constructions, les bâtiments conventuels s'étendent de toute part. Cette coïncidence n'est pas l'effet du hasard. On eût aimé que l'auteur nous fît saisir dans l'œuvre monumentale du grand abbé une expression saisissante entre toutes de l'expansion sociale qui se produit alors. Aux XIVe et XVe siècles, au contraire, la guerre des Bretons et des Anglais fait rage. L'abbaye redevient une place de guerre. Il n'est guère question alors que d'ouvrages de défense. On bâtit le châtelet, sa barbacane, la tour Claudine; on accumule les défenses à l'entrée du Mont, à l'ouest et au sud de l'abbaye; on rase toutes les maisons qui pouvaient nuire à la sûreté de la place; on l'entoure d'une nouvelle enceinte. Ici encore l'architecture suffit à révéler tout un état social.

Groupés de la sorte autour de grands faits historiques très simples, dont l'auteur eût recherché l'expression diverse dans les textes et les monuments, les divers chapitres du livre de M. Gout eussent gagné en force, en profondeur et en clarté, au lieu que les détails s'en égrènent, dispersés çà et là, sans aucun lien qui les rattache.

L'œuvre qu'il nous donne n'en constitue pas moins un ensemble imposant et qui durera. Elle vaut qu'on s'y arrête longuement.

II. Dans un petit volume de la *Collection des petites monographies des grands édifices de la France* publiée sous la direction de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, M. Charles Besnard a fait un bon résumé, pour le grand public, du monumental ouvrage de M. Gout dont il a été, pendant six ans, l'excellent collaborateur. C'est dire la confiance que l'on peut avoir dans ce petit guide, clair, précis et vivant, où l'ordre topographique et l'ordre chronologique ont été très heureusement combinés.

III. M. Étienne Dupont n'a pas prétendu refaire, à son tour, l'histoire du Mont-Saint-Michel. Mais une longue fréquentation du monument et des anciens auteurs le met en mesure de nous donner douze études détachées qui ne sont ni sans agrément, ni sans nouveauté. Il nous y parle du cycle littéraire du Mont, de ses pèlerinages, de ses anciennes hôtelleries, des cloches de l'abbaye et de leur triple mission religieuse, guerrière et charitable, de sa flotille, des trahisons de l'abbé Jolivet et de Henri Meurdrac, des prisonniers, des cachots et de divers épisodes historiques. Tout ces récits documentés et vivants ne sont pas extraits de l'ouvrage de M. Gout qu'ils complètent sur différents points. Mais pourquoi celui-ci n'est-il jamais nommé?

Robert MICHEL.

Lieutenant-colonel PICARD. **1870. Sedan.** Paris, Plon, 1912. 2 vol. in-18, 336 et 293 pages.

Le lieutenant-colonel Picard poursuit ses remarquables études sur la guerre de 1870. La marche sur Sedan et la bataille qui suivit constituent l'objet de ce nouvel ouvrage, un des plus émouvants et des plus tristes de cette série.

L'auteur s'est attaché particulièrement à étudier les causes du désastre de Sedan et à faire ressortir les enseignements qui en découlent. Il s'est efforcé également de déterminer les responsabilités qui incombent à chacun dans ce drame.

L'erreur initiale,comme le dit judicieusement le lieutenant-colonel Picard, fut de concentrer l'armée au camp de Châlons. Il aurait fallu, après la perte de l'Alsace, battre en retraite vers Langres et Bar-sur-Aube; de là, on aurait pu menacer les communications de l'armée envahissante si elle continuait sa marche sur Paris ou, si l'on voulait secourir Bazaine, on aurait été assuré d'avoir toujours une ligne de retraite vers Gien et Nevers. Dans la conférence qui eut lieu au camp dès le début de la concentration des troupes, le retour de l'Empereur à Paris fut décidé ainsi que celui de l'armée qui s'y constituait. Mais le retour de l'Empereur à Paris fut combattu par l'impératrice, préoccupée avant tout des intérêts dynastiques, et celui des troupes par le général de Palikao, ministre de la Guerre.

Comme le dit le lieutenant-colonel Picard, « cette immixtion inadmissible du gouvernement dans la direction militaire de l'armée de Châlons se poursuivra malheureusement jusqu'à la fin de la campagne, jusqu'à la veille même du désastre ». L'auteur montre combien le plan de Palikao, qui voulait envoyer l'armée de Châlons au secours de Metz, était imprudent. Si celle-ci, au contraire, s'était repliée sur Paris, elle aurait pu retarder l'investissement, puis, sans lier son sort à celui de la place, se replier ensuite sur Orléans et servir de noyau aux nouvelles formations. Qu'allait faire Mac-Mahon? Il finit par se décider à marcher, non pas sur Metz, comme on l'a dit souvent, mais au secours de Bazaine, poursuivant son mouvement « par esprit de solidarité ». Mac-Mahon aurait dû s'inspirer, avant tout, des intérêts du pays. Un fait très grave se passa alors que l'auteur met bien en lumière. La dernière dépêche adressée par Bazaine à Mac-Mahon, dans laquelle il dit notamment qu'il le *préviendra* de sa marche vers les places du Nord, si toutefois il peut l'entreprendre sans compromettre l'armée, et qui était de nature à influer sur les décisions de Mac-Mahon, fut interceptée par le colonel Stoffel, vraisemblablement pour plaire à l'impératrice et éviter le retour de l'armée et de Napoléon III à Paris.

L'auteur étudie ensuite la marche sur Sedan. Le 27 août, Mac-Mahon apprend que l'avant-veille Bazaine n'avait pas encore quitté

Metz; dès lors, tous les dangers de la situation lui apparaissent. La marche sur Montmédy n'avait plus aucune raison d'être ; d'autre part, on sait que les troupes allemandes ont cessé de marcher sur Paris pour se diriger à marches forcées vers le nord. Le maréchal de Mac-Mahon se décida à opérer sa retraite sur Mézières et de là vers l'ouest. Il en avise le ministre. La détermination, prise par le maréchal dans l'après-midi du 27, pouvait sauver l'armée. Mais la réponse du ministre, adressée d'ailleurs à l'Empereur, est immédiate et fait état de renseignements erronés. Le maréchal de Mac-Mahon, au lieu de s'en tenir à sa première idée, comme si toute la responsabilité, par suite la décision à prendre, n'appartenait pas au commandant des troupes en campagne, annule sa première décision et donne l'ordre de reprendre la marche sur Montmédy. Le sort en est jeté. Les pages où le lieutenant-colonel Picard retrace les perplexités des chefs, le désarroi des troupes ballotées dans tous les sens, les fatigues provoquées par les entre-croisements de colonnes sont poignantes et montrent, d'une manière saisissante, quel effet désastreux l'insuffisance du haut commandement produit sur le moral des soldats. Il était du devoir du maréchal, qui était sur les lieux, qui se rendait compte de la situation, de rester sourd à toutes les invitations, à toutes les sommations qu'il recevait. En acceptant d'exécuter le plan de Palikao, il partage avec lui, comme le dit justement le lieutenant-colonel Picard, la responsabilité du désastre.

C'est le 30 août seulement que les Allemands prennent l'offensive et provoquent la surprise de Beaumont, dont toute la responsabilité incombe au général de Failly. A l'issue de cette bataille, Mac-Mahon comprend clairement que la seule chance de salut est de se reporter, le plus tôt possible, vers l'ouest, et il donne l'ordre à toute l'armée de se diriger pendant la nuit sur les hauteurs de Sedan. Il ne se proposait pas d'y combattre, mais de réorganiser l'armée. Le maréchal espérait ensuite gagner Mézières et de là effectuer sa retraite sur Paris. Malheureusement, dit le lieutenant-colonel Picard, « son erreur consiste à croire que les Allemands lui laisseraient le délai de vingt-quatre heures sur lequel il comptait ». La journée du 31 août, prélude de l'enveloppement, le commandement français, irrésolu, la laisse s'écouler dans la plus coupable inaction.

Dans le deuxième volume, l'auteur décrit la bataille de Sedan. Celle-ci va se livrer sans instruction pour le combat, sans avant-garde pour tenir les débouchés sur Mézières et sur Carignan, sans retraite assurée vers l'intérieur du pays, avec un haut commandement dont la pensée flotte indécise! Le lieutenant-colonel Picard entre dans tous les détails de cette journée historique qu'on voit se dérouler pour aboutir à sa conclusion fatale, malgré l'admirable héroïsme des soldats. Mac-Mahon est blessé dès 6 heures du matin et passe le commandement au général Ducrot. Celui-ci, quoique laissé sans instruction, ne

connaissant qu'imparfaitement la situation, prend, en véritable homme de guerre, une décision raisonnable; se concentrer immédiatement en arrière sur le plateau d'Illy, de manière à avoir, croyait-il, la retraite assurée. On a dit souvent que Ducrot, dès sa prise de commandement, avait donné l'ordre de la retraite. Ce n'est pas exact, comme l'établit le lieutenant-colonel Picard. Ducrot, tenu incomplètement au courant de la situation, croyait, en concentrant l'armée sur le plateau d'Illy, pouvoir ou livrer bataille ou battre en retraite. En réalité, le temps qu'il aurait employé à cette concentration aurait permis aux Allemands d'occuper les débouchés, comme ils le firent; l'armée n'aurait pu que se réfugier en Belgique, ce qui, il est vrai, aurait été préférable à la capitulation, mais le général de Wimpffen, qui possède une lettre du ministre de la Guerre lui attribuant le commandement en chef au cas où Mac-Mahon serait blessé, après avoir d'abord laissé agir Ducrot, fait valoir ses droits. Il ne veut pas de la retraite, il veut une victoire. Il précipite la défaite.

Telle est cette étude très savante, très documentée, écrite avec une noble énergie et dont on ne peut qu'approuver les conclusions.

Alfred DREYFUS.

YOUSSOUF-FEHMI. **La révolution ottomane, 1908-1910**. Préface du Dr F. JOUSSEAUME. Paris, Giard et Brière, 1911. In-8°, XXI-282 pages.

Ce livre se compose de chapitres écrits au jour le jour selon les événements; c'est un recueil d'impressions, dont il est utile de relever les plus originales : la révolution de 1908-1909 fut l'œuvre de la franc-maçonnerie et le comité *Union et Progrès* n'est qu'une loge, comparée par le préfacier à une bande d'apaches; la révolution est le produit de la politique anglaise, « du mercantilisme impérialiste de la Grande-Bretagne », à laquelle l'auteur préférerait de beaucoup l'influence allemande, qu'il confond, chose étrange, avec celle de la France; les institutions occidentales peuvent ne pas convenir au monde musulman et à l'Orient en général, ce qui est sans doute une observation de la plus grande valeur; les écoles congréganistes font le plus grand tort à l'influence française par la haine ou le mépris qu'elles ont de l'Islam; il importe que la Jeune-Turquie y veille et n'admette que l'établissement d'un enseignement purement laïque.

É. DRIAULT.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

GÉNÉRALITÉS.

— *La vie politique dans les deux mondes*, publiée sous la direction de MM. A. VIALLATE et M. CAUDEL, 4e année, 1er oct. 1909-30 sept. 1910 (Paris, F. Alcan, Bibl. d'hist. contemp., 1911, in-8°, 622 p.). — La publication de la *Vie politique dans les deux mondes* se continue avec le même intérêt et le même succès. On trouvera en cette quatrième année, après une vue de la politique internationale par M. Tardieu, un tableau sobre et précis de l'activité politique de toutes les nations. On notera, en particulier, les chapitres sur la constitution de la Bosnie, l'affaire marocaine, la politique de Pie X à l'égard du modernisme et du *Sillon*, les Jeunes-Turcs, la Finlande, la Perse, la Chine nouvelle, l'annexion de la Corée au Japon; puis un tableau extrêmement utile des actes internationaux d'ordre politique, d'ordre commercial et économique, ou des actes internationaux relatifs aux questions postales et télégraphiques, à la protection de la production industrielle ou de la production littéraire et artistique, aux conventions sanitaires, enfin à l'arbitrage entre nations. M. Léon Renault y continue en conclusion ses remarquables études sur les grandes conférences internationales, l'une sur la répression de la traite des blanches, l'autre sur la répression de la circulation des publications obscènes, la troisième sur l'unification du droit commercial. La *Vie politique* est devenue un instrument indispensable de travail et de renseignements. É. D.

— Pierre ALBIN. *Les grands traités politiques. Recueil des principaux textes diplomatiques depuis 1815 jusqu'à nos jours*, avec des commentaires et des notes. Préface de M. Maurice HERBETTE (Paris, F. Alcan, 1911, in-8°, XI-570 p.). — Les traités de Vienne ne sont ici que rappelés; leur reproduction eût été désirable; car s'ils sont caducs à beaucoup d'égards, ils dominent toute l'histoire du siècle dernier et il faut sans cesse s'y reporter. Ensuite, on rapporte les traités qui intéressent l'Europe occidentale et septentrionale, l'Europe orientale, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique et l'Océanie; enfin, la dernière convention de La Haye en 1907 : on eût souhaité une reproduction des protocoles de la première qui renferment des formules intéressantes. Tel qu'il est, ce recueil rendra des services. — É. D.

— Robert MEYNADIER. *L'idée républicaine dans les pays monarchiques d'Europe, Espagne, Italie, Hongrie, Belgique, Hollande;*

préface de M. G. HANOTAUX (Paris, F. Alcan, 1911, in-12, IX-288 p.). — L'idée générale de ce livre, résumée dans la préface, est qu'il n'y a pas actuellement progrès vers la République, mais plutôt régression, parce que la monarchie a élargi sa doctrine et est devenue socialisante. Cela d'ailleurs se pourrait discuter pour l'Espagne, où il ne semble pas que la monarchie soit capable de résoudre tous les problèmes politiques, ecclésiastiques et sociaux de l'heure présente ou de demain. Le raisonnement se soutient mieux pour l'Italie, où il est sûr que la monarchie est le lien même de l'unité nationale et ne s'effraye pas de la question sociale; mais là même il faut compter avec les accidents. De même, il est certain que la Hongrie a un intérêt capital, vital, à rester unie à l'Autriche, et elle ne le pourrait sans le lien dynastique. En Belgique encore, la royauté tient ensemble les Flamands et les Wallons; en Hollande, elle est devenue le symbole de l'unité et de l'indépendance de la patrie. É. D.

— Lucien HUBERT. *L'effort allemand : l'Allemagne et la France au point de vue économique* (Paris, F. Alcan, 1911, in-12. 236 p.).— Après quelques considérations générales, très simples et très claires, sur le développement économique de l'Allemagne, l'auteur la compare à la France au point de vue agricole et industriel et note que l'activité agricole et industrielle se trouve plus harmonieusement organisée en France. Quant au commerce allemand, il y relève l'excédent considérable des importations sur les exportations, qui constitue une situation économique et monétaire particulièrement délicate, épuisant les réserves d'or, dépréciant les fonds d'État, le 3 1/2 °/₀, qui était à 105 en 1896, tombé à 100 en 1903, à 94 en 1908, à 92 en 1910, l'essor économique de l'Allemagne dès lors compromis. É. D.

— Lucien HUBERT. *Politique extérieure : la Jeune-Turquie; la France et l'Europe; la France et le Maroc; la France et l'Allemagne; la France dans le monde* (Paris, F. Alcan, 1911, in-12, 253 p.). — Après quelques notes sur la Jeune-Turquie, l'auteur ne fait guère ici que publier quelques extraits de ses discours à la Chambre des députés, notamment comme rapporteur de l'acte d'Algésiras, ou de ses conférences à Londres ou à la Sorbonne. É. D.

— *Documents diplomatiques, 1910; Affaires du Maroc;* V : *1908-1910* (pour faire suite à *Affaires du Maroc;* IV : *1907-1908*) (Paris, Impr. nationale, 1910, in-4°, 397 p.). — Les pièces de ce *Livre jaune* se rapportent à la reconnaissance de Moulai-Hafid, à la mission Regnault, à la négociation de l'accord franco-allemand de février 1909, à la négociation franco-marocaine pour l'application des réformes en conformité de l'acte d'Algésiras, à la mission du général Lyautey, notamment en ce qui concerne l'organisation du marché de Taourirt. É. D.

— *L'affaire Tyrrell*, par Raoul GOUT, avec une lettre du père Tyrrell à l'auteur et la traduction intégrale d'un Mémoire inédit adressé

au général des Jésuites (Paris, Nourry, 1910, in-8°, 323 p.). — On sait que l'affaire Georges Tyrrell fut un des épisodes les plus émouvants de l'histoire récente du modernisme : venu au catholicisme par admiration pour l'église des grands moines et des grands saints, le père Tyrrell, de la Compagnie de Jésus, ne put se laisser étouffer dans les rigueurs du dogme devant lequel les Jésuites montent la garde; il prit parti pour Loisy; le modernisme condamné, il écrivit une magistrale critique de l'encyclique *Pascendi*; chassé de l'ordre, excommunié, il se retira à Mulberry-House chez Miss Maud Petre, et mourut parmi les douces prières de son ami, le père Henri Brémond. Sa lettre, du 11 juin 1904, au général des Jésuites, où il déclarait rompu le pacte qui l'unissait à la Compagnie de Jésus, est un document d'une incomparable valeur et de la plus haute éloquence : c'est la définition des Jésuites par quelqu'un du dedans, et non plus du dehors comme Pascal; le père Tyrrell étudie leur recrutement par pupillage, leur despotisme avilissant, essence de toute immoralité et de tout vice, leur orgueil profond et leur fanatisme idolâtre, leur action néfaste sur l'Église désormais « jésuitée », dont ils paralysent la puissance d'expansion, dont ils garrottent les membres dans le linceul d'un traditionnalisme rigide et extravagant, dont ils avilissent la morale en une routine de pratiques et d'observances qui ne peuvent être que contraires à la morale même. É. D.

— H. Omont. *Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années 1891-1910. Répertoire alphabétique des manuscrits latins et français* (Paris, E. Leroux, 1912, in-8°, CXXXIX-300 p.). — Ce volume comprend deux parties : 1° la préface divisée en trois sections : I. Accroissements du département des manuscrits de 1891 à 1910, par voie d'acquisitions, de dons ou de réintégrations, avec une liste des cartulaires, des chroniques, des correspondances, des textes de langue et de littérature françaises; II. Manuscrits de fonds divers (non orientaux); III. État actuel du département des manuscrits, avec une liste des catalogues usuels de ce département et des fac-similés de manuscrits qui, depuis 1902, y forment un fonds spécial. 2° Vient ensuite le répertoire alphabétique des manuscrits latins et français acquis depuis 1891 jusqu'à 1910 inclus. Pendant ces vingt années, le nombre des volumes entrés au département des manuscrits a été de 20,200. Ch. B.

— Becker. *Le Code de la paix* (Paris, Fischbacher, in-8°, 42 p.). — Préoccupé de faire connaître, en dehors du petit cercle des spécialistes, le texte des conventions conclues par la deuxième conférence de La Haye, en 1907, M. Becker a publié la convention sur le règlement pacifique des conflits internationaux, celle qui concerne la limitation de l'emploi de la force pour le recouvrement des dettes contractuelles, celle qui est relative à l'ouverture des hostilités. Un commentaire clair et précis accompagne et explique ces documents d'histoire contemporaine. C. S.

— Angel MARVAUD. *Le sionisme* (Paris, Bloud, 1911, in-16, 64 p.). — Une préface de M. Anatole Leroy-Beaulieu souligne l'alliance du sionisme et de l'influence allemande contre l'*Alliance israélite universelle* et l'influence française; c'est le point le plus original et le plus intéressant de cette petite brochure très utile. Après avoir repris les origines du sionisme au temps de l'affaire Dreyfus, avec le Dr Herzl, Max Nordau, Marmorek, M. Marvaud étudie surtout le 9e congrès sioniste tenu à Hambourg en décembre 1909, où l'idée fut émise de profiter de la révolution turque pour réinstaller un État juif en Palestine, ou en Mésopotamie, ou en Cyrénaïque; c'eût été, en fait, une avant-garde de l'action allemande, fondée sur l'idée de race, contre la généreuse pensée française de l'assimilation et de la concorde des races; aussi M. Angel Marvaud conclut-il par un chaleureux appel en faveur de l'*Alliance israélite universelle*, si large d'esprit et si dévouée aux intérêts français. É. D.

HISTOIRE MILITAIRE.

— Capitaine SAUTAI. *L'œuvre de Vauban à Lille* (Chapelot, 1911, in-8°, 151 p.). — L'auteur décrit l'œuvre de Vauban à Lille, non seulement au point de vue militaire, mais encore à celui du développement de la ville et de ses débouchés commerciaux. Dans la construction de la citadelle, le grand ingénieur eut à lutter pour son projet contre celui de Clerville; dans ses lettres au ministre, il expose ses vues avec une justesse saisissante et une franchise toute primesautière.

En même temps qu'il préside à l'achèvement de la citadelle, Vauban conçoit et réalise le projet d'étendre l'enceinte de Lille et d'englober le faubourg Saint-Pierre. Il augmente ainsi considérablement la superficie de la ville qui étouffait dans ses murs et procure de larges espaces pour mettre à couvert des populations miséreuses, en même temps qu'il fournit un endroit propice au commerce, car, ainsi qu'il le dit : « Point d'endroit plus accommodé d'eau puisque, outre la rivière d'en bas, le Buguet la traverse encore, qui ne manquerait pas d'attirer sur les bords force tanneurs, teinturiers et brasseurs de bière. »

Mais le projet auquel, maintenant dans les Flandres, Vauban va consacrer tous ses efforts et dont il fait ressortir tous les avantages, tant au point de vue militaire qu'au point de vue commercial, est celui d'un réseau fluvial qui mettrait en communication immédiate la Lys et l'Escaut, Lille et Tournai, par la Deule, enfin et surtout relierait directement Lille à la mer par l'Aa, le Neuf-Fossé et la Lys, sans passer dorénavant par les Pays-Bas espagnols. Il étudie sur place son projet, en reconnaissant lui-même les cours des rivières, mais se heurte à l'opposition irréductible du Magistrat de Lille. Vauban réfute dans un langage admirable les arguments de ce dernier, mais si son idée ne sera réalisée qu'après sa mort, son projet de navigation de 1706 restera l'un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de la

postérité. Ce qui est frappant dans les lettres ou mémoires de Vauban que nous donne le capitaine Sautai, c'est qu'il n'en est pour ainsi dire pas une où, à côté des considérations purement militaires, ne se révèle la générosité de son cœur en prenant la défense des faibles et des opprimés.

Le nouvel ouvrage du capitaine Sautai, où l'intérêt ne languit pas un seul instant, est écrit dans un style très élégant et très vivant; il nous fait admirablement pénétrer le noble caractère de Vauban.

A. D.

— Colonel Camon. *Clausewitz* (Chapelot, 1912, in-8°, 266 p.). — Le colonel Camon nous donne une étude d'ensemble sur l'œuvre de Clausewitz. Dans son analyse de l'œuvre capitale du grand écrivain militaire prussien, le livre *De la guerre*, le colonel Camon fait ressortir justement que Clausewitz ne s'occupe pas des formes géométriques dans lesquelles on a voulu enfermer l'art de la guerre et qu' « il n'y attache qu'une faible importance en regard des forces morales qui animent les combattants et du génie du général qui les commande ». Une grave erreur de Clausewitz, que souligne l'auteur, est sa préférence pour la défensive-offensive.

Dans l'analyse que fait ensuite le colonel Camon des études de campagne de Clausewitz, il montre par maints exemples que Clausewitz n'a pas saisi l'essence même de la guerre napoléonienne, c'est-à-dire la démoralisation de l'ennemi par l'enveloppement que l'Empereur obtint, à l'ordinaire, en jetant ses masses sur les derrières de l'ennemi. Mais l'auteur s'élève contre le coup droit employé pour rompre les forces ennemies, dont Napoléon à la vérité s'est servi rarement, et qui cependant est un procédé qui peut devenir le plus fréquent dans les guerres futures. Il ne faut pas, en effet, retenir des guerres napoléoniennes des procédés schématiques, mais l'esprit même de la guerre tel qu'il résulte des conceptions de cet homme de génie. Dans les guerres futures, où d'immenses effectifs seront en présence sur un espace limité, où les manœuvres à grande envergure seront difficiles, sinon impossibles, au début des opérations, on sera souvent amené à produire l'effet décisif sur un point quelconque du champ de bataille par un coup droit porté au moment voulu et au point voulu. L'art du chef se dévoilera dans le choix heureux de ce point et de ce moment.

Dans une dernière partie, le colonel Camon essaie de dégager les conceptions propres de Clausewitz et de montrer que ce sont celles que Moltke a suivies et non celles de Napoléon.

L'œuvre du colonel Camon est, en résumé, une excellente analyse des écrits de Clausewitz; elle passe en revue un grand nombre d'idées sur l'art de la guerre et incite à de nombreuses réflexions. C'est le meilleur éloge qu'on puisse en faire.

A. D.

— Lieutenant Henckens. *Mémoires se rapportant à son service militaire au 6e régiment de chasseurs à cheval français de février*

1803 à août 1816, publiés par son fils E.-F.-C.-A. HENCKENS, général-major en retraite de l'armée des Pays-Bas. Préface par Frédéric MASSON (La Haye, Nijhoff, 1910, in-8°, XVII-250 p.). — « Ces Mémoires », dit M. Frédéric Masson, « valent mieux par l'ambiance qu'ils révèlent que par les événements qu'ils racontent. » On y suit le lieutenant Henckens, en 1803, à Berne, en 1806, à Naples, surtout en Russie, à la Moskova, dans la retraite, dans l'escadron sacré formé autour de l'Empereur; ce sont les récits d'un père à son fils, avec quelques détails amusants sur le cheval Cerbère, les billets de logement, la vie en campagne, sans grande originalité de récit ni d'impression, avec des naïvetés comme celles-ci : qu'à la place de l'Empereur il se fût aisément maintenu à Moscou, qu'à la place de Louis XVIII il eût aisément arrêté l'Empereur au retour de l'île d'Elbe. Ces pages n'ajouteront pas beaucoup à la collection des Mémoires du premier Empire : ceux de Marbot étaient plus pittoresques; il est vrai que Marbot y mettait du sien. É. D.

— Vicomte DU MOTEY. *Un héros de la Grande Armée. Jean-Gaspard Hulot de Collart, officier supérieur d'artillerie* (Paris, A. Picard, 1911, in-8°, 529 p.). — L'auteur a voulu tirer de l'oubli la figure de Jean-Gaspard Hulot, frère du général baron Hulot, qui a laissé des *Souvenirs militaires* estimés.

Jean-Gaspard Hulot de Collart, entré à l'École polytechnique à seize ans, fut fait chef de bataillon à trente-trois ans (1813) et fut admis, sur sa demande, à la retraite en 1830, avec le grade de lieutenant-colonel. Comme lieutenant, il sert dans la compagnie d'ouvriers d'artillerie; comme capitaine en second, il prend part à la guerre d'Espagne et, fait prisonnier dans la révolte de Porto, il est relégué sur les pontons de *la Corogne*. Le journal qu'il rédige pendant sa captivité montre une grande sérénité d'âme et fait preuve de hautes qualités morales. Comme capitaine en premier, Jean-Gaspard Hulot prend le commandement d'une compagnie d'ouvriers d'artillerie qui est attachée au parc de la Grande Armée en Pologne. Parti avec soixante hommes de sa compagnie, Hulot revient de la campagne de Russie avec deux hommes. Durant les années qui suivent et jusqu'à sa retraite, il n'occupe plus que des postes sédentaires.

L'ouvrage du vicomte du Motey, d'une lecture agréable, est peut-être plus attachant par le récit des événements qui se déroulèrent dans les campagnes auxquelles assista Hulot que par la figure de ce soldat consciencieux, brave et modeste, auquel les fonctions qu'il remplit presque constamment dans les compagnies d'ouvriers d'artillerie ne permirent pas de donner la mesure de ce qu'il pouvait valoir.

A. D.

— Lieutenant-colonel SAUZEY. *De Munich à Vilna*. A l'état-major du corps bavarois de la Grande Armée, en 1812, d'après les papiers du général d'Albignac (Chapelot, 1911, in-8°, 237 p.). — L'auteur,

poursuivant ses études sur *les Allemands sous les Aigles françaises*, nous donne aujourd'hui les opérations des corps bavarois au début de la campagne de Russie en utilisant les papiers du général d'Albignac qui fut chef d'état-major de Gouvion Saint-Cyr, commandant le corps bavarois de la Grande Armée pendant la guerre de 1812. Ces papiers contiennent la correspondance, inédite jusqu'à présent, adressée au général d'Albignac de mars à juillet 1812 par les chefs des grandes unités et les directeurs des services principaux de ce corps d'armée.

Dans l'avant-propos, l'auteur présente d'Albignac et ses correspondants : Deroy, de Wrède, etc. Il prend ensuite le corps bavarois au départ de Munich (mars 1812) et le suit jusqu'à la revue de l'Empereur à Vilna, le 14 juillet. L'étude détaillée du commencement de cette guerre de 1812, faite d'après les papiers du général d'Albignac, montre que les questions d'administration sont la principale préoccupation du commandement au début de la campagne. Les ravitaillements en vivres et en munitions sont assurés avec un soin minutieux.

Le lieutenant-colonel Sauzey, sous forme de conclusion, présente les enseignements qui résultent de l'étude des longues marches du corps bavarois vers la Russie, tant au point de vue administratif qu'à celui de l'esprit des soldats et des chefs. Cet ouvrage se recommande à ceux qui s'intéressent aux détails si complexes, si minutieux et cependant si indispensables que nécessite une entrée en campagne.

A. D.

— Lieutenant-colonel Lévi. *La défense nationale dans le Nord en 1870-71*. 3e période : *Bapaume* (Paris, Charles-Lavauzelle, 1912, in-8°, 882 p.). — Cet ouvrage contient le récit des journées du 27 décembre 1870 au 10 janvier 1871, qui correspondent à la durée du siège de Péronne et comprennent une période active qui aboutit à la bataille de Bapaume (3 janvier) suivie d'une période d'inaction qui se termine par la chute de Péronne.

L'auteur entre dans les détails les plus circonstanciés, tant sur l'organisation des troupes de l'armée improvisée du général Faidherbe que sur les événements journaliers. Son travail, très documenté, offre un réel intérêt pour ceux qui veulent s'initier aux difficultés que présente une campagne de guerre conduite avec des éléments aussi disparates.

Dans un conseil de guerre, tenu le 31 décembre, le général Faidherbe annonce l'intention de prendre l'offensive et se heurte à des objections auxquelles il ne cède pas ; l'auteur exprime justement son regret de l'emploi trop fréquent de ces conseils de guerre à l'armée du Nord.

Les observations du lieutenant-colonel Lévi sur la bataille de Bapaume portent également. Les éléments les plus solides de notre armée donneront dans le vide, tandis que les autres se heurtent à des forces plus nombreuses, ce qui permet au général von Gœben de tenir tête à des forces triples, mais ses troupes sont épuisées et incapables

de reprendre la lutte. Aussi, le reproche le plus vif qu'on ait adressé à Faidherbe, c'est de n'avoir pas su profiter de sa victoire. L'auteur entre ici dans une longue discussion à ce sujet qu'on peut résumer ainsi : le général Faidherbe n'a pas profité de sa victoire faute d'avoir su, faute d'avoir osé, faute d'une entière confiance dans ses jeunes troupes. Mais, comme le dit le lieutenant-colonel Lévi : « Si le général Faidherbe n'a pas pris Bapaume le 3 janvier, il l'a, tout au moins, fait évacuer par l'ennemi qui s'est cru battu et a agi comme s'il l'était. » A. D.

— G. Esquer. *Les débuts de Yusuf à l'armée d'Afrique*, d'après des documents inédits, 1830-1838 (extrait de la *Revue africaine*, n° 278) (Alger, Jourdan, 1910, in-8°, 74 p.). — Cette brochure est une contribution intéressante à l'histoire dramatique de ce personnage qui fut si diversement apprécié; il est ici question de l'expédition de Constantine, et les documents employés tendent à défendre Yusuf des accusations sévères dont il a été l'objet pour avoir été nommé bey de Constantine et avoir entraîné l'expédition malheureuse de 1836. Il y a encore à cet égard des points qui ne sont pas « complètement éclaircis » ; d'ailleurs l'histoire de l'Algérie depuis 1830 est à reprendre à pied d'œuvre. É. D.

— Capitaine Victor Piquet. *Campagnes d'Afrique, 1830-1910 : Algérie, Tunisie, Maroc*, avec quatre cartes et une préface de M. Messimy (Paris, Charles-Lavauzelle, s. d., in-12, 333 p.). — Il était utile de grouper sous un format commode et dans un clair résumé l'histoire de nos campagnes en Afrique. Certes, le récit de la conquête de l'Algérie ne pouvait être ainsi renouvelé, quoique l'auteur y recherche la première pensée de l'utilisation des troupes indigènes, exemple utile à méditer aujourd'hui. Le chapitre de l'insurrection de 1871 est particulièrement intéressant. Mais ce qui est le plus nouveau ici, c'est l'étude de la question marocaine : les confins marocains depuis le traité de 1844, les opérations dans le sud-oranais, les traités avec l'Angleterre et l'Espagne, les opérations de la Chaouia. Le dernier chapitre est consacré à l'organisation de « l'armée d'Afrique » d'aujourd'hui. É. D.

Histoire de France.

— J. Tardif. *Saint-Pair-sur-Mer au XIVe siècle; notes historiques et topographiques* (Caen, impr. Delesques, 1911, in-8°, 43 p.; extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*, année 1911). — Intéressante brochure qui fournit des renseignements très précis sur la topographie, l'histoire et le développement économique d'un petit village maritime du Cotentin avant la guerre de Cent ans, d'après le « Cahier des chartes de Saint-Pair » conservé aux Archives de la Manche; les recherches de l'auteur sur l'origine des noms de lieu la signalent en outre à l'attention de ceux qui étudient scientifiquement la

géographie historique. — Du même auteur, signalons encore *l'Histoire du droit normand au Congrès du millénaire normand* (tirage à part de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, 1911). Ch. B.

— Henri LONGNON. *Pierre de Ronsard. Essai de biographie : les Ancêtres, la Jeunesse* (Paris, H. Champion (*Bibliothèque littéraire du XVIe siècle*, 1re sér., t. XI), 1912, petit in-8°, XII-512 p., 1 portr.). — Ce n'est pas ici le lieu de dire tout le charme qui émane de ce livret, écrit parallèlement aux travaux de M. Laumonier, plein de constructions ingénieuses et séduisantes. On y voit revivre les « sergents fieffés de la forest de Gastine » et Louis de Ronsard, compagnon de captivité des tristes enfants de François Ier. On y suit le jeune Pierre sur les routes d'Écosse et d'Allemagne, puis au milieu de cette « Brigade » qui deviendra la Pléiade. Les chapitres III (*les Humanistes*) et IV (*la Brigade*) de la deuxième partie sont d'une importance capitale pour l'histoire des idées. Ensuite défilent les portraits : la Florentine Cassandre, rivale de Laure de Noves, les deux Maries, Genèvre... et quelques autres. — Appendice : trente pièces justificatives. H. HR.

— Abbé A. ANTHIAUME. *Un pilote cartographe havrais au XVIe siècle, Guillaume Le Testu ;* extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive* (Paris, Imprimerie nationale, 1911, in-8°, 70 p.). — M. l'abbé Anthiaume, dont l'activité scientifique est infatigable et dont nous analysions naguère les beaux travaux sur l'astrolabe et le quadrant[1], s'attache aujourd'hui à faire revivre la figure d'un normand du XVIe siècle, Le Testu, qui, d'après Alex. de Humboldt, mérite un rang honorable parmi « les gloires maritimes de la France ». Mal connu comme pilote, — on sait sa bravoure, mais sans pouvoir lui attribuer nommément « quelque exploit maritime particulièrement glorieux », — il fut un des plus habiles cartographes de son temps. A ce titre, on lui doit deux œuvres manuscrites, un Atlas et un Planisphère ; tous deux sont essentiellement nautiques, c'est-à-dire que Le Testu néglige presque absolument l'intérieur des continents, pour lesquels il reprend le plus souvent les approximations ou les erreurs de ses devanciers ou de ses contemporains, et qu'au contraire il consacre tout son effort au dessin des côtes et à la description des mers. Son Atlas surtout, plus connu sous le nom de Portulan et que M. l'abbé Anthiaume a étudié à la bibliothèque du ministère de la Guerre, s'impose à notre curiosité : il comprend cinquante-six cartes, toutes dessinées et coloriées par l'auteur, « vraies miniatures » en même temps que précieux témoignage des connaissances géographiques au XVIe siècle. De l'avis de M. l'abbé Anthiaume, cet Atlas est incomparablement supérieur à toutes les autres tentatives

1. *Rev. hist.*, 1911, t. CVII, p. 398.

similaires du XVIe siècle, françaises, espagnoles ou portugaises. On trouvera dans sa monographie un abondant commentaire de toutes les cartes, ainsi que des légendes, souvent naïves, auxquelles le texte donne asile, en même temps qu'une excellente étude sur les systèmes de projections. Roger LÉVY.

— Marquis DE MOUSSAC. *Un prêtre d'autrefois : l'abbé de Moussac, vicaire général de Poitiers, 1753-1827*, d'après des documents inédits (Paris, Perrin, 1911, in-8°, VIII-574 p.). — C'est l'histoire édifiante d'un bon prêtre du temps passé, à laquelle la Révolution fit une vie dramatique : parmi les « spoliations » de 1790, les persécutions, l'exil, le retour au moment du Concordat, la réorganisation du diocèse de Poitiers, jusqu'à la grande joie de la restauration de 1814, et à la reconstitution des œuvres charitables et autres détruites depuis par la politique de Clemenceau, observe l'auteur : il n'y a pas d'autre lien entre ces deux Poitevins. É. D.

— Mme J. DE SAINT-LÉGER. *Était-ce Louis XVII évadé du Temple?* Préface de G. LENÔTRE (Paris, Perrin, 1911, in-12, 245 p.). — Fondé sur des pièces d'archives, rapports des fonctionnaires et magistrats mêlés à cette affaire, ce livre raconte l'arrestation et le procès du prétendu comte de Navarre arrêté à Saint-Malo en décembre 1815, enfermé au Bicêtre de Rouen, d'où il essaya de correspondre avec « sa sœur » la duchesse d'Angoulême; au vrai, un aventurier, nommé Charles-Mathurin Phelippeau, à moins que ce ne fût Mathurin Bruneau ou Hervagault, condamné en l'an X et que l'on croyait mort depuis 1812. En tout cas, le procès de février 1818 révéla un personnage des plus vulgaires. Il est étrange qu'en cette affaire le gouvernement n'ait pas versé les preuves de la mort de Louis XVII au Temple, pour en finir d'un coup avec l'histoire des faux dauphins; mais alors il n'y aurait pas eu de question Bruneau, ou Richemont, ou Naundorff, et c'eût été dommage. — On sait que le Sénat français, sur un rapport de M. Boissy d'Anglas, a failli s'occuper de la question Naundorff, qui se trouva un moment à l'ordre du jour. Dans le même temps, A. SENEX, dans *la Question Louis XVII-Naundorff*, résumé avec un tableau généalogique de la descendance de Louis XVII (Paris, H. Daragon, 1911, in-8°, 86 p.), reprenait assez fortement les preuves de l'évasion du dauphin, à laquelle il est possible de croire. Mais le lien entre l'évasion et la résurrection, par Phelippeau ou Naundorff, est très fragile, et c'est par là que M. Lenôtre, dans le *Temps*, et M. G. M., dans les *Débats*, ont pu détruire l'identification de Naundorff-Louis XVII en démontrant définitivement que Naundorff était en vérité un déserteur westphalien nommé Werge. D'ailleurs, tout cela serait beaucoup plus intéressant si la France demandait un roi[1]. É. D.

1. Cf. *Rev. hist.*, mai 1911, Chronique.

— Saint-Martin. *Les derniers représentants de Rome à Avignon et dans le Comtat-Venaissin* (s. l. n. d. [Avignon, 1912], in-8°, 59 p.). — Dans le fonds Casoni et dans les nonciatures des archives du Vatican, M. Saint-Martin a trouvé plusieurs documents qui lui ont permis de retracer la carrière du vice-recteur de Carpentras en 1791, Pieracchi. Arrivé dans le Comtat en 1787, Pieracchi y trouva les esprits singulièrement échauffés; le refus du pape de laisser ses sujets participer à l'élection des États généraux détermina une agitation qui devait finir par ruiner la domination romaine dans le Comtat. M. Saint-Martin s'efforce, dans son intéressante brochure, de montrer les efforts faits par Pieracchi pour arrêter cette agitation et son rôle vis-à-vis de l'archevêque d'Avignon; il publie, pages 53-56, l'importante protestation écrite par Pieracchi à Chambéry, le 14 mars 1791, contre les événements de Carpentras. Ce travail est donc une heureuse contribution à l'histoire religieuse de la Révolution française. G. Bn.

— Victor Sanson. *Répertoire bibliographique pour la période dite « révolutionnaire », 1789-1801, en Seine-Inférieure* (Paris, Champion). — Sur cinq volumes que doit comprendre ce recueil, trois ont déjà paru; le premier est consacré au *Département* (in-8°, 278 p.), le second est consacré à *Rouen et au Havre* (p. 279-474); dans le troisième, on trouve la bibliographie des *Communes* depuis Abancourt jusqu'à Jumièges (p. 475 à 496). M. Victor Sanson donne l'indication des moindres brochures ou placards relatifs non seulement à l'histoire politique, mais à l'histoire militaire, judiciaire, financière, économique et sociale, à l'instruction publique, à la vie scientifique pendant la Révolution. Dans la partie communale de son recueil, il a même eu soin de donner le titre des moindres articles consacrés à l'histoire de chaque commune avant et après la Révolution; le recueil donne ainsi beaucoup plus qu'il ne promet; c'est dire qu'il sera utilement consulté non seulement par les historiens de la Révolution dans la Seine-Inférieure, mais par les historiens de la Normandie, par les archéologues et par les géographes. Pour telle commune, prise au hasard, Caudebec-en-Caux par exemple, l'auteur renvoie à soixante et onze articles, travaux ou simples mentions. C. S.

— A. Malet. *XVIIIe siècle, Révolution, Empire* (Paris, Hachette, 1912, 1 vol. in-12, 752 p., avec 178 grav. et 49 cartes et plans). — Donner aux élèves des lycées un récit impartial, vivant et clair des événements historiques depuis 1715 jusqu'en 1815, leur montrer, par des reproductions photographiques accompagnées d'un texte de commentaire, — ce qui est une heureuse innovation, — les portraits des principaux personnages, des spécimens de leur écriture, les vues des bâtiments les plus importants et les plus significatifs, schématiser les campagnes et les acquisitions territoriales par des cartes d'une lecture facile, voilà ce que M. A. Malet a su réaliser dans le manuel qu'il vient de faire paraître pour la classe de pre-

mière. Sans être obligés de recourir à des recueils iconographiques que ne renferment pas toutes les bibliothèques, — et que, d'ailleurs, ils auraient rarement la curiosité de consulter, — les élèves peuvent se faire une idée de l'art du XVIIIe siècle, imaginer une séance de la Convention ou se représenter un soldat des armées révolutionnaires. Avec quelques tableaux synchroniques, ce manuel serait parfait. — C. S.

— Abbé E. Fleury. *Hippolyte de La Morvonnais : sa vie, ses œuvres, ses idées;* étude sur le romantisme en Bretagne, d'après des documents inédits (Paris, Champion, 1911, in-8°, 588 p.). — Id. *Hippolyte de La Morvonnais : œuvres choisies, poésie et prose*, avec des notes explicatives (Paris, Champion, 1911, in-8°, 150 p.). — Étude attrayante et pieuse d'histoire littéraire, où l'on suit avec un intérêt soutenu l'enfance et les études d'Hippolyte de La Morvonnais, l'influence des lakistes, son mariage avec Mlle de La Villéon; ses premières poésies : *les Rêves, la Veillée;* l'installation au château du Val, « la Thébaïde des Grèves »; puis la conversion au catholicisme, les rapports avec La Mennais, avec Maurice de Guérin, les pèlerinages à La Chesnaie, Maurice de Guérin au Val; les tendres adieux de Mme de La Morvonnais en une sorte de pressentiment de sa mort prématurée. La seconde partie du livre est consacrée aux œuvres : *les Solitudes, la Thébaïde des grèves, Un vieux paysan, les Larmes de Magdeleine, la Famille des âmes, le Manoir des dunes;* et la troisième partie aux idées littéraires, politiques et sociales, philosophiques et religieuses. On a dans ces pages le reflet de l'extraordinaire activité intellectuelle de ce temps, à travers un tempérament très personnel, une physionomie très sympathique et riche d'impressions, à laquelle l'abbé Fleury a élevé le monument qui convenait. — É. D.

— Arthur Chuquet. *Lettres de 1815*, 1re série (Bibliothèque de la Révolution et de l'Empire. Paris, Champion, 1911, in-12, 413 p.). — Cette première série des *Lettres de 1815* pourrait être intitulée : *le Retour de l'île d'Elbe*. La plupart sont tirées des archives de la Guerre; elles ne méritaient pas toutes l'honneur de l'impression : ce sont des lettres d'Exelmans tendant à prouver qu'il conspirait pour le retour de Napoléon; des lettres diverses sur les circonstances de ce retour, rapports des fonctionnaires intéressés, du préfet des Basses-Alpes, surtout des dépositions au procès du général Marchand et du maréchal Ney. Elles n'ajoutent rien de capital au livre de Henry Houssaye; on y trouvera du moins des détails intéressants sur les circonstances de la conduite de Ney, entraîné par la proclamation de Napoléon; et puis ce sont des documents originaux, où l'on a plaisir à saisir toutes fraîches les impressions des contemporains et des témoins. É. D.

— *En marge de la correspondance de Napoléon Ier*, pièces inédites concernant la Pologne, 1801-1815 (Varsovie et Paris, 1911, in-8°, 99 p.). — Il s'agit de quelques décisions et ordres inédits relatifs à

l'organisation des troupes polonaises, notamment à la date de 1807, de lettres diverses adressées par l'Empereur à Clarke, à Dejean : tous ces documents extraits des archives de la Guerre, du ministère des Affaires étrangères ou des Archives nationales. É. D.

— *A Cambrai il y a cent ans; notes et souvenirs d'un Cambrésien, 1800-1822* (Cambrai, Masson, 1910, in-12, 238 p.). — L'entrée du nouvel évêque de Cambrai, Mgr Belmas, « un bel homme, d'une figure agréable et digne, un Gascon à la réplique vive »; le principal du collège, M. Dessenne; le sous-préfet Dumolard, un bavard de première force; les votes pour l'Empire; le projet de rechercher les cendres de Fénelon, destiné surtout à immortaliser Dumolard; le règlement de la bibliothèque; un loup-garou à Cambrai, avec défense de regarder par la fenêtre sous peine d'avoir le cou à jamais tordu; en 1807, la naissance d'un enfant velu comme une bête; le passage de l'Empereur à Cambrai en avril 1810 et ses vivacités à l'endroit du lieutenant-colonel Boucher; l'assassinat du curé d'Hornaing; les acclamations au retour de Louis XVIII; la visite du duc d'Angoulême en 1818 : toutes choses intéressantes... pour des Cambrésiens. — É. D.

— Paul Frémeaux. *Dans la chambre de Napoléon mourant.* Journal inédit de Hudson Lowe, gouverneur de Sainte-Hélène, sur l'agonie et la mort de l'Empereur (Paris, « Mercure de France », 1910, in-12, 245 p.). — Le Journal d'Hudson Lowe consiste surtout dans le compte-rendu des visites du Dr Arnott au malade. C'est la suite de la démonstration du crime commis par les Anglais et de cette proposition que Napoléon est mort prématurément du climat, de l'ennui, d'hypocondrie. Il est certain que la liberté et le gouvernement de l'Europe eussent mieux convenu à son tempérament. Tout de même, il résulte de cette dernière maladie, caractérisée surtout par des vomissements, et de l'autopsie surtout, que Napoléon est mort d'un cancer à l'estomac, un ulcère d'un diamètre suffisant pour y passer le petit doigt; presque toute la surface interne de l'estomac, creusée d'alvéoles qu'emplissait un pus noirâtre, n'était plus qu'une matière cancéreuse; sauf un mince anneau resté indemne près de l'entrée de l'œsophage, l'estomac était tout entier détruit. — En appendice, les bulletins du Dr Arnott du 1er avril au 5 mai; le procès-verbal et les récits divers de l'autopsie. É. D.

— François Sagot. *Les gardes d'honneur de la Marne, 1813* (Paris, Champion, 1911, in-8°, 167 p.). — Il n'est point question, en cette brochure, des compagnies d'apparat qui faisaient cortège à l'Empereur quand il visitait ses bonnes villes, mais des quatre régiments de gardes d'honneur qui furent levés en 1813 sur les classes aisées de la nation, à raison de trente-cinq au minimum, de soixante-dix au maximum par département. Le préfet de la Marne, Jessaint, y fit du zèle; il eut ses soixante-dix; et pourtant ce recrutement était difficile; il fallut prendre jusqu'à des enfants de dix-huit ans, élèves au

lycée de Reims. Ils ne furent pourtant pas trop décimés par la campagne; trois d'entre eux moururent à l'hôpital de Mayence au commencement de 1814. É. D.

— Ludwig SCHIEMANN. *Alexis de Tocqueville* (Stuttgart, Frommann, 1911, in-8°, 43 p.; prix : 1 m.). — Conférence faite à l'Association des sciences de la civilisation (Kulturwissenschaftliche Gesellschaft) à Fribourg-en-Brisgau. L'auteur résume la vie de Tocqueville et analyse ses ouvrages. En appendice, il donne une courte bibliographie et deux notes : l'une sur l'opinion de Tocqueville à l'égard de l'Allemagne, l'autre sur le ministère de Tocqueville. Ch. B.

— Marcel NAVARRE. *La Chambre Introuvable* (collection des *Questions historiques*. Paris, Bloud, 1911, in-16, 63 p.). — Comme la collection dont il fait partie, ce petit livre n'a pas de prétentions scientifiques; il nous rappelle du moins avec clarté les élections de 1815, l'organisation de l'assemblée, les mesures de sûreté générale, les catégories de La Bourdonnaye, le désaccord entre le gouvernement et l'assemblée, la rupture et l'ordonnance de dissolution. — É. D.

— E. ANGOT. *Un neveu du prince de Bénévent. Louis de Talleyrand-Périgord, 1784-1808*, d'après de nouveaux documents (Paris, Perrin, 1911, in-16, 298 p.). — Comme le personnage, quoique neveu de Talleyrand, n'était pas de taille à fournir à lui seul un volume, celui-ci est nourri d'abord de quelques détails sur la famille elle-même, d'ailleurs assez connue. Quant à Louis de Périgord, sa vie fut très courte; aide de camp de Berthier, il porta des dépêches au champ de bataille d'Iéna ou à celui de Friedland, passa quelque temps à Saint-Pétersbourg avec Savary, tomba malade au retour et mourut à Berlin, où il fut enseveli dans l'église Sainte-Hedwige. É. D.

— Marcel FRAGER. *A la barre de l'histoire, 1805-1820*, avec préface de M. G. LENÔTRE (Paris, Hachette, 1911, in-12, IX-267 p.). — Grâce à l'organisation supérieure de la police impériale au commencement du XIXe siècle, les Archives nationales sont riches en dossiers qui ont fourni à M. Frager la substance d'un livre amusant. On y voit passer un policier dilettante, Licquet, occupé surtout à des affaires de diligences arrêtées et pillées aux environs d'Évreux; la conspiration du général Malet, refaite ici en un récit très précis et très vivant; deux idylles après Waterloo (le mot *idylle* paraît ici sensiblement détourné de son sens, car il s'agit de l'arrestation et de la mort de La Bédoyère et de l'histoire de M. le vicomte de Cambronne; et puis cet illustre vicomte était-il *maréchal?*); — un article très curieux et nouveau sur Louvel, le juif errant de l'assassinat, un admirateur de Napoléon, un moment sellier à l'île d'Elbe dans les écuries de l'Empereur, à la poursuite des Bourbons comme pour l'accomplissement d'un devoir; — héros ou brigand, c'est l'histoire de la conspiration de Grenoble et de Paul Didier, avec la militaire silhouette du général Donnadieu. É. D.

— *Mémoires* de VIDOCQ, chef de la police de sûreté jusqu'en 1827, annotés par Eugène VILLIOD (Paris, Garnier, 1911, 2 vol. in-12, XX-578 et 559 p.). — Né en 1775, mort en 1857, voleur, saltimbanque, déserteur, peut-être faussaire, « mouton », puis chef de la sûreté, enfin fabricant de papier à Saint-Mandé et tenancier d'une agence de remplacements militaires, l'existence de Vidocq fut aventureuse et le récit en est pittoresque parmi les bohémiens, les chauffeurs, les galériens, les corsaires, les assassins ou les grinches, les chevaliers grimpants, les tireurs, les ramastiques, etc., dans le cadre de la police révolutionnaire et impériale et des conspirations de l'époque de la Restauration. Il y a du mouvement et surtout de la variété dans ces histoires de voleurs. É. D.

— Michel SOKOLNICKI. *Les origines de l'émigration polonaise en France, 1831-1832* (Paris, F. Alcan, 1910, in-8°, X-239 p.). — A propos de l'émigration de 1831, nous avons en cet ouvrage les portraits de quelques personnages de ce temps et surtout des réflexions sur les caractères et les conséquences politiques de cette émigration : en sorte que le titre ne paraîtra pas tout à fait exact, mais nous ne nous en plaindrons pas. On observe que la révolution polonaise de 1830 était issue de la légende napoléonienne; cela est vrai sans doute à beaucoup d'égards. On y voit surtout l'apparition de la démocratie polonaise, avec une double tendance, vers un mouvement national de libération de la patrie et vers une fusion dans la grande cause de la démocratie universelle, les émigrés vite initiés au saint-simonisme, au fouriérisme, sous les influences de Lelewel et de Mickiewicz : tout cela parmi les intrigues des « aristocrates » et les inquiétudes du gouvernement de Louis-Philippe qui, un moment, expédia les Polonais à Avignon, sur le chemin de l'Algérie. Il y a bien là les origines d'une Pologne nouvelle, d'une vraie renaissance ou de la naissance même de la nation polonaise. É. D.

— Henri D'ALMEIRAS. *La vie parisienne sous Louis-Philippe* (Paris, Albin Michel, s. d., in-12, 507 p.). — Série de tableaux, comme cinématographiques, où l'on voit passer la rue, l'éclairage, les voitures, les premiers chemins de fer, les cafés et restaurants, les bals et concerts, les maisons de jeux, les théâtres; notamment Napoléon sur la scène, les triomphes de l'acteur Gobert à la porte Saint-Martin; les grandes actrices : Rachel, Plessy, Déjazet, Dorval, la Malibran; les danseuses de l'Opéra; les gens de lettres en 1837; la famille royale; la mort du duc d'Orléans; les partis politiques; Thiers et ses combinaisons financières; les modes, la chute des chapeaux de paille contemporaine de celle des Bourbons (1830); la vie mondaine; la vie joyeuse, les dandys, les grisettes et les lorettes, Marie Duplessis, la Dame aux camélias, Lord Seymour et les premiers développements des courses en France. É. D.

— Frédéric LOLIÉE. *Du prince de Bénévent au duc de Morny :*

Talleyrand et la société européenne, Vienne, Paris, Londres, Valençay (Paris, Émile-Paul, 1911, in-8°, II-365 p.). — Nous retrouvons ici une fois de plus le prince de Bénévent, d'abord au congrès de Vienne, parmi les fêtes et les négociations, les fêtes surtout, la rivalité galante d'Alexandre Ier et de Metternich, la querelle des fromages et la victoire du Brie; puis sous les deux monarchies et particulièrement à l'ambassade de Londres, lors de l'affaire de Belgique; à l'heure de la retraite, lors des premiers avertissements de la maladie, la rupture avec Montrond, symbole de la rupture avec l'esprit voltairien, annonçant « la fin d'une grande vie », la négociation laborieuse de la réconciliation avec l'Église, par convenance mondaine, « d'un bon effet pour les gens » (cf. B. de Lacombe, *la Vie privée de Talleyrand*), l'action décisive des derniers jours, par Mme de Dino, l'abbé Dupanloup, la petite Pauline de Castellane, la petite-nièce Marie de Talleyrand, en voile de communiante : par quoi l'âme du diable boiteux fut gagnée à Dieu. É. D.

— Comte Fleury et Louis Sonolet. *La société du second Empire;* t. I : *1851-1858* (Paris, Albin Michel, s. d., in-12, IX-366 p.). — Ce volume, autrement intéressant que le précédent de la même collection, commence par un récit volontairement tendancieux du coup d'État, d'où il résulte que les appels des représentants à la troupe étaient des « tentatives d'embauchage », que les soldats qui tiraient à travers les boulevards croyaient qu'il y avait beaucoup de fusils braqués sur eux derrière les croisées, que les « insurgés » avaient répandu de l'argent à profusion et qu'en somme il n'y eut pas autant de victimes qu'on a bien voulu le dire, 600 tués ou blessés environ : ce qui est encore un joli chiffre. Puis ce sont des souvenirs du mariage de l'Empereur, de l'expédition de Crimée, d'après la Correspondance du P. de Damas, des Tuileries et de Saint-Cloud, d'après la comtesse Stéphanie de Tascher La Pagerie et la gouvernante de ses enfants, Miss Bicknell : les appartements, les soirées, les tables tournantes; des résidences impériales : Fontainebleau, d'après l'ambassadeur baron de Hübner; Biarritz, Compiègne, d'après la comtesse Stéphanie; des chasses, organisées par le comte Fleury; des émotions enfin autour de l'attentat d'Orsini : l'impression de ce tableau, fait de documents contemporains, reste très vivante et comme vécue. — É. D.

— Ernest Cœurderoy. *Œuvres.* T. I : *Jours d'exil;* 1re partie : *1849-1851;* t. II, 2e partie : *1851-1854;* t. III, 3e et dernière partie : *1854-1855* (Paris, Stock, 1911, 3 vol. in-12, XXXIX-450 p., XXVI-432 p., XXXI-443 p.). — Il y a dans ces plaintes d'un exilé une contribution émouvante à l'histoire des premiers apôtres du socialisme; Cœurderoy, exilé après le 13 juin 1849, vécut d'abord en Suisse, puis en Belgique, à Londres, où il rencontra Alexandre Herzen qui ne vit en lui qu'un excentrique, enfin en Italie qu'il appelle « le soleil du monde »; il cessa d'écrire en 1855, tomba dans une dépression morale navrante et

mourut prématurément, sans doute par suicide. Dans le même ordre d'idées, les *Cahiers de la Quinzaine* publient, depuis le mois d'août 1910, *Une famille de républicains fouriéristes : les Milliet*. On y trouvera quelques contributions intéressantes à l'histoire du coup d'État de 1851, de l'expédition de Garibaldi dans les Deux-Siciles, de l'expédition du Mexique et du siège de Paris. É. D.

— F. Uzureau. Extraits des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers* (année 1910). — Dans le premier de ces deux fascicules, l'abbé Uzureau dépouille les archives anciennes du greffe du tribunal de première instance d'Angers, les listes des registres de l'état civil qui s'y trouvent, les registres des chapitres et maisons religieuses de la sénéchaussée d'Angers. — Dans le second, *les Angevins et la Révolution de 1848*, il note les circonstances de l'adhésion d'Angers au gouvernement républicain, la constitution des corps administratifs, la liste des maires, l'accord avec le clergé : « Vive la Religion! Vive la République! », les élections des représentants du peuple, parmi eux M. de Falloux, le Benjamin de la Congrégation, les élections au Conseil général et aux Conseils d'arrondissement, les chiffres des voix de Bonaparte et de Cavaignac à l'élection présidentielle. É. D.

— Comte de Comminges. *Souvenirs d'enfance et de régiment, 1831, 1870-1871*, avec un portrait (Paris, Plon, 1910, in-12, 289 p.). — Ce sont d'amusants récits, simples et spirituels, depuis la nourrice Poupou et les soufflets paternels, en passant par l'école de Sorrèze et le régiment, 6e lanciers, Guides de l'Empereur, jusqu'à la campagne de 1870, où l'auteur commanda les mobiles de Saint-Gaudens, à Beaune-la-Rolande et à Villersexel. On lira ce petit livre avec plaisir et émotion, sans y chercher une contribution importante à l'histoire des événements dont il parle. É. D.

— Georges de Moussac. *Dans la mêlée, Journal d'un cuirassier de 1870-1871 : de Reichshoffen à Sedan; en captivité à Ulm; contre la Commune* (Paris, Perrin, 1911, in-12, 211 p.). — On y trouvera le même agrément que dans les *Souvenirs du comte de Comminges;* des détails très simples et impressionnants sur la charge de Reichshoffen, le cimier du casque tordu, les deux balles reçues en pleine cuirasse; la charge de Sedan; la captivité, le méchant capitaine prussien Mayer, le bon major wurtembergeois Reichstadt; quelques scènes enfin de la reprise de Paris en 1871, dans le corps du général Ladmirault, du côté de la gare du Nord. É. D.

— Lieutenant-colonel Cunéo-d'Ornano, ancien chef d'état-major. *Mes étapes, notes d'histoire militaire, 1870-1880* : 1870-1871, la Guerre; 1871, la Commune; 1872-1880, le Relèvement (Paris, Société des publications littéraires illustrées, 1910, in-12, xvi-267 p.). — Dans le même ordre d'idées, il y a ici beaucoup moins de simplicité; il y a surtout de grandes phrases, sur la haine éternelle de

la France et de l'Allemagne : « Au jour du jugement dernier, au son de la trompette de l'archange, les morts de l'année terrible ressusciteront pour recommencer la lutte. » A Sedan, ce soldat eut l'âme envahie par la tristesse du Christ au calvaire ; il but le calice jusqu'à la lie ; Magdebourg fut le Golgotha de son calvaire ; mais il n'y fut pas mis en croix. Après la guerre, son éloquence se dépense sur « l'instituteur néfaste », sur les internationalistes qui, en 1870, nous ont conduits à Sedan (*sic*). Les dernières « étapes » de cette vie militaire ont été le service comme officier d'ordonnance du général Lian, qui pourtant n'était pas très liant (nous prions de croire que ce rapprochement est dans le livre), les grandes manœuvres, les aventures de la jument « Mademoiselle » poursuivie par un étalon, le « bonnet » de Mme Grévy au gala de l'Opéra (14 juillet 1879). É. D.

— *La France jugée à l'étranger, 1855-1885; Lettres inédites du poète roumain Basile Alecsandri à Édouard Grenier;* introduction et notes par Georges Gazier (Paris, H. Champion, 1911, in-12, 82 p.). — Grenier, un moment secrétaire du prince Ghika de Moldavie, y fit la connaissance d'Alecsandri, le « roi des poètes roumains », qui lui-même représenta la Roumanie à Paris, en 1885 : ses lettres se rapportent aux épisodes de la formation de la Roumanie après la guerre de Crimée, à la guerre de 1870, où elles expriment un profond mépris pour « le Tudesque lourd, grossier, obtus, au rire bête, à l'allure quasi grotesque », enfin à la guerre de 1877, où elles disent des sentiments analogues pour la barbarie russe. É. D.

— Gaston Derys. *Les grandes amoureuses*, 2e série (Paris, Société des éditions Louis Michaud, s. d., in-12, 256 p.). — Après Louise Labé, la marquise de Boufflers, la duchesse du Berry (fille du régent), il est ici question de la comtesse Marie Walewska : le morceau qui lui est consacré ne fait pas oublier le petit livre de M. Frédéric Masson, dont il reprend d'ailleurs quelques passages. On y retrouve en outre une vue générale des aventures de cœur de Napoléon depuis sa rencontre avec une fille du Palais-Royal où « il se pencha avec pitié sur l'abîme de cette déchéance ». On y rencontre encore une définition originale des « sublimes conceptions de Napoléon » sur les États-Unis d'Europe : Napoléon veut « supprimer définitivement la guerre et implanter des Colonnes d'Hercule à la Sibérie, le règne de la sainte liberté et de l'eurythmique justice. Il tue parce qu'il veut que le monde s'éclaire au flambeau de la France ». — É. D.

— Émile Le Senne. *Mme de Païva : étude de psychologie et d'histoire;* préface par Georges Montorgueil, ouvrage orné de 5 illustrations (Paris, Daragon, 1911, in-8°, xvi-63 p. *Bibliothèque du Vieux-Paris*). — Étrange fortune et « magnifique leçon d'énergie » que la vie de Thérèse Lachmann, une pauvre juive de Moscou, mariée à un petit tailleur français de là-bas, recueillie à Paris par le pianiste Henri Herr, qui se ruina pour elle, mariée, en 1851, au marquis de

Païva y Araujo qui lui construisit son merveilleux hôtel des Champs-Élysées où fréquentèrent les Goncourt, Émile Augier, Taine, Théophile Gautier, mariée enfin en 1871, après divorce, avec le comte de Henckel de Donnersmarck, et tout à coup retirée en Allemagne dans les terres de son mari. É. D.

— Abbé Charles CALIPPE. *L'attitude sociale des catholiques français au XIXe siècle*. T. II : *les Catholiques libéraux* (Paris, Bloud, 1911, in-12, x-302 p. *Études de morale et de sociologie*). — Dans cette galerie de portraits et de doctrines passent successivement les chefs de file, Lacordaire prêchant la nécessité de protéger les ouvriers, Montalembert s'élevant contre les progrès de la barbarie industrielle; les modérateurs, l'abbé Gerbet, le disciple de Lamennais, Théophile Foisset; les économistes, Charles de Coux, Villeneuve-Bargemont; les hommes d'œuvres, Frédéric Ozanam, Armand de Melun, les fondateurs de maisons ouvrières, les prédicateurs de charité, qui n'ont pas vu que la charité est injuste et humiliante; l'ère nouvelle, enfin, les disciples; les courants parallèles, Balzac, Lamartine, Berryer, défenseur des compagnons charpentiers de la Seine et des ouvriers typographes de Paris; une synthèse, avec le père Gratry; et cette conclusion : l'avènement de la démocratie, c'est le déluge; l'Église sera l'arche; c'est l'invasion des barbares : l'Église les disciplinera comme au moyen âge et les introduira dans la société civilisée. Voilà la théorie où passe le souffle de Lamennais. É. D.

— Eugène DUFEUILLE. *L'anticléricalisme avant et pendant notre République* (Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-8°, 385 p.). — Il est difficile d'admettre un tel titre pour un ouvrage qui remonte au moyen âge où le mot anticléricalisme ne peut avoir aucun sens. Sans doute il eût fallu dire : « la libre pensée »; mais M. Dufeuille avait le souci de ramener ses considérations à la situation actuelle, ce qui enlève à son ouvrage une part de sa valeur historique. Ce n'est pas qu'il ne lui en reste : c'est, jusqu'en 1870, une vue générale, sinon profonde, du moins claire et assez impartiale, des développements de la libre pensée à travers les siècles, avec d'éloquentes condamnations de l'intolérance d'autrefois, de la guerre des Albigeois, de la Saint-Barthélemy, « un guet-apens infâme », de la Révocation de l'Édit de Nantes, de la fausse vertu des dernières années de Louis XIV, « une des sources de l'anticléricalisme du XVIIIe siècle ». Après Voltaire, après Fontenelle, qui représente l'introduction du facteur « science » dans l'évolution de l'anticléricalisme, on passe par la Révolution jusqu'au Concordat, par la Restauration, par le régime de Juillet; ici, cette phrase remarquable (p. 207) : « (L'Église) n'a-t-elle pas tout ce à quoi elle prétend avoir droit, elle laisse volontiers entendre, par le murmure de ses représentants officiels et par la voix de ses avocats autorisés, qu'on lui refuse le nécessaire en mettant des entraves à son action bienfaisante. » On veut conclure que les francs-maçons et anticléricaux d'aujourd'hui se

conduisent comme les persécuteurs de l'ancien régime : tout de même, ils n'ont encore rien fait contre l'Église qui soit comparable à la Révocation, ou à la guerre des Albigeois, ou à la Saint-Barthélemy. Il n'est pas davantage prouvé que l'anticléricalisme soit « prussien », et l'autorité de Mme Adam ne suffira pas à la démonstration. Nous sommes dans ces dernières pages en pleine polémique. É. D.

— Pedro DESCOQS. *A travers l'œuvre de M. Maurras* (Paris, Beauchesne, 1911, in-12, XIII-480 p.). — Ce livre est destiné à définir la doctrine de M. Maurras, son système de l'ordre dans la société qu'on cherche à réaliser par le désordre, du retour aux traditions, c'est-à-dire de la destruction de toutes les traditions qui ne sont pas la tradition royaliste. Il est surtout inspiré par le souci de convertir M. Maurras, un athée positiviste, en un bon catholique, selon la vieille formule qu'il faut appuyer le trône à l'autel. Le pays est d'ailleurs aussi indifférent à l'un qu'à l'autre; il y a longtemps que cette Sainte-Alliance a fini sa carrière, et cela constitue aussi une tradition. É. D.

Émile CHEYSSON. *Œuvres choisies* (Paris, Rousseau, 1911, 2 vol. in-8°, VIII-318 et 409 p., 1 portr.). — Si intéressantes que soient les diverses monographies réunies ici par la piété des amis de Cheysson, il y a quelque chose de plus intéressant encore pour l'historien, ce sont les soixante-dix pages consacrées au récit de sa vie. Élève et associé de Le Play, Cheysson est improvisé directeur des moulins du siège. On peut dire, sans exagération, qu'il a prolongé de deux mois la résistance de la capitale. Il est arrivé à ce prodigieux résultat en employant des moyens de fortune (les halles des gares comme salles d'usines, les locomotives comme moteurs) et en passant hardiment par-dessus le formalisme des règlements et les principes sacrosaints de la comptabilité publique. Il entre ensuite au service du Creusot, il y devient le collaborateur d'un véritable féodal de l'industrie; ces capitalistes de la grande époque eurent toute la puissance des barons du moyen âge; mais ils justifiaient, eux aussi, leur puissance par leurs services et leur valeur personnelle; période transitoire de l'évolution économique, mais qui n'a pas été sans gloire. Cheysson, au Creusot, put utiliser ses qualités d'activité, de décision rapide et sûre. Il allait retrouver, en reprenant place dans les cadres, la lenteur des bureaucraties, le *remora* des enquêtes et des contre-enquêtes, l'art de faire payer 600 francs à la nation ce qu'un particulier avisé paierait 200, parce qu'ainsi le veulent les règlements « tutélaires » de la Cour des comptes. Il allait voir la lutte organisée entre les divers services d'un même pays, si bien qu'à un service nouveau, à peine est-il né que les dents lui poussent (voyez la lamentable histoire du service des cartes, brutalement arrêté en pleine marche par les premiers vagissements du ministère de l'Agriculture). Bref, il devait se heurter à toutes les barrières élevées, pour empêcher les fonctionnaires de marcher, par une administration qui semble avoir pris pour devise : *Veto, ergo sum.*

Un économiste comme Cheysson en tirait cette conclusion que l'État est radicalement inapte à la fonction industrielle. Un historien dira simplement : l'État français, tel que Napoléon l'a forgé, a fait cette gageure, qui menace de devenir mortelle, de gouverner administrativement des entreprises qui, de leur nature, ne peuvent être régies que commercialement. Nous recommandons aux futurs historiens de la bureaucratie l'histoire de cet homme d'action, qui fut un homme de bien. H. HR.

— L. Noël et R. Roussel. *M. l'abbé Nicolas Couturier* (Langres, 1911, in-8°, 97 p.). — L'historien du catholicisme contemporain devra, sans doute, ne pas négliger ce livre. La personnalité de ce prêtre, né en 1840, mort en 1911, est mince, encore qu'il ait tenu les orgues de la cathédrale de Reims, enseigné les sciences et le plain-chant et écrit de nombreuses œuvres musicales; mais son mysticisme, la part qu'il a prise à la propagation du culte d'une bienheureuse sicilienne, Giuseppina Faro, l'influence qu'il a eue dans divers milieux ecclésiastiques ou politiques méritent d'être particulièrement notés parce qu'ils révèlent l'état morbide d'une société religieuse. — G. Bn.

— Maxime Vuillaume. *Deux drames, 1871* (Paris, E. Paul, 1912, in-18, 221 p.). — Dans cet ouvrage, M. Vuillaume ajoute de nouvelles pages à ses souvenirs sur la Commune (*Mes cahiers rouges*). Il fournit des indications sur la journée du 22 janvier 1871, sur le rôle qu'y joua Chaudey et sur l'exécution de Chaudey à la fin de la Commune, sur l'étrange figure de Moreau, le poète qui fut un des membres les plus intelligents du Comité central et périt dans l'hécatombe de la caserne Lobau; il y a joint quelques notes curieuses sur la rédaction du décret concernant les otages et sur la mort de Delescluze. M. Vuillaume a eu la précaution de ne pas se fier uniquement à ses souvenirs; il les corrobore au moyen des souvenirs de nombreuses personnes interviewées et de documents qu'il sait, au surplus, critiquer fort ingénieusement. G. Bn.

— Louis Teste. *L'anatomie de la République, 1870-1910* (Paris, librairie du XXe siècle, 1910, in-8°, 487 p.). — Après avoir pénétré, non pas très profondément, dans la « substructure » de la République, c'est-à-dire dans les origines parlementaires et démocratiques de ce gouvernement, l'auteur « anatomise » la Constitution de 1875 telle que l'usage l'a faite, puis le personnel républicain plutôt que la République : les présidents, Jules Grévy, dont « le facies », après les élections de 1885, se trouva « déformé en celui d'un demi-orang-outang », ou Loubet, le dromadaire, puisqu'il était de la Drôme; les ministres présidents du Conseil, depuis Jules Favre jusqu'à « ce pisse-froid de Waldeck-Rousseau », ou M. Briand, « un sergent de ville sensuel et tuberculeux ». Les monarchistes, déclare-t-on ici, n'ont jamais cru à la restauration de la monarchie, et les républicains n'ont jamais cru à la durée de la République : on soutiendrait aussi bien le contraire.

Quoi qu'en dise l'auteur, son livre, très compact, se peut lire jusqu'au bout avec intérêt; si ce n'est pas, à proprement parler, une anatomie, une analyse scientifique de la République, c'est du moins la conversation amusante d'un homme d'esprit, avec quelques aperçus heureux sur le personnel et la politique générale de la République. — É. D.

Mgr Louis LACROIX. *Un professeur de rhétorique. Notes et souvenirs sur M. le chanoine Dogny* (Paris, Plon, 1912, in-18, XII-292 p.). — L'auteur a trouvé un moyen ingénieux d'être agréable à ses amis et désagréable à ses adversaires, en écrivant la vie d'un de ses anciens professeurs, l'abbé Dogny. M. Dogny a été un prêtre profondément religieux, honnête et bon, qui a traversé des milieux ecclésiastiques différents, et, en étudiant ces divers milieux, Mgr Lacroix ne se fait pas faute de stigmatiser l'étroitesse des uns et, au contraire, l'intelligente ouverture des autres. S'il était formé seulement d'appréciations personnelles, le livre de Mgr Lacroix n'aurait qu'une valeur minime au regard de l'histoire; mais il appuie son travail sur une enquête étendue, sur une documentation abondante, et il en fait ainsi une contribution fort intéressante à l'étude du clergé universitaire de la troisième République. G. BN.

— Michel BAKOUNINE. *Œuvres*, t. VI; préface, avant-propos et notes par James GUILLAUME (Paris, Stock, 1910, in-12, XII-512 p.). — Les principaux documents de ce volume sont d'abord les lettres à un Français sur la crise actuelle (septembre 1870), écrites par Bakounine, alors caché à Marseille dans le quartier du Pharo : il y démontre très fortement que Gambetta n'est qu'un bourgeois, qu'il est donc incapable de donner à la lutte l'énergie grandiose qui ne peut venir que de la révolution sociale, comme elle est venue en 1793 de la révolution démocratique, et Bakounine dit éloquemment la puissance invincible de la *Révolution* qui centuplerait les forces des combattants, bouleverserait l'Europe, et après le trône de Napoléon III renverserait ceux du roi de Prusse et de l'empereur de Russie. La deuxième partie du volume, faite notamment de lettres au journal *la Liberté*, de Bruxelles, en octobre 1872, est une critique vigoureuse des théories de Karl Marx qui venaient de triompher au congrès de La Haye, contre la doctrine de l'État souverain, contre la dictature socialiste qui ne peut convenir qu'à de « bons Germains » et où Marx ne peut manquer de s'accorder avec Bismarck : ce sont les fondements « de l'empire knouto-germanique » qui ne sera peut-être pas un agent remarquable de civilisation. É. D.

— *Histoire des partis socialistes en France*, publiée sous la direction de M. Alexandre ZEVAÈS. T. I : *De Babeuf à la Commune*, par A. CHABOSEAU (Paris, Marcel Rivière, 1911, in-12, 88 p.). T. II : *De la semaine sanglante au congrès de Marseille* (Paris, Marcel Rivière, 1911, in-12, 88 p.). — Une histoire du parti socialiste en France peut être très utile, à condition qu'elle soit très claire, et ce

n'est pas tout à fait le cas ici. M. Chaboseau, dans le premier volume, suppose beaucoup de choses connues que le lecteur averti pourra seul mettre en leur vraie place; on y trouvera pourtant des pages intéressantes sur les idées de Babeuf, de Saint-Simon, de Fourier et de Proudhon; par contre, on n'y trouvera presque rien de la Commune. Le second volume est plus nouveau et rendra plus de services; il étudie l'*Internationale* après la Commune, la lutte pour l'amnistie, le mouvement ouvrier de 1872 à 1876, la renaissance du parti avec le congrès de Paris de 1876, puis ceux de Lyon et de Marseille et l'adhésion au collectivisme, le retour enfin des amnistiés : le parti avait dès lors son personnel et sa doctrine. É. D.

— Georges SANGNIER. *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte (1834-1845)*, avec une introduction et des notes (H. Champion, 1912, in-8°, 79 p.). — Ces lettres avaient paru dans la *Correspondance historique et archéologique* en 1911; elles ne nous apprennent pas grand'chose de neuf; nous savions que Sainte-Beuve faisait des fautes d'orthographe. On y trouvera pourtant d'intéressants détails sur son *Port-Royal*. R. M.

HISTOIRE D'AFRIQUE.

— Émile MAUCHAMP. *La sorcellerie au Maroc*, œuvre posthume précédée d'une étude documentaire sur l'auteur et l'œuvre par Jules BOIS (Paris, Dorbon aîné, in-8°, 334 p., 17 ill.). — Ce n'est pas une œuvre suivie, mais une série de notes prises au Maroc par le Dr Mauchamp, médecin français, qui avait établi à Marrakech un dispensaire et fut assassiné en 1907. La valeur de ces observations est grande. On trouvera là une foule de détails précis et curieux sur les coutumes et les croyances du pays, notamment sur la sorcellerie dont l'auteur n'a peut-être pas assez distingué les pratiques de celles de la religion. A remarquer l'analogie de l'envoûtement en usage de nos jours au Maroc avec l'envoûtement du moyen âge. Dans une longue préface, M. Jules Bois rappelle l'œuvre du Dr Mauchamp. R. M.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE.

— Jules ARREN. *Guillaume II, ce qu'il dit, ce qu'il pense*; préface de Paul ADAM (Paris, Pierre Laffitte, s. d., in-8°, XXVI-331 p.). — Le préfacier chante la gloire de Guillaume II, « une force », « un Empereur », dont Londres, Paris, Saint-Pétersbourg ne sont que les capitales de provinces : l'exagération est plus que poétique. En somme, il ne s'agit ici que d'un recueil de discours ou de conversations authentiques de l'actuel empereur d'Allemagne, où l'on retrouve ses idées, pour la plupart fort connues, sa conception de la royauté de droit divin, de l'autorité patriarcale, la force nationale de la religion, l'armée colonne de la royauté, l'art école d'idéalisme, la paix et la force

allemande, le rôle éminemment civilisateur et chrétien de l'Allemagne impériale; tout cela est en effet très imposant. É. D.

Histoire d'Alsace-Lorraine.

— Henri Galli. *Gambetta et l'Alsace-Lorraine* (Paris, Plon, 1911, in-12, II-325 p.). — Chaleureux plaidoyer pour Gambetta à l'occasion de ses prétendues relations avec Bismarck en 1877. Après le retour nécessaire sur 1870, Gambetta, champion de l'Alsace, « fou furieux » de patriotisme et de désespoir, député de l'Alsace, signataire de la glorieuse protestation de 1871, après le rappel nécessaire de la résignation de beaucoup d'autres, de Jules Grévy, de Thiers, de Mac-Mahon, envoyant M. de Gontaut-Biron pour saluer l'empereur Guillaume de passage... à Metz, M. Galli pose nettement la question délicate de la tentative d'entrevue entre Bismarck et Gambetta, par l'intermédiaire du salon de Mme de Païva, comtesse Henckel de Donnersmarck. Il est vrai que Gambetta songea à faire le voyage de Berlin, en avril 1878; c'était au moment de la crise orientale; après le traité de San-Stéfano, le congrès de Berlin allait se réunir; Gambetta songea à y trouver quelque solution au problème d'Alsace : « Je ne reviendrai pas les mains vides. » Puis il consulta ses amis; il se rendit compte que Bismarck n'était pas sincère, lui tendait un piège pour lui casser les reins, pour écraser en lui le principal champion de la revanche. Il n'alla pas à Berlin; là, comme auparavant, comme après, il fut le représentant de l'Alsace; d'où les inquiétudes des Allemands, lors de son avènement à la présidence du Conseil; d'où leur joie à sa chute, à sa mort; d'où le deuil des Alsaciens-Lorrains. Il faut s'en rapporter à eux; il faut, comme eux, garder au souvenir de Gambetta un culte fidèle, car nul n'a plus contribué que lui « à maintenir l'Alsace-Lorraine dans la conscience française » (Maurice Barrès). É. D.

— Jeanne et Frédéric Régamey. *L'Alsace après 1870 : l'Alsace au lendemain de la conquête, 1870-1874* (Paris, Jouve, 1911, in-12, VII-396 p.). — La renaissance actuelle de l'Alsace est l'occasion d'en refaire l'histoire, et ce livre est en outre un livre de foi patriotique. Il redit, après le passé de l'Alsace, d'origine celtique, les premiers actes de l'administration allemande, les élections du 8 février 1871 et la protestation de Bordeaux, où l'Alsace affirma tout autre chose que la joie de revenir dans la famille allemande, le traité de Francfort, « la paix du cimetière »; l'émigration, assez considérable pour produire un grand effet moral, assez limitée pour garder, en Alsace même, le culte de la patrie perdue; les premiers autonomistes; les renégats, admirateurs de la force, notamment M. Schneegans, qui y gagna un poste de consul d'Allemagne à Messine; l'émigration des conscrits; la fin de la dictature en 1874. On lira avec beaucoup d'intérêt la suite de cette poignante histoire. É. D.

Histoire d'Amérique.

— A. Siegfried, P. de Rousiers, de Périgny, Firmin Roz, A. Tardieu. *Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord* (Conférences de l'École libre des sciences politiques. Paris, F. Alcan, 1911, in-12, xviii-242 p.). — Aux dernières conférences de l'École des sciences politiques, M. A. Siegfried a parlé du Canada et de l'impérialisme britannique; M. de Rousiers, du canal de Panama et de la question de sa neutralité; M. de Périgny, de la prospérité économique du Mexique et du développement de ses voies ferrées; M. Firmin Roz, de la crise des partis aux États-Unis par la désorganisation récente du parti républicain; M. Tardieu, de la doctrine de Monroë et du panaméricanisme. — Nous avons reçu la seconde édition des *Questions actuelles de politique étrangère en Europe*[1], mise au point pour la période 1907-1911, par exemple en ce qui concerne l'accord franco-allemand de 1909, la révolution turque, la politique russe de M. Stolypine. É. D.

— Jorge Corredor La Torre. *L'Église romaine dans l'Amérique latine* (Paris, Giard et Brière, 1910, in-12, 442 p.). — La première partie de l'ouvrage est toute personnelle; l'auteur y dit la genèse de l'émancipation de sa conscience : « Il n'existe rien de plus immoral que l'enseignement de la morale chrétienne »; « le confessionnal, seuil de la prostitution ». Le séminaire fut pour lui une école d'anticléricalisme; il vit Rome : le croyant, dit-il, y laisse la bourse et la foi; il vit Lourdes, le croyant y laisse la bourse et la vie, et il compare Lourdes à Monte-Carlo. La seconde partie est une vue générale de l'histoire du catholicisme dans l'Amérique du Sud, la conquête, l'émancipation du Mexique par Comonfort et Juarez, l'anticléricalisme dans l'Amérique centrale, le cléricalisme en Colombie, « l'Espagne de l'Amérique », dans l'Équateur, « la République du Sacré-Cœur », le Vénézuéla, au contraire, fidèle disciple de la France révolutionnaire, l'Argentine, une grande nation, parce qu'elle est délivrée du fanatisme religieux. Enfin, la troisième partie est consacrée à l'influence de l'Église romaine dans les pays hispano-américains, à l'école, dans la famille, et l'auteur y retrouve des impressions personnelles, le drame de l'enlèvement de sa sœur par le couvent, malgré le désespoir du père. Et cela explique tout le ton du livre. É. D.

Histoire de Belgique.

— Jules Delhaize. *La domination française en Belgique à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle*. Tome V : *L'Empire*; 1re partie : *de 1804 à 1812* (Bruxelles, Lebègue, 1911, in-12,

1. Cf. *Rev. hist.*, t. XCVIII, p. 340.

346 p.[1]). — Sous ce titre et sous ce prétexte, cet ouvrage se continue comme une histoire générale du premier Empire, sans originalité, avec quelques regards rapides jetés de loin en loin sur la Belgique à cette date : les séjours de l'Empereur à Ostende, Mons, Bruxelles en 1804; la nomenclature des préfets et autres fonctionnaires, une description de Bruxelles à ce moment. Cependant on notera avec intérêt ce jugement plusieurs fois répété que Napoléon a conquis l'Europe pour donner satisfaction aux insatiables appétits de ses frères et parents, ce qui est une vue assez étroite de la politique impériale, ou cette affirmation curieuse et neuve que Napoléon, à Tilsit, consentit à abandonner la Pologne et la Turquie au tsar Alexandre. — Longue publication qui ne passera pas pour une contribution importante à l'histoire napoléonienne. É. D.

Histoire de Grande-Bretagne.

— R. R. M. See. *Pastels anglais, 1750-1830* (Paris, Hachette, 1911, in-4°, 380 p.; prix : 60 fr.). — Il n'est guère d'école plus attachante que celle qui, de 1750 à 1830, a vu se succéder, en Angleterre, ces génies toujours pleins d'agrément, presque toujours originaux, qu'à côté de Lawrence et Gainsborough, portraitistes d'habitude et pastellistes par occasion, on pourrait appeler les professionnels du pastel : Russell, Cotes, Gardner, Downman, — ceux-là, sans doute, étaient bien connus, — mais aussi Krapton, Chinnery, Pack, Peters, Gainsborough-Dupont, le neveu du maître, qui demeuraient chez nous fort ignorés. M. See nous rend service en nous rappelant ces « petits maîtres », qui parfois sont des « maîtres ».

Francis Cotes est le chef de l'école, au moins par l'ordre des dates; il est mort dès 1770. Mais son élève John Russell l'a bien dépassé. Ses pastels lumineux et presque transparents, d'une fantaisie délicate, n'ont guère été égalés, et il a été surnommé le « Prince des pastellistes »; il a peint jusqu'en 1806. Thomas Gainsborough et Sir Thomas Lawrence n'ont été que des irréguliers du pastel; mais ils ont apporté dans cet art leur technique savante et leur autorité incontestée. Daniel Gardner et John Downman, le premier dans les demi-teintes, le second avec une plus grande richesse de coloris, ont pris place parmi les grands artistes de leur temps.

Richard Cosway et sa femme Maria, qui sont plus spécialement des miniaturistes, Ozias Humphrey, Hughes Douglas Hamilton, William Hamilton, le peintre d'histoire, qui s'adonna moins régulièrement au pastel que son homonyme irlandais, George et surtout Peter Romney, William Peters, et enfin deux artistes étrangers, Jean-Baptiste Cipriani et Angelica Kauffmann, trouvent aussi leur place dans cette galerie d'artistes élégants, qui se clôt par les essais féminins de France

1. Cf. *Rev. hist.*, t. CVI, p. 413.

Reynolds, la sœur du peintre, et de Lady Bell, et enfin par ceux de Gainsborough-Dupont, un bon élève, et de George Chinnery.

Née vers le milieu du XVIIIe siècle, sous le règne du second des princes de Hanovre, mais sous l'impulsion directe du troisième, le futur George III, qui protégeait avec faste les lettres et les arts tandis que George II s'abandonnait à sa tristesse nonchalante, l'école des pastellistes anglais a bien traduit les grâces et les mièvreries d'une société aristocratique, l'élégance des ladies et des « actrices grandes dames », enveloppant dans des gazes légères leur teint frais et leurs beaux yeux vides. Elle fait bien comprendre une époque, dont les mœurs, à défaut des institutions, ont évoqué alors par plus d'un trait celles de la France monarchique.

Soixante planches, dont vingt en couleur, toutes d'une irréprochable exécution, enrichissent ce très beau livre, qui est aussi un livre très utile. Désormais, le public français connaîtra et admirera une école d'artistes infiniment séduisants, dont, jusqu'à ces derniers temps, il ne pouvait, à travers l'unique spécimen du Louvre, la *Fillette aux cerises* de John Russell, que soupçonner la beauté[1]. — Roger Lévy.

— A. Regnard. *Histoire de l'Angleterre depuis 1815 jusqu'à l'avènement de George V, 1910*, 2e édition (Paris, Alcan, n° 76 de la Bibliothèque utile; prix : 0 fr. 60). — Ce bon résumé a été mis au courant, l'auteur ayant, dans un livre v, résumé les événements, quelques-uns tragiques (le Home rule, la guerre du Transvaal), d'autres d'une grande importance (loi de 1911 sur la réforme parlementaire) qui se sont accomplis depuis 1880.

— Augustin Filon. *L'Angleterre d'Édouard VII* (Paris, éditions d'art et de littérature, 1911, in-8°, 305 p.).— Ce sont des articles parus dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1908-1910 et précédés d'une vue d'ensemble, un demi-siècle à vol d'oiseau, où l'on démêle les nouveautés de la vie politique anglaise et notamment la poussée socialiste. On se rappelle les sujets de ces articles : le caractère et l'œuvre politique d'Édouard VII; M. Asquith et le radicalisme bourgeois, continuateur de Gladstone, « dont les étranges envolées faisaient parfois douter du parfait équilibre de ses facultés »; M. Balfour, l'homme d'État gentleman, qui a fait pour l'Irlande plus que Gladstone; M. Lloyd George et son budget révolutionnaire, immoral et illogique, uniquement dirigé contre la grande propriété; enfin, la Chambre des Lords dans le passé et dans l'avenir, d'où il résulte que M. Augustin Filon doit être bien malheureux du récent vote sur le *Parliament Bill*. É. D.

1. Quelques taches matérielles gâtent fâcheusement l'ouvrage. C'est ainsi qu'une trop hâtive revision des épreuves a laissé passer quelques fautes de typographie, dont « *Indexe* », à la fin, n'est que la plus criante.

HISTOIRE D'ITALIE.

— André MAUREL. *Quinze jours à Naples* (Paris, Hachette, 1912, in-8°, 211 p., 124 grav. et 16 plans). — Dans ce petit livre, très bien illustré, qui s'adresse moins aux historiens qu'aux touristes amateurs d'impressions littéraires, M. André Maurel continue la série de ses études italiennes. Il nous décrit tour à tour, non sans une éloquence quelque peu alambiquée, après la Naples antique, angevine, aragonaise, celle des vice-rois et des Bourbons. Il nous parle aussi de Pompéi, d'Herculanum, de Salerne, d'Amalfi, de Sorrente, de Pouzzoles, de Misène et de tous les environs. R. M.

— *Le assemblee del Risorgimento* (Roma, tipografia della Camera dei deputati, 1911, 15 vol. in-4°). — Camillo MONTALCINI. *L'idea italiana dalle origini al Risorgimento* (Roma, 1911, in-4°, 606 p.). — Le 25 juin 1908, sur la proposition de son président, M. Marcora, la Chambre des députés italienne décidait de participer à la commémoration de l'acte fameux du 27 mars 1861, qui fit de Rome la capitale du nouveau royaume, en publiant les documents se rattachant à l'activité des assemblées régionales qui ont préparé la création de ce royaume. La publication fut confiée à M. Montalcini, secrétaire général de la Chambre, et à ses collaborateurs, parmi lesquels il convient de noter plus particulièrement M. A. Alberti, et, dans le premier trimestre de 1911, paraissaient les quinze volumes des *Assemblee del Risorgimento*, dont la bienveillance de M. Marcora a assuré le service à la *Revue historique*.

On sait l'utilité, pour l'histoire contemporaine de la France, des *Archives parlementaires*, qui, avec tous leurs défauts, d'ailleurs en voie de disparition, constituent une riche mine de documents. L'utilité des *Assemblee* ne sera pas moins grande pour l'historien de l'Italie contemporaine. Sans doute, on pourra faire à cette publication quelques critiques de méthode : deux choses sont évidemment fâcheuses, c'est d'abord qu'on n'indique pas la source des documents reproduits, c'est ensuite que l'absence de tables onomastiques rend l'emploi des volumes assez difficile ; le classement même des documents n'est pas toujours très méthodique. Enfin, les quinze volumes publiés ne renferment pas toute la matière qui répond à leur titre collectif. Les actes des républiques cispadane, cisalpine, romaine, parthénopéenne et autres de l'époque révolutionnaire, ceux du parlement sicilien de 1812, du parlement napolitain de 1820, des *Stamenti* de Sardaigne n'y figurent pas, et les procès-verbaux du parlement subalpin ne sont reproduits que pour les parties qui se réfèrent aux annexions de 1848 et de 1859-1860 ; encore n'y sont-ils que fragmentairement et dans chacune des divisions régionales de la publication. Il n'aurait pas été mauvais, sans rééditer les documents déjà connus par les

publications de Bollati, Colletta et autres, d'indiquer, en une liste chronologique et dans les divisions régionales, les sources parlementaires que ne donnent pas les *Assemblee* : la publication, sans être complète, aurait permis d'embrasser dans l'ensemble toute l'activité parlementaire du *Risorgimento*. Reconnaissons toutefois qu'une partie de l'Introduction, celle qui est due à M. A. Alberti, étant consacrée à l'énumération et à l'étude sommaire des constitutions italiennes, comble, dans une certaine mesure, la lacune que nous signalons.

L'économie de la publication est très simple : elle est divisée selon les grandes divisions historiques et géographiques de l'Italie ; en tête de chaque partie, M. Montalcini a imprimé une notice historique retraçant le sort de la région considérée pendant la période du *Risorgimento;* ces notices sommaires, bien faites, assez objectives, et reposant sur une littérature sans doute peu abondante, mais heureusement choisie, rendront certainement des services. Le tome I est consacré à la vallée du Pô : on y trouve, pour le Piémont, les actes principaux concernant la révolution de 1821 ; pour Milan et la Lombardie, les actes et proclamations de 1848 et de 1859, les procès-verbaux de la commission chargée de rédiger le projet de loi pour la convocation d'une assemblée (1848), les actes du parlement subalpin touchant la réunion de la Lombardie, Padoue, Vicence, Trévise et Rovigo en 1848 ; pour Bologne et l'Émilie, les procès-verbaux de l'assemblée des Provinces-Unies italiennes, les actes et proclamations de 1831, ceux de 1859, avec les procès-verbaux de l'Assemblée nationale des peuples des Romagnes de 1859 ; pour Modène et Reggio, les actes et proclamations de 1831, 1848 et 1859, et les procès-verbaux de l'Assemblée nationale souveraine des provinces modenaises de 1859 ; pour Parme et Plaisance, les actes et proclamations de 1831, 1848-49, 1849 et les procès-verbaux de la représentation du peuple des provinces parmesanes de 1859 ; pour la Marche et l'Ombrie, les actes et décrets de 1860. Le tome II concerne Venise en 1848-1849 (proclamations et décrets ; tractations avec le Piémont pour la fusion : procès-verbaux de la *Consulta* et de l'assemblée provisoire de 1848, de l'Assemblée législative de 1849) et en 1866 (actes du plébiscite). A la Toscane sont consacrés les tomes III-V : proclamations et décrets de 1848-49 et de 1859-60, procès-verbaux du Conseil général de 1848-49, du Sénat de 1848, de la Constituante de 1849. Puis c'est Rome, avec les tomes VI-IX : actes souverains de Pie IX, décrets et proclamations de 1848, procès-verbaux du Conseil des députés et du Haut-Conseil de 1848, de la Constituante de 1849, enfin actes concernant l'annexion et le plébiscite de 1870. Les deux tomes qui viennent ensuite, X-XI, pour Naples, renferment les proclamations et décrets de 1848-49 et de 1860 et les procès-verbaux de la Chambre des députés et de la Chambre des pairs de 1848-49. Il y a enfin quatre volumes pour la Sicile : proclamations et décrets de 1848 et de 1859-60, procès-verbaux de la Chambre des communes et de la Chambre des pairs de 1848-49.

Telles sont les catégories diverses de documents renfermées dans *Le assemblee del Risorgimento*, instrument de travail désormais indispensable. Nous ne dirons qu'un mot du volume de M. Montalcini : ce volume ne fait que reprendre l'Introduction et les notices écrites par le secrétaire général de la Chambre pour *Le assemblee*. Nous avons déjà caractérisé les notices. Pour l'Introduction proprement dite, elle est consacrée à l'idée italienne des origines au *Risorgimento :* c'est un sujet qui a été souvent abordé par les historiens italiens et M. Montalcini, en le reprenant, n'y a pas sans doute ajouté beaucoup de nouveauté, mais il l'a traité du moins avec une dignité qui convenait parfaitement à un travail qui est comme les propylées d'un vaste monument. Au demeurant, M. Montalcini et ses collaborateurs ont reçu à Montecitorio même la récompense qui devait leur être la plus agréable, les éloges du président de la Chambre italienne, et, le même jour (21 février 1911), cette dernière a décidé la publication d'un recueil de discours choisis des grands orateurs parlementaires Spaventa, Bertani, Cavallotti et Crispi[1]. G. Bn.

Histoire d'Orient et d'Extrême-Orient.

— M.-R. de Bovis. *Du rôle joué par le Danube dans les invasions d'origine scythique* (Reims, 1911, 60 p. in-8°, extrait du tome CXXVIII des *Travaux de l'Académie de Reims*). — Dans ce Mémoire, l'auteur a réuni les principales données historiques, topographiques et surtout hydrographiques sur le cours inférieur du Danube. Il a consulté les travaux les plus récents parus en France, en Allemagne et en Roumanie sur cette question et nous présente un résumé clair que les historiens et les géographes consulteront avec fruit. Le chapitre concernant le « système défensif des Romains sur le Danube oriental » donne les principales inscriptions latines se rapportant à ce sujet. I. K.

— Lubor Niederle. *La race slave, statistique, démographie, anthropologie*, traduit du tchèque par L. Leger, avec une carte en couleurs (Paris, Alcan, Nouvelle collection scientifique, 1911, in-12, xii-232 p.). — Cet ouvrage très précis passe en revue successivement les groupes russe, polonais, lusacien, tchèque, slovène, serbo-croate, bulgare; pour chacun, il indique son développement historique, son domaine, la densité et le mouvement de sa population. Il y a une grandeur imposante dans ce tableau de 150 millions d'habitants, dont la puissance et la vitalité dominent de plus en plus l'Europe orientale. É. D.

1. D'étude consacrée en Italie aux *Assemblee*, je n'en connais actuellement qu'une, celle de M. G. La Mantia, dans l'*Archivio storico siciliano*, 1911, fasc. I-II, p. 257-267. Cf. également l'article de M. Palamenghi-Crispi, dans la *Tribuna*, 26 mars 1911.

— René Pinon. *L'Europe et la Jeune-Turquie : les aspects nouveaux de la Question d'Orient* (Paris, Perrin, 1911, in-8°, XVI-500 p.). — Suite au volume de 1908 : *l'Europe et l'Empire ottoman : les aspects actuels de la Question d'Orient*. On a lu ces articles dans la *Revue des Deux-Mondes* de septembre 1908 à juin 1911 ; ils n'ont pas été remaniés ; ils ont été seulement complétés, quand il était nécessaire, par un post-scriptum. Il eût été préférable sans doute de les refondre en une composition qui eût gagné en unité d'impression : on eût évité, par exemple, de représenter le sultan Abd-ul-Hamid comme conquis lui-même à la révolution, courte conquête, comme on sait, ou d'annoncer l'échec de la politique du comte d'Ærenthal, dont on note le succès par ailleurs. Nous rappelons les titres dans l'ordre où ils sont publiés, non dans celui où ils ont paru : *la Rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre*, 1er mars 1909 ; *la Révolution turque*, 1er septembre 1908 ; *le Présent et l'avenir de la Jeune-Turquie*, 15 janvier 1911 ; *la Politique européenne et l'annexion de la Bosnie-Herzégovine*, 15 juin 1909 ; *le Boycottage*, 1er mai 1909 ; *la Question albanaise*, 15 décembre 1909 ; *le Monténégro et son prince*, 1er mars 1910 ; *la Roumanie*, 15 juin 1911 ; *Une confédération balkanique est-elle possible ?* 15 juin 1910. Il n'est pas question de la Bulgarie ni de la Macédoine. É. D.

— Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. *Mélanges littéraires* publiés à l'occasion du Centenaire de sa création, 1810-1910 (Paris et Clermont-Ferrand, 1910, gr. in-8°, 357 p.). — On trouvera dans ce recueil un morceau écrit par M. Léonce Pingaud et intitulé : *Gilbert Romme en Russie*. Il en a pris l'idée dans la publication d'un des derniers ouvrages du grand-duc Nicolas Mikhaïlowitch sur le *Comte P.-A. Stroganov*, dont Gilbert Romme fut un moment le précepteur. On nous rappelle les voyages du maître et de l'élève à travers la Russie, puis à Paris au commencement de 1789, où Romme inscrivit le jeune comte au club des Jacobins. Paul Stroganov fut plus tard un des conseillers réformateurs d'Alexandre Ier ; il y a lieu de voir en lui un précurseur de l'émancipation des paysans russes, et ainsi il faudrait réserver à Gilbert Romme une part de la gloire qui revient aux auteurs de ce grand acte de libération. É. D.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

FRANCE.

1. — Journal des Savants. 1912, févr. — P. FOUCART. La sixième lettre attribuée à Démosthène (le fond est authentique; peut-être certains passages ont-ils été retouchés. Elle est d'une grande valeur historique, parce qu'elle a été écrite sous la vive impression d'événements récents). — P. MONCEAUX. Timgad chrétien (d'après les fouilles exécutées par A. Ballu). — G. RADET. Les arts mineurs dans la Grèce archaïque (d'après le t. IX de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* de G. Perrot ; suite en mars). = 1912, mars. L. BRÉHIER. L'histoire de Byzance (à propos de l'ouvrage de Julien Kulakovskij, *Istoria Vizantij*, I ; un ouvrage d'ensemble sur les dix siècles de l'histoire de Byzance reste à écrire). — H. CORDIER. Delhi (nouvelle capitale de l'Inde). — — L. LEGER. Lettre inconnue de Voltaire (1763, 25 nov., adressée à Kaunitz). — M. DIEULAFOY. L'Annuaire de l'Institut d'Estudis Catalans (analyse ou mention des seize études qui le composent).

2. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1912, 10 févr. — *Blümner*. Die römischen Privataltertümer (bon). — *Hönn*. Quellen-Untersuchungen zu den Viten des Heliogabalus und des Severus Alexander des Corpus der Script. histor. augustae (thèse estimable). — *Duchaine*. La franc-maçonnerie belge au XVIIIe s. (bon). — *L. Bernhard*. Die Polenfrage (résumé clair et pénétrant d'une question obscurcie par les polémiques). — *Meinecke*. Weltbürgertum und Nationalstaat (remarquable). — *Laband*. Das Staatsrecht des deutschen Reiches, I (excellent guide). = 17 févr. *Garstang*. The land of the Hittites (remarquable). — *Gercke* et *Norden*. Einleitung in die Altertumswissenschaft; I : Methodik, Sprache, Metrik, griechische u. römische Literatur (bon manuel). — *O. Keller*. Die antike Tierwelt; I : Sæugetiere (bon). — *R.-N. Sauvage*. L'abbaye de Saint-Martin-de-Troarn. Le fonds de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen aux archives du Calvados (deux thèses fort estimables). — *Fr. Kern*. Acta imperii Angliae et Franciae 1267-1313 (utile recueil de documents inédits). — *Id*. Die Anfænge der französischen Ausdehnungspolitik bis zum Jahre 1308 (bonne mise en œuvre des *Acta imperii*). — *Braun*. Die angebliche Schuld Konrads von Marburg an den Kreuzzug gegen die Stedinger, 1234 (bon). — Registres du Conseil de Genève, t. III. — *Preuss*. Philipp II, die Niederlænder und ihre erste Indienfahrt (prouve beaucoup de faits qui n'en avaient pas besoin). — Inventare des grossher-

zoglich-Badischen General Landes Archivs, IV. — *Ch. Bost*. Les prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc, 1684-1700 (excellent). — *Hauviller*. « Les pieux désirs d'un Alsacien » (bonne édition d'un curieux mémoire écrit entre 1753 et 1764 et qui montre combien l'influence française était, dès cette époque, profonde en Alsace). — *Hæpke*. Der deutsche Kaufmann in den Niederlanden (bon). — *M. Philippson*. Neueste Geschichte des jüdischen Volkes; t. III (fin de cet ouvrage remarquable). = 24 févr. *Sandys*. A companion to latin studies (bon manuel). — *Mirbt*. Quellen zur Geschichte des Papsttums und des romischen Katholizismus; 3e éd. (utile recueil de textes bien choisis). — *Gagliardi*. Dokumente zur Geschichte des Bürgermeisters Hans Waldmann (recueil de documents pour la biographie d'un bourgmestre de Zurich qui joua un rôle politique important et périt dans une insurrection en 1489). — *Kaufmann*. Geschichte der Universitæt Breslau, 1811-1911 (bon). — *Brinkmann*. Wustrau (bonne histoire économique et juridique d'un domaine équestre, situé en Brandebourg, dans le cercle de Ruppin, et appartenant à la famille de Schwerin). — *N. Jorga*. Breve storia dei Rumeni, con speciale considerazione delle relazioni coll' Italia (bon résumé). = 2 mars. *C. Beccari*. Rerum aethiopicarum scriptores occidentales inediti; t. X et XI (recueil d'actes tirés de dépôts d'archives, surtout en Portugal et dans les archives de la Compagnie de Jésus: ils occupent les années 1539-1623). — *Lewin*. Luthers Stellung zu den Juden (nombreux témoignages de la violente antipathie que Luther éprouva toujours pour les Juifs). — *Harnack*. Aus Wissenschaft und Leben (recueil de morceaux très varié et intéressant). — *Hymans*. Frère-Orban; t. II (bon). — *P. Albin*. Les grands traités politiques (utile). — *E. Cavaignac*. Esquisse d'une histoire de France (l'auteur s'est proposé de déterminer « la courbe géométrique du développement historique » de la France; mais son dessein est incertain et l'on ne voit pas quel profit on en peut tirer). = 9 mars. Compte-rendu, par A. Chuquet, de quatorze ouvrages sur les guerres de la Révolution et de l'Empire. = 16 mars. *Gemoll*. Die Indogermanen im alten Orient (l'auteur présente cette hypothèse paradoxale que les peuples de Hatti et de Mitanni étaient indo-iraniens, afin d'arriver à cette conclusion que les mythes de la Bible sont d'origine indo-germanique). — *Bœhl*. Kananæer und Hebræer (étude pénétrante des sources; l'idée que l'auteur veut donner de Moïse et de Jésus comme fondateurs de religion est contestable). — *Krusch* et *Levison*. Monumenta Germaniae historica. Scriptorum rerum germanicarum t. V : Passiones vitaeque sanctorum aevi merovingici (œuvre considérable). — *Manitius*. Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters (compilation indigeste, mais précieuse; instrument de travail remarquable). — *A. Denis*. Le Comité de surveillance révolutionnaire de Toul, 1793-1795 (bon). = 23 mars. *Gercke* et *Norden*. Einleitung in die Altertumswissenschaft; t. III (ce t. III comprend l'histoire grecque et l'histoire

romaine, les antiquités publiques de la Grèce et de Rome; manuel très utile). — *Kornemann* et *Meyer*. Griechische Papyri zu Giessen (beaucoup de textes intéressant l'histoire et le droit privé). — *P. Foucart*. Les Athéniens dans la Chersonèse de Thrace au IVe s. (remarquable). — *Klotzsch*. Epirotische Geschichte (bonne histoire de l'Épire jusqu'en 280 av. J.-C.). — *R. Pichon*. Les sources de Lucain (ouvrage clair, élégant, un peu étriqué; trop d'hypothèses que rien n'appuie). — *D. Mornet*. Les sciences de la nature en France au XVIIIe s. (remarquable).

3. — Polybiblion. 1911, juillet. — J. RAMBAUD. Publications d'économie politique et sociale. — Henri FROIDEVAUX. Publications sur l'histoire coloniale et la colonisation. = Sept. E. MANGENOT. Publications récentes sur l'Écriture sainte et la littérature orientale. = Oct. et déc. André PÉRATÉ. Revue des ouvrages sur l'histoire des beaux-arts. = Nov. C.-rendu : *Ph. Fournez*. Histoire d'une forteresse. Landrecies. = 1912, janv. J. RAMBAUD. Revue des ouvrages d'économie politique et sociale. — Henri FROIDEVAUX. Revue des ouvrages d'histoire coloniale et colonisation. = Févr. DE SÉRIGNAN. Revue des ouvrages d'histoire, art et sciences militaires. = Mars. E. MANGENOT. Publications récentes sur l'Écriture sainte et la littérature orientale. — A. PÉRATÉ. Revue des ouvrages sur l'histoire des beaux-arts. — Marius SEPET. Revue des ouvrages relatifs à l'histoire du théâtre. = C.-rendu : *E. Pepin*. Les Haulte et Basse Forestz de Chinon, des origines au XVIe s. (bonne étude de législation et d'histoire forestières).

4. — Académie des sciences morales. *Comptes-rendus*. 1911, déc. — H. WELSCHINGER. Notice sur la vie et les œuvres de M. Louis-Auguste Himly. — A. CHUQUET. Paris en 1796 (d'après la relation de Fr.-Jean Laurent Meyer, chanoine hambourgeois). — G. LEGRAIN. Inscriptions françaises de Haute-Égypte (inscriptions laissées à Thèbes, Esneh, Edfou, Assouan, Philé par les soldats de l'expédition de 1799). = 1912, 1er janv. DE FOVILLE. Notice historique sur M. Émile Levasseur. — A. CHUQUET. Discours de Napoléon sur l'Université (discours prononcé le 21 mars 1810, d'après des notes d'un témoin). = 3 mars. A. CHUQUET. Une Anglaise dans la campagne de 1814 (lettres de Lady Burghersh qui fit avec son mari, attaché militaire au quartier général de l'armée autrichienne, la campagne de France). — A.-D. XÉNOPOL. Le postulat psychologique (l'histoire et la sociologie ont une base aussi inébranlable que les sciences naturelles; suivi d'observations par E. Boutroux). — V. DU BLED. L'Académie française après 1789 (notes et anecdotes). — André-E. SAYOUS. Le régime économique du Japon (son tarif douanier de 1910, ses récents traités de commerce avec l'Angleterre, l'Allemagne et la France).

5. — Académie des inscriptions et belles-lettres. *Comptes-rendus*. 1911, oct. — L.-H. LABANDE. Inscription gravée autour d'une pierre à entrelacs provenant de Carpentras. — Dr CARTON. Note sur les

fouilles exécutées en 1910-1911 à Bulla Regia (intéressantes pour l'étude de l'habitation antique en Afrique). — P. SCHEIL. Les plus anciennes dynasties connues de Sumer-Accad (tablette portant un canon de noms royaux s'étendant sur un demi-millier d'années). — Th. HOMOLLE. Rapport sur les travaux des écoles d'Athènes et de Rome en 1910-1911. — J. FORMIGÉ. Note sur la Vénus d'Arles.

6. — Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1911. — R. DROUAULT. Fragments d'un compte d'artillerie, fin du XIVe s. (quelques lignes provenant d'anciennes reliures; ce qu'on y constate surtout, c'est qu'il y est peu question d'armes à feu). — PRENTOUT. Louis XI et les foires de Caen (la tentative faite pour établir des foires internationales à Caen échoua à cause de la jalousie des Rouennais, de l'opposition faite par les religieuses de la Trinité, tremblant pour la ruine de leurs foires privilégiées, enfin par la politique même de Louis XI, qui essaya d'attirer les marchands à Caen pour faire pièce à la Bourgogne et à Anvers, mais qui les sacrifia bientôt aux intérêts de sa politique. Louis XI eut donc une politique commerciale). — Capitaine BINET. La fuite du roi Louis XVI; sa répercussion en Bretagne, 23 juin-1er juill. 1791. — OURSEL. La Réforme en Normandie. Les « placards » de Marcourt à Rouen en 1535. — E. LAURAIN. Un acte faux de Marmoutier (il s'agit d'un acte de Gui de Laval daté de 1051). — Ph. BARREY. Les navires de guerre construits à Caen en 1757. — BAZEILLE. Une fête agricole au Mesle-sur-Sarthe en l'an IV. — BRÉGAIL. La Société populaire d'Auch et les sociétés affiliées. — G. HUBERT. Organisation et fonctionnement d'une assemblée municipale conformément à l'édit de juin 1787 (celle de Lassigny en Soissonnais). — LOIR. La municipalité de Mont-l'Évêque, Oise, du 19 août 1787 au 21 févr. 1790.

7. — Revue des études anciennes. 1912, janv.-mars. — L. BODIN. Thucydide; genèse de son œuvre (il est bien difficile d'admettre que Thucydide ait songé à traiter à part le récit de l'expédition de Sicile; quand il entreprit son ouvrage, cet épisode se rattachait déjà pour lui à la conception de l'ensemble; mais il se peut qu'il l'ait rédigé tout d'abord, qu'il ait écrit ensuite la guerre de vingt-sept ans. « Il l'avait ébauchée à mesure des événements, témoin le livre VIII; il reprit cette ébauche, remaniant par places son livre Ier et commençant le livre V. La mort le saisit avant qu'il ait pu achever ce double travail et reprendre, au delà de VI et VII déjà écrits, sa rédaction définitive »). — M. BESNIER. La question de la table latine d'Héraclée (discute les théories présentées au sujet de cette inscription par Legras et Nap. On voit bien ce qu'elle n'est pas, par exemple que ce n'est pas la *Lex Julia municipalis* de 45; mais son véritable caractère nous échappe encore). — A. CUNY. Questions gréco-orientales; I : les Aryens dans le royaume de Mitani. — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines; LIII : la source du Var et les cols transversaux des Alpes. — ID. La Gaule dans la Table de Peutinger (8 planches reproduites en héliotypie sur

le fonds Peyrat; « on a vraiment devant soi l'équivalent de l'original »). — Dr MARTIN. A propos de la découverte de l'homme fossile de la Quina (découvert le 18 sept. 1911; il appartient à la période moustérienne). — J. MOMMÉJA. Les découvertes de Sos. Les mines de fer de Sos. — LIZOP. Notes épigraphiques sur Saint-Bertrand-de-Comminges. — C. JULLIAN. Chronique gallo-romaine.

8. — **Bibliothèque de l'École des chartes**. 1911, sept.-déc. — L. MIROT. Raoul d'Anquetonville et le prix de l'assassinat du duc d'Orléans. — J. CALMETTE. Le projet de mariage bourguignon-napolitain en 1474 (d'après un lot de documents récemment acquis par la Bibl. nat. et qui sont publiés en appendice au présent mémoire. L'auteur montre l'intérêt politique qui poussa le roi de Naples Ferrand Ier à négocier le mariage de son second fils, Frédéric, avec la fille de Charles le Téméraire. Le projet, comme on sait, n'aboutit point). — A. DIEUDONNÉ. La monnaie royale, depuis la réforme de Charles V jusqu'à la restauration monétaire par Charles VII, spécialement dans ses rapports avec l'histoire politique; 1er art. (important). — P. DURRIEU. Notice d'un des plus importants livres de prières du roi Charles V: les « Heures de Savoie » ou « très belles grandes heures » du roi (c'est un des mss. qui ont disparu dans l'incendie de la bibliothèque de Turin en 1904; mais on en a retrouvé dans la bibliothèque de l'évêché catholique de Portsmouth vingt-six feuillets, jadis arrachés au ms.). — H. AUBERT. Notices sur les mss. Pétau conservés à la bibliothèque de Genève, fonds Ami Lullin; fin. — Comte E. FRÉMY. Premières tentatives de centralisation des impôts indirects, 1584-1614. Les cinq grosses fermes (1° perception des impôts indirects avant le règne de Henri III; 2° ils sont centralisés dans l'administration des « cinq grosses fermes » établie en 1584, réorganisée par Sully en 1599). = C.-rendus : *Al. Cartellieri*. Philipp II August, König von Frankreich; t. III : 1192-1900 (important). — *Busquet*. Les cadastres et les « unités cadastrales » en Provence, du XVe au XVIIIe s. (intéressante étude au point de vue financier; elle fournit en outre d'utiles renseignements sur les prix de vente des immeubles). — *P. Fournier*. Études critiques sur le Décret de Burchard de Worms (excellent). — *É. Collas*. Valentine de Milan, duchesse d'Orléans (bon). — Le P. *Hilaire de Barenton*. Jeanne d'Arc franciscaine (beaucoup de raisonnements qui ne prouvent rien). — Dom *Monnoyeur*. Traité de Jean Gerson sur la Pucelle (bon). — *Callaey*. L'idéalisme franciscain spirituel au XIVe s.; étude sur Ubertin de Casale (bon). — Dom *Guilloreau*. Les Mémoires de dom Bernard Audebert, estant prieur de Saint-Denis et depuis assistant du R. P. général (ces intéressants mémoires d'un bénédictin qui fut le maître de Mabillon occupent les années 1642-1654).

9. — **Le moyen âge**. T. XV, 1911, juill.-août. — J. VIARD. Diplômes et lettres solennelles de Philippe VI de Valois (quoi qu'on en ait dit, on trouve encore sous ce roi quelques actes rédigés dans la forme

solennelle, avec monogramme royal et souscriptions des grands officiers). — G. ROBERT. Le style usité pour dater les actes à Reims depuis le XIIIe s. (le style de l'Annonciation, généralement usité au XIIIe s., a été remplacé progressivement après le milieu du XVe s. par le style de Pâques, puis, à partir de 1567, par celui du 1er janvier). — G. RITTER. Un arrêt inédit de la Cour du roi (4 févr. 1228). = Sept.-oct. E. LESNE. Nicolas Ier et les libertés des monastères des Gaules (examen critique des lettres de Nicolas Ier pour l'église du Mans et le monastère de Saint-Calais; à suivre). — KREPINSKY. Quelques remarques relatives à l'histoire des *Gesta Romanorum* (cherche à retrouver la forme la plus ancienne de ce recueil d'historiettes; à suivre).

10. — Revue des études historiques. 1911, juill.-août. — P. MARMOTTAN. La grande-duchesse Élisa et Mme de Genlis, 1811-1812 (vingt et une lettres inédites adressées à Élisa Bonaparte par Mme de Genlis, J.-G. Eynard et Henriette de Finquerlin). — P. FROMAGEOT. Une cousine du Grand Condé : Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg (suite; année 1664 : contestations imprévues au sujet du mariage du duc de Mecklembourg; embarras diplomatiques; la duchesse n'est pas reconnue en France; poursuites judiciaires). = Sept.-oct. P. FROMAGEOT (suite du précédent; 1665-1667 : intrigues de cour; disgrâce de Mme de Mecklembourg; mort de la princesse Christine; ratification officielle du mariage d'Isabelle et reconnaissance de son rang de princesse à la cour). — P. MARMOTTAN (suite; décrit l'esprit général et l'étiquette de la cour et de la société pendant les dernières années du règne de Louis XV). = Nov.-déc. Fr. FUNCK-BRENTANO. Rétif de La Bretonne, professeur d'histoire à Moulins, d'après des documents inédits (1798-1799). — P. RAIN. Alexandre Ier et les révolutions nationales : l'ère des déceptions (montre Alexandre Ier obligé pendant les dix dernières années de son règne de dépouiller son libéralisme et de suivre Metternich). — P. FROMAGEOT. Une cousine du Grand Condé : Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg (suite; les négociations de la duchesse avec les princes allemands, la duchesse prisonnière à Schwerin, son retour en France, surtout d'après les archives des Affaires étrangères; continue dans le no suivant). = 1912, janv.-févr. L. DAVILLÉ. Le séjour de Leibnitz à Paris (1672-1676 : période capitale pour la formation de son génie; Leibnitz retira un grand profit de son voyage en France au point de vue de ses connaissances scientifiques et de ses idées politiques et historiques). — J. DEPOIN. Études préparatoires à l'histoire des familles palatines (IV : Aimon de Paris, châtelain de Dordogne, d'après la chronique de Guitres. Contribution à l'étude historique du roman des quatre fils Aymon). — R. PEYRE. La cour d'Espagne au XIXe s. (complément à la correspondance d'Alquier).

11. — Revue d'histoire moderne et contemporaine. T. XVII,

1, 1912, janv.-févr. — A nos lecteurs (place plus grande que par le passé faite à la critique et à l'information). — Ph. SAGNAC. Les « Archives parlementaires » et l'histoire de la Révolution (à partir du t. LXXII, elles deviennent la base solide de toute l'histoire parlementaire de la Révolution aux lieu et place du *Moniteur;* méthode excellente qu'elles suivent désormais). — P. MURET. L'histoire diplomatique de la guerre de 1870 (d'après l'ouvrage de Henri Welschinger sur la guerre de 1870; causes et responsabilités; œuvre très importante, mais qui tient une place indécise entre l'ouvrage d'érudition et l'œuvre de synthèse). = C.-rendus : *Roger Doucet.* L'esprit public dans le département de la Vienne pendant la Révolution (excellent, mais sources locales négligées). — *F. Braesch.* La Commune du 10 août 1792. — *Id.* Procès-verbal de l'Assemblée générale de la section des Postes, 4 déc. 1790-5 sept. 1792 (résumé par l'auteur de ses thèses). — Vicomte *de Brachet.* La Terreur dans l'Ouest. Le conventionnel J.-B. Le Carpentier (1759-1829), d'après de nouveaux documents (partial, apporte peu de choses nouvelles).

12. — Revue des sciences politiques. T. XXVII, 1912, janv.-févr. — Frédéric MASSON. Le lieutenant général Sir Hudson Lowe (portrait du geôlier de Napoléon; extrait d'un nouveau livre de l'auteur sur *Napoléon à Sainte-Hélène*). — Pierre CHASLES. M. Stolypine et le mécanisme constitutionnel de la Russie (montre comment Stolypine a réalisé vraiment en Russie le nouveau régime constitutionnel octroyé par le tsar en 1905 et qui, avant lui, était resté lettre morte). — Alfred ANTONY. Le budget de l'Alsace-Lorraine (recherche en quelle mesure l'Alsace-Lorraine qui aspire à plus de liberté politique est libre dans sa vie financière; à suivre). — Raymond LANGE. La vie ouvrière alsacienne. Mulhouse et ses institutions sociales (la municipalisation du logement ouvrier y a été malheureuse, vu les bons effets de l'initiative privée). — Michel SOKOLNICKI. A propos du centenaire de 1812. Le testament de Pierre le Grand (l'origine de cette légende remonte à 1812; Lesur, historien, employé au ministère, lança ce prétendu document historique qui avait pour but de dénoncer au monde le péril russe).

13. — Revue des Études napoléoniennes. T. I, n° 2. — GABORY. Fondation de la ville de Napoléon (il s'agit de la ville de La Roche-sur-Yon où l'on décida, en 1804, d'établir le chef-lieu du département de la Vendée; c'était alors une chétive bourgade, dévastée pendant la guerre civile. L'empereur ordonna d'y créer une ville toute neuve qui pourrait être comme « un camp retranché dressé au cœur de la Vendée belliqueuse »; mais les fonds furent dispensés avec une telle parcimonie que, si le plan fut grandiose, l'exécution resta mesquine). — DRIAULT. Souvenirs du centenaire, mars-avr. 1812 (centenaire de la campagne de Russie : préparatifs diplomatiques et militaires de Napoléon; rupture avec la Russie, d'après des documents des Affaires étrangères). — RADIGUET. L'acte additionnel de 1815 (sources de cette

constitution, dont plusieurs inédites; son caractère; comment elle fut accueillie). — GONNARD. La légende napoléonienne et la presse libérale, 1817-1820 (analyse la *Bibliothèque historique*, fondée en déc. 1817, continuée sous des titres divers jusqu'en 1820 où elle disparut, balayée par la réaction qui suivit l'assassinat du duc de Berry. Les documents qui s'y trouvent sont pour la plupart des faux tendancieux. Notes sur les quatre rédacteurs du recueil : Chevalier, Raynaud, Cauchois-Lemaire et Benoît; ce dernier paraît être l'auteur de quelques-uns des faux). — Lettres de la reine Marie-Caroline de Naples (extraits empruntés à sa correspondance, éditée par le commandant Weil et le marquis de Somma-Circello; janv.-déc. 1803). — S. GORIAÏNOW. Documents russes sur 1812 (préface de l'important catalogue que vient de dresser M. Goriaïnow, directeur des Archives d'État de Saint-Pétersbourg, de l'important fonds de documents relatifs à la grande « année 12 ». Sont jointes deux lettres de l'amiral Tchitchagoff à l'empereur Alexandre, de Bucarest, les 17 mai et 29 juin 1812). — G. FABRY. Journal d'opérations du Ier corps russe, du 11-22 août 1812 au 30 déc.-12 janv. 1813.

14. — Bulletin italien. 1912, janv.-mars. — Alf. MOREL-FATIO. La chute du comte d'Olivarès en 1643 (passe en revue les écrits relatifs à la carrière du comte et aux conséquences immédiates de sa chute; montre les nombreuses erreurs d'attribution dont certains ont été victimes; étudie en particulier une relation du P. Ippolito Camillo Guidi, ministre de Modène en Espagne, intitulée : *Caduta del conte d'Olivares l'anno M DC XXXXIII*, et qui parut pour la première fois à Ivrée en 1644. Cette relation à son tour n'est autre chose que la dépêche originale adressée par Guidi à son prince, François Ier d'Este, duc de Modène, le 27 janv. 1643. La relation de Guidi est d'ailleurs une œuvre de mérite).

15. — Bulletin hispanique. 1911, janv.-mars. — P. PARIS. L'archéologie en Espagne et en Portugal (suite en avr.-juin). — L. MICHELI. Inventaire de la collection Édouard Favre (suite; lettres du XVIIe s.; suite en avr.-juin). = Avr.-juin. G. CIROT. La chronique léonaise (ms. A 189 et G 1 de la Real Academia de Madrid; observations sur les manuscrits; suite en juill.-sept.). = Juill.-sept. H. BREUIL et J. CABRÉ-AGUILO. Sur l'origine de quelques motifs ornementaux de la céramique peinte d'Aragon. — P. DUHEM. Dominique Soto et la scolastique parisienne (continue dans les nos suivants). — L. MICHELI. Inventaire de la collection Édouard Favre (suite; documents italiens; continue en janv. 1912). = No 4, oct.-déc. G. CIROT. La chronique léonaise (suite; édition critique). = T. XXIV, no 1, 1912, janv.-mars. E. ALBERTINI. Sculptures du Cerro de los Santos. — H. DE LA VILLE DE MIRMONT. Les déclamateurs espagnols au temps d'Auguste et de Tibère (étudie la vie et l'œuvre de Sénèque le père; à suivre). — G. CIROT. Une chronique latine inédite des rois de Castille (1236 : étude sur les mss.; leur filiation et leur langue; à suivre).

16. — Le Bibliographe moderne. 1912, janv.-avr. — L. DELISLE. Le catalogue collectif des bibliothèques de Paris (texte inédit d'une allocution que L. Delisle avait préparée pour être lue à la Commission supérieure des bibliothèques). — M. PRINET. Un armorial des Minnesinger conservé à la Bibl. nat. (n° 22260 du fonds franç.). — Cl. BRUNEL. Le cadre de classement des archives départementales. — P. HILDENFINGER. Inventaire des actes administratifs de la commune de Strasbourg conservés à la Bibl. nat., 1798-1808.

17. — Revue des bibliothèques. 1911, avr.-juin. — E. CHATELAIN. Notes de bibliographie moliéresque. — P. LIEBAERT. Inventaire inédit de la bibliothèque capitulaire de Novare dressé en 1175. — A. BOINET. Notice sur une reliure exécutée pour Diane de Poitiers. — Chr. BERESNIEWICZ. Essai d'une bibliographie des traductions françaises de la littérature polonaise. — CADET DE GASSICOURT. Catalogue des portraits, dessins, autographes et ouvrages imprimés de Théophile Gautier (1811-1872 : exposés dans le vestibule d'honneur de la Bibl. nat. à l'occasion du centenaire de la naissance du poète).

18. — Bulletin de Correspondance hellénique. 1911, mai-déc. — F. DÜRRBACH. Fouilles de Délos, exécutées aux frais de M. le duc de Loubat. Inscriptions financières, 1906-1909 (suite et fin). — E. MICHON. Les marbres antiques de Délos conservés au musée du Louvre (retrace l'histoire du décret en l'honneur de Patron, fils de Dorothéos; publie un décret en l'honneur de Kraton, fils de Zotichos). — P. ROUSSEL. Fragments d'une liste d'archontes déliens. — ID. Laodicée de Phénicie (mentions relatives à cette localité peu connue). — ID. La confédération des Nésiotes (d'après des inscriptions trouvées à Délos). — E. BOURGUET. Monuments et inscriptions de Delphes (suite; inscriptions gravées sur la base qui supportait le char d'or consacré à Apollon par le peuple des Rhodiens en 180).

19. — Revue archéologique. 4e sér., t. XVIII, 1911, sept.-oct. — Dr CARTON. Le port marchand et le mur de mer de la Carthage punique (à la suite de Vernaz, Cecil Torr et Gauckler reconstitue le tracé de l'ancien mur; plans). — G. GLOTZ. Les 6,475 dans les cités grecques d'Égypte (serait le chiffre des citoyens inscrits). — Cecil TORR. Aegyptiaca. — V. MACCHIORO. Afrodite Urania de Fidia. — G. SEURE. Archéologie thrace (publication de documents inédits ou peu connus; continue dans le n° suivant). = Nov.-déc. A. MERLIN. Supplément tunisien au répertoire de la statuaire (à suivre). — J. SIX. Les portraits de princes sur le polyptique des Van Eyck (propose de reconnaître le duc de Bourgogne Philippe le Hardi à côté de l'empereur d'Orient).

20. — La Correspondance historique et archéologique. 1911, janv.-févr.-mars. — TORTAT. Extraits des Mémoires d'Antoine Tortat (1775-1847; à suivre). — M. LACOMBE. La vie conjugale au XVe s. (d'après un petit incunable sur les « Quinze joyes de mariage »; à

suivre). — Pierre CHAMPION. Un inventaire des papiers de Charles d'Orléans (1444; à suivre).

21. — Bulletin d'ancienne littérature et d'archéologie chrétiennes. 1911, n° 1. — Pierre DE LABRIOLLE. « Mulieres in ecclesia taceant ». Un aspect de la lutte antimontaniste (I; le rôle des femmes dans l'église chrétienne à ses origines; doit continuer dans les n^os^ suivants). — Pierre BATIFFOL. L'épitaphe d'Eugène, évêque de Laodicée (reproduit et commente cette inscription chrétienne grecque découverte en Phrygie). — André WILMART. Un anonyme ancien de decem virginibus (à suivre).

22. — Revue de l'histoire des religions. 1911, sept.-oct. — E. DE FAYE. De la formation d'une doctrine chrétienne de Dieu au IIe s. — R. BASSET. Bulletin des périodiques de l'Islam (1908-1910; fin). = Nov.-déc. J. TOUTAIN. L'antre de Psychro et le Δικταριον ἄντρον (il faut distinguer trois centres anciens du culte de Zeus en Crète : 1° l'Ida et Cnossos; 2° l'Aigaion et Lyktos; 3° le Dikti et Praisos. L'antre de Zeus Diktarios est à découvrir encore; il doit être l'antique Praisos et le temple de Palaikastro). — E. COURBE. Bulletin de la religion assyro-babylonienne (1909-1910). — R. DUSSAUD. Les papyrus judéo-aramiens d'Éléphantine publiés par M. Sachau.

23. — Bulletin de l'histoire du Protestantisme français. 1911, sept.-oct. — G. DUNOUS. La famille de Nautonier de Castelfranc (avec une généalogie). — N. WEISS. La rétractation de François Buffet, prieur des Carmes de Dijon à Chalon-sur-Saône, le 25 mars 1580. — J. PANNIER. Quelques lettres inédites de pasteurs écossais ayant exercé leur ministère en France au XVIIe s. (Primerose, Hornes, Donaldson). — N. W[EISS]. Mademoiselle de Chandieu à Marnigues, 14 avril 1690 (procès-verbal du curé qui essaya vainement de la convertir à son lit de mort). — F. PUAUX. Les camisards à Mâcon (1704). — Ch. BOST. Encore les fugitifs de Languedoc (rectifie les chiffres donnés par l'abbé Rouquette). — E. GRISELLE. Avant et après la révocation de l'Édit de Nantes. Chronique (1687; suite en nov.-déc.). = Nov.-déc. B. DE CAZENOVE. Les milices et les évasions des protestants provençaux (1686-1696). — E. BELLE. L'enseignement et les débuts de la réforme à Dijon. — R.-N. SAUVAGE. Lettre de Jean Fernague, procureur-syndic de la ville de Caen, touchant les troubles survenus à Paris en avril 1561. — A. PAUL. La déposition d'Aubert de Veise au synode d'Is-sur-Tille (1669). — P. FONBRUNE-BUBINAN. Converti suspect et persécuté. Le pasteur Jean Conquiré, sieur de Lacave. — Baronne DE CHARNISAY. Les chiffres de M. l'abbé Rouquette. Étude sur les fugitifs de Languedoc (familles Baldy à Bastide). — F. PUAUX. Les dernières lettres de Roland (1704). — J. BEC. Le Simultaneum à Meauzac en 1795. — P. BESSON. L'expédition de Villegagnon anéantie par les Jésuites.

24. — Nouvelle Revue historique de droit français et étranger. 1911, nov.-déc. — G. BOURGIN. Le Comité de législation. Étude sur un fonds juridique des Archives nationales (histoire de ce Comité depuis sa création en sept. 1791 jusqu'en fructidor an II; nature du fonds d'archives qu'il a laissé et classement de ce fonds qui intéresse la vie administrative de la France de l'an II à l'an IV à tous les degrés de la hiérarchie administrative et judiciaire). — Ed. LÉVY. L'application de l'édit de 1787 (considère cet édit comme une étape dans l'unification de notre droit civil). — P. LAPORTE. Coutumes de Montbrun, ancien Comminges (texte en langue vulgaire daté du 28 janv. 1281, n. st., avec une addition du 21 avr. 1282). = C.-rendus : *A. Rhein.* La seigneurie de Montfort-en-Iveline (nombreux documents intéressant l'histoire du droit, des « consuetudines Franciae » avant les *Olim* et le droit propre au comté de Montfort). — *P.-F. Girard.* Mélanges de droit romain; I : Histoire des sources (utile recueil). — *A. Vanderpol.* Le droit de guerre d'après les théologiens et les canonistes du moyen âge (ouvrage de vulgarisation et d'apologétique contre leur évêque). — *G. Fischer.* Die Schlacht bei Novara, 6 juin 1513 (n'ajoute rien à l'étude de Gagliardi, *Novara und Dijon*, 1907). — *Graf Khevenhüller-Metsch* et *H. Schlitter.* Tagebuch des Fürsten Johann Josef Khevenhüller-Metsch, 1742-1776. — *Cohn.* Die Geschichte der normannisch-sizilischen Flotte unter der Regierung Rogers I und Rogers II, 1060-1154 (bon). — *F. de Laiglesia.* Estudios historicos, 1515-1555 (recueil de dix mémoires relatifs à divers épisodes du règne de Charles-Quint).

25. — Revue générale du droit, de la législation et de la jurisprudence en France et à l'étranger. T. XXXVI, 1912, janv.-févr. — V. MARCAGGI. Les origines de la déclaration des droits de l'homme de 1789 (il ne faut pas les chercher dans les anciennes institutions : les États-Généraux avaient cessé trop tôt d'être convoqués et les Parlements se sont toujours montrés réfractaires au mouvement philosophique d'où sortit la Révolution). — Pierre LABORDERIE. Essai sur la répression civile du « Furtum » (esquisse de la « condictio privata »). — J. LEFORT. Thouret, avocat et magistrat (d'après le livre de E. Lebègue sur la vie et l'œuvre de Thouret, 1746-1794).

26. — Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée. N° 132, 1911, déc. — La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (action militaire du gouvernement : la Convention, le Comité de Salut public; la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre; les représentants du peuple en mission aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse; continue dans le n° suivant). — L'armée d'Orient sous Kléber (continue dans le n° suivant; étudie l'état de ses finances). — Des marches dans les armées de Napoléon (suite et fin; étudie les marches de 1814 et 1815 et voit dans leur rapidité un des secrets de la stratégie napoléonienne). — La campagne de 1813 (les

préliminaires; la retraite du prince Eugène de Posen à Berlin; continue en janv. et févr. 1912). — Méthodes de commandement de Napoléon pendant les guerres d'Espagne (continue en janv., févr. et mars 1912). — La guerre de 1870-71 (opérations de la première armée de la Loire autour d'Orléans; continue en janv.-févr. et mars). = N° 133, 1912, janv. Les deux hourrahs de Laon et d'Athies (9 mars 1814; continue en févr.). = Févr. La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (continue en mars). — L'armée d'Orient sous Kléber (les besoins de l'armée; continue en mars : les premières réformes administratives). = Mars. Le ministère de Belle-Isle. Les réformes de 1758. — La préparation tactique de la bataille (d'après le 11e vol. de la 4e série des *Moltkes Kriegslehren*).

27. — Annales de géographie. 1912, 15 janv. — H. Cavaillès. La région montagneuse du pays de Foix. Haute et moyenne Ariège (1er art.). — A. Demangeon. La navigation intérieure en Grande-Bretagne. — G. Gravier. Le développement économique en Serbie (naissance d'une industrie nationale). = 15 mars. L. de Launay. Les réserves mondiales en minerais de fer (situation privilégiée de la France). — Henri Hitier. Progrès du commerce des denrées périssables. — H. Cavaillès. La région montagneuse du pays de Foix. Haute et moyenne Ariège (2e art. : l'ancien comté de Foix est un pays de ressources forestières et pastorales en même temps qu'une région de très vieille industrie). — L. Gentil. La géologie du Maroc et la genèse de ses grandes chaînes (une carte en couleurs hors texte). — H. Schirmer. Le haut-pays oranais et le Sahara (d'après la thèse de J.-B.-M. Flamand).

28. — Études. Revue fondée par des Pères de la Cie de Jésus. 1911, 20 oct. — L. Roure. Saint Antoine de Padoue (III : le thaumaturge). — J. de Gellineck. Théologie et droit canon au XIe et au XIIe s. (fin le 20 nov.). — A. Décisier. Bulletin d'histoire du moyen âge. = 20 nov. J. de la Servière. Le cardinal Bellarmin d'après des publications nouvelles (livres de Le Bachelet). = 5 déc. Henri Lammens. Bulletin oriental. Études islamiques. L'Europe et la Jeune-Turquie (revue des derniers ouvrages parus, Goldziher, Montet, Hell, W. Sarasin, Cherfils, A. Nicolas, de Goeje, Schapiro, Leszynsky, L. Bertrand, R. Pinon). = 20 déc. A. d'Alès. Les odes de Salomon. — F. Tournebize. L'église arménienne (d'après Dowling, *The Armenian church*, et Ormanian, *l'Église arménienne*; fin dans le n° du 5 janv.). = 1912, 20 janv. J. Dutilleul. Vocations religieuses au XVIIe s. (fin dans le n° du 5 févr.). — P. Bliard. L'empereur Alexandre, les Jésuites et Joseph de Maistre d'après des documents inédits (lettres de M. de La Ferronnays, chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, et de M. de Gabriac, membre de la légation française de Turin, sur l'expulsion des Jésuites de Russie. L'empereur Alexandre aurait cédé à l'influence de Mme de Krudener et des méthodistes anglais ; Maistre

partagea la disgrâce des Jésuites et, sur la demande d'Alexandre, fut rappelé en 1817).

29. — Revue des Deux Mondes. 1911, 1er nov. — Claude BORINGE. La jeunesse d'un libéral catholique : Charles de Montalembert (d'après le *Montalembert* du P. Lecanuet). — Vicomte DE REISET. Les Bourbons à Turin pendant la Révolution et le *Diario* inédit de Charles-Félix, duc de Genevois (ce *Diario* a été tenu régulièrement par Charles-Félix de 1785 à 1813; quelques volumes ont été perdus. Il est écrit en français. Intéressants détails sur les princes français exilés et sur la cour de Savoie, austère et formaliste, où ces princes firent parfois scandale). — J. BRUNHES. A Majorque et à Minorque (esquisse de géographie humaine). = 15 nov. Général DELANNE. Les armées françaises et allemandes en 1870 (à propos du *Canrobert* de G. Bapst). = 1er déc. D. MEUNIER. La jeunesse d'une Mirabeau (il s'agit d'une sœur cadette de Mirabeau, Louise, que son père avait surnommée Rongelime; d'après les papiers de la famille conservés chez les héritiers de Lucas de Montigny, les documents permettent de rectifier le jugement porté par son père et par son frère sur cette fille, qui fut Mme de Cabris; suite et fin le 15 déc.). = 15 déc. CRISPI. Les origines de la Triplice (d'après les lettres de Crispi; lettres qui constituent une partie des Mémoires du célèbre homme d'État. Important récit des entrevues de Crispi avec Bismarck à Straubingen, en sept. 1877). = 1912, 1er janv. P. LEROY-BEAULIEU. L'organisation de l'empire britannique. La conférence de Londres et les élections canadiennes. = 15 janv. Marquis DE SÉGUR. La succession de Turgot (expose par quelles intrigues furent successivement nommés Clugny, Taboureau des Réaux et Necker). — E. SCHURÉ. Le miracle hellénique; I : l'Apollon de Delphes et la Pythonisse. — Augustin FILON. Le crime de Lord Byron (son amour pour sa demi-sœur, Augusta, qui devint plus tard Mrs. Leigh). = 1er févr. Marquis DE SÉGUR. La visite de l'empereur d'Autriche (la visite de Joseph II à Versailles en 1776 n'eut aucun résultat moral ni politique; mais elle contribua à rapprocher Louis XVI de Marie-Antoinette qui, bientôt, put se dire vraiment reine de France). — G. GOYAU. Bismarck et la papauté. La paix, 1878-1889. 1 : les premiers pourparlers; la retraite de Falk, 1878-1879. = 15 févr. Marquis DE SÉGUR. Le ministère du comte de Saint-Germain. — H. WELSCHINGER. Les *Souvenirs* de M. de Freycinet. = 1er mars. Marquis DE SÉGUR. Les réformes de Necker. — R. PINON. France et Allemagne; I : 1870-1898.

30. — La Grande Revue. 1911, 10 juill. — Robert D'HUMIÈRES. Le socialisme au XXe s. = 25 juill. L. DUMONT-WILDEN. Le monde artiste au XVIIIe s. — Dr A. GUÉBHARD. L'Église et la préhistoire (manifeste politique contre l'Église catholique, laquelle, déjà souveraine dans l'Institut de paléontologie humaine, prétend confisquer à son profit toutes les découvertes préhistoriques. A ce noir dessein,

l'auteur associe des conspirateurs conscients comme l'abbé Breuil et inconscients comme M. Salomon Reinach). = 10 août. FRITEL-CORDELET. Punch ou le Charivari de Londres. — R. DE MARMANDE. Les forces révolutionnaires en France (énumère les groupes révolutionnaires qui existent actuellement et indique les moyens d'action dont ils disposent; les journaux et les doctrines). = 25 août. G. HARRY. La comédie et la tragédie du second Empire (d'après l'ouvrage composé sous ce titre par M. Edward Legge, Anglais, ancien correspondant militaire; série d'anecdotes contées dans un but apologétique). = 10 sept. A. AULARD. France et Corse (énumère les promesses et négligences dont la Corse eut à se plaindre depuis un siècle et plus d'occupation française). = 10 oct. Ed. HERRIOT. Souvenirs franco-italiens (relations politiques et littéraires entre la France et la Savoie depuis le moyen âge; souvenirs de la guerre d'Italie en 1859, à propos de l'exposition de Turin). = 25 oct. M. PELLISSON. Les gens de lettres et les comédiens au XVIIIe s. (chapitre détaché du très agréable volume publié par l'auteur sous le titre : *Les hommes de lettres au XVIIIe s.*). = 10 nov. A. WALTZ. Essai sur la révolution russe (formation des partis révolutionnaires et des partis bourgeois; la guerre russo-japonaise et le mouvement ouvrier en 1905; sans l'or français, le tsarisme eût été « acculé à la faillite »). — D. MORNET. La première lutte entre les Humanités et les Sciences (au XVIIIe s.; suite d'études sur l'utilité et l'enseignement du latin, la culture et l'utilitarisme, etc.). = 10 déc. P. MANTOUX. Badinguet (recherches conduites avec beaucoup de perspicacité sur l'origine du surnom le plus populaire de Napoléon III; montre qu'il faut la chercher dans une caricature de Gavarni qui, dans le *Charivari* du 29 janv. 1840, avait figuré « Eugénie, l'ancienne à Badinguet »; ce nom, pris au hasard et destiné à l'oubli, fut au contraire ressuscité lors du mariage de l'empereur pour déshonorer les souverains et fit fortune). = 1912, 10 févr. M. DUBOIS. Robert Owen et les écoles de New Lanark. = 25 mars. Ch. HUMBERT. Nos anciennes et nos petites colonies. — Th. DURET. La philosophie et la religion du XVIIIe s. (chapitre d'un livre intitulé : *Vue sur l'histoire de France moderne*).

31. — Revue africaine. 1911, n° 2. — G. YVER. Propositions faites au gouvernement français par des aventuriers offrant de livrer Abd el Kader (1842-1846; publie le texte de ces propositions assez nombreuses). — A. BEL. Note sur une inscription de 1846 sur le pont de Négrier (Tlemcen). = N° 3. Ch. MONTEIL. Note sur l'origine des Peuls. — A. JOLY. Ruines et vestiges anciens relevés dans les provinces d'Oran et d'Alger. — Ch. SAINT-CALBRE. De la proclamation de guerre chez les musulmans. = N° 4. St. GSELL. Le climat de l'Afrique du Nord dans l'antiquité (après avoir indiqué les traits généraux du climat à l'heure actuelle montre, à l'aide des textes, que le climat à l'époque antique n'était guère différent). — H.-J. ARRIPE. Essai sur le folklore de la commune mixte de l'Aurès (notes sur le

mariage, la naissance, la mort, les croyances et les superstitions). — H. DESRAYAUX. Description géographique et topographique des ruines romaines d'Aïn-Grimidi (compte-rendu d'une reconnaissance topographique). — E. DESTAING. Notes sur les manuscrits arabes de l'Afrique occidentale.

32. — Revue de l'Agenais. 1911, sept.-oct. — Ph. LAUZUN. Souvenirs du vieil Agen (archéologiques et historiques). — MARBOUTIN. Le château de Castelnoubel, commune de Bon-Encontre ; ch. II : les seigneurs aux XIIIe et XIVe s., les Marmande et les Durfort (suite en nov.-déc.). — VACQUIÉ. L'abrégé de l'histoire de Saint-Maurice par un Bénédictin (reproduit un imprimé très rare. L'auteur, sans doute dom Laura, composa cet abrégé en 1676. Fournit une liste fort incomplète des abbés ; fin en nov.-déc.). — GUILHAMON. La grande peur de 1789 dans le Haut-Agenais (d'après quelques correspondances privées). = C.-rendu : *B. Saint-Jours*. La bastide de Geaune en Tursan (bon). = Nov.-déc. J. BENABEN. Villeréal, ch. III (suite de notes à peine dégrossies). — Ch. BOSTARD. Au pays des Sotiates (II, découverte d'antiquités romaines à Sos ; III, une borne milliaire à Sos ; IV, découverte de tombeaux anciens à Cazaugrand, près de Mézin ; V, Saint-Martin d'Albret, près de Sos ; VI, une verrerie à Lisse au XVIIIe siècle).

33. — L'Anjou historique. 1912, mars-avr. — Dom Marsolle, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur (1616-1681). — Le surintendant des finances à Angers (1655). — La ville d'Angers en 1716. — Le clergé du doyenné de Candé (1717). — La révolution judiciaire de 1787-88 et le Présidial d'Angers. — L'arsenal d'Angers (1793-1803). — Les génovéfains de Saint-Georges-sur-Loire pendant la Révolution. — Le général Vimeux et la guerre de Vendée. — Cinquante-sept prêtres angevins noyés à Nantes le 10 décembre 1793. — M. Lambert, chanoine d'Angers (1797-1878). — Pourquoi les Angevins demandaient un lycée (1798). — Le général Girardin et les deux premiers préfets de Maine-et-Loire. — Le département de Maine-et-Loire en 1803. — Le président Bourcier (1807-1881). — La cour prévôtale de Maine-et-Loire (1816-1818). — Les religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Beaupréau (1826-1912). — L'abbé Jules Morel et Lamennais. — L'église de Saint-Joseph d'Angers. — Le prince Jérôme Bonaparte en Maine-et-Loire (1852). — Mgr Freppel et l'Union de l'ouest (1869-1870).

34. — Revue de l'Anjou. 1911, oct. — Pierre BERNUS. Louis XI et Pierre de Brezé (1440 à 1465) (biographie très documentée, continue dans le n° de nov.). = Déc. P. PINIER. La première enceinte d'Angers daterait du Ve siècle (étude de topographie, d'archéologie et d'histoire locales très minutieuse et documentée, avec plan et figures). — G. BODINIER. Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin (publie des fragments de leur correspondance, 1832-1839 ; continue en

janv.-févr. 1912). = 1912, janv.-févr. G. DUFOUR. Le comte Louis de Romain.

35. — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 1911, nos 2-3, févr.-mars. — Ed. EVERAT. Notes et documents concernant l'histoire d'Auvergne (lettres inédites de M. Chazerat, dernier intendant d'Auvergne; 26 avr. 1789-14 janv. 1790. — L. PRUGNARD. Le duc de Morny et l'Auvergne (enfance et jeunesse).

36. — Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin. 1re année, no 1, 1912, 15 janv. — H. REQUIN et P. PANSIER. Antoine Carteron, lapicide (ses travaux à Avignon de 1484 à 1492; collabore à la construction d'une chapelle dans l'église des Observantins, travaille à l'avant-corps de la porte Saint-Lazare, répare la tour du pont, construit une sacristie neuve à l'église Saint-Pierre; publication de tous ces prix-faits). — E. DUPRAT. Notes de topographie avignonnaise (Villanova près de Bédarrides et Villanova près d'Avignon; distingue à l'aide des textes ces deux localités). — P. PANSIER. Les anciennes chapelles d'Avignon (la chapelle et l'aumône de N.-D. du Salut au portail Mahanen). — L. DUHAMEL. Une supplique du conseil d'Avignon au XIVe s. (texte datant de 1371 à 1376, concerne le passage de du Guesclin). — J. GIRARD. Documents sur les compagnons d'arts et métiers à Avignon (XVIIe-XIXe siècles). — L.-H. LABANDE. Inventaire du château de Vaucluse (1414).

37. — Revue historique de Bordeaux. 1911, sept.-oct. — J. CALLEN. L'orientalisme à Bordeaux (objets trouvés à Bordeaux qui sont de provenance orientale, surtout hellénique). — B. SAINT-JOURS. La population de Bordeaux depuis le XVIe s. (étude critique des bases sur lesquelles il convient de s'appuyer pour hasarder des chiffres). — BROUILLARD. Les monuments de Bordeaux pendant la Révolution. La tour Pey-Berland. — BARENNES. Viticulture et vinification en Bordelais au moyen âge (suite). = Nov.-déc. H. DE LA VILLE DE MIRMONT. L'histoire tragique et miraculeuse de Martial Deschamps (Deschamps était en 1573 « médecin ordinaire de la maison et ville » de Bordeaux; au cours d'un voyage à Paris, il fut assailli en Berry et laissé pour mort dans un étang glacé où les meurtriers avaient jeté son corps. Il en fut tiré par « miracle » et recouvra la santé. Le crime avait été commis à l'instigation d'un ennemi personnel de Deschamps qui fut arrêté et condamné par le Parlement de Paris en 1576. Toute l'histoire a été contée par Deschamps lui-même dans un factum que l'on analyse ici et qui jette un jour curieux sur l'état de la société française, sur l'insécurité générale au temps des guerres de religion. Étude sur les rapports de Deschamps avec divers littérateurs de son temps : Vinet, Dorat). — P. CARAMAN. Le télégraphe aérien de la tour Saint-Michel à Bordeaux, 1823-1859. — B. SAINT-JOURS. La population de Bordeaux depuis le XVIe siècle (fin). — BARENNES. Viticulture et vinification en Bordelais au moyen âge (suite : vendanges).

38. — Annales de Bretagne. T. XXVII, n° 2, 1912, janv. — A. LESORT et G. MACON. Les archives bretonnes du musée Condé à Chantilly (inventaire très détaillé de la vaste série F conservée au Musée Condé et comprenant 149 cartons relatifs à la Bretagne et à l'Anjou, suivi d'un mémoire inédit sur la situation des biens du prince de Condé en Bretagne et en Anjou). — J. LOTH. Le comte et la fée (publie une chanson où est illustré le thème, fréquent dans le folklore de l'Irlande et du pays de Galles, du mortel aimé par une fée). — Capitaine BINET. La construction du vaisseau de 100 canons « la Bretagne » (1762-1766; documents relatifs à cette construction). — E. SEVESTRE. Le clergé breton en 1801 (d'après les enquêtes préfectorales de l'an IX et l'an X conservées aux Archives nationales; étudie l'importance et l'intérêt de ces enquêtes, leurs auteurs, les sources qui permettent de les compléter et de les contrôler; à suivre). — H. QUILGARS. La langue bretonne dans le pays de Guérande. — J. LOTH. Remarques (sur le précédent article). — J. DE LA MONNERAYE. Essai sur le régime seigneurial dans le Haut-Maine au XVIIIe siècle (analyse d'un mémoire présenté à la Faculté des lettres de Rennes pour le diplôme d'études supérieures d'histoire). — S. CANAL. Les origines de l'intendance de Bretagne (suite; étudie les commissaires pour les finances. G. Maupeou, 1598-1602). — L. MAITRE. Situation du diocèse de Nantes aux XIe et XIIe siècles (suite et fin; documents du XIIe siècle, du cartulaire des évêques de Nantes). = C.-rendus : vicomte *Hervé du Halgouet*. Archives des châteaux bretons. T. II. Inventaire des archives du château de Trédion (très utile). — *J. Coupel*. Bibliographie d'articles de périodiques concernant la Bretagne, 1798-1900 (très utile dépouillement de périodiques bretons et de quelques revues générales). — Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Croix de Quimperlé (feuille 21).

39. — Revue de Bretagne. T. XLVI, 1911, déc. — Vicomte Paul DE FRESLON. Essai généalogique sur la famille Eder (notes; continue en janv. 1912). — J. DE LA PASSARDIÈRE. Topologie des paroisses du Léon (suite; continue en févr. et mars 1912). = T. XLVII, 1912, janv. G. DE CLOHARS-CARNOET. Le chevalier de Tinténiac et la chouannerie (suite de documents; continue en févr.). — H. QUILGARS. La mouvance de la ville de Guérande (querelle à ce sujet, et qui dura deux siècles, entre les ducs de Bretagne et les évêques de Nantes). — F. UZUREAU. Une paroisse du diocèse de Nantes en 1683. = Févr. G. DOTTIN. Le breton à la Faculté des lettres de l'Université de Rennes.

40. — Revue de Gascogne. 1911, déc. — GABARRA. Un historien landais : M. Pédegert. — MONDON. Vieilles choses et anciens textes de la Bigorre (suite; II : A propos d'un règlement de police élaboré en 1512 par le bailli, les juges ou consuls et le trésorier de Bordères; texte gascon et traduction; suite en janv.; III : La « maison » des

Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Lourdes en 1367; du sens des mots *hostau, casau, maysoo et heretat*). — A. DEGERT. Serment prêté à Charles V par un évêque de Dax (Jean Bauffès, 1379). — LESTRADE. Condamnation pour délit de chasse (par le Conseil général de la commune de Castelnau-Fimarcon, 1792). — TALLEZ. En quelle année est né Mgr d'Apchon? (le 5 juin 1721). = 1912, janv. G. LAURENT. Armagnac et pays du Gers; étude de géographie humaine. — A. DEGERT. Les dernières années de Légier de Plas, évêque de Lectoure (mort en 1635; publie un récit de sa vie et de sa mort par le curé de Cicramont, chez qui mourut le prélat). = Févr. G. LAURENT. Armagnac et pays du Gers; étude de géographie humaine (suite). — L. COUTURE. La vie de saint Luperc (patron de l'église d'Eauze; publie une traduction française exécutée au XVIIe s. par le jésuite Odo de Gissey; l'original latin, compilé à une date incertaine du XIIe au XIVe s., n'a aucune valeur historique). = Mars. ALLERGEAC. Saint Taurin et ses hagiographes (on ne sait rien d'une légende de saint Taurin au moyen âge; elle est encore absente du bréviaire d'Auch publié en 1533. Elle apparaît vers 1610, au moment où Montgaillard s'occupait de recueillir des matériaux pour l'histoire de la Gascogne; elle s'élabore lentement dans le cours du XVIIe et du XVIIIe s. et reçoit sa forme définitive en 1857). — L. MÉDAN. L'inscription latine de Sos. — S. MONDON. Vieilles choses et anciens textes de la Bigorre (suite; IV, publie un afféage du domaine noble de Lourdes en 1367).

41. — Revue d'histoire de Lyon. 1912, janv.-févr. — C. LATREILLE. L'application des ordonnances de 1828 dans le diocèse de Lyon (elle déchaîna une sorte de fronde épiscopale). — Abbé A. ROUCHE. La nation florentine de Lyon au commencement du XVIe s. (d'après d'intéressants statuts provenant d'un manuscrit du fonds de la reine Christine au Vatican dont l'auteur publie une traduction; intéressante étude sur l'organisation générale et financière de la nation florentine de Lyon et ses rapports avec les pouvoirs publics en France et avec la seigneurie de Florence). = Mars-avr. E. VIAL. Jean Cléberger. Ses origines, sa vie (Hans Kleberg, né en 1485 ou 1486 à Nuremberg, se rendit à Lyon vers 1517, grand marchand d'argent; étude très documentée). — F. DUTACQ. Un épisode de la Révolution de 1848 à Lyon. La dissolution de la garde nationale mobile (surtout d'après les Archives nationales et les journaux lyonnais de 1848). — E. JACQUEMONT. Relations des séjours de Christine de Suède à Lyon (1656 à 1658; avec pièces justificatives concernant l'entrée et les séjours de la reine, tirées des archives municipales). — A. CROZE. La plus ancienne description de l'Hôtel-Dieu de Lyon (1539; document pour servir à l'histoire hospitalière lyonnaise, avec une gravure).

42. — La province du Maine. 1911, janv. — E. VALÉE. Sur la formation et la déformation de quelques noms de lieu. = Févr. ROBVEILLE. La communauté d'habitants de Montfort-le-Rotrou (suite en

mars-sept.; Monfort pendant la Révolution). = C.-rendu : *Bezard*. Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine (étude vraiment scientifique). = Mars. LEDRU. La messe en France avant le XIe s. (fin en avr.). = Mai. Notes sur les profès de l'abbaye de Solesmes (suite en juin, sept.-oct., nov.-déc.). = Juin. VALLÉE. Pruillé-le-Gaudin est-il Pruillé-le-Chétif ou Pruillé-l'Éguillé? (l'étude des documents prouve que c'est Pruillé-l'Éguillé). — LEDRU. Un récit de la bataille de La Brossinière en 1423 (publie une lettre écrite par Jean d'Harcourt, comte d'Aumale, à Charles VII, le 27 sept. 1423). = Juill. A. LEDRU. Saint Aldric et le culte de saint Julien (fin en août). = Août. L. BONTEMPS. Nicolas Denisot du Mans, 1515-1559 (d'après la thèse de M. Clément Jugé). — J. CHAPPÉE. Le trésor gallo-romain d'Étival-lès-le-Mans (suite; catalogue). — ID. Notes sur les profès de l'abbaye de Solesmes (suite; biographies de profès du XIXe s.). — A. ROBVEILLE. La communauté d'habitants de Montfort-le-Rotrou (début du XIXe s.; continue en nov.-déc.). = Sept. G. BUSSON. Notes sur les noms de lieu contenus dans les *Gesta Aldrici* (continue en déc.). — UZUREAU. Le cahier de Saint-Erbon-sur-Araize, 1789. — J. CHAPPÉE. Le trésor gallo-romain d'Étival-lès-Le-Mans (suite). = Oct. BUSSON. Les *Gesta Aldrici*, saint Aldric et saint Julien (1er art.; maintient que le *De ospitalium constitutione* et le *De ejeccione Aldrici*, addition aux *Gesta*, sont des faux). — A. LEDRU. Réponse à l'article précédent. = Nov. G. BUSSON. Les *Gesta Aldrici* (réponse à M. Ledru; culte de saint Julien, très ancien au Mans; le saint a, dès 1120, un autel dans la cathédrale d'Aldric). — A. LEDRU. Culte de saint Julien plus tardif que ne le dit G. Busson. = C.-rendu : *G. Lafleur*. Une vieille famille du Maine, du XVe s. à nos jours (famille de La Croix). = Déc. A. LEDRU. Saint Facile, patron de l'église du Grand-Lucé (mentionné dans les chartes dès le XIe s.). = 1912, janv. A. LEDRU. Saint Martin de Tours. Sa popularité dans le Maine (utilise E.-Ch. Babut; continue en févr.). — L. CALENDINI. Confrérie du Saint-Sacrement de Loué-en-Champagne (notes). = Févr. L. CALENDINI. Arbitrage des évêques du Mans, de Chartres et d'Angers au sujet d'affaires bretonnes (bulle de Jean XXII du 25 sept. 1328 à ce sujet). — A. LEDRU. Saint Guingalois ou Guénolé (d'après les *Mélanges d'histoire de Cornouaille* de Robert Latouche). = Mars. A. LEDRU. Ardenay (essai historique et topographique, notes).

43. — Revue historique et archéologique du Maine. T. LXX, 1911, 2e sem. — Capitaine DEROME. Mme de Villedieu inconnue (Marie-Catherine des Jardins, romancière qui jouit d'une grande vogue sous Louis XIV et pendant tout le XVIIIe s. (nombreux portraits). — A. CHOPLIN et L. FROGER. Ancinnes (fin; histoire féodale de la seigneurie, étude des divers fiefs). — Dr DELAUNAY. Le docteur Verdier-Heurtin (XIXe s.). — L. CALENDINI. Bibliographie du Maine pour l'année 1910. — Robert TRIGER. Le général de Charette au Mans et la

formation des volontaires de l'Ouest (oct.-nov. 1870). = T. LXXI, 1912, 1er sem. Marquis DE BEAUCHESNE. Le marquis de Juigné, ambassadeur de France en Russie sous le règne de Louis XVI (originaire du canton de Sablé; extraits de sa correspondance; ambassadeur, 1776-1777). — Abbé L. FROGER. Le presbytère d'Assé-le-Riboul au XVe et au XVIe s. — R. TRIGER. Le Père Mersenne et les sous-marins (il eut l'idée d'un bateau naviguant sous l'eau). — Abbé L. UZUREAU. Le cahier de La Chapelle-Craonnaise (1789; analyse leurs doléances). — Gabriel FLEURY. La date exacte de la mort d'un évêque du Mans (Louis de Lavergne Montenard de Tressan mourut le 26 janvier 1712).

44. — Annales du Midi. 1911, oct. — BÉDIER. La *Chronique de Turpin* et le pèlerinage de Compostelle (1er art.; cette chronique n'est pas l'œuvre de deux auteurs, comme l'a soutenu G. Paris; elle a été « composée par un seul écrivain, un Français, vers le milieu du XIIe s.; pour comprendre l'intention de cet auteur, il faut se référer à l'histoire du pèlerinage de Compostelle »). — Ed. ALBE. Les suites du traité de Paris pour le Quercy (1er art.; intéressant recueil de documents publiés in extenso ou analysés qui se rapportent au traité de 1286). — STONSKI. A propos d'une princesse byzantine du XIIe s. (Eudoxie, fille ou parente de l'empereur Manuel; discussion sur la portée des sources qui en parlent). = C.-rendus : *Remize*. Saint Privat, martyr, évêque du Gévaudan (intéressant; parfois contestable, en particulier ce que dit l'auteur des sources). — *Guibert*. Tableau historique et topographique de Limoges (bon, mais écrit il y a trente ans, l'article est déjà très arriéré). — *Labat*. Jean Calas, son procès (l'auteur est convaincu que Jean Calas est bien l'auteur du meurtre de son fils Marc-Antoine, mais il ne donne pas ses preuves). = 1912, janv. — DONAT. L'instruction publique à Saint-Antonin au XVIe et au XVIIe s. — J. BÉDIER. La *Chronique de Turpin* et le pèlerinage de Compostelle (suite et fin; la *Chronique de Turpin* forme le 4e livre d'un *Livre de sainct Jacques*, recueil composé de cinq opuscules ayant pour but de faire de la réclame en faveur du pèlerinage; ce *Livre* n'est qu'un tissu de fables grossières mises sous les noms de Bède, de Turpin, de Calixte II; il est d'origine française, probablement clunisienne, composé entre 1110 et 1150; donc la *Chronique* n'est pas antérieure à cette époque et a été composée avec la même intention. C'est ce qui explique la faveur dont elle a joui au moyen âge et l'intérêt qu'elle offre encore aujourd'hui). — A. JEANROY. Un « planh » de Serveri de Girone, 1276 (sur la mort du vicomte Raimon de Cardona, † 5 juin 1276; texte et traduction). — Ed. ALBE. Les suites du traité de Paris de 1259 pour le Quercy (suite; important pour la toponymie de la région). — L. CAILLET. Note sur la levée de l'aide de Chinon dans le diocèse de Toulouse. = C.-rendus : *G. de Manteyer*. La Provence du Ier au XIIe s. (long article par Robert Caillemer). — *Régné*. Amauri II, vicomte de Narbonne, 1260-1328 (œuvre considé-

rable). = C. FABRE. Chronique du Velay. — A. LE SOURD. Chronique du Vivarais.

45. — Revue du Midi. 1911, 15 déc. — J. SAINT-MARTIN. Les derniers représentants de Rome à Avignon et dans le Comté-Venaissin (Pieracchi, recteur du Comté-Venaissin; continue dans le n° suivant et en févr.-mars). = 15 mars. La polémique Ernest Roussel et Jules Canonge en 1864 (lettre de M. E. Roussel fils à propos de l'étude de M. C. Pitollet, et réponse de ce dernier). — Lieutenant X. Lettres de volontaires (1791-1794; suite et fin). — YRONDELLE. La vaccination au début du siècle dernier à Orange. = C.-rendu : *Bligny-Bondurand.* Statistique des opinions religieuses du futur diocèse d'Alais (1688-1689; document attribué par l'auteur à Basville).

46. — Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard. T. XL, 1911. — Léon SAHLER. La fin d'un régime. Montbéliard, Belfort et la Haute-Alsace au début de la Révolution française (1789-1793; travail très important, d'après les Archives nationales et le journal du comte du Lau, gouverneur de Belfort, publié dans l'étude). — J. MANEVILLE. Essai sur l'histoire du collège Cuvier (de Montbéliard).

47. — Revue du Nord. 1911, n° 3, août. — E. GAVELLE. Les derniers jours d'une forteresse. Abbeville, 1870-1871 (étude de la ville pendant le siège; continue en nov. 1911 et févr. 1912; très documenté). — Ch. HIRSCHAUER. L'Artois et le Xe denier (1569-1572). Le voyage en Espagne de Nicolas de Lengaigne et de Philippe Prévost (documents de 1572). = C.-rendus : *Delamotte* et *Loisel.* Les origines du lycée de Saint-Omer. Histoire de l'ancien collège (1565-1845). — *G. Libersat.* La justice criminelle du magistrat de Boulogne-sur-Mer, de 1670 à 1790. = N° 4, nov. P. PARENT. L'architecture privée à Douai, du moyen âge au XIXe s. (description des anciens hôtels; grav.). = C.-rendus : *A. Duclos.* Bruges. Histoire et souvenirs. — *M. Sautai.* La « dîme royale » à Luxembourg (en 1707). = 1912, n° 1, févr. C.-rendus : *A. Huguet.* Saint-Valery de la Ligue à la Révolution (1589-1789; important). — *A. Jennepin.* Histoire de la ville de Maubeuge depuis sa fondation (séries d'études). — *Ph. Fournez.* Histoire d'une forteresse. Landrecies, d'après des documents inédits. — *M. Godet.* La congrégation de Montaigu (1490-1580; positions de thèse). — *E. Leleu.* L'assistance publique à Lille depuis le XIe s.

48. — Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France. T. XXXVII, 1910. — G. DAUMET. Notice sur les établissements religieux anglais, écossais et irlandais fondés à Paris avant la Révolution; (1re partie : les communautés de femmes; retrace l'histoire des chanoinesses de Saint-Augustin, des sœurs tertiaires de l'Immaculée-Conception et des Bénédictines qui s'établirent à Paris au XVIIe s. La Convention épargna provisoirement leur institution, tout en mettant les sœurs en état de détention en raison de leur natio

nalité. Après la Terreur, les Bénédictines se retirèrent en Angleterre; le Directoire fit vendre comme biens nationaux les propriétés, d'ailleurs peu considérables, des deux autres ordres. Les sœurs de l'Immaculée-Conception partirent alors. Les Augustines demeurèrent et obtinrent de Napoléon l'autorisation légale; « ainsi fut seul conservé jusqu'à notre époque le couvent anglais de Notre-Dame de Sion fondé à Paris sous le règne de Louis XIII »; utilise un grand nombre de documents conservés aux Archives nationales). — A. VIDIER. Le trésor de la Sainte-Chapelle (fin).

49. — Revue des Pyrénées. 1911, 4e trim. — Clément DE LACROIX. Un révélateur méconnu des Cent-Jours (le baron de Satgé qui avait inutilement annoncé au duc de Luxembourg puis à la duchesse d'Angoulême la prochaine arrivée de Napoléon; après la seconde Restauration, il réclama violemment la récompense des services qu'il avait rendus à la monarchie; mais il fut traité par le gouvernement comme un suspect et un écervelé; sous Louis-Philippe, il fut condamné par la Cour d'assises pour « délit d'offense envers S. M. ». Il mourut à Prade en 1849). — E. GUITARD. Seignelay contre les protestants (ch. v : le règne de la violence; déc. 1685-avr. 1686). = C.-rendu : *L. Canet*. Histoire du corps des Prébendés de l'église collégiale de Saint-Vincent de Bagnères-de-Bigorre, 1401-1789 (bon). = 1912, 1er trim. — DONAT. Le culte et la crise religieuse à Larrazet pendant la période révolutionnaire (1789-1795; d'après les archives locales; à suivre). — E. GUITARD. Seignelay contre les protestants (suite et fin; l'émigration, 1669-1690; jugement favorable sur la conduite prudente et mesurée du fils de Colbert; très documenté).

50. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. CXXVIII. 1909-1910, t. II. — Ch. SARAZIN. La place Royale de Reims (au XVIIIe s., d'après les archives de Reims; publie d'anciens dessins). — R. DE BOVIS. Du rôle joué par le Danube dans les invasions d'origine celtique. — H. JADART. Saint Nicaise, évêque et martyr rémois, son culte à la cathédrale de Reims (bien informé; publie les extraits de l'inventaire des châsses de 1709 relatifs au culte de saint Nicaise). — E. BOUCHEZ. Le clergé paroissial du diocèse de Reims d'après l'enquête de 1774. = 1910-1911, t. I. E. KALAS. Les aspects du vieux Reims. La ville à l'arrivée des Romains. — HENRY. Une maison romaine à Jonchery-sur-Suippe. — BOSSE, LAMIABLE et LARMIGNY. Résultat des recherches sur le plateau de Nandin, près Château-Porcien, depuis 1806. — G. ROBERT. Documents sur Beine (villa qui, au IXe s., appartenait à Saint-Rémi de Reims; la seigneurie étant partagée entre l'abbaye et des seigneurs laïques, il y eut conflit entre les deux pouvoirs. Charte communale concédée en déc. 1271 aux habitants soumis à la seigneurie laïque à Beine et à Mouchery; ce dernier village a disparu depuis). — A. CANS. Le mémoire de l'intendant de Champagne, 1665 (analyse de ce mémoire, qui fut rédigé par Machaut,

grand-père de Machaut d'Arnouville). — Dr P. GOSSET. Notes généalogiques tirées des registres paroissiaux du canton de Verzy.

51. — Revue de Saintonge et d'Aunis. 1911, 1er oct. — CHAULIAC. Le dernier abbé de Sainte-Croix de Bordeaux (Jean-Baptiste-François de La Rochefoucauld-Magnac, vicaire général de Dominique de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, abbé commendataire de Sainte-Croix de 1776 à 1790). — Abbé LEMONNIER. Le tribunal révolutionnaire de Rochefort (suite; les ecclésiastiques devant le tribunal). — GUÉRIN. Les justices de paix de Saintes (suite). — PANDIN DE LUSSAUDIÈRE. Relation inédite de la cérémonie du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, adressée par Isaac Pineau, avocat au présidial de Saintes, à son ami Samuel Robert, conseiller en l'élection de cette ville, de Saint-Jean-de-Luz le 5 juin 1660.

52. — Revue savoisienne. 1910, 3e trimestre. — M. MIQUET. Recherches sur les familles des émigrants savoyards fixés en France avant 1860 (suite; terminé dans la livraison suivante). = 4e trimestre. LETONNELIER. Note sur la perception de la dîme dans l'ancien diocèse de Genève (se faisait en nature; l'amodiation à bail était très rare; l'acensement perpétuel était exceptionnel). = 1911, 1er trimestre. G. LETONNELIER. Mesures prises pour éviter la peste à Annecy en 1503. = 3e trimestre. A. FONTAINE. Le clocher d'Annecy-le-Vieux. — G. PÉROUSE. Origine de la taille en Savoie, Bresse et Bugey (documenté; continue dans le no suiv.). — Louis RITZ. Quelques documents inédits sur le prieuré de Talloires (XIIIe s.). = C.-rendu : *Fourmann*. Ueber die Ueberlieferung und den Versbau des Mystère de S. Bernard de Menthon. = 4e trimestre. Ch. MARTEAUX. Note sur le *Vicus Albinnum* (Albens, Savoie). — H. METTRIER. Le Mont-Blanc dans la géographie administrative de la France.

53. — Bulletin et mémoires de la Société archéologique de Touraine. *Mémoires*, t. XXIX, 1910. Mélanges. — Comte BOULAY DE LA MEURTHE. Les prisonniers du roi à Loches sous Louis XIV (documents de la fin du XVIIe s., début du XVIIIe). = E. BERTHIAUT. Lettre du comte de Guernon-Ranville relatant les événements de 1830 (publie cette lettre du 16 févr. 1833). — Abbé L. BOSSEBŒUF. La corporation des passementiers en Touraine (recueil de documents). — ID. L'abbaye de Villeloin du XVe au XVIIe s. (vues et documents).

54. — Bulletin trimestriel de la Société archéologique de Touraine. T. XVII, 1910, no 4. — H. GRIMAUD. Notes pour servir à l'histoire de Chinon. — A. CHAUVIGNÉ. Un voyage en Angleterre de Jehan de Beaune et de Jehan Briçonnet (en 1470-1471, d'après un ms. de la Bibl. nat.). — Dr E. CHAUMIER. L'exposition préhistorique du Plessis-les-Tours. = T. XVIII, 1911, no 1. J. BAUDRIER. Les Rouillé : Guillaume Ier Rouillé (1518-1589); Philippe Gaultier dit Rouillé; Guillaume II Rouillé. — Dr L. DUBREUIL-CHAMBARDEL. L'enseignement

médical à Marmoutier au XIe s. — Abbé L.-J. DENIS. Production des sieurs de La Trémoille contre Charles de Sainte-Maure (document du XIVe s.). — H. GRIMAUD. Notes pour servir à l'histoire de Chinon). = T. XVIII, 1911, nos 2 et 3. L. DE GRANDMAISON. La cloche « Christus » de la cathédrale de Tours. — J. PICARD. Artillerie du château de Loches après 1763. — L. DUBREUIL-CHAMBARDEL. Description de quelques sceaux tourangeaux. — Henry GRIMAUD. Documents sur la paroisse de Parilly. — L. BOSSEBŒUF. A propos de Michel Colombe. — C. DE CLÉRAMBAULT. Les processions de la Fête-Dieu à Tours pendant les quatre derniers siècles. — L. DE GRANDMAISON. Documents concernant Saint-Georges-sur-Loire, près Marmoutier (1755-1784).

55. — Bulletin des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 1910, t. LXIV (Auxerre, 1911). — Abbé S. LALOIRE. Notes historiques sur Arthonnay. — L. VALLET. Notes et souvenirs d'un instituteur sur les événements de 1870 à Jouy (l'invasion, du 16 au 20 novembre). — CESTRE. Le collège d'Auxerre de 1790 à 1796. — L.-F. BOURRY, maître en chirurgie, premier maire de Pont-sur-Yonne. Notes et souvenirs publ. par le Dr L. BOCHÉ (sur la Révolution et les événements militaires de 1814. Bourry est mort en 1818 âgé de soixante-dix-sept ans).

ALSACE.

56. — Revue d'Alsace. 1912, janv.-févr. — Dr FLEURENT. Les examens de maîtrise des chirurgiens de Colmar (au XVIIIe s.; documents). — A. HANAUER. Les archives de Thann (suite; l'administration municipale; milieu du XVIe s.). — A. GASSER. Les villages du bailliage de Soultz (suite; la vallée de Rimbach; notes). — Émilie MOHLER. Sélestat, Strasbourg et Sainte-Marie-aux-Mines en 1870-1871 (suite; lettres inédites de Mlle Mohler et du P. Gratry; détails sur le bombardement). — G. DELAHACHE. Une rivalité entre Saverne et Haguenau (en 1792; pages détachées de l'ouvrage récent intitulé *Un ennemi du cardinal « Collier »*). — M.-P. INGOLD. Soldats alsaciens : J.-B. Parade (ses services en 1797 ; à suivre). — F. MEUTZ. Les armoiries des communes de Lautenbach et de Lutterbach (lettre rectificative). = C.-rendu : *L. Salher*. La fin d'un régime. Montbéliard, Belfort et la Haute-Alsace au début de la Révolution française (1789-93). = Supplément : Journal du palais du Conseil souverain d'Alsace par Val.-Michel-Antoine Holdt, publ. par Angel Ingold (t. V; forme le t. XXIV de la *Bibliothèque de la Revue d'Alsace*). = Mars-avr. Ch. PFISTER. L'Alsace romaine (conférence donnée à Colmar le 5 févr. 1912, où l'auteur retrace le tableau politique et social de l'Alsace à l'époque de la domination romaine et la décadence à partir du IIIe s.). — Dom DE DARTEIN. Vie latine de sainte Odile par le P. Peltre (texte et traduction). — A. KANNENGIESER. Léon Lefébure

(ses origines et son éducation, décrit la société du vieux Colmar). — E. MOHLER. Sélestat, Strasbourg et Sainte-Marie-aux-Mines en 1870-71 (suite des lettres de Mlle Mohler avec quelques lettres inédites du P. Gratry). = C.-rendu : *A. Dorlan*. Histoire architecturale et anecdotique de Sélestat. = Supplément : Journal du palais de Holdt (t. V, 2e feuille).

ALLEMAGNE.

57. — Historisches Jahrbuch. T. XXXIII, 1912, n° 1. — A. DÜRRWÄCHTER. Konstantin von Höfler et les études d'histoire franque (intéressante contribution à l'histoire des études historiques en Bavière au XIXe s., avec des lettres de Höfler de 1850-1853). — Max BUCHNER. L'origine et la formation de la fable des électeurs (étude d'historiographie où l'auteur recherche dans les nombreux traités publiés à l'occasion du différend de l'empire et de la papauté et dans les chroniqueurs l'origine du droit des électeurs allemands et la transformation de leur droit d'élection royale en droit d'élection impériale). — JANSEN. Sur les « Annales Fuldenses » (simple note). — H. KELLNER. Cletus et Analectus ou Cletus seul? (peu de raisons pour écarter Cletus, sinon le silence des Grecs). — F.-H. HAUG. Meinhard, duc en Bavière, comte du Tirol (XIVe s.). = C.-rendus : *Stengel*. Die Immunität in Deutschland die zum Ende des 11 Jahrh. (énorme travail, excellent). — *Joachimsen*. Geschichtsauffassung und Geschichtschreibung in Deutschland unter dem Einfluss des Humanismus (I; très bon).

58. — Historische Zeitschrift. T. CVIII, 1912, n° 2. — Fritz KERN. L'Allemand du moyen âge et l'opinion française (recherche le jugement porté par les Français du moyen âge sur les Allemands qu'ils ont longtemps incarnés dans le type brutal et grossier du lansquenet). — Arnold-Oskar MEYER. L'idée de tolérance dans l'Angleterre des Stuarts (l'idée de tolérance a pour origine d'une part les idées religieuses et philosophiques, la théologie libérale de l'église d'état et le scepticisme, d'autre part, des nécessités extérieures politiques et économiques, tel le secours prêté par Louis XIV aux Stuarts catholiques et le fait que l'intolérance jusqu'alors pratiquée par l'Angleterre la mettait en tant que puissance commerçante dans un état d'infériorité vis-à-vis de la Hollande tolérante. Avec l'édit de tolérance de 1689, l'idée de tolérance passe du domaine des idées dans celui des faits, mais elle ne s'y exprime que partiellement par suite de la survivance de cette idée médiévale, à savoir que le gouvernement est responsable du salut de ses sujets). — Hermann-U. KANTOROWICZ. L'esprit national et l'école historique de droit (suite de remarques critiques sur la notion que se sont faite les principaux représentants de cette école de l'esprit national; recherche le sens de ce mot chez Montesquieu, Voltaire, Bülau, chez les romantiques,

chez les philosophes et les linguistes, Humboldt, Jac. Grimm, Schelling, Herder, etc., etc.). — Karl HELDMANN. Sur l'histoire des états de Franconie (d'après l'ouvrage de Jos. Vormoor, *Soziale Gliederung im Frankenreich*). — Ernst SALZER. Encore une lettre de Ranke à Gentz (17 octobre 1823). = C.-rendus : *Richard-M. Meyer*. Altgermanische Religionsgeschichte (assez bon). — *Alfons Dopsch*. Die ältere Sozial- und Wirtschaftsverfassung der Alpenslaven (important). — *Benjamin v. Kállay*. Die Geschichte des serbischen Aufstandes 1807-1810, trad. *Stephan Beigel* (publication très documentée et annotée à l'aide des papiers de Ludwig v. Thallóczy).

59. — Historische Vierteljahrschrift. 1911, n° 3. — Hans SCHREUER. L'élection et le couronnement de Konrad II (1024; étudie la formule du couronnement, l'onction, le couronnement, l'élévation au trône, l'élection, les insignes). — B. SCHMEIDLER. Sur l'Archipœta. — F. SALOMON. Une nouvelle publication française sur l'origine de la guerre de 1870-71 (à propos du Recueil de documents publiés par le ministère des Affaires étrangères sur les origines diplomatiques de la guerre; en montre l'intérêt historique). = C.-rendu : *K. Sturmhoefel*. Illustrierte Geschichte der Sächsischen Lande und ihrer Herrscher (l'œuvre de Flathe reste la meilleure source à consulter pour l'histoire saxonne au moyen âge; l'œuvre de Sturmhoefel n'y ajoute que pour les époques récentes). = 1912, 1. Georg CARO. L'histoire constitutionnelle locale (Suisse). — Otto HERRMANN. Le plan de campagne de Frédéric le Grand en 1758 (à propos de l'apparition d'un nouveau volume de la publication du grand État-major général sur les guerres de Frédéric le Grand; 7e volume consacré à la guerre de Sept ans et concernant Olmütz et Crefeld). — Richard FESTER. Nouvelles recherches sur l'histoire de la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne (à suivre). = C.-rendus : *Franz-Xaver Kugler*, S. J. Sternkunde und Sterndienst in Babel. — *Id.* Im Bannkreis Babels.

60. — Deutsche Rundschau. 1911, nov. — E. CAGLIARDI. Jules II, le fondateur de l'État de l'Église (d'après M. Brosch et L. Pastor). — Comte BAY DE BAYA et DE LUSKOD. L'Angleterre et les signes de sa décadence (en particulier due à l'influence américaine, au culte du veau d'or, au luxe devenu scandaleux). = Déc. H. WITTE. Bismarck et les conservateurs (d'après des lettres allant de 1865 à 1873). — J. BENRUBI. La renaissance de l'idéalisme en France (analyse du récent mouvement philosophique en France). — W. ALTER. La politique extérieure de la révolution hongroise de 1848-1849 (suite en janv., févr. 1912). — Lady BLENNERHASSETT. La correspondance de Fauriel et de Mary Clarke [Mme J. de Mohl] (d'après la publication de O. de Mohl). = Févr. VON KURNATOWSKI. 1812 (vue générale de l'année 1812). — W. MICHAEL. Allemagne et Angleterre (vue générale sur les rapports de l'Allemagne et de l'Angleterre pendant ces dernières années; vœux de rapprochement). — E. VON MOELLER. Frédéric le Grand historien de la guerre de Sept ans.

61. — Göttingische gelehrte Anzeigen. 1911, juill. — *Von Soden.* Das Lateinische Neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprians. — *A. Walther.* Die burgundischen Zentralbehörden unter Maximilian I und Karl V. — *Robert Durrer.* Die Einheit Unterwaldens. = Août. *O. Kämmel.* Die Besiedlung des deutschen Südostens. — *Fritz Curschmann.* Die älteren Papsturkunden des Erzbistums Hamburg (excellente étude de diplomatique). — *Hans Schulz.* Friedrich Christian Herzog zu Schleswig-Holstein. = Oct. *Snopek.* Konstantinus-Cyrillus und Methodius, die Slavenapostel (ouvrage très détaillé, mais qui ne contentera complètement ni les philologues ni les historiens. Art. d'A. Brückner). — *Büttner-Wobst.* Excerpta de vitiis et virtutibus. — *Rieder.* Römische Quellen zur Konstanzer Bistumsgeschichte zur Zeit der Pæpste in Avignon, 1305-1378 (ouvrage très substantiel et soigné). = Nov. *Hampe.* Beitræge zur Geschichte der letzten Staufer. Ungedrukte Briefe aus der Sammlung des Magisters Heinrich von Isernia (important). — *Ed. Eichmann.* Ackt und Bann im Reichsrecht des Mittelalters (étude approfondie et en partie neuve). — *Beccari.* Patriarchæ Alph. Mendez S. J. Expeditionis æthiopicæ libri I-IV (bonne édition de la relation que le jésuite Mendez, patriarche d'Éthiopie, a rédigée sur sa mission en Abyssinie, la persécution qu'il subit de la part de Seltan Sagad, son emprisonnement à Souakim et son retour à Goa). = Déc. *Alexander Gál.* Die Prozessbeilegung nach den fränkischen Urkunden des VII-X Jahrhunderts. = 1912, 1, janv. *Rudolf Thurneysen.* Handbuch des Altirischen (excellent ouvrage dû à un celtisant éminent et qui sera d'un grand secours aux débutants). — *Bruno Bauch.* Das Substanzproblem in der griechischen Philosophie bis zur Blütezeit. — *Arthur S. Hunt.* Catalogue of the greek Papyri in the John Rylands Library Manchester (définitif). — *G.-A. Gerhard.* Veröffentlichungen aus der Heidelberger Papyrussammlung, IV, 1. Griechisch-literarische Papyri. Ptolemäische Homerfragmenta (très important pour les recherches homériques). = 1912, 2 févr. *Helene Arndt.* Studien zur inneren Regierungsgeschichte Manfreds (l'auteur n'a pas épuisé toutes les sources d'information, mais il a produit un livre très utile). — *Wolfart.* Geschichte der Stadt Lindau im Bodensee (savant ouvrage et de grand luxe). — *Beyerle.* Untersuchungen zur Geschichte des ælteren Stadtrechts von Freiburg-i.-B. und Villingen a. Schw. (important; contestable sur plusieurs points).

62. — Zeitschrift für katholische Theologie. T. XXXV, 1911, n° 4. — E. Dorsch. Saint Augustin et saint Jérôme sur la vérité de l'histoire biblique (2e art.; saint Augustin a trouvé des difficultés dans la Bible). — Herm. Wiesmann. La seconde partie du livre de la Sagesse (publication, d'après Zenner). — Kneller. Cyprien et l'Église romaine. — H. Bruders. L'Église des Donatistes (étudie ses caractères généraux, ses théories, marque ses différences théoriques et pratiques d'avec le catholicisme au sujet de la doctrine des sacre-

ments, la théorie des deux royaumes terrestres). = C.-rendu : *J. Braun*. Die Kirchenbauten der deutschen Jesuiten. = Quartalheft 1. WEISHÆUPL. La prédication à Salzbourg au milieu du XVe s. (fin au no 3). = Quartalheft 2. Stan. VON DUNIN-BORKOWSKI. Les vieux chrétiens et le milieu religieux dans lequel ils se trouvaient. — KNELLER. Ce qu'il y a de catholique romain dans saint Cyprien. = Quartalheft 3. DORSCH. Saint Augustin et saint Jérôme sur la vérité de l'histoire biblique. — MICHAEL. Quand est né Albert le Grand? (l'examen critique des sources tend à faire admettre la date de 1193 donnée au XIVe s. par Louis de Valladolid; d'autre part, il est inadmissible qu'il soit entré dans les ordres déjà à seize ans).

63. — Neues Archiv der Gesellschaft für ælttere deutsche Geschichtskunde. T. XXXVII, fasc. 1, 1911. — Rapport sur la 37e assemblée générale de la Direction centrale des *Monumenta Germaniae historica*, Berlin, 1911. — H. BASTGEN. Le capitulaire de Charlemagne sur les images ou ce qu'on appelle les *Libri carolini* (1er art. : édition et mss.). — S. HELLMANN. Les Annales de Fulda (réponse aux critiques de Kurze). — SCHMEIDLER. Une nouvelle *Passio s. Kanuti regis et martyris* (publie un nouveau texte de cette *Passio* d'après un ms. de Wiener Neustadt; montre les rapports étroits qui rattachent ce texte à ceux que l'on connaissait déjà. Il s'agit du roi de Danemark Knut qui fut tué en 1086 dans un soulèvement à Odense et canonisé par Pascal II en 1100 ou en 1101). — Ad. HOFMEISTER. Études sur Otton de Freising. I : Comment il s'est formé (sa famille, ses études à Paris, ses camarades et ses maîtres). — O. HOLDER-EGGER. La vie de Frère Salimbene par Adam (1er art.; avec un tableau généalogique). — K. ZEUMER. Étude critique sur les appels de Louis de Bavière (celui de Nuremberg le 18 décembre 1323 et celui de Francfort, 5 janvier 1324, qui reproduisit littéralement celui de Sachsenhausen). — CONRAT. De quelques faits nouveaux sur les lois barbares (1o sur l'article de la Lex Gondobada qui se trouve à la fin des actes du concile de Valence en 855 ou « Caput legis Gondobadae »; 2o notes sur un texte de la loi ripuaire, « qui dicitur Pactus », dans un ms. dont le pape Léon III fit présent à Charlemagne et que celui-ci donne ensuite à l'archevêque de Cologne Hildebold, et sur le prologue des lois germaniques désigné dans un ms. de Paris lat. 4416 par le titre : « Incipit prologus Theodosianae »). — W. LEVISON. Une nouvelle Vita Lebuini (texte récemment découvert et publié par J.-A. Moltzer, 1909, et qui est la source de la Vita Lebuini par Hucbald de Saint-Amand). — HESSEL. Le « serment de sûreté » prêté par Albert Ier en 1303 (retrouve la forme de ce « sacramentum fidelitatis » dans le *Speculum juris* de Guillaume Durand). — ROTH. Mss. de la bibliothèque de Luxembourg.

64. — Vierteljahrschrift für Social- und Wirtschaftsgeschichte. 1911, t. I-II. — E. CAVAIGNAC. Les classes soloniennes et

la répartition de la richesse à Athènes (c'était la fortune moyenne, le campagnard aisé, le bourgeois modeste qui supportaient à Athènes tout le poids du régime démocratique : c'est dans cette classe que semble s'être généralement trouvé le foyer principal de mécontentement et d'opposition). — S. RIETSCHEL. Le système monétaire de la loi salique. — C. BRINKMANN. Les plus anciens registres du cadastre de Novgorod et leur signification pour l'histoire comparée de l'économie politique et du droit. — H.-C. DIFEREE. Les relations économiques de l'Angleterre et des Pays-Bas au XVIIe s. (l'acte de navigation anglais a modifié ces relations; il y a eu diminution de transactions entre Hollande et Angleterre, mais, indirectement, il influa d'une manière heureuse sur le développement des colonies hollandaises de l'Inde orientale). = T. III. B. STEINITZ. L'organisation et le groupement des biens de la couronne sous Charlemagne (avec d'importants tableaux donnant la liste des donations de Pépin et de Carloman et celle des biens de la couronne en 810; l'auteur a essayé de tracer les itinéraires des années 770-799; fin dans le 4e cahier). — G.-A. KIESSELBACH. La concentration du commerce maritime de la hanse en Flandre, d'après les plus anciens droits maritimes de Lubeck, de Hambourg et de Brême et d'après le « code maritime » [Seebuch] (l'étude de ces anciens textes démontre la grande importance du port de Bruges; le 4e cahier de l'année contient des remarques complémentaires de Kiesselbach). = T. IV. H. BÄCHTOLD. Contribution à l'histoire du commerce de l'Autriche (analyse des travaux de Th. Mayer sur les registres de péage de Passau en 1400-1402 et sur le commerce extérieur du duché d'Autriche au moyen âge).

65. — Archiv für die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung. 1911, t. II, 1-2. — G. MAYER. La séparation de la démocratie prolétarienne et de la démocratie bourgeoise en Allemagne, 1863-1870 (étudie la situation des partis et de la *Volkspartei* en particulier. Événements de 1866. Le programme social du parti du peuple; la résolution de Bâle et ses suites. Situation de Liebknecht et de Lassalle; dissolution du parti du peuple). — C. HORÁČEK. B. Bolzano et son utopie « De l'état le meilleur » (Bolzano, fils d'un Italien installé à Prague, y a enseigné au début du XIXe s., et, à la suite des événements de 1848, il formula des réflexions sur la réforme sociale qui n'ont pas été imprimées et qui sont analysées ici). — C. BOUGLÉ. Les vues sociologiques de Proudhon dans les « Contradictions économiques » (partie du livre récemment paru en France). — H. ONCKEN. L'association nationale et les débuts du mouvement ouvrier allemand, 1862-1863 (documents tirés des papiers de l'association). — O. SPANN. La philosophie sociale de Kant et de Marx (l'individualisme kantien ne peut s'adapter à la théorie matérialiste de l'histoire). — A. LORIA. Remarques sur le tome III (théorie de la valeur) de Marx. = 3. L. VON BORTKIEWICZ. La théorie de la rente foncière de Rodbertus et l'étude de la rente

foncière absolue de Marx (suite; étudie les rapports des deux théories rodbertienne et marxiste). — R. Picard. La théorie de la lutte de classes à l'aube de la Révolution (précise la notion de lutte des classes par rapport aux idées et à l'économie de l'ancien régime et recherche dans quelle mesure elle a été admise par les philosophes sociaux du XVIIIe s.). — F. Mehring. Johann Jacoby et les socialistes scientifiques (critique l'attribution faite d'une lettre d'un des correspondants de Jacoby à Engels : il s'agit de Crüger; il ne pouvait y avoir profonde intimité entre le kantien Jacoby et les hégéliens qu'étaient Marx, Engels et Lassalle). — J.-R. Commons. Pour l'histoire de l'Internationale aux États-Unis (étudie les rapports de l'Internationale avec la « National Labor Union », puis, sous l'influence des ouvriers allemands immigrés, l'évolution germanique du mouvement ouvrier aux États-Unis). — G. Mayer. Lettres de Al. Herzen et de M. Bakounine à J. Jacoby (1850-1868). — O. Karmin. Les débuts de l'Internationale à Genève (texte de 1866, intéressant pour le point de vue légalitaire de l'Internationale à ses débuts).

66. — Zeitschrift für Brüdergeschichte. 1910, n° 2. — J. Kvačala. La réforme pédagogique de Comenius en Allemagne (XVIIe s.). — W. Bickerich. Comeniana. = C.-rendu : Dr *K. Schornbaum*. Religiöse Bewegungen im Markgrafentum Brandenburg-Ansbach im 18 Jahrhundert. = 1911, n° 1. O. Uttendörfer. Spragenberg inspecteur de l'orphelinat des frères moraves.

67. — Zeitschrift für Kirchengeschichte. T. XXXII, 1911, n° 3. — C. Erbes. Les actes de Pierre (continue). — Hauck. Variétés (sur Hugo Ripilin, dominicain de Strasbourg). — Otto Scheel. Notes sur la vie du jeune Luther (sur la chute de Luther à Staupitz). — P. Kalkoff. Sur le procès romain de Luther (étudie les préliminaires de l'arrestation et l'instruction). — P. Lehmann. Sur la tradition de Bernward (d'Hildesheim, XIe s.) et de Benno (von Meissen, 1066-1106). = N° 4. C. Erbes. Provenance et portée des actes de Pierre (relations et rapports littéraires; fin : les actes de Pierre ont été écrits à Rome au temps de Caracalla; ils ne touchent pas seulement des points de controverse, mais nous renseignent sur des personnes et des localités de l'histoire et de la légende. L'examen des histoires d'Eubule et de la fille de Pierre prouve qu'il ne faut accorder aucune créance à l'hypothèse qui veut que les actes de Pierre aient eu pour autre théâtre Jérusalem). — Otto Scheel. Notes sur la vie du jeune Luther (suite et fin; Luther et les « Observants » ; vive critique du troisième volume de Grisar sur Luther; l'auteur de l'article montre par quelques exemples le grave défaut de cet ouvrage où les questions historiques ne sont pas traitées de manière historique). — Paul Kalkoff. Sur le procès romain de Luther (justification et nouvelle instance de Luther). — Gustav Sommerfeldt. Magister Johannes Matthia von Sommerfeld, professeur de l'Université de Cracovie en 1500.

68. — Abhandlungen der königlich bayrischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-philologische und historische Klasse. XXV Bd., 1 Abh., 1910. — AMIRA. La baguette employée comme symbole dans le droit germanique (ses divers emplois, ses représentations figurées). = 2. PLENKERS. Histoire du texte de la règle de saint Benoît par Ludwig Traube.

69. — Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. XXVIII Bd., n° 5, 1911. — ROSCHER. Sur l'âge, l'origine et le sens de l'écrit hippocratique relatif au nombre septenaire (contribution à l'étude de la philosophie et de la littérature de l'ancienne Grèce). = N° 6. MARTINI. Histoire du texte de la bibliothèque de Photios (manuscrits, éditions, dissertations).

70. — Annalen des Vereins für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung. XXXIX, 1909. — K. PAGENSTECHER. Sur l'histoire de la Réforme dans le comté de Diez. — ZEDLER. Bibliographie des ouvrages historiques concernant le Nassau pour 1908.

71. — Archiv für katholisches Kirchenrecht. 1910, XC Bd., 1. — D'un canoniste allemand. La question « romaine » et sa solution en droit ecclésiastique (la liberté du Saint-Siège et la nécessité qu'impose le pouvoir temporel de la papauté). = XCI Bd., 2. SCHULTES. Ce que nous jurons dans le serment antimoderniste.

72. — Forschungen zur brandenburgisch-preussischen Geschichte. XXIII, 1910, 1. — DROYSEN. Frédéric-Guillaume Ier, Frédéric le Grand et le philosophe Christ. Wolff. — WITTICHEN. L'histoire de l'opinion publique en Prusse avant 1806. — ROLOFF. L'érection du grand-duché de Varschauvolz. Frédéric le Grand et le premier partage de la Pologne (utilise la correspondance politique de Frédéric le Grand; étudie l'origine du partage, les négociations de la Prusse et de la Russie, le conflit austro-russe, etc.). — V. PFLUGK-HARTTUNG. Le jugement de Bülow sur la bataille de Gross-Beeren et la censure prussienne.

73. — Hansische Geschichtsblätter. 1910, 2. — J. HANSSEN. Le crédit d'état anglais sous le roi Édouard III (1327-1377) et les marchands de la Hanse. — D. KOHL. Les entreprises au delà des mers des comtes d'Oldenbourg au XVIe s. (tentatives au Danemark, dans la Baltique, chez leurs voisins du nord et de l'ouest). — A. HULSHOF. Rostock et la plaine septentrionale du XVe au XVIIe s.

74. — Jahrbuch des Geschichtsvereins für das Herzogtum Braunschweig. VIII, 1909. — R. STEINACKER. La maison religieuse de Gaudersheim (entre autres rapports avec la famille des Ludolfinger). = IX, 1910. G. HASSEBRANK. Le duc Heinrich Julius et la ville

de Brunswick (1589-1613; les luttes juridiques jusqu'en 1600 et la guerre jusqu'en 1615).

75. — Neues lausitzisches Magazin. Bd. LXXXVI, 1910. — Koch. Les Moscovites dans la Haute-Lusace et Bartholomaeus Scultetus à Görlitz (tableaux de la culture intellectuelle dans la seconde moitié du XVIe s.). — Lippert. Baillis de la Basse-Lusace au XVe s. — Börchling. La date du serment selon le rite juif de Görlitz (avec un fac-simile).

76. — Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins. T. XXXII, 1910. — J. Finken. La ville impériale d'Aix-la-Chapelle au congrès de Westphalie (étudie Aix-la-Chapelle de 1614 à l'ouverture du congrès, pendant les pourparlers de Münster et d'Osnabrück et au moment de la conclusion du traité de paix). — J.-G. Rey. Études sur l'histoire du couvent des chanoines de Windesheim à Aix-la-Chapelle (nombreux documents, XVe-XVIIe s.). — E. Teichmann. Les preuves historiques des grandes reliques d'Aix-la-Chapelle (discute une brochure de H. Disselnkötter qui concluait à la substitution en 1238 de trois des quatre grandes reliques de la ville). — H.-Fr. Macco. Le fief d' « Hergenrad » à Aix-la-Chapelle. — E. Thyssen. L'exposition du pèlerinage des reliques en 1909 (nombreux renseignements sur les sources archivistiques, littéraires et iconographiques de l'histoire du pèlerinage d'Aix-la-Chapelle; reproductions). — M. Schmid. Une station thermale romaine à Hovermühle (2 planches).

77. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. 1910, Heft 1. — Müller. Les premiers possesseurs de la bible à quarante-deux lignes de Gutenberg à Göttingen. = Heft 2. Schwertfeger. La forteresse d'Hameln et sa capitulation, le 20 nov. 1806. — Pessler. L'ancienne maison de paysan saxonne et sa signification historique. = Heft 3. Gebauer. La correspondance du roi Ernest-Auguste de Hanovre et du duc Christian-Auguste de Schleswig-Holstein. = Heft 4. Wendland. Contributions à l'histoire de l'électrice Sophie. — Müller. Le corps noir du duc Frédéric-Guillaume de Brunswick-Oels.

Belgique.

78. — Annales de la Société archéologique de Namur. 1911, n° 2. — Comte C. de Villermont. Les procès de sorcellerie dans la baronnie de Vierves au XVIIe s. (d'après les documents des archives communales de Vierves, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Relate un grand nombre de ces procès avec beaucoup de détails atroces. L'auteur en ressent « un peu de pitié » [*sic*]). — D.-D. Brouwers. Une petite « bonne ville » du pays de Liège au XVIIIe s. (modèle de monographie; nombreux renseignements d'ordre politique, administratif et économique). — F. Courtoy. La bienfaisance publique à Namur et

dans la banlieue en 1772 (deux mémoires émanant, l'un du Magistrat de Namur, l'autre du Procureur général, et fournissant un exposé complet du but, des ressources et de la vie des institutions charitables namuroises vers la fin de l'Ancien régime).

79. — Annales du Cercle archéologique de Mons. T. XXXIX, 1910. — E. Dony. Biographie de L. de Villers (érudit archiviste et historien du Hainaut, † 1910). — J. Dewert. Épigraphie du Hainaut (inscriptions du canton d'Ath; travail complet et bien soigné). — L. Verriest. Serfs et serves du comté de Hainaut de 1295 à 1567 (excellents tableaux statistiques).

80. — Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique. 1911, n° 1. — A. Pasture. Notes sur les archives de la Nonciature de Flandre (documents extraits des archives du Vatican et de la Propagande). = N° 2. Pabst. Die äussere Politik der Grafschaft Flandern unter Ferrand von Portugal, 1213-1233 (étude très neuve faite d'après les sources). — J. Vannerus. Les Bogards de Malines, 1284-1558 (montre la curieuse transformation d'une corporation drapière en ordre religieux). = N° 3. L. Van der Essen. Épisodes de l'histoire religieuse et commerciale d'Anvers dans la seconde moitié du XVIe s. (détails intéressants sur Geronimo de Curiel, homme de confiance de Marguerite de Parme, moitié financier, moitié espion). — H. Pirenne. Le plus ancien règlement de la draperie brugeoise (il date du XIIIe s.).

81. — Bulletin de la Société scientifique et historique du Limbourg. 1910. — J. Paquay. La condition sociale des sainteurs dans le Limbourg aux XIe, XIIe et XIIIe s. (comment cette classe s'est constituée; obligations du sainteur, transmission de cette qualité). — F. Huybrigts. La voirie dans l'antiquité et à l'époque belgo-romaine (important travail sur les routes romaines qui se croisaient à Tongres, et reliaient cette ville à toutes les localités importantes de cette époque : Cassel, Soissons, Reims, Strasbourg, Cologne, etc.).

82. — Leodium. T. IX. — U. Berlière. Le droit d'étole (consultation à propos d'un incident soulevé en 1355 au sujet des funérailles de G. de Durenvoorde). — J.-B. Goetstouwers. La tentative de suppression du siège épiscopal de Liège en 1483 (un document nouveau permet de constater l'intervention directe de l'empereur Frédéric III dans les affaires du diocèse de Liège). — P. de Limbourg. Une candidature française à la succession de Louis de Bourbon en 1483 (Charles de Bourbon, oncle de Charles VIII, brigua l'évêché de Liège contre Jean de Hornes; celui-ci vit son élection confirmée par le pape Sixte IV). — E. Schoolmeesters. Charles-Quint à Liège (détails inédits).

83. — Le Musée belge. 1911, n° 1. — L. Laurand. L'histoire dans les discours de Cicéron (Cicéron n'a pas aimé l'histoire pour

elle-même, mais il en a su tout ce que, d'après ses théories, un orateur devait en savoir). — T. SIMAR. Christophe de Longueil humaniste, 1488-1522 (le paganisme littéraire et ses effets sur cet écrivain). = N° 3. A. COUNSON. Romania (étude géographique et linguistique sur le pays des Romains). — T. SIMAR. Juste Lipse (biographie du célèbre philologue (1547 † 1606) faite d'après les sources; l'auteur rectifie les biographies antérieures sur beaucoup de points). = C.-rendus : *O. Hirzel*. Abt Heriger von Lobbes (manque d'originalité). — *W. Cohn*. Geschichte der normanisch-sicilischen Flotte unter der Regierung Rogers I und II (contribution bien documentée à l'histoire de la marine et à l'histoire normande).

84. — Revue de Belgique. 1911, n° 1. — Général DE HEUSCH. L'Escaut, la Hollande et la neutralité belge (examine le point de savoir si la Hollande a le droit de fortifier Flessingue et de barrer le cours de l'Escaut en cas de guerre de la Belgique avec une nation européenne). = N° 2. A.-J. WAUTERS. L'aventure romanesque d'Éléonore d'Autriche et du Palatin du Rhin (la sœur de Charles-Quint désirait épouser Frédéric de Bavière, mais l'empereur sacrifia cette affection aux nécessités de la politique).

85. — Revue de l'Université de Bruxelles. 1911-12, n° 2. — P. ERRERA. Bancel à l'Université libre, 1857-1869 (détails pleins d'intérêt sur le séjour à Bruxelles du célèbre démocrate français et sur l'influence qu'exerça son enseignement). = C.-rendu : *E. Van der Velde*. La Belgique et le Congo (exposé magistral des problèmes que soulève la politique coloniale).

86. — Wallonia. XVI. — D.-D. BROUWERS. Deux affaires criminelles à Dinant en 1492 (curieux détails sur la procédure). — J. SERVAIS. La population de Liège autrefois (statistique bien établie, depuis le XVe s. jusqu'au XIXe). — J. ERNOTTE. La sorcellerie dans l'Entre-Sambre-et-Meuse (relève plus de 220 condamnations à mort prononcées par les échevins de Liège de 1613 à 1635). — A. REY. Le roman de Calvin (renseignements nouveaux sur le mariage de Calvin avec Idelette de Bure, veuve de l'anabaptiste liégeois Jean de Stordeur).

CANADA.

87. — Review of Historical Publications relating to Canada. T. XV (1910). — *Shield Nicholson*. A Project of Empire (la défense de l'Empire britannique ne sera possible que par l'accord volontaire de toutes les parties et colonies intéressées). — *Silburn*. The governance of Empire; *Lighthall*. The governance of Empire; *Brassey*. The crisis and the way out (publications diverses sur la crise impériale; l'ouvrage du major Silburn, écrit au point de vue d'un habitant du Natal, est trop ambitieux et médiocrement informé sur les autres parties de l'Empire). — *Robinson*. Canada and Canadian Defence

(très bon livre, mais un peu spécial pour le grand public. L'auteur, qui est un général, ne tient pas assez compte de la valeur des matelots qui naviguent sur les grands lacs. Il a raison de montrer que les écoles, aux États-Unis, enseignent encore l'histoire avec un vif sentiment d'hostilité pour l'Angleterre ; et de dire que les deux peuples voisins se ressemblent aujourd'hui moins qu'il y a deux ou trois générations, parce que l'afflux étranger rend la population américaine très différente de l'élément franco-anglais qui habite le Canada). — *Angell*. The Great Illusion (approuve en principe la thèse de l'auteur et son utilité pour souligner le danger de la guerre, mais reconnaît qu'on ne diminuera point les armements, pas plus qu'on ne diminuera le vol en montrant son absurdité). — *Herbert Strang*. The Romance of Canada (excellent volume pour populariser l'histoire du Canada en indiquant les épisodes les plus dramatiques, par extraits des sources ou des meilleurs auteurs). — *Dionne*. Hollandais et Français en Amérique (bon. Raconte, entre autres, les aventures de Corlaër, Chouart et Radisson). — *Griselle*. La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation (supplément à sa correspondance; ses lettres, dont on sait la haute importance pour l'histoire du Canada, ont été fort mal et fort incomplètement publiées jusqu'ici). — *Ernest Gagnon*. Feuilles volantes et pages d'histoire (recueil d'articles et d'études, dont la plus importante est consacrée à la biographie du gouverneur d'Ailleboust et de sa femme). — *Reid*. Lake George and Lake Champlain (montre combien terribles furent les luttes dont ce coin de terre canadienne fut témoin). — *Burrage*. Maine at Louisbourg in 1745 (recherches insuffisantes; mais indispensable pour les historiens de Louisbourg. Signale la part que prirent les contingents du Maine au siège de la ville). — *Church*. Short History of Pittsburg (utile pour la guerre de Sept ans). — Vicomte *de Pontbriand*. Le dernier évêque du Canada français (Mgr de Pontbriand. Intéressant par l'emploi des papiers de famille, mais très inexact pour l'histoire générale du Canada; l'auteur a trop suivi l'abbé Casgrain). — *Beckles Wilson*. Journal of General Wolfe (Wolfe aurait écrit son journal en 1759 jusqu'au 16 août et son aide de camp en aurait gardé une copie que l'on vient d'imprimer. Le jeune général y critique amèrement et injustement sans doute la flotte anglaise). — Illinois State Historical Society, t. V (relatif au village de Kaskaskia, dont on vient de retrouver les archives et qui fut, pendant longtemps, le centre politique et judiciaire du pays). — *Schuyler*. The Transition in Illinois from British to American Government (thèse de doctorat. L'Illinois anglais était devenu un repaire de bandits; le gouvernement anglais le céda avec insouciance aux Américains, sans prévoir ses destinées futures). — *Carter*. Great Britain and the Illinois Country (il était presque impossible d'obtenir du gouvernement anglais, dont les ministères changeaient sans cesse, qu'il s'intéressât à cette province). — *Stark*. The Loyalists of Massachussetts (écrit par un Anglais en faveur des loyalistes d'autrefois

pour contrebalancer la partialité nationaliste des livres scolaires contre ces malheureux émigrés). — *Joseph Royal*. Histoire du Canada de 1841 à 1867 (superficiel et passionné; mais traduit un état d'esprit franco-canadien dont il ne faut pas oublier l'existence). — *Dionne*. Life of Mgr de Forbin-Janson (réédition. Efforts de l'évêque pour faire amnistier les déportés de l'insurrection de 1837-38; sa réception par le ministre Lord Stanley en Angleterre). — *Goldwin Smith*. Reminiscences (l'auteur a toujours été une énigme pour les Canadiens, que d'ailleurs il comprenait à demi. Lettré de haute valeur, ami de Gladstone et de Bright, on s'expliquerait difficilement qu'il se soit exilé outre-Atlantique si l'on ne tenait compte de certaines antipathies bourgeoises qu'il éprouvait contre l'aristocratie. D'autre part, en prêchant l'*union*, ce qui, d'ailleurs, ne veut pas dire l'*annexion*, avec les États-Unis, il s'est aliéné les Canadiens; il a souffert de leur hostilité; et aucun parti n'a osé lui offrir de jouer, comme il l'ambitionnait, même le plus humble rôle politique). — *Gough*. Boyish Reminiscences of His Majesty's the King Visit to Canada in 1860 (souvenirs d'un officier de marine. Noter la surprise de ses camarades en voyant le Canada produire une abondance de fruits). — Duc *d'Argyll*. Yesterday and To-day in Canada (recueil de documents et souvenirs d'un gouverneur général). — *Wilfrid Laurier*. Discours à l'étranger et au Canada (publiés en français, quoique la plupart aient été prononcés en anglais. M. Laurier aura fort contribué à répandre cette idée que les colonies anglaises sont des nations alliées à l'Angleterre plutôt que des dépendances; d'où la conviction, chez certaines, qu'elles peuvent se tenir à l'écart d'une guerre étrangère engagée contre la métropole). — *Le Clercq*. New Relation of Gaspesia (réimpression faite par la Société Champlain. Édition excellente, sauf quelques critiques ou réserves à faire sur deux ou trois mots de la traduction). — *Vernon*. Bicentenary Sketches of the Church in Nova Scotia (utile pour l'histoire de l'anglicanisme au Canada). — *Clarke*. Sketches of Gaspé (les mœurs et procédés des pêcheurs, qui prennent chaque année de 20 à 30 millions de morues, n'ont pas changé depuis la description que Denys en donnait au XVIIe s.). — *Dionne*. Sainte Anne de La Pocatière (excellente monographie. L'auteur publie le journal d'un curé, qui témoigne, une fois de plus, que le clergé seul retint les habitants dans l'allégeance anglaise, au moment de la Révolution américaine). — *Paquin*. La famille Dumontier; *Abbé Jordy*; généalogies de familles (les Canadiens sont passionnés de généalogies, travail qui leur est facile grâce aux excellentes archives paroissiales. Ils devraient bien y joindre les archives notariées, pour donner un peu de vie à ces nomenclatures trop sèches, mais qui permettent d'apprécier l'étonnante fécondité de la race). — Le Congrès de la jeunesse à Québec en 1908 (« ce volume est indispensable pour comprendre l'état contemporain du Canada ». Pour cette jeunesse, le nom de canadien signifie « canadien français »;

mais, comme elle emploie aussi cette même expression, elle admet donc implicitement des canadiens anglais et des canadiens écossais. « Néanmoins, ces rapports ont une valeur particulière pour montrer le développement de l'esprit politique à Québec »). — *Haydon*. The Riders of the Plains (histoire de la fameuse police montée du nord-ouest. Écrite d'après les documents officiels mis à la disposition de l'auteur. Anecdotes amusantes et typiques. Le grand mérite de Sir John Macdonald sera d'avoir créé cette organisation, qui est un objet d'envie et d'admiration pour les Américains).

États-Unis.

88. — The american historical Review. 1912, janv. — Beazley. Le prince Henri de Portugal; son œuvre politique, commerciale et coloniale (excellent résumé qui montre en dom Henri un pionnier de la civilisation moderne). — Catterall. Sir George Downing et les régicides (expose les efforts tentés par Charles II pour obtenir du gouvernement hollandais l'extradition des régicides réfugiés aux Pays-Bas ou pour s'emparer d'eux; Sir George Downing fut le principal agent employé à cette chasse). — Cox. L'intervention américaine dans la Floride occidentale (dans les années qui suivirent la vente de la Louisiane française aux États-Unis). — Bogart. La seconde banque des États-Unis taxée par l'État d'Ohio (expose les mesures prises par cet État pour régulariser l'action de cette banque, fondée en 1816). = Documents : Rapports secrets de John Howe en 1808 (suite). = C.-rendus : *Semple*. Influences of geographic environment on the basis of Ratzel's System of anthropo-Geography (bon). — *Hill*. World organization as affected by the nature of the Modern State (cherche à montrer la possibilité d'une paix perpétuelle et d'un régime de justice entre les nations du monde). — *Cutten*. Three thousand years of mental healing (intéressant recueil de faits curieux). — *Kulczycki*. Geschichte der russischen Revolution, trad. par *A. J. Schapiroe-Neurath* (t. II, 1870-1886; important; l'auteur ne cache pas ses sympathies pour les terroristes). — *Dænell*. Die Spanier in Nordamerika, 1513-1824 (utile résumé, malgré quelques lacunes). — *Johnson*. The swedish settlements on the Delaware, 1638-1664 (utilise un grand nombre de documents mis en ordre avec méthode, mais sans art). — *Marshall*. Acquisition of Oregon and the long suppressed evidence about Marcus Whitman (excellent).

89. — The Nation. 1911, 7 déc. — *Zimmern*. The greek Commonwealth; politics and economics (bon). — *H. Fletcher*. The first american civil war. First period, 1775-1778 (intéressant et vivant; les opérations militaires sont exposées avec intelligence et clarté, surtout du côté anglais; mais l'auteur n'a pas mis en pleine lumière les causes profondes du soulèvement ni montré pourquoi, malgré la médiocrité

de leurs ressources en argent, en hommes, en intelligence, les Américains finirent par triompher). = 14 déc. *M. Jastrow*. Aspects of religious belief and practice in Babylonia and Assyria (excellent résumé). = 1912, 4 janv. *Greene*. The revolutionary war and the military policy of the United States (peu original; beaucoup de lacunes et des erreurs). = 1er févr. *Fr. E. Chadwick*. The relations of the United States and Spain; the spanish-american war (deux volumes très intéressants par lesquels le contre-amiral Chadwick termine son bel ouvrage sur l'histoire des relations des États-Unis avec l'Espagne). — *Johnson*. The swedish settlements on the Delaware (ouvrage substantiel, bourré de documents, sur une colonie suédoise qui n'eut que vingt-six années d'existence indépendante). — *Dalton*. Byzantine art and archæology (remarquable). = 8 févr. *Davis*. Colonial currency reprints, 1682-1751 (vol. II-IV; important pour l'histoire économique). = 22 févr. *De Wolfe Howe*. The life and labors of bishop Hare, apostle of the Sioux (très touchante biographie, composée d'ailleurs surtout d'extraits des lettres et des sermons de cet évêque). = 14 mars. *Ch. Fr. Adams*. Studies military and diplomatic, 1775-1865 (admirables études où de sérieuses recherches scientifiques se cachent sous les apparences les plus séduisantes). — *Jones*, *Sharpless* et *Gummere*. The Quakers in the american colonies (bon).

Grande-Bretagne.

90. — The English historical Review. 1912, janv. — W. H. Stevenson. Cadastres du comté d'York et autres documents du XIe s. dans un ms. des évangiles conservé dans la bibliothèque du chapitre d'York (ce ms. a servi lors des prestations de serment par les nouveaux fonctionnaires de l'Église. Les documents qu'on y a intercalés sont en anglo-saxon; ils datent du XIe s. On y trouve le texte unique d'une charte du roi Cnut, la plus ancienne « charte de libertés » de l'Angleterre, et des notes sur les terres possédées par les archevêques à Sherburn, Otley, Ripon au comté d'York. Texte de ces documents avec un important commentaire. Détails précieux d'une part sur la diplomatique anglo-saxonne, de l'autre sur la condition des terres dans une région occupée par les Danois et sur laquelle nous ne savions presque rien). — Parker. Les lois forestières et la mort de Guillaume le Roux (les lois forestières n'ont pas été le monument de barbarie qu'on s'imagine; la création de la « Nouvelle-Forêt » n'a pas créé les ruines que l'on prétend; le récit de Florent de Worcester est manifestement erroné. Le roi fut victime d'une conspiration où trempa W. Tirrel. Ce n'est sans doute pas lui qui tua le roi, mais il joua son rôle dans le complot en attirant sur soi les soupçons et en prenant aussitôt la fuite. Il était aussi de l'intérêt des conjurés d'exagérer les excès commis par l'établissement de la Nouvelle-Forêt afin de perdre la réputation du roi assassiné. Voilà un bien noir complot!). —

Miss DIBBEN. Chancelier et garde du sceau sous Henri III (depuis 1238; il est souvent difficile de distinguer ces deux fonctions; du moins jusqu'au moment où, en 1260, l'office de chancelier commença d'être rétribué. Corrige et complète la liste des chanceliers établie par Th. D. Hardy). — CHANCE. Le traité de Charlottenburg (signé par la Grande-Bretagne et la Prusse le 10 oct. 1723). — WEBSTER. Castlereagh et les colonies espagnoles, 1815-1818. — SMITH. Ezelon et la vie de Hugues de Cluny (l'auteur a retrouvé et publie le texte de cette vie par Ezelon; c'est un récit bref et nu, qui forme un contraste instructif avec les récits postérieurs où la légende prend une place de plus en plus grande). — HASKINS. L'abaque et la *Curia regis* (signale un traité sur l'abaque composé avant l'année 1117 par un certain Turchillus et qui a été publié en 1882; ce traité intéresse la cour du roi parce que Turchillus fit partie de cette cour et qu'il donne la théorie des opérations arithmétiques auxquelles on se livrait à l'Échiquier; la table même sur laquelle on opérait à l'Echiquier était divisée en colonnes comme l'abaque qui lui servit de modèle). — POWICKE. Philippe-Auguste et l'archevêque de Rouen, 1196 (concernant l'occupation d'Andely). — ROSE. Documents relatifs à la rupture avec la France en 1793 (1re partie). = C.-rendus : *Fueter*. Geschichte der neueren Historiographie (excellent tableau de l'historiographie depuis la Renaissance jusqu'à nos jours). — *Wroth*. Catalogue of the coins of the Vandals, Ostrogoths and Lombards, and of the empires of Thessalonica, Nicaea and Trebizond, in the British Museum (excellent). — *Valin*. Le duc de Normandie et sa cour, 912-1204 (c.-rendu par Ch. Haskins, qui a publié d'importants documents sur le même sujet, documents que Valin n'a pas connus). — *Baillaud* et *Verlaguet*. Coutumes et privilèges du Rouergue (important). — *A. Chroust*. Chroniken der Stadt Bamberg. II : Chroniken zur Geschichte des Bauernkrieges und der Markgrafenfehde in Bamberg (très intéressant). — *Elkan*. Philipp Marnix von St Aldegonde. I : die Jugend Johanns and Philipps von Marnix (bon). — *Firth* et *Rait*. Acts and ordinances of the Interregnum, 1642-1660 (l'introduction, par Firth, contient beaucoup d'utiles informations sur la législation de cette période). — *Shaw*. Calendar of Treasury books (vol. II-V, 1667-1679). — *Gubbins*. The progress of Japan, 1853-71 (il n'y a rien de mieux sur ce sujet dans aucune langue). — *Berr*. La synthèse en histoire (très incomplet et, d'autre part, trop d'indications de mince importance). — *Jorga*. Breve storia dei Rumeni (excellent résumé des rapports entre l'Italie et le peuple roumain). — *Kern*. Acta Imperii, Angliae et Franciae 1267-1313 (important recueil de documents sur les relations extérieures de l'Empire jusqu'à la mort de Henri VII). — Calendar of the Fine rolls. I, 1272-1307. — *Gœller*. Die pæpstliche Pœnitentiarie. II, 1, 2 (comprend l'époque qui s'étend d'Eugène IV à Pie V). — *Cobb*. The rationale of ceremonial 1540-1543, with an Essay of the regulation of ceremonial during the reign of Henry VIII (bon). — *H. G. de Boer*.

De Armada van 1639 (excellent). — Acts of the Privy Council of England. Colonial series (t. IV, 1745-1766).

91. — The Athenæum. 1912, 10 févr. — *Calwell.* Old irish life (beaucoup de bonnes choses, surtout quand Miss Calwell raconte ses souvenirs de Ross, pays de sa famille). = 17 févr. *Penney.* The journal of George Fox (première édition vraiment complète du journal écrit par le fondateur du quakerisme, avec des documents complémentaires. Très bonne édition d'une œuvre remarquable). — *Braithewaite.* The beginnings of quakerism (excellent). = 24 févr. *Barrington.* Grahame of Claverhouse, viscount Dundee (ajoute peu de chose à ce qu'on savait déjà). = 2 mars. *Sir G. O. Trevelyan.* George III and Charles Fox, I (titre trompeur ; l'auteur nous raconte la fin de la guerre de l'Indépendance américaine; c'est ainsi qu'il est amené à décrire le rôle joué par le roi et par le fougueux orateur libéral). — *A. Stein.* Ruins of desert Cathay ; personal narrative of exploration in Central Asia and Westermost China (très instructif). — *Farnell.* Greece and Babylon ; a comparative sketch of Mesopotamian, Anatolian and Hellenic religions (très intéressant). = 9 mars. *Armitage.* The early norman castles of the British isles (prouve contre feu G. T. Clark que les mottes fortifiées sont d'origine normande et non anglo-saxonne). = 16 mars. *H. Williams.* Christianity in early Britain (bon ; l'auteur, qui appartient à la secte des Méthodistes calvinistes de Galles, s'est remarquablement affranchi de certains préjugés protestants et catholiques). — Close rolls of the reign of Henry III, 1237-1242. — Cardiff records (t. VI ; dernier volume de cet important recueil). — *J. E. Harrison.* Themis ; a study of the social origins of greek religion (excellent). = 23 mars. Mgr *B. Ward.* The eve of catholic emancipation ; being the history of the english catholics during the first thirty years of the XIXth cent. (vol. I-II, 1803-1820 ; fait très bon usage des archives de Westminster, Stonyhurst et Douai). — Lord *Halifax.* Leo XIII and anglican orders (livre très bien informé sur les origines et les résultats de la bulle *Apostolicae curae*, qui déclara les ordinations anglicanes sans valeur). — *Jackson.* The parting of the roads ; studies in the development of Judaism and early christianity, by members of Jesus College, Cambridge (très intéressant). — *Morel.* Marocco in diplomacy (défend, pièces en main, les intérêts de l'Allemagne au Maroc ; mais les pièces ont-elles toujours l'exacte portée que l'auteur leur attribue ?). — *R. Smith.* Religious liberty under Charles II and James II (excellente dissertation). = 30 mars. *Chadwick.* The heroic age (importante étude sur l'état social des Indo-Européens, d'après leur littérature, aux temps dits héroïques ; la meilleure partie du livre se rapporte à la littérature des peuples teutoniques).

92. — Transactions of the royal historical Society. 3e série, t. V (1911). — FIRTH. Ballades historiques du règne de Jacques Ier. — FIGGIS. Respublica christiana (étudie le sens des deux mots État et Église au moyen âge ; ils désignaient non pas deux pouvoirs diffé-

rents et ennemis, mais deux compartiments d'une même société, la Société chrétienne). — Cl. E. PIKE. L'intrigue ourdie pour enlever au comte d'Essex le titre de lord-lieutenant d'Irlande, 1675-1676. — WYLIE. Notes sur le rôle d'Azincourt (recherches minutieuses sur les pièces d'archives contenant les noms des hommes d'armes qui combattirent dans les rangs anglais à Azincourt). — H. E. MALDEN. Le prieuré de Cardigan possédé par l'abbaye de Chertsey; étude sur quelques documents faux (documents fabriqués par les moines de Gloucester au XIIe s.). — Miss LANE. Rapports entre l'Angleterre et les États scandinaves de 1689 à 1697 (1re partie : Danemark ; d'après les *State papers* du P. R. O.). — Miss C. J. DUNLOP. L'apprentissage en Angleterre dans l'ancien temps (surtout au XVIe s., avant et après le statut de 1562).

93. — The Nineteenth century. 1911, avr. — MORGAN. La révolution constitutionnelle. — LILLY. Quelques notes sur Chateaubriand (au temps de la Révolution). — WELLDON. Comment fut faite la traduction « autorisée » de la Bible en anglais. = Mai. Lady PAGET. Le Portugal vers 1860 (souvenirs de Lady Paget sur la cour de Portugal). = Juill. HERBERT. La théorie ethnologique du comte Gobineau. = Sept. STERLING. Un grand maître des écuries du roi (biographie de Lord Albemarle, héritier des Keppel, « Master of the Horse » en 1830, mort en 1851). = Oct. Lady PAGET. Quand Florence était capitale (souvenirs de la femme du ministre d'Angleterre auprès de Victor-Emmanuel). — Capitaine M. KERR. Comment le plan de Nelson fut exécuté à Trafalgar (montre que la bataille fut livrée d'après un plan longuement médité et discuté avec les principaux chefs de son escadre). — Général Sir Frederick R. MAUNSELL. Le siège de Delhi; souvenirs d'un témoin oculaire.

94. — The scottish historical Review. 1912, janv. — Al. GRAY. Les anciennes écoles et universités d'Écosse (de l'influence exercée par ces écoles sur la civilisation écossaise). — JOHNSTON. Ragna-rök et Orkney (étudie l'histoire scandinave « des dieux et du monde » et montre la part considérable qu'ont prise à sa composition les Scandinaves d'Orkney et de Shetland). — Sir Herbert MAXWELL. La chronique de Lanercost (suite). = C.-rendus : Sir *James B. Paul.* The Scots peerage (t. VII et VIII). — *Fulton.* The sovereignty of the sea (important, surtout en ce qui regarde la pêche et le droit de pavillon). — *Scott.* The constitution and finance of english, scottish and irish joint-stock companies to 1720 (t. III ; bon). — *Mills.* The great days of Northumbria (intéressant). — *Ward.* The roman era in Britain (insuffisant, incomplet, souvent erroné dans le détail). — *Savage.* Old english libraries; the making, collection and use of books during the middle ages (excellent). — *Muir.* New historical atlas for students (bon atlas pour les bourses moyennes). — *Elliot.* The battle of Flodden and the raids of 1513 (bon). — *Egerton.* Federations and unions within the British empire (intéressant pour l'histoire des institutions).

95. — Edinburgh Review. T. CCXIV, juill.-oct. 1911. — L'Église anglicane d'aujourd'hui (le développement de l'anglicanisme dans le monde entier, jusqu'en Amérique, en Afrique et aux antipodes, fait de l'archevêque de Cantorbéry un *Alterius Orbis Papa*, une sorte de primat général, ayant une influence de direction plutôt qu'un pouvoir de juridiction). — La bataille de Fontenoy (ouvrages récents du capitaine Colin, de Skrine, Fortescue, Lloyd, Maclachlan; documents inédits du British Museum et du Record Office. Discussion et rectifications. Le fameux dialogue de Lord Charles Hay et de M. d'Auteroche sur le front des troupes apparaît ici, raconté par les Anglais, tout différent de ce qu'il est dans nos histoires. « Avec les révolutions survenues dans l'art de la guerre, l'étude de cette bataille ne peut plus être d'aucune utilité, sauf qu'elle met en relief ce qu'il y a d'universel et de permanent à la guerre, la force morale qui, suivant le mot de Napoléon, est à la force physique comme trois est à un. » A noter une lettre élogieuse de Ligonier sur le duc de Cumberland, qui « possède toutes les qualités qu'on attribuait au grand Condé, hors l'humeur féroce »). — L'esprit de Pascal (la science de Pascal n'est pas désintéressée comme celle de Descartes, mais toujours utilitaire; même sa philosophie religieuse tend au salut, c'est-à-dire à l'avantage individuel par excellence. Admet qu'il est mort en simple et bon chrétien, sans se soucier des Jésuites ni des Jansénistes). — Le « Raphaël des Cockneys » (souvenirs et propos de table du peintre Benjamin Haydon). — Madame Roland (peu appréciée en Angleterre. La biographie que vient d'écrire Miss Taylor est le seul livre qui lui soit consacré outre-Manche; et cette indifférence contraste avec les nombreuses publications parues en France « sur une femme que ses compatriotes, tout au moins, regardent comme une figure d'importance »). — La vie publique en Angleterre (biographies récentes de Lord Beaconsfield, de Charles Parnell, de Lord Cranbrook et de Lord Northbrook. En France, l'historien incline surtout à étudier l'évolution nationale du pays; en Angleterre, on s'intéresse plus aux personnalités marquantes et moins à la psychologie du public. Il suffit de comparer ici Montesquieu ou Taine avec Carlyle ou Macaulay. Gibbon est presque seul parmi les historiens anglais à témoigner sous ce rapport de tendances françaises). — Lyof Nikolayevitch Tolstoy (sa vie et son caractère). — Fogazzaro et le modernisme. — L'histoire des *Inns of Court* (les quatre *Inns* ont publié, dans ces dernières années, une partie de leurs annales et de leurs documents : *Inner Temple*, 3 vol. préparés par Inderwick, 1896-1901; *Lincoln's Inn*, 1897-1902; *Gray's Inn*, par Fletcher, 1901-1910; *Middle Temple*, par Hutchinson, Hopwood et Ingpen, en divers ouvrages, de 1902 à 1910). — L'échec de la première coalition (1794-1795. D'après des documents inédits d'archives officielles et privées. La France a dû sa conservation aux forteresses érigées par la monarchie, aux anciennes troupes royales devenues républicaines, aux visées égoïstes des trois

grandes puissances continentales; celles-ci tenaient plus à se partager la Pologne qu'à vaincre la Révolution. Leur dernière démonstration commune fut, par un hasard curieux, un semblant de résistance à Waterloo le 7 juillet 1794; mais, « si Souvarov était apparu en Italie, avec une forte armée russe, dès 1796, la carrière de Bonaparte n'eût pas débuté dans une auréole de gloire »). — Autobiographies célèbres (Cellini, Rousseau, Gibbon, Gœthe, John Mill, Herbert Spencer). — La souveraineté de la mer (analyse et critique du livre historique que vient de publier sous ce titre Wemyss Fulton; l'auteur a le tort de confondre le droit de pêche avec le droit de souveraineté maritime, sur lequel il est insuffisamment documenté). — La Camorra en Italie. — La crise historique du parti républicain (aux États-Unis. M. Taft et la réforme douanière). — Gambetta au ministère de la Guerre en 1870-71. — Le duc de Devonshire (sur la biographie de Lord Hartington, huitième duc de Devonshire, par Bernard Holland).

HONGRIE.

96. — Budapesti Szemle. 1911, juill. — Jules WLASSICS. Les mémoires du baron Ernest Plener (à propos de la publication : *Erinnerungen von E. Freiherr von Plener* qui intéresse aussi la Hongrie. Plener avait épousé la fille de l'homme d'État hongrois Eötvös, il connaissait bien la situation politique de la Hongrie. Pendant son séjour à Paris, 1865-1867, il a fréquenté les salons et les libéraux qui faisaient opposition à l'Empire. Il a vu Le Play, Jules Simon, Laboulaye, Prévost-Paradol, dont il trace des portraits très réussis). — A. VÁMBÉRY. Le réveil des Mahométans en Asie. — M. KÁRMÁN. La formation de l'idée d'un enseignement national jusqu'en 1848 (suite en août et sept. Embrasse tout le mouvement pédagogique hongrois, les efforts du pays pour créer des écoles nationales depuis le règne de Joseph II jusqu'à la Révolution). = Août. I. HEGEDÜS. Éloge de Ladislas Teleki (retrace la carrière de l'homme d'État qui fut le représentant du gouvernement révolutionnaire à Paris en 1848 et se suicida en 1861 au moment où la Chambre hongroise se réunissait après un régime réactionnaire de douze ans. Teleki était alors le chef du parti radical). — G. TÉGLÁS. Histoire de l'enseignement en Hongrie au moyen âge (d'après Békefi; cf. *Rev. hist.*, juill.-août 1911). = Sept. L. THALLÓCZY. La révolte de Jeni-Zagra (récit tiré des papiers de Benjamin Kállay se rapportant à la pacification de la Roumélie orientale en 1878). — ANADOLI. Notes sur le Japon. — J. NAGY. La personnalité de Taine (d'après la correspondance). = Oct. G. MOLNÁR. François Liszt et la culture hongroise (dans l'œuvre de Liszt, le caractère hongrois se manifeste à plusieurs reprises, quoiqu'il ait vécu loin de sa patrie et qu'il n'ait pas parlé le magyar). — H. I. Vingt-cinq ans de la vie de l'Emke (cette société, qui déploie son activité civilisatrice en Transylvanie et répand l'étude de la langue nationale, a obtenu,

pendant les vingt-cinq ans de son existence, de beaux résultats). = Nov. B. Kenéz. Histoire du socialisme (à propos de l'ouvrage de Béla Földes; cf. *Rev. hist.*, juill.-août 1911). = Déc. Jules Wlassics. L'article XII de 1867 au point de vue juridique (discussion serrée de la théorie de Tezner sur le Compromis). — E. Nagy. Le suffrage universel en Italie.

97. — Revue de Hongrie. 1911, juin. — A. Hevesy. François Rákoczi et la France (suite en juill. et sept.; publie des documents inédits des archives du ministère des Affaires étrangères, fonds *Autriche* et *Pologne*, se rapportant au marquis de Villars, à Morreton et à du Héron et à leurs relations avec Rákoczi et les Mécontents. Ces documents s'étendent aux événements de 1698 à 1703). = C.-rendu : *A. Návay*. La Hongrie, son rôle économique (avec une préface d'Émile Levasseur; renseignements abondants et précis). = Juill.-août. J. Ernest-Charles. Les hommes politiques écrivains (sur M. Clemenceau). = Sept.-oct. G. Heinrich. M. Albert de Berzeviczy (portrait littéraire du président de l'Académie hongroise dont la biographie de Béatrice d'Aragon, reine de Hongrie, vient de paraître en français; cf. la notice de M. Monod : Séances et travaux de l'Acad. des sciences morales et politiques, sept.-oct. 1911). — Fêtes du centenaire de François Liszt. = Nov.-déc. Albert Apponyi. L'esthétique et la politique, l'artiste et l'homme d'État (examine en quoi la création artistique et la création politique ressemblent l'une à l'autre et quelles sont les qualités d'artiste nécessaires à un homme d'Etat pour accomplir sa tâche et grouper systématiquement les moyens d'action dont il dispose).

98. — Századok (*Les Siècles*). 1911, juin. — I. Karácson. Les guerres des Hongrois dans leur patrie primitive (les écrivains arabes et byzantins mentionnent le séjour des Magyars en Lébédie; à ces témoignages, il faut ajouter celui de l'historien arménien Ghévond Vardabet dont l'*Histoire des guerres et des conquêtes des Arabes en Arménie*, traduite en français par V. Chahnazarian, Paris, 1856, donne le récit de deux guerres des Arabes contre les Magyars en 717 et nous fixe sur l'emplacement de Lébédie). — L. Thallóczy. Éloge de Jules Pauler (fin). — I. Lukinich. Les études de Pierre Bethlen à l'étranger (a fréquenté les Universités de Francfort-sur-l'Oder et de Leyde, est allé ensuite à Paris et à Padoue). = C.-rendus : *D. Szabó*. Les diètes hongroises sous Louis II (cf. *Rev. hist.*, sept.-oct. 1910). — *J. Kaposi*. Dante en Hongrie (éloge). — *R. J. Rombauer*. The Union Cause in St Louis in 1861 (important pour le rôle joué par les émigrés hongrois pendant la guerre de 1861 à 1865). — *Walter Goetz*. Beiträge zur Kulturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance (éloge). — *J. Gagyi*. Nécrologie de Joseph Sterca-Sulutz et de Nicolas Densusianu (historiens roumains nés en Transylvanie). = Sept. S. Márki. Éloge de Coloman Thaly (cf. la nécrologie, *Rev. hist.*,

nov.-déc. 1909). — Albin GOMBOS. Notes sur l'histoire des premiers siècles de la Hongrie (fin en oct.; sur la marche orientale « Ostarrichi » en 976, sur la campagne de 1030 et sur le règne du roi Pierre). — M. ZÁKONYI. Histoire du couvent de Szent-Lörincz, près de Bude (suite en oct.-nov.-déc. Histoire très documentée de ce couvent des Ermites de Saint-Paul, ordre essentiellement hongrois, fondé vers le milieu du XIIIe s. par Eusèbe). — R. GÁLOS. Les ancêtres de Joseph Benkö (historien du XVIIIe s.). = C.-rendus : *S. Márki*. François Rákóczi II (cf. *Rev. hist.*, juill.-août 1909 et 1911). — *Th. Mayer*. Verwaltungsreform in Ungarn nach der Türkenzeit (ne connaît pas bien l'histoire de Hongrie). — *G. Alapi*. Les familles nobles du comitat de Komáron (éloge). — Nécrologie de Gustave Emich (1843-1911, directeur de l'*Athenaeum*, a édité un grand nombre d'ouvrages historiques). = Oct. Georges PETROVAY. Les Valaques du comitat de Mármaros, leur établissement, leurs voïvodes et leurs kenéz (d'après les archives dudit comitat). — B. FABÓ. Un musicien hongrois inconnu (Jean Schreier, du XVIIIe s.). = C.-rendus : *J. Gerö*. Les hussites tchèques en Hongrie (œuvre de dilettante). — *F. Teutsch*. Geschichte der Siebenbürger Sachsen (t. III : 1816-1868; trop d'éloge à l'adresse des Saxons). — *J. Nistor*. Die moldauischen Ansprüche auf Pokutien (beaucoup de matériaux, utile. Pokutia est au sud-est de la Galicie; la province est peuplée de Roumains). — *A. Gombos*. Chroniqueurs du moyen âge (t. X : Rimbert, Vie de saint Anskar; t. XI : Chronique de Jean de l'ordre des Frères Mineurs. Traduction hongroise avec de bonnes études). — *I. Kiss*. La dernière insurrection de la noblesse hongroise (série d'études sur l'insurrection de 1809 contre les armées françaises). = Nov. I. SZENTPÉTERY. Documents à dates fausses ou contradictoires (fin en déc.; cite plusieurs exemples des bévues commises par la chancellerie hongroise au moyen âge). — G. KEREKES. L'état du crédit à Cracovie au XVIIe s. (sur les emprunts de la ville; le taux était d'ordinaire 6 %). = C.-rendus : *B. Kempelen*. Les familles nobles hongroises (t. I; faible). — *G. Eble*. Le palatin Joseph et l'archiduc Charles à Pest, 1803-1804 (sur le palais des comtes Károlyi). — *B. Dorner*. L'agriculture des Saxons de Transylvanie (instructif). = Déc. Z. GYÖRGY. Adam Neuser (cite une lettre du réformateur unitarien qui se rapporte à son séjour en Hongrie. La lettre fut publiée pour la première fois par Lessing, lorsqu'il était bibliothécaire à Wolfenbüttel). = C.-rendus : *L. Thallóczy* et *S. Barabás*. Codex diplomaticus comitum de Frangepanibus (t. I : 1133-1453; la famille Frangipani, d'origine italienne, a joué un rôle important en Hongrie. Publication remarquable où l'on trouve réunis les documents tirés de 21 archives). — *I. Veress*. La première campagne de Gabriel Bethlen et la paix de Nicolsbourg (faible). — Études sur l'histoire de la civilisation, nos 46-49, 51-53 (ces travaux, sortis du « séminaire » de Békefi, montrent une bonne méthode). — *M. Sinay*. Histoire de la Réforme en Hongrie et en Transylvanie jusqu'en 1546.

Ouvrage latin traduit en hongrois par *G. Herpay* (l'ouvrage date de 1784, mais il est toujours important).

ITALIE.

99. — Rivista storica italiana. 1911, juill.-sept. — *G. Troyer*. Uno sguardo alla repubblica veneta nei tempi di mezzo e nella sua fine (inexactitudes). — *Dionisio Tassini*. La questione storico-giuridica del patriarcato di Venezia (Aquileia) (un peu rapide). — *H. Willers*. Geschichte der rœmischen Kupferpraegung (quelques critiques). — *P. Hirsch*. Die Erhebung Berengars I von Frioul zum König in Italien (bon essai). — *R. Caggese*. Classi e comuni rurali nel medioevo italiano (II ; œuvre économique et juridique insuffisamment historique). — *Fr. Hertler*. Die Podestà-Literatur Italiens im 12 und 13 Jahrhundert. — *H. Hefele*. Die Bettelorden und das religiöse Volksleben Ober- und Mittelitaliens im 13 Jhr. (assez bon). — *A. Semerau*. Die Condottieri (bon ouvrage de vulgarisation) — *P. Graziani*. Sisto V e la sua riorganizzazione della Sante Sede (bon). — *G. di Prampero*. Napoleone in Friuli 1797 e 1807 (bon). = Oct.-déc. *Greg. Gattinoni*. Il campanile di San Marco (bonne monographie historique). — *L. Fumi*. L'Inquisizione romana et lo Stato di Milano ; saggio di ricerche nell' Archivio di stato (travail très documenté). — *C. Borgnino*. Cenni storico-critici sulle origini dell' industria dello zucchero in Italia. — *N. Lattes*. Nuovi documenti per la storia del commercio e del diritto genovese. — *G. Cassi*. Notizie sul commercio Friulano durante il dominio veneto (très documenté). — *V.-E. Aleandri*. Il castello di Vitorchiano, antico feudo del senato romano. Memorie storiche (recherches importantes dans les archives locales). — *W. Goetz*. König Robert von Neapel (1309-1343). Seine Persönlichkeit and sein Verhältnis zum Humanismus (excellente monographie). — *Pietro Silva*. Pisa sotto Firenze dal 1406 al 1433 (important).

100. — Studi storici. T. XX, n° 1. — G. SALVEMINI. Recherches et documents sur la jeunesse de Giuseppe Mazzini et des frères Ruffini (tirés des archives de Gênes). = N° 2. R. CAGGESE. Églises paroissiales et communautés rurales de l'Apennin émilian au moyen âge). — E. SANTINI. La fortune de l'histoire florentine de L. Bruni pendant la Renaissance (grand succès de cette œuvre). — P. SILVA. La guerre entre Pise et Florence pour la possession de Lucques et une source des « Istorie pisane » de R. Roncioni (publie deux actes inédits de 1342). = C.-rendu : *Aristo Manghi*. La Certosa di Pisa (ce n'est pas un travail scientifique).

101. — Bullettino dell' istituto storico italiano. T. XXXI, 1910. — P. FEDELE. Un ms. autographe de Leone Ostiense (avec deux documents de 1141 et 1157 concernant l'église Saint-Clément de Vel-

letri). — L. SCHIAPARELLI. Tachygraphie syllabique dans les chartes italiennes (fac-similés). — C.-A. GARUFI. Les chapitres de la confrérie de S. Maria de Naupactos (1048, 1060-1108, conservés à la chapelle palatine de Palerme, texte grec et fac-simile). — C. CIPOLLA. Ferreto de' Ferretri et l'épisode de Guido de Montefeltro.

102. — Atti della r. Accademia dei Lincei. 1910, 5e série. — Notizie degli scavi di antichità, t. VII, fasc. 9-10, 11 et 12. = 1911, 5e série. Notizie degli scavi di antichità, t. VIII, fasc. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10.

103. — Memorie della r. Accademia dei Lincei. *Sciences morales, historiques et philologiques.* 5e série, t. XIV, fasc. V. — Angelo MOSSO. Les origines du fer dans la préhistoire (pour l'auteur, c'est près d'Este, au promontoire du Gargano, qu'il faut chercher les débuts de la civilisation du fer en Italie). = Fasc. VI. L. CANTARELLI. La série des préfets d'Égypte. II : de Dioclétien à la mort de Théodose (en partie d'après des papyrus récemment découverts, travail très important dont la première partie parut quatre ans auparavant dans les *Atti* de l'Académie). = Fasc. VII. C.-F. GABBA. Introduction au droit civil international italien. = Fasc. VIII. Umberto MANCUSO. La « Tabula Iliaca » du musée capitolin. = Fasc. IX. Luigi LUZZATTI. La philosophie et la religion de l'astronome Schiaparelli (d'après quelques lettres inédites).

104. — Rendiconti della r. Accademia dei Lincei. *Sciences morales, historiques et philologiques.* 5e série, t. XIX, 1910, nos 7-10. — E. SCHIAPARELLI. La géographie de l'Afrique orientale d'après les indications des monuments égyptiens. — C. CIPOLLA. Scipione Maffei et l' « Istoria » de Pietro Giannone (relève les annotations de cet érudit du XVIIIe s. sur l'édition de 1723 de l' « Istoria civile »). — Conti ROSSINI. Le couvent de Tsana en Abyssinie (donne le texte abyssin et la traduction italienne d'un livre de louanges à Notre-Dame). Pl. FRACCARO. Sur les « Fannii » du temps des Gracques. = Nos 11, 12. E. PAIS. Au sujet de l'époque et de la nature de la « lex latina » d'Héraclée. — Ign. GUIDI. Un document sur le christianisme dans l'Yémen au VIe s. — BELLUCCI. Ornements personnels en argent trouvés dans la nécropole de Norcia en Ombrie (deuxième période de l'âge du fer). — CAPUTI. « Marsyas religatus ». = T. XX, 1911, nos 1-4. R. SABBADINI. Niccolò da Cusa (documents tirés d'un ms. de Casale Monferrato montrant le goût de Niccolò da Cusa et des membres du concile de Bâle pour les mss.). — S. BROUWER. Un poète italo-grec (Stefano Marzokis, né à Bologne 1804; publie une de ses poésies). — A. VOGLIANO. Notes épigraphiques (à propos d'inscriptions publiées dans les *Notizie degli Scavi*). — P. RAGNISCO. Le crucifix de saint Bonaventure et la croix de Melanchton (étudie l'histoire du crucifix jusqu'à saint Bonaventure, puis le sens mystique de la croix, son rôle, sa valeur spirituelle et morale). — P. DUCATI. Sur deux peintures de

vases (sur des vases dits cyrénaïques). — E. Pais. Sur la nature et l'âge de la *Lex latina* d'Eraclea (discute l'opinion de De Sanctis). — P. Fraccaro. Scauriana (étudie divers points de la vie de M. Aemilius Scaurus; à propos de l'étude de G. Bloch). — G. Corradi. Du nom de Domitien et de deux inscriptions grecques. — L. Luzzatti. Les assemblées du Risorgimento. = Nos 5-6. P. Ducati. Observations sur un cratère attique du musée civique de Bologne. — M. Porena. Les élégies de Giacomo Leopardi. — Tito Giorgi. Les fastes consulaires et la critique (essai de chronologie romaine; montre la différence des dates données par Diodore de Sicile et Varron; les deux principales chronologies sont celles de Diodore et de Tite-Live; les *Fasti Capitolini* se distinguent de cette dernière pour les années dictatoriales: à partir de 300, toute divergence cesse et dès le début du IIIe s. les Grecs commencent à nous fournir la date des principaux événements de l'histoire romaine). = Nos 7-10. C. Cipolla. Considérations sur le concept d'état dans la monarchie d'Odoacre (ce concept s'affirme au début du moyen âge avec la constitution de la monarchie d'Odoacre, dont l'auteur étudie la nature; très importante contribution à l'histoire de la vie politique de ce monarque). — E. Monaci. Le « Comitato Lucardo » d'un diplôme apocryphe de Charlemagne (identification des noms de lieux mentionnés dans un acte de donation fait à l'abbaye de Nonantola). — A. Mancini. Pour la critique du « Testamentum Job » (texte et notes). — E. Gabrici. Bas-relief inédit de Bolsena. = T. XX, nos 11-12. Fr.-Fil. Guelfi. Nouvelles études sur Dante. — L. Castiglioni. Études sur Xénophon (à propos du texte de l'Anabase). — A. Maiuri. Etudes d'onomastique crétoise.

105. — Rivista storica benedettina. 1911, janv.-mars. — P. Lugano. Livres de chœur et miniatures de Monte Oliveto Maggiore à Chiusi (ms. du XVe s.; reproductions). — Sac.-Rin. Beretta. Le plus ancien monastère bénédictin du Milanais? (S. Giorgio di Cornate d'Adda). — M. Cassoni. L'abbaye de Fossanova près Piperno (notes historiques et généalogiques; à la fin du XVIIIe s.; fin). — A. Corsi. L'ordre bénédictin dans les récentes histoires (de Pastor, Hergenrötter, Duchesne, Albers). — P. Lugano. Les premières constitutions monastiques de l'ordre de Monte Oliveto (publie ce texte de 1445). — Sommaire des revues bénédictines. = Juill.-déc. P. Lugano. Les Cisterciens et leurs filiales dans la Haute-Italie (considérations générales sur leur influence sociale; tableau chronologique des diverses filiales). — E. Petrella. Les « signa tabellionatus » de S. Maria Nuova à Rome (relève et reproduit une grande variété de seings de notaires). — B. Trifone. Ludovico Barbo et les débuts de la congrégation bénédictine de Santa Giustina (nombreuses lettres inédites de l'évêque de Trévise, XVe s.; jugement sur sa vie et son œuvre). — M. Cassoni. Liste chronologique des prévôts et prieurs de Casamara (fin du XVIIIe, XIXe s.). — Pour rappeler le séjour de Torquato Tasso et de Liszt à Santa Maria Nuova au Forum (demande qu'une plaque commémore

ce double souvenir). — P. LUGANO. Notes sur les constitutions monastiques pour l'ordre de Monte-Oliveto (étudie les constitutions de 1445 à 1540, de 1541-42, de 1559, de 1564-68, de 1572-1603, de 1885). = C.-rendus : *A.-F. Trucco*. Cartari dell' abbazia di Rivalta Scrivia. — *G. Stella*. Cartario del monastero di Brione (val della Torre) fino all' anno 1300. — *L.-C. Bollea*. Cartario dell' abbazia di Precipiano (883-1396). — *Carlo Fedele Savio*. Saluzzo e i suoi Vescovi (1475-1601). = 1912, janv.-mars. G. CORTESE. Dante, San Pier Damiano et le prof. Paolo Amaducci (à propos du livre de Paolo Amaducci sur la source de la Divine Comédie). — M. MARTINI. L'abbé Mauro Schiani, 1838-1911 (souvenir). — P. LUGANO. Les églises dépendant de l'abbaye de Sassovivo près Foligno et une compilation faite par ordre du cardinal commendataire Gerolamo Rusticucci (liste des églises dépendant de l'abbaye de Sassovivo dans les bulles du 21 mai 1138 et du 4 juin 1188, publie la compilation faite par ordre du cardinal en 1588). — B. RISTORI. Pour César Baronius (hommage au grand érudit). — A. MORINI. L'église et le monastère de S. Antonio in Romagnano à Cascia.

106. — Il Risorgimento italiano. 1910, t. III, 4. — A. SANDONÀ. Contribution à l'histoire des procès de 1821 et du Spielberg (suite et fin au n° suivant de cet important travail qui concerne le procès Confalonieri, le transport au Spielberg des condamnés, leur séjour dans la forteresse, les grâces de 1850, la mort de Morelli, la libération d'Andryane, Pallavicini et Confalonieri; correspondance entre l'empereur d'Autriche et les rois de Sardaigne, Victor-Emmanuel et Charles-Félix; lettres de Confalonieri à divers, 1820-1821; lettres de l'empereur François Ier au président du Tribunal suprême de Vérone; testament de Confalonieri de 1834; notes de Pallavicino aux *Mémoires* d'Andryane; poème de Merighi sur Salvotti). — M. LUPO GENTILE. Le Dr G. Martini, carbonaro et exilé de Parme (s'exile à la suite du mouvement de 1821, vit à Paris et y meurt peu après 1848). — Les Mille dans les eaux de l'Argentario (d'après les rapports officiels de la préfecture de Grosseto). = 1911, t. IV, 1. E. GHISI. Essai documentaire pour servir à l'histoire complète du drapeau tricolore (suite dans les nos suivants. Première Cisalpine; villes révolutionnaires italiennes; seconde Cisalpine; République italienne; royaume d'Italie). — Lettres de la comtesse Teresa Casati-Confalonieri au comte Léopold Bertoglio (importantes pour les années 1824-1826). — Lettre du général Clément Corte (à Panizzi, 11 nov. 1862). = 2. D. RONDINI. L'expédition de Capri racontée par le capitaine Giuseppe Daneri (le capitaine Daneri conduisit à Ponza et à Capri, sur le *Cagliari*, l'expédition de Pisacane en 1857. Son récit est presque intégralement publié avec une copieuse annotation). — L. MONDOLFO-SACERDOTI. Les élections et les travaux de l'Assemblée nationale des provinces modenaises en 1859 (les opérations électorales ont été exécutées très régulièrement, et il n'y eut de lutte un peu vive qu'au collège de Concordia. Les députés se réunirent le 16 août, et, sous la présidence de Malmusi, prononcèrent,

le 19, la déchéance de François V d'Este et de sa famille, puis, le 25, l'union à la Sardaigne. Une autre session eut lieu au mois de nov., où la régence fut donnée au prince Eugène de Savoie-Carignan). — G. Castellini. Francesco Crispi d'après une récente publication (compte-rendu critique des *Mille*). — G. Ferretti. La question de la Vénétie en 1864 (commentaire important de la lettre de Nigra à Minghetti du 21 juill. 1864 sur une conversation avec Napoléon III). — A. Colombo. Un document inédit sur le discours de la Couronne au premier parlement italien (Victor-Emmanuel avait préféré le texte de Farini au texte de Minghetti : sur les observations du garde des sceaux Cassinis, Cavour revit sans doute le texte du discours prononcé le 18 févr. 1861). — F. Guardione. Mémoire du prince de Castelnuovo sur le déficit et la nécessité de convoquer le parlement (adressé à François, vicaire en Sicile, le 20 févr. 1813. Le déficit était de 310,118 *onze* par an). = 3. G. Cipriani. A la mémoire de l'empereur Napoléon III (souvenirs personnels sur les événements de 1859). — A. Mangini. Deux poésies de G. Garibaldi (pour compléter la publication du Dr Curàtolo). — A. Bersano. Encore à propos de fédérés et d'adelphes (précise son point de vue à la suite des recherches de M. Sandonà). = 4. G.-D. Belletti. L'œuvre de Jean Landrieux et la maçonnerie (critique l'édition des *Mémoires* de Landrieux, qui prit part à la campagne de 1796-1797, et précise les rapports des agents du Directoire et de la maçonnerie italienne, particulièrement en ce qui concerne l'insurrection de la *Terra ferma* vénitienne). — De Dominicis. L'organisation provisoire de la Lombardie en 1859 et la question constitutionnelle (rappelle la fusion de 1848; publie une lettre du comte Giulini fort importante pour la question de l'administration lombarde en 1859 et regrettant que Cavour se soit opposé à la réunion d'une constituante lombarde; expose les travaux de la Commission du 10 au 26 mai). — E. Michel. L'exposition de portraits de Florence. — E. Jallonghi. Fra Diavolo (intéressant surtout par les sources). — M. Lupo-Gentile. Voix d'exilés (lettres de Ugoni, Vecchio, Borsieri, Martini). — Leti. Rome et l'État pontifical de 1849 à 1870 (insuffisamment critique; beaucoup de textes employés et publiés). = 5. A.-T. Campagnoli. Jean Berchet (contribution biographique concernant particulièrement la période de l'exil jusqu'à l'amnistie de 1837; fin au numéro suivant). — E. Solmi. L'interrogatoire de V. Gioberti (étude intéressante sur l'évolution des idées politiques de Gioberti jusqu'en 1833, date des poursuites contre la conspiration républicaine piémontaise ourdie par la *Giovane Italia*. Les textes se rattachant aux poursuites faites contre Gioberti lui-même sont publiés et commentés. M. Solmi montre ensuite, en recourant à des passages connus ou inédits des œuvres de Gioberti, comment le républicain de 1833 a évolué vers la conception monarchique unitaire : il n'a jamais été en réalité ni albertiste ni clérical; fin au nº suivant). — E. Michel.

Les Archives d'État de Massa (leur importance pour les périodes 1796-1815 et 1857-1860). — P. VIGO. Les trois derniers jours de la République de Livourne en 1849 (publie une relation contemporaine de Scalpellini). = 6. DESJOYAUX. Le général baron Perrone di San-Martino (biographie de ce personnage, qui servit la France sous le premier Empire, prit part au mouvement politique de l'*Union libérale piémontaise* et à l'agitation révolutionnaire de 1821, s'exila en France, où il reprit du service après 1830 et fut naturalisé en 1845; il rentra en 1848 en Piémont, où il eut, dans le ministère du 8 mai, le portefeuille des Affaires étrangères. Il mourut d'une blessure reçue à Novare. On retrace son rôle en 1821). — P. FRANCIOSI. Le cinquantenaire de l'unité et de la liberté italiennes célébré dans la République de Saint-Marin (discours sur l'attitude de Saint-Marin pendant le Risorgimento et plus particulièrement sur les patriotes qui y furent accueillis).

107. — Apulia. I, 1910, n° 2. — L. FULVIO. La tombe de Rotari (près de Foggia, planche). — Revue bibliographique concernant les Pouilles. = N° 3. F. TAURO. L'année 1799 à Castellana et en d'autres localités de la province de Bari (au sujet de l'histoire de la domination française; continue dans le n° suivant). = N° 4. F. LANZONI. La première introduction du christianisme et de l'évêché dans les Pouilles. — Revue bibliographique apulienne.

108. — Archivio storico lombardo. T. XVI, 1911, 30 sept. — G. BISCARO. Les ancêtres des Visconti, seigneurs de Milan (étude très documentée sur les plus anciens représentants de cette famille, dont il rétablit la généalogie véritable, aux XIe et XIIe s.; étudie leurs prérogatives, leurs rapports avec l'archevêque de Milan et les origines de leur puissance). — N. FERORELLI. Les statuts milanais du XIVe s. (étude critique du texte et des sources des différents statuts de cette époque; table des différentes rubriques). — E. LANDRY et Sofia RAVASI. Un Milanais à Rome. Lettres d'Alfonso Longo aux amis du « Caffé », 1765-1766 (publication d'un grand nombre de ces lettres). — G. SEREGNI. Le projet d'une ligue fédérale par Bernabò Visconti (en 1380-1381, Bernabò écrivit à différentes cités d'Italie pour leur proposer de former une vaste ligue défensive contre les aventuriers qui envahissaient l'Italie; Gian Galeazzo réalisa, après la mort de son oncle, ce grand projet). — Al. GIULINI. Un Stuart à Milan au XVIIIe s. (résume et publie une importante série de documents sur ce Jacques Stuart, personnage énigmatique, dont on ne saurait dire s'il était vraiment un fils de roi, ou un aventurier ou un maniaque). = C.-rendu : *Epistolario di L.-A. Muratori*, éd. par M. Campori, vol. XII. = 1912, 20 janv. Al. LUZIO. Les préliminaires de la Ligue de Cambrai (éclaire à l'aide de nombreux documents nouveaux (1507 et 1508) l'histoire des pourparlers et des accords conclus à Milan et à Mantoue). — Alb. CORBELLINI. Il collegio delle Marionette (recherche l'auteur de cette farce

attribuée à tort à Pietro Verri et étudie toute la littérature avoisinante sur l'éducation des filles au milieu du XVIIIe s.). — R. BERETTA. Le mont de Brianza et les privilèges de François Ier Sforza (XVe s.; documents). — E. SOLMI. Léonard de Vinci et le pape Jules II (conteste l'affirmation de Pastor que Léonard de Vinci ne fut jamais au service de Jules II et montre les rapports de Léonard avec Giuliano della Rovere, d'abord par l'entremise du cardinal Francesco Soderini, puis par l'intermédiaire d'Antonio Segni, marchand toscan, maître de la monnaie et grand ami de Léonard). = C.-rendu : *Annuario del R. Archivio di Stato in Milano per l'anno 1911*. — Bulletin bibliographique d'histoire lombarde.

109. — Studi e memorie per la storia dell' Università di Bologna. II, 1911. — G. MARTINOTTI. L'enseignement de l'anatomie à Bologne avant le XIXe s. — ID. Prospero Lambertini (Benoît XIV) et l'étude de l'anatomie à Bologne. — L. FRATI. Scipione dal Ferro (mathématicien illustre du XVIe s.). — ID. Les deux Beroaldi (humanistes bolonais; documents).

110. — Archivio storico per le provincie napoletane. 1910, t. XXXV. — R. BEVERE. La seigneurie de Florence tenue par Charles, fils du roi Robert, en 1326-1327 (suite dans les n^os suivants; documents angevins tirés des archives de Naples). — M. SCHIPA. La prétendue félonie du duc d'Ossuna, 1619-1620 (suite et fin dans les n^os suivants; politique de Charles-Emmanuel Ier; mission de Diglé auprès de Louis XIII; opposition de la République de Venise; opinion publique à Naples touchant les tractations d'Ossuna). — P. GENTILE. Le tremblement de terre de 1456 dans la terre de Labour (effets du désastre; mesures prises par la cour de Naples; commentaire important d'un texte du temps). — G. PALADINO. Renseignements sur le concubinat des ecclésiastiques dans le royaume de Naples (d'après les registres des feux du XVe s., où l'on exigea des concubins le paiement de la taille). — P. EGIDI. La politique du royaume de Naples dans les derniers mois de 1480 (état de l'opinion publique touchant l'invasion turque; négociations diplomatiques et mesures militaires prises par le roi de Naples; pièces justificatives intéressantes). = 1911, t. XXXVI, janv.-mars. C. DI SOMMA-CIRCELLO. Le général Lechi et la conspiration contre la domination française en Italie, 1803 (d'après les archives du duc de Gallo; rapports contre Lechi et Lord Acton par l'intermédiaire du capitaine Marcelli, dénoncés à la France par le gouvernement napolitain, désavoués par Lechi lui-même auprès du représentant de la France Alquier. Le fond de l'affaire reste obscur). — B. CROCE. La nouvelle d'Andreuccio de Pérouse (commentaire historique d'une des célèbres nouvelles de Boccace, localisée à Naples au milieu du XIVe s.). — D. « Aggionta » aux « Diurnali » de Scipion Guerra (suite au n^o suivant; ce texte est probablement de Ferrante Bucca

d'Aragona; il concerne le gouvernement à Naples de Fernando Ofan de Ribera, duc d'Alcala, en 1629). = Avr.-juin. F. TORRACA. Maître Terrisio d'Atina (professeur de l'Université de Bologne au XIIe s., auteur de dissertations qui nous sont parvenues et dont certaines sont reproduites). — A. BOZZOLA. Guillaume VII, marquis de Montferrat, et Charles Ier d'Anjou (contribution à une biographie de Guillaume VII, importante pour l'histoire de la domination angevine en Italie; à suivre).

111. — Atti e Memorie della R. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. 1911, nos 1 à 3, janv.-juin. — F. ERCOLE. L'empire et la papauté dans la tradition juridique de Bologne et dans le droit public italien de la Renaissance (étude très importante, où l'auteur dégage à travers les doctrines et les luttes politiques l'évolution de l'idée impériale telle qu'elle existait en Italie aux XIVe et XVe s.; il montre comment le droit public de la Renaissance s'est formé sur la base de cette double reconnaissance : reconnaissance par l'empereur et le pape du droit de chaque cité italienne à se gouverner elle-même; reconnaissance par le peuple du droit de l'empereur et du pape de légitimer et consacrer les formes du gouvernement qu'il s'est donné). — A. PALMIERI. L'exercice de l'art médical dans l'ancien Apennin bolonais (notes d'histoire économique; bien informé). — L. MARINELLI. Francesco De' Marchi (célèbre ingénieur militaire du XVIe s., auteur d'un grand traité d'architecture militaire). = Nos 4 à 6. Juill.-déc. F. LANZONI. S. Severo, évêque de Ravenne (342-3), dans l'histoire et la légende (étude très documentée, où l'auteur retrace l'état de l'église de Ravenne au temps de S. Severo, sa famille, sa sépulture, son culte, le vol de ses reliques et leur transfert en Allemagne). — A. TESTI-RAPONI. Notes marginales au « Liber pontificalis » d'Agnello (examen critique et historique du groupe des légendes bolonaises transcrites sur le passionnaire du monastère de San-Stefano de Bologne, auxquelles se rattache le « Liber pontificalis » d'Agnello). — N. MALVEZZI. Sur le développement des études historiques et critiques (discours prononcé à la R. Deputazione di Storia Patria à l'occasion de son cinquantenaire; rapide esquisse de l'histoire des études historiques en Italie).

112. — Archivio storico per la Sicilia orientale. 1910, t. VII, 2. — M. CATALANO-TIRRITO. Nouveaux documents sur le Panomirtari (tirés des archives de Palerme). — R. CESSI. Richard Ier d'Angleterre et la Sicile (contribution à l'étude du séjour des bâtiments anglais envoyés à la Croisade et demeurés en Sicile de sept. 1190 à mars 1191, dans le but de conquérir l'île ou de gêner la politique impériale). — B. RADICE. Nino Bixio à Bronte (fin au no suivant; étude intéressante des événements siciliens de 1860). — V. CANNIZZO. Un historien national inconnu (l'abbé Mario de Mauro da Scordia, mort aux environs de 1870; fin au no suivant). — ID. Les formes

architectoniques monumentales à Ragusa Ibla. = 3. R. TRIFONE. Le texte grec des constitutions de Frédéric II (étude critique de ce texte publié en 1780 par Carcani avec le texte latin). — M. CATALANO-TIRRITO. La prise du galion « Gran Sultana » (pris en 1644 sur les Turcs par les chevaliers de Malte). — ID. Bulletin de bibliographie sicilienne.

113. — Nuovo Archivio veneto. T. XXI, 1911, part. II. — Raffaello PUTELLI. Le duc Vincenzo i Gonzaga et l'interdit de Paul V à Venise (étudie le duché de Mantoue au temps de l'interdit, l'attitude du duc envers la France et l'Espagne, ses relations avec Rome et Venise, son conflit avec l'évêque de Ferrare, son voyage à Rome pour obtenir le commandement de la guerre contre les Turcs; à suivre). — Giov. ZULIAN. Les rapports du cardinal de Mazarin avec Venise (attitude de Venise à l'égard de la France; impossibilité pour celle-ci de secourir Venise; la politique française en Orient; continue). — Pio PASCHINI. L'histoire politique et religieuse du Frioul aux IXe et Xe s. (Rodoaldo et Otton II, Otton II, Henri II et le patriarche Giovanni, Henri II; avec tableaux généalogiques et liste des patriarches d'Aquilée et des marquis de Frioul à cette époque; bibliographie). — L. GENUARDI. La « Summula Statutorum Floridorum Veneciarum » d'Andrea Dandolo (indique ses sources). — L. CARCERI. Fra Giacomo Nacchianti, évêque de Chioggia, et Fra Girolamo de Sienne, accusés d'hérésie (1548-1549; documents). — Ad. VITAL. D'un « Ongaresca » dans le district de Conegliano (Claudia Augusta Altinate et Pedemontana du Frioul; intéressante contribution à l'histoire des routes romaines dans le Frioul, avec cartes). — Marco BELLI. Le cimetière des Juifs à Portogruaro (1620-1666). = T. XXII, 1912. A DA MOSTO. Domenico Pizzamano (député au Lido; nombreux documents de la fin du XVIIIe s. intéressants pour l'histoire vénitienne). — C. SCHALK. Rapports commerciaux entre Venise et Vienne (au XIVe s.; à suivre). — G. MARZEMIN. Les abbayes vénitiennes des SS. Ilario et Benedetto et de San Gregorio (étudie leur fondation, leur histoire, la construction des bâtiments qui les composent; plans et fig.). — A. LIVINGSTON. Sebastiano Rossi imitateur et plagiaire de Gian Francesco Busenello. — V. FAINELLI. Un diplôme original inédit de Frédéric II (oct. 1237; texte).

CHRONIQUE.

— Suivant le désir de M. Gabriel Monod, et de concert avec les éditeurs, MM. Alcan et Lisbonne, M. Charles Bémont, secrétaire de la *Revue historique* depuis la fondation, directeur-adjoint depuis 1907, reste seul chargé de la direction de la *Revue*. On est prié d'adresser tout ce qui la concerne (livres, manuscrits, correspondance), soit à M. Bémont (au bureau de la *Revue* et rue Monsieur-le-Prince, n° 14, Paris), soit à M. Robert Michel, secrétaire de la rédaction.

France. — M. Philippe Berger, né à Beaucourt le 15 septembre 1846, mort à Paris le 24 mars 1912, fit d'abord des études théologiques à Strasbourg, puis entra à la bibliothèque de l'Institut. E. Renan le prit pour auxiliaire dans ses travaux et notamment dans la rédaction de la partie phénicienne du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Ph. Berger fut nommé ensuite professeur d'hébreu à la Faculté de théologie protestante, puis en 1894 il succéda à Renan dans la chaire d'hébreu du Collège de France. Il fut élu sénateur de Belfort en 1904.

Dans l'héritage scientifique laissé par Ph. Berger, on peut distinguer deux parts, parfois confondues : celle de l'érudition et celle de la vulgarisation. Ph. Berger parlait et écrivait avec beaucoup d'aisance et il savait exposer avec agrément les recherches des autres et les siennes propres. Deux grandes œuvres surtout témoignent de son talent d'écrivain et de la solidité de ses connaissances : l'*Histoire de l'Écriture dans l'antiquité* et le *Corpus* phénicien. Le premier de ces ouvrages est un tableau très complet et très clair des différents systèmes d'écriture usités dans les temps anciens depuis la pictographie jusqu'à l'alphabet phonétique. Parue en 1891, l'*Histoire de l'Écriture* a eu une seconde édition en 1896. Le *Corpus* phénicien, pour lequel Ph. Berger a été d'abord le collaborateur de Renan et qu'il a ensuite dirigé, est un monument de science épigraphique. Le premier fascicule en a été publié en 1881 et a en quelque sorte donné le ton aux autres parties du même recueil qui est devenu une œuvre digne de figurer à côté des *Corpus* latin et grec.

C'est à l'épigraphie phénicienne que Ph. Berger a consacré le plus grand nombres des articles qu'il a donnés à divers périodiques (*Journal asiatique*, *Revue d'histoire des religions*, *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale*, *Revue archéologique*, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*), mais il a étudié

aussi à l'occasion les inscriptions hébraïques et araméennes. Des travaux épigraphiques, il a su dégager des sujets d'un intérêt plus général. C'est ainsi qu'il a traité de la mythologie orientale, en particulier des divinités Taanit, Pygmalion, Poseidon, Thérapon. Ailleurs, il a abordé des questions d'archéologie (*Fouilles d'Utique, un sanctuaire de Saturne*, etc.) ou d'histoire orientale (*l'Arabie avant Mahomet*). On peut même dire que le tempérament de M. Berger le portait spécialement vers les études historiques. Les quelques articles et conférences qu'il a consacrés à l'exégèse en sont la preuve. Tels sont *la Signification historique des noms de patriarches hébreux*, *la Bible et les inscriptions*, *les Origines babyloniennes de la poésie sacrée des Hébreux*, etc. Dans l'œuvre de Ph. Berger, on trouve peu de recherches linguistiques proprement dites, de même que dans son enseignement le regretté professeur aimait mieux parler de l'histoire de la Bible que de questions philologiques. Ph. Berger n'en a pas moins bien servi la science en montrant un grand souci d'exactitude dans ses travaux d'érudition et en mettant à la portée du public les résultats des grandes découvertes des temps modernes, en quoi il a continué dans la mesure de ses forces l'œuvre de son maître et ami E. Renan. M. L.

— M. Raimond Saleilles, né à Beaune le 14 janvier 1855, professeur à la Faculté de droit de Paris, est mort en mars 1912. Ses travaux les plus considérables touchent le droit civil, surtout dans la législation de l'Empire allemand; cependant, on lui doit aussi des études sur l'histoire du droit où il fait preuve d'érudition et d'originalité : *Des délits ou des peines en matière forestière au moyen âge dans le duché de Bourgogne* (*Nouvelle Revue historique de droit*, 1892); *De la forme d'invocation au bras séculier par le juge d'église* (*Ibid.*) et *Du rôle des scabins et des notables dans les tribunaux carolingiens* (*Revue historique*, t. XL, p. 286).

— Un historien dont les travaux étaient connus et appréciés de tous ceux qui, dans notre pays et à l'étranger, s'occupent de la France moderne, M. Armand Brette, membre du Comité des travaux historiques, collaborateur assidu de la *Révolution française* et du *Siècle*, vient de mourir subitement à l'âge de soixante-trois ans. Son œuvre capitale, celle qui fit sa réputation, c'est le *Recueil des documents relatifs à la convocation des États-Généraux de 1789*, dont on a pu dire, avec raison, que c'était, par son importance, par la précision et la perspicacité qu'elle avait demandées, un des plus beaux travaux de notre temps. De ce recueil et du mouvement d'études qu'il provoqua est sortie la publication des cahiers des bailliages, entreprise, sur l'initiative de M. Brette, par la Commission des documents économiques de la Révolution. Ainsi se réalisait, peu à peu, le vœu le plus cher de l'historien qui a projeté un jour nouveau sur la France politique et administrative de 1789 et a été un véritable initiateur.

C. S.

— M. Jacques Flach, professeur de législation comparée au Collège de France, a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques en remplacement de M. Rod. Dareste, décédé.

— M. Louis Havet a été nommé président de l'École pratique des Hautes-Études (section d'histoire et de philologie) en remplacement de M. G. Monod, décédé.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a distribué le prix Brunet entre MM. Vicaire, *l'Amateur de livres au XIXe siècle;* G. Lepreux, *Gallia typographica;* H. Pernot, *Bibliographie ionienne;* Ét. Deville, *Index du « Mercure de France »;* Ch. Beaulieux, *Catalogue des livres de la réserve (XVIe siècle) de la bibliothèque de Paris;* A. Maire, *l'Œuvre scientifique de Pascal*, bibliographie critique et analyse de tous les travaux qui s'y rapportent. L'Académie a en outre accordé des mentions honorables à MM. P. Bliard, *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, et J. Baudrier, *Bibliographie lyonnaise.*

— L'Académie française a distribué le prix Thérouanne entre MM. Ch. Bost, *les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc, 1684-1700;* G. Collas, *Jean Chapelain, 1595-1674;* L. Radiguet, *l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire du 22 avril 1815;* J. Rambaud, *Naples sous Joseph Bonaparte, 1806-1808.* Elle a décerné en outre deux récompenses supplémentaires, au lieutenant-colonel Dulac, *les Levées départementales dans l'Allier sous la Révolution*, et à M. J. Silvestre, *les Brûlots anglais en rade de l'île d'Aix.* Elle a attribué la plus grosse partie du prix J.-J. Berger à M. L. Lanzac de Laborie, *Paris sous Napoléon*, et plusieurs récompenses à MM. l'abbé Baloche, *Histoire de la paroisse et de la collégiale de l'église Saint-Merri de Paris;* J. Pannier, *l'Église réformée de Paris sous Henri IV;* H. Bourgin, *l'Industrie de la boucherie à Paris pendant la Révolution;* l'abbé J. Gaston, *les Images des confréries parisiennes avant la Révolution;* A. Varloy, *Michel Martel, échevin de Paris au XVIIIe siècle;* Al. Vidier, *le Trésor de la Sainte-Chapelle.* Elle a attribué une part du prix Bordin à M. E. Magne, *Voiture et les origines de l'hôtel de Rambouillet*, et une part du prix Marcelin Guérin à M. J. Harmand, *Mme de Genlis, sa vie intime et politique.*

— Le mardi 9 avril, le 50e congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements a été ouvert à la Sorbonne sous la présidence de M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Nous donnerons ici le titre de quelques-unes des communications faites à la section d'histoire : MM. Audoin (les Chartes communales de Poitiers et les établissements de Rouen ; nouveau texte de la charte communale octroyée en mai 1199 aux habitants de Poitiers par Aliénor d'Aquitaine); Caraman (l'Église Notre-Dame-de-la-Place à Bor-

deaux et ses diverses appellations); DEPOIN (Chronologie des abbés du monastère d'Abbecourt-en-Pinserais, ordre de Prémontré, fondé entre 1180 et 1184 par des moines de Marcheroux; LAURAIN (la Croisade mayennaise de 1158; le récit que nous en donne Ménage dans son *Histoire de Sablé*, d'après Jean-Baptiste de Goué, doit être rejeté comme tous les anciens titres du chartrier de Goué); comte BAGUENAULT DE PUCHESSE (Pierre Pougen d'Escuves, ami et serviteur de Henri IV); André VOVARD (Jean-Romain Conilh de Beyssac, général de la Révolution); LASNIER (le Véritable emplacement de la bataille de Fontanetum, livrée le 25 juin 841 dans l'Auxerrois); BÉGOUEN (Anne d'Autriche et Mazarin, d'après quelques passages inédits des mémoires de Pierre de La Porte); P. COZETTE (Histoire des compagnies d'arc de la ville de Noyon); Roger DROUAULT (les Artistes et artisans du duché de Halluin-Maignelay d'après les minutes des notaires du contrôle de Maignelay); Joseph DURIEUX (Bonaparte au pont d'Arcole); abbé D'URVILLE (Anne de Bretagne. Trois années de sa correspondance d'après les comptes de ses trésoriers, 1493-1494; 1495-1496; 1497-1498); NOUAILLAC (Insurrection des croquants du Limousin, 1593-1594); MONBEIG (la Mairie et le présidial à Beauvais au XVIIe siècle). — La section de géographie historique et descriptive a entendu une communication de M. J. SOYER, archiviste du Loiret, sur les noms propres géographiques d'origine celtique dans l'Orléanais.

— La librairie Champion a publié une table des vingt premières années de la *Revue des bibliothèques* fondée par Émile Châtelain en 1891.

— La Société de l'École des chartes a fait rédiger par M. Ch. SAMARAN une table des tomes LXI-LXX (1900-1909) de la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

— Rappelons que la librairie Alcan a mis en vente la septième Table générale de la *Revue historique* (1906-1910).

— Dans la nouvelle série des *Annales de l'Est*, qui paraît en fascicules détachés, M. Robert PARISOT a dressé d'excellentes tables des tomes XI à XVIII des anciennes *Annales de l'Est* (1897-1904) et des tomes I à V des *Annales de l'Est et du Nord* (1905-1909) (2e fasc. de 1911, 75 p. in-8°). Elles comprennent : 1° une table alphabétique par noms d'auteurs ; 2° une table méthodique des articles publiés ; 3° une table alphabétique des Revues et des Mémoires des Sociétés savantes analysés dans le recueil ; 4° une table méthodique des ouvrages et des principaux articles dont il a été rendu compte. Cette dernière table surtout rendra service ; c'est une bibliographie complète de l'histoire et de la géographie de la Lorraine et de l'Alsace de 1897 à 1909 ; de la région du Nord de 1905 à 1909. Il est dommage que M. Parisot n'ait pu refondre dans ce fascicule la table des dix premiers volumes publiés jadis par M. Théodore Schoell. Il faut savoir gré à M. Parisot du soin

méticuleux et du désintéressement dont il a fait preuve; les historiens de l'Alsace et de la Lorraine lui doivent une reconnaissance spéciale. Peu de temps après paraissait un nouveau fascicule (3e de 1911, 155 p. in-8°) consacré à la *Bibliographie lorraine* de 1910-1911. La plus grande partie du volume est due à M. Parisot; il signale les travaux généraux sur l'histoire de Lorraine, ceux sur le moyen âge et la période moderne jusqu'en 1766, et il les apprécie en termes concis, mais justes. A côté de lui, M. B. Auerbach analyse les ouvrages consacrés à la géographie de la région, M. A. Grenier ceux qui traitent de l'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine, M. L. Brocard ceux qui s'occupent de l'économie politique et de l'industrie de la région (thèses de droit de M. Jacquemard sur les banques lorraines, de M. Henry Grandet sur les établissements métallurgiques de la maison Wendel, etc.). On lira aussi avec intérêt les comptes-rendus des livres sur l'histoire militaire (guerre de 1870-1871) présentés par le capitaine R. Tournès, et la très fine analyse des ouvrages littéraires faite par MM. A. Collignon et E. Estève. Ils n'ont garde d'oublier les romans et nous présentent *Josas Meunier* de Moselly, dont les scènes se passent à Bicqueley ou à Toul, et *Mademoiselle de Jessincourt* de Louis Bertrand, où, au lieu *d'Amermont*, il faut lire *Briey*. Mais nous avons eu surtout plaisir à retrouver parmi les signataires des articles le nom de Rod. Reuss; il analyse, avec cette autorité qui lui est propre, les ouvrages parus sur l'histoire de l'Alsace de 1908 à 1910. Il continue ainsi ces *Bulletins alsaciens* qu'il donnait autrefois ici. Il nous plaît de constater que les *Annales de l'Est* n'oublient pas que l'Alsace est comprise dans leur ressort. — C. Pf.

— La Société des Antiquaires a entendu, dans les séances qu'elle a tenues en février, mars et avril, les communications de M. Amédée Boinet sur les portails méridionaux des cathédrales de Meaux et de Paris montrant leur ressemblance et prouvant qu'ils datent l'un et l'autre de la fin du XIIIe siècle; de M. Adrien Blanchet sur une belle statuette de Mercure portant une corne d'abondance et un croissant; de M. Prou sur un sarcophage récemment découvert à Nantes aux environs de la cathédrale et décoré de plusieurs croix à l'une de ses extrémités; de M. Roy sur la Sainte-Chapelle du bois de Vincennes, à laquelle Philibert de l'Orme travailla au XVIe siècle; c'est lui qui commanda le 15 avril 1551 à Nicolas Beaurain les vitraux du chœur; de M. Marquet de Vasselot sur un marteau en bronze doré acquis par le musée du Louvre et portant le nom et les armoiries du cardinal Jean Borgia, mort en 1503, neveu du pape Alexandre VI; de M. le comte de Charencey sur les noms de nombre en étrusque; de M. Lefèvre-Pontalis sur le prétendu style de transition, qui n'a point existé; de M. Bapst sur les origines du Musée d'artillerie fondé en l'an II; de M. Toutain sur les diverses stations appelées « Turres » situées sur les limites de la mer ou du désert algérien et dont plu-

sieurs sont indiquées dans l'itinéraire Antonin; de M. CHAPOT sur l'origine des trompes et des pendentifs de coupole; de M. SERBAT sur l'église de Noirey-en-Auge en Calvados, qu'il date du début du XIe siècle.

— Le prochain congrès de la Société française d'archéologie s'ouvrira cette année à Angoulême le 17 juin. Les membres du congrès visiteront les monuments de toute la région. Le guide, rédigé par MM. L. SERBAT, A. RHEIN et E. LEFÈVRE-PONTALIS, sera distribué aux adhérents dès leur arrivée à Angoulême.

Allemagne. — NÉCROLOGIE. — Oswald HOLDER-EGGER, mort à Berlin le 1er novembre 1911, était né le 19 août 1851. Élève de Waitz à Gœttingue, il avait publié en 1875 une thèse de doctorat intitulée : *Ueber die Weltchronik des sog. Severus Sulpitius und südgallische Annalen des 5 Jahrhunderts*. Mais c'est surtout comme éditeur des *Monumenta Germaniae* qu'il s'était fait connaître. C'est la grande œuvre de sa vie. Il y employa sa grande érudition, minutieuse et sûre. Tant dans la série in-folio que dans la série in-quarto, il a publié un grand nombre de textes, sans compter les notes et mémoires insérés dans les *Forschungen zur deutschen Geschichte*, le *Neues Archiv*, etc.

— Le 30 janvier 1912 est mort à Berlin le Dr Julius PAGEL, professeur d'histoire de la médecine à Berlin, auteur de nombreux travaux sur l'histoire de la médecine; il était né le 29 mai 1851 à Pollnow en Poméranie.

— Le célèbre géographe et ethnographe Richard ANDREE est mort subitement le 22 février à l'âge de soixante-dix-sept ans.

— Le 29 février est mort le Dr Heinrich NISSEN, professeur ordinaire d'histoire ancienne à l'Université de Bonn; il était né le 3 avril 1839 à Hadersleben. Après avoir étudié la philologie, l'histoire et l'archéologie à Kiel et à Berlin, il fit en Italie un long séjour (1863-1866) qui exerça une influence décisive sur sa carrière scientifique. Professeur d'histoire ancienne à Marbourg (1869), puis à Gœttingue (1877) et à Strasbourg (1878), il fut appelé en 1884 à Bonn, où il devait enseigner jusqu'à la fin de sa vie avec un grand succès. En 1890, il fut nommé membre à vie de la Chambre des seigneurs de Prusse. Outre plusieurs programmes universitaires et de nombreux mémoires, il composa des ouvrages d'ensemble qui ont été appréciés du monde savant : *Kritische Untersuchungen über die Quellen der 4 u. 5 Dekade des Livius* (1863), *Das Templum* (1869), *Pompejanische Studien zur Stædtekunde des Altertums* (1877), *Italienische Landeskunde* (2 vol., 1883-1902), *Griechische und römische Metrologie* (Handbuch d. klass. Altertumswissenschaft, t. I, 1886; 2e éd., 1892); *Orientation, Studien zur Geschichte der Religion* (3 fasc., 1906-1910).

Grande-Bretagne. — M. Frédéric SEEBOHM, mort le 6 février dernier à l'âge de soixante-dix-huit ans, a creusé un profond sillon

dans l'histoire économique en publiant trois beaux ouvrages : *The english village Community* (1883), étude sur la manière dont a été occupé, partagé et cultivé le sol surtout à l'époque anglo-saxonne; *The tribal system in Wales* (1895); *Tribal custom in anglo-saxon law* (1902). Il a mis en pleine lumière l'importance de ce fait que, si loin qu'on puisse remonter dans le passé, deux systèmes d'économie rurale ont existé parallèlement : celui de la communauté de village dans la région orientale de l'Angleterre et celui de la communauté de tribu dans la région occidentale, que, dans ces deux régions, le sol fut exploité en commun et sans clôture. C'est la célèbre théorie du *Common and open field system* que Seebohm a construite avec une logique admirable en s'appuyant de textes ingénieusement choisis, mais auxquels il réussit à faire dire peut-être plus qu'après examen on ne serait disposé à l'admettre. Les objections même qu'elle a soulevées ont été fécondes et ont fait accomplir un grand pas vers l'intelligence des plus anciennes institutions agraires (et aussi politiques) de la Grande-Bretagne.

— M. Scargill-Bird a pris sa retraite comme secrétaire du P. Record Office, où il était employé depuis plus de quarante-cinq ans. On lui doit une sorte d'Inventaire sommaire des fonds conservés dans ce dépôt, travail confus, mais indispensable, qui a déjà atteint à sa troisième édition. Il a été remplacé dans ses fonctions de secrétaire par M. R. A. Roberts, secrétaire de la Commission des manuscrits historiques.

— Signalons dans l'*Athenæum* une intéressante innovation : depuis le n° du 10 février, le bulletin bibliographique fournit le nom du libraire éditeur chez qui ont paru les livres annoncés; cette simple mention, omise, semble-t-il, systématiquement jusqu'ici, augmente beaucoup l'utilité de la bibliographie.

— Nous avons annoncé déjà qu'une suite à la Bibliographie des sources de l'histoire d'Angleterre jusqu'en 1485 par Ch. Gross était en préparation. En 1909, l'Association américaine d'histoire nomma une commission chargée de s'entendre sur ce point avec la R. Historical Society; après des conférences tenues à Londres dans le courant de l'année dernière, on tomba d'accord en effet qu'il serait très profitable de posséder un guide contenant l'indication des principales sources manuscrites, ainsi qu'un choix parmi le nombre considérable de livres, de dissertations, d'articles qui ont été publiés dans les revues périodiques de l'Angleterre et de l'étranger concernant l'histoire de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, des colonies et dépendances de la Grande-Bretagne. On évalue provisoirement à 10,000 le nombre des mentions qui devraient figurer dans cette bibliographie et à trois celui des volumes nécessaires. Le tome I contiendra une introduction générale, des indications sommaires sur les principales bibliothèques et archives, sur les grandes collections et les publications de sociétés

savantes, les sciences auxiliaires de l'histoire; enfin un choix de sources relatives à la période de 1485 à 1910. Les deux autres volumes seront consacrés aux détails de l'histoire distribués suivant un plan méthodique. Enfin, l'exécution du travail a été répartie entre plusieurs collaborateurs des deux côtés de l'Atlantique; les sections relatives à l'époque des Tudors et des Stuarts sont déjà distribuées. M. G. W. PROTHERO a été chargé de diriger l'entreprise.

Norvège. — L'Institut Nobel fondé en 1904 à Christiania est placé sous la direction du Comité Nobel du Parlement norvégien chargé de la distribution du prix Nobel de la paix; il a décidé d'étendre son activité internationale par la publication d'une série d'ouvrages scientifiques. Sous le nom de *Publications de l'Institut Nobel norvégien*, ces ouvrages auront pour but « d'élucider les problèmes intéressant le mouvement de la paix et le développement de l'organisation juridique internationale ». Ils seront publiés dans une des langues mondiales. Le tome I des « Publications » contiendra une étude de M. A. RÆDER, de Christiania, intitulée : *l'Arbitrage international chez les Hellènes*. Environ 300 pages grand in-8°. Basé sur l'étude des inscriptions publiées, l'ouvrage de M. Ræder présentera un tableau complet de l'emploi de l'arbitrage international dans la Grèce de l'antiquité.

Le premier fascicule du tome II, contenant un mémoire par M. Achille LORIA, professeur à l'Université de Turin, paraîtra en juin. Ensuite seront publiés des ouvrages par MM. L. OPPENHEIM, professeur à l'Université de Cambridge; Phil. ZORN, membre de la Chambre des seigneurs prussienne, professeur à l'Université de Bonn; H. LAMMASCH, membre de la Chambre des seigneurs autrichienne, professeur à l'Université de Vienne; P. REINSCH, Madison, U. S. A., actuellement « Roosevelt-exchange professor » à l'Université de Berlin; le Dr H. FEDERSPIEL, Copenhague; et d'autres auteurs européens et américains.

Les « Publications de l'Institut Nobel norvégien » paraîtront chez MM. H. Aschehoung et Cie, Christiania, commissionnaires pour la Norvège, la Suède et le Danemark; Duncker et Humblot, Leipzig; Félix Alcan, Paris; Williams et Norgate, Londres, et C. P. Putnam's Sons, New-York.

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

LA POLITIQUE ESPAGNOLE

DANS L'AFFAIRE DES BARONS NAPOLITAINS

(1485-1492).

La révolte des barons napolitains a suscité dans l'Italie du *quattrocento* une crise dont la gravité est bien connue et qui, de même que la guerre de Ferrare, a mis en jeu la diplomatie espagnole, accoutumant de plus en plus les puissances italiennes à l'intervention des « rois catholiques » dans les affaires de la péninsule[1].

A peine remis de la secousse à laquelle avait mis fin la paix de Bagnolo (7 août 1484), Ferrand Ier d'Aragon, roi de Naples, voit se soulever contre lui la faction angevine de sa noblesse. Un véritable triumvirat est à la tête des rebelles, formé par le prince d'Altamura, Jérôme et Antoine de Sanseverino, et aidé par la complicité du préfet de Rome, Jean de la Rovère[2].

I.

La conjuration des barons napolitains, longtemps latente[3], éclata au mois d'octobre 1485[4]. Immédiatement, le pape Innocent VIII, à cette heure peu favorable à son vassal[5], se déclara

1. Voir notre étude antérieure sur la *Politique espagnole dans la guerre de Ferrare*, dans la *Revue historique*, 1906, t. XCII. En tête de cette étude ont été exposées les considérations générales qui président à l'enquête à laquelle nous apportons aujourd'hui ici même une nouvelle contribution.

2. Zurita, *Anales de la Corona de Aragon*, t. IV, p. 343. Sur les origines du conflit, voir Cipolla, *Storia delle signorie italiane dal 1313 al 1530*, p. 629 et suiv.

3. Cipolla, *loc. cit.*

4. Infessura, dans Muratori, *Script.*, III, 2, 1196.

5. Sur ses griefs, on peut se référer à Pastor, *Gesch. der Papste*, t. III, p. 181 et suiv.

pour les rebelles. La bulle du 14 octobre, qui consommait la rupture[1], fut affichée aux portes de Saint-Pierre le 24 du même mois[2]. L'affaire des barons dégénérait aussitôt en conflit entre Rome et Naples et, de part et d'autre, on chercha des alliés[3]. Comme au début de la guerre de Ferrare, le pape et le doge firent cause commune; en revanche, Naples, Milan, Florence et Sienne marchèrent en parfait accord et le capitaine de la ligue fut Virginio Orsini[4].

L'un de ceux qui se déclarèrent le plus promptement et le plus franchement pour Ferrand Ier fut le duc de Milan[5]. De son côté, le roi d'Espagne, dès la nouvelle des événements, prit nettement position. Le 18 novembre, il écrivit à Ferrand, d'Alcala de Hénarès, une lettre où s'exprime à la fois la théorie de la solidarité des trônes et la tradition de l'alliance aragonaise[6].

En conséquence, dès le 26 novembre, ordre était donné à l'amiral espagnol Villamari de se mettre avec sa flotte à la disposition de Ferrand[7].

Cependant, la situation s'aggravait en Italie. A son tour,

1. Arch. Vaticanes, *Reg. Vat.* 692, fol. 27 v° et suiv.; Sigism. de Conti, t. I, p. 223 et suiv.

2. Mantoue, Archivio Gonzaga; texte cité par Pastor, *loc. cit.*, t. III, p. 189, n. 4.

3. Pastor, *op. cit.*, t. III, p. 185 et suiv. — Naturellement, Ferrand s'efforce de maintenir ses sujets dans la fidélité et exerce une pression énergique sur les « Universités ». Voici une lettre caractéristique adressée à ce moment aux Bénéventins : « Magnifici viri tamquam fratres amantissimi, salutem. Sapite la singolare affectione et benivolentia qual sempre per lo passato et stata infra de voy e noy : de che ce foria carissimo cossi hancora fosse per lo advenire. Et per che al presente, como vedite, tuto quiste regno sta in arme, ve havimo voluto scrivere questa, per laqual ve pregame que cum noi et tue nostre terre vogliate vivere amorevolemente, et in pace como per lo passato; per che nostra intentione è ne fare lo simile cum voy : pero se vostra intentione fosse altramente e vogliate avisare supra de czo, ve mandamo lo presente don Cristiano de Altavilla, che piu ad plenno ve refferia. Se ve potimo servire in cosa alcuna, sapiate de certo che lo farimo molto voluntere et de bonissima voglia. Neapoli, xxv novembre M CCCC LXXXV. Al vostre piacere, lo conte de Altavilla. Magnificis viriis (*sic*) tamquam fratribus carissimis sindicis et octo electis civitatis Beneventane. » (Bénévent, arch. municipales, vol. VIII, *Lettere ai consoli*, fol. 6.)

4. Infessura, dans Muratori, *Script.*, III, 2, 1167.

5. Arch. de la couronne d'Aragon, à Barcelone, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 30 (minute). Ferdinand félicite le duc de son attitude (Alcala de Hénarès, 18 septembre 1485). — Même lettre (original) à Milan (pièce justificative n° I).

6. Pièce justificative n° II.

7. Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 42.

Gênes s'était alliée avec le pape, le 24 novembre[1], et la situation du roi de Naples paraissait encore plus périlleuse qu'au moment de la guerre de Ferrare, puisqu'à cette heure il avait affaire à la fois avec ses ennemis extérieurs et intérieurs.

Or, toujours occupés par la guerre de Grenade où se jouait le sort de l'unité espagnole, les souverains catholiques entendaient agir le plus possible, en Italie, par la diplomatie. Aussi faisaient-ils preuve, à cet égard, d'une grande activité. Le 13 janvier 1486, ils envoient d'Alcala de Hénarès à Milan Don Juan de Gallano, chargé de réchauffer le zèle de Sforza en faveur de son allié napolitain[2]. A Rome, ils avaient dépêché, dès le 20 décembre 1485, un des principaux personnages de leur cour, Don Iñigo Lopez de Mendoza, comte de Tendilla[3], auquel ils adressent, le 22 janvier suivant, instructions et pleins pouvoirs. Ils lui donnent mission de s'interposer dans le conflit, tandis que Don Juan de Gallano est chargé de faire une démarche analogue auprès du roi et de la reine de Naples, afin de rétablir la paix entre les puissances italiennes[4]. La tactique du roi d'Espagne est donc manifeste : elle se résume en un essai d'arbitrage. L'intervention était double. Tandis qu'il s'efforçait de ménager les susceptibilités du chef de l'Église et de le raccommoder avec son vassal de Naples, Ferdinand s'appliquait à réconcilier Ferrand et les barons, fût-ce en intimidant ces derniers. A cet effet, l'ambassadeur espagnol, Don Juan de Gallano, avait ordre de se montrer très catégorique vis-à-vis des barons et de leur faire entendre que, s'ils se montraient intraitables, l'Espagne se verrait contrainte d'agir contre eux en faisant cause commune avec

1. Gênes, Archivio di Stato, *Materie politiche*, n° 2733.

2. Milan, Archivio di Stato, *Pot. Est. Spagna* (original).

3. Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 63. — L'ambassadeur précédent, Francisco de Rojas, avait cessé de plaire, ainsi que le montre un bref fort curieux, en date du 5 septembre précédent, que j'imprime ci-après (pièce justificative n° III).

4. Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 82 : « Lo que vos, don Johan de Gayano, nuestro embaxador, haveys de dezir de nuestra parte a les serenissimos rey e reyna de Sicilia dequa Faro... » Après lui avoir enjoint de tâcher de ménager un arrangement pacifique, Ferdinand et Isabelle ajoutent : « E si para esto sera menester la intervencion nuestra, havemos dado poder al conde de Tendilla y a vos, nuestros embaxadores, para que por nos e en nombre de nos, entrevengays entre los dichos serenessimos rey e reyna, nuestros hermanos, y sus subditos, y fagays todo aquello que convenra y necessario sera para la dicha pacificacion. »

le roi de Naples[1]. Don Juan de Gallano recevait même la mission d'entreprendre une tournée dans toutes les cours italiennes favorables à la maison d'Aragon pour les convaincre de la solidarité qui unissait les deux branches de cette maison ; porteur du même message, il devait se rendre aussi à Gênes, Ferrare, Mantoue et Venise[2].

Vis-à-vis de l'Espagne, dont il ne pouvait se dissimuler les plans, Innocent VIII essaya tout de suite de ruser. Le 8 février 1486, il félicite Ferdinand et Isabelle de la persévérance avec laquelle ils poursuivent la guerre contre les Maures et, après avoir exprimé l'espoir que leur victoire leur donnera les mains libres pour expulser les Turcs, il ajoute à peine une allusion vague à la grande affaire du moment : « De bello Neapolitano, id tantum scribimus quod aliquam consilii viam adinvenire et eum modum tenere studebimus, ut cognoscat quanto affectu Majestates Vestras prosequamur[3]. » Tout en essayant d'endormir les souverains espagnols par ces bonnes paroles, le chef de l'Église s'efforçait cependant sous main de susciter contre l'Aragonais de Naples le prétendant angevin, René II de Lorraine. Au surplus, dans cette intrigue, il était secondé par un maître en l'art de jouer double jeu, le cardinal Balue.

Ce personnage avait trouvé moyen d'être à la fois à Rome l'agent de l'Espagne et l'instrument de la France ; en réalité, il s'entendait à merveille avec Innocent VIII. Celui-ci avait résolu de mettre à profit, contre Ferrand, la faveur que le gouvernement de la Régence témoignait à cette heure à René II de Lorraine, héritier de la maison d'Anjou et des prétentions angevines sur Naples. Balue avait reçu de Charles VIII l'ordre de s'employer pour défendre la cause du duc et, en serviteur docile, il se déclarait prêt à s'acquitter de la mission[4]. Dès le 6 mars, Balue révélait, en effet, publiquement, que, dans ses revendications,

1. Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 83.

2. *Ibid.*, fol. 83. — Florence était alors particulièrement favorable à Ferrand (lettre de la Seigneurie à ce dernier, 1er janvier 1486. Florence, Archivio di Stato, *Signori. Missive*, n° 47, fol. 170).

3. Arch. Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 19, fol. 172. — Cf. fol. 178, bref du 10 février 1486. — La guerre menée par les rois catholiques contre les Maures intéressait alors toutes les cours. Nous enregistrons au passage une lettre du roi d'Angleterre, relevée par nous à Simancas (pièce justificative n° IV).

4. Lettre de Balue, 9 mars 1486, citée par Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers* (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, fasc. 106, p. 130).

René allait être vigoureusement appuyé par la France[1]. Ce jour-là, un important consistoire[2] avait été tenu par Innocent VIII, et l'attitude de Balue, dans le débat provoqué par les affaires de Naples, avait été celle que l'on pouvait attendre d'un partisan de la maison d'Anjou. Intermédiaire secret entre la France et le Saint-Siège, Balue recevait à la fois les ordres de la Régence et les confidences d'Innocent VIII[3]. Une telle conduite ne pouvait tarder à paraître suspecte aux amis du roi de Naples.

Pendant que le pape évoluait ainsi du côté de René, Ferdinand avait été prévenu du rôle joué par Balue. La révélation venait probablement de la cour même de Naples[4]. C'est en vain qu'Innocent VIII tenta un plaidoyer; l'éloquence gênée du souverain pontife ne pouvait faire revenir le roi d'Espagne sur un jugement qui n'était que trop fondé; la défense confirmait plutôt l'accusation et la disgrâce du cardinal d'Angers était définitive à ses yeux[5].

S'engageant plus à fond dans une politique hostile aux Ara-

1. Forgeot, *op. cit.*, p. 130.

2. Sur ce consistoire, d'intéressants documents ont été publiés par Nunziante, dans l'*Archivio storico per le prov. napolet.*, t. XI, p. 759 et suiv.

3. Arch. Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 19, fol. 241 : « Comitissa Bellijoci. — Dilecta in Christo filia, salutem, etc. Vidimus tuas et christianissimi Francorum regis litteras ad venerabilem fratrem nostrum Johannem Cardinalem Andegavensem in favorem dilecti filii nobilis viri ducis Lothoringie : de quo negocio habunde cum eodem Cardinali communicavimus commisimusque ei ut de mente et intentione circa hoc nostra regem ipsum et tuam nobilitatem informet, cujus litteris fidem indubiam poteris adhibere... Datum Rome apud Sanctum Petrum, etc., die .x. martii 1486 anno secundo. »

4. Rodriguez Villa, *Don Francisco de Rojas* (Madrid, 1896, in-8°, p. 29). Lettre de la reine de Naples à F. de Rojas, 18 avril 1486 : « Y porque stimamos qu'el conde de Tendilla, segund loque vos nos scrivistes en dias passados, debe ser ya en Florença, vos rogamos que vos le scrivais rogandole de nuestra parte que, por cosa ninguna, como ya le havemos scripto, no passe a Roma mientra las cosas del senerenissimo rey, mi señor, con el papa sten en tal termino, y vos por nuestro servicio guardaos de praticar cosa alguna con el Cardenal de Balua, porque sabeys ha tratado e trata cosas que redundan en deservicio e danyo del serenissimo rey, mi señor. » Cette lettre donne à penser que la reine de Naples avait écrit à son frère.

5. Innocent VIII se donne beaucoup de peine pour blanchir le cardinal aux yeux de Ferdinand (pièce justificative n° V); son explication est aussi embarrassée que possible. Cf. une lettre du pape au cardinal de Tolède (arch. Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 19, fol. 428) et une lettre au nonce Bernardino de Carvajal (Ibid., fol. 429), pour les prier d'insister auprès du roi en faveur de Balue.

gonais, Innocent VIII jouait maintenant autant qu'il le pouvait de l'intervention espérée du duc de Lorraine. Le 1er avril, le pape lance aux barons napolitains une circulaire pour les exciter et leur annoncer de prochains secours d'outre-monts[1]. Au mois de juin, les États de Lorraine se réunissent et accordent à René un subside de deux ans pour faire les frais de sa descente[2]. Ne semblait-il pas qu'il fallût s'attendre à voir s'ouvrir une phase nouvelle de l'interminable duel engagé depuis tant de siècles entre les deux maisons d'Anjou et d'Aragon[3]?

Les circonstances dans lesquelles se trouvait alors la France n'étaient pourtant pas de nature à encourager beaucoup René II. En effet, la lutte entre Charles VIII et Maximilien devenait plus vive que jamais. Après la prise de Thérouanne par les troupes

1. Arch. Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 19, fol. 281 : « Dilectis filiis nobilibus viris Altemire et Salerni principibus, necnon magno seneschallo regni Sicilie et principi Therami. — Dilecti filii, salutem et apostolicam benedictionem. Intelleximus aliquos suggessisse vobis nos mentionem et tractatum aliquod pacis habuisse et quodam modo a suscepto bello refrixisse ac non eo animo in hoc negocio perseverare, ut ab initio fecimus. Credimus vos pro vestra id neque credidisse neque credere, cum reipsa perspiciatis nos gentes nostras istuc misisse et hic nullis expensis parcere et nihil omittere, quod ad hoc inceptum pertinent. Estote igitur, dilecti filii, magno et forti animo et pro virili quisque agat. Nam, quod ad nos attinet, mature et pro defensione rerum ecclesiasticarum vestraque conservatione bellum hoc suscepimus et constanter illud geri et administrari jubemus, cum rege Francie et duce Lothoringie ceterisque transalpinis principibus nobis convenit, qui cause nostre favent. De qua re si non reddidimus vos citius certiores, nolite mirari : legitime enim de causa id factum est, prout hec omnia latius Vestre Nobilitates intelligere a dilecto filio Johanne de Vito de Sinisio, presentium exhibitore... »

2. Paul Marichal, *René II duc de Lorraine* (*École des chartes. Position des thèses*, 1891, p. 26).

3. Les deux maisons avaient, bien entendu, leurs représentants dans le Sacré Collège. Toute occasion leur était bonne, à cette heure, pour se heurter. On peut noter, à cet égard, outre le consistoire cité plus haut du 6 mars, celui du 2 juin. Nous en avons un compte-rendu d'Infessura (Muratori, *Script.*, III, 2, 1204-1205). Balue s'y fait, naturellement, l'avocat de René II. Le vice-chancelier de l'Église romaine, l'espagnol Rodrigue Borgia, se signale dans le camp opposé; il déclare que Balue est « ivre » (« ebrius »), et les deux adversaires se renvoient des épithètes plutôt malsonnantes : « Tunc erexit se in pedes Abalis Cardinalis Francigena et dixit contrarium : videlicet hanc pacem non posse fieri cum honore Ecclesiæ ex quo tota Francia seu Gallia fuerat submota cum duce Renato, ut veniret, et magnæ super hoc expensæ et præparamenta facta erant, et quod non videbatur conveniens, quod Ecclesia tam ipsum ducem et regem Franciæ cum reliqua Gallia, quum etiam barones et dominos, qui sese Ecclesiæ sponte dederunt, illuderet... Contra quem insurrexerunt prefatus dominus vicecancellarius et Cardinalis Senensis et cum eo multa verba inhonesta et vituperosa habuerunt... »

de l'archiduc, le roi de France décrétait, le 12 juin, la levée d'une grande armée pour arrêter l'envahisseur[1]. L'instant paraissait donc assez peu propice à une politique offensive en Italie.

Ferdinand le savait, à n'en pas douter. Il s'était néanmoins fort ému de l'appel fait à l'Angevin. Tout recours à l'ennemi né de la maison d'Aragon ne pouvait que lui porter ombrage. Il avait donc protesté à Rome contre les agissements de Balue[2]; pour appuyer ses paroles d'un geste, il avait même fait passer en hâte, de Sicile dans le royaume de Naples, deux cents hommes d'armes et quatre cents archers à cheval[3]. Le 15 juin, il donne des instructions à Fernando Macedonia, chargé d'aller de sa part à Naples : Melchior Maldonado joindra la flotte napolitaine avec douze caravelles et aura soin de dire que si l'Espagne ne peut faire davantage, c'est que l'entreprise de Grenade l'oblige momentanément à se dépenser ailleurs dans un grand effort. En outre, Ferdinand fait savoir au roi de Naples que le duc de Bretagne songe à marier sa fille à l'infant Frédéric[4] : Ferrand a un grand intérêt à accepter Anne pour son second fils. A coup sûr, ce projet, dont Ferdinand lui-même paraît avoir eu l'initiative, était un coup dirigé contre la France[5].

Cependant, René, toujours plus prompt à promettre qu'à agir, ne paraissait point. Innocent VIII écrivait en France lettres sur lettres pour hâter son arrivée[6]. Le duc faisait de son mieux : il enrôlait des Suisses[7]; mais il n'était pas prêt[8] et ses manifestations répétées ne peuvent donner le change sur son activité.

1. Pelicier, *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu* (Paris, 1883, in-8°, p. 115).

2. C'est le pape lui-même qui nous l'apprend dans le bref qu'il écrit à Ferdinand pour faire l'apologie du cardinal d'Angers (pièce justificative n° V).

3. Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 120 v°.

4. Il s'agit de l'ancien fiancé de Marie de Bourgogne. Cf. mon article sur le *Projet de mariage bourguignon-napolitain en 1474*, dans la *Bibl. de l'École des chartes*, t. LXXII, p. 459.

5. Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 122 : « Item communicareys a Sa Serenidat, lo que por las instrucciones que llevays para el serenissimo rey nuestro hermano embiamos a dezir a aquell acerca lo que el illustrissimo duque de Bretaña nos ha scripto de la voluntad que tiene de contrastar, por medio nuestro, matrimonio de su fija con el illustre infante don Fadrique, fijo de Sa Serenidat y sobrino nuestro my caro. »

6. Arch. Vaticanes, *arm.* XXXIX, n° 19, fol. 459, « regi Francie », 9 juillet 1486.

7. P. Marichal, *loc. cit.*, p. 26 (9 juillet).

8. *Ibid.*

Le 21 juillet, il fait son testament avant de partir, « considerant », dit-il, « que, pour l'entreprise de la conqueste du royaume de Sicile, son vray heritage maternel..., il s'est disposé et pretend s'acheminer et transporter presentement hors ses pays de Lorraine... »[1]. Le 4 août, il obtient l'autorisation d'amener des hommes d'armes du royaume de France; le 21 du même mois, il s'assure, par le traité de Saint-Symphorien, le libre passage à travers les États du duc de Savoie. L'heure de l'action a donc enfin sonné. Mais trop de temps avait été perdu. René, que l'on avait désespéré de voir s'armer réellement, était à peine en route, quand il reçut une nouvelle qui l'obligeait à revenir en arrière : la paix avait été signée entre Innocent VIII et Ferrand[2].

Cette paix était l'œuvre de la cour d'Espagne. Vers le mois de juin ou juillet, le pape et les barons, éperdus, avaient imaginé d'offrir à Ferdinand lui-même de reconnaître ses droits sur Naples, au préjudice du bâtard d'Alphonse le Magnanime. Le pape, tout en insistant pour faire venir René, et sans doute peu confiant dans l'appui de l'Angevin, avait envoyé chercher à Florence le comte de Tendilla, et des négociations occultes avaient été menées à Rome. C'était là un étrange repentir. L'Espagnol refusa naturellement le cadeau inopportun et sans doute peu sincère qu'on lui offrait : fidèle à sa ligne de conduite, il se déclara seulement prêt à servir de médiateur[3]. Il y mit, visiblement, assez d'insistance pour faire comprendre au pape que l'Espagne envisagerait de très mauvais œil l'intervention effective de René II et que pareil défi l'obligerait à l'action. Pour éviter les complications fâcheuses de la descente angevine, le pape, assez imprudent pour l'avoir sollicitée, n'avait plus qu'un moyen à sa disposition, la prompte conclusion de la paix avec Naples[4]. De fait, sous les auspices du comte de Tendilla, la paix fut conclue le 11 août, à la suite de très courtes négociations, sous la garantie de trois puissances : Milan, Flo-

1. *Hist. de Charles VIII*, p. 533 (citée par Mlle Dupont, *Commines*, t. II, p. 207, n. 4).

2. René envoya cependant une armée sous les ordres du bâtard Jean de Calabre; mais les Florentins, alliés de Ferrand, l'obligèrent immédiatement à regagner la France (voir P. Marichal, *loc. cit.*, p. 27).

3. Zurita, t. IV, p. 345.

4. Cipolla, *op. cit.*, t. III, p. 638.

rence et l'Espagne. Les conditions étaient, d'ailleurs, très douces pour Ferrand : il s'engageait simplement à payer le cens dû au Saint-Siège et accordait une amnistie complète aux rebelles[1]. Une fois encore la politique espagnole triomphait en Italie.

II.

La conjuration des barons eut cependant un épilogue. Le cruel et vindicatif Ferrand ne put se résigner à voir les rebelles, qu'il avait maintenant à sa merci, protégés par une amnistie. Il éluda ses engagements, arrêta les barons et entama leurs procès[2]. Cette violation du traité provoqua aussitôt l'indignation, plus ou moins jouée, d'Innocent VIII, qui se rapprocha, une fois de plus, de Venise. Alors Ferrand, ne gardant plus de mesure, se livra à une exécution en masse des révoltés de 1485. Le pape se plaignit amèrement aux États qui s'étaient portés garants de la paix, en particulier à l'Espagne[3]. En écrivant aux souverains espagnols à propos du retour du comte de Tendilla, dont il fait le plus bel éloge, le chef de l'Église instruit le procès de Ferrand[4]. Il espérait évidemment profiter de la déloyauté

1. Pastor, *op. cit.*, t. III, p. 191. Citons au sujet de l'exécution du pacte la lettre suivante adressée aux Bénéventins par le roi de Naples : « Rex Sicilie. Magnifici ac nobiles viri, devoti nobis dilecti. Perche noi mandamo lo magnifico et amato consigliere nostro missere Hieronimo Sperandeo, present exhibitore, cum amplissima commissione de far restituir a li vostri Beneventani tucte le robbe stabile robate et tolte quisti tempi de la guerre proxime passate per li homini de Montefusculo et per altri nostri vassalli et subditi, et cossi unco debio procurare et fare restituyre ad quilli de Montefusculo et altri vassalli et subditi nostri tucte le robbe stabile che sono state robate et tolte per li homini vostri de Beneventi, como più diffusamente porrete videre par la commissione che isse missere Hieronimo porta cum lui. Però ve exhortamo che al dicto missere Hieronimo, nostro commissario, vogliate donare fide et credencza como ad noi proprio. Dat. in Castello nostro Neapolis XII. jan. M. CCCC LXXXVII°. Rex Ferdinandus. Magnificis viris octo consulibus civitatis Beneventi, devotis et dilectis. » (Bénévent, arch. municipales, *Lettere ai consuli*, vol. VIII, fol. 34.)

2. Cipolla, *op. cit.*, p. 639.

3. Archivo general de Simancas, *Bulas sueltas*, leg. I, n° 18. Bref du 18 juillet 1487.

4. *Ibid.*, n° 19. Bref du 4 août (pièce justificative n° VI). Cf., à Venise, bibl. Saint-Marc. *Col. Podocataro*, cod. CLXXVIII, fol. 48, les instructions sans date données par Innocent VIII à l'ambassadeur qu'il envoie à Naples pour réclamer le jugement des barons incriminés.

trop certaine du roi de Naples pour séparer les deux branches de la maison d'Aragon, dont l'union faisait, comme il l'avait éprouvé, la force à peu près irrésistible en Italie[1]. Les manifestations en ce sens se multiplient. Par un bref du 21 juillet, Innocent VIII relève l'infante Isabelle, fille aînée des souverains espagnols, du serment prêté par elle, ou par d'autres en son nom, d'épouser le prince de Capoue[2].

Il est incontestable qu'un certain refroidissement s'était produit entre l'Espagne et Naples à la suite du parjure de Ferrand. Tout n'est pas de comédie dans l'irritation de Ferdinand et d'Isabelle[3]. Le mariage de la princesse espagnole et du prince de Capoue, sollicité par la cour de Naples, était différé. Mais ce moment d'hésitation ne fut pas de longue durée. La solidarité aragonaise n'était pas à la merci d'un accident. Puisque l'infante Isabelle était destinée à entrer dans une autre maison, Ferdinand proposait à sa place l'infante Marie : il donne à sa sœur, la reine Jeanne de Naples, tout pouvoir pour conclure cette union au mois de février 1488[4]. L'amiral Villamari fut sans doute chargé de la mission[5] : il devait aussi faire connaître aux sou-

1. Venise, Archivio di Stato, *Col. Podocataro*, série II, n° 504. Ferdinand et Isabelle au pape, Saragosse, 6 septembre 1487, et surtout n° 501, Cordoue, 2 octobre (pièce justificative n° VII).

2. Simancas, *Bulas suellas*, leg. I, n° 17. — Isabelle était maintenant fiancée à Arthur, prince de Galles.

3. Venise, Archivio di Stato (Frari), *Col. Podocataro*, série II, n° 504. Avis d'un avertissement donné a Naples par l'Espagne qu'elle soutiendra le pape en cas de violation du traité, 6 septembre 1487.

4. Zurita, t. IV, p. 353. L'annaliste ajoute : « Y desta manera yvan entreteniendo aquellos principes con estos matrimonios y rehusaron quanto podieron que se effectuasse, o recelando lo que despues sucedio por aquella casa o teniendo siempre esperança de suceder en la possession de aquel reino, como despues se vio. » La dernière explication doit être la bonne ; l'arrière-pensée a été constante, mais elle n'apparaîtra que le moment venu.

5. Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 200 (instructions du 12 février 1488). — A cette époque, comme il arrive souvent, les deux maisons aragonaises échangent des cadeaux. Un texte majorquin nous a conservé un cas particulièrement curieux. Il s'agit d'un envoi d'esclaves maures en Sicile : « Regalo de 31 moresclaves a la reina de Napols. A 13 de janer de 1488, pagui an Marti Dhies, de casa del sr. Rey, en virtut de letre reyal de ma de dit sr. Rey, dada en la ciutat de Malega, a 10 dies de setembre de 1487, a aquell degude per la provisio e despese de 31 morasclavos, lesquals la Majestat del Sr. Rey tramet a la Serenissima Sengora Reyna de Napols germana sua, e depese de 6 homens qui staven de servey e guarde de aquellas, las quals arribaren ab la nau de moss. Jean de Vallterra, del regne de Valencia. Les quals despeses foren fetes axi en compra de pa fresch, vi, carn, bescuyt, peix,

verains napolitains que la réclamation élevée par eux au sujet de la possession de Marsala avait été transmise au vice-roi de Sicile avec ordre d'instruire l'affaire[1]. Le 18 août, Martin Diaz est envoyé avec une nouvelle mission à Naples, par lettre datée d'Ocaña[2]. Enfin, au mois de mai 1489, on voit arriver à Cordoue Juan de Gallano et un diplomate napolitain, Giovanni Nauclero. Leurs efforts combinés n'eurent aucune peine à dissiper toute ombre entre Ferdinand et Ferrand. Nauclero justifia son maître, et Ferdinand, qui ne demandait qu'à être convaincu, redevint le protecteur résolu de son beau-frère qu'il était depuis si longtemps[3].

Si l'on réfléchit à la situation politique de l'Europe occidentale vers le milieu de 1489, on se rend compte que la justification de Ferrand n'était point, à beaucoup près, la raison la plus sérieuse du rapprochement. En réalité, le roi d'Espagne était inquiet de l'évolution qu'opérait à nouveau le Saint-Siège dans le sens d'une entente avec la France, et, comme toujours, la menace angevine resserrait le faisceau aragonais. Les barons échappés à Ferrand s'étaient réfugiés à Rome ou auprès de Charles VIII. Contre le violateur du traité de 1486, c'étaient les Angevins que le pape se reprenait à considérer comme ses protecteurs naturels[4]. Par une nouvelle oscillation de sa mobile politique, Innocent VIII avait été, pendant l'année 1488, en coquetterie réglée avec Charles VIII. Le 22 octobre, Charles avait demandé au pape de révoquer le monitoire lancé contre les Flamands à la requête du roi des Romains[5]. Dès le 3 novembre, satisfaction avait été donnée à ce vœu : le souverain pontife déclare que l'archevêque de Cologne a agi en l'espèce

salat, formatges, leguns, oli, ous, e altres victualles a obs e provisio de lasdites sclaves e gent qui estaven ab aquellas, axi com en la present ciutat, com encare per la provisio de aquellas per pesar de la present illa fin en la Illa de Sicilia, hahun la dita nau va. Laqual despese comensa a 10 de setembre de 1487 et fina a 13 de janer del any 1488, que partiren de la present ciutad de Mallorques... e costa tot 157 l. s. 14 s. s. 4 d. s. » (Campaner y Fuertes, *Cronicon Mayoricense*, p. 191).

1. Arch. de la couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 200.

2. *Ibid.*, fol. 223.

3. Zurita, t. IV, p. 360-362.

4. Innocent VIII mène à ce moment de plus actives négociations que jamais avec René : Gratien de Villanueva servait d'intermédiaire (Venise, bibl. Saint-Marc, *Col. Podocataro*, cod. CCXXVI, fol. 118-122).

5. *Lettres de Charles VIII*, t. II, p. 251.

sans mandat et outrepassé ses pouvoirs[1]. Les relations deviennent encore plus intimes entre le pape et le roi de France en 1489. En juillet, Charles VIII envoie à Rome Guillaume de Poitiers, baron de Clérieux, sire d'Aramon[2]. Enhardi par ses bons rapports avec la France, Innocent VIII excommunie Ferrand en septembre et offre catégoriquement son concours à Charles VIII s'il veut faire triompher contre les Aragonais les prétentions angevines[3].

C'est alors que Clérieux et Faucon agissent en Italie, sinon pour le roi, du moins pour le duc René. Le second de ces diplomates avait, entre autres missions, celle de demander l'investiture de Naples pour le duc de Lorraine[4]. Afin de permettre au pape de se déclarer, celui-ci voulait avoir l'assurance d'être protégé efficacement par la France. Comme en ce moment Charles VIII avait fort à faire en Bretagne, on vit Innocent VIII s'entremettre pour essayer de faire cesser la guerre de Bretagne et de réconcilier la France et l'Angleterre. Cette tentative se heurta, d'ailleurs, à l'obstination bien naturelle de Ferdinand et d'Isabelle, dont la diplomatie contrecarrait de son mieux à la fois les ambitions de la France et les efforts de la papauté. Cependant, Charles VIII et René paraissaient être définitivement d'accord. Le 1er août 1491, Charles promet à René de faire examiner par justice la question de la Provence[5]; il s'engage, en outre, en retour de la même garantie de la part de René, à le défendre ainsi que tous ses domaines et tous ses droits envers et contre tous[6]. La politique pontificale ne semblait-elle pas à la veille de provoquer en Italie une conflagration générale? Mais René, cette fois, n'eut même pas à se mettre en

1. *Lettres de Charles VIII*, t. II, p. 257.

2. *Ibid.*, p. 376 (lettre au marquis de Mantoue).

3. Forgeot, *Jean Balue*, p. 136. Balue avait eu l'idée de substituer le roi à René II (Balue à Vesc, 21 octobre 1489, Arch. nat., K 73, n° 2). Cf. Boislisle, dans *Étienne de Vesc* (*Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, p. 320). Il me paraît évident que Ferdinand avait appris ce qui se passait à Rome et pénétré de nouveau le jeu du cardinal d'Angers. Voyant surgir une fois encore les Angevins, il s'est rapproché de Ferrand. C'est ce dont Innocent VIII a dû se rendre compte au plus tard vers le milieu de 1490 (Venise, Archivio di Stato (Frari), *Col. Podocataro*, série II, n° 535. Lettres de créance de l'ambassadeur espagnol D. Alonso de Silva, 22 juillet 1490).

4. Delaborde, *l'Expédition de Charles VIII en Italie*, p. 210.

5. P. Marichal, *loc. cit.*, p. 26.

6. Bibl. nat., Coll. de Lorraine, n° 11, fol. 63 (cf. fol. 59).

route. La prise de Grenade fut l'événement capital qui détermina, au début de 1492, un nouvel et définitif revirement d'Innocent VIII. Cet événement, qui eut en Europe un retentissement immense, fut annoncé au pape par la chancellerie de Ferdinand[1]. La notification était reçue à Rome le 1er février[2]. L'Espagne, enfin libre d'agir et résolue, tandis que la coalition formée contre la France et renforcée d'autant pouvait paralyser entièrement son effort : telle fut la double conséquence qu'aperçut Innocent VIII[3]. Son rêve de substituer à Ferrand un prince plus accommodant s'envolait. Même aidé par Charles VIII, René ne pouvait plus rien. La chute de Grenade était prévue depuis plusieurs semaines. Le pape n'eut pas le mauvais goût d'attendre l'avis officiel pour faire une nouvelle volte-face. Il se résigna, aussi prompt que naguère, à entrer en négociations avec Ferrand. Les pourparlers furent vivement menés. Le 22 janvier

1. Arch. Vaticanes, *arm.* IV, *capsula* III, n° 1, fol. 114 : « Al Nuestro muy Santo Padre. — Muy Santo Padre, Vuestro muy humil e devoto fijo el rey de Castilla e de Leon, de Aragon, de Secilia, de Granada, etc., beso vuestro piés e sanctas manos e muy humilmente me encommendo a Vuestra Santedat. A la qual plega saber que plegò a Nuestre Señor darnos cumplida victoria del rey e Moros de Grenada, enemigos de nuestra sancta fe catholica, porque oy, doss dias de enero deste año de noventa e doss, se nos ha entregada la cilbat de Granada con ell. Alhambra y con todas las fuerças della y con todos los castillos y fortalezas que nos quedaven por ganar deste reyno, y lo tenemos todo en nuestro poder y señorio. Fagolo saber a Vuestra Santedat por el gran plazer que d'ello aura, aviendo Nuestro Señor dado a Vuestra Santedat tanta bienavanturança que, despues de muchos trabajos, gastos y muertes y derramamientos de sangre de nuestros subditos y naturales, este regno de Granada, que sobre sietecientas y ochenta años estava ocupado per los Infieles, en vuestros dias y con vuestra ayuda se aya alcançado el fruto que los Pontefices passados, vuestros antecessores, tanto dessearon y ayudaron, a laor de Dios, Nuestro Señor, y en alçamiento de nuestra sancta fe catholica, gloria y honor de Vuestra Santedat y de la Sancta Sede apostolica. Vuestra muy sancta persona Dios Nuestro Señor todos tiempos guarde y conserve a bueno y prospero regimento de la su universal Yglesia. Scriptat en la cibedat de Granada a doss dias de enero de Mill y quatrocientos y noventa y doss año. De Vuestra Sanctitat muy humil y devoto fijo que vuestro sanctos piés y manos besa, el rey de Castilla y de Aragon y de Granada. Fernando Alvares, secretario. » (Cette lettre fut remise à l'évêque d'Urbin par le notaire apostolique Étienne Darnia. *Ibid.*, fol. 115.)

2. Modène, Archivio di Stato, *Ambasciatori*, *Roma*, 1er février 1492, Bocaccio au duc de Ferrare : « In questa notte passate, circa le sette hore, giunse la nova vera e certa de la intrata del re de Spagna in Granata, cum grandissimo triumpho et ordine, segondo ha scritto Sa Maesta al papa. »

3. Pastor, *op. cit.*, t. III, p. 227.

1492, la paix entre Naples et Rome étaient rétablie[1]; l'Italie retrouvait la paix[2], et, une fois encore, la porte qui avait paru s'ouvrir aux prétentions angevines s'étaient refermée sous la menace espagnole. Il appartenait à Charles VIII de tenter de la forcer et de la livrer en fait à l'Espagne elle-même, désormais prête à tout événement.

J. CALMETTE.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Lettre de Ferdinand le Catholique au duc de Milan.

(Alcala de Hénarès, 18 novembre 1485.)

Illustrissimo duque, nuestro muy caro y muy amado pariente. Nos, don Ferrando, por la gracia de Dios rey de Castilla, de Aragon, de Leon, de Sicilia, etc., vos embiamos mucho a saludar, come aquel que mucho amamos y preciamos, y para quien querriamos tanta salud y honra como vos mismo deseays. No podemos no havernos mucho alegrado con vuestras letras, assi por las graves sententias de aquella, como ahun por la virtuosa inclination y assenyalada bondat natural de laqual vos moveys a la defension del stado de vuestros amigos y aliados, a reprimir la osadia de los malos y a proveer de componer e ygualar los peligrosos e malos movimientos de aquellos vassallos, los quales no solamente a su rey, contro el qual los fazen, mas a todos los otros reyes y principes por el mal exemplo podrian mucho danyar, e no menos serian contrarios a la comun tranquillidad e reposo de toda Italia, ca, por cierto, segund vuestra illustrissima persona dize, de hun mal exemplo e reprovada platica innumerables danyos y males se suelen seguir, e non puede danyarse algun miembro de la Italia o de alguna provincia sin gran danyo y peligro de todo el cuerpo, por la qual la conjuration de los barones vassallos contra el serenissimo rey don Ferrando; nuestro muy caro hermano, y por consejo e instigation de quien ella se fazia, secundariamente por que con su virtud nos ha prevenido e nos amonesta a aquello, a lo qual, si primero lo supieramos, primeramente le devieramos exortar, y, por todos los derechos de la amistad e conjuration que entre nos es, rogar e

1. Pièce justificative n° VIII.

2. La bonne harmonie entre Gênes et Naples ne tarda pas à être également rétablie. Cf. le pacte du 2 juillet 1492 entre ces deux puissances (Gênes, Archivio di Stato, *Materie politiche*, n° 2733).

conjurar, ca el dicho rey no solamente es de nuestra sangre, mas nuestro primo, y no solo primo, mas por la conjuntion hermano, y muy caro, el qual en todas maneras de obligationes e merecimientos nos tiene obligados : de la qual se sigue que no solamente como rey a rey, aliado a aliado e cunyado a cunyado, contra las machinationes de los malos le queremos e devemos valer, mas es razon que todas sus cosas, assi prosperas como adversas, nos tengamos a nos por comunas e proprias. Y assi luego que fuemos certificados de cosa tam indigna et mala, mirando por su salud e reposo, screvimos y embiamos a Nuestro Sancto Padre y a los que cumple, segund scrivistes, e assi mismo nos disponemos para le secorrer en el tempio y segund fuere menester, de manera que todo el mundo conocera quanto las cosas del dicho serenissimo rey, nuestro hermano, tomamos por proprias : por el socorro del qual no solo havemos poner las fuerças y facultades de nuestros reynos, mas nos mismos, si menester fuere, yremos en persona.

E a vuestra illustrissima persona rogamos que, moviendose por las mismas razones en las quales nos amoniesta, no solamente no dexe su pariente y aliado en tal novedad, mas con todas fuerças y industrias le ayude, al qual propuesto le traheriamos muchas razones, sino que nos parecen muy grandes y efficaces aquellas a les quales a nos mismos nos amoniesta para emprender la causa del dicho rey, nuestro hermano, y, dexando, las otras, sola esta vos queremos dezir, que toda la industria, consejo, socorro e obra que porna por le ayudar, non la stimaremos menos que si por nos mismos e por nuestra misma salud lo hoviesse puesto, e a las antiguas obligationes e alianças de vuestros antepassados y nuestros en esta sera por vuestra illustrissima persona anyadida cumpliere por vuestra honra. Data en Alcala de Enares, a XVIII de novembre, en el anyo mil CCCC LXXXV.

Yo el rey : F. L. GONZALES,
Secretario.

(Milan, Archivio di Stato, *Potenze Estere,* Spagna.)

II.

Lettre de Ferdinand le Catholique au roi de Naples.

(Alcala de Hénarès, 18 novembre 1485.)

Serenissimo rey, nuestro muy caro y muy amado hermano. Por la carta de propria mano de Vuestra Serenidat y por lo que de su parte su embaxador, misser Lanceloto, nos ha explicado, havemos hovido pleno avis de la conjuration y rebellion de aquellos barones y magnates d'esse realme, vuestros vassallos, y havemos comprendido quando sobr'ello nos screvia Vuestra Serenidat, y los fundamentos y causas de las quales la dicha conspiration se dezia de prender. E, vista per nos tam grande novedad y mal exemplo, el qual per todos los que, por gracia de Dios, en este mundo governamos, somos tenidos de

extirpar, no solamente deviendo satisfasser hasta comuna obligacion, mas ahun a nuestro mutuo deudo, tan cercano amor por el qual somos amonestados de reputar vuestras cosas por propias, luego havemos mandado escrivir a todos los que ha seydo necessario sobre las dichas cosas, significando que cada uno lo que siempre havemos a todo el munde significado de nuestro amor e parentesco y hermandat y como a la deffension del Estado y cosas de Vuestra Serenidat nos no faltaremos menos que a nuestra propria salud faltar podriamos. Y por le valer y ayudar, no solamente havemos de poner las faculdades y fuerças de nuestros reynos, mas ahun nos missmos, si menester fuere, yremos en persona : y esto no solamente escrivimos y divulgamos con cartas, mas con solemne embaxada de persona de grande auctoridat lo embiamos a dezir a Nuestro muy Santo Padre, con las amonestaciones que se requiere.

(Arch. de la Couronne d'Aragon, *Cancellaria*, n° 3609, fol. 34 v°.)

III.

Bref d'Innocent VIII aux souverains espagnols.

(Rome, 5 septembre 1485.)

Regibus Hispanie Carissimi in Christo filii nostri salutem, etc. Per alias nostras scripsimus Majestatibus Vestris nonnulla de insolentia Francischi de Royas, nuntii vestri, adeo ut non per manus illius rerum vestrarum expedicionem, sed per manus dilecti filii nostri Cardinalis Toletani mittere voluerimus, et licet postea venerabiles fratres nostri Ro. Portuensis S. R. E. vicecancellarius et Jo. Albanensis episcopi cardinales, humaniter etiam cum prefato Francischo agere volentes, negocia cruciate, decime et aliarum rerum ad expeditionem ipsam pertinentium secum tractarent, nescimus quo spiritu ductus, adeo in tantum temeritatis prorupit, ut prœter verba contumelie et injuriarum plena, quibus insolenter nulla causa usus est, contra dilectum filium Bernardinum Carvajal, cubicularium familiarem et notarium nostrum, in palatio nostro, coram prefatis cardinalibus, prelatis et multis aliis illic existentibus, manus etiam violentes in eundem injecit, cum maxima omnium admiratione et diminutione honoris Majestatum Vestrarum, quas tali honore affecit. Propter quod non immerito graviter illi succensentes, coacti sumus hominem tante temeritatis et insolentie a curia nostra expellere, cum sepe numero leniori causa consueverint Ro. Pontifices principum oratores, qui immoderate et superbe aliquid hujusmodi actemptarunt, graviori pena punire. Eorum exempla secuti, ita et nos fecissemus, nisi Majestatum Vestrarum respectus nos tenuisset, quas hortamur plurimum ut erga Franciscum ipsum aliquam temeritatis istius demonstrationem faciant, ita ut aliis exemplo cedere possit, et alios graves et prudentes viros mittant, qui Majestis hujus Sancte Sedis aliam rationem sint

habituri. Jam per alias Majestatibus Vestris significavimus provisiones ecclesie Hispalensis et aliarum ecclesiarum fuisse factas vicesima sexta predicti mensis, et quemadmodum illas velimus esse secretas, ut antea quasi vobis innotesceret, quod hic publicarentur, presertim ne ad aures hujus Francisci Royas pervenirent qui omnia sibi soli attribuere vult, excedendo in modo negociandi formam et honestatem. Dat. Rome die v septembris 1485, anno primo.

(Venise, Archivio di Stato (Frari), *Col. Podocataro*, I, n° 439.)

IV.

Lettre du roi Henri VII d'Angleterre aux rois catholiques.

(Londres, 5 mars 1486.)

Serenissimis atque excellentissimis principibus Ferdinando et Isabelle, Dei gratia regi et regine Castelle, Legionis, Aragonum, etc., consanguineis suis charissimis, Henricus, Dei gratia rex Anglie et Francie ac dominus Hibernie, salutem et prosperorum successuum incrementa. Excellens animi virtus et sanguinis claritas, quibus insignis miles Henricus, dominus de Croy, plurimum pollet, ita nos ad amorem sui trahunt, ut non solum omnem eidem nostrum favorem quibus possumus rebus ostendamus, sed etiam exteris principibus confederatis amicisque nostris eum charum commendatumque in primis fieri cupiamus. Cum itaque is dominus Henricus de Croy ad ditionem regnumque vestrum inpresentiarum se conferat et, veluti strenuus miles magnanimusque eques, contra Infideles, hostes vestros, auxilium vobis laturus, iter suum armatus tendat, visus est nobis profecto dignus quem Serenitatibus Vestris singulari commendatione commendatum faceremus. Accedit nobilitati sui generis et militari discipline atque animi magnitudini consanguinitas ipsa, qua vestrum alteri fertur esse devinctus. Quocirca ut tantum virum, intuitu nostro ac precibus suisque singularibus exigentibus meritis, benigne ac favorabiliter suscipiatis etiam atque etiam rogamus, scientes propterea rem nobis admodum gratam et jucundam vos esse facturos. Ex regia nostra apud Sanctum Joannem juxta Londonias die quinta marcii M CCCC LXXXVI. Henricus rex.

(Simancas, Archivo general, *Estado Inglaterra*, 806, n° 3, original.)

V.

Bref d'Innocent VIII à Ferdinand et Isabelle.

(Rome, 22 juin 1487.)

Regibus Hispaniarum. — Carissimi, etc. Non sine gravi molestia cordis nostri intelleximus, Majestati Vestre allatum fuisse venerabilem

fratrem Joannem Albanensem, Cardinalem Andegavensem, causam dedisse ut in dissensione ista regni Neapolitani dilectus filius nobilis vir Renatus, dux Lothoringie, se interponeret, ac propterea non nihil de pristina erga eundem Cardinalem benivolentia immutatum esse, cum presertim cuidam ex venerabilibus fratribus nostris S. Ro. E. Cardinalibus hujusmodi rem in Consistorio nostro exageranti dicentique non debere eum cui protectio rerum Hispaniarum demandata fuerat Gallos ad regnum Neapolitanum aggrediendum incitare. Ad que verba ipse cardinalis Andegavensis respondisse dicebatur nulli magis quam sibi de mente ac voluntate Majestatum Vestrarum constare, cum de matrimonio inter christianissimum Francorum regem et Primogenitam Majestatum Vestrarum ageretur, ac propterea ipsis rebus Ferdinandi regis, sub honesta belli Granatensis excusatione, nihil auxilii allaturas, cujus rei argumentum illud potissimum esse affirmabat, quod Majestates Vestre litteras nostras, quibus sub censuris auxilium ipsi regi aliquoquam defferri prohibueramus, approbassent, et cetera hujusmodi multa. Quibus auditis, quod principio diximus, non potuimus non moleste ferre apud Majestates Vestras, que et usu rerum et prudentia regia excellunt, tantum valuisse iniquam et dolosam linguam, ut tam artificioso mendatio preclaras et regias naturas vestras labefactare conaretur. Testis est enim Deus et consciencia vestra, quod hujusmodi verba per aliquem ex dictis cardinalibus in consistorio aut extra ipsi venerabili fratri cardinali Andegavensi proposita numquam fuerunt, nec ipse, qui omni ex parte prudens et circumspectissimus est, etiam si proposita fuissent, ut calumniatores scripserunt, taliter respondisset, cum presertim Magestatibus Vestris ita deditissimus sit, et eo animo fervore ac charitate Majestates Vestras et regni sui negocia prosequatur, ut nihil ad cumulum addi possit, etiam si mediis Hispanis natus esset.

Verum est quod, cum iniquissimo et sceleratissimo et regis opera et perfidia potissimum per Ecclesie subditos suscitato bello undique opprimerentur, ut etiam in presenti opprimuntur, nec temporales Ecclesie vires ad id propulsandum aliqua ex parte sufficerent, coacti sumus ad id quod jus et natura et Sanctorum Pontificum predecessorum nostrorum exempla dicebant experiri, ut feliciter invocato christianissimi Francorum regis auxilio, a sevissima impressione liberati, omnia ad pristinam tranquillitatem et quietem, auctore Domino, disponerentur. Qua in re, cum consilium et operam ipsius Cardinalis Andegavensis, utpote oriundi ex eo regno, expetissemus, ipse pro veri et dignissimi cardinalis officio, parendo mandatis nostris, ea scripsit que ad pacem et concordiam omnia conducere possent, si plus apud adversarios fides, religio et pietas quam cupiditates et dominandi libido valuisset : hæc autem omnia facta sunt cum summa laude et dignitate Majestatum Vestrarum, quas semper, ipso cardinale potissimum hortante, hujusce rei componendo, auctores esse voluimus. Cujus rei locupletissimus testis esse poterit dilectus filius nobilis vir comes de Tendilla, orator vester, cui ad nos venire cunctanti et diffe-

renti, quid scripserimus videre poterunt Majestates Vestre ex alligato exemplo.

Quapropter, carissimi filii, Majestates Vestras hortamur et majore quo possumus affectu cordis requirimus et rogamus in Domino ut omnem, si qua est, sinistram opinionem conceptam deponatis. Nam et omnino falsa est. Et si quid ab eo factum dicitur hac in re, a nobis factum existiment Majestates Vestre, qui pro officio pastorali, quod precipue nobis incumbit, non possimus sine sigillatione preterire, quominus Sedi Apostolice periclitanti omni honesto conatu adversus tantam conspirationem pro pastoralis officii debito providere. Ante omnia vero, pro sapientia sua, cogitare et animadvertere debent Majestates Vestre eos qui hec scripserunt aut scribi procurarunt ex eo hominum genere esse, qui, ut potentiores ipsi essent, jampridem nihil aliud omni artificio agunt ut inter vos semper aliqua dissensio semineretur et animus tam benevoli et tam ferventis in rebus vestris cardinalis omnino alienetur : quod quidem jam dudum conari videntur ut, alienatis omnibus, ad eos solos negocia regnorum vestrorum deferantur, ut ea non pro debito ac fide, sed particulari commodo suo ad libitum tractare possint, que prohibere non tam ad dignitatem quam utilitatem Majestatum Vestrarum maxime conducere videtur. Ipse autem Andegavensis cardinalis nihil propterea de consueta fide ac diligentia in Majestatum Vestrarum negociis pretermittit neque pretermissurus est unquam : ea est enim in integritate constantiaque animi preditus, ut quod summo consilio usque in finem, fingant quicquid velint malivoli, in Majestatibus Vestris colendis perseverabit. Datum Rome apud Sanctum Petrum die XII junii 1487, anno secundo.

(Arch. Vaticanes, *arm.* XXXIX, *brevi*, n° 19, fol. 427.)

VI.

Bref d'Innocent VIII aux rois catholiques.

(Rome, 4 août 1487.)

Carissimi in Christo filii nostri salutem et apostolicam benedictionem. Licet res ipsa abunde declaraverit quam bene apud nos se gesserit dilectus filius comes Tendille, vester apud nos destinatus orator, tamen non potuimus pro nostro officio quin in ipsius discessu veritatis testimonium perhibeamus. Primum enim quod ac pacis conclusionem inter nos et regem Ferdinandum pertinuit, tanta gravitate, tanta fide, prudentia ac dexteritate eam rem tractavit, interposita semper auctoritate Vestrum Majestatum, ut per eum potissimum illud negotium confectum fuisse merito dici possit: deinde, in omnibus aliis rebus, quas apud nos Vestrum nomine procuravit, nihil in eo defuit, quod in fidelissimo diligentissimoque oratore desyderari possit, cum summa omnium gratia et amore, adeo ut ipsius presentia

omnibus grata et accepta mirum in modum fuerit, magnumque Vestris Majestatibus honorem attulerit. Nos vero ita sumus eo viro satisfacti, ut magnas Majestatibus Vestris gratias habeamus, quod ipsum ad nos miserint, facile nobis persuadentes nullum alium gratiorem acceptioremque mitti potuisse. Quem nunc ad vos redeuntem ita Majestatibus Vestris commendamus, ut majori studio commendare non possimus. Nostre precipue erga vos voluntatis ac propensi studii optimus testis, cuncta summa diligentia vobis exponet, quæ de nobis sunt referenda. Illud autem imprimis per ipsum Vestris Majestatibus notum fieri curavimus quo pacto carissimus in Christo filius Ferdinandus, Sicilie rex illustris, erga nos se gerat : nihil nos omisisse quod ad conditiones pacis servandas pertinebat, omnia ad unguem a nobis adimpleta fuisse, ut fidei, quam oratoribus lige et imprimis Vestris Majestatibus dedimus, exacte satisfaceremus. Quod autem ipse rex vicissim prestiterit aut prestare in animo habeat, cum ex multis aliis, tum potissimum ex eodem comite Vestre Majestates intelligent, non solum censum jure nobis debitum solvere recusat, verum etiam se ad id minimum obligari dicere audet; suos barones contra conditiones pacis in dicta causa prius suis arcibus privatos nuper falsis criminationibus in carcerem conjecit; circa res ecclesiasticas ita se gerit, ut provisiones apostolice nullum amplius apud eum locum habeant. Quæ omnia, cum prorsus contra capitulorum observationem sint, quemadmodum ex ipsis Vestre Majestates perspicient, non tantum hortamur, verum etiam omni studio Majestates Vestras requirimus in Domino, quantum in se est, tantam Sedi Apostolice ignominiam inferri minime patiantur, presertim cum nihil in ea re nobis dedecoris esse possit quod non pariter Vestris Majestatibus accedat, pro fide per ipsum oratorem nobis tam constanter data, neque enim ad eam pacem conficiendam unquam adduci potuissemus, nisi vestra ad id auctoritas interposita fuisset, quam quidem tanti facimus, quanti merito facere posse videbamur, propter fidei et constantie integritatem. Velint igitur Vestre Majestates opinioni nostre de se respondere et regem ad capitulorum observationem, uti æquum et honestum est, sua auctoritate cogere. Non dubitamus quin, si Majestates Vestre voluerint, velle autem debent, et suo et nostro honori pariter consulent. Imprimis salutem et incolumitatem ipsorum baronum Vestris Majestatibus commendamus, eo magis quod, uti accepimus, quidum sunt cum Vestris Majestatibus conjuncti. Quod si forsitan idem rex ad Vestram Majestatem sui justificandi causa processum de illis formatum mitteret, sciant Majestates Vestre a se ipso illum fuisse confectum nec posse huic juste fidem adhibere, nisi per nostrum oratorem, quem inquirende veritatis causa illuc misimus, res hujusmodi enucleata fuerit, quæcumque in illos conficta sunt, falsa esse licet existimare. Erit igitur fidei vestræ regie operam dare ut cum in horum salute tum in aliis rebus a rege Neapolitano servandis, nostri a Vestris Majestatibus honoris ratio habeatur. Id ut faciant eas etiam atque etiam pro nostro in illas affectu rogamus,

prout latius idem comes nostro nomine referet, cujus verbis plenam fidem hortamur in hiis adhibere velitis. Datum Rome apud Sanctum Petrum sub annulo piscatoris die IIII augusti MCCCCLXXXVII, pontificatus nostri anno tertio. Hie. Balbanus.

(Simancas, Archivo general, *Estado*, *Bulas Sueltas*, leg. I, n° 19, original.)

VII.

Lettre de Ferdinand et Isabelle à Innocent VIII.

(Cordoue, 2 octobre 1487.)

Muy Santo Padre. El rey y la reyna de Castilla y de Leon, de Aragon y de Cecilia, vestros umildes y devotos hijos, besamos vestros santos pies y manos, y muy umil y devotamente nos encommendamos a V. S. Recebimos un breve suyo, por el qual nos haze saber que el muy illustre rey de Napol, nuestro hermano, contra lo asentado con V. S., ha denegado de rresponder con el censo que por el tracto de la paz se asentó que oviese de pagar a V. S. en cada un año, e ansy mismo que el dicho rrey, nuestro hermano, despues de aver prendido ciertos barones de su rreyno, fue rrequerido e amonestado, por parte de V. S. que se conociese de la prision d'estos barones por un Juez de V. S. juntamente con una persona por nos deputada en un lugar syn sospecha a las partes, ansi como Terrecina o Benavente, loqual todo dize V. S. que el dicho rrey denegó de hazer, e por el dicho breve V. S. nos exorta que le ayudemos para que el dicho rrey nuestro hermano cumpla el dicho censo e se purga en justicia guardando lo asentado por los capitulos de la paz, especialmente por que, segund V. S. dize, no hiziera la paz con el sy no fuera a nuestra ýnstança y por medio del conde de Tendilla, nuestro embaxador, en nuestro nombre. Muy santo Padre, Dios sabe que a nosotros desplaze de qualquier diferencia que aya entre V. S. y el rey nuestro hermano, por que en todo tiempo deseamos que el acate a V. S. con toda obediencia e reverencia, e V. S. le tractase como a hijo obediente, especialmente querriamos que el enteramente ampliese lo que, mediante la fee de nuestro embaxador en nuestro nonbre, el asentó con V. S., per que, en el caso que el ansy non lo hiziese, nosotros, por guarda de nuestra fee pospuesto todo amor e debdo, entederemos en el cumplimiento dello, e ansy gelo escrivimos e notificamos luego por nuestras letras. E venidas las escripturas que V. S. dize que nos mandaza enbiar, ansy de los actos fechos sobre el censo como el proceso queel dicho rrey dize que hizo contra los barones, V. S. sea cierta que luego haremos nuestra embaxada al dicho rey nuestro hermano con tal encargamiento e demonstracion que non dubdamos el cunplira todo lo que es obligado, e en tal manera faremos que cumpliremos con V. S. todo lo que nosotros devemos complir, que muy claramente vea V. S., y se conosca en Italia e en todos partes, que

ninguna cosa fallecemos a la fee que nuestro enbaxador en nuestro nombre ynterpusó. Muy Sante Padre, Nuestro Señor Dios todos tienpos tenga vuestra muy santa persona en su special encomienda, a bueno e prospero regimiento de su universal Iglesia. Escripta en la muy noble cibdat de Cordova, a doss dias del mes de otubre de LXXXVII años . De V. S., etc.

(Venise, Archivio di Stato (Frari), *Col. Podocataro*, série II, n° 501.)

VIII.

Énoncé des clauses du traité définitif.

(27 janvier 1492.)

Summarium capitulorum que conclusa sunt inter Pontificem et sacram Majestatem regis Ferdinandi et publicata Rome in consistorio publico die XXVII junarii presentis anni [1492].

Imprimis sit omnimoda restitutio libertatis ecclesiastice, collatio omnium ecclesiarum libera relinquitur Pontifici, provisis dabitur possessio, appellationes et cause venient ad romanam curiam, persone ecclesiastice non gravabuntur in aliquo non ullis oneribus, sed sua libertate et immunitate fruentur.

Investitura regni dabitur duci Calabrie, sub forma investiture facte patri per dominum Pium Pontificem, eo decedente, principi Capue cum omnibus censibus et recognitionibus, ut supra.

Regi Ferdinando servabitur bulla Sixti de remissione census, interim in necessitatibus subvenient Ecclesie cum omnibus viribus, tenebit CCC lanceas et duas triremes pro custodia maris.

Dux Calabrie solvet ducatos quinquaginta milia pro investitura regni.

Cause baronum, que fuerunt tantæ difficultatis, posite sunt in arbitrio Pontificis qui est partes auditurus.

Virgilio Ursino, Colunnensibus et aliis papa remittit injuriam cum receptione in gratiam. Johanni favet Rex circa res comitis Retiliani et Julii Ursini, et confirmat prefecturum ducem Sore in suo fundo Agra[munti].

In triremibus p[o]nent[ur] etiam insignia pape et unus qui cuncta rimabitur.

Item pontifex non impediet si volet suos subditos inobedientes castigare.

Item nulla partium, altera non consentiente, recipiet subditos alterius in recommendatos.

Item in expeditione adversus Turcos per promissionem que nunc facta est concurret regia Majestas cum omni suo posse.

Odia et dissentiones presentes oblivioni traduntur.

(Modène, Archivio di Stato, *Cancellaria ducale, Stati esteri*, 1491.)

LA

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ

ET LE

DIRECTOIRE DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

(JUILLET 1791-JUILLET 1792)

D'après des documents en partie inédits.

(Suite et fin[1]*.)*

IV.

Ces dernières paroles, si significatives, peuvent être regardées comme une dénonciation du traité d'alliance signé jadis entre le parti libéral en Alsace et l'Église constitutionnelle. Cette dernière avait cru d'abord qu'elle triompherait avec l'appui des libéraux modérés, fidèles aux principes de 1789. Ceux-ci, de leur côté, avaient espéré trouver dans un clergé « régénéré » un auxiliaire précieux dans la lutte contre la réaction politique et religieuse. Des deux côtés l'on s'aperçut assez vite qu'on s'était bercé d'illusions vaines. La « lune de miel » de l'alliance s'était éclipsée depuis longtemps, puis les froissements étaient venus. Les *feuillants* se désintéressaient de plus en plus de cette Église schismatique qui les jetait dans tant d'embarras inextricables, et déjà curés et desservants, combattus avec acharnement par les réfractaires, mollement soutenus, presque « lâchés » par les modérés, se portent de plus en plus à gauche, pour s'assurer au moins l'appui des radicaux[2]. Ils vont

1. Voir *Rev. histor.*, t. CX, p. 1.

2. Déjà, en février 1792, quand les membres modérés de la *Société des Amis de la Constitution* avaient dû se retirer devant les radicaux plus nombreux et fonder la *Société de l'Auditoire*, les vicaires épiscopaux de Brendel, Euloge

former, à six mois de là, un appoint considérable pour le parti révolutionnaire, et le désir de se venger enfin des ennemis comme des amis d'autrefois ne sera pas l'un des moindres mobiles de ce changement de front pour beaucoup d'entre eux.

Mais, en attendant ces conséquences extrêmes de la brouille, qui ne se produiront que plus tard, nous constatons dans les rapports entre l'administration départementale et l'évêque une froideur croissante qui contraste singulièrement avec les ovations chaleureuses qu'on avait faites à Brendel, un an plus tôt, lors de son intronisation solennelle[1]. Dès le 8 mars 1792, le Directoire lui écrivait : « Nous recevons journellement des réclamations de différentes communes, dans lesquelles vous envoyez des administrateurs ecclésiastiques provisoires ou des vicaires, sans avoir pris la précaution de faire revêtir de notre visa les commissions que vous leur expédiez. Nous avons déjà eu l'honneur de vous indiquer cette mesure et de vous représenter la nécessité de l'adopter. Permettez-nous de vous la rappeler et de vous prier de vouloir bien ne pas vous en écarter. Elle est indispensable pour faire respecter la mission des prêtres que vous envoyez, et nous ne pouvons vous dissimuler, monsieur, que tous nos efforts et toute notre bonne volonté seront toujours sans succès et ces ecclésiastiques exposés aux difficultés qui les environnent si vous ne suivez une disposition que nous n'avons prise que dans la vue d'assurer leur tranquillité et de mettre de l'ordre dans la comptabilité[2]. »

Dans les premiers jours d'avril, l'administration départementale refuse de mandater les dépenses faites pour la chapelle particulière de l'évêque[3], « les lois ne l'y autorisant pas ». Cependant, elle écrit au ministre des Contributions publiques en lui soumettant l'affaire : « Si des considérations résultant de la conduite digne d'éloges que M. l'évêque du Bas-Rhin n'a cessé de tenir avant et depuis la Révolution pouvaient être un titre en

Schneider, Philibert Simond, Taffin, Dorsch, Schwind, etc., étaient tous restés à la *Société du Miroir*, qui avait pris le nom de *Société des Jacobins*. « Le club du Miroir, écrivait la *Gazette de Strasbourg*, est la colonne sur laquelle s'appuient les prêtres assermentés » (*Strassb. Zeitung*, 12 avril 1792).

1. Elle avait eu lieu le 7 mars 1791. Voy. ma *Cathédrale de Strasbourg pendant la Révolution*, p. 169 et suiv.

2. Délibérations du département du Bas-Rhin, t. XVIII, séance du 8 mars 1792.

3. Ce serait une dépense d'environ douze à treize cents livres.

sa faveur, nous pourrions vous assurer, monsieur, qu'il en est peu (parmi les évêques constitutionnels) qui puissent y prétendre avec des droits mieux reconnus[1]. »

Mais, bientôt après, déjà, le ton redevient plutôt aigre-doux; dans une lettre à Brendel, arrêtée le 14 avril, le département annonce à l'évêque : « Nous avons reçu la réplique de votre Conseil (relative à l'état de circonscription des paroisses, envoyé par les administrateurs)[2]. Forts de la pureté de nos intentions, inébranlables dans nos principes, parce que nous les croyons conformes aux lois de l'Empire, loin de redouter la publicité, nous désirerions que toutes nos délibérations et notre correspondance fussent connues de nos concitoyens. Votre Conseil peut donc faire imprimer sa réplique s'il croit qu'il peut éclairer et édifier le public. Nous espérons qu'il aura du moins la justice d'y joindre sa pétition du 22 février et notre réponse. Nous ne prévoyons pas que nous aurons de longues réflexions à y ajouter. Quant à la lettre qui accompagnait cette réplique, nous vous prions, M. l'évêque, de vouloir bien rappeler à votre Conseil le respect qu'il doit aux autorités constituées et de le prévenir que, lorsqu'il s'en éloignera dans sa correspondance, nous lui renverrons ses lettres et nous en adresserons des copies au ministère de l'Intérieur.

« Nous joignons ici quelques exemplaires d'un avis que M. Rolland (*sic*), ministre de l'Intérieur, nous a adressé sur la nécessité d'éclairer le peuple et sur les moyens de réprimer les troubles religieux[3]. »

On retrouve encore un exposé général de la situation religieuse du Bas-Rhin, au printemps 1792, dans la lettre adressée par le Directoire du département au nouveau ministre de l'Intérieur, Roland, pour l'orienter sur les dangers de la crise ecclésiastique locale, plus violente en Alsace qu'ailleurs, et sur l'urgence de parer à ces dangers :

« Le 25 janvier, nous avons rendu compte, monsieur, à l'Assemblée nationale, de l'opposition presque générale que l'exécu-

1. Délibérations, t. XIX, séance du 6 avril 1792.

2. Cet *état* avait été arrêté par le Directoire, de concert avec l'évêque. « Nous n'y avons fait qu'un léger changement que vous approuverez », en séparant Haguenau de Kaltenhausen et en formant une paroisse de plus.

3. Délibérations du département du Bas-Rhin, t. XIX, séance du 14 avril 1792.

tion des lois relatives au clergé a éprouvée dans ce département, des causes particulières qui ont donné à la coalition des prêtres une plus grande force que dans le reste du royaume et des maux que les ministres du fanatisme et de la discorde causent sur les rives du Rhin[1].

« Mais, en reconnaissant que leur présence est un véritable fléau, nous n'avons pas cru devoir employer les mesures sévères ni mettre à exécution la loi qui a été rendue le 28 juillet contre les prêtres de ce département, parce que nous l'avons regardée comme une loi de circonstance que l'amnistie et la proclamation de l'acte constitutionnel ont abrogée et dont l'exécution d'ailleurs pouvait devenir aujourd'hui infiniment dangereuse dans un pays où les dix onzièmes des catholiques au moins refusent de reconnaître les prêtres assermentés. En maintenant ceux-ci dans les droits que la loi leur accorde, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, en les environnant de la force publique, nous avons voulu éviter envers leurs prédécesseurs jusqu'aux plus légères apparences de persécution, dans la crainte d'attiser les torches du fanatisme et convaincus que le peuple, ouvrant enfin les yeux, se lasserait bientôt de payer des prêtres, lorsque la Nation salarie des ministres du même culte. Nous nous sommes donc bornés à leur interdire toute fonction publique dans les paroisses où ils sont remplacés et à dénoncer aux juges de paix et aux tribunaux ceux qui troublaient l'ordre public. Soit faute de preuves suffisantes ou indulgence de la part de l'autorité judiciaire, il n'a été fait jusqu'ici aucun exemple de sévérité...[2].

« Vous sentirez, monsieur, combien doivent être multipliées les entraves que l'erreur de la majorité des catholiques met à la marche de notre administration. Nous regrettons bien amèrement d'être obligés d'employer à réprimer la passion des prêtres et à concilier les préjugés religieux un temps que nous pourrions si utilement consacrer à des objets plus importants. Si nos principes, que nous n'avons fait jusqu'ici qu'appliquer suc-

1. Délibérations du Directoire du département du Bas-Rhin, vol. XIX, séance du 7 avril 1792.

2. Une pareille impunité de fait devait singulièrement encourager les contrevenants à la loi; elle semble leur avoir été presque partout assurée par l'attitude approbative des juges de paix et des tribunaux réguliers du Bas-Rhin, ou du moins par leur inertie voulue. On en verra plus loin la preuve pour le tribunal de Wissembourg.

cessivement à chaque commune, à mesure que se faisait le remplacement provisoire des prêtres non assermentés, n'ont pas eu encore tout le succès que nous en espérons, nous croyons du moins que c'est à ces mesures de prudence et de douceur que nous devons la tranquillité qui règne dans notre département. Nous attendions, pour les généraliser et les publier, que nous eussions achevé la circonscription des paroisses; elle l'est et nous l'envoyons à l'Assemblée nationale, en la priant de nous autoriser à convoquer extraordinairement les électeurs de ces districts et à faire nommer incessamment aux cures, afin d'établir dans tous les cantons de ce département l'influence du nouveau clergé. Mais, lorsque le patriotisme d'un ministre est aussi fortement prononcé que le vôtre, monsieur, il convient que les administrateurs se concertent avec lui sur les moïens qu'ils se proposent de prendre pour accélérer le mouvement de la machine politique.

« Nous désirons vivement que vous puissiez vous occuper incessamment des objets contenus dans cette lettre; il est temps que nous adoptions des mesures générales pour tout notre département, afin d'éviter les pétitions particulières et contradictoires dont nous sommes assaillis sur les affaires religieuses depuis le commencement de notre administration.

« M. Cahier[1] nous conseille, dans sa lettre du 23 mars dernier, d'ouvrir au public les églises des maisons religieuses conservées; nous pensons avec lui que cette facilité, dont profiteraient les non conformistes, contribuerait à calmer la fermentation du fanatisme, mais l'Assemblée constituante paraît avoir réservé l'usage de ces édifices seulement aux religieux et aux religieuses. Ne serait-il pas possible de concilier ses intentions avec la tolérance religieuse en fermant ces églises, sauf à les louer, au profit de la Nation, à des sociétés particulières qui demanderaient à y faire célébrer leur culte, après toutefois qu'elles auraient obtenu l'agrément des religieux? C'est la mesure que nous avons déjà arrêtée pour les villes de Strasbourg et Haguenau.

« Nous désirerions aussi connaître votre opinion sur ce qu'on doit entendre par les fonctions publiques que la loi interdit aux curés et vicaires qui sont remplacés. Nous ne leur accordons

1. Claude-Bon Cahier de Gerville, avocat au Parlement avant 1789, ministre de l'Intérieur de novembre 1791 à mars 1792.

que la permission de dire une messe basse dans les églises paroissiales ; mais pouvons-nous leur intimer, par une délibération, la défense de baptiser dans les maisons particulières, de confesser et d'administrer les malades et devons-nous les dénoncer aux tribunaux lorsque nous en sommes informés?

« Un des plus beaux présents que l'Assemblée législative puisse faire à la Nation est une loi qui fixe enfin le mode de constater les actes de baptême, de mariage et de mort sans aucune distinction de culte. Nous n'avons cessé de la solliciter, parce que, au milieu des opinions qui divisent les catholiques, elle est de la plus urgente nécessité. Nous sommes effrayés, comme tous les fonctionnaires des tribunaux de ce département, de l'incertitude qui existe déjà sur l'état civil de plusieurs individus.

« Il serait peut-être de la sagesse de l'Assemblée nationale d'interdire la prédication, l'instruction chrétienne et même il serait peut-être aussi à désirer que l'Assemblée nationale interdît même la célébration de la messe aux prêtres qui refuseraient de prêter le serment civique. Mais, dans le cas où elle prendrait cette mesure, qui était déjà une disposition de son décret du mois de novembre dernier, nous croyons qu'il serait nécessaire de l'étendre aux ministres de tous les cultes. Nous avons été à même d'observer dans ce département l'impression défavorable qu'a fait sur les catholiques la loi qui exigeait un serment des prêtres de leur culte, sans en prescrire aux ministres protestants. Parmi ces derniers, il en est plusieurs qui, salariés par des princes étrangers, n'ont point encore prêté le serment civique[1]. Plus les lois seront générales, mieux elles seront accueillies, même dans la ci-devant Alsace, malgré les préjugés dont le peuple est encore imbu.

« Les dissensions religieuses qui agitent en ce moment les catholiques occasionnent dans ce moment (*sic*) les plus grands désordres dans le régime des petites écoles[2] et anéantissent l'utilité de ces établissements. Les instituteurs, séduits par leurs anciens curés ou vicaires, consentent bien à prêter le serment

1. Quelques rares cas pareils s'étaient en effet produits sur les anciens territoires hessois et bipontins appartenant au Bas-Rhin. Pour les détails, voy. mon ouvrage *les Églises protestantes d'Alsace pendant la Révolution* (Paris, 1906), *passim*.

2. Il s'agit des écoles paroissiales, les futures écoles primaires.

civique, mais ils refusent de reconnaître leurs légitimes pasteurs et de les assister dans leurs fonctions. Nous sommes donc obligés de les destituer et de pourvoir à leur remplacement. Les citoyens d'un grand nombre de communes, persistant à mettre en eux leur confiance, ne veulent aucunement concourir à la nomination des nouveaux. Il en résulte que nous sommes obligés de nous en rapporter pour le choix des sujets à des personnes qu'à peine nous connaissons et que souvent les Directoires des districts ne connaissent pas davantage. Comme ils sont nommés contre le gré des citoyens, ils n'obtiennent pas leur confiance et sont salariés sur la caisse des communes sans aucun fruit pour l'instruction publique.

« Il n'y eut jamais d'objet plus pressant que ne l'est pour notre département l'organisation des petites écoles. Nous savons que le rapport en est prêt; nous sommes impatients de le voir à l'ordre du jour, convaincus que désormais les fonctions des instituteurs seront entièrement indépendantes du service et des cérémonies d'un culte quelconque.

« Nous attendons, monsieur, vos instructions avec la confiance et l'empressement qu'inspirent vos lumières et votre dévouement à une Constitution que nous chérissons et pour le triomphe de laquelle nous sommes résolus de faire tous les sacrifices qui peuvent y concourir. »

Dans sa séance du 17 avril, les administrateurs départementaux décidaient d'envoyer l'état des paroisses, rectifié d'accord avec l'évêque, à l'Assemblée nationale en la priant d'en confirmer par décret les différents articles[1]. La pièce était accompagnée de la lettre suivante : « En vous rendant compte, le 25 janvier dernier, des obstacles que l'organisation du clergé a rencontrés dans ce département, nous avons exposé que les curés et vicaires ont presque tous refusé de prêter le serment

1. Ce qui frappe le plus dans ce projet, qui ne fut jamais entièrement mis à exécution, c'est l'extrême réduction des paroisses; si Strasbourg en conserve *sept* pour le moment (elles seront réduites à *cinq*, après la mort de deux des premiers titulaires), Haguenau n'en formera plus que *deux*, Andlau, Barr, Benfeld, Bouxwiller, Fort-Louis, Landau, Lauterbourg, Molsheim, Moutzig, Saverne, Schlestadt, Wasselonne, Wissembourg qu'*une* seulement. Quant aux annexes, groupées autour des cures dénommées chefs-lieux de paroisses, chacune de ces dernières en avait un nombre considérable à desservir dans les campagnes. Même avec des populations indifférentes ou soumises, le labeur professionnel aurait été écrasant pour le nouveau clergé; il devenait impossible devant l'hostilité des masses catholiques.

prescrit par la loi du 26 décembre 1790 : une partie a été remplacée successivement par des desservants provisoires, les autres ont été invités à continuer leurs fonctions pour que les paroisses ne restassent point sans pasteurs. Mais, la nomination des desservants n'étant que provisoire rend les fonctionnaires inquiets de leur sort à venir ; cette position augmente les dégoûts que leur inspirent les dispositions des esprits de ce païs-ci, entretient leurs prédécesseurs dans la chimérique espérance de recouvrer leurs cures et fortifie les non-conformistes dans le refus de les reconnaitre, sous prétexte qu'ils n'ont concouru en aucune manière à leur choix... » Il faut donc convoquer les électeurs pour être procédé à la nomination aux cures déclarées vacantes.

« Nous avons pensé que par là le nouveau clergé acquerrait une existence plus certaine et obtiendrait une considération plus grande. Nous n'avons cependant cru devoir placer un curé dans chaque commune ; il y en a beaucoup dont la plupart des habitants sont protestants. Nous avons d'ailleurs considéré dans notre travail la difficulté d'avoir des prêtres qui sussent les deux langues, l'opposition presque générale que les lois relatives au clergé ont éprouvées et éprouvent dans ce département, les frais énormes que coûte déjà un culte qui n'est encore reconnu que par la très petite minorité des catholiques... Il résultera de la réduction du nombre des paroisses la prompte suppression des salaires de tous les curés non sermentés qui n'ont pas encore pu être remplacés, attendu que ceux qui se trouveront dans l'arrondissement d'une paroisse seront sensés l'être du moment qu'il y aura un curé ou un desservant provisoire dans le chef-lieu.

« Lorsque le peuple se désabusera, — et nous espérons que le moment n'en est pas éloigné pour les habitants des campagnes, qui sentiront bientôt la surcharge dont serait pour eux l'entretien d'un culte particulier, — il sera facile de créer de nouvelles cures, si toutefois les besoins spirituels et la dignité du culte l'exigent... Nous vous prions, messieurs, de nous autoriser à placer la résidence des vicaires dans les annexes qui seraient un peu trop éloignées du curé. Nous allons nous occuper incessamment d'arrêter la suppression de tous les presbytères et églises qui ne seront dans aucun cas nécessaires au service du culte desservi par l'État[1]. »

1. Délibérations du département du Bas-Rhin, t. XIX, séance du 17 avril 1792.

V.

On ne pouvait certes pas accuser des administrateurs qui tenaient un pareil langage d'être infidèles à leurs promesses ou de trahir la liberté. Mais ils avaient le tort irrémissible, aux yeux de certains « patriotes », de ne point vouloir recourir aux moyens révolutionnaires pour écraser l'opposition des réfractaires. Aussi fut-il décidé au Club du Miroir, sur la proposition du journaliste Laveaux[1], dans la matinée du 18 avril, qu'on suppléerait à l'incapacité et à la traîtrise des autorités constituées en se réunissant, entre bons patriotes, pour faire la chasse aux non jureurs et aux aristocrates dans tout le Bas-Rhin, afin de les exterminer. En même temps, la Société décidait de dénoncer à Paris le Directoire comme manquant à tous ses devoirs en ne poursuivant pas les prêtres fanatiques[2]. Dans son journal, le *Courrier de Strasbourg*, Laveaux renchérissait encore, accusant les autorités constituées de « lâche trahison », de « scélératesse », d'être « soudoyés par les anciens ministres de la liste civile et d'exercer un système de tolérance incendiaire et mercenaire »[3].

Le maire, M. de Dietrich[4], ayant convoqué le Corps municipal et invité le Directoire du district à se joindre à lui, tous ensemble se rendirent, le 19 avril, à l'Hôtel du département, où

1. Ch. Laveaux, après avoir été, dit-on, capucin, puis professeur de langue française à Berlin, ensuite professeur à la *Karlsschule* de Stuttgart, était venu se fixer à Strasbourg, en 1791, à la suite d'une bagarre avec un officier wurtembergeois et y publiait un journal radical en langue française, le *Courrier de Strasbourg*, le seul qu'on lût à Paris, puisque tous les autres, sauf la petite feuille de l'abbé Chayrou, à laquelle collaborait Rouget de l'Isle, et qui d'ailleurs ne parut que peu de mois, étaient rédigés en allemand.

2. *Geschichte der gegenwärtigen Zeit* (journal strasbourgeois), 25 avril 1792.

3. C.-F. Heitz, *les Sociétés politiques de Strasbourg*, p. 203. Délibérations du département, t. XIX, séance du 19 avril 1792.

4. Frédéric de Dietrich n'était nullement tenu de prendre l'initiative de délibérations pareilles, en vertu de ses fonctions officielles. Mais on sait que, dès le début de la Révolution, alors qu'il vint à Strasbourg en août 1789 comme commissaire du roi, il fut, non seulement en cette ville, mais par toute l'Alsace, reconnu et acclamé comme le chef du parti libéral constitutionnel et en cette qualité abhorré par la réaction cléricale d'abord, puis par le jacobinisme intransigeant. Peu d'hommes ont été invectivés et calomniés, comme lui, par leurs contemporains. Une bonne monographie sur la carrière politique, si tragiquement terminée, du premier maire de Strasbourg, fait encore défaut.

les trois corps réunis prirent séance pour délibérer sur les « désordres qui menacent de troubler la tranquillité publique et des moyens de les prévenir ». M. de Dietrich expose les violences et les calomnies proférées à la séance des Jacobins, la veille. « Le motif de cette animosité provient du refus que le département a fait d'exécuter la loi du 28 juillet 1791, autorisant la translation, à trente lieues des frontières, de tous les prêtres refusant le serment prescrit par la loi du 24 décembre 1790 »; refus fondé sur l'opinion que l'amnistie et la promulgation de la Constitution ont détruit toutes les lois de circonstances particulières; sur la crainte de s'exposer aux châtiments dont la loi punit toute arrestation arbitraire; sur le silence de l'Assemblée nationale, à laquelle le Directoire a plusieurs fois demandé si la loi était encore valable; sur le silence du ministre auquel la même question a été posée; sur la lettre du ministre de la Justice réservant aux seuls tribunaux de décerner des peines pour des délits établis. Le complot du sieur Laveaux a été tracé par des malveillants ou des factieux afin d'enlever aux corps administratifs la confiance publique. Pour éviter les suites de cette conduite séditieuse, il faut mettre en vigueur les lois répressives; pour ramener l'opinion publique égarée, il faut dévoiler et faire punir les calomniateurs.

Sur la proposition de leurs trois procureurs respectifs, les corps administratifs réunis arrêtèrent à l'unanimité que le Corps municipal dénoncerait aux officiers de police les propos incendiaires tenus au *Miroir*, avec invitation d'en informer; qu'on rappellerait aux citoyens la loi relative aux propos séditieux; que le Directoire du département ferait une adresse développant les motifs qui l'empêchent d'exécuter la loi du 28 juillet 1791 et sur lesquels sont fondés ses principes de tolérance religieuse, etc. Le dimanche 22 avril, Laveaux était arrêté, puis conduit en prison et, le lendemain, le Directoire du département prenait la délibération suivante :

« Les administrateurs, ... instruits que des gens mal intentionnés, profitant de la disposition des esprits, ont cherché et cherchent à troubler la tranquillité qui a régné jusqu'ici dans le département;

« Distinguant les opinions purement religieuses des discours et autres actes politiques qui, couverts d'un voile sacré, tendent à ébranler l'édifice de la Constitution et à altérer les sentiments

de fraternité et de concorde qui doivent unir tous les Français, surtout au milieu des orages et à l'approche des dangers qui semblent menacer de toute part leur liberté ;

« Considérant que la Constitution garantit la liberté de tous les cultes dans tout l'Empire ; qu'en conséquence celui qui prétexte des intérêts de sa religion et le sentiment de sa conscience pour provoquer les esprits faibles et crédules à la sédition et à la désobéïssance aux lois est un imposteur, un traître à la Patrie, qu'il est du devoir et de l'intérêt de tout citoyen de dénoncer et de poursuivre jusque sous le glaive de la loi ;

« Voulant, sans gêner la liberté des opinions ni l'exercice d'aucun culte, prévenir et empêcher par tous les moyens qui sont en leur pouvoir les excès et les troubles que pourraient exciter encore dans ce département l'intolérance d'une part, l'incivisme et le fanatisme de l'autre ;

« Considérant que c'est spécialement aux municipalités et aux procureurs des communes à veiller à l'exécution des lois, à réprimer les perturbateurs de l'ordre public, à les dénoncer aux juges de paix ou aux tribunaux, suivant la gravité et la nature des délits ;

« Considérant que ces magistrats immédiats du peuple ne peuvent prétexter ignorance des mouvements séditieux excités dans leurs communes et que la loi leur prescrit d'en instruire sur-le-champ les corps administratifs ;

« Arrêtent, en exécution des lois, les articles suivants :

« Article I. — Toute personne qui aura outragé les objets d'un culte quelconque, soit dans un lieu public, soit dans des lieux destinés à l'exercice de ce culte, ou insulté ses ministres en fonctions, ou interrompu par un trouble public les cérémonies religieuses de quelque culte que ce soit, sera saisie sur-le-champ, sur les réquisitions de la municipalité, conduite devant le juge de paix, pour être ensuite... condamnée à une peine qui pourra être d'une amende de cinq cents livres et d'une détention d'un an.

« Art. II. — Tous ceux qui excitent le peuple à des voies de fait et des violences contre les propriétés, la vie et la sûreté des citoyens sont déclarés ennemis de la Constitution, de la Nation et du Roi. Il est enjoint à tous les bons citoyens... d'en faire la dénonciation aux municipalités, qui en instruiront sans délai les administrateurs du district et du département et tiendront

la main, sous leur responsabilité, à ce que leurs fauteurs, auteurs et adhérents soient poursuivis et punis suivant la rigueur des lois.

« Art. III. — Tous prêtres non assermentés, ainsi que les curés et vicaires qui se permettront d'exercer des fonctions publiques seront, à la diligence des municipalités, dénoncés à l'accusateur public pour être punis conformément à l'article I de la loi du 28 juin 1791.

« Art. IV. — Le défaut de prestation de serment prescrit par la loi du 26 décembre 1790 ne pourra être opposé à aucuns prêtres se présentant dans une église paroissiale, succursale ou oratoire national, pour y dire la messe, ... pourvu, toutefois, qu'ils en aient prévenu la municipalité et le curé ou desservant de la paroisse et soient convenus avec eux de l'heure, etc.

« Art. V. — Les édifices consacrés à un culte religieux par des sociétés particulières et portant l'inscription qui leur sera donnée seront... fermés aussitôt qu'il y aura été fait quelques discours contenant des provocations directes contre la Constitution, et en particulier contre la Constitution civile du clergé. En conséquence, si quelques-uns des prêtres non assermentés, abusant de la faculté que leur accorde cette loi et cherchant à égarer la multitude, traitaient d'intrus, de sacrilèges et de schismatiques les ministres qui ont prêté le serment prescrit par la loi et représentaient comme nuls les sacrements qu'ils administrent, les municipalités seront, sous leur responsabilité, tenues d'en informer les corps administratifs, de dénoncer les délinquants à l'accusateur public... pour être punis comme perturbateurs de l'ordre public.

« Art. VI. — Lorsqu'à la réquisition du Directoire l'évêque du département enverra dans une commune un desservant ou un vicaire, la municipalité sera tenue de convoquer dans les vingt-quatre heures le conseil général de la commune, pour qu'il soit procédé en sa présence à son installation, après que ses pouvoirs duement visés... auront été transcrits sur les registres.

« Art. VII. — Elles seront en outre tenues de faire toutes les dispositions convenables pour le protéger et lui assurer le libre exercice des fonctions que la loi lui attribue.

« Art. VIII. — Le Directoire du département déclare que la loi ayant mis entre les mains des municipalités tous les pouvoirs nécessaires pour la répression des délits et le maintien de la

tranquillité publique, leur conduite sera sévèrement examinée et que, dans les cas où il s'éléverait quelque trouble religieux dans leur commune qui nécessiterait l'envoi d'un commissaire ou de la force publique, elles demeureront responsables des frais, si elles ne peuvent pas justifier avoir pris toutes les mesures convenables pour le prévenir ou si elles ont négligé d'en instruire sur-le-champ le Directoire du district.

« Art. IX. — Enjoignent aux maires et aux officiers municipaux et spécialement aux procureurs des communes d'exécuter strictement les dispositions retenues en la présente délibération, invitent tous les citoyens à dénoncer les contraventions... et à donner avis aux corps administratifs de la négligence des municipalités à s'y conformer[1]. »

A cette délibération faisait suite une « Adresse aux citoyens du Bas-Rhin », pour leur expliquer que les administrateurs ne pouvaient aller plus loin sans usurper sur les fonctions judiciaires. « Nous gémissons, y était-il dit, comme vous, des désordres que les dissensions religieuses ont occasionnés dans quelques communes; mais nous devons à la vérité de dire qu'ayant fait vérifier exactement toutes les dénonciations qui nous ont été faites, nous en avons souvent trouvé le tableau exagéré. » Le Directoire exposait ensuite les motifs de légalité pour lesquels il avait refusé de faire transporter tous les prêtres insermentés, qui n'étaient revêtus d'aucune fonction publique, à trente lieues des frontières. Inutile de les répéter; ce sont les mêmes que nous avons rencontrés plusieurs fois déjà. Le Directoire affirmait ensuite, — peut-être faisait-il erreur, — que sa façon d'envisager la question était également celle du nouveau ministre de l'Intérieur, M. Roland. « Défiez-vous », disaient en terminant les administrateurs, « défiez-vous des présomptueux qui voudraient ériger en lois leurs opinions individuelles et qui, sans cesse le mot de peuple à la bouche, veulent se faire un mérite à ses yeux d'une lâche et servile adulation et croient s'ériger en apôtres courageux de la liberté en flattant bassement ses passions. Craignez surtout ces esprits inquiets et dangereux dont l'acharnement ne peut être fondé que sur une ignorance profonde des principes de notre Constitution ou inspiré par le dessein pervers d'entretenir l'anarchie et d'exciter dans ce dépar-

1. Cette pièce fut imprimée sur-le-champ. *Délibération du Directoire du Bas-Rhin, du 23 avril 1792.* Strasbourg, Levrault, in-8°, 8 p.

tement les scènes d'horreur qui déchirent l'intérieur de l'Empire, afin d'amener la dissolution de son organisation politique.

« Nous n'opposerons aux dénonciations vagues, inspirées par les passions, que le courage tranquille d'hommes libres que rassurent leur probité et leur droiture, qui sentent toute l'importance et la dignité des fonctions que vous leur avez confiées et qui, fidèles à leur serment, sont résolus de périr à leur poste plutôt que d'ordonner, d'autoriser ou de tolérer aucune mesure ni violence qu'ils regarderaient comme une atteinte portée à la Constitution[1] ! »

Trois jours plus tard, le Directoire adressait une lettre à l'Assemblée législative. Sachant que la Société du Miroir, « après avoir formé un cahier de toutes les plaintes des Sociétés des deux départements du Rhin », avait envoyé des délégués à la Société mère des Jacobins de Paris et qu'elle ferait aussi parvenir sans doute ses prétendus griefs à la représentation nationale, les administrateurs affirmaient leur amour pour la liberté et refusaient de se défendre contre des dénonciations calomnieuses[2]. « Pleins de confiance dans votre justice..., nous resterons attachés à nos principes; nous livrons au surplus notre conduite à l'examen le plus sévère, et ce ne sera que par notre zèle et une constante assiduité à nos devoirs que nous répondrons aux calomnies dont on cherche à environner notre administration. »

Mais l'audace croissante des prêtres réfractaires et de leurs adhérents, qui se manifestait surtout dans les régions septentrionales du département, allait rendre à peu près impossible au Directoire de maintenir plus longtemps ses principes de tolérance à leur égard[3]. Dans sa séance du 3 mai, il se voyait obligé de renvoyer au district de Wissembourg un gros dossier de plaintes contre les « propos incendiaires » de curés insermentés,

1. La pièce est signée au registre de la séance par Louis, Kuhn, Kauffmann, Burger, Gloutier, F.-X. Levrault et le secrétaire général Hoffmann (Délibérations du département du Bas-Rhin, t. XIX, séance du 23 avril 1792).

2. Délibérations, etc., t. XIX, séance du 26 avril 1792.

3. Dans la séance du 18 mai, on discutait les détails d'une véritable expédition dirigée par le maire « fanatique » de Schierrhein, nommé Hatter, flanqué du maître d'école, Chrétien Richter, contre les gens de Schirrhoffen, dont « le patriotisme et l'attachement aux prêtres assermentés paraissent avoir excité la haine de leurs voisins ». La conduite « illégale et coupable » de ces fonctionnaires fut signalée au ministre et ils furent provisoirement suspendus (Délibérations, etc., t. XX, séance du 18 mai 1792. Voy. encore les procès-verbaux des séances du 7 mars et du 29 mai 1792).

qui « donnent l'instruction religieuse à la jeunesse, chantent la grand'messe, font des processions au son des cloches, font jouer les orgues, etc. ». Il enjoignait au Directoire de ce district « d'empêcher les réfractaires de donner à la loi une extension arbitraire » et de s'immiscer dans des fonctions qui leur sont interdites[1]. Une déception plus désagréable était réservée, le lendemain même, à nos administrateurs départementaux. On a vu que ceux du district de Strasbourg avaient marché d'accord avec eux, au moins en apparence, dans la séance commune du 19 avril. Maintenant, on apprenait à l'hôtel du département que le district avait, dès la veille de ce jour, envoyé une pétition demandant à l'Assemblée nationale des mesures plus sévères contre le clergé réfractaire et réclamant pour les corps administratifs des moyens répressifs contre « les manœuvres des prêtres ». Le Directoire du Bas-Rhin fut vivement blessé de cet abandon. « Nous aurions désiré, messieurs », écrivait-il au district, « que dans la conférence que nous avons eue, à la même époque, avec la municipalité de Strasbourg, vous eussiez fait connaître les principes que vous aviez adoptés, qui eussent pu être discutés, et qu'a paru désavouer votre silence dans une délibération prise à l'unanimité. Fidèles observateurs de la loi, nous ne nous écarterons pas des principes qu'elle nous dicte jusqu'à ce que de nouvelles dispositions nous prescrivent d'autres mesures que nous serons prompts à adopter[2]. »

Mais, tandis que le Directoire reprochait au district de Strasbourg d'afficher des tendances trop restrictives de la liberté des cultes, il se voyait obligé d'autre part de blâmer le tribunal de district de Wissembourg, qui versait dans l'extrême opposé. Nous ne connaissons malheureusement pas le texte même du jugement de Wissembourg, mais on peut en deviner aisément la teneur favorable aux réfractaires, par la mercuriale officielle qu'il valut à ceux qui l'avaient prononcé : « Le Directoire a vu avec peine, messieurs, que dans la délibération dont vous avez arrêté l'impression et la publication dans les deux langues, vous avez excédé les bornes que la loi assigne à vos fonctions et présenté aux citoyens des propositions erronées sur la mesure de liberté que la loi accorde au culte non salarié. Les dangers de cette entreprise sur des fonctions qui ne vous sont pas déléguées

1. Délibérations du département du Bas-Rhin, t. XX, séance du 3 mai 1792.
2. Délibérations du département du Bas-Rhin, t. XX, séance du 4 mai 1792.

et les erreurs accréditées par vous sur un point où elles sont si pernicieuses ne nous permettent pas de balancer un moment. Nous vous dénonçons au ministre de la Justice; nous espérons que vous y verrez la preuve du désir qui nous anime de conserver avec vous, sans altération, l'harmonie de l'union, etc.[1]. »

Le lendemain même de ce jour, où ils trouvaient l'autorité judiciaire trop coulante à l'égard d'actes illégaux, — et elle le fut souvent, en effet, — les malheureux administrateurs s'adressaient derechef à la représentation nationale pour la supplier de promulguer enfin une loi sur l'état civil, et leur éloquence pathétique est évidemment dirigée plutôt contre le clergé constitutionnel : « Ah, messieurs, faites cesser les désordres qui jettent de l'incertitude sur l'existence civile d'un grand nombre d'individus, qui multiplient les embarras des tribunaux, qui mettent aux prises l'autorité civile avec des prétentions sacerdotales. Ne laissez pas à vos successeurs la gloire d'une loi que commande la raison des Français et qui immortalisera ses directeurs. Quoi! sous le règne de la liberté, un citoyen, pour constater que celui auquel il a donné le jour est son fils, sera forcé de recourir au ministère d'un prêtre et de lui faire subir une cérémonie qui peut-être répugne à son système religieux! L'Assemblée constituante a brisé le baptême de l'ancien clergé; c'est à vous, messieurs, de nous affranchir du joug que ses successeurs voudraient nous imposer[2]! » (22 mai).

VI.

Entre temps, Laveaux avait été traduit en justice; le jury d'accusation autorisait, le 28 avril, les poursuites contre le journaliste radical. Mais la presse du parti, la Société des Jacobins, les pamphlétaires travaillèrent si bien l'opinion publique que le jury de jugement, réuni le 15 mai, acquittait l'accusé, son intention délictueuse n'étant pas suffisamment prouvée[3]. Dans une lettre adressée par le Directoire à la députation du Bas-Rhin (qui appartenait, comme on sait, en grande majorité à la fraction modérée de l'Assemblée), nos administrateurs départementaux se consolaient de cet échec, en disant que le

1. Délibérations du département, t. XX, séance du 21 mai 1792.
2. Ibid., t. XX, séance du 22 mai 1792.
3. *Strassb. Zeitung*, 18 mai 1792.

prononcé du jury d'accusation avait montré que *leur* appréciation des discours séditieux du *Miroir* n'était pas sans fondement. Si le jury de jugement avait été porté par les assertions contradictoires des témoins à déclarer que les faits n'étaient pas constants, « il les aurait sévèrement punis, s'ils eussent été prouvés ». C'était là une illusion, après bien d'autres. Les modérés de Strasbourg, qui s'étaient sentis jusqu'ici soutenus par la confiance populaire, allaient s'apercevoir combien rapidement, grâce aux crises politiques du dedans, à l'exaltation de la lutte sans merci qui allait commencer au dehors, leur pouvoir et leur prestige diminueraient à la fois; ils avouaient d'ailleurs leur anxiété quand ils déclaraient dans la lettre aux députés du Bas-Rhin que nous venons de citer : « Ceux qui ont fait la Révolution et le mieux mérité de la patrie pourraient, d'un moment à l'autre, être exposés à la fureur populaire si le bon esprit des citoyens de cette ville, le courage de ses magistrats ne contenaient les factieux qu'excitent et échauffent quelques étrangers résidant ici [1]. » Ils devaient s'en apercevoir plus douloureusement encore, quelques jours plus tard, quand ils reçurent la lettre de Roland, ministre de l'Intérieur, du 30 mai, qui, adoptant avec une légèreté bien coupable les dénonciations jacobines, insinuait que l'administration départementale comptait des traîtres dans son sein. « Il ne sera pas difficile de repousser les imputations hasardées de nos dénonciateurs », répondaient-ils le 5 juin, « notre seul regret est d'avoir à employer, à réfuter de vaines allégations, un temps que nous devons à la chose publique [2] ». Mais Roland revenait à la charge, dans une nouvelle lettre du 11 juin [3], pour exprimer au Directoire ses plus vives inquiétudes sur un *plan de conspiration* qui doit exister dans la ville de Strasbourg et tendrait à livrer cette place aux ennemis de l'État. « Vous nous annoncez », répliquaient les administrateurs, au reçu de cette missive si blessante pour leur patriotisme et leurs capacités, « que plusieurs administrateurs sont *nommément inculpés* dans une dénonciation faite à ce sujet aux *Amis de la Constitution* de Paris, dont les détails sont parvenus jusqu'aux Conseils du Roi et vous nous engagez à vous faire passer tous les éclaircissements que nous aurons pu recueillir dans une matière aussi grave... Nous

1. Délibérations du département, t. XX, séance du 23 mai 1792.
2. Ibid., t. XXI, séance du 5 juin 1792.
3. Ibid., t. XXI, séance du 15 juin 1792.

aurions bien désiré, monsieur, que vous nous eussiez fait part des circonstances et des faits qu'ont pu vous présenter les lettres de pays étrangers et celles de Strasbourg, qui ont pu être mises sous vos yeux ; nous aurions surtout désiré que vous eussiez désigné par leur nom les personnes prévenues du crime de haute trahison, qui vous ont été indiquées dans les corps administratifs. Il n'y a point d'égard à conserver avec des traîtres, et le moindre soupçon bien fondé doit être une alarme générale quand il s'agit du salut de la Patrie. Nous livrons notre conduite à l'examen le plus sévère : nous appelons sur notre conduite la vigilance la plus exacte des agents de la loi. Après ce témoignage, que le calme de notre conscience exige de nous, nous devons à la vérité, à la justice, à nos administrés, à tous les Français de dire avec franchise que nous n'avons aucune connaissance, directe ou indirecte, de plans de conspiration contre la place de Strasbourg... » Nos craintes ont été provoquées par la faiblesse des garnisons, par le peu de moyens de défense, malgré nos réclamations constantes... « Il serait plus digne de véritables patriotes de mettre les départements du Rhin sur un pied respectable de défense que de chercher à mettre en problème le civisme et la fidélité reconnue de bons citoyens... Il n'est qu'un fait, à notre connaissance, qui ait un rapport éloigné avec l'objet de votre lettre ; nous allons vous en rendre compte. M. de Hesse[1], lieutenant général, se présenta, il y a quelques jours, au Directoire, pour faire enregistrer ses lettres de commandement. Il nous assura qu'il avait des relations certaines qui lui prouvaient l'existence de projets de trahison ; il nous dit qu'il se trouvait des traîtres, même dans notre sein. Le Directoire, indigné de cette assertion, le pria avec instance de nommer les coupables sur-le-champ. Il parut avoir quelque regret de son expression et dit que ces traîtres étaient à Strasbourg. Nous lui demandâmes de nouveau de les désigner, et il répondit qu'ils étaient dans tout l'Empire. Nous n'avons pu faire aucun usage d'un propos aussi versatile et nous avons pensé qu'il ne méritait pas votre attention. La dénonciation qui vous a été faite, n'est-elle point l'ouvrage de l'intrigue ambitieuse ou de la calomnie ? Nous avons aussi dans nos murs des agitateurs du peuple, des hommes rassemblés de différentes parties de

1. Sur ce personnage, voy. le volume si intéressant de M. Arthur Chuquet, *Un prince jacobin, Charles de Hesse ou le général Marat*. Paris, 1906, in-8°.

l'Europe, sans patrie, sans facultés, sans asile connu, toujours prêts à immoler la tranquillité publique au soin de leur réputation et de leur intérêt... Si nous avions eu la moindre notion d'une conspiration contre la place de Strasbourg, un de nous eût volé sur-le-champ pour en porter le détail à l'Assemblée nationale et au Roi, mais nous n'aurions jamais produit qu'une dénonciation appuyée de preuves, parce que nous sommes convaincus qu'une dénonciation sans preuve n'est qu'une vile injure, digne d'un profond mépris. Que les lâches qui ont osé nous outrager nous traduisent devant les tribunaux ; nous leur en donnons le défi public, mais ils sont accoutumés à porter leurs coups dans l'ombre et à y cacher l'opprobre de leurs calomnies. Vous, monsieur, vous nous les nommerez, nous vous le demandons avec instance, au nom de la loi ; nous les confondrons sous les yeux de l'Assemblée nationale et du Roi, sous ceux de la France entière... Nous avons vu froidement ourdir la trame dont le but était de faire remplir nos places par d'autres administrateurs... Nous savons que notre fermeté est le désespoir des malveillants et, malgré eux, nous tiendrons notre serment et resterons fidèles à nos fonctions avec un courage que ne pourront point diminuer la faveur que leurs dénonciateurs pourraient obtenir et l'abattement où l'on cherche à nous jeter.»

Frédéric de Dietrich, le maire de Strasbourg, avait communiqué aux administrateurs, dès le 14 juin, la lettre à peu près identique qu'il avait reçue du ministre de l'Intérieur. Dans leur réponse, rédigée le lendemain[1], le Directoire décernait au maire ce beau témoignage de civisme qui le vengeait d'avance de tant d'injures et de calomnies, dont ses adversaires réactionnaires et jacobins avaient empoisonné déjà sa vie publique et privée, et dont ils allaient l'abreuver plus que jamais après sa chute. « Comme administrateurs et comme citoyens, nous nous plaisons à vous rendre, monsieur, toute la justice qui est due à votre civisme et à votre activité ; nous reconnaissons que c'est à vos soins infatigables, à votre fermeté inébranlable que nous devons la tranquillité qui, jusqu'à présent, a régné dans nos murs. Nous avons répondu à M. Roland avec cette force qui fait le caractère de l'innocence ; nous lui avons donné le tableau des troubles et de l'anarchie que de vils agitateurs ont inutilement cherché à

1. Délibérations du département du Bas-Rhin, t. XXI, séance du 15 juin 1792.

exciter à Strasbourg et dans le département, nous avons exprimé tout le mépris qu'ils ont inspiré dans tous les temps aux véritables citoyens[1]. »

Dans cette même séance du 15 juin, les administrateurs du Bas-Rhin, « considérant que les dénonciations contre les corps administratifs intéressent trop l'honneur des membres qui les composent et la tranquillité publique, pour ne pas chercher par tous les moyens possibles d'en connaître les auteurs », avaient décidé qu'un de leurs collègues, le vice-président actuel, Jean-Amable-Pierre Doyen, se rendrait à Paris « pour accélérer la réponse à la lettre qu'ils ont écrite au ministre de l'Intérieur à ce sujet et faire en outre toutes les démarches que les circonstances pourront exiger pour en connaitre les auteurs ». Dans une lettre pressante, ils priaient les députés du Bas-Rhin de faciliter par tous les moyens la mission de leur délégué[2].

Pendant que l'administration départementale se débattait ainsi contre les accusations vagues, et d'autant plus dangereuses, que les démagogues locaux envoyaient à Paris et dont les échos se répercutaient complaisamment dans les bureaux du ministère, curés constitutionnels et prêtres réfractaires continuaient par tout le Bas-Rhin une lutte de plus en plus violente[3]. Ils se disputaient les églises, les chapelles, les sonneries des cloches, les ornements sacerdotaux et jusqu'aux reliques des saints[4]. Au milieu de la crise, qu'on sentait prête à éclater formidable, au dedans comme au dehors, chacun des deux groupes, de force très inégale, espérait évidemment écraser l'adversaire, l'un

1. Quand on sait ce qu'étaient les personnages en question, au moins la plupart d'entre eux, Philibert Simond, Monet, Tétérel, Euloge Schneider, etc., on comprend l'amertume légitime de ces paroles méprisantes.

2. Le pauvre Doyen n'arriva à Paris qu'après la journée du 20 juin, et naturellement on n'eut guère le temps de l'écouter au ministère. D'ailleurs, le choix était assez malheureux, Doyen ayant appartenu à l'administration de l'ancien régime, comme subdélégué de l'intendant d'Alsace; c'était probablement le plus conservateur des membres du Directoire. Après la révolution du 10 août, qui le trouva encore à Paris, il fut dénoncé, dit-on, par Westermann et Laveaux, incarcéré à l'Abbaye, et périt dans cette prison, lors des massacres de septembre.

3. Affaires de Schleithal (séance du 16 juin); de Niederhaslach (séance du 22 juin); de Lembach (séance du 25 juin); d'Ingenheim (5 juillet); Kaltenhausen (10 juillet); de Sand (12 juillet); Bergbietenheim (21 juillet), etc. (t. XXI et XXII).

4. Affaires des reliques de saint Barthélemy à Saverne adjugées au prêtre assermenté (séance du 25 juin 1792).

par la révolution à outrance, l'autre par la contre-révolution. Entre eux, le Directoire départemental, désormais suspect, sans prestige, s'épuise à maintenir la loi, à recommander l'équité, la tolérance réciproque. Le 30 juin 1792, il écrit encore une fois au ministre de la Justice pour réclamer la cassation de l'arrêt du tribunal de Wissembourg, dont nous avons parlé plus haut, et dont il expose les fâcheux effets. « Les troubles n'ont fait qu'accroître depuis dans le district de Wissembourg. Nous sommes environnés de plaintes continuelles. Les prêtres réfractaires et leurs adhérents, enhardis par l'impunité que leur promettent les principes manifestés par les juges, exercent publiquement toutes les fonctions du culte, insultent et maltraitent même sans pudeur les prêtres assermentés et les citoyens patriotes qui fréquentent les oratoires nationaux[1]. »

Les administrateurs insistaient en même temps auprès de leur collègue Doyen pour qu'il fît aboutir l'organisation officielle de l'Église constitutionnelle dans le Bas-Rhin. Ils se plaignaient vivement de la notification, à eux adressée par M. Marin, député de la Moselle, de la part du *Comité de division*[2], que leur *Plan d'organisation* des paroisses n'avait pas été approuvé par lui. Le 26 juillet, ils le suppliaient derechef de faire le possible, avec le concours de MM. les députés du Bas-Rhin, pour obtenir de l'Assemblée nationale « l'approbation d'une opération dont le succès peut influer de la façon la plus sensible sur la tranquillité de notre département »[3].

Ils avaient adressé déjà à la représentation nationale, dans les premiers jours de juillet, une très vive protestation contre l'invasion des Tuileries au 20 juin. Cette démarche ne pouvait guère prévenir en leur faveur la majorité de l'Assemblée, de plus en plus disposée aux violences, ou du moins résignée à les subir. « Nous demandons, disait cette adresse, que l'autorité royale soit surveillée, mais non qu'elle soit avilie. Mirabeau, dont les dernières paroles semblent s'accomplir, Mirabeau, dont le réveil ferait bientôt rentrer dans leur nullité tous ces intrigants, disait à vos prédécesseurs : détruisez le caractère sacré qui appartient au premier magistrat du royaume; il ne

1. Délibérations du département, t. XXI, séance du 30 juin 1792.
2. Proprement le *Comité des divisions ecclésiastiques* (séance du 6 juillet 1792, t. XXII).
3. Délibérations, etc., t. XXII, séance du 26 juillet 1792.

vous reste plus, pour enchaîner les peuples à la subordination légale, que la force et la terreur! » Mais, après cette profession de foi constitutionnelle, les administrateurs ajoutaient : « Les armées des puissances liguées s'avancent vers nos frontières; les rives du Rhin vont bientôt devenir le principal théâtre de la guerre. La maison d'Autriche ambitionne la conquête de la ci-devant Alsace; l'armée de Coblentz compte sur nos divisions intestines et sur les entreprises des factieux. Hâtez-vous de nous délivrer de ces derniers ennemis, pour que nos frères de l'intérieur puissent voler à notre secours... Quels que soient les événements, comptez, messieurs, sur la fidélité des Strasbourgeois et de tous les patriotes du Bas-Rhin à la France et à la cause de la liberté[1]! »

Dans une nouvelle adresse à l'Assemblée nationale, délibérée le 16 juillet, le Directoire disait encore : « Un bruit affligeant et injurieux aux Français se répand dans nos murs et peut opérer l'effet le plus dangereux s'il circule dans nos campagnes; on dit que plusieurs membres de l'Assemblée nationale ont ajouté foi aux infâmes délations par lesquelles on a cherché à rendre suspectes les dispositions des habitants de ces départements et que, désespérant de pouvoir conserver l'Alsace à la France, l'Assemblée s'intéressera faiblement à la défense des deux départements. Nous sommes loin de prêter aux représentants d'une nation généreuse une idée aussi impolitique que désespérante et qui déshonorerait le peuple français. Ils n'oublieront pas qu'ils ont juré l'indivisibilité de l'Empire et que l'Alsace a toujours été regardée comme le boulevard de la France[2]. »

VII.

Quelques semaines plus tard, les administrateurs, médiocres peut-être, mais honnêtes, les bons patriotes qui signaient ces lignes étaient balayés par le flot révolutionnaire du 10 août. La royauté disparaissait dans la tourmente, et l'Église constitutionnelle, tout au moins dans le Bas-Rhin, où elle n'avait pu prendre racine, lui survivait à peine l'espace d'une année. Elle s'effritait et disparaissait, moins encore par suite de l'ardente hostilité des

1. Délibérations du Bas-Rhin, t. XXII, séance du 3 juillet 1792.
2. Ibid., t. XXII, séance du 11 juillet 1792.

réfractaires, réduits bientôt, eux aussi, à se terrer au dedans ou à se sauver à l'étranger, que par l'abandon volontaire presque général du clergé salarié lui-même. Sans vocation religieuse bien profonde, dégoûté d'un métier de plus en plus dangereux pour ceux qui l'exercent, nous le voyons, ce clergé, bien avant le règne de la Terreur proprement dite et la « déchristianisation » violente de la nouvelle république, se ruer vers les charges civiles révolutionnaires qui s'ouvrent largement aux déserteurs du culte, grâce à leur radicalisme politique et à la pénurie de candidats plus qualifiés. Brendel lui-même renonçait à ses fonctions et déposait ses lettres de prêtrise, lors de la grande fête de la Raison, célébrée dans la « ci-devant cathédrale », le 30 brumaire de l'an II. Depuis, il n'a plus paru qu'une seule fois à une cérémonie religieuse, lors de la consécration de Berdolet, le nouvel évêque du Haut-Rhin, en 1796; il est mort, comme chef du bureau des archives départementales, à Strasbourg, le 22 mai 1799[1]. Mais, l'Église constitutionnelle avait cessé de vivre dans le Bas-Rhin, dès le mois de décembre 1793, et n'a jamais essayé d'y ressusciter, comme elle fit, non sans un certain succès, dans les districts de la Haute-Alsace.

Rod. Reuss.

1. Voy. ma *Cathédrale de Strasbourg*, p. 601-602.

LA DUCHESSE DE BERRY

ET LE COMITÉ CARLISTE DE LA HAYE

(Juin-Novembre 1832).

(Suite et fin[1].)

On se souvient que, dans le premier instant de leurs négociations, le roi de Hollande avait engagé la duchesse de Berry à se pourvoir d'abord du côté de la Sardaigne et de l'Espagne. Le roi Charles-Albert était déjà pour elle une vieille connaissance, et elle avait, au cours de son séjour en Italie, éprouvé sa bonne volonté. Elle était donc prête à y recourir encore, ne se doutant pas du peu de fond qu'elle pouvait faire en réalité sur les promesses et les engagements de la cour de Turin dont la duplicité en tout ceci est amusante. C'est bien l'histoire d'une carte dans chaque jeu, dont parlait un jour Barante. La duchesse avait là un plénipotentiaire en permanence dans la personne de Fabio Pallavicini, gentilhomme de la chambre du roi, qui s'était entremis dans l'affaire de l'acquisition du *Carlo-Alberto* et qui restait à sa dévotion. Pressée de besoins d'argent et désireuse qu'on la sentait d'un emprunt cautionné par des princes amis, elle avait aussi de ce côté, semble-t-il, quelques aigrefins prêts à abuser de sa situation, de ses embarras, — ses billets couraient le monde, — pour de fructueuses opérations ; témoin la note suivante retrouvée dans les papiers saisis et qui d'ailleurs est à son honneur. Ce document est sous forme de demandes et de réponses, et ces dernières sont de la main de Marie-Caroline :

1° *Demande :* Le roi de Sardaigne s'occupe en ce moment de négocier un emprunt de 72 millions. M. de B. B. l'a entretenu d'un plan par lui conçu, au moyen duquel, au bout de qua-

1. Voir *Rev. histor.*, t. CX, p. 32.

rante années et sans qu'il déboursât rien, la dette se trouverait entièrement éteinte. Cette heureuse combinaison financière procurerait au prince un bénéfice de 25 millions, aussi consentirait-il volontiers à partager ce bénéfice avec *P*[*etit*] *P*[*ierre*], en mettant à sa disposition, un mois après la signature du traité par les parties, la somme de 10 à 12 millions. — *Réponse :* *P*[*etit*] *P*[*ierre*], à qui il est facile de renouer ses relations avec le roi de Sardaigne, peut lui faire parler de cette affaire et accréditer, s'il est nécessaire, B. B. près de lui pour cet objet.

2° *Demande :* M. de B. B. s'est entendu avec un autre souverain qui consent à lui procurer dans ses États les moyens de contracter un emprunt de 2 à 300 millions. Déjà, il est d'accord avec plusieurs banquiers qui se chargeront de l'opération aux taux de 75 à 80. Le montant de cet emprunt serait également à la disposition de *P*[*etit*] *P*[*ierre*] un mois après la signature des traités; le remboursement s'effectuerait dans quarante années, sans grever ni l'État ni *P*[*etit*] *P*[*ierre*], au moyen d'un prêt national. — *Réponse : P*[*etit*] *P*[*ierre*] pense que l'autre souverain dont il est question est celui chez qui se trouve un financier qui a déjà fait part à *P*[*etit*] *P*[*ierre*] de cette affaire et qui (*sic*) y a envoyé un agent.

3° *Demande :* M. de B. B. demande un pouvoir en blanc pour chacun de ces emprunts; il donne le mode suivant qu'il serait de rigueur de suivre : Approuve l'écriture ci-dessus contenant les pouvoirs à M. d'emprunter pour mon fils la somme de 2 à 300 millions avec une puissance quelconque et différents banquiers, et lui en donne la direction générale et immédiate. — *Réponse : P*[*etit*] *P*[*ierre*] ne donnera jamais de pouvoirs en blanc pour un emprunt de cette importance et à des conditions inconnues, surtout n'ayant près de lui aucun financier en état de le diriger[1].

Mais, plus encore que l'argent, une intervention, qui eût mis le feu à l'Europe, lui était nécessaire. Elle envoya donc à Turin un agent désigné dans la correspondance secrète sous le nom de *Joseph*, qui était vraisemblablement M. Talon, le frère de Mme du Cayla. Il eut, le 19 août, avec le roi Charles-Albert un entretien capital, qu'il raconta ainsi : « *Le Petit* (c'est maintenant le nom de guerre du roi de Sardaigne), apprenant que j'ar-

1. Arch. nat., F^7^ 12175[1].

rivais au nom de Madame, n'a pas hésité à me recevoir. Je lui ai remis la dépêche dont j'étais porteur. La conversation a duré deux grandes heures. J'ai commencé par donner des explications au *Petit* sur le malheureux résultat du mouvement à Marseille, sur les soulèvements de la Vendée et sur les journées des 5 et 6 juin à Paris. Je me suis attaché à lui prouver que, si le succès n'avait pas couronné nos efforts dans ces diverses entreprises, il fallait l'attribuer à un concours de circonstances fatales. *Le Petit*, après m'avoir écouté avec la plus vive attention, me répondit avec l'expression du plus profond regret : ils ont fait bien du mal à votre cause, ces hommes (le comité de Paris) qui ont comprimé le mouvement royaliste en France ; car l'entreprise héroïque de la duchesse de Berry avait donné de l'énergie à tous les cabinets de l'Europe. L'empereur de Russie, en apprenant la nouvelle de la présence de Madame dans l'Ouest, fit faire aussitôt un mouvement à ses troupes. La prudente Autriche en fut un moment électrisée. Tous les souverains n'attendaient pas de votre part des succès pour se déclarer : il suffisait que la lutte fût engagée avec un peu d'ensemble et d'énergie ; alors, toutes les frontières de France étaient menacées par les armées étrangères, et notre diversion était si puissante que votre triomphe devenait certain. Nous avons parlé ensuite du moment actuel. Je lui ai fait sentir que la protection visible de quelques puissances redonnerait aux royalistes toute leur énergie, que les souverains ne pouvaient, sans se résigner à périr tôt ou tard, laisser le parti révolutionnaire prendre en France tout son développement, que le parti libéral se donnait la main d'une extrémité de l'Europe à l'autre, et semblait indiquer aux souverains que leur seul moyen de salut était de s'unir, comme s'unissent leurs ennemis. *Le Petit* m'a répondu qu'il adoptait toutes ces idées et il m'a chargé de faire part à Madame de ce qu'il voulait faire pour la cause de Henri V. Je rapporte ses propres expressions : je m'engage, m'a-t-il dit, à passer la frontière avec mon armée, aussitôt qu'une puissance, n'importe laquelle, commencera les hostilités. Je ne fais pas dépendre ma coopération de l'attitude de l'Autriche ; serait-elle pacifique, la mienne sera hostile. Du reste, je suis certain que mon exemple l'entraînera. Si toutes les puissances continuent de vivre en paix avec Philippe et que les royalistes recommencent encore la lutte, mais avec plus de vigueur, je promets de marcher aussi-

tôt pour les soutenir, et lorsque nous serons arrivés à ce moment, dites à Madame qu'elle m'envoie un ou deux généraux français : leur présence au milieu de mon armée prouvera la pureté de mes intentions et annoncera à toutes les populations fidèles à la France que mon seul but est de soutenir les défenseurs du roi légitime. *Le Petit* m'a dit que la guerre était inévitable et déclarée aussitôt si Philippe prenait un ministère dans la gauche, que les souverains étaient d'accord sur ce point[1]. »

En remettant ainsi son concours après l'intervention d'une autre puissance ou après une nouvelle levée d'armes royaliste, Charles-Albert donnait des preuves de sa prudence. Mais, en témoignant d'autre part de si beaux sentiments pour la cause de la duchesse et tant de mauvaise volonté pour Louis-Philippe, il montrait pour le moins peu de mémoire ; car, en ce même instant, son ministre et lui-même tenaient à notre ambassadeur M. de Barante des propos tout contraires. *C'est trop fou et trop bête*, avait dit M. de Latour au ministre de France, au lendemain de l'échec de la tentative de Marseille, et le roi à son tour avait raillé « l'absurdité » du parti carliste, ses vaines jactances, la publicité de ses conspirations (dépêche du 4 mai)[2]. Et, quelques jours plus tard, le 16 mai, comme il était question de la possibilité d'un retour de la duchesse en Italie, M. de Latour avait écrit à notre représentant qu'il pouvait assurer le gouvernement français « que si Son Altesse Royale Madame la duchesse de Berry venait à entrer dans les États de Sa Majesté Sarde, elle serait priée de ne pas y séjourner ». Sans doute, M. de Barante avait trouvé dans la rédaction de cette lettre trop de ménagements pour la conspiratrice ; mais il n'avait eu qu'à élever un peu le ton et à faire allusion au soin que l'on avait mis jusque-là du côté de la France à prévenir, autant qu'il avait été possible, de la part des Piémontais réfugiés en France, tout ce qui aurait pu causer de l'inquiétude au roi de Sardaigne, pour obtenir la plus complète satisfaction. Mêmes dispositions conciliantes à propos de la capture du *Carlo-Alberto* : « Les circonstances qui ont motivé l'arrestation de l'équipage du *Charles-Albert* sont trop graves, écrivait Barante le 9 juin, pour que le comte de Latour ait songé à prendre fait et cause pour

1. Arch. nat., F⁷ 12175.
2. Turin, 300.

les intérêts privés des sujets sardes compromis dans cette affaire. Toujours il pense qu'il serait de bon procédé de faire à cet égard une communication sommaire. » La communication faite, le gouvernement de Turin y avait vu « une nouvelle preuve des relations d'amitié et de bon voisinage qui existaient entre les deux États » et avait vivement remercié notre ministre. La capture du bateau génois allait être bientôt l'occasion indirecte entre les deux gouvernements d'une grave difficulté, au cours de laquelle le roi Charles-Albert devait se montrer aussi astucieux peut-être, mais sûrement moins belliqueux que dans ses discours au représentant de la duchesse.

Le 23 juillet 1832 était découverte, à bord du *Carlo-Alberto*, une lettre qui ne laissait pas de doute sur la participation du marquis Fabio Pallavicini, chambellan du roi de Sardaigne, à l'entreprise de la duchesse de Berry. Elle était adressée au marquis, à la date du 2 mai, à bord du navire, par un des conspirateurs, Adolphe Sala, l'entretenait de l'objet de l'expédition, lui parlait du débarquement de Marie-Caroline sur un bateau pêcheur venu de Marseille, le 29 avril, à trois heures du matin, et lui recommandait, en cas de malheur, le capitaine et l'équipage du *Charles-Albert* : « Vous voudrez bien, observait, le 31 juillet, le ministre à M. de Barante, donner communication de ce document à M. de Latour, en lui exprimant, dans les termes les plus formels, le juste mécontentement que nous avons ressenti et la confiance où nous sommes que le roi de Sardaigne s'empressera de donner des marques éclatantes de sa désapprobation à cet officier de sa maison[1]. »

L'affaire était d'importance et n'alla point d'abord toute seule. Elle fut, du commencement à la fin, conduite par Barante avec une sûreté et une décision remarquables. Après la plainte portée par lui, le 12 août, à M. de Latour, Pallavicini ayant affirmé son innocence, une enquête avait été ordonnée par le roi. Le comte de Castelbourg était chargé de la poursuivre et de rechercher « toutes les circonstances relatives aux voyages du *Carlo-Alberto* et la part que pouvait y avoir prise le marquis ». Mais, sans attendre même le résultat de l'enquête, M. de Latour avait opposé un moyen dilatoire et comme une contre-partie : l'éloignement de Gênes de notre consul, M. Decazes, lié, affirmait-il,

1. Turin, 300.

« avec les conspirateurs des sociétés secrètes ». « J'ai répondu aussitôt », écrit Barante, « que j'avais ouï dire que M. Decazes avait en effet tenu des discours déplacés et vécu trop exclusivement avec une société de frondeurs, mais qu'il y avait loin de là à conspirer, qu'au reste V. E. et moi avions donné à M. Decazes de salutaires avis[1]. » L'enquête fut naturellement négative et, quelques jours plus tard, le 10 septembre, M. de Latour communiqua à notre ambassadeur une lettre de M. de Castelbourg s'attachant à montrer qu'il n'existait aucune preuve des intelligences du marquis Pallavicini avec la duchesse de Berry. A quoi Barante repartit, avec une adresse supérieure allant au cœur même des choses, « que la notoriété publique et l'évidence morale suffisaient en ceci, que le roi avait envoyé de l'argent à la duchesse, qu'il avait seulement voulu venir à son secours, que le marquis Pallavicini avait été, selon toute apparence, l'interprète de cette munificence et que la destinée de ce subside ayant été tellement dénaturée, la responsabilité devait être rejetée sur l'agent qui avait si peu craint de compromettre le roi. — C'est vrai », fut obligé de répondre M. de Latour, « Castelbourg a mal compris. Je vais lui écrire de nouveau. — A la bonne heure », répondit Barante, « mais ce devrait déjà être terminé[2]. »

Tout n'était pas encore fini, se décider étant chose difficile à Turin. Le 19 septembre, M. de Latour annonçait, à la vérité, à M. de Barante, qu'il avait ordonné au marquis Pallavicini, de la part du roi, d'avoir à quitter Turin ; mais il avait ajouté que cette volonté royale n'était pas destinée à devenir publique et qu'à la première allusion de la presse française le roi rappellerait le marquis. « J'ai répondu », écrit Barante, « que la satisfaction consistait justement dans la publicité, et j'ai proposé que l'invitation faite à M. Pallavicini fût convertie en un ordre écrit, et qu'alors un article en quelques lignes, dont les termes seraient convenus entre nous, fût envoyé à V. E. pour être inséré dans la partie non officielle du *Moniteur*. Je pouvais croire que ma proposition serait agréée, quand est arrivé le numéro de la *Gazette de France*, où il est dit que *le roi des marmottes* était sous la surveillance de l'ambassadeur de France. Lorsque le lendemain j'ai revu le comte de Latour, il m'a dit qu'il avait vu le roi et,

1. Turin, 300.
2. Turin, 301.

d'un ton plus composé qu'à l'ordinaire, il m'a annoncé qu'on avait décidé que, puisque l'affaire du *Carlo-Alberto* était l'objet d'une procédure juridique non terminée et que la lettre de M. Sala à M. Pallavicini était pièce au procès, il était convenable de ne prendre aucune résolution sur des faits encore contestés. J'ai vu très vite qu'il y avait là une inquiétude d'être traité en souverain de second ordre, en puissance vassale. Et il m'a paru que ce qu'on souhaitait de nous se réduisait en ce moment à deux points. Le premier serait de charger le procureur général de Lyon de donner connaissance, par sa plaidoirie, des communications qui ont eu lieu entre les deux cabinets au sujet du *Carlo-Alberto ;* le second point, plus grave, concerne M. Decazes. J'ai vu le moment où M. de Latour voulait proposer, par réciprocité, son déplacement. Réellement, le roi suppose M. Decazes en relations avec les bannis de Marseille et les *carbonari*. Peut-être le zèle qu'il a montré dans la surveillance de la duchesse de Berry en Italie est en partie cause du mauvais vouloir contre lui. Il ne mérite point d'être sacrifié, surtout dans un moment où la cour de Sardaigne ne nous montre aucune déférence. Dans tous les cas, il faudrait qu'il passât à un poste au moins équivalent ». Et, quelques instants plus tard, pour savoir le fin mot et la pensée secrète, Barante abordait le roi : « J'ai vu le roi. Il reste persuadé que M. Decazes est un agent de propagande. Tout cela vient, autant que j'ai pu le deviner, de ce que M. Decazes aurait dit, il y a huit ou dix mois, à quelqu'un qui l'a répété en grande confidence au roi, qu'il avait été envoyé à Gênes avec une mission politique, ignorée de l'ambassade, et qu'en conséquence il avait dû se mettre en rapport avec les révolutionnaires italiens, mais, que le gouvernement français ayant changé d'idée, il s'abstenait maintenant de donner suite à de tels projets. » Et notre ministre ajoutait : « Le roi a parlé avec raillerie des carlistes, — notons que ceci se passait un mois exactement après l'entretien de Charles-Albert avec le mandataire de la duchesse, — de leur légèreté, de la sottise de leurs espérances[1]. »

Mais déjà Paris avait mal pris les lenteurs sardes : « Les détails de votre entretien avec M. de Latour, — il s'agit de l'entretien du 1er septembre, — sur l'affaire Pallavicini, ont par-

1. Turin, 301.

ticulièrement attiré l'attention du roi », observait Sébastiani le 22 septembre. « Sa Majesté s'est plu à reconnaître combien votre langage avait été digne et convenable. Il ne saurait nous convenir de prolonger une discussion maintenant épuisée, ni de répondre autrement que par une froideur calme et dédaigneuse à des procédés dont la France est trop haut placée pour avoir à se préoccuper. Aussi l'intention du roi est-elle que vous évitiez de vous rencontrer avec M. de Latour, que vous décliniez même toutes occasions de vous montrer à la cour et que vous borniez vos rapports avec le gouvernement sarde aux simples communications qu'exigent les intérêts habituels de la mission qui vous est confiée. » Diplomate avisé, Barante se gardait bien de couper ses ponts, et, tout en cherchant à deviner les mobiles du roi, — crainte d'une indiscrétion de Pallavicini sur les bontés royales à l'endroit de la duchesse, si une trop complète disgrâce lui était infligée, ou plutôt ennui de paraître obéir à nos exigences et embarras de donner publiquement, au risque de remarques dédaigneuses du parti carliste, une preuve de bonne harmonie avec le gouvernement français, — il s'inquiétait d'un moyen d'arranger les choses. Son ingéniosité l'eut bientôt trouvé. Dès le 16 octobre, il écrivait au ministre : « J'ai cru qu'il convenait de prolonger le moins possible la situation ; autrement, cette situation aurait pris plus de gravité qu'il ne convenait. Je suis dans des rapports d'assez grande confiance avec le marquis d'Aglié, ministre de Sardaigne à Londres, qui est ici en congé, dont les opinions ont reçu l'empreinte que leur a donné un long séjour en Angleterre. Ainsi que je l'avais prévu, M. d'Aglié s'est hâté de voir le roi, qui a écouté sans nulle impatience, répondant par l'assurance répétée et expliquée que sa volonté était de bien vivre avec la France, qu'il serait absurde à lui d'avoir une autre politique, que, même en cas de rupture entre nous et l'Autriche, c'est la neutralité qu'il voudrait. M. d'Aglié a rendu compte ensuite à M. de Latour de sa conversation avec moi et de son audience du roi. Pour réussir, il y avait quelques ménagements à garder. Aussi ai-je dit dès le commencement qu'il s'agissait moins de M. Pallavicini que de tout l'ensemble des procédés, que ç'avait été la dernière goutte d'eau qui avait fait déborder le vase. Il a été d'abord question de faire signer à M. Pallavicini une lettre où il dirait qu'il n'a pris aucune part au voyage du *Carlo-Alberto*, qu'il espère que

les soupçons répandus contre lui à ce sujet s'éclairciront par la procédure suivie en France, et qu'en attendant il cessera de se présenter devant le roi, tant il est affligé d'avoir pu paraître s'écarter à ce point de ses intentions. J'ai dicté moi-même la lettre à M. d'Aglié, elle a fort bien convenu au roi et à M. de Latour : mais M. Pallavicini s'est refusé à la signer. J'ai enfin accepté la rédaction suivante que je prie V. E. de faire insérer dans la partie non officielle du *Moniteur*, comme j'en suis convenu : *On écrit de Turin que, le jour de la fête du roi, on a remarqué que le marquis Fabio Pallavicini, gentilhomme de la Chambre, celui dont quelques journaux ont fait mention à l'occasion de l'affaire du* Carlo-Alberto, *n'était pas à la Cour. On avait déjà observé que depuis quelque temps il n'y paraissait plus*[1]. Ce grand point arrêté samedi soir, je me suis présenté dimanche matin chez le roi qui m'a fait très bon accueil. M. le comte de Latour m'a dit : sans doute, vous entendez que les bons procédés seront réciproques : donc, je vous rappellerai M. Decazes. Nous ne demandons point sa disgrâce, donnez-lui de l'avancement. Si M. le duc de Broglie ne peut sur-le-champ lui donner une autre destination, qu'il vous réponde du moins qu'on s'en occupe. Je crois, en vérité, achevait Barante, qu'il convient de donner contentement sur ce point au roi de Sardaigne. » L'incident était clos à l'honneur de la France et, le 24 octobre, M. de Broglie, ministre des Affaires étrangères depuis le 11, en témoignait son approbation à notre ambassadeur : « Le gouvernement du roi approuve complètement[2] la manière dont vous avez terminé l'affaire du marquis de Pallavicini. L'article dont vous avez arrêté la rédaction avec le comte de Latour sera textuellement inséré dans la partie non officielle du *Moniteur*. Quant aux plaintes qui vous ont été renouvelées contre M. Decazes, vous y avez répondu de la manière la plus convenable. Nous sentons toutefois que, dans son propre intérêt comme dans celui des rapports que nous avons à cœur d'entrete-

1. Le communiqué est au *Moniteur* du jeudi 25 octobre 1832.

2. Il est intéressant de noter que la lettre portait d'abord ceci en minute : *le Roi, sous les yeux de qui je me suis empressé de placer votre dépêche, me charge de vous dire qu'il approuve complètement....* et que ces mots ont été rayés. Dès ses débuts ministériels, le duc de Broglie tenait, semble-t-il, à montrer plus d'indépendance vis-à-vis du roi que son prédécesseur aux Affaires étrangères Sébastiani.

nir avec Sa Majesté sarde, il y a lieu de s'occuper à mettre un terme à la mission qu'il remplit à Gênes. Vous pourrez donc dire à M. de Latour que M. Decazes quittera son poste actuel, aussitôt que nous aurons trouvé l'occasion de lui donner un avancement dont à nos yeux il s'est rendu digne[1]. »

La conclusion de l'incident Pallavicini montre bien que la duchesse de Berry n'avait pas à faire fond sur une intervention efficace du roi de Sardaigne. Ce qui le prouve mieux encore, c'est une conversation de l'émissaire de Marie-Caroline avec Fabio Pallavicini lui-même « qui a toute la confiance du roi », disait le correspondant, ajoutant « qu'on ne pouvait être plus dévoué, plus enthousiaste de Madame, plus disposé à consacrer tous les instants de sa vie à son service ». L'entretien est des plus suggestifs : « M. Fabio ne m'a pas dissimulé qu'à présent, comme en 1821, le roi rêve l'unité italienne et l'expulsion de la maison d'Autriche au delà des Alpes. Il voit donc, et les ministres avec lui, qu'un jour peut venir où, forts de la puissance de la France, de son appui et de sa reconnaissance, ils pourront réunir au Piémont les États lombardo-vénitiens. La position fausse et précaire de la France force le roi de Sardaigne à se ranger sous l'égide de l'Autriche, mais c'est à contre-cœur : ses inclinations, comme ses intérêts bien entendus le rattachent à notre pays. Le joug de l'Autriche lui pèse, et il attend avec impatience le moment de le secouer. Cette pensée, affirmée par le roi, développée par M. Fabio, est le fond de la politique de la cour de Turin et sera le mobile de sa conduite. La position n'en sera que meilleure, quoiqu'il n'y ait pas lieu de douter qu'il y a assez de noblesse et de grandeur dans le cœur du roi et de ceux qui le secondent pour que Madame fût servie avec chaleur, lors même que ces raisons politiques n'existeraient pas[2]. » En dévoilant ainsi le secret de la politique sarde, Pallavicini découvrait à son insu les raisons cachées que le roi Charles-Albert avait de ne songer qu'aux intérêts de sa propre maison, de se ménager de tous les côtés, et pour cela de ne venir sérieusement à l'aide de personne. Sa mauvaise volonté éventuelle n'échappait pas à l'Autriche, aux ordres de laquelle pour l'instant il marchait, et, lorsque les mouvements de son dessein italien, refoulés le plus

1. Turin, 301.
2. Arch. nat., F⁷ 12175.

souvent au tréfonds de son cœur, le portaient à compter sur la duchesse de Berry pour lui faire une France moins soucieuse de l'*Equilibre* que celle de Louis-Philippe, — la France de Napoléon III, — il refroidissait à l'endroit de la conspiratrice l'homme devant qui il n'osait lui-même bouger, et sans lequel rien d'utile n'était possible pour elle, M. de Metternich. Ainsi va la politique. La duchesse de Berry l'avait déjà appris à ses dépens.

Marie-Caroline avait encore moins à attendre de l'Espagne. Au début de son séjour en Italie, elle avait reçu quelques encouragements secrets de la coterie absolutiste qui entourait Ferdinand VII et qui encore, aux derniers mois de 1831, songeait d'une intervention espagnole en Portugal au profit de don Miguel; mais depuis quelque temps, et à mesure que Ferdinand penchait vers la tombe, la faction libérale prenait pied auprès de la reine Christine, en attendant les effroyables luttes entre les deux partis *carlistes* et *christinos*, qui, le roi mort, allaient assombrir les premières années du règne de sa fille Isabelle. Avant son départ pour la Vendée, la duchesse éprouva le changement qui s'était produit de ce côté: ayant fait sonder l'Espagne pour savoir si, le cas échéant, on lui permettrait de résider en Catalogne, il lui avait été répondu que les relations de l'Espagne avec la France et la nécessité de ménager le gouvernement français pour l'affaire de Portugal imposaient de grands égards au Cabinet de Madrid. Comme au lendemain de l'affaire de Marseille, l'ayant cru un moment réfugiée du côté de Barcelone pour reparaître en France par les Pyrénées, le Cabinet de Paris avait demandé au gouvernement espagnol des assurances formelles à ce sujet, celui-ci renouvelait, de la manière la plus positive, « la promesse de ne point tolérer le séjour de la duchesse de Berry en Espagne, si jamais elle venait à s'y présenter ». Rien à espérer par conséquent pour le carlisme français. On lit dans l'une des pièces saisies à Nantes : « La pauvre reine (il s'agit de la reine Christine) a perdu la tête, au moins veut-elle la perdre, car elle fait tout ce qu'il faut pour cela[1]. » Ceci marque bien la déconvenue.

Don Miguel, lui, était en Portugal un allié véritable. Ce qu'on en attendait, c'était de l'argent, et, plus encore, des munitions

1. Arch. nat., F⁷ 12175¹.

de guerre et des armes. Sa bonne volonté était entière. Au cours des conversations de la duchesse avec le comité de La Haye, il l'avait informé qu'il mettrait à sa disposition fusils et cartouches, « et, quand il aurait fini l'affaire de Porto, en beaucoup plus grand nombre, ainsi que de l'argent aussitôt qu'il aurait terminé son emprunt »[1]. A quoi Marie-Caroline répondait : « Il y a communauté d'intérêts et de devoirs entre nous et je vous suis bien reconnaissante de vos bonnes dispositions à mon égard pour le présent et pour l'avenir. » Et elle ajoutait ces lignes, rayées ensuite : « Nous nous occuperons des finances aussitôt qu'il vous sera permis de le faire. Quant aux armes et munitions, je les ferai prendre au moment et de la manière qui conviendra le mieux[2]. » Des deux parts on se sentait en confiance : on sait qu'un peu plus tard le général Clouet et Bourmont iront combattre en Portugal pour don Miguel : « Le cousin de Portugal offre de l'argent », est-il dit dans une lettre sans indication de lieu ni de date du dossier de l'Intérieur, « il paraît que l'Angleterre a confiance en sa cause, car une maison de ce pays lui a consenti un emprunt considérable ; on espère avoir les régiments dont il n'aura plus besoin aussitôt que son frère se sera décidé à revenir faire de la musique à Meudon[3]. » La duchesse faisait état de l'alliance migueliste dans les pourparlers avec la Hollande ; elle était en quelque sorte partie de ses apports. Une note écrite par elle et préliminaire à la mission donnée à Bourmont dans les derniers jours est à cet égard significative : « *Bernardin* (la duchesse), qui ne veut pas prendre encore de parti sur son départ, a besoin en Hollande d'un homme fait et inspirant toute confiance. Olivier (M. de Bourmont), qui paraît peiné de l'inutilité que lui impose ici la situation du pays et la sienne propre et qui a témoigné le désir d'en sortir, voudrait-il se rendre près du roi de Hollande pour suivre cette affaire ? Peut-être pourrait-il obtenir là, ce dont il parlait à Bernardin, quelques milliers d'hommes pour les mener dans l'ouest et protéger l'arrivée des armes et munitions de Portugal qui sont à la disposition de *Bernardin*[4] ? » Et son espoir devançant les réalités, à quelques jours de son arrestation, elle écrivait encore : « Deutz nous a dit

1. Arch. nat., BB^{30} 964.
2. Arch. nat., F^{7} 12175^{1}.
3. Ibid.
4. Arch. nat., BB^{30} 964.

que don Miguel manque d'un bon général, ce qui a tant retardé les opérations, et qu'aussitôt l'affaire faite il doit réformer six régiments dont il offre les armes. Il serait assez joli d'aller lui aider à prendre Oporto et de revenir ici avec les six régiments[1]. » Hélas! ceci, comme le reste, n'était qu'illusion : si grand fût son bon vouloir, si pareils fussent leurs principes, pressé qu'il était à ce moment par son frère don Pedro, don Miguel pouvait encore moins pour elle que le roi de Hollande.

Restait celui que les papiers secrets de la duchesse appellent « le gros négociant du nord » : l'empereur de Russie Nicolas. Il avait été d'autant plus ému de la révolution de Juillet qu'il était en meilleurs termes avec le gouvernement de Charles X : c'était incontestablement avec la Russie que la France de la Restauration entretenait les relations les plus amicales. Impressionnable et impétueux dans ses impressions, il n'avait pas dissimulé sa vive irritation en apprenant les événements de Paris et s'était exprimé avec une malveillance presque brutale sur le gouvernement nouveau[2]. La reconnaissance de Louis-Philippe par la Prusse et par l'Autriche, qui s'étaient décidées à suivre l'exemple de l'Angleterre, avait arrêté sa fougue, mais non calmé sa mauvaise humeur et ses fâcheuses dispositions. Talleyrand, à qui de son poste de Londres rien n'échappait, les marquait fortement dans une communication du 29 octobre 1830 : « L'empereur Nicolas se passionne sur les affaires du dehors qui se mêlent dans son esprit à celles du dedans de son empire. Il ne voit que la force pour arrêter l'envahissement des doctrines de désordre. Ces préventions pourront bien ébranler M. Pozzo, qui cherche à donner aux idées de l'empereur une autre direction. Ce qu'il y a d'étrange à dire et ce qui est vrai néanmoins, c'est que M. de Metternich ne partage pas à présent cette manière de voir de l'empereur Nicolas ; mais il y serait ramené facilement[3]. » Le tsar s'était fait à ce moment le bailleur de fonds de Charles X, et, lorsqu'un peu plus tard, en février 1831, MM. de La Rochejaquelein et de Damas, envoyés d'Holyrood, étaient venus à Pétersbourg, l'accueil qui leur fut fait n'était pas de nature à

1. Arch. nat., BB^{30} 964.

2. Cf. *Nicolas Ier et Louis-Philippe*, par M. de Martens, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre et du 1er novembre 1908. — Cf. aussi la *Reconnaissance de la monarchie de Juillet*, par M. Masure, dans les *Annales de l'École libre des sciences politiques* (15 janvier 1893).

3. Angleterre, 631 *bis*.

décourager les carlistes. Si l'empereur avait refusé de les recevoir en personne, la cour, sûre de lui plaire, s'était montrée pleine d'affabilité, et on vit longtemps dans les salons de la capitale russe les deux émissaires faire parade de leur fidélité et afficher leurs espoirs[1].

Les relations avec le gouvernement de Louis-Philippe s'étaient cependant améliorées, lorsque les événements de Pologne amenèrent de nouvelles complications. La France du *mouvement* « vivait surtout en Pologne », selon l'expression de Louis Blanc. L'hôtel de l'ambassade russe à Paris en sut quelque chose en mars 1831. La guerre ne fut évitée que par le renvoi du ministre Laffitte. Avec une constante sagesse, le cabinet de Casimir Périer s'était employé, sans tomber dans la faiblesse et en gardant l'honneur, à rechercher et à suggérer toutes les voies de conciliation propres à mettre fin à une lutte dont la bravoure polonaise n'empêchait pas de prévoir les conséquences. « Depuis la chute de Varsovie, il avait plaidé, avec un zèle persévérant, auprès du cabinet de Pétersbourg la cause du malheur et de l'humanité, s'efforçant en même temps de convaincre le gouvernement russe qu'en accordant aux Polonais réfugiés en France les témoignages d'intérêt qu'on ne peut refuser au malheur, la France ne perdait jamais de vue par rapport à la Russie les sentiments de bienveillance et d'égards dont elle entendait toujours faire la base de ses relations avec elle[2]. » La dignité de cette politique avait à la longue sensiblement radouci l'empereur Nicolas, assez mobile de nature : avec

1. M. de Damas était porteur d'une lettre dans laquelle, écrit M. de Martens, « Charles X appelait la protection particulière du tsar sur son petit-fils, le duc de Bordeaux, auquel est réservée la noble tâche de rendre un jour la France heureuse et de contribuer au bonheur et à la tranquillité de l'Europe ». Cet enfant, « c'est l'espoir de la France que je recommande à un souverain mon ami et allié, c'est la tranquillité et la paix du monde qui est attachée au retour de cet enfant sur le trône de nos pères. La légitimité peut seule soutenir la légitimité ». Enfin, Charles X énonçait la ferme conviction que la nation française se soulèverait bientôt contre l'usurpateur et rétablirait sur le trône la dynastie légitime. Les provinces de l'ouest et du midi de la France étaient prêtes à une levée de boucliers. L'empereur Nicolas fit à cette lettre, le 22 février 1831, une réponse en termes vagues; il ne pouvait pas évidemment en faire une autre; mais on sentait dans chaque ligne qu'il ne s'inclinait que devant la force insurmontable des circonstances » (De Martens, *Nicolas Ier et Louis-Philippe : Revue des Deux-Mondes* du 15 octobre 1908, p. 792).

2. Cf. Instructions pour le duc de Trévise du 16 mars 1832. Russie, 184, janvier-juin 1832.

la franchise et la chaleur habituelles de ses impressions, il rendait justice à l'homme d'État français, à son caractère, et il devait, lui aussi, déplorer sa mort. Sans doute, en ces changements mêmes, l'hostilité parfois reparaissait, et, lors de l'occupation d'Ancône par les troupes françaises, Nesselrode, écho de l'empereur, avait dit au premier secrétaire de notre ambassade, faisant fonctions de chargé d'affaires, M. de Bourgoing : « La rupture, la guerre, Monsieur, nous les voyons déjà dans les actes d'Ancône » (dépêche du 10 mars)[1]. Mais, déjà, en ces premiers mois de 1832, l'observateur perspicace et instruit des choses russes qu'était M. de Bourgoing savait bien que l'empereur Nicolas, après le grand et pénible effort contre la Pologne, qui lui avait été très onéreux, ne mobiliserait point ses armées contre la France de Louis-Philippe, s'il n'y était provoqué par elle-même, et ne se ferait pas le restaurateur de Henri V, comme son frère Alexandre avait été celui de Louis XVIII. « Il est vrai », écrivait-il à Casimir Périer le 23/11 janvier 1832, « il est vrai que cette capitale lointaine de Pétersbourg, qui connaît si peu la France et qui est si peu à même de la comprendre, nourrit obstinément sur la stabilité de notre avenir une inquiétude dont nous avons heureusement plus d'un compte à tenir. Il est également vrai que, partant de la base fausse que la France, au lieu de marcher à grands pas vers une prospérité pacifique, tend à voir tourner son agitation en puissance agressive, la Russie conserve la pensée et exprime même parfois l'intention éventuelle de s'unir à d'autres pour nous résister *dans ce cas*. Il est vrai encore que les affaires de Pologne d'une part, celles de la Belgique de l'autre, ont dû donner parfois quelque amertume au langage des agents diplomatiques de la Russie ; mais, dans les circonstances où elle se trouve actuellement, la Russie est hors d'état d'entreprendre une guerre extérieure qui demanderait tant d'hommes et d'argent ; ensuite, comme le reste de l'Europe, elle veut la paix[2]. »

Un accueil convenable fut fait par l'empereur Nicolas au duc de Trévise, quand celui-ci vint le 20 avril gérer en personne l'ambassade. Le maréchal eut à cette occasion, et le même jour, un important entretien avec Nesselrode, dont il eut lieu d'être satisfait. Au cours de la conversation, il fut question de la révolu-

1. Russie, 184.
2. Russie, janvier-juin 1832, 184.

tion de Juillet et des conditions dans lesquelles Louis-Philippe était devenu roi : « Pour tous ceux qui ont vu de près les événements », dit Mortier au vice-chancelier, « il est sûr que, si le mot de régence eût été prononcé, il n'eût plus été possible de retenir l'élan des passions populaires, alors si exaltées : à ce seul mot, Charles X et sa famille tout entière eussent peut être été victimes et il s'en serait suivi le désordre et la guerre civile. » « Enfin, puisque cela ne pouvait pas être autrement », répondit par deux fois Nesselrode. Cet entretien, — on remarquera la coïncidence, — avait lieu au moment même où la duchesse de Berry arrivait en vue de Marseille. C'était la preuve anticipée du faible encouragement que, malgré des efforts pressants, elle allait recevoir du gouvernement russe. Au reste, quelques jours avant de s'embarquer, le 11 avril, la duchesse avait écrit au tsar pour le mettre au courant de ses projets et solliciter sa protection. « Appelée », lui disait-elle, « par les vœux du Midi et de la Vendée, je vais me rendre au milieu des populations fidèles de ces contrées et leur confier les droits de mon fils. Forte de la justice de sa cause, je compte sur l'appui de la divine Providence et sur celui de tous les cœurs généreux, c'est-à-dire, Sire, que j'ose invoquer le vôtre, et les nobles qualités qui vous distinguent me sont un sûr garant qu'il ne me sera point refusé. » Cette lettre n'impressionna guère l'empereur Nicolas que, paraît-il, par sa ponctuation défectueuse[1]. Sans doute, les salons de Pétersbourg, « à cause d'anciennes habitudes traditionnelles », témoignèrent « d'un vague intérêt » en faveur de l'héroïne de Provence et de Vendée ; mais le gouvernement ne montra pas trop de déconvenue de son insuccès : « Le vice-chancelier s'est montré alarmé des nouvelles de Marseille », écrivait le duc de Trévise à Sébastiani le 14/26 mai 1832, « mais j'ai pu lui faire remarquer que cette tentative n'avait servi qu'à faire ressortir l'inquiétude de ce parti d'agitateurs. Quels que soient les sentiments de la Russie à notre égard, le maintien de la paix est un besoin vivement senti par elle[2]. » L'émeute républicaine des 5 et 6 juin émut davantage l'empereur Nicolas, qui, songeant aux réfugiés polonais, en revint un instant à son reproche éternel de propagande et prédit à ce sujet le triomphe prochain de la révolution et des convulsions politiques et sociales en Angle-

1. Cf. *Nicolas Ier et Louis-Philippe*, par M. de Martens, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er novembre 1908, p. 6.
2. Russie, 184.

terre ; il se calma assez vite quand il sut la vigueur de la répression, et le baron de Bourgoing, sur le point de retourner en France, rendant compte à Sébastiani, dans une lettre intéressante, de son audience de congé, marquait, le 10 juillet, que le Cabinet de Paris pouvait être sans inquiétude et ne serait pas attaqué. « Je dirai », terminait-il, « qu'à aucune époque de mes rapports directs avec l'empereur Nicolas je n'ai été plus convaincu de cette double vérité que la Russie, en cas de rupture, serait le plus animé de nos adversaires, mais que, dans aucun cas, quelle que soit la vivacité des passions de son souverain, il ne se déterminera à des actes d'agression ouverte ou d'instigation perfide dans notre intérieur. L'état de la France lui apparaît comme immanquablement menaçant dans un avenir peu éloigné, et c'est vers la seule supposition d'une France agressive que se tourne cette constante irritation[1]. »

Bientôt, faisant un pas vers la monarchie de Juillet, l'empereur Nicolas allait se porter directement contre les intérêts de la duchesse et l'échafaudage d'intrigues élevé par Ouvrard à La Haye. Le 15/3 août 1832, le duc de Trévise écrivait à Sébastiani : « Je viens d'être informé que le général comte de Rochechouart, gendre de M. Ouvrard, est arrivé à Cronstadt par le dernier bateau à vapeur de Lubeck. J'ignore absolument l'objet de ce voyage. Si j'apprenais qu'il se rattachât à quelque intrigue politique, je m'empresserais d'en instruire Votre Excellence. » On devine de quel genre de mission le comte de Rochechouart était chargé près « du gros négociant du nord » ; mais celui-ci, dès la première minute, ne voulut rien entendre : « Hier, dans la matinée », mandait Mortier le 18/3 août, « j'ai reçu un billet de M. de Nesselrode me donnant rendez-vous à trois heures. Je fus exact. M. de Nesselrode commença par me donner connaissance d'une lettre qu'il venait de recevoir de l'empereur avec ordre de me la communiquer. Je ne connais pas le comte de Rochechouart, disait l'empereur, et j'ignore le projet qui l'amène en Russie. Dans tous les cas, vous pouvez assurer l'ambassadeur de France que, si ce voyage se rattachait à quelque intrigue politique, je saurais bien y mettre bon ordre et en prévenir l'effet. J'ai appris dans la conversation que M. de Rochechouart, qui vient de La Haye, y avait vainement sollicité un passeport de l'envoyé de Russie ; celui qu'il a présenté aux autorités de Cronstadt lui

1. Russie, juillet-décembre 1832, 185.

a été délivré par le gouvernement hollandais. Depuis la révolution de Juillet, nous n'avions point eu à signaler à Pétersbourg des dispositions aussi favorables. Pour qui connaît les dispositions de cette cour et le culte fanatique qu'on affecte d'y porter à la légitimité, la démarche de l'empereur relativement à l'arrivée du comte de Rochechouart est d'une importance capitale et décisive. Sans aucune ouverture, l'empereur s'est expliqué catégoriquement. Il y a loin de là *aux sympathies vendéennes* et il est donc permis d'espérer que le carlisme, en perdant son dernier refuge, abjurera bientôt ses dernières espérances[1]. » Quelques jours plus tard, le tsar faisait mieux encore. Ayant rencontré le maréchal à une parade militaire, il l'abordait le premier et lui disait : « Je ne connais pas M. de Rochechouart et je ne sais pas ce qu'il vient faire ici. Dans tous les cas, si ce voyage avait pour objet quelque mission politique, soyez sûr que j'y mettrai bon ordre, car je ne veux pas que l'on puisse croire à Paris qu'il y a quelque anguille sous roche. » Peu d'instants après avoir quitté Mortier, l'empereur ajouta : « Peut-être M. de Rochechouart, qui a autrefois servi dans l'armée russe, a l'intention de me demander du service : je ne me soucie guère de l'employer. » Le tsar avait parlé pour être entendu. Le gendre d'Ouvrard comprit que tout effort serait vain et, dès la fin d'août, il quittait la Russie : « J'ai la satisfaction d'annoncer à V. E. le départ de M. de Rochechouart », écrivait le 30 le duc de Trévise à Sébastiani. « Il retourne à Lübeck par le même bateau à vapeur à qui je confie cette dépêche. L'accueil qu'il a reçu du gouvernement impérial aura sans doute été conforme aux assurances qui m'avaient été transmises à son égard et l'aura convaincu de l'inutilité de prolonger davantage son séjour en ce pays[2]. » C'était le coup le plus terrible porté aux espérances du comité de La Haye et de la duchesse : leur amertume fut grande.

Pourquoi donc cette complaisance et ces prévenances pour le gouvernement de Louis-Philippe, et pourquoi ce revirement si caractéristique et significatif à l'endroit des partisans de la monarchie légitime, ce désintéressement si complet et si marqué de leurs efforts? C'est qu'au lendemain de la longue lutte contre l'insurrection polonaise, la Russie avait assez de ses

1. Russie, 185.
2. Ibid.

propres embarras, et n'entendait songer qu'à elle-même : « Le ministère spécial sait assez », lit-on dans la dernière lettre de M. de Bourgoing, « à quelles dépenses il serait obligé de faire face en cas d'une guerre européenne à la suite d'une époque de quatre années d'épuisement. Quant à M. de Nesselrode et au ministre des Finances, ils plaident la cause de la paix et de la réconciliation. » Malgré les comptes officiels publiés par le général Kamerin (le ministre des Finances), la situation du Trésor impérial était mauvaise et un emprunt nécessaire. Nul doute que le gouvernement russe ne voulût, au moment où s'agitait le comité de La Haye, ménager la France à cet effet et pour le succès de ses combinaisons financières, bien qu'à cette époque la place de Paris fût loin d'avoir l'importance acquise plus tard et que Londres fût le grand marché d'argent; mais, par le fait de l'accord anglo-français, à ces derniers mois de l'année 1832, Londres et Paris étaient en quelque sorte solidaires. Au reste, à la mi-novembre, le gouvernement français fut fixé à cet égard, et le 15, une semaine par conséquent après l'arrestation de la duchesse de Berry, le duc de Broglie écrivait à M. de Lagrenée, premier secrétaire à Pétersbourg et chargé d'affaires en l'absence du duc de Trévise : « Il nous est revenu que la Russie s'occupait en ce moment de la conclusion d'un emprunt secret, auquel nous savons que la maison de Rothschild ne participerait pas[1]. » Les besoins du Trésor impérial étaient à la fois pressants et considérables. Dix ou douze millions sterling sont nécessaires, mandait M. de Lagrenée le 18 décembre, et il ajoutait : « La somme est exorbitante, vu l'état du crédit et les revenus annuels de l'Empire qui ne s'élèvent pas à plus de 400 millions de roubles. Si la Russie en est réellement réduite à cette extrémité, elle ne pourra se procurer les fonds nécessaires qu'aux conditions les plus défavorables[2]. »

Or, cet emprunt se rattachait au désir très vif qu'avait depuis quelques mois l'empereur Nicolas de tourner à nouveau tout l'effort de sa politique du côté de l'Orient, où Méhémet Ali, luttant victorieusement contre le sultan Mahmoud, menaçait de substituer à la Turquie, décrépite et vieillie, l'Égypte, jeune et vigoureuse, et, galvanisant l'Islam, d'enlever à la Russie le bénéfice qu'elle se promettait du traité d'Andrinople, qui lui avait livré

1. Russie, 185.
2. Ibid.

toutes les avenues de Constantinople. Le tsar n'avait pas attendu la victoire d'Ibrahim à Konieh (21 décembre 1832) pour prendre le Turc sous sa protection contre le *Bonaparte* musulman, et, depuis tantôt six mois, c'était et ce devait demeurer son grand souci. Au début de juin, il avait appelé près de lui à Pétersbourg son représentant à Paris Pozzo di Borgo, dans les souples talents duquel il avait encore grande confiance, malgré le ressentiment secret qu'il lui gardait d'avoir jugé plus en étranger qu'en « vrai Russe » les événements de 1830. Ce voyage de Pozzo près de son souverain intrigua vivement notre ambassade, qui essaya d'en scruter les motifs, soucieuse des démarches et des conversations du ministre russe, de ses impressions parisiennes, se tenant en éveil et aux aguets, espérant bien d'ailleurs que Pozzo, « qui avait ses habitudes, ses relations à Paris, son argent placé en France et qui vantait les vertus personnelles du roi des Français »[1], nous reviendrait en ami. Le duc de Trévise finit par savoir qu'il s'agissait pour l'ambassadeur de Russie d'une mission près des cabinets d'Autriche et de Prusse : « M. de Nesselrode m'a prévenu », écrivait-il le 18 août, « que l'intention de l'empereur était que le comte Pozzo di Borgo retournât à son poste passant par Vienne et par Berlin. » Il ajoutait que le but assigné à Pozzo en cette double démarche était « l'affermissement de la tranquillité publique et la conservation de la paix générale fondée sur le respect des traités et l'inviolabilité des engagements qui en dérivent ». « Cela est d'accord avec nos propres désirs », terminait le maréchal. Il s'avançait peut-être un peu trop ; car ces mots « d'affermissement de la tranquillité publique » et de « conservation de la paix générale fondée sur le respect des traités », qui étaient ceux-là mêmes qu'employait le gouvernement russe pour définir la mission de Pozzo, signifiaient en réalité que la Russie demandait à son mandataire de lui assurer par d'habiles propos les moyens de se désintéresser honorablement des affaires de l'ouest et du centre de l'Europe pour pouvoir reprendre sa marche à l'étoile, vers l'Orient. Or de cette marche même devaient bientôt, dès 1833, pour le souci du duc de Broglie, résulter quelques heurts entre la France et la Russie. En vérité, le duc de Trévise était pressé de conclure. Quant à Pozzo, il accomplissait sa mission

1. Russie, 185.

avec adresse, au meilleur profit de son maître l'empereur Nicolas; à Vienne, pour n'en pas perdre l'habitude, il égratignait un peu son vertueux ami le roi Louis-Philippe, assurant, au dire de notre ambassadeur le maréchal Maison, « qu'il n'y avait qu'à prendre patience et que le moment où tout cet échafaudage s'écroulerait en France ne pouvait être éloigné » (dépêche du 6 novembre 1832)[1], et il se montrait avec quelque empressement au cercle de la duchesse d'Angoulême. On devait en revanche le voir, deux mois plus tard, à Londres, célébrer les mérites de l'alliance franco-anglaise et affirmer « qu'elle était la seule garantie pour le maintien de la paix » (dépêche du 9 janvier 1833)[2]. En ces tours et détours de Pozzo di Borgo et en ces combinaisons orientales de l'empereur Nicolas, il n'y avait pas de place pour les projets de la duchesse de Berry, même associée par Ouvrard au roi Guillaume de Hollande : leur cause n'était pas ou n'était plus un intérêt russe, et à Pétersbourg même, où, deux ans plus tôt, on refusait de reconnaître Louis-Philippe, la nouvelle de la capture *de la mère d'Henri V, de la régente de France*, n'allait être qu'un fait divers : « L'arrestation de la duchesse de Berry », mandait le 28 novembre M. de Lagrenée, « a produit ici une assez vive impression. Cependant, on y a montré moins d'exagération que j'aurais pu le croire, et l'on y suppose que si elle a été prise, après les nombreux avertissements qu'elle a reçus, c'est qu'il lui convenait apparemment de l'être[3]. »

Étienne DEJEAN.

1. Autriche, 417.

2. Pays-Bas, 634. — On lit dans une lettre de Talleyrand au duc de Broglie du 17 janvier 1833 : « Parmi les différentes explications qu'on cherche à donner au voyage de M. le général Pozzo à Londres, il en est une qui ne m'a pas paru dénuée de vraisemblance. On prétend que le Cabinet de Pétersbourg reçoit depuis quelques mois sur l'Angleterre des dépêches assez contradictoires qui lui sont adressées par le prince de Lieven d'une part, et, de l'autre, par le comte de Matusiewicz; qu'incertain sur l'opinion qu'il doit se former entre les relations si différentes de ses ministres en Angleterre, l'empereur Nicolas a désiré envoyer à Londres le général Pozzo, qui aurait acquis toute sa confiance pendant le séjour qu'il vient de faire à Pétersbourg, afin d'avoir par lui des notions positives, d'après lesquelles il pût régler ses rapports politiques avec la Grande-Bretagne. Ce voyage ne serait donc que le complément de la mission du général Pozzo à Berlin et dans les différentes cours d'Allemagne. Vous jugerez si cette explication a quelque valeur » (*Mémoires de Talleyrand*, t. V, p. 105).

3. Russie, 185.

MÉLANGES ET DOCUMENTS

LES

DÉBUTS DE LA RÉFORME PROTESTANTE A BORDEAUX

ET DANS LE RESSORT DU PARLEMENT DE GUIENNE.

I. — *Un réformateur catholique avant la Réforme : Thomas Illyricus.*

II. — *Humanisme et Réforme à Bordeaux : le Collège de Guienne.*

III. — *Le milieu hérétique d'Agen : l'enquête de 1538.*

I.

Un réformateur catholique avant la Réforme : Thomas Illyricus.

Entre les années 1516 et 1522, un moine franciscain, originaire de l'Illyrie, frère Thomas, prêchait en Guienne[1].

Il y trouvait l'Église catholique penchant à sa ruine, les bénéfices ecclésiastiques mis à l'encan et devenus la proie de cuisiniers, de marchands, de joueurs, de ceux enfin qu'il qualifiait en son langage sans ménagement de « tripes grasses » ; les obtenaient les mieux en cour ou les plus riches. La plupart des évêques ne résidaient plus en leurs

1. Sur le frère Thomas, outre Gaullieur, *Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le parlement de Guienne*, Bordeaux, 1884, in-8°, p. 12 et suiv.; C. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, 1895, in-4°, on consultera : Delpeuch, oblat de Marie-Immaculée, *Histoire de Notre-Dame d'Arcachon et de Thomas Illyricus, son fondateur*, Bordeaux, 1872, in-8° (très incomplet et écrit exclusivement dans un but d'édification et d'apologie); la *Biographie toulousaine:* le P. Othon, *l'Aquitaine séraphique*, 1900-1905, 3 vol. (au t. III). — Au XVIIe siècle, Florimond de Remond, *Histoire de la naissance, progrès de l'hérésie*, fol. 16 et suiv.; Barjole, *Histoire sacrée d'Aquitaine*, 1644, in-4°, p. 268 et suiv.; le *Mémorial historique contenant la narration des troubles et de ce qui est arrivé der-*

diocèses et sur les sièges épiscopaux s'asseyaient maintenant des enfants ou des débauchés, ignorants dans la sainte Théologie. Aux processions, on les voyait défiler couverts de chapes resplendissantes et de riches vêtements de soie. L'or et l'argent, les bijoux précieux qui jadis ornaient les églises et les sanctuaires des martyrs décoraient à présent les murs de leurs palais. Coureurs de tavernes et de filles, si gras qu' « à peine ils pouvaient porter leur ventre », ils n'avaient plus pour soucis que « mettre de l'argent dans leur poche, une femme dans leur lit, une mule dans leur écurie; à cela passaient les revenus du saint Crucifix et des *vobiscum*, et quant aux choses de Dieu, ils n'en avaient cure ».

Dans la bibliothèque des chanoines, plus de livres pour l'instruc-

mièrement de plus remarquable dans le pays de Foix et diocèse de Pamiers depuis l'an de grâce 1450 jusqu'en 1650 par Me Jacques de Lescaze, Foixien, prêtre, jadis curé de Foix et à présent de Benac, etc., Toulouse, 1644, in-12; dom Brugèles, *Chronique du diocèse d'Auch*, 1746, p. 346; Wadding, *Annales minorum*, 2e éd., par le R. P. Fonseca, 1736, in-fol., t. XVI, p. 97 et suiv.; Lafaille, *Annales de Toulouse*, 1701, t. II, p. 13, en ont parlé plus ou moins longuement. — Le P. Othon, d'après Wadding, nous dit que le frère Thomas naquit à Osimo, dans les Marches, de parents dalmates, et qu'il mourut à Menton en Piémont (sans doute Menton-Saint-Bernard) en 1529. — De préférence on aura recours aux documents immédiatement contemporains : 1° Les mentions des passages du Cordelier dans les localités : *Registre des délibérations municipales de Grenoble*, année 1516 (Archives municipales, BB 4, fol. 98), impr. U. Chevallier, *Revue catholique de Bordeaux*, année 1890, p. 381; *Registre des comptes de l'administration consulaire de Montauban, Despensa communa*, année 1518, fol. 59; Archives de Condom, série BB, *Registres de jurades*, années 1505 à 1540, fol. 55 v°, impr. Bourgeon, *la Réforme à Nérac*, p. 77-79 (très défectueux); Archives de Cahors, *Documents contenus dans le « Te igitur »*, impr. *Bulletin de la Société des Études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. XIII (1888), p. 135 et suiv.; Archives de Toulouse, F 8, année 1518, fol. 33 v°; Bibliothèque de Toulouse, ms. 696, fol. 103; 2° Ouvrages de Thomas Illyricus : *Sermones aurei ac excellentissimi in alma civitate Tholosana proclamati a fratre Thoma Illyrico, de Auximo, ordinis Minorum, Sacre Theologie professore et verbi Dei precone, famosissimo generali et apostolico per universum mundum.* [A la fin, on lit :] *Impressum Tholose per magistrum Johannem de Guerlins, anno domini M CCCCC XXI, die XXVIII mensis junii*, in-4° à 2 col. gothique (bibliothèque de Toulouse, n° 659). — Le sermon de charité signalé par Brunet est évidemment une traduction de l'ouvrage précédent : *le Sermon de charité avec les probations des erreurs de Luther, fait et composé par frère Illyrique, translaté du latin en françois par le poligraphe, humble conseiller secrétaire et hystorien du noble prince d'amour régnant au parc d'honneur* (Nic. Volkyr de Lérouville). Impr. à Saint-Nicolas-du-Port le 26 août 1525, par Jérôme Jacob, petit in-4° goth de 20 fol. — *Epistola fratris Thome Illyrici ordinis fratris minorum divini verbi oratoris pro defensione nominis Jhesu directa ad sacrum Senatum Tholosanum. Impressum Tholose in vico portae Arietis per Joannem Magni Joannis.* [A la

tion de la jeunesse; mais des armes, le casque et l'épée et des jeux de cartes et des jeux de dés. Plus de tournées épiscopales; plus de synodes provinciaux; plus d'églises soigneusement entretenues : les lieux saints étaient maintenant des halles où les négociants venaient librement causer de leurs affaires et où les porcs mêmes se promenaient à leur aise comme en des étables. Le service divin ne s'accomplissait plus suivant les rites accoutumés; les fidèles restaient debout durant l'élévation de la sainte hostie: à peine s'ils fléchissaient un genou, levant à moitié l'autre jambe « comme des chiens devant un mur ». Les monastères étaient en ruine: en ruine aussi les sanctuaires des martyrs. Les couvents de femmes étaient devenus des « maisons de prostituées ». Enfin, l'Église n'avait plus le moyen de se faire obéir. Le glaive de l'excommunication, si redoutable au

fin :] *Datum Tholosae. 1519, die VII februarii* (bibl. de Toulouse, n° 660). — *Epistola fratris Thome Illyrici ordinis Minorum et divini verbi preconis ad universos Tholosane gymnadis scholares.* [A la fin :] *Ex heremo Teste Buxi, M D XIX, XXVI augusti* (Ibid.). — *Epistola fratris Thome Illyrici, ordinis minorum, verbi Dei oratoris minimi, de ordine servando in matrimonio ac de laudibus matrimonii ad omnes Christi fideles directa. Exaratum Tholose in vico portae Arietis per Joannem magni Joannis.* [A la fin :] *Datum Tholosae 1519, die vero XV februarii* (Ibid.). — La traduction de ce sermon se retrouve sous le titre : *S'ensuyt l'epistre de frere Thomas Illyric, de l'ordre des freres myneurs, humble orateur de la parolle de Dieu, adressée et envoyée pour tous bons crestiens et crestiennes au sainct sacrement de mariage et aussi les louenges dudit Sainct Sacrement. Nouvellement translaté de latin en françoys. Donné à Bourdeaulx, le XXV de jung mil cinq cens et XIX. Par ledit frère Thomas.* Imprimé à Poyctiers, par Jacques Bouchet; frontispice (Christ en croix), 4 p. r° et v°, in-4°. — *Epistola fratris Thome Illyrici, ordinis fratrum minorum, dei verbi pauperculi oratoris, ad milites sub rege Francorum Christianissimo militantes pro salute animarum suarum cum quibusdam regulis ac ordinibus directa. Exaratum Tholose in vico portae Arietis per Joannem magni Joannis.* [A la fin :] *Datum Tholosae 1519* (bibl. de Toulouse, n° 660). — *Libellus de potestate summi pontificis editus a Fratre Thoma Illyrico minorita verbi dei precone famatissimo et apostolico qui intitulatur Clipeus status Papalis. Hec continentur in hoc opusculo : Quatuor epistolae. Prima est ad Adrianum papam VI. Secunda ad Illustrissimum Ducem Sabaudiae. Tertia ad Luggunenses. Quarta est epistola consolatoria ad Reverendissimum dominum dominum episcopum Valentiae ac Abbatem monasterii S. Michaelis regione pedemontana. Sermo popularis de ecclesiae clavibus ac pontificum potestate contra quorumdam errorem nuper clamantium in vicarium Christi. Specialis tractatus de potestate summi pontificis contra Martinum Lutherum. Casus septem in quibus summus pontifex est auferibilis de papatu. Modus se habendi tempore scismatis. Confutationes quarumdam conclusionum predicti Martini Lutheri, etc. Conditiones veri prelati, etc.* Turin, 1523, in-4°. — Un ouvrage signalé par Brunet n'a pas été retrouvé : *Prophetie faicte par frere Thomas Illiric, traslatée d'italien.* S. l., s. d., in-4° goth.

Moyen Age, était singulièrement émoussé. Jadis, il fallait des cas graves pour qu'elle fût prononcée : maintenant, quelques deniers, un sou, un petit cadeau, suffisaient pour se faire donner des bulles d'excommunication contre un ennemi ; des gens de peu ne s'en privaient pas et pour quelque minime injure. C'est par milliers que l'on comptait à présent les excommuniés dans le monde : celui-ci avait été excommunié à cause de son chien ; celui-là parce qu'il avait traversé la propriété d'autrui : l'un pour une dette, l'autre pour quelque offense. Personne ne craignait plus l'excommunication.

« Frère Thomas, frère Thomas, se disait le bon moine en lui-même, voilà le monde qui va à sa ruine ; il est maintenant voué au mal ; les premiers à le faire sont ceux qui devraient donner l'exemple au peuple des chrétiens et suivre la voie droite de la pénitence. C'est un prêtre qui est le premier à la danse, un prêtre qui est le premier au jeu. De cette faction, qui est le chef ? Un prêtre. Qui est à la tête de cette émeute ? Un prêtre encore. Qui dans cette ville est le premier à entretenir les femmes ? Un chanoine. A qui s'adresser pour changer trente écus ? A ce moine qui est maintenant usurier. O Dieu ! Quelle témérité ! Quelle audace ! Quel esprit ! Voilà ceux qui se disent la sainte mère Église ! Et la sainte Église est maintenant composée de débauchés, d'adultères, de chasseurs, de joueurs, de simoniaques ; c'est le rebut du genre humain. »

Cependant frère Thomas continuait d'aller au petit pas de son âne.

Au dire des contemporains il était d'une haute taille, avait un grand nez au milieu d'une figure maigre et pâle, la barbe longue, car il annonçait l'intention de pousser jusque chez les Turcs pour leur annoncer l'Évangile ; bien bâti à la vérité et, au reste, l'attitude humble et douce. Quelques Pères le suivaient, portant ses livres, et quelques femmes, pauvres repenties, disait-on, qu'avait converties sa parole. Il avait la réputation de mener une vie à peine humaine, presque angélique ; bien que d'un tempérament faible, il dormait peu, couchait sur la dure et se levait de bon matin pour dire sa messe. Il était sobre, buvait une petite quantité de vin et fortement étendue d'eau. A la vérité, quelques comptes consulaires mentionnent que les principales dépenses pour lui et sa suite furent des pochons d'hypocras.

A l'annonce de sa venue, le peuple se portait à sa rencontre hors des villes, criant *Senhor Dieu, misericordia*. Et le frère Thomas, du haut de son âne : « Chrétiens, mes frères », disait-il, « sur quoi voulez-vous entendre un sermon ? » Et souvent on lui répondait : « Vous devriez, en votre sermon, redresser nos prêtres, notre

évêque et son vicaire qui ne rougissent point d'entretenir publiquement des concubines, de jouer aux dés et aux cartes, de courir jour et nuit les tavernes. La principale occupation de nos chanoines est la chasse; d'autres font le négoce, l'usure, tiennent des cabarets. — Bon père », lui disait-on ailleurs, « nous n'avons sous les yeux que de mauvais exemples; nous ne voulons point te parler de nos seigneurs, des notables de notre ville et des autres magistrats; car, si nous disions quelque chose contre eux, ils nous écorcheraient. Mais notre ville est pleine d'usuriers, de souteneurs, de joueurs, de blasphémateurs, de sorciers, d'adultères. Notre cité est pleine de crimes. *Senhor Dieu, misericordia* »! disait le bon peuple. Et en quelques endroits les consuls venaient au-devant de frère Thomas; ils s'agenouillaient dévotement devant lui et, le bonnet à la main, l'accompagnaient au prochain monastère.

Pendant la nuit on avait dressé la chaire dans le cimetière qui entourait l'église, ou dans un pré voisin: des habitants s'étaient chargés de faire ranger les paysans venus des environs pour entendre la parole du frère, séparant soigneusement les sexes, car telles étaient ses prescriptions. Les documents contemporains parlent, non sans quelque exagération sans doute, de 15,000, 20.000 et même 30.000 auditeurs réunis autour de sa chaire. Certains chroniqueurs même se refusent à donner un chiffre, tant était grande l'affluence. Au matin, après avoir pris soin de faire rafraîchir sa barbe et sa couronne et entendu la messe dans la principale église, frère Thomas montait en chaire. La ville était abandonnée de ses habitants, muette; sur l'ordre des jurats, les crieurs publics se taisaient; les horloges municipales, arrêtées, ne sonnaient plus les heures[1].

1. Voici en particulier le récit du rédacteur des *Jurades de Condom* : « Lo dimecres XXVII d'octobre viengot à Condom ung sant home appellat fray Thomas Illiric, deu pais d'Esclavonie, de l'ordre de Sant Frances et entrat per la porta de Rigapeu et s'en allet allogar au couvent deux frays menors et à son intrada ave plus de quatre mille personas que grans que petitz et menava son gardien; et lo reverend pey en Dieu Monseigneur Johan Marre, evesque de Condom, avet demorat aud. couvent nuyt et jor per ausir lo sermon et predicacion deud. sant homme, loqual fe tres sermos aud. couvent que on le mendre d'aquels y ave plus de vingt milla personas et par la influansse de la gent foret forssa que la jor de la Toussans avesse presicar au prat de l'ospital deu Pradau que y ave plus de trenta milla personas et fey ardre totes las cartes, datz, taules et tanborins et fey cessat beucop de jocz que no joguen per lo present.

« Item, d'aqui s'en anet à Neyrac et de Neyrac tornet à Condom et quant anaba al venia, lo monde lo seguisse partot en cridant : « Seigneur Dieu, mise-« ricordia! » En apres s'en anet à Tholose et y presigua lo caresme et fey ardre les molles de las cartas et fey far de Jesus per botar à l'entrant de las

Parfois le sermon durait cinq longues heures. Tantôt frère Thomas traitait du dogme : la Vierge Marie avait-elle conçu sans péché? Était-elle morte de sa mort naturelle? D'où nous venait le péché? De Dieu, du diable, de nous-mêmes, des astres? Seule la volonté méchante de l'homme, concluait le bon père, en était la cause. D'autres fois, son sermon traitait du nom très glorieux et des mérites de Jésus, de la résurrection de la chair et du jugement dernier. Plus souvent, il abordait des questions de morale : il rappelait à leurs devoirs les riches qui entretenaient des bouffons et des courtisanes et dépensaient leur argent à voir de vains spectacles; il donnait des conseils aux soldats, aux juges, aux médecins, aux maitres d'école; il demandait aux apothicaires de bien composer leurs médicaments suivant les ordonnances des médecins et de ne pas donner des remèdes déjà éventés pour de bons; aux jeunes mariés il prescrivait d'observer la foi jurée et de garder de la mesure dans les rapports conjugaux; aux femmes il conseillait une mise décente et déplorait la mode des longues queues qui balayaient la terre. Il traçait, enfin, la journée du parfait chrétien : « Et maintenant, mes frères, à tout

portas, etc. » (*Jurades de Condom*. Archives municipales, BB[1], 1517-1561).

On notera également parmi les documents édités sur le frère Thomas une curieuse chanson recueillie dans le livre de raison de la famille Dudrot de Capdebosc (1522-1675) et éditée par Tamizey de Larroque dans la *Revue de Gascogne*, t. XXXIII, année 1891, p. 338 et suiv. :

« La bastonade te venra
Dist fraire Thomas, cordelier,
Guerre, famine, provera
Et pestilencia toy ralier (?)

Or despuys ses sermons et mines
N'eusmes que guerres et famines,
Fiebres, pestes, infinis maulx
Susmes par terribles assaulx.

. . . . . .

Quant il entra dedans Condom
L'on l'estimoyt demy-prophète;
En aultres lieux bruict et renom
D'ung jour ouvrier faisoit feste.

Le nom de Jhesu-Maria metre,
Jhesus-Maria nous disons,
Escript en quelque belle lettre
Devant la porte des maisons.

Cartes, déz, piroettes et eschéz
Tots instruments delectables
Aultres occasions depechéz
Chasser comme detestables. »

. . . . . .

bon catholique qui désire arriver à la perfection, je vais indiquer une règle de bien vivre, brève et ramassée, qu'il devra s'efforcer d'observer chaque jour : qu'il se lève de bon matin après un bon somme, rende grâce à Dieu par le signe de la croix en l'honneur de Dieu, de Jésus-Christ, de sa mère Marie et de tous les saints, et en particulier du saint dont la fête se célébrera en ce jour ; qu'il recommande son âme à tous. Qu'il prie Dieu de le vouloir en ce jour et en tout temps conserver pur de tout péché, et lui demande d'accepter les bonnes œuvres qu'il accomplira à la gloire et à la louange de son nom. Avant de se mettre à sa tâche, qu'il se hâte vers l'église. A son entrée, qu'il répande dévotement de l'eau bénite, disant : « Que « cette eau bénite soit mon salut et ma vie. » Qu'il entende la messe s'il le peut, ou bien, s'asseyant, qu'il médite dévotement, considérant les dons, les bénéfices et les biens temporels que lui a apportés le Seigneur et qu'il lui rende grâces. Qu'il pense à la bonté de Dieu, à sa puissance, à sa vertu. Qu'il considère le bénéfice de sa création à l'image et à la semblance de Dieu lui-même, le bénéfice du baptême, de la collation de la grâce. Qu'il se souvienne combien il a de fois offensé Dieu après son baptême et qu'il en gémisse ; combien de fois, d'autre part, Dieu a attendu sa pénitence et l'a préservé des périls de toutes sortes, de ceux de l'âme comme de ceux du corps ; combien il a gaspillé le temps que Dieu lui avait donné pour le servir dans les jeux, dans les banquets et dans les distractions défendues de toute espèce. Qu'il se rappelle de quelle façon Jésus-Christ, pendant trente-trois ans, allant nu-pieds, souffrant la faim, la soif, le froid et toutes peines, supportant les opprobres, les injures, une mort ignominieuse, l'a racheté et l'a libéré de la servitude du diable. Qu'il considère, enfin, le jour du jugement et celui de sa mort. — Si pourtant, à cause de ses affaires, il ne pouvait demeurer tout ce temps à l'église, qu'il rende au moins grâces à Dieu pour les bienfaits qui lui ont été accordés : le reste, il le méditera en sa demeure. Qu'il aille donc à ses affaires ou à son métier : mais qu'il pense souvent que ses travaux ne sont rien en comparaison de la peine du purgatoire ou de la céleste gloire qui l'attend s'il supporte patiemment ses travaux et ses malheurs. Qu'aux heures fixées, il prenne ses repas après avoir dit son *benedicite*. Qu'une fois par semaine (exception faite bien entendu du Carême, des Quatre-Temps et des Vigiles, suivant les ordres de l'Église), il se mortifie pour ses péchés : qu'il assiste à jeun à la messe tout entière et au sermon. Qu'il prie Dieu de l'illuminer de sa grâce et de lui accorder de faire sa volonté. Qu'il visite les églises. Qu'il fasse des offrandes à l'autel de son curé. »

D'autres fois, le bon frère faisait entendre des malédictions épou-

vantables : « Voici qu'à cause de vos péchés les malheurs vont s'abattre sur vous : prends garde, cité pleine de vices! Prends garde, chrétienté remplie de crimes! Prenez garde, rois chrétiens qui vivez au milieu des délices! De jour en jour, la religion chrétienne tend vers sa ruine; le nom du Christ est partout blasphémé. Prenez garde vous aussi pasteurs qui vous paissez vous-mêmes et ne paissez point le troupeau du Christ. Hélas! Hélas! les brebis du Christ sont dispersées et il n'est personne pour les rassembler. Mes petites brebis, le jour viendra où Dieu congédiera les pasteurs qui se paissent eux-mêmes. Le Seigneur visitera son troupeau. Pasteurs, gémissez et faites pénitence. Royaume de France, fais pénitence et le Seigneur aura pitié de toi. O Chrétienté, pourquoi t'endormir dans tes vices? Fais pénitence! »

Partout les prédications du moine avaient un grand succès; après être passé à Grenoble, où on le trouve en 1516, il s'installe à Toulouse, où il est gardien de son couvent; entre 1518 et 1521, nous savons qu'il visite Condom, Nérac, Montauban, Cahors, peut-être Bordeaux et Foix. En 1519, il avait essayé de fonder un monastère à la Teste-de-Buch, près d'Arcachon.

Les chroniqueurs locaux relatent l'enthousiasme des populations à sa venue. Après ses sermons, nous dit-on, les gens éclataient en larmes; les femmes, les vieillards demandaient à haute voix le pardon de leurs péchés; les enfants allaient se jeter aux genoux de leurs parents. En plusieurs lieux, on mit au feu les jeux de cartes et de dés, et les jurats, pour les prohiber, édictèrent de sévères règlements.

Sur les portes des maisons, suivant les indications du Cordelier, on gravait le monogramme du Christ; on montre encore l'un de ces monogrammes à Condom[1].

II.

Humanisme et Réforme a Bordeaux. Le Collège de Guienne.

Au moment même où l'Illyrien s'efforçait ainsi de ranimer parmi les masses populaires de la Guienne la morale et le dogme catholiques, le Réformateur Martin Luther s'élevait aussi en Allemagne

1. Ce chrismon nous a été montré par M. Gardere, l'archiviste municipal. Il est sculpté dans la pierre au-dessus de la porte d'une maison située derrière la cathédrale de Condom. La sculpture paraît bien être en effet contemporaine de celle de l'église cathédrale (début du XVIe siècle). Une inscription au-dessus du chrismon est trop endommagée pour qu'on ait pu essayer de la lire.

contre l'abus des indulgences, les superstitions du culte romain, l'immoralité du clergé de cette époque et les échos de sa voix retentissaient dans l'Europe entière[1]. « Dès 1518, son nom avait franchi les frontières et était arrivé en France; les érudits et les théologiens lisaient ses écrits, plusieurs lettres du début de 1519 le constatent[2]; en 1520, ses livres se débitent par centaines et se répandent dans tous les pays[3]. »

Très vite, les pouvoirs publics s'inquiétent de cette diffusion rapide des écrits et des doctrines de Luther; en 1523, le roi et Louise de Savoie, sa mère, envoyaient en Guienne plusieurs docteurs appartenant aux ordres mendiants « pour y prescher la foy catholique, y abattre et adnichiller les heresies de Luther[4] ». On pourra supposer que l'Illyrien était sinon de ce nombre, du moins qu'il avait peut-être reçu quelque mot d'ordre de la cour; certains traités de lui sont dirigés nettement contre la doctrine du réformateur allemand.

Cependant, pour dire qu'un mouvement religieux a été déterminé en Guienne par l'introduction des idées luthériennes et pour étudier ce mouvement il faudrait posséder plus de témoignages que nous n'en avons actuellement. Les quelques faits qui sont parvenus à notre connaissance ne sauraient y suffire. Quelles furent les conséquences des prêches que Guill. Farel fit en Guienne en 1523, prêches qui nous sont rapportés par quelques lettres du temps et à la suite desquels le prédicateur fut inquiété et dut prendre la fuite[5]? En

1. *Histoire de France de Lavisse*, t. V, 1re partie.

2. Cf. en particulier les lettres de Lefèvre d'Étaples à Beatus Rhenanus, 9 avril 1519 (éd. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs de langue française*, t. I, p. 42), et de Pierre Tschudi au même, Paris, 17 mai 1519 (Herminjard, *Ibid.*, t. I, p. 47). Voici le témoignage de Luther lui-même sur la diffusion rapide de ses ouvrages en divers pays : *Scripserunt ad me Frobenius Basiliensis eximie meam libertatem commendans; sed et Parisiis sibi ab amicis scriptum placere illic multis legique a Sorbonicis id est theologis mea: dispersisse preterea in Italiam, Hispaniam, Angliam, Galliam et Brabantiam omnia exemplaria* (*Lutherus Jo. Lang*, 14 avril 1519, éd. de Wette, t. I, p. 253).

3. Glareanus à Zwingli, Paris, 1er novembre 1520 (Herminjard, *Ibid.*, t. I, p. 63); Érasme à Aléandre (*Ibid.*, t. I, p. 63).

4. « Audict an [1523] (ou 1524), en ce temps, le Roy et madame la Régente sa mère par deliberation du Conseil envoièrent douze docteurs relligieux des quatre ordres mendians par toutes les contrées de France et d'ailleurs pour prescher la foy catholique, pour abattre et adnichiller les hérésies de Luther. Et pour ce faire furent prins des docteurs de Paris et d'ailleurs qui furent envoyez les uns en Normandie, les aultres.... les aultres en Guienne, les aultres en Bourdelois... et partirent en novembre » (*Journal d'un Bourgeois de Paris*, éd. de la Société de l'histoire de France, p. 187).

5. Cf. Gaullieur, *Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le parle-*

quoi consistaient ces « cas concernans la foy » pour lesquels l'abbé de Sainte-Croix de Bordeaux fut emprisonné en 1526? Nous ne saurions le dire[1].

François Desus et Philippe Huant, poursuivis, l'un pour avoir blasphémé, l'autre pour avoir lacéré à coups de dague un crucifix en papier, sont condamnés tous deux par des arrêts du Parlement, en date des mois de juin et juillet 1530, à être, l'un brûlé vif, l'autre décapité; du moins c'est ce qui nous est affirmé par l'*Histoire chronologique de l'Église protestante de France*[2]. Nous avons en vain cherché la source de cette affirmation.

Un certain Pierre, « natif de Villenove d'Agenois », ayant blasphémé, à Bazas, « le nom de Dieu et de la Vierge Marie en venant contre la foy », est traduit, en 1530, devant le lieutenant criminel de la sénéchaussée de Guienne; il est condamné à être fustigé par deux fois sur les places publiques de Bazas et doit y faire amende honorable[3].

Tels sont les quelques « faits divers »[4] par lesquels débute en Guienne, comme d'ailleurs dans toutes les autres régions de France, l'histoire de la Réforme.

Cependant, la fondation d'un collège à Bordeaux allait donner au mouvement d'humanisme, et par suite à celui de Réforme, une impulsion décisive.

« La Réforme religieuse », a écrit Michelet, « a commencé par ceux qui en prévoyaient le moins la portée, par les érudits. »

A la fin du xve siècle, les études étaient à Bordeaux en pleine décadence; une université et un collège des arts y végétaient obscurément; le *trivium* et le *quadrivium* des siècles passés y étaient à la base des études. Toute vie intellectuelle paraissait éteinte dans la cité, et quand Pantagruel fit son fameux tour de France, il ne trouva à Bordeaux « aucun grand exercice, sinon de gabarriers

ment de Guienne, p. 8, d'après les lettres de Jean Canaye à Guill. Farel au Sénat et aux citoyens de la ville de Bâle, 1525, 6 juillet (*Ibid.*, p. 359).

1. Gaullieur, *Ibid.*, p. 9, d'après le *Registre des clercs de ville*, fol. 57 v°, aux Archives municipales de Bordeaux (reg. non coté) : « Le iiiie d'avril [1526 (n. st.)], Monsieur de Saincte-Croys pour cas concistans la foy fut constitué prisonnier. »

2. Gaullieur, *Ibid.*, p. 15, d'après Drion, *Histoire chronologique de l'Église protestante de France*, p. 20.

3. Gaullieur, *Ibid.*, p. 17, d'après une quittance du 26 mai 1530, Bibl. nat., mss., Quittances, vol. 132, n° 1246, éd. *Bulletin de la Société du Protestantisme français*, année 1875.

4. Le mot est de M. H. Hauser, dans la Préface d'une *Étude sur la Réforme à Dijon des origines à la fin de la lieutenance générale de Gaspard de Saux-Tavanes (1530-1570)*, par E. Belle, 1911, in-8°.

jouant aux luettes sur la grave ». Mais, à cette époque, un nouvel esprit transformait partout les méthodes anciennes d'éducation; le vieil édifice de la scolastique craquait et s'écroulait de toutes parts : « les Sturm, les Mathurin Cordier, les Govea introduisaient dans les collèges les méthodes d'éducation inaugurées par les Frères de la Vie commune et en particulier à Liège, au collège de Saint-Jérôme »[1].

A Bordeaux, on ne tarda pas à entrer dans le mouvement; ce fut, comme à Lyon, comme à Nimes[2], la municipalité, imbue de principes libéraux, qui prit l'initiative de cette rénovation des études.

Tout d'abord, les Bordelais voulaient conserver auprès d'eux leurs enfants; c'étaient de gros frais pour les envoyer là-bas, à Paris, aux « escholles »; il arrivait même que des jeunes gens, éloignés de leur famille et faute de soins nécessaires, mouraient « par deffault d'estre pansez et secourus en leurs malladies ». Aussi, bien des gens qui n'avaient point de ressources suffisantes, ne pouvant les envoyer « en si lointains pays », les gardaient auprès d'eux; beaucoup demeuraient « imbecilles et ignares, sans aucun savoir en vertuz ne societé ». Les riches bourgeois voyaient encore dans la fondation d'un collège une source importante de revenus pour la ville; comme « à un marché de belles-lettres, » y viendraient « grand quantité et nombre d'enfants, lesquels laisseraient plusieurs deniers en la ville pour leurs affaires, necessitez et negoces ». Les jurats escomptaient même la venue d'étudiants étrangers; Bordeaux était le centre d'un grand commerce avec « toutes nations, pays et provinces »; quand ils y apprendraient l'existence d'un collège bien ordonné, « farcy et garny de notables lecteurs », il ne fallait pas douter que les marchands qui le fréquentaient n'y envoyassent « leurs enfants et parents ».

Tels étaient les motifs de la fondation qu'énumérait tout au long le procès-verbal enregistré le 22 février 1533[3] par le notaire de la ville, Me Mathieu Contat. « En bref », un programme des études y était même tracé, des lecteurs devaient y lire des « sept arts libéraux et des langues grecque et hebraïcque, philosophie, theologie, art oratoire, grammaire, logicque, physicque et medecine ». On les voulait, non pas seulement « experimentez et sçavans en toutes sciences et doctrines », mais aussi « de bonne et immaculée vie, plains de vertus et bonnes meurs ».

1. Ch. Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève*. Genève, 1900, in-fol., p. 39 et suiv.

2. H. Hauser, *Études sur la Réforme française*, 1909, p. 187 et suiv. (*Nimes, les consulats et la Réforme, 1532-1537*).

3. Éd. Gaullieur, *Histoire du Collège de Guienne*. Paris, 1874, p. 29 et suiv.

Ainsi, « sous ce titre modeste de collège qui le rattachait et le subordonnait à l'Université, la nouvelle école formait, en réalité, un institut rival; la vieille Université de Pey-Berland, imbue tout entière de l'esprit théologique, sans élèves et sans maîtres, en tout cas sans gloire, demeurait comme une encombrante épave du moyen âge. En face d'elle, le Collège de Guienne, avec son dévouement à la science, son culte des succès oratoires, sa curiosité des textes anciens, les tendances libérales et parfois hérétiques de ses maîtres, représentait l'avènement de l'esprit moderne, de la raison pure et de la libre recherche »[1].

Ce fut Jean de Tartas, originaire de la Guienne, principal pendant huit ans du collège de Lisieux à Paris, qu'il avait entièrement réformé, qui fut appelé par la municipalité bordelaise pour organiser le nouvel établissement sur le plan du collège de Lisieux. Un traité fut passé avec lui : on y réglementait la discipline intérieure; on y fixait les salaires de chacun des professeurs; on donnait, enfin, à ceux-ci le privilège exclusif de l'instruction de la jeunesse bordelaise. André de Govea, que Montaigne appelle « sans comparaison le plus grand principal de France », succéda à Tartas en 1534. Il organisa définitivement les études, suivant un plan qui nous a été conservé par Élie Vinet, sous le titre de *Scola aquitanica*[2].

Lui aussi, puis son successeur à la tête du collège, André de Govea, firent appel à un personnel d'élite. Montaigne, qui fut envoyé vers 1540 comme élève à Bordeaux, où le Collège, dit-il, était « très florissant pour lors et le meilleur de France », a connu les premiers professeurs et nous a laissé l'éloge de Nicolas de Grouchy qui « a escript le *De Comitiis Romanorum* »[3], de Guillaume Guérente, « qui a commenté Aristote »[4], de George Buchanan[5], « ce grand

1. Jullian, *op. cit.*, p. 350.

2. Schola Aquitanica. Burdigalae *apud S. Millangium Typographium regium M D LXXXIII*, petit in-8°. Impr. Louis Massebieau, *Schola Aquitanica. Programme d'études du Collège de Guienne au XVIe siècle*. Paris, 1886, dans *Mémoires et documents scolaires publiés par le musée pédagogique*. Avant cet éditeur, la *Schola Aquitanica* avait été étudiée par Jules Quicherat, qui l'avait analysée dans son *Histoire du collège de Sainte-Barbe* (1860), t. I, p. 232 et suiv. Gaullieur ne l'a connue que d'après Quicherat. On pourra comparer le programme du Collège de Guienne avec celui du collège d'Auch, très intéressant aussi, qui a été composé à la même époque (éd. Paul Benetrix, *les Origines du collège d'Auch*. Paris, 1908, in-8°).

3. Cf. plus loin.

4. Cf. plus loin.

5. Georges Buchanan, né en Écosse vers 1507, vint en France, chassé de son pays par la persécution. Il étudia à Paris, puis y professa près de trois ans dans une classe de grammaire au collège Sainte-Barbe. Après une vie longue

poete escossois ». Outre ceux-ci, il faut encore citer Robert Breton[1], originaire d'Arras, esprit fin, trop amoureux peut-être de la belle phrase latine et du développement oratoire, cœur très tendre, caractère un peu faible, prompt au découragement; Claude Budin, de Chartres, licencié en droit et maître ès arts, que ses qualités de patience et de douceur rendaient particulièrement apte à l'éducation

et remplie de péripéties, il mourut en 1582 à Édimbourg. Il avait écrit ses Mémoires qui furent placés en tête de ses *Poèmes* (éd. de Leyde, 1628, in-12). Ses œuvres complètes ont été publiées en 1725 : *Opera omnia, curante Th. Rudimanno cum praefat. P. Burmanni*, 1725, in-4°. — Sur lui, on pourra consulter Vauthier, *De Buchanani vita et scriptis*, thèse latine, 1886, in-8°; P. Hume Brown, *George Buchanan, humanist and reformer. A biography*. Édimbourg, 1890, in-8°; D. A. Millar, *G. Buchanan 1506-1906*. Saint-Andrews [1907].

1. Sur lui, on consultera Gaullieur, *Histoire du Collège de Guienne*, p. 84, 111 et suiv., comme d'ailleurs pour la plupart des autres professeurs cités. Les lettres de Breton ont été publiées par lui-même : *Roberti || Britanni || Attreba||tensis || Orationes || quatu||or De parsimonia liber; epistolarum libri tres; de virtute et voluptate colloquium. Ejusdem carminum liber unus. Tolosae apud Nicolaum Vieillardum*, 1536, in-4°. On trouve encore de ses vers dans : *Roberti Britanni Atreba||tis Carminum liber unus || In quo est certamen he||ctoris et Achillis || ex Homero : et oratio nes||toris ad concilian||dos Agamemnomen || atque Achillem || ex eodem et lyri||ci versus et ele||giae et epi||grammata. Parisiis. Ex officina Guillielmi Bossozeli sub Rubro Castro in via quae est Divum Jacobum M D XLI* (ouvrage dédié à Arnoul Ferron; un exemplaire à la bibliothèque de l'Arsenal). Citons encore : *Orationes duae Burdegalae quondam habitae : altera de pace, altera de philosophia. Parisiis, in officina C. Wecheli*, 1538, in-8°; *Agriculturae encomium. Parisiis, apud C. Wechelum*, 1539, in-4°; *De felicitate nostrorum temporum oratio. Parisiis. Ex officina Guilielmi Bossoleli, sub rubro Castro, in via quae est ad divum Jacobum. M D XL* (dédié à Marguerite de Navarre; un exemplaire à la bibliothèque de l'Arsenal); *De optimo statu reipublicae liber*, 1543; *De instituenda juventute ad honestatem dialogus. P., apud P. Grandismum*, 1543, in-4°; *De ratione consequendae eloquentiae liber. Parisiis*, 1544, petit in-8° (un exemplaire à la bibliothèque de la Sorbonne); *Formulae thematum sive ratio conscribendarum epistolarum in unoquoque genere, adjunctis epistolis et responsionibus quo facilius studiosi qui sunt scribendi minimo labore in promptu habeant quod imitentur*. Paris, 1547, in-8°.

De nombreux vers ont été adressés par des poètes du temps à Robert Breton. Nicolas Bourbon (*Nugae*, éd. 1533, fol. 80 v°) fait l'éloge de ses talents de poète :

Ad Robertum Britannum Attrebatensem :
Eurydicen cythara coeco revocavit ab Orco
Orpheus et tigribus carmine junxit oves :
Ille tamen manes inter versatus, imago,
Nititur et frustra flectere fata miser :
At tu quem celi pepererunt numina vatem,
Umbras et superos semideosque trahis :
Quare hinc emigrans et temporis orbe peracto
Orphea non vises, astra, Britanne, petes :

des tout petits[1]; son ami, Mathurin Cordier, l'illustre pédagogue, originaire sans doute de Normandie, ancien prêtre qui était devenu régent à Paris dans les collèges de Reims, de Lisieux, de la Marche, de Navarre et de Sainte-Barbe. Différents travaux ont mis en lumière non seulement ses grandes aptitudes pédagogiques, mais aussi son désintéressement, sa bonté. « Ce n'était pas », dit M. Buisson, « un pur lettré, un parfait professeur de langues; c'était par surcroît un maître de morale. »

Cordarius, linguae, morum vitaeque magister,
Cordarius, censor, crimina cuncta notat.

Régent de première, il n'hésitait pas à descendre en quatrième, « ayant remarqué », disait-il, « que les écoliers qui entrent en première n'apportent rien de ferme et ont seulement quelques bouffées, en sorte qu'il fallait recommencer à les façonner de nouveau ». Des proverbes couraient : « Partout où enseigne Mathurin Cordier », disait-on, « fleurissent les belles lettres[2]. »

Astra petes, hilaransque cava testudine divos
Despicies, tellus quicquid et Orcus habet.

Voulté, dans ses *Épigrammes* (p. 23), parle de la modestie inquiète de Robert Breton :

Cum voco te doctum, tibi, res odiosa, Britanne :
Cum voco te indoctum, res odiosa tibi.
Grammaticum appello. Sumne hoc tibi nomine gratus?
Rhetora te dicam, num tibi gratus ero?
Jurisprudentem scribam, pingamque poetam,
Num quoque te dignum nomen habere putas?
Respondes : homo sum miser et peccator inanis.
Sum quod sum, grato munere Coelicolum.

1. Sur Budin, cf. Gaullieur, *Collège de Guienne*; Mabilleau, *Schola Aquitanica*, note 5; lettre de Mathurin Cordier aux syndics et au Conseil de Genève, éd. J. Bonnet, *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, t. XV, p. 414 et suiv.

2. Beaucoup de travaux sur Mathurin Cordier : outre Buisson, *Sébastien Castellion*, t. II, p. 124, on pourra voir sur lui Berthault, *De Maturino Corderio et creatis apud Protestantes litterarum studiis*. 1875, trad. fr. : *Mathurin Cordier et l'enseignement chez les premiers Calvinistes*. Paris, 1876, in-8°; N. Weiss, *le Collège de Nevers et Mathurin Cordier (1418-1540)*, dans la *Revue pédagogique*, t. XVIII, mai 1891; Louis Massebieau, *les Colloques scolaires du XVIe siècle et leurs auteurs*, 1878. Sur son départ de Bordeaux, cf. Froment, *les Actes et gestes merveilleux de la cité de Genève*, éd. Revillod, p. 234 : « Et pour ce que M. Corderius estoit homme experimenté en telles choses et comme l'on dict le plus apte et convenant à exercer escolles que homme de nostre temps aye esté en la langue françoise, fust envoyé querir en France en une ville qu'on appelle Bourdeaux dans laquelle estoit regent et amena beaucoup de gens sçavans avec luy. »

Arnold Fabrice était de Bazas[1]. Jean de Gelida, Espagnol, né à Valence, petit homme à la voix claire et perçante, ne s'était voué que très tard à l'enseignement et ne demeura que quelques mois à Bordeaux[2]. Nicolas de Grouchy, né à Rouen, « homme très docte », dit La Croix du Maine, grand « philosophe et très versé dans la connaissance des lettres humaines », occupa pendant treize ans la chaire de dialectique[3]. Charles de Sainte-Marthe était né à Fontevrault en Poitou[4]. Jacques de Teyve, Portugais, professa non seulement à Bordeaux, mais encore à Paris et à Coïmbre[5]. André Zébédée, enfin, était originaire du Brabant; il avait étudié à Louvain.

1. Sur lui, cf. Gaullieur, *Collège de Guienne*, p. 100; de Lurbe, *De illustribus Aquitaniae viris*, p. 102. Ses lettres ont été publiées sous le titre : *Arnoldi Fabricii, Vasatensis, pelluhetani, viri latinitatis purioris, in primis studiosi doctique, epistolae aliquot.* La Rochelle, chez Barthélemy Berton, 1571.

2. Sur lui, cf. Gaullieur, *Collège de Guienne*, p. 125 et suiv.; Schott, *Bibliotheca hispanica*, p. 616-618. Il a écrit : *Joannis Gellidi de quinque universalibus et eorumdem abstractione intelligentia, adjectis pro majori commoditate in Porphyrium commentariis*, in-fol., 1527. Ses lettres ont été réunies : *Joannis Gelidae, Valentini, burdigalensis ludi magistri, Epistolae aliquot et carmina.* La Rochelle, chez Barthélemy Berton, 1571, petit in-8°.

3. Nicolas de Grouchy a écrit, outre le *De Comitiis Romanorum libri tres*, Paris, 1555, les *Preceptiones dialecticae*, Paris, 1544, in-4°, dédié à Guill. de Guérente et à Buchanan, une traduction de l'*Histoire des Indes de Portugal contenant comment l'Inde a esté découverte par le commandament du roy Emanuel, ... faict en portugues par Fernand Lopez de Costamenda et traduict de nouveau en françoys* par Nicolas de Grouchy, impr. Anvers, 1553; *Aristotelis de demonstratione sive de secunda parte* Αναλυτικων *libri duo, Nicolao Grouchio Rothomagensi interprete. Parisiis, apud Vascosanum, via Jacoboea ad insigne Fontis*, 1552, in-4°; *Aristotelis Stagyritae de reprehensionibus Sophistarum liber, Nicolao Grouchio Rothomagensi interprete. Lutetiae, ex officina Michaelis Vascosani*, 1551, in-4°, 42 p. Sa biographie a été écrite par le vicomte de Grouchy, *Étude sur Nicolas de Grouchy et son fils Timothée de Grouchy, sieur de La Rivière.* Paris, 1878, in-8° et suiv. Grouchy mourut à La Rochelle en 1572. Jeanne d'Albret l'y avait appelé comme professeur au collège qu'elle venait de fonder.

4. Sur lui, on verra Buisson, *Sébastien Castellion*, p. 130, et aussi P. de Longuemare, *les Sainte-Marthe.* Paris, 1902, in-8°. C'était le second des douze enfants de Gaucher de Sainte-Marthe, médecin du roi. Emprisonné à diverses reprises pour hérésie, il termina tranquillement sa vie, grâce à l'appui de Marguerite de Navarre, comme lieutenant criminel à Alençon. En 1540, il publia : *la Poésie françoise de Charles de Sainte-Marthe, natif de Fontevrault en Poictou, divisée en 3 livres..., plus un livre de ses amys...* Lyon, 1540, in-8°.

5. Ses œuvres ont été éditées en 1558 à Salamanque; à Paris, en 1762 : *Jacobi Tevii Bracarensis opuscula, quibus accessit commentarius de rebus ad Dium gestis denuo in lucem edi curavit Joseph Caietanus Mesquità, lusitanus.* Scaliger le juge dans une de ses lettres : *Jacobus Tevius cujus ingenium et candidum et argutum, eloquentia et facilis et subtilis et com-*

puis à Paris. Robert Breton loue son érudition, sa vive intelligence jointe à beaucoup de goût et à une extrême délicatesse. Ses qualités de cœur surpassaient beaucoup celles de son esprit. Il était adoré de ses collègues qui firent tout pour le retenir quand il voulut suivre Gelida à l'Université de Coïmbre. De goûts simples et modestes, il avait loué près de Bordeaux, au pied du coteau de Lormont, une petite propriété entourée de bois, toute ruisselante de sources fraîches. Breton nous en a laissé dans ses lettres une assez vive description, suffisante pour nous faire sentir combien lui-même et ses amis goûtaient la campagne et le charme de la nature[1]. C'étaient encore les deux Govea, juifs, originaires du Portugal, neveux de Jacques de Govea l'ancien qui fut principal du collège de Sainte-Barbe. Antoine, le plus jeune, avait acquis une grande réputation comme philosophe, jurisconsulte et poète. André, l'aîné, était un administrateur de beaucoup de talent[2].

Gaullieur, dans son *Histoire du Collège de Guienne*, cite encore Joachim Polite, originaire de Zélande, très amateur de musique dont il donnait des leçons à ses collègues : Gentian Hervet, dont Breton nous dit qu'il était *perhumanus... et literis græcis juxta ac latinis eruditus*; Nicolas Roillet, maître ès arts, né à Beaune; Antoine Tempête, originaire du diocèse de Soissons; Pierre Lagnier, né à Compiègne; Pierre Allard, Bourguignon; Girard Cœrselius, de Diest, au diocèse de Liège; Jean-Martin de Lestoille, de Bruxelles, au diocèse de Cambrai; Mathias Itterius, né à Kinroy, dans le diocèse de Liège; Ghysbert Kolen, de Louvain, tous appelés par Jean de Tartas. Beaucoup, on le voit, venaient du nord de la France. Ceux à qui André de Govea fit appel venaient, au contraire, pour la plupart, du midi et même, comme Gelida, comme Teyve, comme Fernand de Costa, de l'Espagne et du Portugal.

posita, judicium vero, quale scis a me ambitiose exigi in studiis nostris (*J.-C. Scaligeri Epistolae*. Hanovre, 1612, p. 108 : à Arnould Ferron).

1. Cf. Gaullieur, *Histoire du Collège de Guienne*, p. 83, n. 2.

2. Sur eux, outre Gaullieur, *op. cit.*, et Quicherat, *Histoire de Sainte-Barbe*, on verra la *Chronique de Bazas*, éd. Arch. hist. de la Gironde, t. XV, p. 56; Bayle, *Dictionnaire*; Jose Silvestro Ribeiro, *Historia dos establicimientos scientificos*, Lisboa, 1871; Joaquin de Vasconsellos, *Archeologia artistica*, Porto, 1877; E. Caillemer, *Étude sur Ant. de Govea* (*Mémoires* de l'Académie de Caen, 1868, p. 79-80). — Les œuvres complètes d'Ant. de Govea ont été éditées par Van Vaassen, à Rotterdam, en 1766. Dans les ANTONII || GOVEANI || EPIGRAM||MATA || EJUSDEM || *Epistolae quatuor*, éd. Lyon, Gryphe, 1540, in-8°, il y a un certain nombre de pièces de vers adressées à des Bordelais que l'on pourra consulter avec profit. Il y a aussi, p. 37 et suiv., une épître (*Epistola prima Goveanus Catharinae*) dans laquelle plusieurs détails paraissent avoir été inutilisés sur la vie de Govea.

Tous ces professeurs, par leurs ouvrages, par leur correspondance étendue avec les personnages les plus instruits de leur temps, leurs relations avec les cercles littéraires de Lyon, de Toulouse, de Paris, participaient au mouvement de renaissance littéraire qui agitait alors les esprits. Buchanan écrivait ses *Poèmes*, ses *Tragédies*, ses *Paraphrases des Psaumes;* Breton composait son *Manuel d'agriculture*, prononçait ses discours sur la paix ou la philosophie, réunissait, en des recueils destinés à donner des modèles de l'art épistolaire, les lettres écrites à ses amis; Mathurin Cordier publiait ses *Colloques*, ses *Distiques moraux pour l'éducation de la jeunesse;* Jean de Gelida, son *Manuel dialectique* et ses *Commentaires sur l'histoire de la philosophie;* Nicolas de Grouchy, ses *Preceptiones dialecticae*, son *De Comitiis Romanorum*, puis son *Histoire des Indes de Portugal;* Charles de Sainte-Marthe, ses *Paraphrases des Psaumes*, ses *Hymnes;* Jacques de Teyve rassemblait ses *Discours* et ses *Poésies*.

Le Parlement était un autre foyer d'humanisme : « A partir de 1530, il fut, avec le Collège de Guienne, l'asile des muses grecques, latines et françaises. A côté de Montaigne et de La Boétie, il posséda des présidents, des conseillers, des avocats qui unirent à la science du droit la connaissance approfondie et l'amour désintéressé des lettres et qui, noblement, consacrèrent leurs loisirs à les posséder[1] » : le président Pomier, le président Lagebâton, que de Lurbe, dans son *De illustribus Aquitaniae viris*, qualifie de « *solers et acutus, memoriae tenacissimae, vir hercle magnus, civilis libertatis amans* » ; Jean Imbert, Rochelais d'origine, très versé dans le droit, auteur de nombreux ouvrages; Arnould Ferron, Aimar Ranconnet, Leonard Alesme, André Tiraqueau et enfin ce Briand Vallée, né en Saintonge, « tant bon, tant vertueux, tant docte et tant équitable », au dire de Rabelais, qui le donne par ailleurs pour le « plus savant, le plus expert et prudent de tous les légistes »[2].

Tous ces régents, tous ces parlementaires ne sont pas seulement des humanistes; ils s'intéressent également au mouvement de rénovation religieuse auquel prennent part beaucoup de leurs contemporains : quand Jean de Tartas traita avec les premiers, durant l'année 1533, Paris était agité par les furieuses prédications des moines intransigeants; de violents placards étaient tous les jours affichés contre les nouveaux luthériens. Marguerite de Navarre, leur protec-

1. P. Courteault, *Geoffroy de Malvyn, magistrat et humaniste bordelais (1545 (?)-1617)*, étude biographique et littéraire. Paris, 1907.

2. Sur tous ces personnages, cf. de Lurbe, *De illustribus Aquitaniae viris*, 1591, in-8°.

trice, était attaquée sur la scène et son *Miroir de l'âme pécheresse* était interdit par la Faculté de théologie. Nicolas Cop, le jeune recteur de l'Université, à cause d'un discours qu'il avait prononcé le 1er novembre, jour de la rentrée des Facultés, était contraint de s'enfuir. Avec lui, beaucoup se sentaient compromis et éprouvaient le besoin de prendre le large[1]. Jean de Tartas n'eut pas de peine à recruter des professeurs parmi ceux qui voulaient s'éloigner. De ceux qu'il amena alors à Bordeaux, trois nous sont connus comme de militants hérétiques : Charles de Sainte-Marthe, Pierre Allard, Jean Martin de l'Étoile (*Stella*)[2]. Quand André Govea fit à son tour le voyage de Paris pour compléter son personnel, c'était au moment de l'affaire des Placards (octobre 1534), alors que beaucoup de condamnations à mort étaient prononcées et que le Parlement citait à comparaître de nombreux hérétiques qui s'étaient « absentés ». De ceux-ci, nous retrouverons quelques-uns à Bordeaux : Mathurin Cordier[3], Me Nicolle, qu'il faut identifier avec frère Nicole Morel (ou Marel), ancien Célestin qui avait apostasié et surnommé « le prédicant »[4], et aussi (bien qu'ils ne soient pas mentionnés sur les listes du Parlement) Claude Budin, l'ami très intime de Mathurin Cordier, André Zébédée, Nicolas de Grouchy et Buchanan. Beaucoup devinrent franchement protestants, quand le bloc calviniste se fut définitivement constitué en face du bloc catholique; plusieurs eurent à souffrir des persécutions; un périt sur le bûcher.

George Buchanan, pour ses mordantes épigrammes contre les moines « gras, ineptes et bavards », pour ses attaques contre la papauté, avait dû abandonner son pays natal et passer sur le conti-

1. Sur tout ceci, cf. Herminjard, *Correspondance des Réformateurs de langue française*, t. III, et Bourrilly et Weiss, *Jean du Bellay, les Protestants et la Sorbonne*. Paris, 1904, p. 47 et suiv.

2. C'est à la fin de novembre que Tartas traite avec eux. Cf. Gaullieur, *Collège de Guienne*, p. 53 et suiv.

3. Mathurin Cordier arriva à Bordeaux, d'après Gaullieur, *Collège de Guienne*, p. 99, en décembre 1534 : *Lutetia profugus propter evangelicae doctrinae professionem*, dit-il dans la Préface des *Colloques*. Dans la liste de ceux qui furent « ajournés » le lundi 25 janvier 1535 (liste publiée dans Bourrilly et Weiss, *op. cit.*, p. 97 et suiv.), il est cité comme « ayant tenu les escoles à Nevers ».

4. Me Nicolle dut arriver à Bordeaux en réalité au milieu de 1534. Gaullieur (*op. cit.*, p. 86) le donne comme appartenant à la direction de Jean de Tartas. Dans la liste du Parlement, il est ainsi désigné : « Pierre Nicolle Marel (ou d'après une variante meilleure « frère Nicolle Meret »), apostat célestin, dit le prédicant ». — André Zébédée appartenait aussi peut-être à la direction de Tartas.

nent. Inquiété à Bordeaux en 1542, il se réfugia en Périgord, où la famille de son jeune élève, Michel de Montaigne, lui offrait un asile, puis à Paris. Il alla en Portugal avec André de Govea, y fut jeté en prison et, à la première occasion favorable, regagna l'Angleterre[1]. Claude Budin faillit laisser Bordeaux pour Genève, où Calvin l'appelait pour enseigner la jeunesse aux côtés de Mathurin Cordier. Tant qu'il vécut, le Parlement le laissa tranquille; l'aménité de son caractère lui avait valu, dans la ville, de hautes relations[2]. Après sa mort, on fit saisir à son domicile des livres suspects que la Cour déféra à l'officialité. Nicolas de Grouchy fut inquiété au moment des guerres de religion et erra pendant quelques années, « ayant perdu ses livres au faubourg Saint-Marceau »[3]. Charles de Sainte-Marthe, en relations avec les premiers protestants du Poitou, fut obligé de s'enfuir à Grenoble, y demeura longtemps prisonnier et ne dut sa tranquillité qu'à la protection de Marguerite de Navarre[4]. André Zébédée, enfin, passa en Suisse et devint pasteur à Orbe. Mathurin Cordier, de même, quitta le Collège à la fin de 1536, appelé pour enseigner au collège de Rive[5], à Genève.

Nous retrouverons Pierre Allard, Me Nicolle et Jean-Martin de L'Étoile parmi les militants d'Agen.

Dans le Parlement, dans la municipalité, il y avait aussi des personnages fort suspects; le conseiller de Guilloche et le conseiller Saint-Simon faisaient instruire leurs enfants par des régents qui étaient sous le coup de menaces d'arrestation. Briand Vallée, le protecteur de Rabelais, l'ami de Marguerite de Navarre, était particulièrement connu pour ses tendances hérétiques : en 1539, il allait fonder, au Collège de Guienne, une chaire pour la lecture publique des *Épîtres* de saint Paul, qui fut vite supprimée par le Parlement[6]. Dans la municipalité, deux conseillers au moins, Charles de Candeley et Jean de Ciret, clerc-secrétaire de la ville, étaient bien connus comme partisans des idées nouvelles[7].

1. Il n'arriva qu'en 1539 au Collège de Guienne. Il en partit en 1542 (cf. Gaullieur, *Collège de Guienne*, p. 163 et suiv.).

2. Sur tout ceci, cf. Gaullieur, *Collège de Guienne*, p. 88 et suiv. Dans la lettre où Cordier parle à Calvin de Claude Budin, il déclare craindre au sujet de son départ qu' « on luy fasche empeschement de par la ville à cause qu'il est fort aymé et en grosse réputacion de pardela » (cit. Gaullieur, *Ibid.*, p. 190).

3. Gaullieur, *Ibid.*, p. 214.

4. Ferd. Buisson, *Sébastien Castellion*, p. 130.

5. Gaullieur, *op. cit.*, p. 83, 127.

6. *Ibid.*, p. 158-159.

7. *Ibid.*, p. 25.

L'action de tous ces personnages sur le développement du mouvement réformé à Bordeaux et dans la Guienne n'est pas douteuse. Malheureusement les textes manquent pour étudier la façon dont elle se produisit. Florimon de Rémon nous raconte la propagande de certains régents dans les classes : « Nous faisant perdre », disait-il, « la coustume de donner entrée à nos leçons par le signe de la croix (« c'estoient, disoit-il, des singeries »), nous parlant de la religion en privé et comme en se jouant, selon que nostre jeune suffisance y pouvoit atteindre. Cela faisoit quelque bresche en nos petites âmes, d'autant plus dangereuse que ces premières impressions s'arrachent après mal aisément quand elles ont une fois pris pied et jeté quelques racines[1]. »

Le Parlement s'était montré tout d'abord favorable au Collège de Guienne; mais s'apercevant bien vite du danger que faisait courir à la religion catholique la présence de tous ces maîtres hérétiques, il ne tarda pas à sévir; à la fin de 1534, après l'affaire des Placards, il décida qu'une procession serait faite pour « la conservation de la foi chrétienne »[2]; un peu avant, le 13 novembre, ayant appris que plusieurs régents avaient eu en leur possession de ces livres que proscrivait alors soigneusement la Sorbonne, il avait cité le principal et ceux des professeurs qui, sans doute, étaient alors plus particulièrement compromis, à se présenter à sa barre. Interdiction fut faite alors aux régents « de tenir au Collège des livres défendus par la Sorbonne »[3]. Quelques jours après (21 novembre), André de Govea étant allé à Paris chercher des professeurs, le Parlement confia à un dominicain, frère Goynelly, la direction du Collège pendant son absence. Au commencement de l'année suivante, la surveillance du Parlement continuait à s'exercer sur les boutiques des libraires; en mars, des commissaires y furent envoyés pour procéder à l'examen de ballots de livres. Et, comme un certain nombre furent trouvés qui étaient parmi ceux « réprouvés par censures de Monseigneur de Bordeaux », on les confisqua immédiatement[4].

C'est alors sans doute que quelques-uns des régents de Bordeaux, craignant pour leur sécurité, durent quitter la ville; les uns, comme

1. *Histoire de la naissance, progrès, etc., de l'hérésie*, p. 894.

2. « Le 18 décembre 1534 a esté ordonné que lundy, feste de saint Thomas, sera faite procession générale pour la conservacion de la foy chrestienne » (*Chronique du parlement de Bordeaux*, éd. Bresetz et Delpit, 2 vol. Bordeaux, 1886, in-8°, p. 317).

3. *Extraits des registres secrets du parlement de Bordeaux*; Gaullieur, *Ibid.*, p. 154.

4. *Ibid.*, et *Histoire de la Réformation à Bordeaux*, p. 26.

Mathurin Cordier, André Zébédée, gagnèrent la Suisse; d'autres, comme Me Nicolle, Pierre Allard, Jean Martin de l'Étoile, se réfugièrent à Agen, où ils pensaient avoir plus de sécurité.

III.

L'hérésie a Agen. — L'enquête de 1538.

A Agen, depuis plusieurs années déjà, on s'entretenait beaucoup, et dans toutes les classes de la population, des idées religieuses nouvelles : artisans ou riches bourgeois, fonctionnaires ou étudiants, se passionnaient pour le mouvement de Réformation. En pleine rue, sur le tablier des boutiques, sous le porche des églises et plus souvent encore dans la salle à manger de famille, à l'issue d'un bon repas, les uns ou les autres discutaient, avec une pétulance toute méridionale et une verve bien gasconne, des idées de Luther ou de Zwingli, de la messe ou du purgatoire, du culte des saints; on y raillait la confession, les mœurs des prêtres, les cérémonies du culte.

Une enquête qui fut faite au début de l'année 1538 par l'inquisiteur Louis de Rochète sur les menées hérétiques dans la ville et qui est arrivée jusqu'à nous permet d'étudier en détail le mouvement réformiste à Agen à cette époque, de connaître les idées qui pénétrent alors dans la population, de désigner, enfin, les agents de propagande[1].

Au commencement du XVIe siècle, tout un petit cercle d'humanistes s'était groupé dans la ville autour du médecin italien J.-C. Scaliger, qui était venu s'établir à Agen avec l'évêque Marc-Antoine de La Rovère. Grand érudit, Scaliger entretenait des relations étendues avec tous les humanistes de son temps et, en particulier, avec les humanistes bordelais : professeurs au Collège de Guienne, magistrats au Parlement; il avait avec Britannus, Jean de Gelida, André de Govea et aussi avec Briand Vallée, Arnould Ferron, Jean Alesme, d'autres encore, une correspondance suivie, soit à propos de son fils aîné Sylve, qu'il avait mis en pension à Bordeaux, soit sur des

1. Cette enquête était conservée, il y a quelques années, aux archives de l'évêché d'Agen, où elle m'a été communiquée. J'ai pu l'étudier longuement, grâce à l'obligeance d'un érudit de la ville, M. Fallières, qui voulut bien me confier une excellente copie qu'il en avait faite. Depuis la loi de séparation, ce document a été versé aux archives départementales. Il a été connu par Barrère qui, dans son *Histoire religieuse et monumentale du diocèse d'Agen* (1885, 2 vol. in-8°), en a publié quelques extraits (t. II, p. 196 et suiv.). C'est un manuscrit de 102 folios papier (copie du XVIIe siècle).

sujets littéraires[1]. Les professeurs allaient de temps à autre « lui faire leur révérence ». Ils choisissaient l'époque des vendanges qui était aussi celle de leurs vacances. Jules César les recevait dans sa propriété de Montbran, à quelques kilomètres d'Agen. Pendant tout le repas, c'étaient de gais propos et le médecin déclarait ne plus songer à sa goutte quand il causait littérature avec de pareils convives[2].

Grâce à son influence, des régents plus ou moins persécutés par ailleurs trouvaient asile dans la cité; c'est par lui peut-être qu'ils obtenaient des préceptorats chez de riches bourgeois ou des fonctionnaires ou même étaient désignés pour régenter aux écoles de la ville. Philibert Sarrazin, originaire de la Bourgogne[3], avait été à Bordeaux le précepteur des enfants de M. de Guilloche, le conseiller au Parlement. Très lié avec le personnel des professeurs du Collège de Guienne, dont il ne paraît pourtant pas avoir fait partie, il avait entretenu des relations particulièrement affectueuses avec Mathurin Cordier[4]. A Agen, il avait pour élèves les enfants de M. de Godailh, trésorier du roi, et, en 1535, avait été choisi comme régent des écoles de la ville[5].

Pierre Allard, originaire de Ronchaulx (aujourd'hui dans le

1. *J.-C. Scaligeri epistolae.* Hanoviae, 1612.

2. *Vie de J.-C. Scaliger par Joseph Scaliger, son fils*, éd. Magen : *Documents sur J.-C. Scaliger et sa famille*, dans *Recueil des travaux de la Société d'agriculture d'Agen*, 2e série, t. III, année 1873, p. 161 et suiv.

3. Dans l'enquête citée, il est qualifié comme étant du même pays que Pierre Allard. Or, nous savons par Gaullieur, *Histoire du College de Guienne*, p. 54, que celui-ci était de Ronchaulx (Doubs). Le procès-verbal de sa nomination comme régent de la ville que nous citons plus loin le qualifie seulement de « Bourguignon ».

4. Une lettre est adressée par Breton à Sarrazin. Il y est aussi question de Pierre Allard, dont nous parlons plus loin. La voici tout entière : *Te non cessare splendideque provinciam quam es aggressus quotidie ornare multorum literis sermonibusque intelligo. Valde tua amamus et mihi interdum molestum fuit quod, cum esses Burdigale, nescio qua ratione sive potius certa ratione quam tu ipse optime nosti, minus saepe tua frui consuetudine liceret. Abiit a nobis tuus Patroclus. O bellum commilitonem ; subin video tibi istam foeticitatem ; sed non est permissum suum cuique habere Damonem, ut verbis, ut rebus, ut vita denique ipsa ab eo juretur. Explicari Alardo quid te mea caussa facere vellem. Nihil hic omnino novi. Si quid hic acciderit, facies nos certiores. Vale, III Kal. martii* (*Britanni epistolae*, éd. cit., fol. 18).

5. « L'an mil cinq cens trente cinq et le 21e jour d'aoust, dans Agen, me Philibert Sarrazin, de Bourgogne, a prins à regir et à exercer les escolles de la present cité d'Agen pour la presente année des sieurs consuls dud. Agen, sçavoir est à charge que led. Sarrazin sera tenu et a promis avoir deux regents

département du Doubs), avait professé à Bordeaux, où il avait été amené par Jean de Tartas[1] et où il était encore dans les derniers mois de l'année 1536[2]. Il était particulièrement lié avec un autre professeur, Nicolas Roillet[3]. Il avait en même temps un préceptorat chez le conseiller Saint-Simon. En 1538, à Agen, il obtenait d'être nommé co-régent des écoles municipales. « Homme maigre, dit l'enquête, ayant une longue barbe rousse, peu fournie à la vérité, et de grandes dents », il paraît un des plus zélés pour la propagande de l'hérésie.

Plus dangereux encore était Me Nicolle Morel, « frère Nicolle », comme on l'appelait, ou « le prédicant ». Célestin qui avait apostasié, il avait dû laisser Paris peu avant l'affaire des Placards, certainement parce qu'il craignait le dernier supplice, et il avait suivi André de Govea à Bordeaux où on le trouve comme professeur au mois de juillet 1534[4]. Il n'y demeura pas longtemps puisque, dès 1536, il est à Agen où il instruit les enfants du marchand Jacques de Vaux, les frères Antoine et Pierre de Durfort, d'autres encore, et où il a, lui aussi, obtenu de régenter aux écoles de la ville[5]. Il y a comme collègue J.-M. de l'Étoile (*Stella*), que nous avons déjà trouvé à Bordeaux en 1533. Citons, enfin, Jean de Lagarde, précepteur des fils du médecin Amanieu. D'autres, qui étaient de simples écoliers, se procuraient des élèves à qui ils donnaient des leçons : par exemple les fils de Durfort et Bernard Gourgue, du Mont-de-Marsan.

Beaucoup de ces régents logeaient ensemble. Philibert Sarrazin, dans la chambre haute, encombrée de livres, qu'il occupait, recevait chez lui d'autres personnages plus ou moins hérétiques, comme frère Marc Richard, prieur du couvent des Augustins, d'abord serviteur d'un docteur en théologie du nom de Sainte-Lane et qui avait laissé Agen pour Paris ; homme de fort mauvaise réputation, d'ailleurs, poursuivi en même temps que Nicolle Morel au moment de l'affaire des Placards[6], époque à laquelle il avait regagné sa ville

ung ancien, l'autre grammatic et un autre pour enseigner les petits enfants des matières bons et suffisants, et sera tenu..., etc. » (Archives d'Agen, BB[24], fol. 19. Impr. Bourgeon, *la Réforme à Nérac*, p. 80).

1. Gaullieur, *Histoire du Collège de Guienne*, p. 82.
2. *Ibid.*, p. 54.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. Tous les faits non accompagnés de références sont extraits de l'enquête de 1538.
6. On le trouve mentionné dans la liste de ceux qui se sont « absentés » de février 1535 (éd. Weiss, *op. cit.*, p. 97).

natale. Mais de fâcheux bruits y courent sur son compte et les moines du couvent, quand ils le voient passer par les rues, le montrent au doigt et chuchotent discrètement à l'oreille des boutiquiers que c'est « ung des vray lutheriens du monde qui, s'il ne s'en fust fouy de Paris, eust esté bruslé »[1]. On trouvait aussi chez eux un écolier breton, Jean Artenault, un Béarnais, Bertrand Lavinha, d'autres encore, qui, venus des « Allemaignes » et ne faisant que traverser la ville, rapportaient aux régents ce qui se passait par ailleurs et les tenaient au courant des événements de Paris.

Pendant leurs repas, ils ne se faisaient pas faute, bien entendu, de désobéir aux prescriptions de l'Église sur l'observation du carême, mangeant « œufz avec beurre », jambons de porc, chapons et pigeons aux jours prohibés. A ceux qui viennent leur reprocher leurs désobéissances, ils déclarent « qu'ils pensent meilleur manger chair les vendredis et samedis de caresme et non pas manger de la poison qui porte dommage, qui est chose humide plus que la chair. — Avec deux cens francs, n'obtiendraient-ils pas une dispense du pape pour manger de la chair en tout temps »? Et à table ils échangeaient des propos sur le purgatoire, la confession auriculaire, les pouvoirs du pape, le libre arbitre, le mariage des prêtres, citant les Évangiles et saint Paul : « Chascun en disait sa rastelée »[2]. C'était surtout, semble-t-il, contre les moines, « à la

1. « Dudit jour (8 mars 1538) et par-devant comme dessus, sire Jehan Briencourt, bourgeois et marchant d'Agen, aigé de soixante-six ans, tesmoing revelant, lequel a deppousé moyennant serement par luy presté sur les quatre sainctz Evangiles qui a dict comme s'ensuyt :

« Et premièrement dict que après avoir ouy certain monitoire estre publié dans l'eglise de Sainct Fiary de lad. ville d'Agen de la partie du procureur de Monsieur l'inquisiteur et après estre dict le sermon par Monsieur l'inquisiteur, en deschargeant sa conscience, dict luy estre venu en memoire que de ung an en sa, et du mois ni jour ne luy recorde, le deppousant estant au devant sa boutique, dans ladite ville d'Agen, illec survint ung frere Marc, le surnom ignore, soi-disant prieur des Augustins; dit audict frère Arnauld Mitaine qu'il n'estoit pas son honneur d'estre seul hors du Couvent des Augustins; lequel frère Marc luy feist commandemant sur paine d'excommuniement se retirer à son couvent; lequel frère Mitaine respondeist qu'il n'iroit point pour son commandement. Alors, ledit frère Marc luy va dire : « Moy, comme vostre prieur, « vous faiz commandement que vous allez à vostre couvent sur peine d'estre « declairé rebelle et apostat. » Et ledit frère Mitaine luy dit : « Allez, luthérien, « je n'en feray rien pour vous. » Et ce ouy, led. revellant luy dict : « Comment « dictes vous cella à vostre prieur? L'appeler luthérien? » Et lors led. frère Mitaine respondeist au deppousant : « C'est ung des vrays luthériens du monde « et s'il ne s'en feust fouy de Paris il eust esté bruslé » (*Enquête*, fol. 2).

2. « Led. maistre Pierre Allart, pour lors regent, disoit et tenoit du purgatoire qu'il n'y en avoit poinct et qui luy monstrasse ung lieu en la Saincte Escripture pour quoy je le pourroy prouver; et de prier les sainctz aussi que je luy

coiffure qu'ils portent, semblant estre de petits marmonetz ou bien petits diablotins », et aussi contre le culte rendu aux saints que s'exerçait leur verve railleuse : un écolier qui un jour accompagnait Me Philibert Sarrazin et Me Nicolle dans une de leurs courses pédestres aux environs de la ville a entendu ce dernier s'écrier, passant près du jardin des Carmes et montrant les images de saint Martial et de saint Antoine : « Encores en ces pays tiennent de ces diables d'ydolles ». Et tous de rire.

Ces idées n'avaient pas seulement cours parmi les régents : elles commençaient à se répandre dans tous les milieux de la ville. Pierre Allard, dans la maison du lieutenant du sénéchal Tucolle de Nadal, dont il instruit les enfants, après la collation du soir, au milieu de nombreux « gens de bien », s'exprime librement sur le paiement des dîmes et le culte rendu aux saints. Il a devant lui un livre, peut-être une bible, nous dit un témoin, et il en lit des pas-

monstrasse les passaiges comment il failloit prier les sainctz; et icelluy Allart allegoit de passaiges comment il failloit tant seulement prier Dieu et non poinct les sainctz; et de la confession auriculaire disoit aussi que l'on ne trouvoit pas dans la Saincte Escripture qu'elle aye esté ordonnée par Dieu; et oultre icelles disoit led. Allard qu'il n'estoit pas mal faict manger chairn chascun temps, mais que l'on le feist sans scandalle, allegant : *omnia munda mundis*. Et du pape que ce n'estoit que ung homme comme les autres et que la puyssance qu'il avoit c'estoit des hommes et que cella que les papes ont faict et les canons n'estoient que traditions humaines. Et aussi disoit que tout le monde se pouvoit marier et que seroit mieux que les prebstres se mariassent que non pas de tenir concubines...; et quant aux ymaiges aussi disoit que il estoit aussitost mal faict comme bien faict de mectre des ymaiges, car il y avoit de povres gens qui estoient infirmes qui adoroient ces ydolles et que de pourter des chandelles à l'église ce n'avoit esté que pour avarice et que seroit meilleur en faire l'aumosne aux pauvres. *De votis*, que seroit mieulx les donner aux pouvres, les linceulx que non pas les laisser pourrir; de l'eau benoiste que c'estoit comme une autre eaue; des pardonnances, qu'elles avoient esté trouvées par l'avarice des papes, que c'estoit à Dieu de pardonner nous peschés et non à autres; des prebstres, qu'ils ne pouvoient absouldre, que ce n'estoit qu'ung organe; et oultre disoit que, quant l'âme s'est separée du corps, que si elle estoit morte en pesché, elle s'en alloit en enfer et si, sans peché, elle s'en alloit là où Dieu plaisoit, allegant : *Anime pastorum in manu Dei sint* et que la seule contriction estoit assez...; et du libre arbitre il ouyt dire dans ce lougis, — ne sçauroit dire quel de tous les trois ou led. Allard, maistre Philibert et maistre Nicholle, mais c'estoit l'ung des trois, — que du liberal arbitre nous ne pouvons bien faire ou mal faire, si Dieu ne vouloit, car nous ne sçaurions bien faire, si le Sainct Esprit ne nous illuminoit, ny mal faire : car Dieu nous pourroit tuer en le voullant faire. Et ce dessus par plusieurs fois; et en dernier temps led. qui deppouse a ouy dire et proferer ausdictz Allard, maistre Philibert et Nicholle aud. lougis de Bertin durant le temps qu'ils regentoyent, car aucunes fois y estoit l'ung, aucunes fois deux et d'autres tous trois, quant l'on parloit des proposicions... » (*Enquête*).

sages pour prouver que les dîmes ne doivent pas être distribuées aux prêtres, mais données aux pauvres. Puis il interpelle directement ses auditeurs : « Que vous a profité de dire ung patrineste devant sainct Pierre ou sainct Paul ou devant Nostre-Dame? A quoi vous ont servi les offrandes de pain et de vin que vous avez portées à l'Église? »

Après un souper chez le général Pierre Secondat, souper auquel assiste Me Bertrand de Saint-Projet, marchand, on se met à causer de l'immortalité de l'âme. Saint-Projet déclare qu'il faut mourir et qu'après la mort on va en enfer ou en paradis; le général est d'accord avec lui. « N'y a-t-il point de purgatoire »? demande la générale. « Où prenez vous purgatoire? Nommez le lieu », s'écrient alors les deux hommes : « L'on sçait bien que paradis est au ciel et enfer est en terre, mais vous ne sçariez dire où est purgatoire. » Et madame la générale de se boucher les oreilles, en s'écriant : « Pour l'honneur de Dieu, n'en parlez plus! »

Me Jean Thouard, greffier de la sénéchaussée, est un des plus ardents parmi ceux qui attaquent l'Église. Un jour, il raille le culte des saints : « *Deus est ubique* », déclarait-il, « et pour ce, si Dieu est ici qui m'entend, pourquoi iré-je prier sainct Gaultier et sainct Guillaume qui sont là-ault en paradis qui ne peuvent entendre l'aide de Dieu qui est icy auprès de moy? » Et il ajoutait, comme en une parabole, pour le donner mieux à entendre : « Je veux convier ung homme à disner et je l'ay icy auprès de moy et j'appelle ung serviteur pour le convier qui est à la maison et qui ne m'entend pas. Ne suis-je pas bien sot? » En vain, on lui opposait des résistances : « Monsieur », lui disait un interrupteur, « vous avez beau prescher, car, tant que je vivré, vous ne sçauriez me garder de dire : *omnes sancti et sancte, intercedite pro nobis.* » Mais lui, sans se troubler, allait répétant que prier les saints n'était qu'un « abus ». Abus aussi que le culte des reliques : « Les curés vous obligent à vous prosterner devant les ossements authentiques d'un saint qui ne sont souvent que les os d'un dampné ou de quelque vieux jument. » Abus encore que les monitions et excommunications : « Je voudray bien sçavoir si je dois dix escus à ung homme; je n'ay de quoy le payer, il me tient excommunié et le pape me dannera pour cella!... Fy, fy, » continuait Me Thouard, « oustez cella; le pape n'a pas la puissance de me dampner. » Abus enfin que l'usage du carême : « Dieu ne regarde point ce qu'on mange en chair ou poisson, car il ne regarde sinon le couraige de l'homme et non point ce qu'il mange. Et quant ainsy seroit que y auroit caresme, ce seroit à faire à gens riches qui ont argent pour achapter du calac ou du salmon et non point

pour les pauvres gens qui n'ont pour achapter d'arans et de sardines qui leur font mal à l'estomac. » Et, d'ailleurs, qui donc avait fait le carême? Jamais Dieu ne l'avait commandé. Un pape? Mais ce qu'un pape avait fait un autre pape pouvait le défaire. « Voicy mon père », continuait Me Thouard, « qui m'a fait héritier d'une maison; ne la ferais-je pas refaire, ainsy que bon me semblera, à mon plaisir et fermer une porte pour en ouvrir une autre »? Voulant entendre, explique le témoin, que *usus carnium non erat prohibitus.*

Puis il attaquait l'autorité de l'Ancien Testament : « Pensez-vous », disait-il, « que Notre-Seigneur jetât Adam du paradis terrestre pour avoir mangé d'une pomme?... Comme si Dieu estoit enfant qui pleurast pour une pomme! Nenni non; ostez, ostez cela[1]. » Et enfin, plus radical encore, il s'en prenait à la présence réelle, aux indulgences, aux moines, en termes tout à fait violents : « Il faut démolir les couvents », disait-il, « car ce n'est que abus », et il ajoutait : « Vecy frère Gautier ou Guillaume qui se nourrira dans le couvent comme ung papelard et il y aura ung maistre Pierre, cordonnier, qui trabailhera toute la semaine et quand il viendra au dimanche aura amassé deux grans blancs, lesquels pourtera à frère Gautier pour le nourrir et luy faire dire une messe ». La ville est pleine de frères mineurs qui vont demandant l'aumône et qui se font religieux plutôt « pour remplir la panse et manger la grasse sope que prier Dieu. Ne serait-il pas mieux qu'ils feussent laboureurs »?

En vérité, le salut de la chrétienté était en Luther : *Lux vera totius ecclesie romane*, selon l'anagramme de son nom.

Ainsi parlait le greffier Thouard, avec une faconde toute méridionale, aux environs de l'année 1535, alors qu'il cheminait à la campagne, allant d'Agen à Clermont-Dessus avec Me Jean de La Roche et le notaire Fr. de Antonio. Tels sont au moins les propos tout à fait « luthériens et hérétiques » que Fr. de Antonio rapporte lui avoir entendu tenir.

Un cordonnier[2], un menuisier sont tout prêts de soutenir les

1. Un témoin a entendu Me Thouard nier la Résurrection : Me Jean Destrade, de Gascogne, « étant un jour en l'église cathedralle d'Agen, alors qu'on disoit la grand messe et le *Credo* chantant : *Et resurrexit tertia die secundum scripturas*, ouyt et entendit que Me Touart, greffier civil en la senechaucée, dit telles paroles à son advis et se mocquant : « Tu la ballies belle », et pource que le deppoussant ne sçaura dire si d'autres que lui l'avoient entendu. »

2. « Guyon Chambilhe, cordonnier, natif de la ville de Condom, à présent habitant d'Agen, aigé de vingt ans, tesmoing moyenant serement, revelant comme s'ensuyt... Et premierement dict que peult avoir environ ung an que ung compaignon de ceste ville, menusier, duquel ne sçait le nom ne cognons, bien le cognoist, que demeure avec François, aussi menusier, demeurant à la

mêmes opinions. Et, parmi les populations de la campagne, elles commencent aussi à se répandre[1].

Des propos aussi séditieux ne pouvaient manquer d'attirer sur ceux qui les tenaient les rigueurs des pouvoirs.

En 1538, Louis de Rochete, jacobin, inquisiteur de la foi, vint à Agen pour enquêter sur les faits qui y étaient dénoncés. Théodore de Beze nous dit qu'il était accompagné par Geoffroy de La Chassaigne, conseiller au Parlement de Bordeaux[2]. Un monitoire pour la révélation des hérétiques fut affiché aux portes de la cathédrale Saint-Étienne, des autres églises de la cité, de l'hôtel de ville. Un soir, il fut détruit, dans des circonstances assez mystérieuses, dit-on, par des hommes vêtus de noir que l'on ne parvint pas à reconnaître.

Cependant, les interrogatoires se poursuivirent régulièrement les 7, 8, 9, 11 et 12 mars dans le couvent des Frères Prêcheurs. Ils étaient dirigés par Louis de Rochète qu'assistaient plusieurs autres frères : Jean de Planchia, Pierre de Toulouse, frère Bernard Olivié, d'autres encore. Ils continuèrent pendant tout le mois d'avril.

Beaucoup de personnes, dont deux prêtres, furent arrêtées, qui durent faire amende honorable en l'église cathédrale, en chemise, le cierge à la main.

Soupçonné aussi de « luthérerie », J.-C. Scaliger fut un moment

rue de Gueronre, luy dict audevant la boticque de son maistre que ung organiste, sans dire quel ni quel nom, avoit souppé le soir devant, à la maison de sondit maistre menusier; lequel organiste souppant a table avoit dict que despuys que ung homme avoit esté mallade en se monde et alloit de vie à trespas, il s'en alloit tout droict en paradis ou en enfer; car il avoit passé son purgatoire en ce monde. »

1. « Honeste femme Guillemette de Bastide, vefve de feu maistre Martin Theobaldi, procureur, le temps que vivoit, de la court de Monsieur le Seneschal d'Agen, aigé de trante cinq ans ou environ, tesmoing revelante ouye et moyenant serement... dict estre vray qu'ils sont deux ans passez que vint à leur maison d'Agen ung leur bordié nommé Bernard de La Falguière, du lieu de Mereus [Gers, arr. d'Auch, cant. de Jegun], lequel dit a la deppousante par telles ou semblables paroles : « Madona, dietz aytel lo vostre vicary comment lo nostre? » et la revelante luy va demander qu'estoit ce que disoit leur vicaire. Et lors led. Bernard luy va dire : « Que ditz que non y a poinct de purgatory, » et lors la deppousante luy respondist que ce vicaire parloit contre luy, car ne luy fauldroit point pourter en offrande de pain ni vin ne donner d'argent pour absouldre. Et led. Bernard replica qu'il l'avoit ouy dire à plusieurs aultres de lad. paroisse. Mais la deppousante ne sçait qui est ce vicaire ne comment se nomme, car elle n'entre jamais en lad. eglise » (*Enquête*).

2. Théodore de Beze, *Histoire ecclésiastique*, éd. Baum, Cunitz et Reuss, t. I, p. 39.

inquiété[1] : on lui reprochait « de tenir quelques livres réprouvés et d'estre amy de Sarrazin et d'avoir dit le caresme n'estre de l'institution ny du Christ, ny des Apoustres, ny la transubstantiation article de foy sinon depuis le concile de Latran, et finalement d'avoir mangé de la chair en temps prohibé ». Un témoin nous dit qu'il fut obligé de prendre le large. Si cela est exact (Théodore de Bèze n'en parle pas), son exil ne dut pas être de longue durée; les relations qu'il avait à Bordeaux, en particulier parmi les gens du Parlement, le firent très rapidement innocenter. Le président La Chassaigne, les conseillers Briand Vallée et Arnould Ferron intervinrent. Au reste, sa défense fut des plus adroites : il invoqua sa goutte qui l'obligeait à un régime spécial et le contraignait à manger de la viande en tout temps, et, pour justifier ses opinions hérétiques, il sut rappeler divers articles des conciles[2].

Son influence même, au dire de Théodore de Bèze, fut assez considérable pour pouvoir s'exercer efficacement en faveur de Me Jacques Thouard et du trésorier Godailh[3] qui ne furent pas inquiétés[4]. Mais Me Ramon Duluc, conseiller en la sénéchaussée, fut emprisonné et, dans l'église cathédrale, dut faire amende honorable[5].

Quant aux régents, Philibert Sarrazin et son compagnon Jean

1. Pierre Pefeyre, cordier, témoin révélant : « Et premièrement dit c'estre trouvé en la paroisse de Montbran, là où M. de July, médecin en la ville d'Agen, a une maison par raison de sa femme, lequel de July (J.-C. Scaliger) faisoit son testament estant en bonne saincté et guerison et le revelant feust appelé pour tesmoing: et entre autres choses que led. de July ordonna en son testament, commanda que le jour de sa sepulture l'on ne sonnast poinct les cloches, disant que « fait-cela? » et que, quant à luy, il ne s'en souciet poinct, mais que l'on le mist en terre tant seullement avec deux flambeaux. Dict davantaige que led. de July feist commandement en son testament à son filz de brusler ung livre couvert de vert, disant qu'il ne vouloit poinct que sondit filz en usast après sa mort. » Et ailleurs : Me Guillaume Lauricesches, vicaire de la paroisse de Monbran, affirme que « led. Cesar de Lescalle s'estoit confessé à ung autre prebstre, estant tout debout au milieu de l'église... et vouloit recepvoir le *Corpus Domini* aussi tout debout : auquel respondeist le vicaire qu'il ne luy administreroit pas, estant en la qualité. Quoy voyant, led. de Lescalle se meist à genoulx et le prebstre luy meist une serviette sur le coul et luy administra le *Corpus Domini.* »

2. Bèze, *op. cit.*, p. 39.

3. D'après la déposition de Tucolle de Nadal, celui-ci s'en était allé à Rome « pour avoir son absolution du pape ».

4. Bèze, *Ibid.*

5. Tucolle de Nadal, déposant contre lui, déclare lui avoir entendu dire « parlant de la foy plusieurs choses et propositions mal sonantes à la foy et constitucion de l'Eglise », dont lui-même, « ensemble les autres conseillers le repre-

Martin de l'Étoile réussirent à s'évader[1] avant qu'on eût pu mettre la main sur eux. Le dernier s'en était allé, disait-on, « aux Espaignes »[2]. Me Nicolle Morel fut arrêté et envoyé à Bordeaux. Frère Marc Richard, des 1537, avait été mis en prison, conduit à Bordeaux et avec lui Me Jean Jacques, précepteur des novices du couvent des Jacobins. Marc Richard fut relâché, mais on garda Me Jean Jacques.

Crespin[3] et, d'après Crespin, Théodore de Bèze[4], nous disent encore que Louis de Rochete fit constituer prisonnier un ancien jacobin du nom de Jérôme Vindocin qui avait régenté en Gascogne[5]. Condamné par l'official, Arnauld de La Combe, à la dégradation, Jérôme Vindocin fit appel devant le Parlement de Bordeaux. Celui-ci rejeta l'appel. En conséquence, « le 4e jour de febvrier 1539, Vindocin fut dégradé avec les cérémonies accoutumées, puis livré au bras séculier, et le mesme jour, par Jacques Sevin, juge mage, Pierre Destrades, lieutenant criminel, Tucolle Nadal, lieutenant particulier, et autres, condamné à être bruslé; ce qui fut exécuté l'après disnée en une prairie près la rivière, nommée le Gravier, hors la ville... Il fut donc bruslé tout vif, lui ayant esté baillez en teste quatre moines, un de chaque ordre des mendians, et un nommé Guillaume Lapidanus, prestre flamen, qui lors lisoit en philosophie à Agen »[6].

noient plusieurs foys, tant en la chambre du Conseil que à la maison du deppousant que en autres lieux, luy disant qu'il disoit mal et laysast cella. Et lors led. du Luc pour soubstenir son dire allegoit les Epistres de Sainct-Paul. Et nous luy disions que ce n'estoit pas de son estat interpreter les Escriptures ».

1. Le 10 mars 1538, d'après l'*Enquête*.

2. *Enquête*.

3. *Histoire des Martyrs*, éd. Lelièvre, t. I, p. 342.

4. *Histoire ecclésiastique*, éd. cit., p. 40 et suiv.

5. Crespin ajoute que Vindocin était allé à Genève avec un autre régent du nom de Pierre Dupont, de Tonneins, qui y était resté.

6. La déposition de ce régent est consignée dans l'*Enquête*. Il y est qualifié de *presbyter, oriundus a Germania inferiori, artium professor, regens scole lectoriensis, etatis sue, ut dixit, triginta duorum annorum*. Il paraît surtout lié avec Philibert Sarrazin, auquel il reproche d'avoir essayé, dans des conversations, de l'entraîner à partager ses opinions hérétiques en particulier contre le culte des saints (*sanctos non esse invocandos sed solum Deum*) et le libre arbitre (*nobis non esse liberum arbitrium*). Il a été souvent dans la chambre de Sarrazin, située dans la partie haute de la maison qu'il habitait, et il décrit sa bibliothèque : « *Et in ejus cubiculo vidit depponens multos codices suspectos sicut Zwinglum et Œcolampadum de Sacramentis* et autres libres de Erasme *et quemdam alium codicem cujus titulus erat delatus et visum fuit illi quod esset Martini Lutheri.* » Un jour, il a été invité à déjeuner chez Sarrazin : il trouve chez lui Pierre Allard et Pierre de Guilloche, son élève, prêts

Les années 1538 et 1539 furent donc marquées par un redoublement de poursuites sur lesquelles nous n'avons malheureusement que des indications très imparfaites. Nous connaissons deux de ceux qui, en 1538, furent envoyés d'Agen dans les prisons de Bordeaux, mais il y en eut certainement beaucoup d'autres venus d'autres localités du ressort du Parlement, en particulier des prêtres[1].

Le 7 avril 1538 eut lieu, à Bordeaux, une procession solennelle; la cour tout entière, en robes rouges et noires et chaperon de même couleur, y assista et partit du palais de l'Ombrière, précédée de tous les huissiers. Devant le clocher de Saint-André, un échafaud avait été dressé, sur lequel onze luthériens montèrent successivement : suivant les formules accoutumées, ils firent amende honorable et demandèrent pardon à Dieu, au roi et à Justice[2].

Nous pensons que frère Nicolle et frère Jean Jacques faisaient partie de ces accusés.

Trois mois plus tard, des instructions royales étaient adressées au Parlement de Bordeaux à qui elles prescrivaient la plus grande sévérité à l'égard des religionnaires. Elles furent lues le 28 juillet à la Cour, toutes chambres assemblées[3].

H. Patry.

à manger d'un poulet qu'il a vu sur la table enveloppé d'une serviette. A pareille vue, le témoin, *increpans ipsos supra tali facinore horrendo*, redescend quatre à quatre les escaliers de la maison où logeait Sarrazin.

1. Les délibérations du chapitre métropolitain Saint-André qui subsistent encore (Archives de la Gironde, G 286, reg., fol. 307 r°) nous signalent des prêtres incarcérés à cette date : « Pour manière et forme de prisons empruntées *et non alios aliter nec alio modo de quo expresse per dominos de capitulo fuit expresse protestatum actente etiam impedimento existente in domibus archiepiscopalibus, fuit permissum Rev^mo domino Burdegalensi archiepiscopo ponendi in carceribus capituli certos presbiteros et alios de crimine ac heresi aut alias suspectos et accusatos...* » (Délibérations du 14 mars 1538 [n. st.]).

2. *Registres secrets du Parlement*, aux Archives municipales de Bordeaux, cités par Gaullieur, *op. cit.*, p. 48.

3. *Lettres attributives de juridiction pour punir les sectateurs des propositions de Luther et autres* (Archives départementales de la Gironde, B. Parlement; *Enregistrement des édits royaux*, reg. 31, fol. 40 et suiv.), cité par Gaullieur, *op. cit.*, *Ibid.*

BULLETIN HISTORIQUE

HISTOIRE DE FRANCE.

ÉPOQUES FRANQUE ET DES CAPÉTIENS DIRECTS.

I. Histoire générale. — L'histoire du régime de la propriété foncière dans le haut moyen âge est, décidément, en train de se renouveler grâce à une sévère et patiente critique des textes. Nous signalions récemment[1] le premier volume d'un gros ouvrage de M. Stengel, où une minutieuse étude de diplomatique sert de point de départ à une refonte de toute l'histoire de l'immunité depuis le IXe siècle. Voici aujourd'hui qu'un autre diplomatiste, M. Dopsch[2], en attendant de traiter, lui aussi, cette même question de l'immunité[3], soumet à un contrôle minutieux les théories d'Inama-Sternegg sur la répartition et l'exploitation des terres à l'époque carolingienne. Suivant Inama-Sternegg, — et sa doctrine est devenue classique, — cette époque est caractérisée par une tendance de plus en plus marquée à la formation de grands domaines d'un seul tenant, par l'établissement définitif du régime de la grande propriété. Charlemagne aurait donné l'exemple et tracé à ses sujets le plan d'une organisation systématique de leurs terres en édictant par le menu, dans son célèbre capitulaire *De villis*, les règles qui devaient présider à la mise en valeur de ses propres domaines. Le principe essentiel en serait le groupement des terres en *villae*, ou centres de culture, tous administrés de façon à peu près identique, et le groupement de ces *villae* elles-mêmes autour des résidences ou palais royaux, qui constitueraient autant de chefs-lieux d'exploitation rurale et de greniers à provisions. Mais laissons là le capitulaire *De villis* et lisons les documents de pratique administrative, les chartes, les diplômes royaux, après les avoir soigneusement critiqués, et nous obtiendrons une image toute différente : au lieu de grands domaines d'un seul

1. *Rev. hist.*, t. CVIII, p. 135.

2. Alfons Dopsch, *Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit vornehmlich in Deutschland*, 1re partie. Weimar, H. Bohlaus, 1912, in-8°, x-374 p.

3. Elle fera l'objet d'un chapitre du tome II, qui doit paraître l'an prochain.

tenant, nous verrons partout apparaître des domaines morcelés, disséminés; nous verrons apparaître aussi un nombre imposant de petits propriétaires et d'usufruitiers dont les champs et les prés viennent se mêler aux champs et aux prés du souverain, aux domaines de l'église et du monastère, à ceux des nobles laïques; nous n'apercevrons plus la moindre trace de cette belle centralisation de toute l'économie rurale dont Charlemagne aurait été l'initiateur; au lieu de cette parfaite régularité que nous dépeint Inama-Sternegg, nous ne verrons que diversité: enfin l'initiative des petits cultivateurs, dont Inama-Sternegg faisait fi, pour ne plus laisser de rôle qu'aux grands propriétaires fonciers, nous apparaîtra souvent comme essentielle dans l'œuvre de défrichement, poursuivie avec activité au temps des premiers Carolingiens. Et si nous relisons alors le capitulaire *De villis*, nous en viendrons à nous demander ce qu'il vaut, de qui il émane, pour quel objet il a été promulgué et s'il s'applique bien à tout l'Empire. Il suffit d'en peser les termes pour voir qu'il n'a qu'une portée locale; qu'il ne peut s'appliquer qu'à un point assez restreint du territoire; que ce territoire est, selon toute vraisemblance, l'Aquitaine: que le capitulaire, d'ailleurs, ne prétend rien innover et n'innove rien en réalité; qu'il vise seulement à rappeler les agents du souverain à la stricte observation de leurs devoirs et qu'il a probablement été promulgué en 794 ou 795 par Louis le Pieux, alors chargé par Charlemagne du gouvernement de l'Aquitaine. — On pourra n'admettre que sous réserves certaines de ces dernières déductions sur l'origine du capitulaire *De villis*. Il n'en restera pas moins établi que la plupart des affirmations anciennes sur le régime foncier des temps carolingiens doivent être aujourd'hui considérées comme caduques et que la vigoureuse critique de M. Dopsch permettra de reconstruire sur des bases plus solides les parties chancelantes de l'édifice élevé jadis par Inama-Sternegg et les économistes de son école[1].

M. Holder-Egger[2], qui déjà en 1905 avait soumis à une revision attentive le texte de la *Vita Karoli Magni* dressé par

1. Pourquoi M. Dopsch écrit-il partout (entre autres, p. 158-159) *Chiersy* au lieu de Quierzy-sur-Oise?

2. *Einhardi Vita Karoli Magni*, post G.-H. Pertz recensuit G. Waitz; editio sexta; curavit O. Holder-Egger. Hannover et Leipzig, Hahn, 1911, in-8°, xxx-60 p. (collection des *Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum*); prix : 1 m. 25. — Holder-Egger est mort quelques semaines après la publication de ce fascicule, le 1er novembre dernier. C'est une grande perte pour la science et pour le comité des *Monumenta Germaniae*, dont il était un des membres les plus actifs, un de ceux dont l'esprit critique, ferme et sûr, faisait le plus d'honneur à l'érudition allemande.

G. Waitz, a repris une fois encore ce travail et, ayant recollationné quelques manuscrits et vérifié certaines hypothèses de son prédécesseur, il s'est trouvé en mesure de donner de cette célèbre biographie une édition qui, venue après tant d'autres, n'est cependant pas sans nouveauté. Il a, notamment, le premier, reconnu la valeur d'un manuscrit de Vienne transcrit avant le milieu du IXe siècle et dont les leçons paraissent souvent beaucoup plus rapprochées du manuscrit prototype que ceux dont Pertz puis Waitz se sont servis. Il a aussi, non sans profit, utilisé les copies de la version légèrement remaniée, due à Walahfrid Strabon, et rafraîchi l'annotation, qui souvent, en effet, avait cessé d'être au courant.

Einhart a passé sous silence une tentative malheureuse faite par Charlemagne en 793 pour relier au moyen d'un canal l'Altmühl, affluent du Danube, au Rezat, sous-affluent du Main, et faciliter ainsi sans doute les communications entre les deux résidences royales de Ratisbonne et d'Aix-la-Chapelle. Les annalistes nous apprennent que les travaux durent être abandonnés au bout de quelques mois. N'en reste-t-il plus trace aujourd'hui? Reprenant à son compte l'opinion la plus communément admise jusqu'ici par les érudits, et d'accord d'ailleurs avec une tradition invétérée, M. Beck[1] considère que les tranchées et les levées de terre qui avoisinent le village au nom caractéristique de Graben en sont des débris authentiques, et les arguments qu'il développe à l'appui de cette thèse sont à retenir. Textes et données archéologiques semblent concorder et tendent à démontrer que l'inexpérience des ingénieurs carolingiens et les moyens insuffisants dont ils disposaient contribuèrent pour une forte part à leur échec.

La chronique de l'abbaye de Saint-Wandrille connue sous le nom de *Gesta abbatum Fontanellensium* constitue une des plus anciennes histoires de monastères composées à l'époque carolingienne. Écrite, pièces en mains, peu après l'année 833, elle est digne de retenir l'attention. M. Rosenkranz[2] a donc été bien inspiré d'en reprendre l'étude critique, et grâce à une méthode rigoureuse il est parvenu à des résultats très neufs et qui paraissent solides. Les manuscrits des *Gesta* se divisent en deux groupes : les manuscrits du XVIe siècle, suivis par L. d'Achery dans son édition, représentent des copies perdues d'une rédaction développée: un autre, du

1. Friedrich Beck, *Der Karlsgraben. Eine historische, topographische und kritische Abhandlung.* Nürnberg, Verlag der Friedrich Kornschen Buchhandlung, 1911, in-8°, VIII-91 p., cartes et plans hors texte.

2. Anton Rosenkranz, *Beiträge zur Kenntniss der Gesta abbatum Fontanellensium.* Bonn, Carl Georgi, 1911, in-8°, 102 p. (Inaugural-Dissertation).

XIe siècle (manuscrit du Hâvre), renferme une rédaction plus succincte, que M. Löwenfeld, dans les *Monumenta Germaniae*, a considérée comme primitive et prise pour base de son édition, rejetant en note comme des interpolations les mots et les passages qui n'y figurent pas. M. Rosenkranz prouve, au contraire, que le texte le plus court n'est qu'un abrégé, où manquent des passages nécessaires, et que le texte le plus long forme un ensemble homogène, pour la forme et pour le fond, et dont les leçons d'ordinaire sont meilleures et plus près des sources. Ces sources, M. Rosenkranz les détermine une à une et clôt sa dissertation par quelques remarques sur la chronologie adoptée par l'auteur des *Gesta*.

Les *Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne* se sont enrichies d'un fascicule, relatif aux règnes de Robert Ier et de Raoul de Bourgogne (923-936), grâce auquel nous possédons désormais une histoire suivie de la royauté française au Xe siècle. L'auteur, M. Lauer[1], qui avait déjà donné à cette même collection un volume sur le successeur de Raoul, Louis IV d'Outremer, s'en est tenu prudemment à un exposé pur et simple des faits dans l'ordre chronologique avec, par places, des considérations générales qu'on n'acceptera pas toutes sans réserves. Les textes ont été d'ordinaire[2] convenablement utilisés, bien que la critique n'en ait pas été poussée fort loin. Somme toute, au travail très soigné dont le règne de Raoul avait déjà été l'objet jadis de la part de M. Lippert, il n'a guère ajouté que quelques détails tirés de chartes nouvellement publiées et quelques précisions topographiques; mais, pour cette époque, toute précision a son prix, et le livre de M. Lauer ne manquera pas de rendre service.

On éprouvera une déception en feuilletant les deux volumes de M. Franklin[3] sur la vie privée en France au temps des Capétiens

1. *Annales de l'histoire de France à l'époque carolingienne. Robert Ier et Raoul de Bourgogne, rois de France (923-936)*, par Ph. Lauer. Paris, H. Champion, 1910 [paru en 1912], in-8°, IV-117 p. (fasc. 188 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*). — En appendice (p. 86-90), M. Lauer publie des fragments inédits de l'Anonyme de Laon concernant Herbert II de Vermandois; les p. 91-115 sont occupées par une table analytique développée.

2. Pas toujours, cependant. Voir, en particulier, p. 28, une interprétation singulièrement libre d'un passage de Flodoard relatif à une entrevue de Guillaume d'Aquitaine et du roi Raoul. Relevons aussi (même page) cette phrase étrange : « Raoul *paraît* alors avoir tenu à Autun, puis à Chalon, une véritable cour plénière, dont le rôle politique *est certain, encore que nous n'en ayons point de preuves matérielles.* »

3. Alfred Franklin, *la Vie privée au temps des premiers Capétiens*. Paris, Émile-Paul, 1911, 2 vol. in-8°, XXXII-344 et XVI-392 p.; prix : 10 fr.

directs. Il y a de tout dans ces volumes et bien des époques y sont confondues; plus d'une fois nous nous trouvons reportés à la fin du XIVe siècle, voire même au XVIIe ou au XVIIIe, plus d'une fois aussi, sous couleur de « vie privée », on nous entretient d'événements qui n'intéressent guère que la vie publique et la politique. Par contre, la documentation de l'auteur est singulièrement étroite, et l'on s'étonnera surtout qu'il n'ait pour ainsi dire jamais recouru aux anciennes chartes, aux comptes, aux correspondances : il y eût cependant rencontré mille détails plus sûrs que toutes les anecdotes d'un Helgaud ou que toutes les fictions des romanciers du XIIIe siècle. Ceci dit, nous reconnaissons volontiers que M. Franklin a su réunir maint trait curieux sur la vie de famille, le mobilier, la nourriture, l'habillement, les soins d'hygiène et de médecine, les travaux et les distractions des seigneurs et des bourgeois, et, quoique son information retarde trop souvent, et d'une manière inquiétante, les historiens qui le liront trouveront chez lui à glaner.

Comme de coutume, l'Allemagne nous envoie tout un lot de solides dissertations sur l'histoire de France depuis l'époque de Philippe Auguste jusqu'aux derniers Capétiens directs. M. Bettin[1] s'est fait le biographe du comte Henri II de Champagne. Appelé en 1181, dans sa quinzième année, à succéder à son père Henri Ier le Libéral, le jeune comte devait se signaler par sa brillante conduite en Terre Sainte, lors de la troisième croisade, et mériter ainsi, en 1192, de recueillir le lourd héritage du royaume de Jérusalem. Les récits très nourris des chroniqueurs occidentaux (principalement celui du poète Ambroise) ou orientaux ont permis à M. Bettin de rassembler des détails assez précis sur le rôle joué par son héros lors du siège d'Acre et au cours des opérations qui suivirent la prise de cette place. Du règne même de Henri en Palestine (1192-1197), il n'a pu dégager que les grandes lignes, et surtout ses efforts pour rétablir l'union parmi les chrétiens, pour les amener à sacrifier leurs petites ambitions personnelles à la cause de la croisade. Une chute mortelle (en 1197) devait brusquement arracher le comte de Champagne à ces rêves généreux.

A l'exemple de M. Johnen, dont nous analysions l'an dernier la dissertation sur Philippe d'Alsace[2], M. Pabst[3], comme lui disciple

1. Hans Bettin, *Heinrich II. von Champagne. Seine Kreuzfahrt und Wirksamkeit im heiligen Lande (1190-1197)*. Berlin, Ebering, 1910, in-8°, 151 p. et 1 tableau généalogique (fasc. 85 des *Historische Studien*, publ. par Ebering); prix : 4 m. — Ce volume a été adressé à la *Revue historique* avec un retard de près de deux ans.

2. Voir *Rev. hist.*, t. CVI, p. 348.

3. Ludwig Pabst, *Die äussere Politik der Grafschaft Flandern unter Fer-*

de M. Alex. Cartellieri, a retracé la « politique extérieure » d'un des comtes de Flandre contemporains de Philippe Auguste. Son choix s'est porté sur Ferrand de Portugal. Personnage médiocre s'il en fut, Ferrand ne sut pas prendre parti : il n'osa pas s'affranchir résolument du joug français en faisant dès le début cause commune avec l'Angleterre; il voulut jouer au plus fin et louvoyer entre les puissances; mais il trouva à Bouvines le châtiment de sa conduite tortueuse. D'une longue captivité il sortit amoindri, presque annihilé, et quand il disparut, on peut dire que la Flandre semblait plus que jamais aux mains du Capétien. M. Pabst a très complètement narré tous les épisodes de cette histoire en une série de chapitres clairs, bien ordonnés et qui témoignent d'une juste compréhension de la politique européenne du XIIIe siècle.

M. ZECK[1] nous apporte tout un livre sur Pierre Dubois, ce petit avocat de Coutances qui, de son coin de Normandie, rêva de pacifier le monde et de bouleverser la carte de l'Europe au profit de son seigneur et maître, le roi Philippe le Bel. Il étudie surtout le *De recuperatione Terrae Sanctae*, que cet esprit fumeux et chimérique écrivit dans l'intention de convertir à ses idées tous les puissants de la terre. C'est même uniquement ou presque uniquement en cette partie de son travail que M. Zeck présente des observations personnelles; dans ses autres chapitres, il ajoute peu à ce que M. Ch.-V. Langlois, dans son édition du *De recuperatione* et ailleurs, avait déjà dit de Pierre Dubois et de ses opuscules. Du reste, pour le *De recuperatione*, il adopte également les conclusions de l'historien français; mais il cherche à le compléter en dégageant la philosophie de ce piètre penseur et en la rapprochant des idées alors en vogue. Il fait enfin du style et des procédés de composition de Pierre Dubois une analyse approfondie, qui ne l'empêche point de reconnaître qu'on a rarement plus mal écrit et exposé sa pensée d'une manière plus désordonnée.

La papauté, elle aussi, eut, au temps de Philippe le Bel, ses projets de « reconquête de la Terre Sainte » et, s'ils ne furent pas plus efficaces, du moins étaient-ils plus pratiques : blocus de l'Égypte, union aux forces mongoles des forces de la chrétienté occidentale,

rand von Portugal (1212-1233). Bruxelles, M. Weissenbruch, 1911, in-8°, XXVI-167 p. (extrait des *Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique*, t. LXXX).

1. Ernst Zeck, *Der Publizist Pierre Dubois, seine Bedeutung im Rahmen der Politik Philipps IV. des Schönen und seine literarische Denk- und Arbeitsweise im Traktat « De recuperatione Terre Sancte »*. Paris, Weidmann, 1911, in-8°, XX-218 p.; prix : 7 m. — Une partie de ce volume avait déjà paru sous forme d' « Inaugural-Dissertation » à Berlin en mars 1911.

réforme des ordres militaires, Nicolas IV, Boniface VIII, Clément V essayèrent tout pour reconquérir en Orient une position que la prise de Saint-Jean-d'Acre en 1291 avait définitivement ruinée. Ce sont ces tentatives que M. Heidelberger[1] étudie en un mémoire où sont diligemment mis en œuvre les actes pontificaux et les nombreux documents que M. Finke a publiés en ces dernières années. L'auteur n'a pu avoir connaissance du volume récent de M. Lizerand sur *Clément V et Philippe le Bel*.

C'est encore en utilisant les documents (parus ou à paraître) recueillis par M. Finke aux archives de Barcelone et, en outre, la collection des lettres de Jean XXII mise au jour par M. Coulon que M. Huffelmann[2] a pu préciser sur quelques points la biographie de la malheureuse Clémence de Hongrie, deuxième femme du roi Louis X, veuve presque au lendemain de son mariage, puis accouchée d'un fils qu'elle perdit au bout de cinq jours, perpétuellement aux prises avec les difficultés de l'existence, et qui devait s'éteindre, le 13 octobre 1328, toute jeune encore, à trente-six ans, obscure et oubliée. Sa touchante histoire méritait d'être contée; on en trouvera ici un récit minutieux, qu'il y aurait lieu néanmoins de compléter d'après les documents des Archives nationales.

Pour cette même époque, plus important est le mémoire de M. Artonne[3]. Le premier, il s'est proposé d'étudier à fond le curieux mouvement de protestation qui, en 1314, éclata sur presque tous les points du royaume de France contre la politique et plus encore contre les abus financiers de Philippe le Bel et de ses agents. On sait que ce mouvement aboutit à la constitution d'une série de ligues provinciales, dont l'action fut particulièrement vive au début du court règne de Louis X et dans lesquelles figurèrent au même titre nobles et non nobles, clercs et laïcs. Les « alliés », comme on les appela, présentèrent à plusieurs reprises des doléances auxquelles le roi fut invité à faire droit; mais le bénéfice qu'ils en tirèrent au bout du compte fut presque nul; et M. Artonne a fort bien démêlé les causes de leur échec : manque d'entente entre les

1. Franz Heidelberger, *Kreuzzugsversuche um die Wende des 13. Jahrhunderts*. Berlin et Leipzig, Walther Rothschild, 1911, in-8°, VI-84 p. (fasc. 31 des *Abhandlungen zur Mittleren und Neueren Geschichte*, publ. par G. v. Below, H. Finke, F. Meinecke ; prix : 2 m. 50.

2. A.-M. Huffelmann, *Clemenza von Ungarn, Königin von Frankreich*. Berlin et Leipzig, Walther Rotschild, 1911, in-8°, 79 p. (fasc. 30 de la même collection); prix : 2 m. 50.

3. André Artonne, *le Mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315*. Paris, Félix Alcan, 1912, in-8°, 235 p. (*Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres*, fasc. 29); prix : 7 fr. 50.

différentes ligues, absence de toute idée d'ensemble dans leurs réclamations, égoïsme de la noblesse. C'est ce qui explique le caractère fragmentaire et souvent presque insignifiant de la plupart des chartes octroyées par Louis X en réponse aux revendications de chaque groupe d'alliés; seule, la fameuse « charte aux Normands » a été rédigée avec assez de netteté et d'à-propos pour fournir une longue carrière juridique. Tout ceci, on le savait déjà ou à peu près; mais M. Artonne l'a établi de façon plus complète; il a débrouillé la chronologie, restée passablement obscure jusqu'alors, des diverses chartes provinciales; il a pu, grâce à des documents inédits, apporter des détails nouveaux sur les « alliés » d'Artois; enfin, chemin faisant, il a su rectifier mainte appréciation inexacte[1].

II. Histoire locale. — M. Ferdinand Lot et ses élèves de l'École des hautes études ont entrepris de soumettre à une critique d'ensemble les documents relatifs à l'histoire de la Bretagne durant les premiers siècles du moyen âge. L'enquête promet d'être instructive : aux naïves fantaisies de La Borderie, elle tend à substituer un petit nombre de faits dûment établis, débarrassés de toute la broussaille de légendes dont les antiques historiographes l'avaient entourée. Déjà M. Lot avait, en 1907, tiré de cette enquête la matière d'un gros volume de *Mélanges*[2]; aujourd'hui M. Latouche[3] publie un petit fascicule, intitulé *Mélanges d'histoire de Cornouaille*, où est passé au crible « ce qu'on peut appeler, avec une nuance d'ironie, les monuments principaux de l'histoire de la Cornouaille jusqu'au milieu du xie siècle ». C'est, bien entendu, du comté breton de Cornouaille qu'il s'agit, et les documents examinés sont le cartulaire de Landevenec et les biographies de saint Guénolé[4] et de saint Idunet. Pour M. Latouche, ces biographies sont des romans forgés de toutes pièces, aux ixe et xe siècles, suivant les procédés classiques des hagiographes bretons : légendes topony-

1. A signaler une explication nouvelle de l'attitude de Charles de Valois d'après des documents publiés par M. Finke (p. 67). — En appendice, plusieurs pièces justificatives. — Dans la bibliographie, pourquoi M. Artonne désigne-t-il, sans avertir le lecteur, la *Bibliothèque de l'École des chartes* par l'abréviation « B. É. C. »?

2. Voir *Rev. hist.*, t. XCVIII, p. 109.

3. Robert Latouche, *Mélanges d'histoire de Cornouaille (V^e-XIe siècle)*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, 125 p., un fac-similé et une carte (fasc. 192 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études; sciences historiques et philologiques*).

4. M. Latouche a établi que la rédaction du manuscrit Otto D viii du fonds Cottonien, au British Museum, était la rédaction primitive. Il l'attribue à un moine du ixe siècle nommé Clément, auteur d'un hymne en l'honneur de Guénolé. La raison qu'il en donne n'est peut-être pas péremptoire.

miques, emprunts à d'autres vies de saints, miracles communs à la plupart des vies de saints. On n'en peut rien tirer, pas plus que d'une biographie de saint Ronan postérieure au IXe siècle et à laquelle M. Latouche consacre un appendice. Au contraire, le cartulaire de Landevenec renferme, à côté d'une liasse imposante d'actes de pure invention, un petit groupe de chartes que M. Latouche a, en majeure partie, réussi à réhabiliter, au moins quant au fond; mais elles ne permettent guère que d'aligner quelques noms et quelques dates. Encore M. Latouche a-t-il, selon nous, accordé une confiance excessive à une ancienne liste des comtes de Cornouaille, qui pourrait bien tout simplement avoir été imaginée à l'aide des chartes que renferme le cartulaire. Le butin est pauvre : plus la critique avance, plus l'histoire bretonne s'effondre[1].

Ces derniers mois ont été féconds en publications de cartulaires. Nous citerons tout d'abord le tome I du *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs*, dû à M. Depoin[2]. Il comprend les documents[3] relatifs à l'église primitive, puis au prieuré clunisien de Saint-Martin, de l'époque mérovingienne à la fin du règne de Louis VI. La plupart ont été puisés au *Liber testamentorum S. Martini de Campis* du XIIe siècle; le surplus a été tiré des autres manuscrits de la Bibliothèque nationale ou de divers dépôts d'archives, au premier rang desquels se placent les Archives nationales. Les pièces inédites sont en très petit nombre, comme on pouvait s'y attendre, puisque M. Depoin lui-même, avec quelques collaborateurs, nous avait déjà donné une édition presque intégrale du *Liber testamentorum*[4]. Le recueil n'en est pas moins fort instructif, tant pour l'histoire même du prieuré que pour l'histoire religieuse et féodale de la région parisienne, et l'annotation, très riche au point de vue biographique et généalogique, que l'éditeur y a jointe, en facilitera beaucoup l'usage. Pourquoi faut-il que les textes n'aient pas été établis avec tout le soin nécessaire? Les

1. A noter, en passant, que M. Latouche aurait dû utiliser (p. 51, 66, 70, 71, etc.) les *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II (2e éd., 1910), et non les *Anciens catalogues épiscopaux de la province de Tours* de Mgr Duchesne.

2. J. Depoin, *Recueil de chartes et documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien*, t. I. Chevetogne (Belgique), abbaye de Ligugé, et Paris, Jouve, 1912, in-8°, 323 p. (vol. XIII des *Archives de la France monastique*).

3. Aux chartes ont été joints des fragments de toute nature : extraits d'obituaires, dédicace d'un traité au prieur de Saint-Martin (p. 290), mention inscrite à Saint-Martin sur le rouleau mortuaire du bienheureux Vital (p. 259), chartes étrangères au fonds de Saint-Martin (nos 126 et 151). A suivre cette voie jusqu'au bout, on risquerait de se laisser entraîner bien loin.

4. Voir *Rev. hist.*, t. XCIII, p. 453.

transcriptions ne sont pas toujours très fidèles[1]; les variantes des manuscrits qui ont servi de base à l'édition ne sont presque jamais indiquées : nous sommes en présence de textes composites, dressés à l'aide de plusieurs copies, sans que les leçons divergentes de ces copies soient relevées; les abréviations des manuscrits ne sont pas toujours résolues[2]; enfin les indications relatives aux éditions antérieures sont souvent incomplètes[3]. Ce sont là des défauts que M. Depoin saura facilement éviter au volume suivant.

Voici longtemps déjà qu'on a signalé l'intérêt de premier ordre que présentent, pour l'histoire de la Bourgogne septentrionale et d'une grande partie de la Champagne, depuis le XIe siècle jusqu'au milieu du XIIIe, les documents transcrits dans les anciens cartulaires de l'abbaye de Molesme. Nulle part ailleurs peut-être on ne trouverait pareil ensemble de renseignements sur l'organisation de ces deux provinces au point de vue religieux, politique et social et sur les seigneurs laïques ou ecclésiastiques[4] qui ont présidé pendant

1. Ainsi, p. 1, lire *procerum nostrorum* au lieu de *nostrorum procerum;* p. 2, l. 1, lire *libit* au lieu de *libet*, l. 2, après *Dionisii* ajouter les mots *ad illo marcado advenientes ad ipsa basilica sancti Dionisii*, qui ont été sautés, l. 3, lire *ad ipso marcado* au lieu de *ab ipso marcado;* p. 17, lire *Anno regni supradicti regis* au lieu de *Anno supradicti regni;* p. 24, lire *notum fieri volo... quod* et non *quum;* p. 38, *sanctae matris aecclesiae Parisiacensis* et non *sanctae matri aecclesiae Parisiacensi;* p. 39, ajouter *Signum Roberti dapiferi* après *Signum comitis Rainaldi de Nivernis; ibid.*, dans la date, lire *millesimo LXXVIIII* au lieu de *millesimo LXXVIII;* p. 99, une collation avec l'édition Prou fait apparaître les différences suivantes : *Damus vero tertiam partem* au lieu de *damus etiam...*, *vuadimonii* au lieu de *vadimonii*, *hujus donationis testes existunt* au lieu de *hujus rei testes sunt*, *Guido filius Harvei* au lieu de *Guido filius Hervei*, etc.

2. « Notum sit o. t. p. q. f. » (p. 110), « dnus Hugo » (p. 129), « omnibus fidelibus t. f. q. p. » (p. 141), « notum fieri volumus Xristi fid. f. et p. » (p. 193), etc.

3. Exemples : n° 1 (une seule édition indiquée), n° 6 (le catalogue des actes de Henri Ier, par M. Soehnée, que M. Depoin ne cite pas, signale toute une série de copies et d'éditions non relevées ici), n° 42 (renvoie, en fait d'édition, à R. de Lasteyrie, qui n'a pas publié la lettre, mais l'a seulement analysée d'après un manuscrit non utilisé par M. Depoin et trois éditions que ce dernier ne mentionne pas davantage); le n° 99 a été édité par Lasteyrie, Poupardin, sans compter l'édition du *Liber testamentorum*, auquel, chose étrange, M. Depoin oublie systématiquement de renvoyer, etc. Le n° 173 a été indiqué par Luchaire, *Louis VI*, n° 346, d'après de nombreuses copies dont M. Depoin n'a pas tenu compte. — Au n° 99, lire *1077-18 juillet 1103* au lieu de *1080-18 juillet 1108*.

4. Spécialement sur les ducs de Bourgogne, les comtes de Champagne, de Nevers, d'Auxerre, de Tonnerre, les évêques de Langres, les seigneurs de Brienne, de Joinville, de Noyers, de Choiseul, etc...

plus de deux siècles à leurs destinées : on pouvait déjà l'entrevoir en lisant les ouvrages de M. d'Arbois de Jubainville ou ceux de M. Ernest Petit; grâce à M. Jacques LAURENT[1], nous avons désormais sous la main les textes mêmes, publiés, ou tout au moins analysés (en général, on nous donne seulement des analyses à partir du XIIIe siècle), avec méthode et critique[2]. M. Laurent a respecté l'ordre dans lequel les pièces sont transcrites tant au premier qu'au deuxième cartulaire, mais il s'est reporté aux originaux et aux autres copies et est parvenu ainsi à améliorer de façon notable les leçons des deux manuscrits qui servent de fondement à son édition. Il a, en outre, frayé la voie aux historiens futurs en groupant, soit dans les notes, soit dans l'ample introduction qui remplit à elle seule tout le premier volume de l'ouvrage, des détails très précis sur les archives de Molesme et sur la rédaction des chartes de l'abbaye; sur cette abbaye même, dont il étudie successivement les origines, l'histoire au temps des premiers abbés et l'organisation intérieure; sur les prieurés fondés par Molesme; enfin, sur la géographie historique du pays de Langres, ou Lingonie, comprenant le comté de Langres, que les princes carolingiens avaient attribué aux évêques de cette cité[3], le Lassois, les comtés de Bar-sur-Seine et de Tonnerre. Nous ajouterons que les cartulaires de Molesme fourniront aussi aux historiens du droit et des mœurs de très riches matériaux : ils y rencontreront, entre autres, de nombreuses pièces de procédure, un intéressant règlement de foire (p. 453, n° 565), des chartes relatives aux défrichements (notamment p. 43, n° 29; p. 74, n° 66), etc. Disons en terminant que M. Laurent a joint à son livre des tableaux généalogiques de quelques-uns des seigneurs les plus notables de la région, des cartes, un index, très volumi-

1. *Cartulaires de l'abbaye de Molesme, ancien diocèse de Langres, 916-1250. Recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne,* publié avec une introduction diplomatique, historique et géographique par Jacques Laurent. Paris, A. Picard, 1907-1911, 2 vol. in-4°, XXXII-354 et XXIV-740 p., avec plusieurs fac-similés, des cartes et des tableaux généalogiques hors texte (*Collection de documents publiés avec le concours de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, I); prix : t. I, 15 fr.; t. II, 25 fr. — Le t. I est tout entier rempli par l'Introduction; nous en avons déjà ici même donné une analyse succincte (*Rev. hist.*, t. XCVII, p. 210).

2. La ponctuation du n° 30 (t. II, p. 45) laisse cependant à désirer : l. 5, il faut, en tout cas, remplacer par une virgule les deux points placés entre *possunt* et *Hugo* et nous en ferions volontiers autant des deux points placés (l. 2) entre *facta est* et *ideo;* en revanche, l. 4, nous substituerions un point et virgule à la virgule placée entre *reclamavit* et *sed quia*.

3. M. Laurent n'a pas, à ce sujet, discuté tous les textes, pour lesquels on peut se reporter à Poupardin, *le Royaume de Bourgogne*, p. 449-451.

neux et cependant d'un maniement commode, sans compter encore des fac-similés, des dissertations sur les actes faux, une étude sigillographique : il mérite pleinement la reconnaissance des érudits.

On saura gré à M. Chappée d'avoir fait éditer par les soins de M. l'abbé Denis[1] le cartulaire de l'abbaye tourangelle de Villeloin, aujourd'hui conservé dans ses archives du Cogner. Du manuscrit primitif, copié au début du XIVe siècle, il ne reste plus, par malheur, qu'un fragment comprenant 157 numéros, presque tous du XIIIe siècle, plus un acte[2] de la fin du XIe et une quinzaine d'autres remontant au XIIe[3]. Ils n'ont guère d'intérêt que pour l'histoire strictement locale[4] : ventes, donations, pièces de procédure s'y succèdent sans rien qui vaille d'être spécialement signalé. M. Denis est un éditeur scrupuleux, trop scrupuleux même, car il a eu l'idée étrange de vouloir à toute force reproduire fidèlement et sans aucune correction les copies très fautives du cartulaire; il a poussé ce souci au point de rejeter en note les leçons fournies par les parchemins originaux qu'il a pu rencontrer aux Archives d'Indre-et-Loire, même lorsque le texte du cartulaire était tout à fait corrompu[5] : au lecteur à faire le travail de correction et, si l'on peut dire, de nettoyage qui s'imposait. Il faut bien dire aussi que parfois M. Denis renchérit sur l'incorrection du manuscrit et y ajoute des bizarreries de son cru, tel l'étrange surnom de « Cabronus Retinens » qu'il a

1. *Archives du Cogner (J. Chappée, Le Mans)*; *série H, art. 97. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Villeloin*, publ. par l'abbé L.-J. Denis. Paris, H. Champion, et Le Mans, A. de Saint-Denis, 1911, in-8°, XVI-227 p. et 1 fac-similé (publication de la *Société des Archives historiques du Maine*); prix : 10 fr. — Pour les volumes précédents des *Archives du Cogner* et sur le chartrier de M. Chappée, voir *Rev. hist.*, t. XCVII, p. 350.

2. C'est par erreur que, p. 55 et 177, M. Denis a daté de 1094 un acte qui est, en réalité, de 1194.

3. M. Denis y a joint, d'après une copie du XVIIe siècle reliée avec le cartulaire : 1° un acte de Charles le Chauve du 27 mai 850 (p. 2), dont il n'indique pas l'édition insérée au t. VIII des *Historiens de France*, p. 511, et que les auteurs du *Règne de Charles le Chauve* auraient dû, en effet, comme il le relève p. VI, signaler dans leur ouvrage; 2° un acte faux de Louis le Pieux (p. 5); 3° la charte de dédicace de Villeloin en 858 (p. 8).

4. M. Denis s'en est servi dans les quelques notes très brèves qu'il a données en guise de préface sur les seigneurs de Montrésor de la maison de Palluau et sur ceux de Villentrois et de Trèves (en Anjou).

5. Souvent M. Denis souligne l'incorrection du cartulaire par des *sic* entre parenthèses; mais souvent aussi il imprime sans sourciller des leçons (dont le scribe du XIVe siècle n'est peut-être pas toujours seul responsable) comme *ex altero* pour *ex altera* (p. 17), *à touzjorus* pour *a touz jorns* (p. 54), *les toroes parz* pour *les troes parz* (p. 55), *diencium* pour *cliencium* (p. 161), etc.

imaginé (p. 75) pour un des bienfaiteurs de l'abbaye[1]. Nous nous expliquons mal enfin pourquoi tant de pièces sont publiées de façon incomplète[2]. Et puisque nous en sommes au chapitre des regrets, déplorons encore que M. Denis n'ait pas cru devoir plus nettement justifier les dates mises en tête de chaque acte et, — éternel sujet de critique, — qu'il ait rédigé son index de telle manière qu'il est souvent presque inutilisable[3].

Il nous faut renouveler quelques-unes des observations qui précèdent à propos du *Cartulaire de Notre-Dame de Barbezieux* publié par M. de La Martinière[4]. Il ne s'agit, en réalité, que d'un inventaire dressé au commencement du XIIIe siècle, donnant l'analyse détaillée, et par exception seulement la transcription plus ou moins abrégée des premières chartes du prieuré clunisien. Les plus anciennes sont de la seconde moitié du XIe siècle; le plus grand nombre appartiennent au XIIe. Elles constituent, ou peu s'en faut, notre source unique d'informations pour l'histoire de Barbezieux au début de l'époque féodale, et ce n'est qu'à partir du XIIIe siècle qu'on rencontre dans divers dépôts d'archives (Archives nationales, Archives départementales de la Charente, archives du château de Chalais, etc.) des pièces originales concernant la petite cité saintongeaise. M. de

1. Inutile de dire que le texte doit être restitué comme suit : « Cujus promissionis firmitate[m], salva fide, Irvisus, cognomine Cabrosus, retinens, dedit ecclesie Villelupensi S. Salvatoris... » Plus loin, « Rosbertus Cabronus » doit être corrigé en « Rotbertus Cabrosus ».

2. A maintes reprises des phrases ou morceaux de phrases sont remplacés par des points de suspension. Il est pourtant certain qu'au n° 10, par exemple, le texte du cartulaire (dont un fac-similé est inséré p. 32) est parfaitement lisible. Au même numéro (sans points de suspension cette fois), M. Denis saute, dans la dernière phrase avant la date, les mots *in scriptis*. Aux nos 16 et 17, plusieurs lacunes du même genre s'expliquent d'autant plus mal que les originaux existent encore.

3. Disons seulement que les personnages n'y sont cités qu'à leurs surnoms ou ce que M. Denis a pris pour tel : car des mots comme *carpentarius*, *olearius* peuvent aussi bien désigner des professions, et M. Denis s'y est laissé prendre lui-même puisqu'un certain *Ulricus carpentarius* est cité à *Carpentarius* pour un acte de la p. 77 et à *Ulricus* pour un acte de la p. 36.

4. *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. XLI. Paris, A. Picard, et Saintes, J. Prévost, 1911, in-8°, CXII-311 p.; prix : 15 fr. — Pas de titre spécial indiquant le contenu du volume. Nulle part non plus de nom d'auteur, au moins dans l'exemplaire qui nous a été adressé. Seule une note de la p. XXXI, renvoyant à un article de la *Revue de Saintonge et d'Aunis*, permet de l'identifier. — Le volume est divisé comme suit : 1° *Barbezieux : son prieuré aux XIe-XIIe siècles, ses origines bordelaises, ses premiers seigneurs* (p. I-CXI); 2° *Cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Barbezieux* (p. 1-196); 3° *Recueil de chartes sur les premiers seigneurs de Barbezieux* (p. 197-257); 4° *Table onomastique* (p. 259-309).

La Martinière en a réuni, dans un petit recueil annexe, quelques-unes pour le XIIIe et le XIVe siècle, et, dans une introduction très développée, il a bien mis en relief le parti qu'on peut tirer du tout au double point de vue de l'histoire ecclésiastique et de l'histoire seigneuriale. Il a même fait montre en cet endroit de son livre d'un sens critique dont il avait déjà ailleurs fourni la preuve[1] et qui rend plus surprenantes encore les négligences qui déparent le texte de son recueil : comme dans le volume de M. l'abbé Denis, des copies défectueuses ont été trop souvent reproduites sans les corrections indispensables et parfois rendues incompréhensibles par la faute même de l'éditeur[2]. En outre, elles nous sont livrées sans éclaircissements, sans indications chronologiques, ce qui est d'autant plus regrettable que M. de La Martinière, — il l'a prouvé dans son introduction, — avait en mains tous les éléments nécessaires pour nous donner, sur ce point encore, complète satisfaction. Un erratum et une table chronologique des chartes, qui tiendraient en quelques pages, permettraient de réparer ces erreurs. M. de La Martinière se doit à lui-même de nous les apporter à bref délai.

Les *Miracles de saint Privat*, sur lesquels M. Delisle avait eu jadis l'occasion d'attirer l'attention des historiens du Gévaudan et dont le manuscrit, longtemps égaré, fut retrouvé inopinément en 1908 dans les papiers de feu E. de Rozière, ont fait récemment l'objet d'une double publication : l'une, due à un érudit de Mende, M. le chanoine Remize[3], remonte déjà à deux ans, mais ne nous est pas parvenue; l'autre, qui vient de paraître, est l'œuvre de l'archiviste de la Lozère, M. Brunel[4]. Quoique deux éditions coup sur coup soient un peu trop pour des textes qui n'étaient même pas à proprement parler inédits[5], on ne peut que féliciter M. Brunel du

1. Il a cependant eu le tort, trop souvent, de faire état des analyses plus ou moins exactes dues au rédacteur du « cartulaire » pour appuyer ses considérations sur les usages du XIe et du XIIe siècle.

2. Je note, au hasard, *transmutimus* pour *transmittimus* (p. 1), *an caput* pour *ad caput* (p. 5, n° 5), *et sic monachi volebant et querebant. Ita ex integro...* pour *et sic*[*ut*] *monachi volebant et querebant, ita ex integro...* (p. 8, n° 14), *sexteiratem* pour *sexteiratam* (p. 20, n° 50), *clientium* pour *clientelam* (p. 60, n° 185), *quod vidente* et *inter monachis; et Guitburgam* pour *quod videntes* et *inter monachos et Guitburgam* (p. 66, n° 203).

3. Félix Remize, *Saint Privat, martyr, évêque du Gévaudan*. Mende, Pensier, Magne et Solignac, 1910, in-8°, 432 p.

4. *Les Miracles de saint Privat suivis des opuscules d'Aldebert III, évêque de Mende*, publiés par Clovis Brunel. Paris, A. Picard, 1912, in-8°, XLVI-151 p. (fait partie de la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*); prix : 4 fr. 50.

5. L'abbé Pourcher avait publié, en 1898, à Saint-Martin-de-Boubaux, une

soin qu'il a apporté à corriger les leçons, souvent inintelligibles, du seul manuscrit aujourd'hui connu[1] et de la critique avec laquelle il a conduit ses recherches sur les auteurs et la date de composition de leurs pieux récits. Ces « miracles » ne sont pas, en effet, tous sortis de la même plume : un premier recueil a été formé par un anonyme, que M. Brunel identifie, non sans vraisemblance, avec le biographe de sainte Énimie ; le reste a été rédigé en plusieurs fois[2] par Aldebert III, évêque de Mende de 1150 ou 1151 à 1187. On y lit des détails très vivants sur les méfaits de la féodalité, sur la paix de Dieu, sur le culte des reliques et les arguments invoqués pour en établir l'authenticité, sans compter des renseignements très précis et très curieux au point de vue archéologique sur les cryptes de la cathédrale de Mende. M. Brunel a donné en appendice le texte d'une petite chronique inédite, qui constitue, avec les *Miracles*, notre principale source d'informations sur l'histoire religieuse de Mende au temps de l'évêque Aldebert.

Louis Halphen.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

I. Littérature et sources. — Le P. Creusen[3] a repris et perfectionné le *Nomenclator fontium traditionis christianae* du P. Coemans (Bruxelles, 1909) : il a réparti en sept tables chronologiques et synoptiques l'énumération des pontifes romains, des hérésies et des écrivains chrétiens, depuis les origines jusqu'à 1563 ; de menus artifices typographiques introduisent quelque critique dans ces listes, dressées *in usum scholarum*, mais où les vieux étudiants trouveront aussi un répertoire commode. — En écrivant

édition sans notes ni préface qui est restée ignorée de la plupart des historiens.

1. M. Brunel imprime partout *cauna*, mot barbare et même d'existence douteuse, là où le sens exigerait *carea* ; la correction nous paraît s'imposer. Le scribe est coutumier de semblables déformations : c'est ainsi qu'il a presque partout substitué *scripta* à *cripta*.

2. M. Brunel tient à appeler « opuscules » et non « livres » les cinq parties des Miracles composés par Aldebert. Il est pourtant évident que ces parties s'enchaînent et que les quatre dernières se présentent sous la forme de suppléments successifs à l'œuvre primitive.

3. J. Creusen, S. J., *Tabulae fontium traditionis christianae ad annum 1563*. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1911, in-8°, VIII p. et 8 tableaux. (La dernière contient la liste des papes de Pie V à Pie X.)

une nouvelle *Histoire de la littérature chrétienne ancienne*. M. Jordan[1] ne s'est point proposé de composer un aide-mémoire, ni un répertoire des sources de l'histoire chrétienne, il a voulu considérer la littérature chrétienne comme un genre, qui a ses types et son évolution propres, et faire œuvre littéraire. Dessein louable assurément et, par le temps qui court, d'une originalité incontestable, mais dont je ne trouve pas l'exécution entièrement réussie, moins par la faute de l'auteur, qui est homme de science et de talent, que par celle de trop des ouvrages dont il traite et qui, dépourvus d'intérêt littéraire, ne sont, au vrai, que des « sources » pour l'historien ou le théologien. M. Jordan ne l'ignore pas, car il s'est pénétré des opinions de M. Deissmann sur les *kulturen und literarischen Schichten* qu'il convient de distinguer dans les écrits chrétiens, mais il n'a pas pu, et pour cause, se débarrasser de ceux qui se placent d'eux-mêmes hors de la littérature. Autre reproche : pour ne point faire de son livre une suite de biographies littéraires et suivre, comme il convenait, le développement des divers « genres » chrétiens jusqu'au temps où ils s'épuisent (du ve au viie siècle), l'auteur a dû disloquer l'œuvre composite de tous les grands écrivains de l'Église, en sorte qu'on ne voit plus cette œuvre dans son ensemble ; il a essayé de remédier à l'inconvénient en écrivant un chapitre sur les grandes personnalités littéraires ; malheureusement, beaucoup trop bref, il demeure aussi trop exclusivement énumératif. Tout de même, le tableau que présente l'ouvrage est complet ; plusieurs parties en sont excellentes et toutes sont intéressantes. De copieuses bibliographies accompagnent chaque développement ; à vrai dire, les ouvrages français n'y sont point favorisés. — M. Conybeare[2] a retracé à grands traits, mais avec beaucoup de précision et en éclairant son récit d'exemples caractéristiques, l'histoire de la critique du Nouveau Testament, depuis les origines jusqu'à nos jours ; il vise surtout le public anglais, mais son livre, simple, familier et vivant, sera lu avec profit de quiconque s'intéresse à la grosse question dont il traite. La critique proprement textuelle est volontairement, et l'on comprend pourquoi, laissée au second plan. — M. Pick[3], en traduisant les plus connus des *Actes* apocryphes des Apôtres, ceux qui correspondent à la section F des *Neutesta-*

1. Herm. Jordan, *Geschichte der altchristlichen Literatur*. Leipzig, Quelle et Meyer, 1911, in-8°, vi-521 p.

2. F. C. Conybeare, *History of New Testament Criticism*. Londres, Watts et Cie, 1910, in-12, vi-146 p.

3. Bernhard Pick, *Apocryphal Acts of Paul, Peter, John, Andrews and Thomas*. Chicago, The Open Court, 1909, in-8°, xiv-376 p.

mentliche Apokryphen de Hennecke, a voulu mettre à la portée du public anglais, encore, des textes qui donnent, assure-t-il, un tableau de la chrétienté vers la fin du IIe siècle. Il y aurait à dire sur cette assertion, mais le livre est soigné, commode, pourvu de bonnes tables et de références bibliographiques abondantes: les noms français, qui n'y sont pas nombreux, y sont parfois estropiés (Batifoll, Bonnett). — La liste déjà longue des publications relatives aux *Odes de Salomon* s'est accrue de deux unités considérables; l'une est due à M. Diettrich[1], l'autre sort de la collaboration de MM. Labourt et Batiffol[2]. La première se compose d'une introduction et d'une traduction allemande commentée; son originalité consiste dans un essai de reconstitution strophique des *Odes;* tentative hasardeuse, sans doute, et contestable dans ses résultats, mais qui n'aurait point d'autres inconvénients si l'auteur ne se croyait arrivé à assez de certitude pour taxer d'interpolation tout ce qui ne s'accorde pas avec sa restitution, j'entends tout ce qui en rompt le rythme. C'est aller un peu loin. M. Diettrich accepte l'hypothèse de Harnack, à savoir que les *Odes* sont foncièrement juives et que des mains chrétiennes les ont interpolées; il a même cherché à rendre sensibles les additions postérieures en les imprimant avec des caractères spéciaux dans sa traduction. Il songe à des influences esséniennes, à des retouches diverses, notamment messaliennes. Les tendances syncrétistes de la doctrine des Messaliens, dont parle Épiphane (80, 2 et suiv.), et leur séjour en Syrie lui paraissent expliquer bien des choses, à commencer par la conservation même des *Odes*. Tout cela est bien contestable, mais le commentaire n'en est pas moins riche et, à divers égards, indispensable à l'étude du texte. Les positions de MM. Labourt et Batiffol sont tout autres et je les crois meilleures; leur travail comporte aussi une traduction annotée, due au premier des collaborateurs, et une étude d'ensemble, due au second. La traduction, faisant état des défaillances du manuscrit, est résolument explicative. Le travail de M. Batiffol, très objectif et très nourri, après un exposé clair des thèses de Harnack, de Wellhausen et de Gunkel et, incidemment, de quelques autres, prend corps à corps le texte, montre sur quelle fiction il repose tout entier, quelles idées fondamentales il renferme, touchant la christologie et la sotériologie, et conclut à l'origine intégralement chrétienne

1. G. Diettrich, *Die Oden Salomos unter Berücksichtigung der überlieferten Stichengliederung*. Berlin, Trowitzsch et fils, 1911, in-8°, XXI-136 p.

2. J. Labourt et P. Batiffol, *les Odes de Salomon*. Paris, Lecoffre, 1911, in-8°, VIII-121 p.

et unique de toutes les *Odes*; leur auteur serait un mystique, docète et en marge de la grande Église, écrivant en Syrie ou en Asie entre 100 et 120. La vraisemblance de ces résultats me paraît établie et je le regrette, car, suivant la remarque de Gunkel, les *Odes* seraient bien plus intéressantes si leur fond était juif et antérieur au Christ ou seulement gnostique et nous donnait quelque chose de la religion de la gnose, dont nous ne pénétrons que la métaphysique théologique. — La collection Hemmer-Lejay ne s'est accrue que d'un volume, d'ailleurs du plus haut intérêt, l'*Histoire lausiaque* de Palladius, publiée d'après le texte de Dom Butler et traduite en français par M. Lucot[1]. L'Introduction, du moins en ce qui regarde les origines du monachisme oriental, pourrait être plus précise et plus sûre; ce qui se rapporte à Palladius et au contenu de son œuvre est de beaucoup préférable; la traduction, héroïquement fidèle, me paraît excellente et les notes qui l'accompagnent sont judicieuses et utiles; j'y voudrais toutefois moins de références à des travaux de seconde main, voire de second ordre. — Sous le titre un peu énigmatique de *Croyance et incroyance dans l'histoire du monde*, M. Scholz[2] a écrit un très remarquable commentaire de la *Cité de Dieu*, laquelle lui paraît être « une philosophie de la force et des actions de la croyance et de l'incroyance dans le monde des choses visibles et des invisibles ». Ce n'est pas évident au premier abord, parce que le livre d'Augustin, très riche et très touffu, est composé d'une manière qui nous étonne et telle qu'il est souvent difficile de suivre, parmi de continuelles digressions, le véritable dessein de son auteur. Or, il veut certainement montrer le triomphe divin du christianisme au terme d'une « Gigantomachie » entre la croyance et l'incroyance, qui se développe à travers toute l'histoire universelle. L'épigraphe du traité devrait donc être : *impia civitas et populus infidelium contrarius populo fideli et civitati Dei* (*Civ. Dei*, 20, 9). J'ai l'impression qu'en analysant et en expliquant l'œuvre d'Augustin, M. Scholz y met une logique, une précision et, pour tout dire, un système que le grand docteur africain n'avouerait peut-être pas entièrement, mais il est hors de doute que la lecture attentive de son livre ingénieux et pressant

1. A. Lucot, *Palladius, Histoire lausiaque. Texte grec, introduction et traduction française.* Paris, A. Picard et fils, 1912, in-12, LIII-425 p. — Je reçois, trop tard pour en rendre compte, le *Pasteur* d'Hermas, publié et traduit par M. Lelong dans la même collection.

2. H. Scholz, *Glaube und Unglaube, ein Kommentar zu Augustins de civitate Dei. Mit einem Exkurs : Fruitio Dei, ein Beitrag zur Geschichte der Theologie und der Mystik.* Leipzig, Hinrichs, 1911, in-8°, VI-244 p.

devra désormais être considérée comme l'introduction nécessaire à toute étude de la *Cité de Dieu*.

II. Histoire générale. — *The catholic Encyclopedia*[1] procède toujours de bonne allure : en un an, elle a mis au jour ses tomes X, XI et XII, d'où il suit qu'à la fin de 1913 elle touchera à son achèvement ; c'est une rapidité qui sied bien à une publication destinée à représenter l'état de la science d'une époque. Je n'ai rien à changer aux éloges et aux critiques que j'ai déjà formulés à propos des précédents volumes ; on continue de s'étonner de quelques singularités (quarante colonnes sur l'*Histoire de la médecine*, alors que *Médecine et droit canon* n'en obtient que deux et demie, trois colonnes sur *Meissonier*, contre quatre sur *Philon*, plus de treize colonnes sur *Raphaël* et moins de trois sur *Rabbins et rabbinisme*, etc.). Dans le tome X (lettres M et N jusqu'à *Newman* inclus), j'ai remarqué un important article de M. Pohle sur la *Messe*, un de M. Lejay sur *Min. Felix*, un de M. Mooney sur les *Missions*, un de M. Jenner sur le *Rite mozarabique* et un bon résumé de M. Jacquier sur *l'Évangile selon saint Matthieu*. Dans le tome XI (de *New-Mexico* à *S. Philip* inclus) : un *Papias* de D. Chapman, un *Parables* de M. Barry, qui combat Jülicher et Loisy, naturellement, un *Penance* de M. Hanna et surtout un très curieux *Pentateuch* de M. Maas. Dans le tome XII (de *Philip II Augustus* à *Revalidation* inclus) : quarante et une colonnes de M. Duhem sur la *Physique*, une étude instructive de M. Bede Jarrett sur les *Pèlerinages* et une de M. Mandonnet sur les *Frères Prêcheurs*. Les bibliographies sont vraiment trop dissemblables et trop inégales ; puisque D. Chapman, par exemple, en donne d'excellentes, il pourrait trouver plus d'imitateurs. — Du *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques* de MM. Baudrillart, Vogt et Rouziès[2], trois fascicules ont paru depuis un an ; c'est bien peu. Pourtant les articles ne sont point d'ordinaire très longs ; il arrive même qu'ils ne le soient pas assez ; c'est ainsi que dans *Affranchissement*, ce qui concerne l'antiquité romaine demeure à peu près inintelligible. Le développement de l'étude, d'ailleurs excellente, de M. Audollent sur l'*Afrique* (155 colonnes) paraît, par comparaison, excessif. J'ai remarqué plusieurs bonnes notices hagiographiques, notamment celle sur *Sainte Agnès* de M. Dufourcq, un intéressant *Pierre d'Ailly* de M. Salembier, un

1. *The catholic Encyclopedia*. New York, R. Appleton et Cie, 3 vol. in-4°, 800 p. chacun. Le tome XIII (*Revel-Simon*) vient de paraître aussi.

2. Fascicules III, IV et V. Paris, Letouzey et Ané, 1911, 1911 et 1912, 3 vol. in-4°, 286, 319 et 319 colonnes. (De *Adulphe* à *Albert (Galcerand)*.)

Aix-la-Chapelle très bien disposé de M. Boiteaux et un *Albert le Grand* de M. Mandonnet. D'une façon générale, on sent que ce Dictionnaire est gêné par l'involontaire concurrence de ses trois frères ainés et beaucoup de ses articles se réduisent à n'être que des raccords ou des compléments; il est néanmoins, et très visiblement, consciencieux et soigné; moins général, mais plus complet que l'Encyclopédie américaine, il semble appelé à rendre de réels services, mais à la condition de paraître, bien entendu. — Le *Manuel d'histoire de l'Église*, de MM. Krüger et Preuschen[1], embrasse la période des origines au début du VIIIe siècle; c'est le meilleur précis dont puissent présentement disposer nos étudiants. Information étendue, sûre et parfaitement à jour; doctrine prudente; bibliographie presque trop abondante et que je voudrais, je l'avoue, plus explicite, plus critique et moins accueillante; esprit rigoureusement scientifique; style simple et précis, où les faits et les idées parlent encore plus que les mots; enfin, plan net et disposition générale claire; le *discours* qui forme la trame du livre se lit aisément et les compléments, où abondent les renseignements de toute sorte, s'offrent à côté aux travailleurs désireux d'approfondir les questions. Qui prendrait la peine de bien lire ce livre et avec lui l'*Einführung in das theologische Studium* de M. Wernle[2], dont une seconde édition vient de paraître, saurait tout ce qu'il faut savoir pour devenir un excellent christianisant. — C'est un bon livre aussi, et fort utile, que le *Dictionnaire de biographie et de littérature chrétiennes*, publié par MM. Wace et Piercy[3]. Il fait le pendant du *Bible Dictionary* paru à la même librairie en 1908. Facile à manier, bien imprimé, généralement bien informé et clairement rédigé, il aura sa place à portée de la main dans la bibliothèque de quiconque s'intéresse aux antiquités chrétiennes. D'ordinaire, les proportions naturelles sont observées; j'entends que les articles développés vont aux personnages ou aux questions de premier plan. Plusieurs notices bibliographiques (exemple celle d'*Arius* ou celle d'*Augustin*) sont dignes de tous éloges : pourquoi n'en va-t-il pas toujours ainsi et pourquoi certains auteurs se laissent-ils soupçonner de n'être pas parfaitement au courant de la littérature de leur sujet?

1. G. Krüger et E. Preuschen, *Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende*. I. Teil : *Das Altertum*. Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, XIV-295 p.

2. P. Wernle, *Einführung in das theologische Studium*. Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, XV-524 p.

3. H. Wace et W. C. Piercy, *A Dictionary of Christian biography and Literature to the end of the sixth Century AD with an Account of the principal sects*. Londres, J. Murray, 1911, in-8°, XI-1028 p.

Ne pouvait-on pas aisément corriger ce défaut, qui est avant tout un manquement aux intentions *pratiques* des éditeurs? — Poursuivant la réédition de son *Avenir du christianisme*, M. Dufourcq[1] a fait paraître un volume qui traite des rapports du christianisme et de l'Empire à partir du IIIe siècle et qui comprend trois parties : *la Vie chrétienne des Sévère aux Valentinien; la Pensée chrétienne d'Origène à saint Augustin; le Divorce de l'Église et de l'Empire; le Christianisme et les Byzantins.* Les faits sont groupés d'après certaines idées propres à l'auteur, touchant les véritables caractères du IIIe et du IVe siècle; je ne les trouve pas toutes inattaquables, mais, enfin, elles ont leur originalité. L'exposé, ordinairement clair et bien ordonné, reste trop souvent superficiel et là justement où l'on souhaiterait qu'il ne le fût pas (exemples : *la Conversion de Constantin* et *la Vie de la pensée chrétienne*) ; c'est le défaut fondamental du livre. — *L'Intolérance religieuse* de M. Bouché-Leclercq[2] porte évidemment plus loin; l'ouvrage part de cette question : pourquoi les empereurs romains, tolérants pour les autres religions, ne l'ont-ils pas été pour le christianisme? Dire qu'ils ont obéi à des suggestions diaboliques ne passe plus pour une réponse suffisante. D'autre part, il est difficile de découvrir à leur intolérance un principe purement religieux; ils n'ont pas une religion d'État qui les pousse à réduire les dissidents. En revanche, ils ont une raison d'État qui les incite à défendre la Cité romaine contre l'invasion des *coutumes juives*, c'est-à-dire contre l'intolérance et l'exclusivisme religieux dont le christianisme, après le judaïsme, se fait gloire, et qui leur paraît gros de discordes et de troubles. La christianisation du gouvernement impérial marquera l'avènement de l'intolérance religieuse d'État. Telle est, en gros, la thèse que M. Bouché-Leclercq fonde sur une étude diligente des textes et des faits. Elle est juste dans son ensemble et sa démonstration ne laisse rien à désirer, mais, à mon sens, elle n'explique pas tout dans l'histoire des persécutions : si elle en fait comprendre l'essentiel, elle n'explique pas, par exemple, le manque de méthode et de suite des mesures prises par certains empereurs, ni le changement de front de Constantin; il y a à tenir compte largement, à côté d'elle, des mouvements de l'opinion et aussi des mouvements religieux et sociaux qui se développent aux trois premiers siècles, d'abord contre le christianisme, puis pour lui et qui exercent

1. A. Dufourcq, *Histoire de l'Église du IIIe au XIe siècle*. I : *le Christianisme et l'Empire*. Paris, Bloud, 1910, in-12, 356 p.

2. A. Bouché-Leclercq, *l'Intolérance religieuse et la politique*. Paris, Flammarion, 1911, in-12, XII-370 p. (*Bibliothèque de philosophie scientifique*.)

une pression énergique, encore que mal précisée, sur l'État. M. Bouché-Leclercq, très circonspect et très prudent, reste toujours plutôt en deçà qu'il ne va au delà des résultats que la majorité des critiques considère comme acquis, et j'irais certainement plus loin que lui sur plus d'un point. Peu importe; son livre n'en est pas moins le meilleur que nous ayons en France sur les persécutions; écrit avec élégance et esprit, il abonde en réflexions suggestives et savoureuses; sa conclusion, qui est une exhortation à la tolérance réciproque de l'Église et de l'État, respire le libéralisme le plus élevé; je ne suis pas sûr qu'elle ne s'appuie pas aussi sur une interprétation, trop bienveillante à l'Église pour être tout à fait exacte, de l'erreur de l'État romain persécuteur; l'Église, en dissipant ses préventions, aurait prouvé qu'elle ne méritait pas ses rigueurs. Entre l'Église de Trajan et celle de Constantin se marquent des différences qui expliquent bien des choses. Si l'on considère que le triomphe du christianisme n'a changé foncièrement rien de la vie politique, de la vie sociale, même de la vie morale de l'Empire, on incline à croire que le christianisme du triomphe, point d'aboutissement d'un vaste travail de syncrétisme et d'accommodation, n'avait plus rien qui pût inquiéter l'État et qu'il lui apparaissait seulement comme ce « levier d'influence » dont le besoin se faisait si vivement sentir au gouvernement impérial. — Sous le titre de *Une nouvelle histoire ancienne de l'Église*, M. le chanoine Marchand[1] a présenté, du point de vue de la plus étroite orthodoxie romaine, une critique malveillante et superficielle de l'*Histoire ancienne* de Mgr Duchesne.

III. Le monde juif et le monde gréco-romain. — *La Palestine et son histoire*, de M. von Soden[2], qui vient de paraître en troisième édition, est une esquisse intéressante, tracée par un homme entre tous compétent et qui a vu le pays dont il parle. Sa conclusion sur l'avenir de la Palestine et son insistance sur les œuvres allemandes qui s'y développent semblent s'éloigner de l' « objectivité » de l'histoire. — L'*Introduction au Pentateuque* de M. Chapman[3] est un modèle de clarté et de soin; c'est, mis à la portée de tout homme cultivé, le gros travail de la critique libérale qui tient dans ce petit livre élégant, commode, bien ordonné et.

1. Chanoine Marchand, *Une nouvelle « Histoire ancienne de l'Église »*. Paris, Poitiers, Oudin, 1911, in-12, 166 p.

2. Von Soden, *Palästina und seine Geschichte*. Leipzig, Teubner, 1911, in-12, 111 p. (N° 6 de la collection *Aus Natur und Geisteswelt*.)

3. A. T. Chapman, *An Introduction to the Pentateuch*. Cambridge, University Press, 1911, petit in-8°, xix-339 p. (Constitue le t. I de la *Cambridge Bible for schools and Colleges*.)

peut-on dire, aussi concret que possible: on ne saurait se donner plus de peine pour rendre service à son lecteur ni y mieux réussir. — M. Bertholet[1] a consenti à terminer l'ouvrage que la mort avait empêché Stade d'achever, en écrivant le second volume de sa *Théologie biblique de l'Ancien Testament*. Il comprend trois parties : Évolution du judaïsme, d'Esdras à la période grecque; la période grecque, actions et réactions réciproques; le judaïsme au temps de Jésus. La première étudie l'évolution légaliste et cultuelle, puis la théologie et ses problèmes, puis, spécialement, l'évolution des idées eschatologiques : la seconde, surtout la sagesse juive et la piété sous l'influence hellénique et en opposition avec elle, et la grande crise d'où le judaïsme, menacé d'hellénisation totale, sort vainqueur, mais modifié; la troisième, les hommes, les partis, les institutions, les pratiques, la foi et la piété dans le judaïsme palestinien au moment où Jésus va paraître; un important chapitre traite de l'originalité religieuse du judaïsme de la *diaspora*. Une attention particulière est donnée aux syncrétismes où la religion juive entre comme composante et dont l'importance grandit chaque jour aux yeux de l'historien du christianisme primitif. Tableau complet et bien disposé, excellente introduction, non seulement à l'étude des deutéro-canoniques juifs, mais à celle du Nouveau Testament. — On a réimprimé le bon petit précis de feu O. Pfleiderer[2] sur la *Préparation du christianisme dans la philosophie grecque*; l'auteur l'aurait sans doute mis à jour et peut-être refondu; tel qu'il est, il vaut d'être lu; son index biographique devrait être adopté dans tous les ouvrages de vulgarisation. — Le livre de M. Reitzenstein[3] sur *les Religions grecques des mystères* a fait grand bruit, à juste titre; c'était, en principe, une conférence; elle tient soixante pages dans le volume, dont tout le reste est rempli par des *excursus* et des remarques. En mettant en lumière le sens, l'esprit, les traits essentiels, les tendances directrices des religions mystérieuses du monde hellénique, l'auteur vise à expliquer l'apôtre Paul, dont on soupçonne depuis longtemps que la doctrine contient plus d'un « morceau de paganisme » et dont l'influence a

1. A. Bertholet, *Biblische Theologie des Alten Testaments*. II : *Die jüdische Religion von der Zeit Esras bis zum Zeitalter Christi*. Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, xv-546 p. (Fait partie de la collection *Grundriss der theologischen Wissenschaften*, n° 18.)

2. O. Pfleiderer, *Die Vorbereitung des Christentums in der griechischen Philosophie*, 2e éd. Tübingen, Mohr, 1912, in-12, iv-64 p. (*Religionsgeschichtliche Volksbücher*, 3e série, n° 1.)

3. R. Reitzenstein, *Die hellenistischen Mysterienreligionen*. Leipzig et Berlin, Teubner, 1910, in-8°, 222 p.

probablement amené sous la plume de Marc, 4, 11, le mot *mystère*, pour caractériser l'ample secret de l'Évangile, révélé aux seuls initiés (ὑμῖν τὸ μυστήριον δέδοται τῆς βασιλείας τοῦ Θεοῦ). Pour la première fois, ces présomptions si importantes trouvent, dans l'exposé de M. Reitzenstein, au moins une consolidation précise, sinon une complète démonstration, grâce à l'étude minutieuse de divers textes de Paul (*I Cor.*, 1-3; *I Cor.*, 15, 35 et suiv.; *II Cor.*, 5, 1 et suiv.; 3, 18; 10-13; *Gal.*, 1; etc.) par rapport à la langue des mystères; les mots apportent les idées, ce n'est guère contestable, bien qu'en l'espèce on l'ait vigoureusement contesté[1]. Dans l'explication de cette influence exercée sur Paul par les mystères, M. Reitzenstein s'avance cependant beaucoup en écrivant : « Il faut qu'il ait lu la littérature religieuse grecque; il parle sa langue; il s'est placé au milieu de ses idées. » Tout de même, je ne me représente pas Paul étudiant la littérature des mystères et j'imagine que le fait de vivre dans un milieu tout pénétré du syncrétisme, dont ces mystères formaient le fondement, suffisait à lui en inculquer les idées essentielles et aussi à lui rendre inconsciemment évidente la nécessité de les faire entrer dans la doctrine apostolique. Tout n'est pas assuré de ce qu'avance M. Reitzenstein, mais son petit livre inaugure véritablement tout un ordre de recherches dont je crois que l'avenir montrera la fécondité.

IV. Étude du Nouveau Testament. — M. Larfeld[2] nous a donné une nouvelle *Synopse*, grecque à gauche et allemande à droite; les deux textes sont accompagnés d'un appareil critique pratiquement suffisant et précédés d'une introduction brève, mais précise, sur les manuscrits, les versions et les résultats de la critique textuelle et aussi de très bonnes tables. Il est sans doute assez étrange d'appeler *Synopse* un ouvrage où le IVe Évangile entre en ligne avec les autres, grâce à un découpage qui ne peut être qu'arbitraire, mais, j'en ai fait l'expérience, le livre est commode et la présence de Jean a ses avantages que j'apprécie beaucoup. Donc, très bon instrument de travail. — M. Jacquier[3] continue ses études sur le Nouveau Testament par un livre qui me paraît le meilleur de ceux qu'il a publiés; il y retrace la fortune des écrits du

1. Sur ce point, voir particulièrement la critique de Schweitzer, *Geschichte der Paulinischen Forschung* (dont nous parlons plus bas), p. 170 et suiv.

2. W. Larfeld, *Griechisch-deutsche Synopse der vier neutestamentlichen Evangelien, nach literarhistorischen Gesichtspunkten und mit textkritischem Apparat.* Tübingen, Mohr, 1911, in-4°, xxxii et 180 doubles pages.

3. E. Jacquier, *le Nouveau Testament dans l'église chrétienne.* T. I : *Préparation, formation et définition du canon du Nouveau Testament.* Paris, Lecoffre, 1911, in-12, 450 p.

Nouveau Testament dans l'Église jusqu'à nos jours. L'auteur n'est pas entièrement libre de préoccupations, évidemment : par exemple, celle de mettre les évangiles canoniques bien à part des autres écrits évangéliques se sent dans toute la première partie et se marque nettement dans la conclusion (p. 163 et suiv.) : plusieurs de ses assertions me semblent contestables ou franchement inacceptables (comment concilier l'affirmation que les évangiles canoniques furent regardés *dès l'origine* comme inspirés avec, simplement, la liberté dont usent Mt. et Lc. à l'égard de Mc.? Existait-il vraiment un canon avant Marcion? Justin a-t-il vraiment connu presque tous les écrits néo-testamentaires? Etc.) ; tout de même, l'ouvrage, qui représente un gros travail, est consciencieux, bien informé, d'ordinaire très prudent et beaucoup plus riche qu'il ne paraît au premier abord ; un bon index le ferait singulièrement valoir. — En revanche, les *Études sur le Nouveau Testament* de M. Lynn[1] ne feront guère avancer l'exégèse scientifique ; aussi bien n'est-ce pas à ce but qu'elles paraissent tendre. — La mort avait empêché H. Holtzmann[2] de mettre la dernière main à la réédition de son célèbre *Manuel de théologie néo-testamentaire* ; elle a paru, grâce aux soins diligents et pieux de MM. Jülicher et Bauer, et c'est comme le testament scientifique du grand exégète ; on n'en connaît bien les inépuisables ressources qu'après une longue pratique journalière, car tout le vaste travail accompli depuis quinze ans sur le Nouveau Testament et à côté est venu s'y concentrer ; c'est plus que jamais le livre de chevet de quiconque étudie le christianisme évangélique et apostolique. — C'est pourquoi on s'étonne, au premier abord, que M. Weinel[3], n'ayant point à défendre des positions foncièrement différentes de celles de Holtzmann, se soit risqué à paraître lui faire concurrence : ce n'est qu'une apparence et son livre garde sa raison d'être à côté de l'autre. Plus que l'explication du Nouveau Testament, il cherche celle de la religion qui est sortie de l'initiative de Jésus et celle de l'organisation qu'elle s'est donnée. Après une introduction qui pose le problème et caractérise le milieu religieux où se développe le premier christianisme, il se divise en trois parties : *Jésus* ; — *le Christianisme primitif et Paul* ; — *le Christia-*

1. W. Thynne Lynn, *Studies in the New Testament*. Londres, Sam. Bagster et fils, 1909, in-12, VIII-164 p.

2. H.-J. Holtzmann, *Lehrbuch der neutestamentlichen Theologie*, 2e éd. Tübingen, Mohr, 1911, 2 vol. in-8°, XX-580 et XV-615 p.

3. H. Weinel, *Biblische Theologie des Neuen Testaments. Die Religion Jesu und des Urchristentums*. Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, XV-603 p. (Fait partie de la collection *Grundriss der theologischen Wissenschaften*, n° 19.)

nisme de l'Église naissante et les facteurs de l'évolution. Il ne s'agit pas de se laisser conduire par le dogmatique devant les éternels problèmes : *le Royaume, le Fils de l'homme*, etc., mais de comprendre la vie et l'évolution de cette *Epoche der werdenden Kirche*. La position de la question est intéressante, son développement ne l'est pas moins; on y retrouve les qualités de clarté, d'aisance et d'équilibre que l'auteur met dans tout ce qu'il écrit, avec un constant souci de rendre service à son lecteur. Je connais peu d'ouvrages d'érudition aussi agréables que celui-là et en même temps aussi solides. — M. Loisy[1] a eu la très bonne idée d'écrire un commentaire de Marc, que tout homme de bonne volonté puisse lire; à des détails près, la matière en est extraite des *Évangiles synoptiques* parus en 1908; mais de ces détails plusieurs ont leur importance et, rapprochés de l'introduction du livre, ils donnent l'impression que l'auteur a fait, en ces quatre ans, un nouveau pas à gauche : il insiste particulièrement sur le paulinisme *pratique* de Marc et sur le syncrétisme de Paul; les disciples de l'apôtre ont fait effort pour associer son *mystère* à la tradition galiléenne et notre Marc est une ébauche d'une tentative de ce genre; mais, pour lui déjà, la vie de Jésus est un vrai *mystère*. Considéré de ce point de vue, le second Évangile paraît sortir de l'histoire encore plus complètement qu'il ne semblait jusqu'alors et plus même que M. Loisy ne le concéderait peut-être. A mesure que le texte synoptique s'éclaire, la figure de Jésus s'obscurcit. J'espère que ce livre avenant, bien écrit, et dont la vaste érudition se fait partout si discrète, aura la fortune qu'il mérite et contribuera à donner au public français un peu de goût pour des études auxquelles il se montre encore bien réfractaire. F. Overbeck[2] avait laissé, en mourant (1905), un vaste ouvrage inachevé sur le IVe Évangile; M. Bernouilli l'a terminé et publié; il doit en être remercié. Quatre parties : *Positions de la théologie moderne sur le IVe Évangile; — la Tradition sur l'Évangile et sur l'apôtre Jean; — les Caractères propres du IVe Évangile; — le IVe Évangile considéré comme écrit canonique.* A vrai dire, il n'est guère fait état que des écrits protestants allemands. J. Réville ne paraît connu que par une récension de M. Baldensperger; ni le P. Calmes ni M. Loisy ne sont cités; Godet seul est l'objet d'un traitement de faveur. Livre plein de choses, mais inégalement écrit et pensé, parfois même un peu déconcertant; au reste, il procède d'une critique pénétrante et aver-

1. A. Loisy, *l'Évangile selon Marc*. Paris, E. Nourry, 1912, in-12, 503 p.

2. F. Overbeck, *Das Johannesevangelium. Studien zur Kritik seiner Erforschung*. Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, XII-540 p.

tie[1], circonspecte aussi et résignée à ne pas tout savoir. Conclusion : l'auteur du IVe Évangile est un juif hellénisé, qui écrit en Asie Mineure, au IIe siècle, dans l'intention essentielle de prendre après le Christ et par rapport à lui la position que la tradition donne à Jean-Baptiste avant lui. La seconde partie de l'ouvrage m'a spécialement intéressé. — La petite étude de M. Wenck[2] sur *Esprit et esprits dans le Nouveau Testament* est une utile contribution au laborieux éclaircissement de la pneumatologie néo-testamentaire. Qui précisera jamais le sens des 379 emplois du mot πνεῦμα dans le Nouveau Testament?

V. Jésus. — M. Barth[3] a publié de ses *Problèmes capitaux de la vie de Jésus* une quatrième édition qui prouve leurs succès. Il est légitime, car, malgré ses préoccupations théologiques et apologétiques, l'auteur ne cesse pas d'être un historien bien informé et raisonnable. Il a ajouté à l'édition de 1903 quelques développements (90 pages environ) et surtout de bonnes tables. Le livre donne bien le point de vue de toute une école de théologiens allemands. — Dans une étude qui fait suite à son *Jésus historique*, M. Piepenbring[4], partant de cette idée qu'un examen des textes montre dès l'âge apostolique plusieurs types doctrinaux différents de celui de Jésus, cherche à retrouver dans les « parties authentiques » des Évangiles la doctrine originale du maître, qui n'est pas à confondre avec celle des apôtres. L'auteur connaît bien les textes et la littérature du sujet; il a du bon sens et l'évident désir de voir en historien; les exagérations contradictoires de Feine et de Wrede, ou les arrangements de l'harmonistique théologique, le mettent en légitime défiance, et cependant les *a priori* d'un protestantisme pourtant très large lui ont joué quelques mauvais tours. Par exemple, son explication du paulinisme, hésitante et timide, reste, malgré ses efforts, d'un théologien libéral bien plus que d'un historien. Qui admettra aujourd'hui que Paul a fait place dans son système aux sacrements « parce qu'ils existaient dans les usages chrétiens » (p. 211)? Sans doute, Jésus a eu sa doctrine, qui ne devait rien à saint Paul, mais où la trouver aujourd'hui, pure de toute adultération? M. Piepenbring le

1. A titre d'indication, je lis, p. 167 : *Die moderne Pseudokritik wie man sie heutzutage in Harnacks Schule übt...*; dans le même développement, une opinion de Zahn est qualifiée d' « absurde ».

2. F. Wenck, *Spirito e Spiriti nel Nuovo Testamento*. Rome, Libreria editrice romana, 1911, in-8°, 26 p.

3. F. Barth, *Die Hauptprobleme des Lebens Jesu*, 4e éd. Gütersloh, Bertelsmann, 1911, in-8°, VIII-333 p.

4. C. Piepenbring, *Jésus et les apôtres*. Paris, E. Nourry, 1911, in-8°, VIII-329 p.

sait, moi je l'ignore. — Et c'est pourquoi aussi le livre de M. Lahy[1] sur *la Morale de Jésus* m'inquiète. Il est agréable à lire et bien pensé, mais, si son auteur avait été un exégète plus expérimenté, je crois qu'il ne l'aurait pas écrit. Je sais bien qu'il accepterait que la morale de Jésus ait été celle d'un groupe plutôt que celle d'un homme et cette concession lèverait plus d'une difficulté, mais il reste celle de tirer un système de morale de textes composites, comme sont nos Évangiles, où se reflètent les préoccupations de temps, de milieux d'esprits, si différents. M. Lahy n'hésite pas devant nombre d'affirmations évangéliques qui laissent les exégètes très perplexes. De Jésus, nous n'avons plus que quelques *logia* moraux : sont-ils si originaux qu'on le dit? Ce n'est pas mon impression. Y a-t-il attaché lui-même une telle importance qu'on puisse placer sa morale au centre de son enseignement? J'en doute fort. Qu'on lui ait de bonne heure prêté une morale, à laquelle s'attachent aujourd'hui quantité de chrétiens, dans le désarroi de leur dogmatique, et qu'en fait cette morale tienne une grande place dans la morale présente, je ne le conteste pas : mais on lui a aussi prêté bien d'autres choses qui ne lui appartiennent pas. Plus j'étudie Jésus, plus me paraissent se multiplier les « je ne sais pas ». Ce que je sais, par exemple, c'est que M. Lahy ne me paraît pas voir Paul dans toute sa féconde complexité. — Le travail de M. Dunkmann[2] sur les représentations que les modernes se font de Jésus serait fort utile s'il avait une table; il comporte trois parties : *le Jésus historique*, celui de la théologie libérale allemande, dont les plus récents livres sont examinés et sévèrement criblés : *le Christ mythologique*, celui de Robertson, Drews, Smith, auxquels sont associés, en passant, comme responsables de tous les excès, les propagateurs de la *Religionsgeschichtliche Methode*, Gunkel et Friedländer en tête : *Jésus le Christ*, celui de l'auteur, contemplé du point de vue d'une théologie positive... et rassurante. Critique excessive parfois, mais intéressante aussi; les deux premières parties, au moins, sont à lire. — Le recueil de conférences de M. l'abbé Valensin[3] est rédigé avec vivacité et agrément : c'est un bon spécimen d'apologétique à prétentions scientifiques et qui

1. J.-M. Lahy, *la Morale de Jésus, sa part d'influence dans la morale actuelle*. Paris, Félix Alcan, 1911, in-12, 196 p.

2. K. Dunkmann, *Der historische Jesus, der mythologische Christ, und Jesus der Christ. Ein kritischer Gang durch die moderne Jesus-Forschung*. 2e éd. Leipzig, Diechert, 1911, in-8°, 111 p.

3. A. Valensin, *Jésus-Christ et l'étude comparée des religions*. Paris, Lecoffre, 1912, in-12, 232 p.

contient des réflexions judicieuses sur les thèses mythiques et astrales. — Le mauvais accueil fait par la plupart des critiques aux théories de son premier livre n'a pas découragé M. Smith[1] et voici qu'il les confirme dans un second volume. Je ne sais si les Mânes d'Origène, auxquels il est dédié, en auront tressailli de joie, mais j'y vois ce même mélange de science ingénieuse, de critique aiguë et de paradoxe inconscient et ingénu, ce même talent supérieur et ce même manque de bon sens qui caractérisaient déjà *Der vorchristliche Jesus*. Onze chapitres inégaux et qui forment autant d'études séparées : *Remarques préliminaires; le Malentendu initial; l'Essence du christianisme primitif; le Secret du christianisme primitif; le Principe actif du christianisme; le Témoignage négatif du Nouveau Testament; les « Grundsäulen » de P. Schmiedel; le Silence de Josèphe et de Tacite; le Royaume de Dieu et l'appel à la pénitence; Une ville nommée Nazareth; Judas Iscarioth.* En voici la thèse générale : le Jésus « historique », s'il a vécu, a dû être une personnalité très remarquable; or, nous ne savons rien de lui que des légendes; la prédication apostolique elle-même ne le reflète pas: Paul ne l'a pas connu; les historiens profanes l'ignorent, les apologistes aussi, Nazareth, où il est né, n'existait pas; Judas, qui l'a trahi, n'est qu'un démon, voire une incarnation de la méchanceté juive; il faut donc avoir toujours présent à l'esprit le mot de Gal., 4, 24 : ἅτινά ἐστιν ἀλλεγορούμενα et conclure que le christianisme ne procède pas de l'homme Jésus, mais du Dieu sauveur Jésus, dont le nom implique l'idée de salut; le principe du mouvement est une protestation contre le culte des idoles, une croisade pour le monothéisme monarchique. Le vice du livre est un formidable abus de l'*argumentum a silentio*; et puis je crains que la logique abstraite des mathématiques ait mal préparé M. Smith à l'exégèse. Tel aussi un théologien, — horreur! — il donne trop souvent l'impression de partir d'une proposition à démontrer et dont un raisonnement doit venir à bout. La vie est autre chose. — M. Salvatorelli[2], dans une étude serrée et tout à fait intéressante, a repris le problème de *Nazareth* et de *Nazaréen* : nous ne savons rien de Nazareth; *Nazarenos* désigne une qualité et non un lieu de naissance : il faut le rapprocher d'ἅγιος et l'entendre d'un *nazir*, étant donné que le naziréat du temps de Jésus n'est plus celui de la loi ancienne. J'ai

1. J.-B. Smith, *Ecce Deus. Die urchristliche Lehre des reingöttlichen Jesu*. Iena, Diederichs, 1911, in-8°, XVI-315 p.

2. L. Salvatorelli, *Il significato di « Nazareno »*. Rome, Libreria editrice romana, 1911, in-8°, 38 p.

été très frappé de plusieurs remarques de M. Salvatorelli, mais d'autres, qui sont pour lui essentielles, me paraissent très faibles et je ne suis pas encore convaincu. — M. Binet-Sanglé[1] me trouverait sans doute fort osé si je m'avisais d'écrire un traité de neurologie; de ma part, je ne puis m'empêcher de juger bien imprudente l'audace qui l'a poussé à rédiger sa *Folie de Jésus* (dont je ne connais d'ailleurs que le premier volume), alors que son incompétence exégétique, ou seulement critique, éclate à chaque page avec une sincérité qui désarme. Il s'est donné beaucoup de mal pour rien.

VI. L'âge apostolique. — M. Schweitzer[2] vient de nous donner sur Paul le pendant de son excellent livre *Von Reimarus zu Wrede*. Son nouvel ouvrage contient huit chapitres : *Jusqu'à Paulus; Baur et son temps; De Baur à H. Holtzmann; H. Holtzmann; les Hypothèses sur l'inauthenticité et les remaniements; Au commencement du XXe siècle; la Religionsgeschichtliche Erklärung; Vues d'ensemble et positions actuelles du problème*. Sa critique est rude à tout le monde et excelle à mettre le doigt sur le point faible de chacun; je doute qu'elle reçoive très bon accueil des libéraux et, pour une fois, M. Schweitzer pourrait bien mériter quelques éloges des conservateurs, du moins en raison de son attitude à l'égard des tenants de la méthode comparative : il affirme qu'entre Paul et l'hellénisme, ce qu'il y a de commun c'est la langue religieuse et non la pensée, que l'apôtre n'a pas hellénisé le christianisme et que ses conceptions sont également différentes de celles de la philosophie grecque et de celles des religions à mystères. Mais, comme, d'autre part, les explications « subjectives » de Paul par le mysticisme et la psychologie lui semblent aussi vaines et que nous n'avons, sur les rapports de l'apôtre avec l'*Urchristentum* et le *Griechentum*, que les renseignements que les épîtres nous offrent, je ne vois pas comment on fera pour jamais résoudre la question, et M. Schweitzer ne la résout pas. A vrai dire, je trouve qu'il réduit à trop peu ce qu'on pourrait appeler l'acquis de l'histoire paulinienne; son travail n'en est pas moins le très bien venu. — Celui de M. de Boysson[3], également sur saint Paul, est destiné aux « prêtres engagés dans le ministère paroissial et aux élèves des grands séminaires »; il ne pourra manquer de leur plaire et de leur rendre service. — J'attendais du *Pau-*

1. Binet-Sanglé, *la Folie de Jésus. Son hérédité, sa constitution, sa physiologie*, 3e éd. Paris, Maloine, 1911, in-8°, xxi-372 p.

2. A. Schweitzer, *Geschichte der paulinischen Forschung von der Reformation bis auf die Gegenwart*. Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, xii-197 p.

3. A. de Boysson, *la Loi et la foi. Étude sur saint Paul et les judaïsants*. Paris, Bloud, 1912, in-12, viii-339 p.

lus de M. Deissmann[1] plus qu'il ne m'a donné. M. Schweitzer l'exécute (p. 136) en déclarant que ce n'est qu'une nouvelle mise en forme des vieilles considérations psychologiques en faveur de la mystique de Paul, qui ne saurait faire avancer la question et semble un anachronisme après le livre de Wrede. Sévère, sans doute, mais pas tout à fait injuste. Vivant, pittoresque, spirituel même et très littéraire, fort agréable à lire par conséquent, l'ouvrage n'est pas « dans le mouvement »[2]; l'analyse de l'apôtre reste trop « interne », alors que le soin avec lequel son milieu avait été d'abord décrit laissait espérer une étude plus large; elle nous donne quelque idée de sa personne, de ses allures, voire de son caractère, pas de sa doctrine, dans sa formation et sa vie, et c'est ce qui, présentement, nous paraît l'essentiel.

VII. L'Église, les dogmes, les hérésies, les rites. — M. Tixeront[3] a terminé sa consciencieuse *Histoire des dogmes*, bon répertoire de textes bien classés et d'usage commode. Il y faudrait peut-être un peu plus de « philosophie »; mais l'exacte information, la clarté et, en l'espèce, la parfaite franchise sont des qualités considérables : le livre les possède et c'est pourquoi il est à recommander. Le lecteur averti saura bien se défendre quand il le jugera à propos — rarement — contre des suggestions ou des conclusions qui ne le prendront jamais en traître. — M. Félix Goblet d'Alviella[4] a fait paraître le premier volume d'une *Évolution du dogme catholique*; ce sera un vaste ouvrage, à en juger par l'étendue de cette première partie. Je la trouve, il est vrai, un peu longue et pas assez serrée autour du vrai sujet, mais, comme elle s'adresse au grand public, on comprend que l'auteur n'ait pas craint d'être trop explicite. L'information est bonne et la rédaction très claire. Je voudrais de courtes bibliographies critiques en tête de chaque chapitre. Au reste, j'aurai occasion de revenir sur ce livre lorsque le second volume me permettra d'embrasser tout entière sa doctrine sur les *Origines*. — L'eschatologie primitive a fait l'objet d'une copieuse étude de M. Dewick[5]. La bibliographie en est un peu trop exclusive-

1. A. Deissmann, *Paulus. Eine Kultur- und religionsgeschichtliche Skizze*. Tübingen, Mohr, 1911, in-8°, VII-202 p.

2. Je lis, p. 17, n. 1 : « Adolf Harnacks neuere Lukasforschungen bedeuten eine gesunde Reaktion gegen die Methode der peinlichen Inquisition. »

3. J. Tixeront, *Histoire des dogmes dans l'antiquité chrétienne*. III : *la Fin de l'âge patristique (430-800)*. Paris, Lecoffre, 1912, in-12, 583 p.

4. F. Goblet d'Alviella, *l'Évolution du dogme catholique*. I : *les Origines*, 1re partie. Paris, E. Nourry, 1912, in-8°, XIII-346 p.

5. E. C. Dewick, *Primitive Christian eschatology*. Cambridge, University Press, 1912, in-8°, XX-416 p.

ment anglaise. L'ensemble présente un mélange curieux de réminiscences et de suggestions empruntées tour à tour à la critique, à la tradition et à la foi, de remarques justes et d'affirmations gratuites; il pèche surtout par l'exégèse, qui est timide et confuse. Au fond, l'auteur ne fait pas que chercher la vérité de l'histoire, il cherche à établir une thèse théologique, à savoir que la prédication évangélique du royaume n'a pas perdu aujourd'hui sa valeur et qu'elle représente encore *the ideal life for the nation and for the individual* (p. 145). En lisant la conclusion, qui finit en sermon, je me répétais une phrase de Weinel : *Jesus Predigt bewegt sich ganz in eschatologischen Formen* (*Bibl. theol.*, p. 44); ce n'est pourtant pas ce que M. Dewick a voulu démontrer. — La troisième série des *Études de critique et d'histoire religieuse*, de M. Vacandard[1], contient d'abord une très judicieuse étude sur l'origine des fêtes de Noël et de l'Épiphanie, sur leur célébration et leur liturgie; celle qui suit et a trait aux origines du culte des saints, en visant Saintyves et Lucius, à côté de parties excellentes (les Origines du culte de la Vierge), appelle quelques réserves sur la question de savoir si les dieux ne se sont pas perpétués sous la figure de certains saints (p. 159 et suiv.) et sur la conclusion qui tourne autour de ce point douloureux. Les deux autres morceaux, sur les origines de la fête et du dogme de l'Immaculée-Conception et sur la question du meurtre rituel chez les Juifs, sont dignes de tous éloges. C'est à peine si, dans ces 400 pages, je voudrais qu'on effaçât deux ou trois mots qui jurent avec la sérénité scientifique de l'ensemble. — M. Falco[2] nous donne la première partie d'un vaste travail sur les dispositions *pro anima seu ad pias causas*; il s'agit d'étudier, du point de vue doctrinal et juridique, les divers aspects de l'idée de valeur méritoire ou expiatoire attachée à l'aumône et à la messe dans les dispositions *pro anima*, de faire l'histoire des pratiques et satisfactions chrétiennes *pro anima* et *pro remissione peccatorum*. La plus grande partie du présent volume se rapporte au moyen âge; toutefois, le premier chapitre traite de la vertu méritoire et expiatoire de l'aumône d'après l'Écriture et les Pères. Contribution utile à l'histoire de la pénitence. — M. Monceaux[3] poursuit sa laborieuse enquête sur l'Afrique chrétienne; le volume qu'il vient de

1. E. Vacandard, *Études de critique et d'histoire religieuse*, 3e série. Paris, Lecoffre, 1912, in-12, 377 p.

2. M. Falco, *Le Disposizioni « pro anima ». Fondamenti dottrinali e forme giuridiche*. Torino, Bocca frères, 1911, in-8°, VII-205 p.

3. P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe*, t. IV. Paris, Leroux, 1912, in-8°, 517 p.

faire paraître a trait au donatisme; il en raconte l'histoire, puis il en classe les sources : documents littéraires, actes des conciles et inscriptions. Un autre volume sera consacré à la littérature proprement dite donatiste et antidonatiste: ici il ne s'agit que du débat et de son dossier. Toutefois la singularité apparente du plan, qui place l'histoire du donatisme avant l'étude de ses sources, s'explique, je pense, par le désir de ne pas trop mentir au titre général de l'ouvrage qui est une « histoire littéraire », où il faut d'abord replacer les « œuvres » dans leur cadre historique. De ces « œuvres », d'ailleurs, beaucoup sont à peu près aussi littéraires que les procès-verbaux de nos tribunaux ou nos plus mauvais pamphlets, mais elles n'en ont que plus de valeur pour l'historien. Personne, présentement, ne connaît le donatisme mieux que M. Monceaux, et qui voudra le connaître lira son livre; cependant, je garde quelque inquiétude en face de ses jugements : ils sont extrêmement sévères à l'égard des donatistes. Je sais que ces gens-là se sont compromis bien fâcheusement avec les circoncellions; ils ne représentaient tout de même pas que des passions personnelles; quand je lis (p. 171) : « Pour l'Église de Donat, les catholiques étaient de vulgaires idolâtres », je me demande ce que ces catholiques auraient été pour Tertullien ou saint Cyprien. En réalité, les donatistes résistaient à une évolution de l'Église peut-être inévitable, mais qu'ils avaient le droit de croire désastreuse. Et puis, vraiment, M. Monceaux semble quelquefois oublier qu'il les exécute presque uniquement sur les assurances de leurs adversaires. Le donatisme serait responsable de la conquête vandale! Mais l'Espagne n'avait pas de donatisme ni la Gaule et les barbares les ont conquises aussi. Le livre n'aurait pas perdu à être allégé d'assez nombreuses redites. Tel qu'il est, il témoigne d'un travail énorme et renouvelle la question; le chapitre relatif à l'épigraphie est spécialement original et instructif.

VIII. Hagiographie. — Le *Saint Césaire*, de M. Chaillan[1], n'a aucun des caractères d'une œuvre scientifique; bibliographie vague, indication de manuscrits affligeante, souci de contrôler ou d'expliquer à peu près nul, style du type « ecclésiastique » le plus lénitif; je ne vois à en retenir que le chapitre sur la prédication de Césaire, qui est assez intéressant.

IX. Archéologie. — Je signale une très convaincante petite étude de M. Zeiller[2] sur les monuments chrétiens de Spalato, dont

1. Abbé Chaillan, *Saint Césaire*. Paris, Lecoffre, 1912, in-12, VIII-237 p. (*Les Saints*.)

2. J. Zeiller, *les Monuments chrétiens du palais de Dioclétien à Spalato*. Paris, Lecoffre, 1911, in-8°, 15 p.

l'un, la cathédrale, serait le mausolée de Dioclétien, et l'autre, le baptistère, l'ancien temple de Jupiter ; et aussi un bon travail de M. Monceaux[1] sur l'histoire chrétienne et les monuments chrétiens de Timgad.

Ch. Guignebert.

SCIENCES AUXILIAIRES DE L'HISTOIRE.

MOYEN ÂGE ET TEMPS MODERNES.

Nous reprenons au point où nous l'avons laissée l'année dernière la revue des publications concernant les divers ordres de sources historiques dont l'étude externe, le classement et l'interprétation constituent ce que nous sommes convenus d'appeler les sciences auxiliaires de l'histoire. On remarquera que nous n'avons presque aucune synthèse importante à mentionner ; mais, en revanche, les travaux de classement, les entreprises de publications périodiques, les études spéciales, c'est-à-dire limitées étroitement dans le temps ou l'espace, sont nombreuses et quelques-unes apporteront même une contribution de grande valeur à ceux qui seront en mesure de les utiliser.

I. Histoire des manuscrits ; paléographie. — Il convient de mentionner en premier lieu la nouvelle édition de la *Lateinische Paläographie* de Berthold Bretholz[2], excellent résumé élémentaire, bien au courant, qui fait partie de la collection d'Aloys Meister. Immédiatement à côté, plaçons le manuel de J. A. Herbert[3] sur les manuscrits enluminés depuis l'époque classique jusqu'au xve siècle, dont on ne saurait trop vanter la clarté d'exposition. Enfin, le tome second des *Vorlesungen und Abhandlungen* de L. Traube, publié par Franz Boll, qui débute par un chapitre sur l'écriture latine au moyen âge. Tels sont les seuls livres d'ensemble. Mais les mémoires et les articles qui précisent ou renouvellent les questions ne manquent pas. Mentionnons les principaux. M. Louis Bréhier a publié un long travail comparatif sur les deux Bibles de la fin du xiie siècle conservées à Clermont et à Moulins (Bible de Souvigny) qu'il croit originaires du

1. P. Monceaux, *Timgad chrétien*. Paris, Impr. nationale, 1911, in-8°, 78 p.

2. Berthold Bretholz, *Lateinische Paläographie*, 2e éd. Leipzig et Berlin, Teubner, 1912, in-8°, 112 p. (*Grundriss der Geschichtswissenschaft...*, herausgegeben von Aloys Meister). Prix : 2 m. 40.

3. J. A. Herbert, *Illuminated manuscripts*. Londres, Methuen, 1911, gr. in-8°, xiii-356 p., 51 pl.

même atelier établi dans le nord de la France. M. le comte P. Durrieu a étudié une Bible du duc Jean de Berry conservée à la bibliothèque du Vatican et offerte au pape Clément V par le prince avant 1394. M. L. Canet a consigné dans la *Revue des bibliothèques* quelques remarques sur d'anciens sacramentaires (de Saint-Vaast et Corbie, Amiens, etc.). Les innombrables manuscrits du *Roman de la Rose*, livre à succès s'il en fut, ont été recherchés, décrits avec leurs ex-libris et classés par M. E. Langlois, qui prépare l'édition de cette œuvre capitale de la littérature du moyen âge[1]. Le P. Van den Gheyn a consacré une nouvelle étude à deux livres d'heures de la bibliothèque de Bruxelles attribués par M. Durrieu à l'enlumineur Jacques Coene[2], et le professeur Pietro Fedele, de Turin, a décrit, dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, l' « Exultet » de Velletri, manuscrit appartenant à cette très curieuse catégorie de monuments paléographiques et iconographiques de l'Italie méridionale qu'ont illustrée les publications de D. Augustin Latil, du Mont-Cassin. M. E. A. Loew a publié[3] les premiers résultats de ses recherches sur l'écriture visigothique et bénéventane, spécialement en ce qui concerne la ligature *ti* (dont le son est distingué en rude et doux depuis le xe siècle) et l'*i* long des manuscrits cursifs. M. P. Legendre (dans la *Revue des bibliothèques*) a apporté quelques additions ou améliorations aux déchiffrements tironiens de W. Schmitz sur le manuscrit du Vatican Reg. lat. 846. M. Hill a publié (dans l'*Archeologia*, t. LXII) des recherches sur les origines de l'usage des chiffres arabes en Europe, M. J. Sebestyen sur l'ancienne écriture magyare à entailles, attestée par des documents du xiiie siècle[4]. Enfin, M. P. Lehmann[5] a fait paraître une étude sur Johannes Sichardus et les manuscrits utilisés par lui,

1. Ernest Langlois, *les Manuscrits du Roman de la Rose. Description et classement.* Paris, H. Champion, et Lille, 1910, in-8°, 548 p. (*Travaux et mémoires de l'Université de Lille*, nouv. série, I. Droit-lettres, vol. 7).

2. J. Van den Gheyn, *Deux livres d'heures (n°s 10767 et 11051 de la Bibliothèque royale de Belgique) attribués à l'enlumineur Jacques Coene.* Bruxelles, [1911], petit in-8°, 15 p. et 51 pl.

3. E. A. Loew, *Studia palaeographica. A contribution to the history of early latin minuscule and to the dating of visigothic mss. with seven facsimiles* (extrait des *Sitzungsberichte der K. Bayerischen Akademie der Wiss., Philos.-philol. und histor. Klasse*, Jahrgang 1910, 12. Abhandl.). Munich, 1910, in-8°, viii-91 p., 7 pl.

4. Jules Sebestyen, *Rovás és rovásirás* [l'Entaille et l'écriture à entailles]. Budapest, 1909, in-8°, xv-325 p. et 145 fig.

5. Paul Lehmann, *Johannes Sichardus und die von ihm benutzten Bibliotheken und Handschriften.* Munich, O. Beck, 1912, in-8°, x-237 p. (*Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters*).

travail intéressant à la fois l'historiographie et l'histoire des bibliothèques.

A l'étranger, les collections périodiques de recueils de fac-similés se continuent régulièrement, ainsi l'*Archivio paleografico italiano* de M. E. Monaci, qui y a ajouté un recueil de reproductions de documents pour l'histoire des langues et littératures romanes, le Bulletin de l'*Archivio paleografico italiano*, dirigé par le professeur V. Federici, la *New palæographical Society* qui dépasse la deux centième planche, les *Monumenta palæographica* de Chroust, les *Tabulæ in usum scholarum* de J. Lietzmann, qui viennent de s'enrichir de deux nouveaux fascicules, l'un relatif aux papyrus grecs de Berlin, dû à W. Schubart, l'autre concernant les manuscrits latins du Vatican, composé avec le plus grand soin par le P. Fr. Ehrlé, préfet de la bibliothèque Vaticane, et P. Liebaert[1]. M. Dvorak poursuit la publication illustrée de Wickhoff sur les manuscrits enluminés d'Autriche : ceux de Styrie ont été décrits par P. Buberl et ceux de la « Rossiana » de Vienne-Lainz par H. Tietze[2]; d'autre part, M. Rudolf Beer a inauguré la collection des fac-similés des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne, sous la direction de M. Karabacek[3].

En Russie, un recueil de types d'écritures grecques datées, empruntés à la bibliothèque de Moscou, a été édité par MM. Ceretelli et Sobolevski[4] et les monuments de la notation musicale française et polonaise décrits d'après les originaux de Saint-Pétersbourg par J.-B. Thibaut[5]. En Allemagne, le professeur Clemen a fait paraître un album paléographique pour l'époque de la Réforme.

1. *Tabulae in usum scholar. editae sub cura Johannis Lietzmann. Specimina codicum latinorum vaticanorum collegerunt* Franciscus Ehrle, S. J., et Paulus Liebaert. Bonn, Marcus et Weber, 1912, in-4°, viii p. et 50 pl.

2. Wickhoff, *Beschreibendes Verzeichniss der illuminierten Handschriften in Oesterreich*, herausgegeben von Franz Wickhoff, [fortgeführt von Max Dvořák]. Leipzig, 1905-1910, 5 vol. in-fol. — IV : *Illuminierte Handschriften in Steiermark*, von P. Buberl. — V : *Die illuminierten Handschriften der Rossiana in Wien-Lainz*, von H. Tietze.

3. *Monumenta palaeographica Vindobonensia; Denkmäler der Schreibkunst aus der Handschriftensammlung der habsburg-lothring. Erzhauses (K. k. Hofbibliothek in Wien*, unter Leitung von J. Ritt. von Karabacek, herausg. von Rud. Beer. I). Leipzig, Hiersemann, 1910, in-fol., iii-68 p. et 26 pl.

4. *Exempla codicum graecorum litteris minusculis scriptorum annorumque notis instructorum. Volumen prius. Codices Mosquenses.* Ediderunt Greg. Ceretelli et Sergius Sobolevski. Moscou, 1911, in-fol., 15 p. et 43 pl.

5. J.-B. Thibaut, *Monuments de la notation ekphonétique et neumatique de l'Église latine. Exposé documentaire des manuscrits de Corbie, Saint-Germain-des-Prés et de Pologne conservés à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg.* Saint-Pétersbourg, 1912, in-4°, xvii-104 p. et 94 pl.

En Angleterre, MM. Guppy et Pollard ont écrit un « guide » des manuscrits et imprimés exposés à l'occasion du troisième centenaire de la « Version autorisée » de la Bible[1] : on y trouvera décrits l'Évangéliaire de Lindisfarne, la Bible d'Alcuin et les Bibles dites « du Vinaigre » et « de la Mélasse », la Bible de Wiclyffe et une Apocalypse française de l'école flamande ou picarde du xive siècle.

En France, la Société française de reproduction des manuscrits à peintures vient de nous donner son premier *Bulletin*. On y remarque les mémoires de M. P. Durrieu sur les manuscrits des statuts de l'ordre de Saint-Michel et sur divers manuscrits d'origine française conservés au Vatican, de M. E. Blochet sur la peinture en Perse, de M. de Hevesy sur le bréviaire de Sigismond de Luxembourg et surtout la liste bibliographique des recueils de fac-similés et de reproductions de manuscrits que nous annoncions ici même l'année dernière.

Comme recueils régionaux, MM. P. Chevreux et J. Vernier ont fourni un excellent modèle pour la Normandie, où ils ont choisi dans les archives locales des fac-similés d'écritures du xie au xviiie siècle[2]; M. Jadart a fait reproduire diverses lettres autographes du xvie au xixe siècle, conservées à Reims dans les *Mémoires* de l'Académie de cette ville; enfin, MM. Fr. Galabert et Cl. Lassalle nous promettent un album de paléographie et de diplomatique du midi de la France.

Pour l'Espagne, M. J. M. Burnam, professeur à l'Université de Cincinnati, prépare un recueil de fac-similés de manuscrits espagnols et portugais du xiiie au xve siècle avec notices et transcriptions.

Mais, de plus en plus, on cherche à reproduire des manuscrits entiers : la collection des fac-similés Berthaud de la Bibliothèque nationale continue de s'accroître; les deux Bibles de Charles le Chauve, la « Notitia dignitatum » (lat. 9661), avec préfaces de M. H. Omont, M. H. Martin a publié la reproduction de miniatures de divers manuscrits de l'Arsenal : le Boccace de Jean Sans-Peur[3], le Psautier de saint Louis et de Blanche de Castille et a

1. *Guide to the manuscripts and printed books exhibited in celebration of the Trecentenary of the Authorized version.* Londres, 1911, in-8°, 64 p. et 7 pl.

2. *Les Archives de Normandie et de la Seine-Inférieure. État général des fonds. Recueil de fac-similés d'écritures du XIe au XVIIIe siècle accompagnés de transcriptions*, par P. Chevreux et J. Vernier. Rouen, Lecerf, 1911, in-4°, 47 p. et 60 pl.

3. Henry Martin, *le Boccace de Jean Sans-Peur. Des cas des nobles hommes et femmes. Reproduction des cinquante miniatures du manuscrit 5193 de la bibliothèque de l'Arsenal.* Bruxelles, Van Oest, 1911, in-fol., 86 p. et 39 pl.

décrit les « Heures de Boussu » (dans la *Gazette des beaux-arts*). M. A. DE LABORDE commence la reproduction intégrale de la Bible moralisée du XIIIe siècle, conservée à Oxford, Paris et Londres, document iconographique de haute valeur, dont les 187 premières planches tirées du ms. d'Oxford constituent un fascicule comprenant la Genèse et les deux livres d'Esdras. M. Raymond WEEKS a édité pour l'Université de Missouri le manuscrit de la « Chevalerie Vivien » de Boulogne-sur-Mer qui provient de Saint-Bertin. La *Paléographie musicale* s'est enrichie d'un nouveau volume renfermant l'Antiphonaire de saint Grégoire de la bibliothèque de Laon (IXe-Xe siècle).

A l'étranger, le Musée britannique a publié les miniatures d'un livre d'heures flamand du XVIe siècle (Add. ms. 24098) en l'honneur de M. George Warner. En Belgique, le R. P. VAN DEN GHEYN a reproduit les 102 miniatures de Loyset Liedet qui ornent l'Histoire de Charles Martel (1470). A Leyde, MM. PREISENDANZ et BIRT ont édité les mss. de l'Anthologie palatine et le Properce conservé à Wolfenbüttel[1].

Les miniatures des « très belles Heures de Notre-Dame », œuvre des peintres de Jean de Berry et de Guillaume de Bavière, ont été reproduites, d'après les originaux de la bibliothèque « Trivulziana » de Milan, par M. Georges H. DE LOO. La splendide reproduction du Bréviaire Grimani s'est achevée sur son douzième volume in-folio avec l'introduction de M. G. COGGIOLA. MM. STORNAJOLO et BANNISTER ont édité l'un les miniatures des Homélies du moine Jacques et de l'Évangéliaire grec « Urbinatense », l'autre diverses pages de deux manuscrits provenant de l'abbaye de Sainte-Marie-de-Coupar-Angus en Écosse. Ces volumes portent les numéros 1 et 2 des *Codices e Vaticanis selecti phototypice expressi. series minor*. En Autriche, M. Fr. DÖRNHÖFFER a consacré une étude au manuscrit de l'*Hortulus animae* de la Palatine de Vienne[2] et M. L. Chr. STERN a reproduit et commenté le manuscrit latin-

1. *Codices graeci et latini photographice depicti*, etc. XV : *Anthologia Palatina. Codex Palatinus et codex Parisinus phototypia editi*. Praefatus est Carolus Preisendanz. Lugduni Batavorum, Sijthoff, 1911, 2 vol. in-fol., CL colonnes et 709 planches, plus une planche de tête non cotée et les planches intercalaires 620 A et 620 B. — XVI : Propertius. *Codex Guelferbytanus Gudianus 224, olim Neapolitanus, phototypice editus*. Praefatus est Theodorus Birt. Lugduni Batavorum, 1911, in-fol., LIII colonnes et 71 feuillets doubles en phototypie.

2. *Seelengärtlein, Hortulus animae. Codex bibl. pal. Vindob. 2706. Erläuterungen*, von Fried. Dörnhöffer. Frankfurt-a.-M., Jos. Baer et Cie, 1911, in-4°, 77 p. et 23 pl. tirées de divers manuscrits.

irlandais de la bibliothèque de Wurzbourg[1]. En Russie, M. D. V. Ajnalov a décrit et « facsimilisé » un des plus anciens manuscrits russes à miniatures, la vie des saints Boris et Gleb[2]; M. Kirsopp Lake a reproduit en entier le « codex Sinaïticus Petropolitanus » du Nouveau Testament avec une savante introduction[3]; enfin, MM. Treneff et Popoff ont donné une description bilingue (russe et française), avec fac-similés des miniatures, du Ménologe grec du XIe siècle conservé à la bibliothèque de Moscou[4].

Nous ne saurions clore cette rapide revue « paléographique » sans faire allusion à l'étude du papyrus de Ménandre du Caire par M. G. Lefebvre et à celle du papyrus Prisse, divisé entre Paris, Londres et le Caire, par M. G. Jequier, toutes deux accompagnées de planches.

II. Diplomatique. — La troisième partie de l'*Urkundenlehre* de W. Erben, L. Schmitz-Kallenberg et O. Redlich, due à ce dernier auteur, est tout entière consacrée aux chartes privées du moyen âge[5]. Le sujet est immense, presque inépuisable. On saura gré à M. Redlich d'avoir résumé ses observations en un volume nourri, sans être compact. A côté de cet ouvrage d'ensemble, on peut ranger les études sur les actes des notaires du Châtelet de Paris, par M. A. de Boüard[6], avec l'édition du *Stilus curie Parlamenti* de M. F. Aubert[7] et les recherches de M. E. Batzer sur le formulaire de Richard de Posi[8].

1. *Epistolae beati Pauli glosatae glosa interlineali. Irisch-lateinischer Codex Würzburger Universitätsbibliothek, in Lichtdruck herausg. und mit Einleitung und Inhaltsübersicht versehen*, von Ludw. Chr. Stern. Halle, Max Niemeyer, 1910, in-fol., 36 p. et 36 pl.

2. D.-V. Ajnalov, *Miniatjury « Skazanija » o svjatych Borisje i Gljebje Silvestrovskago sbornika*. Saint-Pétersbourg, 1911, in-8°, 128 p. et 41 pl.

3. *Codex Sinaiticus Petropolitanus. The New Testament, the Epistle of Barnabas and the Shepherd of Hermas... reproduced in facsimile... with a description, and introduction to the history of the codex*, by Kirsopp Lake. Oxford, Clarendon Press, 1911, in-fol., XXIV p. et 148 pl. doubles (r° et v°).

4. *Miniatures du ménologe grec du XIe siècle, n° 183 de la bibliothèque synodale à Moscou*. Éd. de D.-K. Tréneff. Description du manuscrit par N.-P. Popoff. Moscou, 1911, in-fol., 9 p. et 11 pl. (en russe et en français).

5. W. Erben, L. Schmitz-Kallenberg und O. Redlich, *Urkundenlehre*. III. Teil : *Die Privaturkunden des Mittelalters*, von Oswald Redlich (*Handbuch der mittelalterlichen und neueren Geschichte*, herausgegeben von G. von Below und F. Meinecke). Munich et Berlin, R. Oldenburg, 1911, in-8°, VIII-223 p.

6. A. de Boüard, *Études de diplomatique sur les actes des notaires du Châtelet de Paris*. Paris, H. Champion, 1910, in-8°, XV-191 p. (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, 186e fasc.).

7. Guillaume Du Breuil, *Stilus curie Parlamenti*. Nouv. éd. critique publiée avec Introduction et notes par F. Aubert (*Coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*, fasc. 12). Paris, A. Picard, 1909, in-8°, LXXX-258 p.

8. Ernst Batzer, *Zur Kenntnis der Formularsammlung des Richard von*

Une seconde édition du manuel classique de diplomatique allemande et italienne du professeur Harry Bresslau[1] vient de nous parvenir. Elle paraît à son heure. L'auteur a complété, mis au courant et en partie refondu les neuf premiers chapitres de son ouvrage qui s'est trouvé ainsi accru matériellement d'un tiers, mais, d'autre part, diminué de moitié au point de vue des sujets traités : la lacune sera comblée d'ici peu par un second volume. Ce remarquable travail ainsi revisé est appelé à rendre les plus précieux services.

La chancellerie royale en France a été étudiée, dans le *Moyen Age*, en ce qui concerne les souscriptions des diplômes mérovingiens, par M. Levillain et au xive siècle par M. Viard, qui a consacré un mémoire aux lettres solennelles de Philippe VI de Valois.

M. de La Martinière a analysé aussi dans le *Moyen Age* une curieuse falsification de document faite à l'occasion des démêlés entre l'abbé de La Couronne et l'abbesse de Fontevrault dans les premières années du xiie siècle; M. L. Celier a dressé le Catalogue des actes des évêques du Mans jusqu'à la fin du xiiie siècle et M. G. Robert a fixé le style usité pour dater les actes à Reims depuis le xiiie siècle.

L'enquête méthodique pour le relevé des bulles pontificales antérieures à Innocent III, conservées en France, se poursuit avec régularité. Le sixième fascicule de M. Wilhelm Wiederhold concerne le Poitou, le Périgord, l'Angoumois, la Saintonge, la Marche et le Limousin. MM. Kehr et Brackmann ont continué leurs dépouillements en Italie et en Allemagne.

Comme publications de cartulaires, citons celle de l'abbaye de Silvanès par M. P.-A. Verlaguet, qui forme le premier volume des *Archives historiques du Rouergue*, et celle du prieuré de Saint-Flour par M. Marcellin Boudet, dans les *Documents historiques* de la principauté de Monaco, avec une préface développée.

A la diplomatique se rattache la chronologie, dans le domaine de laquelle nous remarquons une étude de M. Sidersky sur l'origine astronomique de la chronologie juive[2] et les tables astronomiques dressées par M. le Dr P. V. Neugebauer à l'usage des historiens pour le calcul de la position respective des étoiles depuis l'an 4000 av. J.-C.[3].

Posi (*Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte*). Heidelberg, C. Winter, 1910, in-8°, 149 p.

1. Harry Bresslau, *Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland und Italien*, I, 2e éd. Leipzig, Veit et Cie, 1912, in-8°, viii-746 p.

2. D. Sidersky, *Étude sur l'origine astronomique de la chronologie juive*. Paris, Klincksieck, 1911, in-4°, 93 p. (extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XII, 2e partie).

3. *Sterntafeln von 4000 vor Chr. bis zur Gegenwart nebst Hilfsmitteln zur Berechnung von Sternpositionen zwischen 4000 vor Chr. und 3000 nach*

III. Histoire du livre : typographie : bibliographie historique. — Nous avons déjà annoncé le *Gallia typographica* de M. G. Lepreux. Ce précieux répertoire s'est enrichi de deux nouveaux fascicules : l'un consacré aux imprimeurs du roi et l'autre comprenant une série de documents relatifs à l'imprimerie parisienne avec des tables. Le même auteur a, en outre, publié, dans le *Bibliographe moderne*, l'enquête sur l'imprimerie à Paris en 1644, rédigée par Sébastien Cramoisy.

La Société pour l'étude de la typographie du xve siècle a fait exécuter des spécimens des impressions parisiennes de 1470 à 1495. M. Westfall Thompson a réédité le rarissime ouvrage d'Henri Estienne, le *Francofordiense Emporium*[1], source précieuse pour l'histoire de l'imprimerie en Allemagne à la fin du xvie siècle. M. Wouter Nijhoff a poursuivi la reproduction des caractères employés dans les premières imprimeries des Pays-Bas, inaugurée par Holtrop. M. Ph. Renouard a achevé l'ample bibliographie qu'il a consacrée à l'illustre Flamand Josse Badius Ascensius, l'ami de Gaguin et de Lefebvre d'Étaples. Le catalogue des incunables des bibliothèques publiques de France, continué par M. Polain, atteint la lettre G. Le répertoire de Hain-Copinger s'enrichit d'un appendice sur l'Italie, dû au Dr Diet. Reichling. Enfin, il est bon de noter l'impression par M. H. Champion d'instructions laissées par M. L. Delisle pour la rédaction de catalogues de manuscrits et d'incunables, lecture toujours profitable[2].

En ce qui concerne les reliures, M. E. Chatelain a commencé l'étude des reliures armoriées de la bibliothèque de l'Université de Paris et M. V. Armando a publié plusieurs spécimens inédits de Padeloup, Le Gascon et Grolier tirés de diverses bibliothèques de Turin[3].

Comme publications d'anciens catalogues de bibliothèques, citons ceux de la Bibliothèque nationale au xviie siècle (catalogue de Nicolas Clément, 1682) par H. Omont et de la bibliothèque de Novare

Chr. zum Gebrauch für Historiker, Philologen und Astronomen bearbeitet, von Dr. Paul-V. Neugebauer, Astronom am kgl. Astronomischen Rechen-Institut zu Berlin. Leipzig, Hinrichs, 1912, in-8°, 85 p. (*Tafeln zur astronomischen Chronologie I*).

1. James Westfall Thompson, *The Frankfort Book Fair. The Francofordiense Emporium of Henri Estienne. Edited with historical introduction, original latin text, with english translation on opposite pages and notes.* Chicago, the Caxton Club, 1911, in-8°, 20 p., 8 pl. et grav.

2. L. Delisle, *Instructions pour la rédaction d'un catalogue de manuscrits et pour la rédaction d'un inventaire des incunables conservés dans les bibliothèques publiques de France.* Paris, H. Champion, s. d., in-8°, viii-98 p.

3. V. Armando, *Alcune vecchie legature artistiche inedite.* Turin, 1911, in-4°, 7 p. et 5 pl.

au XIIe siècle par M. l'abbé LIEBAERT (dans la *Revue des bibliothèques*). Le tome I du Catalogue des actes royaux imprimés de la Bibliothèque nationale s'étendant jusqu'au règne de Henri IV a paru par les soins de M. ISNARD[1]. M. ÉCORCHEVILLE a commencé le catalogue du fonds de musique ancienne de la même bibliothèque comprenant l'inventaire des séries V et Vm jusqu'en 1750[2]. Le quatrième Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris nous apporte un catalogue du fonds Vacquer par MM. DE PACHTERE et SELLIER. M. BARROUX a réuni en un fort volume des notions générales et bibliographiques pour l'histoire de Paris et du département de la Seine[3]; M. P. CARON a poursuivi la Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de France depuis 1789.

Comme bibliographies spéciales, citons celles de M. Forbes LEITH pour les livres publiés à Paris et Lyon par les savants écossais réfugiés en France au XVIe siècle (dans la *Revue des bibliothèques*), de M. G. BOURCARD pour les graveurs (insuffisante), de M. PERROD pour les ouvrages franc-comtois imprimés avant 1790[4] et de M. AUDIN pour l'iconographie lyonnaise[5], enfin M. G. LAVALLEY a édité le premier volume d'un catalogue des ouvrages normands de la bibliothèque de Caen[6]. Pour les rapports avec l'étranger, M. KERSOPOULOFF a tenté, dans la *Revue des bibliothèques*, un essai de bibliographie franco-bulgare.

Nous ne pouvons entrer ici dans l'énumération des inventaires d'archives départementales, hospitalières ou communales actuellement en cours, mais nous ferons exception pour les archives de Monaco, dont le fonds Grimaldi-Regusse vient d'être inventorié par M. G. LAVERGNE[7].

1. A. Isnard, *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Actes royaux*. T. I : *Depuis l'origine jusqu'à Henri IV*. Paris, Impr. nationale, 1910, in-8°, [IV-]LVIII p., col. LIX à CCXXII et 1 à 852.

2. J. Écorcheville, *Catalogue du fonds de musique ancienne de la Bibliothèque nationale*. Paris, Société internationale de musique, 1910, in-4°, 241 p. (A-Air).

3. Marius Barroux, *le Département de la Seine et la ville de Paris. Notions générales et bibliographiques pour en étudier l'histoire*. Paris, 1910, in-8°, XI-444 p. (*Publ. du Conseil général de la Seine*).

4. Paris, H. Champion, in-8°.

5. Marius Audin, *Bibliographie iconographique du Lyonnais*. T. I, 1re partie (portraits). Lyon, Rey, 1909, in-8°, [IV-]VIII-215 p. (*Bibliothèque de la ville de Lyon; Coll. de travaux de bibliographie*).

6. *Catalogue des ouvrages normands de la bibliothèque municipale de Caen*. I : *la Normandie considérée dans son ensemble*, par Gaston Lavalley, conservateur de la bibliothèque de Caen. Caen, 1910, in-8°, VIII-612 p.

7. *Archives du palais de Monaco. Inventaire du fonds Grimaldi-Regusse*.

A l'étranger, MM. Wrong et Langton ont continué leur revue des travaux historiques concernant le Canada[1]; M. Russel Fish a édité un guide pour les historiens de l'Amérique dans les archives italiennes[2]; M. Pironti a fait paraître un manuel des archives italiennes analogue à notre Tableau des fonds[3]; M. G. Brom un Guide aux archives du Vatican[4]. Rappelons que l'Italie est particulièrement bien dotée d'instruments bibliographiques avec l'*Annuario bibliografico della Storia d'Italia*, rédigé par MM. Crivellucci, Monticolo et Pintor, et les *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken* de Schellhass.

En France, la 7e table quinquennale de la *Revue historique*, les tables décennales de la *Revue des bibliothèques*, la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, la *Revue de l'art ancien et moderne*, parues en ces derniers temps, sont d'utiles auxiliaires aux recherches.

Nous ne saurions clore cette énumération sans faire allusion aux études de bibliothéconomie parues récemment, par exemple à l'histoire du dépôt légal de M. H. Lemaître[5], aux systèmes de classification préconisés par M. Bliss[6], le mémoire sur l'organisation des bibliothèques de M. V. Chapot, dans la *Revue de synthèse historique*, et les conférences faites à l'École des Hautes-Études sociales publiées par les soins de l'Association des bibliothécaires français.

IV. Philologie historique et topographique. — En premier lieu, nous rappellerons l'apparition d'une collection de textes français et provençaux antérieurs à 1500, due à M. Mario Roques, dont le premier volume (*la Chastelaine de Vergi*) a été édité par les soins de G. Raynaud et le second (*Œuvres de Villon*) est anonyme; mais on sait que l'éditeur n'est autre que le regretté Auguste Longnon. Cette collection est appelée à rendre les plus

publié par ordre de S. A. S. le prince Albert Ier et rédigé sous la direction de M. L.-H. Labande, par G. Lavergne. Paris, A. Picard, 1911, in-8°, xii-323 p.

1. George W. Wrong et H. H. Langton, *Review of historical publications relating to Canada*, vol. XII-XIV. Toronto, 1908-1910, 3 vol. in-8°, x-212, xii-198 et xii-209 p.

2. Carl Russel Fish, *Guide to the materials for American History in Roman and other Italian archives*. Washington, Carnegie Institution, 1911, in-8°, ix-289 p.

3. *L'Ordinamento delle carte degli Archivi di Stato italiani. Manuale storico archivistico*. Roma, 1910, in-8°, xiv-312 p.

4. Gisbert Brom, *Guide aux archives du Vatican*. Rome, Loescher, 1910, in-8°, x-96 p.

5. H. Lemaître, *Histoire du dépôt légal*. 1re partie : *France*. Paris, A. Picard, 1910, in-8°, lviii-130 p. (publ. de la Soc. française de bibliographie).

6. Henry E. Bliss, *A modern classification for libraries, with simple notation mnemonics and alternatives* (*Libr. Journal* 35, 1910, p. 351-358).

grands services pour la connaissance et l'utilisation de nos anciens auteurs.

M. W. Meyer-Lübke vient de commencer la publication d'un *Romanisches etymologisches Wörterbuch*[1] qui remplacera les travaux analogues de Diez et de Körting.

La musique des troubadours a été l'objet d'une étude critique de M. J. Beck[2] et la notation musicale depuis le ve siècle (même la notation slave et la polonaise) a été expliquée et suivie dans ses transformations par M. J.-B. Thibaut[3].

Le latin « vulgaire » a donné lieu aux publications de MM. E. Diehl[4] en Allemagne et L. Beszard en France. Ce dernier, qui a étudié la langue des formules de Sens[5], a aussi consacré un volume aux recherches toponomastiques dans le Maine[6].

V. Archéologie historique; numismatique, sphragistique et héraldique. — Le *Répertoire d'art et d'archéologie*, dont nous annoncions il y a peu la création, continue à paraître régulièrement. En Allemagne, le *Deutscher Verein für Kunstwissenschaft* a publié un premier fascicule où sont relatées les fouilles du Dr Clemen au palais carolingien d'Ingelheim.

Nous ne pouvons que recommander ici le précieux Manuel d'art byzantin de M. Ch. Diehl[7], les deux volumes sur l'art chrétien primitif de M. Laurent[8] ou la synthèse que M. R. de Lasteyrie[9] a donnée sur l'architecture religieuse à l'époque romane, qui est le développement d'une partie de son enseignement de l'École des chartes.

M. V. Mortet a édité un recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen âge du xie au xiie siècle[10], dont il sera question ici plus à loisir, et

1. W. Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch*. Heidelberg, 1911, in-8°, xxiv-80 p. (1er fasc. : A-B jusqu'à *bisocca*).

2. J. Beck, *la Musique des troubadours*. Paris, [1910], in-8°, 128 p.

3. J.-B. Thibaut, *la Notation musicale, son origine, son évolution. Conférence au Conservatoire impérial de Saint-Pétersbourg*. Saint-Pétersbourg, 1912, in-4°, 15 p. et 17 pl.

4. Ernest Diehl, *Vulgärlateinische Inschriften* (*Kleine Texte für theologische und philologische Vorlesung und Uebungen*). Bonn, 1910, in-12.

5. Lucien Beszard, *la Langue des formules de Sens*. Paris, H. Champion, 1910, in-8°, xiv-103 p.

6. Lucien Beszard, *Étude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*. Paris, H. Champion, 1910, in-8°, 373 p.

7. Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin*. Paris, A. Picard, 1910, in-8°, 837 p., 420 fig.

8. Marcel Laurent, *l'Art chrétien primitif*. Bruxelles, Vromant, 1911, 2 vol. in-16, fig.

9. R. de Lasteyrie, *l'Architecture religieuse à l'époque romane*. Paris, A. Picard, 1912, gr. in-8°, vii-750 p.

10. Victor Mortet, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et*

M. E. Lefèvre-Pontalis l'a aussitôt utilisé pour dresser, dans le *Bulletin monumental*, une liste des architectes, maçons, sculpteurs, charpentiers et ouvriers français à la même époque. MM. Michel et Peeters ont commencé l'édition des Évangiles apocryphes[1] dans la Collection de textes pour servir à l'étude de l'histoire du christianisme.

M. J. Guibert a inauguré la publication des dessins de Gaignières entreprise par la Société d'histoire de l'Art français. Les collections artistiques de la Faculté de médecine de Paris ont été inventoriées par N. Legrand[2] : on y compte de nombreux portraits anciens. L'exposition rétrospective de Saragosse a fait l'objet d'une étude de M. E. Bertaux[3], où diverses pièces d'orfèvrerie, d'ivoire ou d'émail, parfois déjà signalées, font l'objet de nouvelles notices. M. Seymour de Ricci a dressé le catalogue illustré de la collection d'antiquités mérovingiennes et germaniques de M. Pierpont Morgan[4], et en Angleterre MM. Baldwin Brown et A. C. Champneys ont étudié l'un l'art saxon[5], l'autre l'architecture irlandaise[6].

M. S. Reinach a publié un très commode répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance[7]. M. L. Giron a étudié les peintures murales du département de la Haute-Loire du XIe au XVIIIe siècle[8]. M. G. Durand a édité les tableaux et chants royaux de la confrérie du Puy-Notre-Dame d'Amiens, reproduits en 1517 pour Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, par les peintres

à la condition des architectes en France au moyen âge (XIe-XIIe siècle) publié avec une introduction, des notes, un glossaire et un répertoire archéologique. Paris, A. Picard, 1911, in-8°, LXV-514 p.

1. Ch. Michel et P. Peeters, *Évangiles apocryphes*. I : *Protévangile de Jacques, pseudo-Matthieu, Évangile de Thomas* (Ch. Michel); *Histoire de Joseph le Charpentier* (P. Peeters). Paris, A. Picard, 1911, in-12, XL-255 p.

2. *Les Collections artistiques de la Faculté de médecine de Paris. Inventaire raisonné*, par Noé Legrand, publ. par L. Landouzy. Paris, 1911, gr. in-4°, XVI-338 p., 408 grav.

3. Émile Bertaux, *l'Exposition rétrospective d'art, 1908, organisée sous les auspices de S. G. l'archevêque de Saragosse*. Saragosse et Paris, 1910, in-4°.

4. Seymour de Ricci, *Catalogue of a collection of mèrovingian antiquities belonging to J. Pierpont Morgan*. Paris, 1910, in-8°, 50 p., 20 pl. — Le même, *Catalogue of a collection of germanic antiquities belonging to J. Pierpont Morgan*. Paris, 1910, in-8°, 36 p., 32 pl.

5. C. Baldwin Brown, *The Arts and Crafts of our Teutonic forefathers*. Édimbourg, 1910, in-8°, VIII-250 p. avec 22 cartes et 130 grav.

6. Arthur C. Champneys, *Irish ecclesiastical architecture*. Londres, 1910, in-4°, 258 p., pl.

7. S. Reinach, *Répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance*, t. III. Paris, E. Leroux, in-12, illustré de 1,350 grav.

8. Léon Giron, *les Peintures murales du département de la Haute-Loire du XIe au XVIIIe siècle*. In-fol., 26 pl.

Guy le Flameng et Jean Pinchore[1]. En Allemagne, M. H. von der Mülbe a étudié la scène du Jugement dernier représentée dans les portails romans et gothiques[2]. Les anciens vitraux de la région lyonnaise ont été décrits par M. L. Bégule[3].

L'architecture a donné lieu à d'assez nombreuses études ou monographies. M. L. Serbat a résumé, dans le *Bulletin monumental*, les conclusions de M. Bilson sur l'architecture cistercienne dans les plus anciennes églises d'Angleterre, et ce dernier a consacré dans la même revue une savante dissertation à la recherche de l'époque où fut construite l'église de Bernay.

Deux intéressantes publications ont été consacrées au Mont-Saint-Michel. La principale est l'œuvre de M. P. Gout[4], et la seconde, un résumé, est due à M. Besnard, avec la collaboration du précédent. MM. Boinet, Rhein, G. Fleury, Demaison, Caddau et Mollier ont décrit respectivement les cathédrales de Bourges, Dol, du Mans[5], Reims, Tarbes[6] et Viviers, M. Eug. Fyot, l'église Notre-Dame de Dijon. L'architecture civile est représentée par les travaux de M. Vitry sur les hôtels et maisons de la Renaissance française[7] et de MM. de La Barre de Nanteuil, Lauzun, Formigé et Guerlin sur les châteaux de Tonquédec (Côtes-du-Nord), Sainte-Mère (Gers), Salon (Bouches-du-Rhône) et Chambord. Ces travaux ont paru soit dans les *Petites monographies des grands édifices de la France*, soit dans le *Bulletin monumental*, soit à part.

A l'étranger, M. W. de Grüneisen a mis sur pied, en collaboration avec divers savants, une très complète monographie de

1. Georges Durand, *Tableaux et chants royaux de la confrérie du Puy-Notre-Dame d'Amiens reproduits en 1517 pour Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême* (Bibl. nat., ms. fr. 145). Amiens et Paris, A. Picard, 1911, in-fol., 11 p. et 96 pl. (publ. par la *Soc. des Antiquaires de Picardie*).

2. W.-H. von der Mülbe, *Die Darstellung des Jüngsten Gerichtes an den romanischen und gotischen Kirchenportalen Frankreichs* (*Kunstwissenschaftliche Studien*, t. VI). Leipzig, Klinkhardt et Biermann, 1911, in-8°, 84 p. et 15 pl.

3. Lucien Bégule, *les Vitraux du moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise et spécialement dans l'ancien diocèse de Lyon*. Lyon, Rey, 1911, in-4°, 254 p., 32 pl. et 273 fig.

4. P. Gout, *le Mont-Saint-Michel. Histoire de l'abbaye et de la ville. Étude archéologique et architecturale des monuments*. Paris, A. Colin, 1910, 2 vol. in-4°, 378 et 375 p., 13 et 25 pl., 225 et 245 grav. Cf. *Rev. hist.*, t. CX, p. 125.

5. Gabriel Fleury, *la Cathédrale du Mans*. Paris, Laurens, 1910, in-8°, 108 p., 42 fig. et 3 pl.

6. L. Caddau, *les Monuments de la Bigorre. La Sède (Sainte-Marie d'Orre). Monographie de la cathédrale de Tarbes*. Paris, H. Champion, 1911, in-8°, 224 p., plans et fig.

7. P. Vitry, *Hôtels et maisons de la Renaissance française. Recueil de documents sur l'architecture privée des XVe et XVIe siècles*, t. I. Paris, Lévy, 1911, in-fol., 46 p. et 100 pl.

Sainte-Marie-Antique[1] au Forum romain, et l'Institut allemand de Florence a publié des recherches d'archives concernant l'art vénitien[2].

Comme travaux de numismatique à portée générale, nous notons le mémoire de M. Th. Reinach sur l'anarchie monétaire et ses remedes chez les anciens Grecs[3] et l'essai économique de M. Landry sur les mutations de monnaies dans l'ancienne France, de Philippe le Bel à Charles VII[4], l'article de M. Ser. Ricci sur l'importance de la numismatique pour l'histoire et l'histoire de l'art[5], enfin les aperçus donnés par M. E. Levasseur sur l'histoire des monnaies et du commerce de l'argent en France au moyen âge[6] (à propos de Charles V et Nicole Oresme notamment) et par M. Prou sur l'art monétaire pendant la période gothique[7].

Les publications de détail sur l'histoire monétaire sont nombreuses. On en trouvera la liste très complète dans la *Revue numismatique*. Signalons l'essai d'un dictionnaire descriptif des méreaux belges de M. Jean Justice paru dans la *Gazette numismatique* de Bruxelles, l'article de M. A. Salles sur le cercle des Philadelphes au Cap-Français (Saint-Domingue, Haïti), qui frappait des jetons à l'effigie de Louis XVI en 1784, dans la *Num. Circular* (1910, 12335), et l'article de « P. Joe » sur les monnaies obsidionales se rapportant à la guerre de succession d'Espagne, dans la *Mehl's Num. monthly* (1911, 88-96).

Pour l'étranger, nous nous contenterons de mentionner le premier volume du *Corpus nummorum italicorum* consacré à la maison de Savoie[8], dont le chef actuel est un numismate et un grand col-

1. Wladimir de Grüneisen, *Sainte-Marie-Antique*. Rome, Bretschneider, 1911, in-4°, 563 p. avec 79 pl. hors texte et un album épigraphique in-fol.

2. *Archivalische Beiträge zur Geschichte der venezianischen Kunst aus dem Nachlass Gustav Ludwigs* herausgegeben v. Wilhelm Bode, Georg Gronau, Detlev Frhr. v. Hadeln. Berlin, 1911, in-4°, VIII-173 p., pl. (*Italienische Forschungen herausgegeb. v. Kunsthistorisch. Institut in Florenz*, t. IV).

3. Théodore Reinach, *L'Anarchie monétaire et ses remèdes chez les anciens Grecs*. Paris, 1911, in-4°, 14 p. (extrait des *Mém. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*).

4. A. Landry, *Essai économique sur les mutations des monnaies dans l'ancienne France de Philippe le Bel à Charles VII*. Paris, H. Champion, 1910, in-8°, XVII-219 p. (*Bibl. de l'École des Hautes-Études*, fasc. 185).

5. Ser. Ricci, *la Numismatique et l'importance de cette science pour l'histoire et pour l'art* (*Bollettino ital. di Num.*, 1910, p. 155-160).

6. E. Levasseur, *Aperçu de l'histoire des monnaies et du commerce de l'argent en France au moyen âge* (*Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques*, 1910, p. 704-731).

7. M. Prou, *L'Art monétaire pendant la période gothique* (dans l'*Histoire de l'Art*, dirigée par André Michel, t. III, p. 431-451, fig. 230-257).

8. *Corpus nummorum italicorum. Primo tentativo di un catalogo generale delle monete medievali e moderne coniate in Italia o da Italiani in*

lectionneur, et le premier volume, — il en comptera trois, — du monumental catalogue, dû à C. Serafini, des monnaies et bulles pontificales du médaillier du Vatican[1].

Comme études de sphragistique, il y a lieu de mentionner l'article du comte Th. de Limburg-Stirum sur les sceaux communaux du moyen âge (*Congrès intern. de num. de Bruxelles*), celui de G. des Marez sur ceux des corporations bruxelloises (*Ann. de la Soc. d'archéol. de Bruxelles*, 1910), celui de N. Lacroix sur les sceaux chez les Musulmans (*Revue africaine*, 1910), de G. Collon sur le premier sceau connu de la ville de Tours (*Bull. de la Soc. archéol. de Touraine*, 1910), de L. Caillet sur les sceaux d'argent de Lyon au xve siècle (*Gaz. num. fr.*, 1910), de Roman sur le sceau de la Charité-sur-Loire (*Bull. de la Soc. des Antiq. de France*, 1911), de D. Mater sur les sceaux des chapitres de la ville de Bourges et du Cher (*Mém. de la Soc. des Antiq. du Centre*, 1910), etc.

Pour l'héraldique, nous relevons les esquisses d'ensemble de Copinger[2] et de Shepard[3] et les armoriaux de Franche-Comté par J. et L. Gauthier[4], d'Uzès par L. d'Albiousse[5], de Poitou par R. Pétiet[6], de Carcassonne (évêché) par MM. Mullot et Sivade[7]; enfin, les articles de M. Prinet sur les armoiries des empereurs latins de Constantinople (en rapport avec le blason des Courtenay), dans la *Revue numismatique*, et sur les insignes des dignités ecclésiastiques dans le blason français du xve siècle[8].

Ph. Lauer.

altri paesi. Vol. I : *Casa Savoia*. Rome, 1910, in-4°, vii et 532 p., 42 pl. en phototypie.

1. C. Serafini, *Le monete e le bolle plumbee pontificie del medagliere Vaticano, descritte ed illustrate, precedute da un saggio di storia delle collezioni numismatiche Vaticane di St. Le Grelle*. T. I : *Adeodato (615-618)-Pio V (1566-1572)*. 1910, in-4°, 439 p., 32 pl.

2. W. A. Copinger, *Heraldry simplified*. Londres, Sherratt, 1910, in-8°.

3. Th. Shepard, *Heraldry*. Londres, Methuen, 1911, in-8°.

4. Paris, H. Champion, 1911, in-8°.

5. L. d'Albiousse, *Armorial de la ville d'Uzès*. Nîmes, impr. générale, 1910, gr. in-8°.

6. R. Pétiet, *Armorial poitevin*. Niort, Clouzot, 1911, gr. in-8°.

7. H. Mullot et H. Sivade, *Armorial des évêques de Carcassonne* (dans *Mém. de la Société des arts et sciences de Carcassonne*, t. VI, 1910, p. 83-135).

8. *Revue de l'art chrétien*, janvier-février 1911.

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

R. Kittel. **Geschichte des Volkes Israel.** I Band, zweite Auflage. Gotha, Perthes, 1912. In-8°, xii-667 pages.

Nouvelle édition, complètement refondue et considérablement augmentée, de la première partie d'une très savante histoire d'Israël. Grâce aux découvertes archéologiques des dernières années, le livre est tout transformé. L'analyse des sources bibliques y garde sa place, mais elle n'a pu faire de bien grands progrès; leur commentaire et l'histoire ancienne de la Palestine en ont réalisé de très importants. Dans le présent volume, M. Kittel conduit cette histoire jusqu'à la mort de Josué. L'ouvrage est substantiel, d'une érudition abondante et exacte, suffisamment clair.

Les premiers chapitres, où il n'est pas question de la Bible ni d'Israël, contiennent un remarquable exposé de l'histoire de la Palestine, tout au moins de ce qu'on en sait, depuis l'âge de pierre jusqu'au xiiie siècle avant Jésus-Christ, époque où M. Kittel place l'oppression d'Israël en Égypte et l'exode. Vers 2500, la migration amorite aurait envahi la Palestine par le nord; mais d'autres sémites, longtemps auparavant, l'y avaient précédée : à cette première couche de population non sémitique appartiendraient les Cananéens. Les *Habiri* mentionnés dans la correspondance d'El-Amarna, au xive siècle, doivent être les Hébreux, et parmi eux figuraient sans doute les ancêtres d'Israël. L'usage des sacrifices humains pour la fondation des villes et des maisons est attestée par les fouilles archéologiques; les cadavres de nouveau-nés, qu'on a trouvés enfouis dans des jarres sur les lieux de cultes, doivent être aussi les débris de sacrifices humains, de l'offrande des premiers-nés, que la Bible dit avoir existé dans l'antiquité cananéenne, et qu'elle accuse les Israélites d'avoir pratiquée à son exemple.

De la tradition biblique, M. Kittel, critique très expérimenté, très perspicace, mais qu'il est permis de trouver un peu timoré, garde le plus qu'il peut. Mais force est d'avouer que cette tradition s'adapte assez mal au cadre que lui fournit l'histoire mieux connue de l'ancien Orient. Elle est comme suspendue dans le vide et ne tient à rien dans ce qu'on sait de la vie palestinienne au xive siècle. Les Habiri d'El-Amarna peuvent bien être les Hébreux : ce ne sont ni les patriarches de la Genèse, ni les tribus conduites par Josué. On avait pris confiance en Codorlaomor que la *Genèse* (xiv) met en rapport avec

Abraham. Codorlaomor (Kudur-Lagamar) a peut-être existé comme roi d'Elam, et peut-être même est-il venu en Palestine; mais M. Kittel ne veut pas croire qu'Abraham ait battu Codorlaomor; au reste, Codorlaomor aurait vécu au XXIe ou XXe siècle avant notre ère, et Abraham au XVIe ou XVe. Ce qui paraît incontestable, c'est que le rapprochement des personnages est artificiel, très tardivement imaginé pour la plus grande gloire du patriarche hébreu. La *Genèse*, au même endroit, rapproche Abraham de Melchisédech, et M. Kittel retient l'incident. Par malheur, Melchisédech est un personnage aussi flottant qu'Abraham; l'anecdote est tendancieuse, conçue pour la plus grande gloire du sanctuaire de Jérusalem, et pourrait n'avoir jamais eu d'autre réalité que cette intention.

M. Kittel déclare sans ambages que le séjour d'Israël en Égypte et son exode ne sont attestés que par la tradition biblique; il regarde cette tradition comme solide, parce qu'elle était déjà formée au temps des Juges. Mais la période des Juges n'est pas délimitée avec certitude et l'on ne connaît pas mieux la date de l'exode. M. Kittel estime que des tribus israélites seraient venues s'établir en Égypte au XIVe siècle, vers le temps d'Aménophis IV; Ramsès II serait le pharaon de l'oppression; son fils Mernephtah celui de l'exode. Il est vrai qu'une inscription de ce roi mentionne déjà la présence d'Israël en Palestine. M. Kittel admet qu'une partie des tribus israélites étaient demeurées en Canaan et que même elles ont pu encourager les autres à venir les rejoindre. Moïse conduisit à Cadès les Israélites fugitifs, et l'on peut croire que le Sinaï de l'alliance n'était pas loin de là. Prophète d'une nouvelle religion, Moïse aurait promulgué le décalogue comme loi du pacte conclu entre Iahvé et Israël. Sa religion peut être qualifiée d'*hénothéisme* moral. Les idées religieuses d'Aménophis IV avaient pénétré en Palestine, et peut-être auront-elles touché Abraham (?); Moïse en Égypte a dû en percevoir quelques échos et être ainsi orienté vers une plus haute idée de la divinité; c'était du reste un génie religieux qui fut en « contact immédiat » avec le divin.

On ne peut pas démontrer que la plupart de ces assertions-là soient fausses; mais encore moins peut-on prouver qu'elles soient vraies. Ce sont des possibilités contre lesquelles s'élèvent de sérieuses objections. Le vague de la perspective dans la tradition biblique est un élément de cette tradition dont on doit tenir compte, car il atteste l'absence de souvenirs précis. En transposant la légende en histoire, l'on altère la première et l'on ne construit pas réellement la seconde. Peut-être serait-il plus sage de renoncer à marquer les dates et à déterminer les faits. Le partage d'Israël en deux groupes, dont l'un demeure en Palestine et l'autre se rend en Égypte, est en contradiction essentielle avec la tradition biblique et sans le moindre appui en dehors de la Bible. Le fait en lui-même n'a rien que de vraisemblable; mais si la tradition biblique a pu se faire illusion là-dessus, l'ensemble de sa perspective est faux, et elle ne peut fournir les éléments d'une reconstitution

historique. Le séjour d'Israël en Égypte, dans la mesure où on voudra l'admettre, peut remonter beaucoup plus haut, dans la période obscure des Hyksos. Si Abraham, Moïse, les Juges se touchaient de si près, la tradition biblique devrait avoir plus de consistance et de continuité; les légendes patriarcales n'auraient pas l'air de doubler mythiquement Moïse et la conquête de Canaan; la légende même de Moïse se rattacherait moins artificiellement à ce qui la précède et à ce qui la suit. Il est vraisemblable qu'un certain nombre de clans israélites, venus d'Égypte sous la conduite de Moïse, ont séjourné quelque temps aux environs de Cadès : là se sera formée leur association dans le culte de Iahvé. Moïse n'a pas dû inventer le nom du dieu ni le dieu lui-même; où qu'on place le Sinaï, Iahvé était déjà le dieu du Sinaï, honoré comme tel par les nomades de la région. La tradition biblique ne présente pas la moindre trace des idées d'Aménophis IV. Entre le soleil panthée du pharaon hérétique et l'ancien Iahvé, il n'existe pas la plus légère affinité. Iahvé paraît ne rien devoir à la spéculation théologique; c'est un dieu sauvage, actif, fort, jaloux, juste à sa manière et secourable aux siens. Que la foi en un tel dieu n'ait pu être que le produit d'une révélation, rien n'est moins évident. Que le décalogue soit la charte de l'alliance sinaïtique, rien n'est moins probable. L'esprit de l'ancien iahvisme n'y répond guère. Moïse a dû instituer une tradition de culte plutôt qu'un enseignement tout moral. S'il fut un génie religieux, on ne le saura jamais; il n'eut aucunement besoin d'être un profond penseur; sans doute il fut surtout un homme de foi ardente, et il eut, pour gouverner Israël, le tempérament de son dieu.

Alfred Loisy.

Ph. Lauer. **Le palais de Latran. Étude historique et archéologique.** Paris, Ernest Leroux, 1911. In-4°, IV-648 pages, 34 planches et 1 plan; 143 figures dans le texte. (Publication de l'*École française de Rome.*)

Le luxueux ouvrage que publie M. Lauer sur le palais de Latran représente un labeur de près de quinze années. Commencé en 1898, au temps où l'auteur était membre de l'École de Rome, il a nécessité de longues recherches dans des dépôts d'archives où aujourd'hui encore les érudits ne pénètrent qu'à force de diplomatie et une étude attentive des constructions actuelles et des débris d'édifices disparus. M. Lauer n'a rien épargné pour rendre cette double enquête aussi complète que possible. Les lecteurs de la *Revue historique* savent déjà au prix de quels efforts il a réussi à arracher son secret au trésor du *Sancta sanctorum*[1]; ils se rappellent aussi ses fouilles sous la

1. Cf. *Rev. histor.*, t. XCIV, p. 350.

Scala santa[1]. De ses nombreux voyages à Rome, il est revenu les mains pleines, et l'on s'en aperçoit tout de suite en feuilletant son livre. C'est une véritable mine de documents archéologiques et historiques : photographies de monuments, de détails ornementaux (sculptures, mosaïques, peintures), reproductions de vieux plans, de vieux dessins ou de vieilles gravures, anciennes descriptions des bâtiments[2], extraits de pièces de comptabilité, chartes, inventaires de reliques, inscriptions ont fourni une telle moisson que de multiples planches et trois cents pages d'appendices ne suffisent pas à les contenir ; l'ouvrage en déborde de toutes parts.

Ainsi armé, M. Lauer a voulu retracer les origines du Latran et ses modifications au cours des âges sous la double action du temps et de l'évolution même du gouvernement pontifical dont il resta le siège et abrita les services administratifs jusqu'au XIVe siècle. A s'en tenir aux grandes lignes, cette histoire est des plus simples : c'est celle d'un palais princier, le palais de la famille patricienne des *Laterani*, incorporé au domaine impérial, probablement dès les premières années du IIIe siècle, puis, au début du siècle suivant, transformé en basilique chrétienne et en palais pontifical. Le chapitre Ier est consacré à cette question des origines ; six autres chapitres retracent l'histoire du palais, de la basilique et de leurs dépendances « à l'époque des invasions », « depuis Grégoire le Grand », durant la « période carolingienne », « avant et pendant la querelle des investitures », « d'Innocent III à Boniface VIII », « depuis Boniface VIII ». Cette division seule suffit à révéler l'esprit dans lequel le livre tout entier est conçu : ce sont des annales où sont notés à la file ce que chaque pontificat a apporté de nouveau en fait de constructions et, en principe, chaque événement, même le plus insignifiant, dont le Latran a été le théâtre. A la longue, cette énumération, qui ne saurait d'ailleurs être complète, paraît un peu fastidieuse, et l'on peut se demander si elle est vraiment instructive. Accablé même sous le poids des documents, M. Lauer en a encombré non seulement les appendices, mais tout son texte : chaque pièce d'archives, chaque inscription défile à tour de rôle au rang que le calendrier lui assigne, interrompant souvent le récit pendant plusieurs pages.

C'est donc surtout par le détail que vaut le livre de M. Lauer : et, à ce point de vue, ce qu'il nous apporte a son prix. Signalons, entre autres, au chapitre Ier un passage très instructif sur les restes du palais romain des *Laterani*, que des fouilles faites à diverses époques ont permis de mettre au jour ; signalons aussi des pages très copieuses (p. 102-118) sur le *triclinium* de Léon III et la fameuse mosaïque de

1. *Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome, t. XX (1900), p. 251 et suiv.

2. M. Lauer réédite en appendice la description de Jean Diacre (XIIe siècle), p. 391-409, et publie, pour la première fois, p. 410-490, celle de Panvinio (XVIe siècle), le tout d'ailleurs sans introduction critique et sans commentaire.

l'abside si souvent citée par les historiens de Charlemagne. M. Lauer a rappelé ce que nous savons des restaurations successives dont elle a été l'objet; et, de son exposé, ainsi que des reproductions d'anciens dessins qui l'accompagnent, il ressort, en somme, que l'aspect général n'en a pas trop été altéré, mais que la tête de l'empereur franc a subi d'inquiétantes retouches. Moins heureuses peut-être sont les quelques pages où M. Lauer a tenté de situer dans le Latran les bureaux de l'administration pontificale et les cérémonies dont les anciens *Ordines* nous ont conservé le souvenir. Non seulement ce qu'il dit à ce propos manque de précision, mais nous sommes même un peu surpris de voir qu'il a, sans prendre personnellement parti, réédité (p. 75-76, 124-125) des assertions inexactes contre lesquelles nous avions eu il y a plusieurs années l'occasion de nous élever[1]. — On saisit ici sur le vif un des défauts principaux de ce travail : pour vouloir dire son mot sur tout ce qui touche de près ou de loin au Latran, en même temps qu'il disperse l'attention du lecteur, M. Lauer se condamne trop souvent à rester un peu superficiel.

Remercions-le donc d'avoir mis entre nos mains un aussi riche recueil de documents iconographiques et historiques sur le Latran, tout en regrettant qu'il n'ait pas su lui-même en tirer tout le parti désirable.

Louis HALPHEN.

R.-N. SAUVAGE. **L'abbaye de Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux, des origines au XVIe siècle.** *Histoire et développement économique d'un monastère normand au moyen âge.* Caen, H. Delesques et L. Jouan, 1911. In-4°, LII-524 pages.

L'histoire des origines de l'abbaye de Saint-Martin de Troarn est un peu incertaine, car le témoignage très précis d'Orderic Vital, qui attribue la fondation du monastère à Roger Ier de Montgomeri, est ou semble en contradiction avec celui des textes diplomatiques qui font, au début du XIe siècle, figurer le lieu de Troarn parmi les possessions de la Trinité de Fécamp. La charte de fondation n'est point parvenue jusqu'à nous, et les plus anciennes chartes de l'abbaye sont loin de fournir sur ses origines des renseignements explicites. En étudiant minutieusement ces textes, M. Sauvage croit pouvoir cependant en tirer cette conclusion : « Une collégiale de chanoines établie à Troarn par Roger Ier de Montgomeri, à une date inconnue, y fut remplacée vers 1050 par des Bénédictins amenés par Roger II de Montgomeri.

1. Soit dans nos *Études sur l'administration de Rome au moyen âge* (Paris, Champion, 1907, in-8°), soit dans notre article sur la *Cour d'Otton III à Rome* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire* de l'École française de Rome, t. XXV, 1905, p. 349-363).

En 1059, le 13 mai, jour de l'Ascension, cette communauté fut constituée définitivement en abbaye et son église dédiée sous l'invocation de Saint-Martin. »

L'histoire de Saint-Martin de Troarn ressemble beaucoup à celle d'une foule d'autres maisons. Favorisée par les ducs de Normandie, enrichie des libéralités des seigneurs du voisinage, elle eut à souffrir au XVe siècle des conséquences des guerres anglaises. Au XVIe siècle, les religionnaires caennais la livrèrent au pillage, sous la haute direction de François de Malherbe, juge au présidial et père du poète. On trouvera bien entendu dans le beau livre de M. Sauvage une histoire complète de l'abbaye, de ses enrichissements successifs, de ses relations avec les ducs et les évêques de Bayeux, un catalogue soigneusement établi de ses abbés et une liste de ses prieurés, ainsi que quelques notes archéologiques sur les constructions du monastère et une brève étude sur la liturgie troarnienne, le tout accompagné d'une quarantaine de pièces justificatives bien présentées. On ne peut que louer M. Sauvage du soin avec lequel il a exécuté cette partie de son travail, mais je tiens surtout à signaler les chapitres qui font la principale originalité du livre et devraient servir de modèle à d'autres travaux du même genre, c'est-à-dire les chapitres consacrés à l'étude du développement économique du monastère.

L'abbaye de Troarn passe pour avoir été la plus riche du diocèse de Bayeux après celle de Saint-Étienne de Caen. Son revenu total est évalué en 1250 à 3,000 livres, en 1407 à 4 ou 5.000, en 1449 à 2,500. Cette dernière évaluation seule a été faite par les religieux eux-mêmes. Les deux premières semblent assez approximatives, et de ces revenus nous n'avons pas d'état détaillé. Ce qui est certain, c'est que l'abbaye était riche et avait un excédent de revenus à employer. Comment l'employait-elle? M. Sauvage a montré qu'il ne faut pas trop généraliser les exemples donnés par M. Génestal sur le rôle des monastères comme établissements de crédit, et qu'en particulier celui de Troarn, à ce point de vue, fut assez insignifiant. Ce n'est point par des opérations de banque que les moines ont cherché à faire fructifier leurs capitaux. Ils les ont bien plutôt placés en achat de terres ou de rentes en grains. En ce qui touche l'exploitation de ces terres, l'attention de M. Sauvage s'est moins portée sur la partie des domaines sise à l'ouest du monastère, dans la région des céréales ou des pâturages, que sur la portion de ce même domaine située à l'est de Troarn, dans la basse vallée de la Dive. Il a insisté, avec raison, sur l'histoire de la mise en valeur de ce pays marécageux, le « marais de Troarn », — où Roger de Montgomeri passait pour avoir jadis, en une cérémonie quelque peu brutale d'investiture, jeté, en signe de *traditio*, non quelque objet symbolique, mais son propre fils, Robert de Bellême. — Cette mise en valeur a été l'œuvre des moines. Non seulement ils ont établi là des pêcheries et chassé les oiseaux de mer, mais ils ont su trouver dans la récolte des herbes du marécage une source impor-

tante de revenus qu'ils ont eu plusieurs fois à défendre contre les empiétements des laïques voisins. — Je relève en passant un détail curieux : le cidre, qui fait aujourd'hui la gloire de la vallée d'Auge, ne commença qu'au XVIe siècle à remplacer le vin des vignobles du pays.

Puisque tout compte-rendu doit comporter des critiques, j'en formulerai une légère en terminant. M. Sauvage dit dans son introduction qu'il croit devoir parfois insérer *in-extenso*, dans le texte de son ouvrage, les documents dont il parle. Ce procédé a parfois ses avantages, par exemple lorsqu'il s'agit du texte d'Orderic Vital relatif aux origines de Troarn. Mais il me semble que trois chartes, imprimées p. 220, 221, 222, auraient été mieux placées parmi les pièces justificatives ; M. Sauvage en les analysant dans le corps de l'ouvrage aurait mis en lumière ce qui fait l'intérêt de ces pièces au point de vue de la question du vif gage et du mort gage. Il y a de même en tête du volume une bibliographie sommaire et spéciale, et dans la table alphabétique des sources et des auteurs cités, à la fin de l'ouvrage, une nouvelle bibliographie, plus générale et plus abondante.

R. POUPARDIN.

Augustin FLICHE. **Les vies de saint Savinien, premier évêque de Sens.** Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, in-8°, 110 pages.

ID. **Le règne de Philippe Ier, roi de France (1060-1108).** Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, in-8°, XXIII-600 pages.

I. — Dans le premier de ces ouvrages, M. Fliche recherche dans quel ordre se sont succédé les diverses vies de saint Savinien que nous possédons et quelle en est la valeur. Il arrive aux conclusions suivantes : la plus ancienne biographie date de la fin du IXe siècle ; elle est postérieure à 876, date où le pape Jean VIII accorda à l'archevêque Anségise le titre de primat des Gaules ; la légende de saint Savinien venait d'être créée à la suite de la découverte, en 847, dans un faubourg de Sens, de corps enfermés dans des sarcophages et qu'on prit pour ceux de martyrs. La seconde biographie est la grande Passion qui a été prise à tort jusqu'à présent pour le texte original. Elle a été écrite peu de temps après 1006, où eut lieu une seconde translation des reliques de saint Savinien ; la petite Passion, qui n'est qu'un résumé de la précédente, a été composée quelques années plus tard. De l'examen de ces trois documents que M. Fliche publie en appendice, — c'est la première édition critique, — il résulte que nous ne savons rien de certain sur saint Savinien. M. Fliche, s'appuyant sur les listes épiscopales et les martyrologes, veut pourtant retenir ces deux faits : saint Savinien a existé ; il a été premier évêque de Sens et a été martyr. Mais

cela même est-il sûr? Les listes épiscopales ont pu être fabriquées; et les noms ont pu être inventés, comme plus tard le furent ceux d'Altin, Éodald, Sérotin, etc.

II. — Le livre sur Philippe Ier comble une lacune entre les études publiées antérieurement sur les règnes de Hugues Capet et de Robert le Pieux et celle de M. Luchaire sur le règne de Louis VI le Gros. Pour que la série soit tout à fait complète, il reste à traiter de Henri Ier (1031-1060), le plus insignifiant d'ailleurs parmi les premiers capétiens; mais nous pensons que lui aussi trouvera son historiographe. La tâche de M. Fliche a été singulièrement facilitée par l'admirable édition des actes de Philippe Ier qu'a donnée naguère M. Maurice Prou; celui-ci a déterminé la succession des grands officiers, fait toutes les identifications de noms propres de lieux ou de personnes mentionnés dans les diplômes, résolu un assez grand nombre de problèmes chronologiques. Mais il restait à relever et à critiquer les renseignements fournis par les chroniqueurs et à écrire sur le règne un livre d'ensemble. C'est ce qu'a tenté de faire M. Fliche, sur les conseils mêmes de M. Prou qui lui a abandonné le sujet, et il a bien réussi. Les recherches ont été nombreuses, la méthode suivie est excellente, le livre bien conçu et le raisonnement toujours clair et net. Il ne pouvait être question, pour le règne de Philippe Ier pas plus que pour ceux de Hugues Capet et de Robert, de suivre l'ordre chronologique et de composer un ouvrage analogue aux *Jahrbücher zur deutschen Geschichte*. La chronologie du règne est trop incertaine et la narration eût été trop morcelée. M. Fliche a fort bien fait de suivre un ordre logique, bien que son plan ne laisse pas que de présenter quelques inconvénients. Il étudie dans une première partie le personnage même du roi; il parle de sa minorité jusqu'en 1067, de ses mariages, de ses enfants; et ce plan s'imposait. Suit un second livre sur le pouvoir royal au temps de Philippe Ier qui est la meilleure partie de l'ouvrage. Sur l'administration centrale, sur les assemblées, sur la réunion au domaine royal du Gâtinais, de Corbie, du Vexin français, de la vicomté de Bourges, M. Fliche nous donne les plus amples renseignements. Peut-être seulement a-t-il eu tort de donner trop de précision à certains termes un peu vagues. Le mot *exactor* par exemple ne me paraît nullement désigner un fonctionnaire placé à côté du prévôt (p. 160) et peut-être aussi les mots *curia* et *palatium* n'ont-ils pas dès le règne de Philippe Ier le sens rigoureux et tranché qu'il veut leur attribuer. M. Fliche écrit lui-même, p. 122 : « Les *curiales* qui composent le palais. » A partir du livre III, nous devons faire des réserves sur le plan suivi. Ce livre traite des rapports de Philippe Ier avec la féodalité laïque et débute par un tableau du monde féodal dans le *regnum Francorum*; mais ce tableau n'est pas complet; il ne rappelle point les études vigoureuses consacrées par M. Lot au monde féodal de l'époque de Hugues Capet; M. Fliche s'occupe de chaque seigneurie

plus ou moins, selon que les rapports des seigneurs avec Philippe Ier ont été plus ou moins étroits; ainsi il ne dit presque rien sur le comté de Toulouse ou la marche d'Espagne; il est sommaire sur le duché d'Aquitaine et s'étend au contraire sur la Flandre et la Normandie. L'exposé des guerres de Philippe Ier avec les seigneurs féodaux est bien menée, quoique M. Fliche souvent nous signale les versions diverses des chroniqueurs sans se prononcer entre elles : il nous manque encore une étude approfondie des chroniqueurs de l'époque, par exemple sur les rapports d'Orderic Vital, Guillaume de Jumièges et Guillaume de Malmesbury. Le quatrième et dernier livre porte pour titre : « Les rapports de Philippe Ier et de l'Église » ; mais en réalité M. Fliche a fait entrer dans cette division tout ce qui n'entrait pas dans les autres; on y trouvera (p. 514-516) un développement, très court d'ailleurs, sur les premières communes et sur les affranchissements de serfs; puis, si les relations de Philippe Ier avec la papauté sont traitées avec ampleur comme le reste du volume et de première main, les pages sur les préparatifs de la première croisade, sur l'hérésie de Bérenger ou de Roscelin sont des résumés, des pages de manuel, et il faudra avoir recours pour ces questions aux travaux spéciaux de Hagenmeyer, d'Ebersolt ou de Picavet. Dans sa conclusion, M. Fliche exagère la valeur du personnage de Philippe Ier. Sans doute, il est obligé de condamner sa vie privée; mais il lui attribue une politique originale; il fait de lui un « créateur ». C'est Philippe Ier qui aurait créé le domaine; c'est lui qui aurait fait passer le pouvoir de la *curia* au *palatium;* c'est lui qui aurait indiqué la politique à suivre envers les ducs de Normandie, devenus rois d'Angleterre; c'est lui enfin qui aurait inauguré l'alliance de la royauté avec la papauté, au détriment de l'église nationale. Mais Philippe Ier n'a fait, sur bien des points, que continuer l'œuvre de ses prédécesseurs et il ne semble pas qu'il ait déployé une activité particulière; les dix dernières années de son règne auraient été lamentables pour le royaume sans l'énergie de son fils Louis. Et, dès 1074, alors que le roi était dans la force de la jeunesse, Grégoire VII put l'accuser de vivre dans le parjure, les adultères et les rapines. M. Fliche a été, comme il arrive souvent, trop indulgent à son « héros » ; cela n'empêche point son livre d'être un très bon livre d'histoire médiévale, c'est un très brillant début, et pour ces deux ouvrages — on a deviné que ce sont des thèses, — la Sorbonne a déclaré, le 22 mai 1912, M. Fliche digne du grade de docteur avec la mention *très honorable*[1].

Ch. Pfister.

1. Voici quelques petits lapsus. P. 47, au lieu de *Simon de Melfa*, lire *Simon de Neauphle* (cf. la traduction des *Lettres d'Yves de Chartres* par Lucien Merlet). — P. 86, au lieu de *Saint-Waubourg*, lire *Sainte-Waubourg*. La charte de 1114 pour Molesmes est publiée de façon incorrecte (cf. l'édition des *Cartulaires de Molesmes* par Jacques Laurent, t. II, p. 205). — La villa de Crépy dont il est question p. 96, 126 et 154 est *Crépy-en-Laonnois*, non *Crépy-en-Valois* (fausse identification à la table). — P. 169, « En 1071, Phi-

A. Clergeac. **Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province ecclésiastique d'Auch et des diocèses de Condom et de Lombez (1300-1801).** Abbeville, impr. F. Paillart, 1911. 1 vol. in-8°, xvii-214 pages.

Id. **La curie et les bénéfices consistoriaux. Étude sur les communs et menus services.** Paris, Alphonse Picard et fils. 1 vol. in-8°, x-316 pages.

I. — M. l'abbé A. Clergeac a passé quatre années à Rome et il a dépouillé avec un très grand soin, aux archives du Vatican et à l'*Archivio di Stato*, les registres pontificaux, *regesta avenionensia*, *regesta vaticana*, registres de la daterie, *obligationes et solutiones*, *obligazioni per communi servizii*, qui lui ont permis d'établir, de 1300 à 1789, la date exacte de nomination des archevêques, évêques et abbés des monastères consistoriaux dans l'ancienne province ecclésiastique d'Auch (Auch, Dax, Lectoure, Comminges, Couserans, Aire, Bazas, Tarbes, Oloron, Lescar, Bayonne). Il a fait le même travail pour l'évêché de Condom, qui dépendait de la métropole de Bordeaux, et pour celui de Lombez, qui relevait de l'archevêché de Toulouse, si bien qu'il a traité de tous les évêchés de l'ancienne province de Gascogne. Pour les archevêques et les évêques, il a apporté peu de modifications à la liste établie par le P. Eubel dans la *Hierarchia catholica;* mais, pour les abbés, il a dressé une nomenclature beaucoup plus rigoureuse : ses petites découvertes de détail sont très nombreuses. M. Clergeac, par cette œuvre d'abnégation, a rendu service à l'histoire locale.

II. — Depuis que les registres pontificaux ont été dépouillés et étudiés, nous avons eu en Allemagne une série d'excellents travaux sur la fiscalité pontificale dus à Baumgarten, Göller, Gottlob, J. Haller[1], Kirsch, etc.; en France, nous pouvions citer l'étude de Samaran et Mollat (*la Fiscalité pontificale au XIVe siècle*), et à ce travail à peu près unique vient s'ajouter aujourd'hui la thèse de M. Clergeac.

Le chapitre du début sur l'histoire des communs et menus ser-

lippe avait requis, en dehors du domaine royal, des chevaliers de la Normandie, de la Bourgogne, de la *Lorraine.* » C'est une erreur évidente; le texte des *Genealogiae comitum Flandrensium* auquel il est renvoyé porte *Bariolunenses;* il est impossible d'identifier ce nom avec le Barrois, et le Barrois n'est pas la Lorraine. — P. 453, l'évêque Jean, dont il est question, ne saurait être évêque d'Ypres, comme il est porté à la table; c'est l'évêque de Térouanne. — P. 456, au lieu d'*Isam*, lire *Isarn.* — M. Fliche n'a pas vu les derniers volumes des *Jahrbücher* de Meyer von Knonau sur le règne de Henri IV d'Allemagne.

1. M. Clergeac a eu le tort de ne pas citer le grand ouvrage de J. Haller, *Papstum und Kirchenreform.*

vices est peu net. L'auteur a négligé de donner des définitions rigoureuses des termes techniques, comme « prélats exempts, annates, procurations, *visitationes*, pays d'obédience »; il cite un certain nombre de bulles, *Exsecrabilis*, *Ad regimen*, etc., sans en indiquer le contenu. Il analyse pêle-mêle des dispositions transitoires et d'autres permanentes, ainsi le concordat des princes allemands de 1447 et le concordat d'Aschaffenbourg de 1448, sans faire les distinctions nécessaires. Surtout, il ne montre pas comment la papauté qui, au temps de Grégoire le Grand (590-604), confirmait simplement les évêques de l'Italie suburbicaire et ceux de la province de Ravenne en est arrivée au XVe siècle à nommer ou à confirmer presque tous les prélats de la chrétienté catholique, ainsi qu'un très grand nombre d'abbés; les services communs qui, au VIe siècle, eussent été insignifiants ont constitué de la sorte un très fort revenu. M. Clergeac reprend l'avantage dans la suite lorsqu'il entre en plein dans son sujet. Il montre fort bien les diverses formes que prirent les services communs, la manière dont était faite la taxation, le mode de paiement (ces services n'étaient pas perçus par les collecteurs pontificaux, mais versés directement à Rome, surtout par l'intermédiaire des banquiers), la répartition entre la chambre apostolique et le collège des cardinaux. Il donne surtout d'intéressants détails sur les menus services et sur leur partage entre le petit personnel de la curie; il indique comment, sans cesse, alors qu'il semblait que tout était réglé, que les sommes à payer étaient *irrévocablement* fixées, on réclamait de l'évêque ou de l'abbé choisi de nouveaux pourboires; il fallait payer la *propina* au cardinal ponent, les abbréviateurs, la contre-cédule, etc. L'auteur a trouvé moins de renseignements sur la taxe de *pallium* qui, pour les archevêques, s'ajoutait à toutes les autres. La conclusion de M. Clergeac est peut-être un peu indulgente. Tout en déplorant la fiscalité pontificale « qui pesa lourdement sur le monde ecclésiastique et fut pour l'esprit catholique une cause de décadence », il justifie les services communs que la papauté exigeait de clercs promus à des bénéfices lucratifs et auquel l'on ne demandait qu'une partie du revenu d'une année. Mais quand un grand archevêché fut vacant à de courts intervalles, comme celui de Mayence en 1505, en 1507, en 1515, quand il fallait à chaque fois acquitter la taxe de 10.000 florins d'or, outre celle du pallium, la charge devenait très lourde; l'électeur établissait des impôts sur ses sujets et c'étaient eux qui payaient en dernière analyse : d'où un mécontentement très vif et d'où le succès de la Réforme. Le travail très minutieux, très technique de M. Clergeac est des plus estimables; ses deux thèses lui ont valu en Sorbonne le grade de docteur avec la mention *honorable*[1].

Ch. PFISTER.

1. Voici quelques petits lapsus : p. 2, *lire* 1449 comme date de la dissolution du concile de Bâle. — P. 53, à la fin, *au lieu de* Pie IV *lire* Pie II. — P. 123.

D. Luis Redonet y Lopez-Doriga. **Historia juridica del cultivo y de la industria ganadera en España,** vol. I. Madrid, Minuesa, 1911. In-12.

L'histoire juridique de la rivalité des agriculteurs et des pasteurs en Espagne formerait un sujet d'études extrêmement intéressant, mais qui devrait être complété et contrôlé à chaque instant à l'aide de renseignements économiques, car les textes juridiques nous indiquent seulement le vœu de la loi, et ce qu'il importe surtout de connaître, c'est la manière dont la loi était réellement exécutée. M. Redonet ne prétend à nous donner que le côté purement juridique de la question; son œuvre risque par là de rester incomplète et de perdre beaucoup de son intérêt; la méthode qu'il a suivie dans l'exposé juridique de la question prête elle-même à la critique et ne permet au lecteur ni de se faire une idée nette et précise du problème ni d'en suivre au cours des siècles la lente évolution.

M. Redonet nous avertit au début de son livre « qu'il ne sait s'il ne pousse pas jusqu'à la monomanie la passion de l'exacte et préalable détermination de tout ce qu'il entreprend, passion qu'il doit à l'éducation scolastique qu'il a reçue et à la constante pratique des auteurs adonnés au culte de la logique. » Cette éducation scolastique n'est évidemment plus la nôtre, car M. Redonet nous paraît avoir totalement oublié le sujet de son livre pour nous présenter un abrégé de l'histoire du droit romain et du droit espagnol.

Son introduction n'embrasse pas moins de soixante-quatorze pages et ne nous renseigne que sur ses idées touchant la nature du droit et la manière de l'étudier. Il nous entretient ensuite des habitants primitifs de l'Espagne, puis des Ibères, des Celtes, des Phéniciens et des Carthaginois. Après avoir passé par toutes ces dominations, l'Espagne devint romaine, M. Redonet ne nous fait grâce ni de l'histoire des rois de Rome, ni du *Jus civile papirianum*, ni de la loi des Douze Tables, ni des lois liciniennes, ni des Gracques; c'est tout un cours de droit politique romain. Avec la page 206, nous arrivons à l'Espagne gothique, mais c'est pour en lire aussitôt l'histoire politique et juridique depuis les lois d'Euric jusqu'au *Forum Judicum*.

M. Redonet laisse de côté tout ce qui touche à la domination musulmane; il semble que les Maures n'aient eu ni troupeaux, ni agriculture; on sait cependant que l'Espagne connut avec eux sa plus haute fortune agricole.

au lieu de mines d'aluminium (au xve siècle) *lire* mines d'alun. — P. 147, *au lieu de* Rantzoivev *lire* Rantzau; *au lieu de* duc d'Alsace, roi élu de Danemark, *lire* duc de Holstein (il s'agit de Christian III). Eutin n'est pas dans le royaume de Prusse, comme le porte la table, mais dans le grand-duché d'Oldenbourg. — P. 274, dans l'obligation de Jean de Lorraine, *au lieu de* ducem Henricum *lire* dominum Henricum.

La législation féodale est extrêmement touffue, mais moins éparse peut-être qu'en France, parce qu'on essaya de bonne heure de la codifier. M. Redonet trace un tableau général de la société féodale espagnole et passe en revue un certain nombre de fors municipaux, les fors de la noblesse, les actes des Cortes, les diplômes royaux jusqu'à Alphonse VIII. Toute cette partie du livre est loin d'être dénuée d'intérêt; ces notes sur la société et la législation de l'Espagne féodale abondent en faits curieux et peu connus, au moins chez nous. On peut, à l'aide des renseignements et des textes fournis par M. Redonet, se faire une idée des différences profondes qui distinguent la féodalité castillane de la féodalité française. Il y a là les éléments d'une histoire du droit médiéval espagnol vraiment précieuse; mais le sujet annoncé n'est pas traité; par instants, on croit l'entrevoir, c'est pour le perdre de vue aussitôt. Le livre de M. Redonet est composé à l'ancienne mode espagnole et, tout franc, cette mode ne vaut rien. On chercherait en vain une bibliographie critique et raisonnée indiquant l'état actuel de la question et ce que l'auteur croit avoir ajouté à ce que l'on savait avant lui. Les notes et les références sont rares (114 notes pour 480 pages), renvoyées à l'appendice et souvent peu intéressantes. On ne cite guère le *Précis d'histoire romaine* de V. Duruy, mais sa grande *Histoire des Romains;* l'*Histoire de la littérature latine* de Nageotte paraît un livre légèrement vieilli; le *Dictionnaire de P. Larousse* ne fait pas autorité. Le corps de l'ouvrage est encombré de textes dont l'auteur n'a pas su extraire la substance. Le livre fait l'effet d'un chantier, les matériaux y ont été réunis; il y en a d'excellents, de précieux même, mais la construction dont ils devaient faire partie n'est point élevée et le plan même n'en apparaît point. Que M. Redonet veuille bien lire le livre de M. Jean Brunhes sur un sujet analogue au sien : *l'Irrigation... dans la péninsule ibérique* (Paris, 1902), il y verra quel peut être l'intérêt d'un livre objectif et bien construit.

G. Desdevises du Dezert.

Camille Leenhardt. **La vie de J.-F. Oberlin (1740-1826), de D.-E. Stœber**, refondue sur un plan nouveau, complétée et augmentée de nombreux documents inédits. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1911. 1 vol. in-8°, VII-569 pages, avec 9 planches hors texte.

Les livres sur Jean-Frédéric Oberlin, le pasteur du Ban-la-Roche, en Alsace, sont fort nombreux et la liste s'en allonge presque chaque année. M. Camille Leenhardt avait lui-même consacré au célèbre philanthrope sa thèse pour le baccalauréat en théologie, soutenue devant la Faculté de Montauban en juillet 1896; mais ce n'était,

dans sa pensée, que l'ébauche d'une œuvre plus considérable qu'il rêvait d'écrire. Pourtant, après réflexion, il a renoncé à faire un travail entièrement personnel; il a repris la vie écrite par Daniel-Ehrenfried Stœber en 1831, cinq ans après la mort du pasteur que celui-ci avait personnellement connu; il en a changé seulement le style qui paraîtrait aujourd'hui suranné — Stœber maniait beaucoup mieux le vers allemand que la prose française; — il a corrigé les erreurs de son devancier; il a introduit dans la trame du récit bon nombre de documents qu'il publie intégralement soit dans l'original français, soit en traduction de l'allemand; il a modifié le plan de son devancier en brisant l'ordre chronologique trop rigoureux, réunissant, par exemple, tout ce qui se rapporte à l'œuvre scolaire au Ban-la-Roche (Edmond Parisot a écrit une bonne thèse sur Oberlin pédagogue), à l'œuvre sociale (construction de routes, endiguement des eaux, nouvelles méthodes de culture, introduction de filatures, etc.), à l'œuvre religieuse; enfin, il a publié en appendice une série de pièces intéressantes, émanées d'Oberlin ou se rapportant à lui, avec un choix de ses sermons. Nous avons lu le volume avec plaisir. Est-ce à dire que nous possédons enfin sur le pasteur de Waldersbach la biographie définitive? Nous n'oserions l'affirmer, et M. Leenhardt n'a point la prétention de nous l'avoir donnée. Il a voulu faire avant tout œuvre religieuse; il regrette de n'avoir pas assez de foi pour comprendre dans toute sa grandeur la foi d'Oberlin; les paragraphes qu'il a ajoutés à son devancier ont surtout trait à la piété d'Oberlin, à ses idées religieuses, par exemple sur l'éternité des peines, à son mysticisme, et il est sans doute naturel qu'en racontant la vie d'un pasteur on nous montre avant tout le pasteur. Mais le livre ne prend-il pas par moments le caractère d'une hagiographie? L'auteur avait donné naguère à sa thèse le sous-titre : *Un saint protestant*, et telles anecdotes qu'il nous rapporte sur l'enfance de son héros, à la suite de Stœber d'ailleurs, se retrouveraient à peu près pareilles dans la collection des bollandistes. Puis cette histoire du pasteur Oberlin n'est vraiment pas rattachée assez à l'histoire générale. Pour faire comprendre le rôle d'Oberlin sous la Révolution, il était absolument nécessaire de distinguer les régimes successifs auxquels fut soumis l'exercice des cultes; il fallait mentionner la loi du 3 ventôse an III autorisant la libre célébration des cérémonies religieuses sous le régime de la séparation des Églises et de l'État, la loi du 11 prairial mettant les Églises non aliénées à la disposition des citoyens, tant pour les exercices du culte que pour les assemblées ordonnées par la loi, etc. Et comment peut-on rapprocher, ainsi qu'il est fait dans le livre, une séance du club révolutionnaire de 1793, où Oberlin prit la parole, du discours prononcé par lui le 21 germinal an IV (10 avril 1796), à la fête de la jeunesse, comme si la situation n'était pas entièrement différente? On ne nous apprend même pas, dans le volume, que le Ban-la-Roche fit successivement partie, en 1790, du canton de Rosheim et du district de Barr (Bas-

Rhin), en 1795, du canton de Rothau et du district de Senones (Vosges), puis, en 1800, de l'arrondissement de Saint-Dié; aussi le lecteur a-t-il peine à se rendre compte de l'intervention du directoire du district de Barr, puis de celle du sous-préfet de Saint-Dié ou du recteur de Nancy. Nous sommes aussi convaincu que le dépouillement des archives administratives de la Révolution et du premier Empire nous fournira de nouveaux détails sur Oberlin. Malgré la bibliographie qui s'accumule, le livre à faire sur Oberlin n'est pas encore écrit; néanmoins le présent volume est le répertoire le plus complet de documents que nous possédons sur lui; il doit se trouver dans toutes les bibliothèques d'alsatiques à une bonne place.

Ch. PFISTER.

Élie BARBULESCO. **Relations des Roumains avec les Serbes, les Bulgares, les Grecs et la Croatie en liaison avec la question macédo-romaine.** Jassy, Institut d'arts graphiques, 1912. In-8°, 366 pages.

Ce livre a pour objet de faire mieux connaître aux Roumains les véritables tendances de leurs voisins sud-danubiens, les Bulgares et les Serbes. L'auteur, professeur de slavistique à l'Université de Jassy, parfaitement au courant de tous les idiomes slaves, était bien à même de l'écrire.

Le livre de M. Barbulesco contient deux parties indépendantes l'une de l'autre. La première concerne la position de la Roumanie en face du conflit bulgaro-serbe en Macédoine et des prétentions grecques; c'est une étude d'actualité et de politique. La seconde partie a un caractère historique : elle traite des relations des Roumains avec les Serbes et les Bulgares, du XIVe au XVIIe siècle. Pourtant, entre ces deux sujets, en apparence disparates, M. Barbulesco établit une connexion. Il se propose d'établir que ce ne sont pas les Bulgares, mais bien les Serbes qui ont des droits ethnographiques et historiques sur la Macédoine, et il étaie sa démonstration, dans la seconde partie, par une documentation historique très riche et circonstanciée.

I. — M. Barbulesco touche d'abord à l'intérêt qu'il y a pour les Serbes et les Bulgares à s'étendre en Macédoine. Reproduisant des passages des brochures et des journaux des deux peuples, il constate qu'ils sont poussés vers la Macédoine par un désir de s'agrandir et de posséder un débouché sur la mer Égée; mais il conclut de l'analyse de ces documents que l'intérêt des Bulgares ne peut être aussi vif ni aussi impérieux que celui des Serbes. La Serbie sans la Macédoine est absolument privée du contact de la mer : la Bulgarie, au contraire, possède « des poumons assez puissants sur la mer Noire » (p. 18). Aussi, M. Barbulesco passe-t-il à l'examen du droit historique de ces deux peuples sur la Macédoine. Les textes, longuement analysés d'après les défenseurs des deux causes, ne sauraient autoriser aucune conclu-

sion, attendu qu'à aucun moment la Macédoine n'a été possédée ni dominée ethnographiquement ni par l'un ni par l'autre de ces peuples. On n'est pas plus avancé si, au lieu de se rapporter à l'histoire, on invoque la langue caractéristique de la nationalité macédonienne, car la langue des Slaves de la Macédoine ressemble comme morphologie au bulgare et comme phonétique au serbe, de sorte que l'on peut parfaitement soutenir le serbisme ou le bulgarisme de la langue parlée par les Slaves de la Macédoine, selon le principe philologique que l'on prend pour base. M. Barbulesco, ne pouvant trouver dans les arguments historiques et linguistiques un motif qui milite en faveur de l'un ou de l'autre peuple, est disposé à donner raison aux Serbes, attendu que leur idéal, à savoir d'être en communication avec la mer, est bien plus essentiel pour eux que pour les Bulgares. Nous ne pouvons partager cette façon de voir, l'intérêt n'a jamais constitué un droit.

Passant à la question des rapports de la Serbie et de la Bulgarie avec les Roumains, M. Barbulesco constate d'abord que ces derniers ne sauraient avoir nulle intention d'annexion territoriale en Macédoine, étant donné les quelques centaines de mille de non Roumains qui peuplent le pays. Le seul intérêt de la Roumanie en Macédoine, c'est de garantir l'existence *ethnique* de la partie de sa population qui s'y trouve reléguée. Elle ne demande qu'une chose, que la nationalité roumaine n'y soit ni opprimée ni supprimée. Il en va différemment des Bulgares. Si ces derniers ne rêvaient que l'annexion de la Macédoine, les Roumains s'en désintéresseraient. Mais les Bulgares attentent à l'intégrité de la Roumanie en convoitant la Dobroutscha, qui lui a été cédée par le traité de Berlin, en échange de la Bessarabie qu'elle a dû vendre à la Russie.

M. Barbulesco tire de ces faits indubitables la conclusion suivante : il faut que la Roumanie soutienne les Serbes et combatte les Bulgares, dans leur plan d'annexion de la Macédoine. Les Roumains macédoniens eux-mêmes, s'ils désirent bien mériter de leur race, ne doivent pas venir en aide aux tendances bulgares dans leur pays, comme ils le font constamment. De même, l'inimitié profonde qui les sépare des sicaires grecs ne devrait pas les pousser dans les bras des Bulgares. Mais la politique de la Roumanie elle-même fait fausse route dans le même sens philo-bulgare et aura pour effet « d'accroître la force de ceux qui, demain, après avoir pris la Macédoine, nous inviteront à leur céder aussi la Dobroutscha » (p. 36).

Passant aux relations avec les Grecs, M. Barbulesco constate que les non Roumains ainsi que les Roumains de la Roumanie, en travaillant à l'anéantissement des Grecs, font le jeu des Bulgares qui luttent aussi contre cet élément. Il faudrait donc, selon l'auteur, viser non pas à l'exclusion complète des Grecs de ce pays, mais seulement à obtenir, par la voie pacifique, que le patriarche reconnaisse la langue roumaine comme langue d'office religieux de ce peuple. Les non Roumains donc et les Roumains eux-mêmes, qui poursuivent

l'anéantissement du grécisme, mettent en jeu l'intégrité de la Roumanie (p. 127).

Mais M. Barbulesco n'explique pas pourquoi les Grecs pourraient, selon lui, être déterminés par la voie pacifique à des concessions relatives à la langue du service divin, envers les Roumains comme ils l'ont été vis-à-vis des Serbes. On sait que les concessions les plus sérieuses ont été accordées aux Bulgares qui tendent à l'anéantissement de l'hellénisme, qui ont depuis longtemps un évêque bulgare, pendant que les Roumains n'en ont pas. Les Serbes, d'autre part, qui procèdent pacifiquement en regard des patriarches, ont obtenu aussi des évêques, les Roumains en sont privés. Les Serbes et les Bulgares, qui ont suivi deux voies contraires, sont arrivés à leurs fins; les Roumains n'y sont parvenus en aucune manière. Quelle en est la cause? Nous pensons qu'il faut expliquer ce succès par l'intervention diplomatique et l'autorité de la Russie sur le patriarche grec de Constantinople, pendant que les non Roumains ne sont soutenus que par la Roumanie sans qu'aucune grande puissance s'intéresse à leur cause.

En résumé, donc, la thèse que M. Barbulesco défend est la suivante : La Roumanie n'a rien à craindre ni des Serbes ni des Grecs. Elle ne devrait donc pas être hostile à ces deux peuples. Le danger ne la menace que du côté des Bulgares qui, devenus plus forts, tendront à s'emparer de la Dobroutscha et à interdire à la Roumanie l'accès de la mer Noire. La Roumanie doit s'efforcer, par tous les moyens, d'empêcher l'expansion bulgare et doit donc contrecarrer ses plans d'annexion de la Macédoine. Les non Roumains, s'ils veulent suivre une politique favorable à la race roumaine, doivent aussi cesser de faire le jeu des Bulgares en combattant les Grecs à outrance. Donc, politique philoserbe et philohellène et politique antibulgare, voilà le conseil que M. Barbulesco, après une étude approfondie de la question, donne aux Roumains.

II. — A l'appui de sa démonstration, M. Barbulesco invoque l'exemple des relations qui ont existé de tous temps entre les Roumains et les Serbes. L'auteur entreprend donc une étude très détaillée et très minutieuse de ces rapports anciens. Il prouve, par une exposition basée sur une érudition très complète et très solide, que ce sont les Serbes et non les Bulgares, comme l'admettent communément les slavistes (Miletitsch, Bogdan, Jireček), qui ont exercé une influence historique sur plusieurs éléments de la vie roumaine.

C'est ainsi que l'auteur trouve que de nombreux mariages ont eu lieu dès le XIVe siècle entre Serbes et Roumains, tant dans les familles princières que dans celles des boyards. On rencontre aussi des dignitaires ecclésiastiques qui organisent l'Église chez les Roumains et fondent des monastères; des imprimeurs qui répandent les livres dans leur pays; des diplomates qui traitent leurs affaires politiques. Cette invasion du serbisme chez les Roumains amène une réaction qui se manifeste surtout par des satires et des anecdotes, où l'on se moque du peuple serbe.

La langue slave des textes sacrés écrits et imprimés dans les *Principautés roumaines* est la langue slovène, une langue slave morte, mais qui est plus ou moins colorée chez chaque peuple slave d'après son idiome propre. Or, la langue des textes slaves chez les Roumains porte l'empreinte du serbe et non du bulgare. M. Barbulesco se livre à une étude philologique approfondie de la langue slave usitée chez les Roumains. Entre autres arguments qu'il indique, nous rappellerons seulement que les documents slaves chez les Roumains ne contiennent point l'article fort positif (placé à la fin du mot : soldat*ul* = le soldat; câne*le* = le chien), particularité essentielle au bulgare et au roumain. Les partisans de l'influence bulgare chez les Roumains reconnaissent aussi que presque tous les textes qui mentionnent les Slaves parlent des Serbes et non des Bulgares; mais ils soutiennent que les Roumains désignaient ces derniers par le terme de Serbe. On ne comprend pas trop cette substitution, quand il est avéré que les Roumains connaissaient aussi l'existence des Bulgares dont ils parlent à plusieurs reprises, mais ce qui est caractéristique, c'est que, tout en les connaissant, ils parlent bien plus souvent des Serbes que des Bulgares.

Cette influence prépondérante des Serbes chez les Roumains trouve son explication dans l'histoire, attendu qu'après l'éclipse de la puissance du second empire bulgare, celui qui est désigné sous le nom de valaquo-bulgare, en 1241, ce sont les Serbes qui établissent leur suprématie au sud du Danube, à commencer par le fondateur de la puissance serbe, Étienne Némanja (1159-1195), jusqu'au plus illustre de ses despotes, Étienne Dusan (1336-1356). Les Serbes conservent leur ascendant même après la bataille de Kossovo, en 1388. C'est cette prédominance politique qui est cause de leur prédominance ecclésiastique et littéraire. Cette influence des Serbes en Orient est très considérable. Elle s'étend jusqu'à Constantinople, où plusieurs grands vizirs sont d'origine serbe, bien entendu turcisés. En Hongrie aussi l'influence serbe est très prononcée. Il était donc naturel qu'elle s'étendît aussi sur les pays roumains.

M. Barbulesco poursuit son enquête dans la nomenclature géographique des pays roumains, où il trouve partout des vestiges serbes et presque jamais des traces bulgares. Bon nombre de villages tirent leur nom du terme de « serbe » et non de celui de « bulgare ». L'auteur examine ensuite l'élément slave de la langue roumaine et constate que bien des formes et des mots ne peuvent s'expliquer que par l'influence serbe. La littérature roumaine a subi aussi cette influence. C'est ainsi que la traduction de la légende d'Alexandre le Grand est faite d'après la version serbe. La poésie populaire roumaine porte aussi des traces incontestables de l'influence serbe, et ce qui est remarquable, c'est que ce sont précisément les productions épiques qui sont apparentées aux créations poétiques du peuple serbe. Il en est de même de la musique et des danses populaires qui dénotent aussi chez les Roumains une influence serbe. L'auteur termine son livre

par quelques données également neuves sur les anciennes relations entre la Croatie et les Roumains.

Le livre de M. Barbulesco est très richement documenté dans sa partie historique; il joint à une connaissance étendue de l'histoire celle de la linguistique. Son érudition est basée sur des études et des recherches personnelles qui rehaussent de beaucoup le mérite de l'ouvrage. Dans la partie politique, où il traite des relations actuelles entre les Serbes, les Bulgares, les Grecs et les Roumains, il arrive à des résultats très remarquables, fruit d'études patientes et de longues investigations.

A.-D. Xénopol.

Th. de Cauzons. **La magie et la sorcellerie en France.** T. IV : *la Magie contemporaine.* Paris, Dorbon aîné, s. d. In-8°, VIII-724 pages.

Dans ce dernier volume, l'auteur s'est surtout proposé de prouver la survivance et l'activité parmi nous d'un « reste surabondant de la crédulité atavique »; il a voulu, en même temps, mettre en lumière les explications que les neurologistes et les psychiâtres nous donnent aujourd'hui des folies et des erreurs d'autrefois. Il a donc divisé sa matière en six grands chapitres : *les Transformations du magnétisme* (hypnotisme, suggestion); *les Psychoses et névroses* (hystérie, automatisme, phénomènes subconscients, etc.); *les Esprits des vivants* (extériorisation de la sensibilité, de la motricité, télépathie, etc.); *les Esprits des morts* (revenants, maisons hantées, spiritisme, occultisme, théosophie); *le Merveilleux populaire* (superstitions tenaces, guérisseurs, sorciers). Ce plan est louable, mais la dernière partie (une centaine de pages) est quelque peu sacrifiée, et c'est fâcheux, car, en bonne méthode, elle devait constituer le principal du livre; il aurait fallu, pour lui faire sa vraie place, retrancher nombre de pages des développements précédents, et je n'y aurais vu qu'avantages, attendu que M. de Cauzons n'apporte rien de nouveau touchant des questions assez faciles à étudier par ailleurs pour qu'il ait pu se contenter d'un résumé beaucoup plus bref. Je n'ai rien à changer de ce que j'ai dit à propos des premiers volumes, sur l'esprit de l'ouvrage, ses qualités sérieuses et aussi ses défauts, dont le principal reste toujours l'incertitude de son « genre »; mais je répète volontiers qu'il se lit avec un constant agrément. L'espoir que j'avais exprimé de trouver un bon index à la fin du présent volume a été déçu; je n'y ai vu qu'une médiocre table; l'auteur n'a pas compris son intérêt plus que celui de son lecteur.

Ch. Guignebert.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Généralités.

— Pierre Albin. *La querelle franco-allemande. Le « coup » d'Agadir. Origines et développement de la crise de 1911* (Paris, Félix Alcan, in-12, III-376 p.; prix : 3 fr. 50. *Bibliothèque d'histoire contemporaine*). — Il ne faut pas s'attendre à trouver ici des nouvelles à sensation, ni des indiscrétions plus ou moins autorisées, ni des polémiques personnelles. Ce n'est pas un pamphlet, mais un livre d'histoire où sont utilisés tous les documents connus, où les faits parlent plus que les personnes. On y apprendra beaucoup. Un point qui est bien mis en lumière est l'influence exercée, tant en Allemagne qu'en France, par l'opinion publique sur la marche tortueuse des négociations; il importe donc que cette opinion, chez nous en particulier, soit éclairée et vigilante. L'étude de M. Albin, consciencieuse, impartiale, intelligente, y contribuera certainement. On doit lui souhaiter de nombreux lecteurs. Ch. B.

— Paul Stapfer. *L'Inquiétude religieuse du temps présent* (Paris, Fischbacher, 1912, in-8°, XII-277 p.). — Recueil de dix études écrites d'une plume charmante sur les sujets les plus divers : l'inquiétude religieuse d'Euripide, les historiens nouveaux des Jésuites (Bœhmer avec l'étude complémentaire par G. Monod), Pascal, la critique littéraire chrétienne, les formes diverses de la sincérité religieuse, le pragmatisme, etc. Protestant libéral, chrétien convaincu et fervent, l'auteur promène son lecteur dans le monde de la pensée religieuse et l'élève, comme sans effort, dans les régions les plus élevées de la croyance; il nous fait suivre, avec émotion, le cours de quelques-unes des grandes idées générales du siècle. Ch. B.

— *Guerre russo-japonaise.* Historique rédigé à l'état-major général de l'armée russe. T. II, 1re partie : *Du début des opérations à la bataille de Wafangkeou* (Paris, Chapelot, 1912, in-8°, 571 p.). — Notre état-major de l'armée, après avoir publié la traduction du premier volume, qui se rapporte aux événements d'Extrême-Orient avant la guerre et à la préparation à la guerre, puis la traduction du troisième volume qui relate les opérations dans la région de Liaoyang et la bataille de Liaoyang, nous fait revenir aujourd'hui en arrière en nous donnant la traduction de la première partie du deuxième volume qui a trait au début des opérations.

L'historique émet d'abord des considérations générales sur la situa-

tion à l'ouverture des hostilités et qui aboutissent aux conclusions suivantes. Les forces mobilisées sur le territoire de la vice-royauté de l'amiral Alexeïev, après l'attaque de l'escadre russe par les torpilleurs japonais dans la rade de Port-Arthur, étaient peu considérables et les renforts ne pouvaient leur arriver que goutte à goutte, par la ligne à une voie qui réunit la Russie d'Europe à l'Extrême-Orient; il fallait compter de six à sept mois pour la durée totale du transport. En outre, les échecs de la flotte russe dès les premiers jours de la guerre compliquaient extrêmement la mission de l'armée de terre, mission qui fut rendue plus difficile encore par l'absence presque complète de renseignements sur l'ennemi.

Les divergences de vues entre le vice-roi et le commandant de l'armée de Mandchourie au sujet de l'application du plan d'opérations adopté et qui a été donné dans le tome I sont profondes. Le général Kouropatkine conseille de renforcer la garnison de Port-Arthur avec les troupes de l'armée de Mandchourie, de façon à n'avoir pas dans l'avenir à s'inquiéter de la place et à ne pas être obligé d'entreprendre ensuite des opérations dangereuses pour la secourir; en outre, il estime qu'il faut tout d'abord et avant tout assurer la complète concentration de toutes les forces de Mandchourie. Ces vues qui paraissent justes ne sont pas adoptées.

Le chapitre suivant de l'historique traite des opérations depuis l'arrivée à l'armée du général Kouropatkine jusqu'au début du franchissement du Yalou par les Japonais. Celui-ci ne tarde pas à être effectué et amène le combat de Ticourentcheng qui produit la retraite du détachement russe de l'est. Puis vient le récit des événements depuis le combat jusqu'aux débuts de l'offensive prise vers le sud pour secourir Port-Arthur. Cette offensive ne se décida qu'après de longues tergiversations; l'insuffisance de renseignements sur l'ennemi se fait particulièrement sentir à ce moment. Mais la deuxième armée japonaise prévient l'offensive du corps russe dont le rassemblement s'était fait avec trop de lenteur; le résultat de cette marche en avant de l'ennemi fut le combat de Wafangkeou.

En résumé, comme le fait remarquer le ministre de la Guerre, général Sakharov, les événements qui se sont produits à cette époque n'ont pas justifié les hypothèses du commandant de l'armée relativement à l'attaque de l'armée de Mandchourie par deux armées japonaises. Au contraire, la deuxième armée japonaise, commandée par Korouki, avait pour but de fixer sur elle l'attention afin de permettre de débarquer sans encombre les autres troupes japonaises désignées pour agir contre Port-Arthur. Dans ce but, Korouki a agi avec de petits détachements et par des opérations qu'il ne poursuit pas à fond, mais il a rempli sa mission : l'armée de Mandchourie est restée dans une position d'attente en face de l'armée de Korouki plus faible qu'elle et pendant ce temps des forces considérables japonaises ont débarqué

sur le littoral de la presqu'île de Lyaotung et ont coupé Port-Arthur.

Ce volume se termine sur cette critique vive et juste des opérations de Kouropatkine. A. D.

— Commandant A. H. *Guerre russo-japonaise. Leçons tactiques. Le combat d'Iouchoulin-Penlin (31 juillet 1904)* (Paris, Fournier, 1912, in-8°, 138 p.). — L'auteur étudie les combats de Penlin et d'Iouchoulin livrés au Xe corps russe par la 12e division japonaise. Grâce aux documents dont il dispose, il lui est possible d'arriver à une description assez précise de l'action pour essayer d'en tirer des enseignements tactiques. C'est dire que l'ouvrage a un intérêt purement militaire. Mais ses conclusions d'ordre général confirment celles qui découlent de toutes les études sur la guerre russo-japonaise. Chefs et troupes n'avaient pas été préparés par leur éducation antérieure à l'initiative tactique et à l'offensive. Jamais les Russes ne cherchent à imposer leur volonté à l'ennemi par l'offensive; les troupes se battent bien où on les a placées, mais elles se bornent à chercher à se maintenir sur les positions assignées. Chez les Japonais, au contraire, si nous rencontrons une grande prudence dans la préparation, une fois l'action décidée, leur offensive est exécutée avec vigueur et décision. A. D.

— W. Caudwel. *La politique générale européenne en Afrique* (Paris, L. Fournier, 1912, in-4°, 186 p.). — L'auteur nous apprend qu'il est Français; malgré le nom qu'il porte, on aurait pu l'inférer de la raideur avec laquelle il parle de la perfide Albion et de l'Allemagne insatiable. Il nous dit aussi qu'il a dix-neuf ans: il y paraît à l'aisance avec laquelle il lance les chemins de fer à travers l'Afrique et remanie le monde politique. Sur la carte, comme tout est facile! — Ch. B.

— Émile Lauvrière. *Edgar Poe* (Paris, Bloud, 1911. Collection des *Grands écrivains étrangers* à 2 fr. 50). — Ernest Seillière. *Schopenhauer* (1911. *Ibid.*). — Henri Lichtenberger. *Novalis* (1912. *Ibid.*). — Nous ne pouvons guère qu'annoncer l'étude sur Poe, dont l'intérêt est purement littéraire. Le Novalis de M. Lichtenberger (Novalis, de son vrai nom, s'appelait Philippe de Hardenberg) nous fait connaître « une des plus belles figures du mysticisme allemand » qui fut « le trait d'union entre les mystiques du passé germanique chrétien et les grands inspirés de l'Allemagne moderne ». La lecture du livre sur Schopenhauer nous laisse sur cette impression, exacte sans doute, que la philosophie du célèbre moraliste prussien est peu originale et peu consistante; mais l'auteur n'a pas montré assez clairement pourquoi et comment Schopenhauer a pu exercer une si grande influence sur la pensée de son temps: sans doute n'a-t-il pas assez insisté sur l'écrivain et sur l'humoriste. Ces petits livres, où de longues recherches ont été résumées avec art, sont très instructifs.

Ch. B.

Histoire de l'art.

— Jean Marnold. *Musique d'autrefois et d'aujourd'hui* (Paris, Dorbon aîné [1912], in-12, 366 p.; prix : 3 fr. 50). — M. Marnold a réuni sous ce titre quelques-unes des « chroniques » au jour le jour, souvent très brèves, qu'il a écrites pour le *Mercure de France* de 1902 à 1910 à propos d'auditions musicales récentes. Elles témoignent de « haines vigoureuses » et peu de compositeurs trouvent grâce devant ce terrible juge : de Gluck à Beethoven, de Beethoven à Bizet, c'est une effrayante hécatombe. Il est beau d'être sincère.

L. H.

— Fr. Liszt. *Pages romantiques*, publiées avec une introduction et des notes par Jean Chantavoine (Paris, F. Alcan, et Leipzig, Breitkopf et Härtel, 1912, in-16, XII-290 p.; prix : 3 fr. 50). — Comme la plupart des artistes de son temps, Liszt fut toute sa vie travaillé par le besoin d'écrire, d'exposer des théories et aussi de revendiquer, la plume à la main, pour les musiciens, une plus large place au soleil. M. Chantavoine réédite deux séries de ses essais littéraires qui datent des années 1835-1840. L'un, sur la *Situation des artistes*, est un âpre réquisitoire contre la société où le virtuose déjà célèbre qu'il était s'étonne de n'être pas traité avec plus d'honneur. Quant aux *Lettres d'un bachelier ès musique*, ce sont des impressions de voyage avec des vues personnelles sur les milieux artistiques d'Autriche et d'Italie.

L. H.

— Octave Séré. *Musiciens français d'aujourd'hui* (Paris, *Mercure de France*, 1911, in-16, 416 p.; prix : 3 fr. 50). — Utile recueil de notices biographiques sur une trentaine de compositeurs, vivants ou morts d'hier, retenus par M. Séré comme les représentants les plus brillants du mouvement de rénovation où se trouve entraînée la musique française depuis quelque quarante ans. Une sélection de ce genre est nécessairement arbitraire et dépend pour une large part des goûts et des sympathies de l'auteur. M. Séré a néanmoins fait un visible effort pour rester impartial, et toutes les écoles sont représentées dans son livre, depuis Massenet, Léo Delibes et Pierné jusqu'à d'Indy, Debussy, Dukas ou Ravel. Ses notices, accompagnées d'excellentes bibliographies, sont sobres, précises, modérées de ton : il a même le plus souvent possible laissé la parole à d'autres critiques, confrontant leurs jugements, afin que son livre reflétât moins ses propres idées que l'opinion moyenne des contemporains éclairés.

L. H.

— *L'Année musicale*, publiée par M. Brenet, J. Chantavoine, L. Laloy, L. de La Laurencie; première année, 1911 (Paris, F. Alcan, 1912, in-8°, 315 p.; prix : 10 fr.). — On éprouvera peut-être une légère déception en ouvrant ce premier volume d'un recueil auquel nous souhaitons longue vie. On s'attendrait à y trouver le

bilan de la production musicale et musicologique de l'année écoulée, et l'on y trouve bien, en effet, huit pages de M. Chantavoine sur *la Musique française en 1911* et quelques notes critiques (p. 261-301) sur des ouvrages récents, mais l'essentiel n'est pas là : l'*Année musicale* est une collection de mémoires originaux sur des sujets variés, sans actualité aucune, tous inspiré d'ailleurs d'un même esprit de recherche scientifique. Les plus importants au point de vue de l'histoire générale sont celui de MM. de La Laurencie et G. de Sainte-Foix, *Contribution à l'histoire de la symphonie française vers 1750*, et celui de M. Paul-Marie Masson, sur la querelle des *Lullistes et des Romistes*. Voici les titres des autres : M. Brenet, *Deux traductions françaises inédites des Institutions harmoniques de Zarlino;* Georges Cacuel, *le Baron de Bagge et son temps, 1718-1791* (avec de curieux détails sur cet original amateur de musique); Henry Prunières, *la Musique de la Chambre et de l'Écurie sous le règne de François Ier* (listes très soigneusement établies des musiciens de la cour). Réjouissons-nous de voir un nouveau recueil ouvert aux travailleurs sérieux, auxquels l'amour de la musique ne fait pas oublier les méthodes de l'histoire. L. H.

Histoire de France.

— Édouard Philipon. *Dictionnaire topographique du département de l'Ain, comprenant les noms de lieu anciens et modernes* (Paris, Imprimerie nationale, 1911, in-4°, LXXXIII-528 p.). — Le département de l'Ain a été formé des territoires des petits pays de Bresse, de Bugey, de Valromey, de Gex et de Dombes, qui, tous, dépendaient, à la fin de l'ancien régime, du gouvernement et de la généralité de Bourgogne, mais qui ne s'étaient trouvés politiquement et administrativement réunis qu'une fois incorporés à la monarchie française. Or, le pays de Dombes n'appartenait à la France que depuis 1762 et les autres que depuis 1601. Auparavant, cette région était partagée entre la domination des ducs de Savoie et celle des Bourbons, successeurs de la maison de Beaujeu. A l'époque féodale, elle avait été morcelée en un grand nombre de seigneuries indépendantes les unes des autres; dans le haut moyen âge, elle s'était divisée en *pagi*, annexés à plusieurs royaumes; dans l'antiquité, elle avait appartenu par fractions aux Segusiaves, aux Édues, aux Ambarres, aux Allobroges, aux Helvètes et aux Séquanes, puis elle avait contribué à former les circonscriptions de différentes provinces et cités romaines. La géographie historique du département de l'Ain est donc fort compliquée. Il faut savoir gré à l'auteur du *Dictionnaire topographique* de l'avoir clairement exposée dans une substantielle introduction.

M. Philipon a établi la nomenclature topographique du département sur un plan très large. Les instructions du Comité des travaux historiques ne demandent aux rédacteurs des dictionnaires départemen-

taux que de relever : 1° les noms fournis par la géographie physique ; 2° les noms des lieux habités ; 3° les noms se rapportant à la géographie historique. M. Philipon a fait entrer dans la liste qu'il a dressée, de nombreux lieux dits, — les routes désignées par les noms des localités qu'elles réunissent, ou par un simple numéro d'ordre, — les cours d'eau qui, n'ayant pas de nom particulier, empruntent leur dénomination aux communes ou hameaux qu'ils arrosent.

Il a mis beaucoup de soin à rechercher des formes successives des vocables géographiques, dépouillant les imprimés, étudiant les cartes, faisant de patientes investigations dans les archives de l'Ain, du Rhône, de la Côte-d'Or, dans quelques registres des Archives nationales, dans les titres des communes et même des particuliers. Grâce à des chartes très anciennes de l'église de Lyon, de Saint-Vincent de Mâcon, de Cluny, aux actes des conciles, aux textes des lois burgondes, aux vies des saints et aux inscriptions, il a pu faire remonter sa documentation jusqu'aux premiers siècles du moyen âge et à l'antiquité. Parfois il a joint, aux formes données par les documents, des formes étymologiques conjecturales.

En tête du volume, M. Philipon a placé une étude d'ensemble sur l'origine des noms de lieu du département. Les théories qu'il a émises dans ce mémoire restreignent trop, je crois, la part des influences germaniques dans la toponymie de la région. Ainsi, selon lui, nous devrions renoncer à considérer comme renfermant un suffixe germanique certains noms géographiques terminés en *-eins*, *-ens* ou *-ans*. « Il faut noter, dit-il, qu'en germanique le suffixe *-ing* ne s'ajoute jamais qu'à des noms simples : *Faring* de *Fara*, *Berting* de *Berhta*. » Cela peut être vrai en ce qui concerne les noms propres des individus. Mais les appellations dynastiques des *Agilolfingi* et des *Merovingi*, des noms de lieu tels que Anselfing (*Ansolvingas*), Leipferdingen (*Luitfridingas*), Rudolfingen (*Ruadolvinga*), Sigmaringen (*Sigimaringin*), sont évidemment formés sur des noms de personne germaniques composés de deux racines. Il semble impossible de ne pas reconnaître, dans le suffixe dont ils sont affectés, le germanique *-ing*. M. Philipon suppose que, dans le département de l'Ain, tous les noms qui présentent le suffixe *-ing* sont des noms d'homme, passés tels quels dans la toponymie. C'est une conjecture gratuite. Rien n'empêche de considérer certains d'entre eux, sinon tous, comme formés par l'adjonction du suffixe *-ing* à des noms de personne.

Max Prinet.

— G. Baril. *Le droit de l'évêque aux meubles des intestats étudié en Normandie au moyen âge*. Thèse de droit (Caen, Jouan, 1911, in-8°, 148 p.). — Dès l'époque la plus ancienne, l'Église se préoccupa d'instaurer une doctrine et de développer une pratique en matière de testaments. Au IXe siècle, en Occident, elle y prétendait un droit de juridiction. Quelques textes évangéliques, si l'on croit les canonistes, paraissaient de nature à le rendre légitime. Mais, sans doute

qu'à côté des préoccupations étroitement religieuses agirent, dans une mesure qu'il conviendrait d'apprécier, des exemples émanés de la société féodale. En fait, les droits de *mortuarium*, de *mortalagium*, d'*intestatio* s'apparentaient à des droits seigneuriaux analogues ou voisins, et leur exercice au profit non seulement d'évêques, mais de chapitres, d'abbés plus ou moins exempts, de curés décèle, il nous semble, sinon une origine, peut-être, du moins une influence domaniale.

M. Baril s'est simplement proposé, une fois reconnus le caractère et le sens de l'immixtion du pouvoir épiscopal dans le règlement des successions mobilières des intestats, d'en déterminer le fonctionnement en Normandie. Les documents qu'il a rassemblés avec soin, s'ils sont assez précis et significatifs, ne sont, par malheur, ni très anciens ni très nombreux. La juridiction de l'Église sur les testaments des laïcs, en Normandie non plus qu'ailleurs, ne demeura jamais incontestée par les pouvoirs civils. Mais, proclamée inlassablement par les conciles et les synodes, organisée par les évêques qui y trouvaient, sans doute, une source de profits, elle dura jusqu'après même l'ordonnance d'août 1539 si hostile, cependant, aux juges ecclésiastiques. M. Baril fait connaître nettement son étendue, quant aux personnes et quant aux biens. Au XIVe siècle, un officier diocésain particulier, le *maître des intestats*, fut commis au soin de poursuivre la saisie, l'inventaire, la vente ou l'emploi des biens mobiliers provenus des fidèles morts sans testament. Les curieux comptes, du début du XVe siècle, du *maître des intestats* de Rouen qu'a publiés M. Baril nous renseignent, pour partie, sur le rôle et l'activité de ce fonctionnaire. R. N. SAUVAGE.

— Félix REMIZE. *Saint Privat martyr, évêque du Gévaudan, IIIe siècle* (Mende, Mlle Pensier, Magne, Solignac, libraires, 1910, in-8o, 432 p.). — Ce livre, que nous avons déjà signalé plus haut, p. 335, appartient à un genre très cultivé de l'histoire ecclésiastique et qu'on ne saurait trop combattre. Par des discussions de détail, des citations de sources et des essais de critique, il se donne pour un ouvrage scientifique, tandis que, par un ton d'édification et par des illustrations inutiles, il apparaît comme une œuvre de vulgarisation pieuse. M. Remize, chanoine de l'église de Mende, s'est proposé d'étudier la vie et le culte du patron de son diocèse, et il faut dire tout de suite que son travail est bien supérieur à ceux de ses devanciers. Un effort très méritoire a été fait pour se mettre au courant des méthodes de la critique actuelle et, s'il n'a pas mieux abouti, c'est que l'auteur manquait, sans doute, de l'initiation indispensable et qu'il travaillait loin d'une bonne bibliothèque. De là vient que son travail est gauche et arriéré. Grégoire de Tours nous rapporte que saint Privat, évêque du Gévaudan, fut mis à mort au IIIe siècle, lors de l'invasion des Alamans, conduite par Crocus, qui détruisit notamment le temple du Puy-de-Dôme. La même invasion est attribuée par Frédégaire au

ve siècle. M. Remize a suivi Grégoire de Tours, mais la question, considérée au simple point de vue local, a été singulièrement déformée. Comment oser dater un fait aussi général qu'une invasion germanique par l'histoire locale? La question est beaucoup plus complexe que ne le soupçonne M. Remize, elle a d'ailleurs été traitée en même temps que lui avec beaucoup plus d'ampleur et de force par M. Coville[1]. Au point de vue local même, l'étude est annulée par l'ignorance des derniers ouvrages parus et des traités généraux. C'est ainsi que l'argument tiré des fouilles du Puy-de-Dôme ne porte pas, M. Audollent ayant, depuis 1873, découvert des vestiges postérieurs au IIIe siècle. Que peut bien valoir une discussion sur l'existence de Javols, du IIIe au ve siècle, dans laquelle les travaux de M. Longnon ne sont pas cités? Dans un second chapitre, M. Remize critique et publie les deux vies de saint Privat. Pour lui, la vie la plus courte (simple fragment du *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais) serait une sorte de procès-verbal écrit au IIIe siècle, au lendemain du martyre de saint Privat; la vie la plus longue serait de Grégoire de Tours. Le P. Poncelet[2] vient de condamner définitivement une opinion *a priori* si paradoxale.

La plus grosse partie du livre est consacrée à l'édition des miracles de saint Privat et des opuscules de l'évêque de Mende, Aldebert III, sur l'invention des reliques de ce saint. L'édition de ces textes, assez correcte d'ailleurs, a eu la mauvaise fortune d'être suivie d'une nouvelle édition donnée par M. Brunel dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* qu'on consultera de préférence. La traduction française donnée par M. Remize aurait plus de chance de subsister si elle n'était incomplète et dépourvue de toute rigueur. Le chapitre sur le culte de saint Privat, qui contient la publication de plusieurs textes liturgiques inédits, demeure la partie la plus neuve et la plus durable du livre qui se termine par une *bibliographie*, en réalité, simple liste des ouvrages cités établie sans aucune idée des exigences bibliographiques. Au total, œuvre insuffisante dans sa documentation, inexpérimentée dans sa méthode, dont les historiens ont peu de chose à retenir.

— Gabriel RICHAULT. *Histoire de Chinon* (Paris, Jouve, 1912, in-8°, 204 p.). — L'auteur, avocat, n'a point prétendu faire une monographie érudite et savante; il a seulement tenté de nous donner un exposé précis et clair de l'histoire de Chinon. Son petit livre, divisé en quatre parties : les Évêques et les comtes, les Rois Plantagenets, les Rois de France, la Révolution, se lira avec plaisir. Jeanne d'Arc et Rabelais, naturellement, figurent en bonne place. M. Richault, géné-

1. *Crocus, roi des Alamans*, dans *Mélanges littéraires publiés par la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand à l'occasion du centenaire de sa création* (Clermont-Ferrand, 1910), p. 15-35.

2. *Les actes de saint Privat du Gévaudan*, dans *Analecta Bollandiana*, t. XXX (1911), p. 428-441.

ralement assez bien informé, a utilisé les archives communales à partir du XVIe siècle. Il a le grand mérite de savoir se borner et ne se laisse pas aller, comme tant d'amateurs d'histoire locale, à de vastes considérations sur l'histoire de France à travers les siècles. Mais c'est l'histoire anecdotique, si l'on peut dire, l'histoire de ce qui s'est passé dans la ville qui nous est ici donnée, non l'histoire de la ville elle-même étudiée en tant qu'agglomération urbaine. Or, c'est cette histoire qui nous intéressait le plus. R. M.

— Eugène POTTET. *Histoire de Saint-Lazare, 1122-1912.* Première édition ornée de six gravures (Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1912, in-12, XI-340 p.). — Quelques pages seulement sur l'histoire de cette maison qui a été d'abord une léproserie, puis un couvent et enfin une prison. Un gros chapitre (le chap. IX) consacré à la période révolutionnaire, renferme un grand nombre de faits entassés sans ordre et quelques documents sans grand intérêt; des anecdotes sur la clientèle spéciale de la prison, avant et depuis la Révolution remplissent le chap. X. Le reste est une étude assez détaillée sur l'organisation actuelle de cette maison qui, sans doute, va prochainement disparaître, et sur diverses questions qui s'y rattachent; on pourra s'y référer pour l'histoire des mœurs, — surtout des mauvaises mœurs. Ch. B.

— Max PRINET. *Les variations du nombre des fleurs de lis dans les armes de France* (Caen, Henri Delesques, 1912, in-8°, 22 p.; extrait du *Bulletin monumental*, 1911). — L'auteur démontre à l'aide de plusieurs exemples que le nombre des fleurs de lis figurées dans l'écu de France a été peu constant. « La forme dite ancienne et la forme dite moderne des armes royales ont coexisté, au moins depuis le début du règne de saint Louis jusqu'au milieu de celui de Charles VI ». R. M.

— Octave BEAUCHAMP. *L'Ile-de-France* (publication du « Tour de France », Clichy, 12, rue du Bac-d'Asnières, 1910, in-4° jésus, 303 p.). — Bien que par son format et le caractère de ses illustrations cet ouvrage s'adresse avant tout aux bibliophiles, il n'est pas sans offrir un réel intérêt documentaire aux historiens, aux géographes et aux archéologues. L'auteur, dont c'est le dessein de nous montrer en une série de monographies régionales la beauté des provinces de France, a multiplié avec le nombre des collaborateurs celui des images. Parmi celles-ci, on citera les anciennes vues du château de Vincennes et d'Écouen, de l'église de Montmorency, des abbayes de Maubuisson et de Royaumont. A signaler aussi une carte préhistorique de l'Ile-de-France et une carte des voies romaines dans cette province. — R. M.

— Octave BEAUCHAMP. *Le Tour de France*, 1911 (publications du « Tour de France », tome V. Paris, 25, rue de Saint-Quentin, 1911, in-4° jésus, 360 p.). — Dans ce beau volume, qui nous mène du Mont-Auxois au Maroc et de Colmar en Aunis, on remarquera par-

ticulièrement la notice sur les travaux de siège et de défense effectués par César devant Alésia, empruntée en partie au *Vercingétorix* de M. Camille Jullian, d'anciennes gravures représentant Colmar en 1643 et 1737, des vues de La Rochelle, toute une monographie de la vieille ville de Pontoise due à M. Charles Merki et fort bien illustrée, enfin une étude d'Émile Sedeyn sur les fontaines de Paris, chapitre intéressant de l'histoire de l'architecture civile à Paris. — R. M.

— Émile WAGNER. *Les ruines des Vosges.* T. I : *Partie septentrionale;* t. II : *Partie méridionale* (Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1910, in-12, XVI-433 et 448 p.; prix : 7 fr.). — Ce n'est qu'un guide pour les touristes, guide illustré de nombreuses et instructives vues photographiques, mais l'auteur fournit d'abondantes indications historiques et même des documents, dans leur langue originale, qui font revivre le passé de l'Alsace médiévale dans ses plus pittoresques régions. Le chapitre consacré au Haut-Kœnigsbourg conservera une valeur documentaire, maintenant que les ruines ont été somptueusement restaurées d'après un plan « dû à la conception fantaisiste d'un architecte mal documenté ». Ch. B.

— *Histoire de l'ordre de Fontevrault (1100-1908)*, par les religieuses de Sainte-Marie de Fontevrault de Boulaur (Gers) exilées à Vera de Navarra (Espagne); 1re partie : *Vie de Robert d'Arbrissel* (Auch, impr. Cocharaux, 1911, in-8°, XXVIII-407 p.). — Touchant témoignage de piété et d'admiration élevé par les religieuses de Fontevrault au fondateur de leur ordre; mais l'histoire n'a rien à y voir. Une des principales sources auxquelles ont puisé les religieuses est un poème en douze chants composé au XVIIIe siècle. L. H.

— L. CHAUMONT. *Histoire de Cluny depuis les origines jusqu'à la ruine de l'abbaye*; 2e éd., augmentée (Paris, J. de Gigord, 1911, in-8°, IV-260 p. et 5 pl.). — « Résumer l'histoire de [l'abbaye de] Cluny en un petit nombre de pages est un problème aussi ardu que difficile, tant la matière est abondante. Il fallait cependant redire à ceux qui pouvaient l'ignorer ce que les moines ont fait à Cluny : tel est l'objet de ces quelques pages spécialement destinées à nos compatriotes. Nous les avons écrites sans prétention, avec l'unique souci de dire la vérité. » Ces quelques lignes, extraites de l'avant-propos, indiquent bien le but que s'est proposé M. le chanoine Chaumont. Il ne s'est pas embarrassé des travaux que les érudits contemporains ont consacrés à l'ordre de Cluny; mais son résumé est clair et se lit facilement. L. H.

— A. DE BOÜARD et Ch. HIRSCHAUER. *Les Jouvenel des Ursins et les Orsini* (extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. XXXII. Rome, impr. Cuggiani, 1912). — Les deux auteurs, qui préparent en collaboration un travail sur les rapports de la France avec la famille Orsini, publient dans ce bref mémoire quelques documents tendant à prouver que les Jouvenel de

Paris étaient considérés par les Orsini de Rome comme appartenant à leur famille dès le début du XVe siècle, c'est-à-dire bien avant que les Orsini eussent intérêt à tirer profit ou vanité de leur parenté avec « une importante famille française dont un des membres était chancelier de France et un autre archevêque de Reims ». Ils établissent « qu'en 1383, au plus tard, les Jouvenel portaient les armes des Orsini; qu'en 1410, au plus tard, ils s'appelaient des Ursins » et ruinent ainsi l'opinion, généralement admise depuis Du Chesne dans son *Histoire des chanceliers de France*, qu'en prenant les armes et le nom des Orsini, Jouvenel et ses parents avaient commis une usurpation appuyée sur des faux. Ch. B.

— Charles LIAGRE. *Le culte de Notre-Dame-de-Grâce à Loos;* préface de M. le chanoine MASQUELIER (Lille, impr. de la « Croix du Nord », 1912, in-8°, 116 p.). — Brochure, d'un très mince intérêt, sur la chapelle de Notre-Dame de Loos, près Lille, depuis le XVIe siècle, sur les pèlerinages qu'elle attira et les miracles qui s'y accomplirent. En dépit des documents qui y sont utilisés ou publiés, il n'est qu'une œuvre d'édification. Ch. B.

— Comte D'HAUSSONVILLE. *Femmes d'autrefois, hommes d'aujourd'hui* (Paris, Perrin, 1912, 472 p., in-8°, ouvrage orné de 8 portr.). — Ces femmes sont Marie-Jeanne-d'Aumale, dernière secrétaire de Mme de Maintenon, en 1705, et qui tint auprès d'elle les emplois d'une brodeuse, d'une comédienne, d'une secrétaire, d'une fermière et intendante des écoles et des cuisines, Mme de Caylus, qui jouait trop bien Esther et rappelait la Champmeslé, Mlle Clairon, qui s'éprit dans sa vieillesse du baron de Staël, aïeul de l'auteur, la duchesse de Duras, amie de la baronne de Staël, la baronne Cottu, ancienne Mme de Lacan et grande amie de Lamennais, enfin Mme Ackermann, « Sapho de l'athéisme ». Dans toutes ces esquisses de personnages, en somme très secondaires, l'auteur utilise avec beaucoup d'art des correspondances inédites d'intérêt inégal. Au reste, ces figures de second plan lui sont une occasion de nous faire mieux connaître quelques-uns des « grands de ce monde ». Ainsi les études sur Mlle d'Aumale et Mme de Caylus servent de prétexte à un portrait de Mme de Maintenon, qui nous est montrée de profil, sinon de face, et qui se trouve vengée des calomnies de la Palatine et de Saint-Simon. Prévost-Paradol, Gréard et Schérer, Eugène-Melchior de Vogüé, tels sont enfin les hommes d'aujourd'hui dont M. d'Haussonville nous trace le portrait. R. M.

— *Publications de la Société d'histoire moderne. Série des instruments de travail.* II : *les Ministères français, 1789-1911* (Paris, E. Cornély, 1911, in-8°, 79 p.). — Ce petit fascicule nous donne une liste à peu près complète, — on a seulement indiqué les *intérims* ayant une importance véritable, — des ministères qui se sont succédé depuis la Révolution jusqu'à nos jours. Accompagnée de quelques notes

généralement utiles et sobres, cette nomenclature rendra les plus grands services aux érudits et aux historiens et remplacera avantageusement l'ouvrage analogue de L. Muel dont la dernière édition date de 1893.

R. M.

— Th. Carlyle. *Histoire de la Révolution française*, traduit par Jules Roche. Nouvelle édition précédée d'un avertissement par M. Aulard (Paris, Félix Alcan, 1912, 3 vol. in-12 à 3 fr. 50). — Dans l'avertissement, M. Aulard s'applique surtout à réfuter le jugement porté sur l'ouvrage de Carlyle par Michelet; il montre que Carlyle connut tous les ouvrages et documents notables qui avaient été publiés sur la Révolution au moment où il écrivait, qu'il a fait preuve d'esprit critique et d'impartialité; mais Carlyle a écrit moins en historien qu'en visionnaire et en poète, à la manière même de Michelet, qui ne connaissait pas Carlyle quand il écrivit de son côté ses volumes sur la Révolution. Son livre est le poème du « sans-culottisme », et, pour rapporter les mots mêmes de M. Aulard, « ce poète-historien n'a pour but ni de glorifier ni de maudire la Révolution, mais de l'interpréter en la scrutant dans son âme même et autant par la sympathie que par l'intelligence ». La maigre notice sur Carlyle, qui suit l'avertissement, est celle de MM. E. Regnault et Od. Barrot qui figurait en tête de la première édition; mais on y a mentionné, à la fin, les ouvrages les plus récents sur Carlyle parus en France et les dernières traductions de ses œuvres. Cette notice, ainsi rajeunie, est signée « Les traducteurs », tandis que sur la couverture on dit que l'ouvrage a été seulement « traduit de l'anglais par M. Jules Roche ». Il sera fort instructif de rechercher ce qui reste de cette œuvre fameuse en la contrôlant à l'aide de l'énorme production dont a bénéficié l'histoire de la Révolution française depuis la mort du grand visionnaire (1881).

Ch. B.

— Commandant Flocon. *Milices et volontaires du Puy-de-Dôme* (Berger-Levrault, 1911, in-8°, 119 p.). — L'auteur a eu pour but de rechercher comment les lois, ordonnances, décrets et circulaires sur le recrutement de l'armée avaient reçu leur application dans le Puy-de-Dôme de 1688 à 1793. Ce sujet, à la vérité, avait déjà été traité par M. Mège, mais dans des brochures a peu près introuvables.

Le commandant Flocon examine d'abord la situation des milices provinciales avant la Révolution. Ce n'est qu'un simple préambule au véritable objet de l'ouvrage qui est l'étude du recrutement de l'armée de 1791 à 1793. Outre l'intérêt purement militaire de cette étude, elle a celui de faire connaître l'état d'esprit des populations en montrant, avec une grande netteté, comment les lois relatives aux levées de 1792 et à la levée en masse de 1793 ont été accueillies par les habitants, et comment ces dispositions législatives ont été appliquées dans le Puy-de-Dôme. C'est par des monographies de ce genre qu'on se rendra

compte des charges supportées à cette époque par le pays et du patriotisme des populations de chaque région; à ce titre, elles présentent un intérêt général. A. D.

— Lieutenant-colonel REBOUL. *Campagne de 1813. Les préliminaires*. T. II. *Le commandement du prince Eugène* (Paris, Chapelot, 1912, in-8°, 475 p.). — Comme nous l'avons dit à propos du 1er volume, le lieutenant-colonel Reboul estime avec raison qu'il est impossible de séparer les opérations de Napoléon, en 1813, à la tête de son armée reconstituée, des efforts faits en Allemagne par ses lieutenants pour lui conserver une base pour ses manœuvres futures.

Dans ce volume, l'auteur étudie le commandement du prince Eugène, dont il trace un excellent portrait. Le vice-roi d'Italie, âgé de trente et un ans à peine, avait déjà donné de nombreuses preuves de sa valeur militaire, intellectuelle et morale; à défaut de grands talents, c'était un esprit très distingué. Dès son arrivée à Posen, il s'occupe de remettre de l'ordre dans les forces disponibles et prend, à cet égard, des mesures très judicieuses. Ce qui manquait principalement dans cette armée, c'était la cavalerie, qui aurait empêché les cosaques d'infester le pays et de semer la terreur sans raison.

L'auteur fait ensuite un excellent examen de la politique d'Alexandre. L'empereur de Russie était arrivé, le 23 décembre, à Vilna, où l'on semblait considérer la campagne comme achevée. Le peuple russe, qui avait montré tant de patriotisme pendant l'invasion, était las de la guerre, comme l'armée. D'ailleurs, que lui importait le retour des Bourbons, quel intérêt la Russie avait-elle à reconstituer une Prusse plus forte ou une grande Allemagne? Néanmoins, c'est la politique belliqueuse qui prévaut dans l'esprit d'Alexandre. Ce fut surtout l'action de Stein, cet ancien ministre de la Prusse, ennemi juré de la France, qui exerça une influence décisive sur les résolutions de l'empereur de Russie. Mais, aux derniers jours de 1812, la Russie était encore incertaine de l'attitude future de la Prusse et de l'Autriche. La défection d'York montra que toute la Prusse, avec le roi, allait suivre cet exemple. On ignorait encore quelle attitude prendrait le cabinet de Vienne; mais bientôt le retrait du corps de Schwarzenberg ne fit plus de doute. Désormais, la Russie pouvait réaliser ses vues. L'auteur examine alors sommairement la situation de l'armée russe à cette époque, puis étudie ses mouvements entre le 18 et le 23 janvier. Leur conséquence va être la perte du grand duché de Varsovie. La période, qui s'étend ensuite du début de février à la fin d'avril, comprend la retraite du vice-roi de Posen à Berlin, puis de Berlin à l'Elbe, enfin, les opérations entreprises pour défendre ce fleuve en attendant la venue de l'Empereur. L'intérêt très vif qu'elle présente consiste dans ce fait que, d'une part, Napoléon se confine dans le rôle de conseiller et de critique, qu'il cherche à diriger de loin, d'après des données souvent inexactes et toujours transitoires, les opérations confiées à son lieutenant et, grâce à cet éloignement

d'où il découvre mieux l'ensemble des choses, ne s'inspire que des purs principes de la stratégie, que, d'autre part, le prince Eugène se débat contre les difficultés immédiates, les incidents journaliers, s'efforçant de deviner et de suivre cette pensée directrice et manquant généralement de la virtuosité nécessaire à l'exécution. En résumé, étude très intéressante et bien documentée. A. D.

— Capitaine Victor PICQUET. *Campagnes d'Afrique. 1830-1910 : Algérie, Tunisie, Maroc* (Paris, Charles-Lavauzelle, in-8° jésus, 370 p.). — Excellent livre, tout d'actualité, qui groupe tout ce qui concerne notre action militaire dans l'Afrique du Nord. L'auteur estime avec raison qu'il importe d'étudier d'abord la conquête de l'Algérie puisque nous rencontrons aujourd'hui au Maroc le même sol, les mêmes adversaires, surtout parce que son histoire montre toutes les fautes qu'il ne faut plus commettre. Les enseignements qui découlent de l'admirable campagne de Bugeaud en 1846 se résument dans la grande mobilité des colonnes après s'être assuré de sérieuses bases d'opérations. Dans la conquête de la Tunisie, l'auteur montre l'énorme avantage d'exécuter les opérations avec des effectifs suffisants au lieu de l'emploi de petits paquets successifs, précepte qui semble avoir été d'abord oublié dans la campagne qui se déroule actuellement au Maroc. Le capitaine Picquet jette enfin un coup d'œil d'ensemble sur les opérations faites jusqu'à ce jour au Maroc et il en résulte clairement que nous n'y avons jamais eu une politique suivie et définie. Mais la conclusion de son livre sérieux, documenté, plein d'enseignements est optimiste, en constatant ce qu'on a pu faire malgré tout en Algérie et en Tunisie. A. D.

— Général BRUNEAU. *Récits de guerre* (Paris, Calmann-Lévy, in-18, 318 p.). — D'une plume alerte et rude, le général Bruneau retrace l'épopée d'une compagnie de zouaves qu'il mena d'Algérie, en 1870, à la défense de la mère patrie. Son recrutement du début fut déplorable; deux fois, en conduisant ce troupeau d'hommes en France, le sous-lieutenant Bruneau ne dut la vie qu'à son sang-froid et à son énergie. L'épuration se fait, voilà ses zouaves à l'armée de la Loire.

Impéritie des chefs, séjour au camp où le moral des soldats subit de rudes atteintes, froid atroce auquel Bruneau faillit succomber, toutes les péripéties de cette campagne, toutes ses misères sont allègrement supportées. Bruneau, faute de cartes, fait toute la campagne de la Loire avec une carte routière achetée par lui à Nevers. Il fait remarquer judicieusement que, quels qu'aient été la bonne volonté et l'ardent patriotisme des membres du gouvernement de Tours, leur erreur a été de vouloir diriger les mouvements des armées du fond de leur cabinet sans connaître toujours la situation exacte des belligérants et l'état d'âme de nos troupes improvisées.

De l'armée de la Loire, Bruneau, nommé capitaine, est envoyé avec ses zouaves à l'armée de l'Est. Trois longs jours pour arriver à Cler-

val, mais durant ces trois jours on est en chemin de fer, à l'abri enfin, après les nuits glaciales au bivouac. Puis recommencent les étapes sous la neige, les nuits sans abris et sans feux, les combats meurtriers auxquels Bruneau prend part avec sa coutumière bonne humeur, son entrain, son courage à toute épreuve. A la paix, en guise de repos, on l'envoie se battre en Algérie, contre les Kabyles. Livre de foi et d'un ardent patriote. A. D.

— Mgr Alfred BAUDRILLART. *Frédéric Ozanam* (Paris, Bloud, 1912, 63 p.; prix : 0 fr. 60). — Touchante biographie du brillant apologétiste chrétien. Mgr Baudrillart a montré la place éminente qu'il convient de faire à Ozanam parmi les éducateurs de la jeunesse studieuse et discrètement indiqué les limites que le parti pris d'apologie impose à l'autorité de l'historien. Ch. B.

— Alfred PEREIRE. *Autour de Saint-Simon* (Paris, Champion, 1912, in-18, XII-239 p.). — En réunissant diverses études consacrées au saint-simonisme, M. Pereire a rendu service aux historiens du socialisme français. C'est dans le fond Fournel, qu'il possède, qu'il a puisé la majeure partie de sa documentation; mais il a trouvé, à la bibliothèque historique de la ville de Paris, un curieux manuscrit d'un secrétaire inconnu de Saint-Simon, qui nous renseigne sur les procédés de travail et les habitudes de vie du fondateur de la fameuse secte. L'étude la plus intéressante est peut-être celle qui traite de l'origine des relations entre Saint-Simon et Auguste Comte; elles ont commencé au mois de mai 1817, et tout de suite Comte collabora aux fascicules de l'*Industrie*, publiés en souscription. Aux frères Émile et Isaac Pereire, à Paris le premier en 1822, le deuxième en 1825, M. Pereire a consacré plusieurs pages nourries, où il montre comment les idées sur la circulation et le crédit, qui ont animé toute la carrière des Pereire, se rattachent au système saint-simonien. G. BN.

— M. J.-E. FIDAO-JUSTINIANI. *Pierre Leroux* (collection *Philosophes et Penseurs*. Paris, Bloud et Cie, 1912, in-16, 64 p.). Dans cette petite brochure, l'auteur ne fait pas l'analyse complète des idées de ce philosophe. Il résume seulement sa critique de l'éclectisme cousinien et sa thèse de la nécessité pour l'humanité de se formuler en une doctrine qui lui permette de se réaliser; il conclut en montrant que l'édifice de Leroux est précaire en plus d'une de ses parties, mais que sa conception d'une morale politique a préparé les voies au christianisme social. G. BN.

— Fortunat STROWSKI. *Tableau de la littérature française au XIXe siècle* (Paris, librairie classique Paul Dalaplanne, 1912, in-12, IX-538 p.; prix : 3 fr. 50). — Il est peu de « Manuels » dont la lecture soit plus agréable et plus instructive que celui-ci. Aucun appareil d'érudition, pas de bibliographie, mais un plan largement conçu où se déroule facilement l'évolution des idées et des formes littéraires depuis

la fin du XVIIIe siècle jusqu'à l'époque actuelle, des portraits vivement traités, des appréciations littéraires, inspirées par le goût le plus fin et le mieux exercé, font de ce Tableau une image singulièrement variée et attrayante de notre temps. Ch. B.

— Émile GEBHART, de l'Académie française. *Petits mémoires* (Paris, Bloud et Cie, 1912, in-12, 292 p.; prix : 3 fr. 50). — Les éditeurs ont réuni dans ce volume une vingtaine d'articles où Gebhart a conté ses impressions de voyage en Italie et en Grèce, surtout aux temps déjà lointains où il était élève à l'École d'Athènes. Il s'y trouvait au moment où fut renversé le roi Othon (1862), et les pages qu'il a consacrées à cet événement, outre qu'elles sont fort agréables, ont le mérite de nous apporter le témoignage direct d'un observateur très avisé. De même, il a connu et il décrit d'amusante façon la Rome de Pie IX avant 1870. L'observation, d'une ironie désabusée et un peu desséchante, est d'ordinaire fine et spirituelle, mais peu profonde. On retrouvera encore quelques souvenirs personnels dans le volume de *Contes et fantaisies* que les éditeurs ont mis en vente en même temps. Ch. B.

— Ernest LAVISSE. *Souvenirs* (Paris, Calmann-Lévy, [s. d., 1912], 287 p.; prix : 3 fr. 50). — Souvenirs d'enfance et de jeunesse. Né au Nouvion-en-Thiérache (1842), M. Lavisse vécut d'abord dans une petite ville de province, loin de tout centre d'activité intellectuelle ou politique, dans un milieu très simple; ses parents étaient gens de petite vie, travailleurs, économes, d'ambition restreinte, mais pratiquant ces vertus familiales de décence, de modération, à l'occasion même d'esprit de sacrifice qui ont fait la force et la dignité de l'ancienne bourgeoisie française, à peine séparée par une mince barrière du prolétariat rural ou urbain. C'est la peinture de ce milieu qui fait le charme du volume. Puis viennent les années d'école et de collège, d'abord à Laon, puis à Paris (lycée Charlemagne et institution Massin). L'enseignement, borné à un fort petit nombre de matières (grammaire, calcul, latin et grec), et très formaliste, pouvait aider à former des esprits justes et précis. Une intelligence alerte et avide de connaissances, comme celle de M. Lavisse, avait besoin d'une culture plus générale, et il est plaisant de noter, sous sa plume, les observations naïves par lesquelles le monde se révéla peu à peu devant lui. Le trait est toujours précis, juste; ceux qui, par exemple, sont venus plusieurs années après lui, à la pension Massin, retrouvent dans leurs souvenirs les mêmes personnages (si l'on peut appeler ainsi nos « pions » d'alors), les mêmes habitudes; dix ans après Lavisse, rien n'était changé dans la vieille maison de la rue des Minimes. L'auteur a gardé un vif ressentiment contre un système d'internat où l'instruction était toute conventionnelle et l'éducation parfaitement négligée, et c'est sur de graves paroles que se termine son volume, riche en impressions sincères, où l'on pense moins à la personne qui écrit qu'aux choses dont il parle. Le moi n'y est jamais haïssable. Ch. B.

— Pierre LEGUAY. *Universitaires d'aujourd'hui* (Paris, Bernard Grasset, 1912, in-12, 389 p.; prix : 3 fr. 50). — Recueil de six études sur la vie, l'enseignement et les œuvres de MM. Lavisse, Lanson, Seignobos, Henri Lichtenberger, Langlois, Durkheim, tous professeurs à la Sorbonne, choisis « parmi les plus aimés » de la jeunesse actuelle et dont l'influence est le plus sensible, même en dehors du monde universitaire. Qu'ils s'occupent d'histoire littéraire, de sociologie ou d'histoire proprement dite, ces maîtres de l'enseignement sont d'accord pour faire avant tout œuvre de science, observer les faits avec toutes les ressources de l'érudition et s'élever des faits aux idées générales; les préoccupations purement littéraires sont reléguées par eux au second plan. Ce caractère n'est d'ailleurs pas particulier à l'enseignement donné à la Sorbonne; il domine aujourd'hui manifestement dans toutes nos facultés des lettres. Il faut s'en féliciter, même si l'on trouve (et c'est bien l'opinion de M. Leguay) que la méthode historique n'est pas toujours appliquée avec goût et mesure. En dépit des réserves faites par l'auteur, l'analyse précise et pénétrante qu'il fait de l'œuvre accomplie à la Sorbonne depuis un quart de siècle est à l'honneur de la nouvelle école.

A côté de l'ouvrage de M. Leguay, on peut placer celui de M. René GILLOUIN, intitulé : *la Philosophie de M. Henri Bergson* (même éditeur, 1911, VI-187 p.; prix : 3 fr 50). Nous ne ferons que l'indiquer; on sait, de reste, la profonde influence exercée sur la pensée contemporaine par les cours et par les livres de M. Bergson : mais cela nous mène bien loin de l'histoire. Ch. B.

— Étienne LAMY, de l'Académie française. *Quelques œuvres et quelques ouvriers* (Paris, Bloud, 1911, in-12, 287 p.; prix : 3 fr. 50). — Recueil de douze articles ou discours plus ou moins récents sur des questions politiques et sociales : la séparation, la politique d'argent, le devoir de la jeunesse contemporaine, le duc d'Audiffret-Pasquier, Albert de Lapparent, etc. Œuvres de circonstance, elles ont vieilli avec le temps, qui déplace nos points de vue avec une rapidité si déconcertante, et déjà, malgré le souffle libéral qui les anime, leur intérêt paraît avoir beaucoup pâli. Ch. B.

— André CHÉRADAME. *La crise française; faits, causes, solutions* (Paris, Plon, 1912, in-12, VIII-702 p.). — François MAURY. *Nos hommes d'État et l'œuvre de réforme* (Paris, Félix Alcan, 1912, in-12, 379 p.; prix : 3 fr. 50). — Ces deux ouvrages traitent à peu près le même sujet d'une manière différente. Ils ont pour objet d'exposer la crise que subissent actuellement en France l'État et la Société menacés autant par la faiblesse et l'incohérence de l'action gouvernementale et parlementaire que par l'audacieuse organisation des partis révolutionnaires. M. Chéradame a entassé des faits nombreux découpés dans quelques journaux à grand tirage et d'opinion plutôt conservatrice : il les a disposés de manière à frapper en même temps les yeux et l'esprit. La source de ses informations est abondante, mais assez étroite en

somme, et non toujours très pure ; bien qu'il produise une forte impression, le dossier qu'il a constitué ne pourra être utilisé par l'historien futur qu'après avoir été soigneusement contrôlé. Aux maux dont nous souffrons aujourd'hui, M. Chéradame n'indique guère que des causes trop prochaines encore pour éclairer la situation. — M. Maury a réuni en volume des articles qu'il a publiés dans divers recueils, entre autres dans la *Revue bleue*, sur les plus notables de nos hommes d'État, de Gambetta jusqu'à M. Poincaré, et des études brèves, mais intelligentes, sur quelques-unes des réformes sociales ébauchées par l'État bourgeois ou réclamées par le syndicalisme révolutionnaire. C'est du bon journalisme et qui donne à réfléchir. Quant aux solutions, les deux auteurs ne seraient peut-être pas très loin de s'entendre, mais nous n'avons pas à nous en occuper ici, l'histoire n'étant que la science du passé. Ch. B.

— Georges PERROT. *Notice sur la vie et les travaux de Léopold-Victor Delisle* (Paris, 1912, in-8°, 72 p. Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*). — Excellent travail, abondant et instructif. Dans son jugement final sur Delisle, M. Perrot, après avoir défini l'historien, surtout d'après les beaux exemples qu'en a donnés l'antiquité, constate qu'on ne saurait donner ce titre à l'illustre défunt. Sans doute ; mais il faut se rappeler aussi que c'est de propos délibéré que Delisle n'a jamais écrit ce qu'on appelle un livre d'histoire au sens classique du mot. Il était de la grande lignée des érudits français qui a produit Du Cange, Mabillon, dom Bouquet et ses travaux ont puissamment contribué à l'intelligence du moyen âge occidental. Enfin, comme l'a écrit M. Thompson, l'ancien directeur du musée britannique, si Delisle avait pris à tâche d'écrire des livres d'histoire, il n'eût pas été le bibliothécaire admirable qu'il fut à certains égards. Et c'eût été bien dommage ! Ch. B.

— Robert DE LASTEYRIE. *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France*, avec la collaboration d'Alexandre VIDIER, 1907-1908 (Paris, Imprimerie nationale (librairie E. Leroux), 1910, in-4°, 207 p.). — Dans ce nouveau volume, dont il serait superflu d'indiquer le plan et de faire l'éloge, nous mentionnerons seulement l'analyse des publications entreprises dans nos colonies : Société archéologique de Sousse, Institut de Carthage, École française d'Extrême-Orient, et par les Instituts français à l'étranger : Institut égyptien et Institut français d'archéologie orientale au Caire et Mission scientifique au Maroc, sans oublier naturellement ni l'École d'Athènes, ni l'École de Rome. Ch. B.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE.

— *Mitteilungen aus der königl. Bibliothek*. I : *Briefe Friedrichs des Grossen an Thieriot*, publ. par Émile JACOBS (Berlin, Weidmann, in-4°, 44 p.; prix : 3 m.). — Thieriot, l'ami de Vol-

taire, fut, comme on sait, le « correspondant littéraire » à Paris de Frédéric le Grand. Ses lettres sont perdues; dans ses papiers qui, après des aventures nombreuses, ont été achetés en 1894 pour la Bibliothèque royale de Prusse, on a trouvé un certain nombre de lettres du prince à Thieriot. Ce sont elles qui paraissent dans le présent fascicule; elles sont au nombre de trente-quatre et vont de 1737 à 1745; la plupart appartiennent au temps où Frédéric, encore prince royal, suivait avec une curiosité très éveillée le mouvement littéraire en France et manifestait la plus vive admiration pour Voltaire. Ce ne sont que de simples billets, des ordres pour l'achat des livres et les reliures, mais où se révèlent les goûts littéraires et parfois gastronomiques du souverain; ne demande-t-il pas aussi à Thieriot de lui envoyer « pendant quatre postes de suite trois fromages de Mademoiselle Benoît, qui demeure à Meaux »? Ces lettres sont publiées avec un soin méticuleux et des notes suffisantes (p. 13, il faut corriger « London W. 20 *Invernen* Terrace » en *Inverness*). Ch. B.

— CHARMATZ. *Oesterreichs innere Geschichte von 1848 bis 1907* (Aus Natur und Geisteswelt 242-243. Leipzig, B.-G. Teubner. Cf. *Rev. hist.*, t. CIV, p. 386). — Une seconde édition revue et corrigée du premier volume de cet ouvrage vient de paraître.

— Max LEHMANN. *Historische Aufsätze und Reden* (Leipzig, S. Hirzel, 1911, 384 p.). — M. Max Lehmann a réuni une vingtaine d'essais et de discours académiques qui ont été publiés dans différentes revues (surtout dans la *Historische Zeitschrift* et les *Preussische Jahrbücher*); le public qui s'intéresse à l'histoire se réjouira de trouver réunis en un volume tous ces essais et discours consacrés à l'histoire moderne et contemporaine. Deux de ces études concernent Luther, une Gustave-Adolphe, la plupart des autres l'histoire prussienne au XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. Certaines sont devenues classiques, comme celles sur l'organisation militaire sous Frédéric-Guillaume Ier et sur les mémoires de Hardenberg; dans d'autres, comme dans celle sur la loi municipale prussienne de 1808, le célèbre biographe de Stein donne un résumé de ses propres travaux, de livres ou d'articles importants qui ont paru ces temps derniers. On remarquera la clarté lumineuse de l'argumentation et le style digne des grands objets qu'ils traitent. — P. DARMSTAEDTER.

— Dans son livre *Politische Jahresübersicht für 1911* (Stuttgard, Carl Krabbe, 1912, 137 p.; prix : 2 m. 25. Cf. *Rev. hist.*, t. CVII, p. 186), M. EGELHAAF a ajouté un chapitre sur les églises. L'appendice documentaire contient cette fois les articles secrets du traité franco-anglais du 8 avril 1904, le traité franco-espagnol du 3 octobre 1904, les traités franco-allemands sur le Maroc et le Congo.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

— Alfred STERN. *Cartas inéditas* (extrait de l'*Archivio de inves-*

tigaciones históricas, avril 1911. Madrid, impr. Fontanet, in-8°, 10 p.). — Ce tirage à part contient : 1° une lettre du général don Luis de Cordoba au comte de Rayneval (de Vittoria, 11 avril 1836), pour le convaincre de l'urgence, de l'utilité et de la facilité d'une intervention française en Espagne; 2° un rapport adressé par M. Jentsch, agent de Prusse à Madrid, au ministre des Affaires étrangères à Berlin (de Madrid, 27 août 1836); il y décrit sommairement l'insurrection militaire de la Granja et l'offense faite au ministre d'Angleterre par la soldatesque victorieuse. Ch. B.

Histoire de Grande-Bretagne.

— *The Pipe roll Society. The great roll of the Pipe for the twenty-ninth year of the reign of Henry the second, a D. 1182-1183* (Londres, 1911). — Pendant toute cette année 1182-83, le roi fut absent d'Angleterre; le rôle montre que l'administration royale continua néanmoins de fonctionner sans défaillance, la justice d'être aussi tracassière et profitable pour le trésor royal. Dans une introduction de six pages, M. Round signale les faits les plus caractéristiques que nous révèlent les comptes de cet excercice financier. Ch. B.

— Robert S. Rait. *Life in the medieval University.* — H.-J. Chaytor. *The Troubadours* (Cambridge, at the University press, 1912. Collection des « Cambridge manuals of science and literature » à 1 sh. le vol., n°s 38 et 39). — Agréables et intéressants petits volumes, par des hommes très compétents ; en 150 pages, ils donnent l'essentiel; une bibliographie brève, mais substantielle, termine chacun d'eux. Ch. B.

— C. R. L. Fletcher. *Teacher's Companion to a school History of England by C. R. L. Fletcher and Rudyard Kipling* (Oxford, at the Clarendon press, 1912, in-12, 64 p.). — Nous avons précédemment annoncé le Manuel d'histoire d'Angleterre par MM. Fletcher et Kipling; ce Manuel ne contient pas de bibliographie et je ne m'en étonne pas. Après coup, M. Fletcher s'est ravisé et il a cru utile de mentionner quelques-uns des livres qu'un maître pourrait lire afin de donner plus de consistance à ses leçons; ce serait faire injure aux professeurs du Royaume-Uni si l'on pouvait croire que ces mentions, très élémentaires, leur rendront de réels services. Ch. B.

Histoire d'Italie.

— Th. Vettard. *Rome en huit jours. La ville en quatorze promenades. Les environs en deux excursions* (collection des *Guides Joanne*. Paris, Hachette, 1912, in-8°, 273 p., 3 cartes, 31 plans, 41 grav.). — Petit guide sans prétentions à l'usage des touristes; on y trouvera le plus récent état de la topographie romaine, mais l'auteur témoigne d'une dangereuse assurance en matière archéologique. R. M.

— Vittorio Emanuele ALEANDRI. *Il castello di Vitorchiano, antico feudo del senato romano. Memorie storiche* (Foligno, 1911, in-8°, 43 p.). — Ce court mémoire fournit quelques notes et quelques documents sur l'histoire du château de Vitorchiano aux XIIIe et XIVe siècles notamment. Souhaitons qu'il devienne le point de départ d'une étude plus approfondie et plus ample. R. M.

— Giovanni DOMANICO (Le Vagre). *L'Internazionale dalla sua fondazione al Congresso de Chaux-de-Fond (1880)*, t. I. Florence, Casa editrice italiana, 1911, in-8°, XXXIX-200 p.). — M. Domanico a entrepris l'histoire du socialisme italien, et le premier volume qu'il nous donne (il en fera paraître encore quatre autres, dont le plan est arrêté et publié à la fin du volume) contient quelques-uns des faits essentiels du développement du socialisme en Italie à ses débuts; il retrace aussi l'histoire de l'Internationale, passant en revue ses Congrès, ainsi que les Congrès de la Ligue de la paix, et précisant les conditions de la lutte entre les marxistes et les collectivistes; mais sur le rôle de Bakounine en Italie, sur la création de la section napolitaine, sur l'action de Fanelli et de Friscia, il y a des choses intéressantes. M. Domanico, à qui l'on reprochera surtout d'écorcher si délibérément les noms et les textes français et allemands, publie en appendice divers textes; un d'entre eux concerne la société secrète des *Legionari della rivoluzione;* dans une intéressante introduction, il nous fait l'histoire de la pensée socialiste en Italie, y donnant une place considérable et méritée à Carlo Pisacane, dont il publie le testament. G. BN.

HISTOIRE D'ORIENT.

— E. M. EPSTEIN. *The construction of the tabernacle* (tirage à part du *Monist*, octobre, 1911. Chicago, the open court publishing Company, in-8°, 59 p.). — L'auteur cherche à résoudre les difficultés que présente le récit de l'Exode concernant la construction du tabernacle. Ce travail, où il fait intervenir la géométrie et le symbolisme des lettres, peut intéresser les archéologues et les cabbalistes.

M. L.

HISTOIRE DE RUSSIE.

— Marc DE PRÉAUDEAU. *Michel Bakounine, le collectivisme dans l'Internationale. Étude sur le mouvement social, 1866-1876* (Paris, Rivière, 1912, in-8°, 440 p.). — L'ouvrage de M. Préaudeau est un ouvrage sérieux, qui veut être impartial et qui réussit à l'être. Utilisant les documents groupés par J. Guillaume et Nettlau, il parvient à définir, avec assez d'exactitude, le rôle de Bakounine au sein de l'Internationale; après avoir montré, en effet, l'origine des idées de l'agitateur russe et défini son action dans la Ligue de la paix, il analyse les conceptions propres à Bakounine, conceptions qui devaient le mettre en opposition avec le marxisme autoritaire et aboutir, après de lamentables péripé-

ties, à la grande scission de l'Internationale. M. Puech, il y a quelques années, dans son livre sur *le Proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs* (1907), avait tenté de mesurer l'apport spécifiquement proudhonien dans l'Internationale; le livre de M. Préaudeau ajoute un nouvel élément à notre connaissance des conceptions de l'Internationale; vienne qu'on étudie maintenant le marxisme et le blanquisme, et l'on possédera, sur la grande association prolétarienne, les moyens de comprendre son action et, si l'on y tient, de la juger. G. Bn.

— Alexandre Herzen. *Pages choisies*. Notice biographique et annotations par Michel Delines (Paris, *Mercure de France*, 1912, in-12, xxx-427 p.; prix : 3 fr. 50. Collection d'auteurs étrangers). — A. Herzen est né à Moscou le 6 avril 1812. Ce centenaire n'est point passé inaperçu : en Russie comme en France, à Nice en particulier, où Herzen repose à côté de sa femme, il a donné lieu à de touchantes manifestations. Les *Pages choisies* qui composent le présent volume permettront au lecteur français d'acquérir vite, et sous la forme la plus agréable, des notions sur la vie du grand révolutionnaire russe et une idée de son talent littéraire. Il y trouvera des détails savoureux sur la Russie d'autrefois, ainsi que des récits piquants sur la révolution de 1848 à Paris et sur son retentissement à Naples, quand le roi Ferdinand II se résigna à signer la constitution. Aucun extrait n'est donné des œuvres de polémique pure; rien de *la Cloche*, qui intéresse surtout la Russie; mais *l'Autre rive* (1855), nous fait connaître les réflexions que fit naître dans l'esprit de Herzen la réaction de 1849 à 1851, et ceci importe à l'histoire des idées sociales. Ch. B.

— Abel Mansuy. *Le monde slave et les classiques français aux XVIe et XVIIe siècles*. Préface de Ch. Diehl (Paris, H. Champion, 1912, 1 vol. in-8°, viii-493 p.). — Rabelais, en deux ou trois passages de son œuvre, parle des Tartares et des Moscovites; Montaigne, dans ses *Essais*, laisse parfois vagabonder sa pensée et sa plume à travers le monde et l'histoire des Slaves. Le duc d'Anjou, devenu en 1573 roi de Pologne sous le nom de Henri Ier, se fait accompagner à Varsovie par ses gentilshommes et par son poète Desportes, qui, après le retour, quand Henri Ier est devenu Henri III de France, ne ménagea pas la société polonaise. Au xviie siècle, Jacques Sobieski visite la France à la fin du règne de Henri IV, et ses deux fils, dont l'un sera le grand roi Jean III, sont les hôtes de Paris en 1646 : il nous reste de leur voyage des relations assez vivantes. Cependant, deux Françaises se succèdent sur le trône de Pologne. Marie-Louise de Gonzague épouse successivement Wladyslaw IV (1632-1648) et Jean-Casimir (1648-1669); elle attire à Varsovie le poète Saint-Amant, qui était un des familiers de l'hôtel de Nevers; peut-être le Parisien Cyrano de Bergerac vient-il aussi dans cette ville en 1647 au moment même où l'on y parle beaucoup d'un « dragon volant », sorte d'aéroplane construit par le Vénitien Buratini. Et Marie-Louise correspond avec la mère

Angélique : peut-être est-ce par les relations de Port-Royal avec la reine de Pologne que Pascal apprend à connaître les travaux de physique du capucin Valeriano Magno. La seconde reine polonaise, originaire de France, est Marie-Casimire de La Grange d'Arquien, la femme de Jean Sobieski (1674-1697); elle répand sur les bords de la Vistule la langue et les modes de la France; mais elle est plus que Louise de Gonzague négligée par les écrivains français : pourtant, à cette fin du XVIIe siècle, La Fontaine, à propos des animaux machines, nous entretient de Sobieski :

Son nom seul est un mur à l'empire ottoman.

Racine, dans son histoire, expose les idées et la politique du roi de Pologne en des pages plus exactes qu'on ne serait tenté de supposer. Bossuet, dans son *Histoire des variations* ou dans sa correspondance avec Leibnitz, s'inquiète des Slaves pour féliciter ceux qui restent unis à l'église catholique et ramener ceux qui sont séparés d'elle.

Nous avons ainsi passé en revue les principaux sujets dont traite en ce livre M. Abel Mansuy, lecteur français à l'Université de Varsovie. Sans doute cette histoire n'est pas une histoire suivie, parce que les relations entre la France et le monde slave ne forment pas une chaîne continue, mais sont nées de hasards, pour être interrompues souvent pendant un intervalle assez long. Peut-être aussi, au début, l'auteur systématise-t-il trop et attache-t-il une importance excessive à de simples mentions des Slaves ou des Moscovites, cités comme une population très lointaine; peut-être aussi a-t-il confondu deux sujets, ce que les classiques français nous apprennent de la Pologne et de la Russie, et l'influence exercée par ces classiques sur les littérateurs polonais, Jean Kochanowski au XVIe siècle, André Morsztyn au XVIIe, les deux plus grands poètes slaves de leur temps. Mais que de faits M. Mansuy ne nous apprend-il pas! Il a lu les chroniques et les livres d'histoire composés en Pologne; il est pénétré des écrivains polonais; d'autre part, il connaît fort bien la littérature française et toutes les controverses auxquelles elle a donné naissance; à Varsovie, il dépouille avec soin les revues et les journaux français : aucun article récent ne lui a échappé. Il s'est aussi entretenu avec les hommes d'État slaves rencontrés sur place ou dans leurs pérégrinations en France, à Contrexéville. Les classiques français lui sont comme un prétexte à présenter tout un ensemble de faits infiniment variés sur l'histoire des Slaves pendant deux siècles; son livre est écrit avec beaucoup de bonne grâce et un véritable *humour*. M. Ch. Diehl le présente au lecteur par une jolie préface.

Ch. PFISTER.

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

France.

1. — **Revue des questions historiques**. 1912, 1er avril. — A. D'ALÈS. La réconciliation des « lapsi » au temps de Dèce. — G. CONSTANT. Les évêques henriciens sous Henri VIII (étudie le rôle joué par les évêques anglais qui, catholiques de doctrine, appuyèrent cependant et firent triompher la politique royale dans l'affaire du divorce et pour l'établissement de la suprématie royale; cette concession, forcée d'ailleurs sous peine de mort, arrêta le roi dans sa marche vers la Réforme. « Henri VIII ne fut pas réformateur, parce qu'il eut pour lui le parti modéré »). — P. MONTARLOT. De la formation du Tribunal révolutionnaire. — Comte DE SÉRIGNAN. Une carrière militaire sous le premier Empire, 1809-1813; le lieutenant de Bontin (son éducation militaire à Saint-Cyr, 1809). — Ed. ALBE. Chronique du Midi de la France (fin). — M. BESNIER. Chronique d'histoire ancienne, grecque et romaine. — R. SCHNEIDER. Chronique d'histoire de l'art. — Revue des recueils périodiques français, allemands et anglais. = Bulletin bibliographique : *Muller, Feith* et *Fruin*. Manuel pour le classement et la description des archives (bon, avec une adaptation aux archives françaises par H. Stein). — *Creusen*. Tabulae fontium traditionis christianae ad a. 1563 (bon manuel). — *Hertlein*. Die Menschensohnfrage im letzten Stadium (la solution proposée par l'auteur est inadmissible, parce qu'elle repose sur la date, beaucoup trop tardive, du deutéro-Daniel). — Selections from the records of the Madras documents. — *Gagnol*. Le jansénisme convulsionnaire et l'affaire de la Planchette (beaucoup de documents intéressants tirés des archives de la Bastille). — *P. de Andreis*. La magistrature française sous l'ancien régime (d'après la correspondance des présidents de Bon, de Montpellier, 1711-1741). — *Gagnol*. La dîme ecclésiastique en France au XVIIIe s. (beaucoup de recherches). — *Audard*. Journal d'exil d'un prêtre de Touraine, Louis Renard, curé de Focé, en Angleterre, aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie, 1792-1797 (journal écrit à Bassano en 1797 et déjà publié dans la *Semaine religieuse* de Tours en 1870). — *Cassagne*. La vie politique de François de Chateaubriand (bon; le t. I s'arrête en 1814). — Dr *E. Michel*. Chateaubriand; interprétation médico-psychologique de sa vie et de son caractère (Chateaubriand était guetté par la folie; il en fut préservé par le travail force auquel il s'asservit). — Comte *de Comminges*. Souvenirs d'en-

fance et de régiment, 1831, 1870-71. — *Poulbrière*. Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle (3 vol.; important).

2. — Revue des études historiques. 1912, mars-avril. — A. Auzoux. Lettres inédites de Guizot (1831-1856; relatives à la politique électorale de Guizot dans le Calvados). — P. Fromageot. Une cousine du grand Condé : Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg (nouvelles tentatives infructueuses de négociation avec les ducs de Zell et d'Osnabrück, trêve de 1678 et traité de Nimègue; Mme de Mecklembourg en Allemagne; ses négociations personnelles; ses rencontres avec l'envoyé danois Buchwald; traité du 5 février 1679; Mme de Mecklembourg à Hanovre, à Zell, à Francfort. Négociations avec le duc de Lorraine par l'entremise de Chavagnac; mariage de Mlle de Valençay; sentence de la cour de Spire; retour de Mme de Mecklembourg en France). — J. Depoin. Études préparatoires à l'histoire des familles palatines (IV; Aimon de Paris, châtelain de Dordogne, d'après la Chronique de Guitres. Contribution à l'étude historique du roman des Quatre fils Aymon; suite et fin. L'auteur de la Chronique de Guitres a travaillé sur les chartes. L'auteur annonce un tirage à part de son étude avec un commentaire à l'édition du texte de la Chronique). — A. Laborde-Milaà. Un essai de grande histoire (à propos du livre de Henri Moysset sur l'esprit public en Allemagne, œuvre vraiment synthétique, où on loue une documentation scientifique, un essai de « résurrection concrète » et des vues philosophiques; mais où l'on relève quelques défauts de composition et de style).

3. — Journal des Savants. 1912, avril, n° 4. — P. Durrieu. Un artiste français miniaturiste en titre du pape, à Rome, dans la première moitié du XVIe s. (à propos de la publication de M. Léon Dorez sur le psautier de Paul III; contribution à l'histoire des artistes français en Italie; continue dans le n° de mai). — L. Leger. La culture intellectuelle en Bosnie-Herzégovine du XIe au XVIIIe s. (d'après D. Prohazka, *Das Croatisch-serbische Schrifttum in Bosnien und der Herzegovine von den Anfängen bis zur nationalen Wiedergeburt*). — Ch.-V. Langlois. Le mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315 (à propos du livre d'A. Artonne). — J.-B. Chabot. La bibliothèque du couvent de Saint-Michel au Fayoum. = Mai, n° 5. A. Coville. La mission de Jeanne d'Arc (à propos du livre de M. G. Hanotaux; à suivre). — R. Pichon. Les travaux récents sur la chronologie des œuvres de Sénèque (René Waltz et Bourgery; les hypothèses de ces deux auteurs ne détruisent point l'ancienne classification de Gercke). — J. Guiffrey. La bibliothèque d'art et d'archéologie (créée par M. Jacques Doucet, rue Spontini. Montre l'intérêt qu'elle offre pour les études d'histoire de l'art).

4. — Revue critique d'histoire et de littérature. 1912, 30 mars.

— *Kittel*. Die alttestamentliche Wissenschaft (2e éd.; bon). — *Meinhold*. I Mose 14. Eine historisch-historische Untersuchung (étude consciencieuse et minutieuse sur l'histoire de Codorlaomor, roi d'Élam, et de Melchisédek, roi de Salem, contée au ch. XIV de la Genèse). — *Sidersky*. Étude sur l'origine astronomique de la chronologie juive (à retenir ce que l'auteur, d'après les sources rabbiniques, dit des procédés employés pour fixer le calendrier juif depuis la fin du premier siècle de notre ère). — *Rostowzew*. Studien zur Geschichte der römischen Kolonates (bonne étude sur l'histoire économique de plusieurs provinces de l'empire : Égypte, Sicile, Asie Mineure, Afrique romaine). — *Platner*. The topography and monuments of ancient Rome (2e éd.; bon). — *Rodocanachi*. Rome au temps de Jules II et de Léon X (ouvrage écrit avec science et talent, abondamment illustré). — *Tommasini*. La vie et les écrits de Nicolas Machiavel (important; beaucoup de documents nouveaux). — *Fiaux*. Armand Carrel et Émile de Girardin (bon). = 6 avr. *Kohler* et *Ungnad*. Hundert ausgewæhlte Rechtsurkunden aus der Spætzeit des babylonischen Schrifttums, von Xerxes bis Mithridates II (important). — *J. A. Herbert*. Illuminated manuscripts (très intéressant). = 13 avr. *Nicole*. Le procès de Phidias dans les chroniques d'Apollodore (commentaire ingénieux, mais tout hypothétique, de deux fragments très mutilés). — *L. Pareti*. Note sulle interpolazioni cronologiche nei primi due libri delle Elleniche di Senophonte (bonne dissertation). — *Lauer*. Robert Ier et Raoul de Bourgogne, rois de France, 923-936 (monographie très estimable). — *Id*. Le palais de Latran (remarquable, mais l'auteur s'est tenu trop étroitement sur le domaine historique; la partie archéologique est demeurée trop au second plan). — *Gavet*. Diarium Universitatis Mussipontanae, 1572-1764 (précieux document pour l'histoire de l'Université de Pont-à-Mousson). — *A. de Ruville*. La restauration de l'empire allemand, le rôle de la Bavière, trad. p. *P. Albin* (thèse assez aventurée basée sur l'existence des papiers saisis chez Rouher, dans son château de Cerçay, le 10 octobre 1870, et qui sont demeurés parfaitement secrets). — *Küntzel*. Bismarck und Bayern in der Zeit der Reichsgründung (critique la méthode suivie par Ruville et montre la fragilité de son argumentation). = 20 avr. *Dölger*. Der Exorcismus im altchristlichen Taufritual (érudition très étendue, mais avec de fortes lacunes). — *Toutain*. Les cultes païens dans l'Empire romain. 1re partie : les provinces latines (t. II; ouvrage bien informé, clair, judicieux). — *Hay*. The amazing emperor Heliogabalus (intéressant). — *Pichon*. Hommes et choses de l'ancienne Rome (se lit avec plaisir et profit). — *Angot*. Mélanges d'histoire (sur Louis XVII, la Prusse après Iéna, Baudoin de Flandre, empereur de Constantinople, Raymond Béranger et ses quatre filles). = 27 avr. *R. Gentil de Vendosme* et *Ant. Achélis*. Le siège de Malte par les Turcs en 1565, publ. en français et en grec d'après les éditions de 1567 et 1571, par *H. Pernot* (la relation originale de ce siège a paru en italien; une

trad. française par Gentil de Vendosme et une trad. grecque par Achélis, Grec de Réthymno, ont paru peu après; on ne donne ici que ces traductions). — *E. Legrand*. Bibliographie ionienne, œuvre posthume, publ. p. *H. Pernot* (important). — *Hilberg*. S. Eusebii Hieronymi epistulae (bonne édition). — *Lindsay*. Isidori Hispalensis Etymologiarum sive Originum libri XX (bon travail de déblaiement pour une édition réellement critique, qui reste à faire). = 4 mai. *L. Havet*. Manuel de critique verbale (ouvrage de haute portée scientifique sur la manière dont nous sont parvenus les auteurs latins et sur les causes multiples, surtout les causes mentales, d'erreurs qui se rencontrent dans les manuscrits). — *Heikel*. Kritische Beitræge zu den Constantin-Schriften des Eusebius (beaucoup d'utiles remarques de détail. L'éditeur ne réussit pas à nous convaincre que le discours de Constantin à l'assemblée des saints soit apocryphe). — *C. de Lannoy* et *H. von der Linden*. Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens. Néerlande et Danemark (excellent résumé). = 11 mai. *Brewer*. Die Frage um das Zeitalter Kommodians (Commodien a écrit entre 458 et 466 dans le sud de la Gaule; mais cette conclusion est-elle bien assurée?). — *Bill*. Zur Erklærung und Textkritik des 1 Buches Tertullians Adversus Marcionem (très bon travail critique). — *Künstle*. Vita sanctae Genovefae (l'original de cette vie remonte certainement au VIe s.). — *Vernay*. Le « Liber de excommunicatione » du cardinal Bérenger Frédol (bonne édition que précède une introduction vigoureusement pensée). = 18 mai. *Fr. Rousseau*. Mémoires du président Hénault; nouv. éd. — *Longuemare*. Bossuet et la Société française sous le règne de Louis XIV (intéressant; un peu arbitraire; références insuffisantes). — Marquis *de Roux*. La révolution à Poitiers et dans la Vienne (recherches très étendues; mais beaucoup trop long!). — *J. de La Tour*. Le maréchal Niel, 1802-1869 (bon). = 25 mai. *G. Heidrich*. Claudius Rutilius Namatianus (bon résumé de l'histoire du texte; prélude excellent à une nouvelle édition). — *A. de Courson*. Souvenirs inédits de la baronne de Candé, née Gontard des Chevalleries (édition insuffisante d'un texte qu'il faut lire avec précaution, tant il renferme de faits inexacts, de cancans diffamatoires).

5. — Académie des sciences morales. *Comptes-rendus*. 1912, n° 4, avr. — Ch. Benoist. La crise de l'État moderne. De l'apologie du travail à l'apothéose de l'ouvrier (1750-1848; I : Jusqu'à 1789; recherche ce que depuis cent ou cent cinquante ans on a pensé de l'ouvrier dans les autres classes de la société, ce qu'il a pensé de lui-même, comment il en a été changé, et tout l'État avec lui. Expose l'opinion des encyclopédistes). — Lacour-Gayet. L'instruction primaire en Bulgarie. — Pierre du Maroussem. Une association ouvrière de l'ancien régime : la Comédie-Française. = N° 5, mai. Discours prononcé par M. Renault, président de l'Académie, à l'occasion de la mort de M. Gabriel Monod. — Welschinger. La vie et l'œuvre de Bismarck (préface de la nouvelle éd. de l'ouvrage

de cet auteur). — Auguste DESCHAMPS. Critique du communisme de Platon. Observations de J. Flach sur cette communication. — E. SEILLIÈRE. Quelques documents nouveaux sur Diderot. — André LICHTENBERGER. La culture française dans l'Europe contemporaine (notes et impressions).

6. — **Revue des études anciennes**. 1912, avr.-juin. — C. JULLIAN. Notes gallo-romaines. LIV : Analogies de diverses sortes (la route des Alpes; étangs artificiels dans la Gaule méridionale, etc.). — L. COLAS. La voie romaine de Bordeaux à Astorga dans sa traversée des Pyrénées (l' « imus Pyrenæus » de l'itinéraire d'Antonin est non Saint-Jean-Pied-de-Port, mais Saint-Jean-le-Vieux; « summus Pyrenæus » est Château-Pignon; la route romaine fut le « cami romiu » par excellence des pèlerins pendant tout le moyen âge; c'est aussi celle que suivit Charlemagne. Elle rejoint la route de Roncevaux peu avant l'arrivée à cette dernière localité. Carte). — M. CLERC. La Massiliographie (c'est le titre d'une description des antiquités de Marseille par Prat et Durand. Cet ouvrage, qui est resté manuscrit, a été composé en 1594. Il a déjà été utilisé; par exemple, les inscriptions antiques qu'on y trouve ont été publiées). — P. BOISSONNADE. Note sur la culture du pastel ou guesde en France au moyen âge.

7. — **Feuilles d'histoire du XVIIe au XXe siècle**. 1912, mai. — A. BOPPE. La France et le « militaire turc » au XVIIIe s. (Vergennes, désireux de connaître l'état des troupes ottomanes et par surcroît de les transformer à l'européenne pour les mettre en état de lutter avec plus d'avantages contre les Russes, chargea le baron de Tott de lui fournir des renseignements et de proposer les services du roi de France. Après quelque hésitation, les services furent agréés et Tott réussit à former un corps d'artillerie ou « Diligents », 1774, à établir une fonderie de canons, etc. Mais ces réformes, impopulaires, furent abandonnées par le départ de Tott, 1776). — E. CAZALAS. La Reynie, vainqueur de la Bastille (1er art.; biographie, difficile à établir, parce que les écrits justificatifs de La Reynie sont pleins de hâbleries et de mensonges). — L. HENNET. Généraux provisoires de la Révolution et de l'Empire, 1792-1815 (3e art.). — A. CHUQUET. Quelques documents (sur Millet-Mureau, Joubert, Gustave de Coigny, l'évasion du général Osten en 1811, La Bédoyère, etc.). — Comte BEUGNOT. L'île d'Elbe et la police sous la première Restauration, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII (intéressant). — NECKER DE STAEL-HOLSTEIN. Note sur le dépôt fait par M. Necker dans le trésor royal (note écrite par Mme de Stael en 1814, au moment où sa fille allait épouser le duc de Broglie, lequel « réunissait tout, excepté la fortune »). — WELVERT. La destitution de Daunou. — L.-G. PÉLISSIER. Le marquis de Cussy gastronome (comment on mangeait avant et après la Révolution).

8. — **Revue d'histoire moderne et contemporaine**. T. XVII,

1912, 2, mars-avril. — Fr. BRAESCH. La Commune du Dix Août et les Assemblées nationales (à propos de l'ouvrage de M. Lacombe sur lequel l'auteur fait des réserves, notamment en ce qui concerne la documentation arbitrairement restreinte, mais qui est un livre personnel et qui fait réfléchir). — J. LETACONNOUX. Bulletin d'histoire et de géographie économique. — P. CARON et R. BURNAND. Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine de la France pour 1910-1911 (feuilles 1 à 3).

9. — Annales révolutionnaires. 1912, mai-juin. — A. MATHIEZ. Danton sous la Législative. I : De la Commune au Ministère (« Danton a trompé les historiens en magnifiant son rôle au 10 août...; il y a en lui du matamore et du roublard. La vantardise est une partie de sa politique ». Ambitieux du pouvoir et des places, il louvoie pour parvenir sans jamais se compromettre). — E. LESUEUR. Maximilien Robespierre et Charles Michaud, curé de Bomy (Michaud fut un des deux membres du clergé qui furent élus par les États-Généraux en 1789, pendant que Robespierre était élu par le tiers état; ils étaient et restèrent amis; Michaud, accusé de vol et d'incivisme, fut décapité le 28 germinal an II). — G. VAUTHIER. Léonard Bourdon et la Société des jeunes Français (en 1788, Bourdon avait formé une « Société d'émulation », sorte d'institution civile et militaire pour des jeunes gens libres et égaux qui viendraient y apprendre leurs droits et leurs devoirs. Cette institution, reconnue légalement en mai 1792, fut installée d'abord à Saint-Martin-des-Champs, puis, quand Bourdon eut été arrêté, à Liancourt. Elle échoua d'ailleurs misérablement). — M. FOSSEYEUX. Les comités de bienfaisance de Paris sous la Révolution (fin). — Edm. CAMPAGNAC. Les débuts de la déchristianisation dans le Cher. IV : Le dépouillement des églises et l'abjuration des prêtres. — A. MATHIEZ. La vente après décès des biens de Danton dans l'Aube (cette vente fut effectuée par autorité de justice, les biens du condamné appartenant à la République; mais le district, composé d'amis plus ou moins secrets de Danton, apporta peu de hâte à cette opération, ce qui réservait les droits des héritiers. Plus tard, en effet, ceux-ci purent rentrer dans une bonne partie des biens confisqués). — R. LÉVY. La résurrection du *Vieux Cordelier* en 1848 (n° du 28 mars, qui contient un mauvais pastiche de C. Desmoulins). = C.-rendus : Archives parlementaires, t. LXXIX (ce recueil, autrefois si décrié, non sans raison d'ailleurs, est maintenant conduit d'après une méthode vraiment scientifique; c'est la base solide de toute l'histoire parlementaire de la Révolution. Les véhémentes critiques dont il a été l'objet ont donc porté leurs fruits). — *A. Denis*. Le Comité de surveillance révolutionnaire de Toul, 1793-1795 (bon; à noter que les comités toulois n'ont envoyé personne à l'échafaud). — *G. et H. Bourgin*. Le socialisme français de 1789 à 1848 (recueil utile, mais qui est loin de représenter tous les aspects essentiels du socialisme). — *J. von Gœrres*. Ausgewæhlte Werke und Briefe, publ. p. W.

Schellberg (bon; H. Roudil apporte quelques corrections à l'édition des lettres de Gœrres).

10. — Revue des études napoléoniennes. 1re année, t. I, mai 1912. — R. Guyot. Le Directoire et Bonaparte (résumé, par l'auteur, de sa thèse sur *le Directoire et la paix de l'Europe*). — R. Peyre. Les sympathies scandinaves pour la Révolution française et pour Bonaparte (un banquet donné sous la présidence du consul de France à Stockholm, Delisle, pour célébrer l'évacuation de la Hollande par les Anglo-Russes et l'arrivée en Europe du général Bonaparte, 2 nov. 1799; un sabre d'honneur, œuvre d'un armurier finlandais, et destiné au Premier Consul, 1804). — R. Hénard. Les trois statues de la Colonne (histoire des trois statues de Napoléon qui se sont succédé au faîte de la colonne Vendôme). — Éd. Driault. Souvenirs du Centenaire, mai-juin 1812 (1° Dresde, où Napoléon fut accueilli par la plupart des souverains de l'Europe et où furent données de grandes réjouissances, mai 1812; 2° à la frontière russe; concentration des troupes et passage du Niémen; 3° Tchitchagoff à Bucharest et son grand dessein de coalition contre l'Empereur). — P. Marmottan. L'impératrice Marie-Louise en Toscane, juill. à sept. 1816 (d'après une relation inédite). — Baldensperger. Bonaparte en route pour Rastatt (d'après une relation suisse inédite). — Éd. Driault. Chronique de la cour de Cassel sous le roi Jérôme, 189 (d'après la correspondance de Reinhard). — Capitaine G. Fabry. Journal d'opérations du 1er corps russe, du 11-22 août au 30 déc.-12 janv. 1812 (suite; avec une carte). — Al. Mansuy. Les études napoléoniennes en Russie, 1910-1911. — Ed. Chapuisat. Les études napoléoniennes en Suisse, 1911.

11. — Mélanges d'archéologie et d'histoire (*École française de Rome*). T. XXXI, 1911, juin-août. — L. Duchesne. Le culte romain des Quatre-Couronnés [Santi Quattro] (étudie la formation de la légende). — E. Hébrard et J. Zeiller. A travers le palais de Dioclétien à Spalato (exposent le résultat des fouilles pratiquées sous les constructions actuelles pour retrouver les restes du palais primitif; les auteurs feront paraître prochainement un ouvrage d'ensemble sur ce palais). — R. Massigli. La création de la métropole ecclésiastique de Ravenne (admet, d'accord avec Agnellus, que l'apparition de la métropole ravennate n'est pas antérieure à 433 et est due à l'action combinée de l'empereur Valentinien III et du pape Sixte III). — A. de Boüard. Les notaires de Rome au moyen âge (tabellions et scriniaires forment deux classes de notaires distinctes). — J. Schrijnen. La couronne nuptiale dans l'antiquité chrétienne. — F.-G. de Pachtere. Les nouvelles fouilles d'Hippone. — L. Chatelain. Le *macellum* de Mactaris (fouilles faites à Mactar, en Tunisie, 1910). — J. Carcopino. Ostiensia; V : Notes complémentaires. = Sept.-déc. R. Michel. Les constructions de Jean XXII à Boupas (notamment

les fortifications de la Chartreuse qui défendaient le passage de la Durance). — W. DE GRÜNEISEN. La perspective. Esquisse de son évolution des origines jusqu'à la Renaissance. — D. ANZIANI. *Caeritum tabulae* (cette expression finit par désigner la liste des citoyens chassés des tribus par les censeurs, parce qu'à la fin du Ve s. et au début du IVe, pour des raisons d'ordre géographique, historique et économique, les registres romains de *capite censi* se couvraient surtout de noms de Caerites).

12. — Analecta gallicana. 1912, janv.-févr. — Mgr A. BAUDRILLART. La fondation de l'Université catholique de Paris en 1875. — Th. MALLEY. Mgr Camille de Neuville et la primatie lyonnaise (I; raconte les circonstances de la restauration du primat des Gaules en la personne de Camille de Neuville en 1654). — V. CARRIÈRE. Hypothèses et faits nouveaux en faveur des Templiers (résume quelques conclusions des récents travaux de P. Viollet, S. Reinach, Noël Valois, l'abbé Petel et Lizerand). — E. LEVESQUE. Lettre du P. Lacombe à Mme Guyon (18 janv. 1693). — Th. URBAIN. Dissertation de l'abbé Pirot sur le concile de Trente (extrait des papiers de Leibnitz). = C.-rendu : Dr *H. Bastgen*. Die Geschichte des Trierer Domkapitels im Mittelalter (bon, mais un peu hâtif).

13. — Revue Mabillon (*Archives de la France monastique*). 1912, févr. — Dom Fernand LOHIER. Les manuscrits des *Gesta abbatum Fontanellensium* (description détaillée des sept mss. qui nous restent des *Gesta;* attire surtout l'attention sur un ms. de Paris, Bibl. nat., 5426a, copie du XVIIe s., qui représente un ms. perdu de Tournai). — Dom DE MONTSABERT. État sommaire des fonds concernant l'histoire monastique conservés dans la série H des archives départementales de la Vienne (suite; prieurés d'hommes, monastère des Feuillants de Poitiers). — A. CHAULIAC. Statuts de l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux (rédigés peu après 1360, au temps de l'abbé Pierre de Camiade. Texte de ce long et intéressant document). = C.-rendus : *Alvin*. Histoire du séminaire de Cambrai (intéressant pour le XVIIIe siècle). — *E. Lemaire*. Archives anciennes de la ville de Saint-Quentin, t. II (recueil de 350 chartes ou fragments de comptes relatifs à l'histoire municipale de 1328 à 1400). — *Ch. Seeger*. Essais sur les grands bailliages établis en 1788 en Normandie (bon). — *Baufine*. Étude sur le notariat dans l'arrondissement de Parthenay. — *Jalanques*. Les emprunts forcés sur le revenu sous la Révolution, leurs résultats dans l'ensemble de la France et principalement dans le Puy-de-Dôme et le Cantal (bon). — *G. Péroose*. Les communes et les institutions de l'ancienne Savoie d'après les archives communales (se rapporte surtout au XVIe et au XVIIe s.).

14. — Revue d'histoire diplomatique. T. XXVI, 1912, no 2, avril. — Comte DE FORBIN. Première mission de Toussaint de Forbin en Pologne (1674-1677; IV : Conflit de Béthune, fin de la mission qui, brillam-

ment commencée par l'élection de Sobieski, ne répondit pas dans la suite à cet heureux début. Mais elle fut le point de départ de la brillante fortune de Forbin-Janson). — G. GALLAVRESI. Deux amis des « Lumières françaises » au XVIIIe s. (Pietro Verri et son frère; d'après leur correspondance). — A. DE PITTEURS. L'Europe et son influence mondiale au début du XXe s. (d'après l'article de M. Stanley Leathes dans la « Cambridge modern History ». — G. CONSTANT. Le mariage de Marie Tudor et de Philippe II (suite et fin; étude très documentée : la rébellion, sa répression; le mariage espagnol ne fut avantageux ni pour Marie, ni pour l'Angleterre, ni pour l'Espagne). — Vicomte DE GUICHEN. Vienne en 1811 (situation critique et douloureuse). — Comte L. DE CONTENSON. Une lettre du Père gardien de Jérusalem (lettre adressée le 9 nov. 1542 par Dionisio Sacognano au roi François Ier; protectorat catholique en Orient dès cette époque). — Comte L. DE LAIGUE. La mission à Bruxelles du « mari de conscience » de la duchesse de Chevreuse (en 1649; le marquis Geoffroy de Laigue, diplomate de la Fronde). = C.-rendu : *F. de Sonis*. Lettres du comte et de la comtesse de Ficquelmont à la comtesse Tiesenhausen (passages curieux pour l'histoire de 1840 à 1854).

15. — Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée. 1912, n° 136, avril. — Le ministère de Belle-Isle. Les réformes de 1758 (conçues après l'humiliation de Rosbach, elles devaient être durables). — La campagne de 1794 dans les Pays-Bas (station militaire à la frontière du Nord; continue en mai : les plans de campagne). — L'armée d'Orient sous Kléber (IV : Les premières réformes administratives). — Campagne de 1813 (le commandement du prince Eugène. Les opérations sur l'Elbe en mars-avr. Les forces françaises en arrière de l'Elbe. Le travail de l'Empereur; continue en mai). — La guerre de 1870-1871. — La première armée de la Loire (combat d'Artenay, 10 oct.; continue en mai). — Ouvrages militaires de Moltke (la préparation tactique de la bataille, marches, stationnement; le théâtre des opérations de la campagne de 1870). = N° 137, mai. L'œuvre militaire de la Révolution (l'armée et la nation à la fin de l'ancien régime. Les derniers ministres de la Guerre de la Monarchie : le duc de Choiseul; extrait de l'ouvrage du capitaine A. Latreille, en préparation; à suivre). — Guerre de la Péninsule (1807-1813; les préliminaires; l'Espagne en 1807; sa puissance militaire). — Le général de Roon en 1870 (d'après sa correspondance; à suivre).

16. — Bulletin italien. T. XII, 1912, n° 2, avril-juin. — P. DUHEM. La dialectique d'Oxford et la scolastique italienne (l'esprit de l'école d'Oxford au milieu du XIVe s. : la physique, la logique; la décadence de la scolastique parisienne commença du jour où elle oublia ses propres traditions pour adopter la dialectique de l'Université d'Oxford). — J. MARTIN. Un éducateur chrétien du Quattrocento : Victorin de Feltre et la cour de Mantoue (à suivre). — L. CAILLET. Une nouvelle copie authen-

tique de la lettre d'Emmanuel Philibert, duc de Savoie, à ses sujets (écrite du camp de Saint-Quentin, le 15 août 1557, pour leur annoncer sa victoire). — A. MOREL-FATIO. « Caduta del conte d'Olivares l'anno M DC XXXXIIII » par le P. Ippolito Camillo Guidi (ministre de Modène en Espagne; texte annoté). — C. DEJOB. Trois Italiens professeurs en France sous le gouvernement de Juillet (Pellegrino Rossi, Guglielmo Libri, Giuseppe Ferrari; à suivre).

17. — Bulletin hispanique. T. XIV, 1912, n° 3, avril-juin. — G. CIROT. Chronique latine des rois de Castille jusqu'en 1236 (texte, édition critique avec de nombreuses notes). — J. MATHOREZ. Notes sur les rapports de Nantes avec l'Espagne, premières relations de la Bretagne avec l'Espagne : influence des pèlerinages de Saint-Jacques de Compostelle). — P. DUHEM. Dominique Soto et la scolastique parisienne (l'étude de la latitude des formes à l'Université de Paris au début du XVe s. Jean Majoris, Jean Dullaert de Gand; à suivre). — A. GIRARD. Le grand siège de Gibraltar vu par un témoin (Perez Bayer, dont l'auteur publie la relation très circonstanciée).

18. — Revue des Deux Mondes. 1912, 1er mai. — Émile OLLIVIER. La guerre de 1870. II : Forbach, 6 août 1870 (la défaite de Frossard est imputable uniquement à son « inexpérience arrogante »; Bazaine ne peut en être à aucun degré responsable). — P. GROUSSAC. Un Français vice-roi de la Plata. Jacques de Liniers, comte de Buenos-Ayres. = 15 mai. Émile OLLIVIER. La guerre de 1870. III : A Metz et à Paris après les premières défaites (ce qui, à partir du 7 août, domina la situation, c'est l'intention obstinément arrêtée dans l'esprit de l'empereur d'ordonner une retraite générale de l'armée sur Châlons). — Alfred MARQUISET. Napoléon sténographié au Conseil d'État en 1804 et 1805 (publie de très curieuses notes prises au vol, pour ainsi dire, par un des auditeurs au Conseil, sans doute Lecoulteux). — M. REYMOND. L'art romain du XVIIe s. (II : la fin de cet art.). — L. HOMO. La première intervention européenne au Maroc (la découverte du Maroc et l'intervention romaine; Jugurtha et Bocchus; le Maroc romain. Expose la méthode suivie par les Romains pour pacifier le pays et en diriger l'exploitation économique). = 1er juin. Émile OLLIVIER. La guerre de 1870. IV : Projet d'un coup de justice et de salut public (inquiet de l'agitation croissante dans Paris après les mauvaises nouvelles du 6 août, le ministère forma le projet d'arrêter les chefs du parti républicain, de les déporter à Belle-Isle et de les traduire devant la Haute-Cour. Le coup devait être fait aussitôt après le retour de l'empereur, que le ministère voulait rappeler à Paris; mais la régente, après avoir paru céder aux motifs qui imposaient à l'empereur d'abandonner le commandement en chef, revint à sa politique personnelle que soutenaient les membres du Conseil privé, ennemis du ministère; l'empereur resta à Metz et la Révolution put s'organiser tranquillement à Paris. « La France a toujours expérimenté que le

gouvernement des femmes ne pouvait lui être que très pernicieux et très fatal »). — PINON. L'Europe et la guerre italo-turque.

19. — Le Correspondant. 1912, 25 avril. — Le Home rule irlandais. La question nationale et la question religieuse. — Colonel BARATIER. A la poursuite de Samory. La colonne de Kong (suite le 25 mai; fin le 10 juin; très émouvant). — Vicomte DE REISET. Les dernières années de la comtesse de Provence (à Stone et à Hartwell de 1808 à 1810; utilise entre autres documents un journal inédit du duc de Gramont. Morte le 14 sept. 1810, la « reine » Joséphine de Savoie fut, sur sa demande, ensevelie à Cagliari). = 10 mai. Pierre DE LA GORCE. Une année de politique religieuse, 1791-1792 (1er art.; état d'esprit de l'Assemblée législative; pression exercée par les assemblées populaires et les clubs; fin le 25 mai). — R. P. LAGRANGE. Les curiosités de l'érudition; la colonie juive de l'île d'Éléphantine (d'après les données fournies par les papyrus). — Augustin FILON. Les Saint-Cricq et les Théis (rapide esquisse de l'histoire de ces deux familles françaises, qui tiennent une petite place dans la littérature du XVIe s.). — S. LOISEL. Les grandes ménageries romaines et les combats de l'amphithéâtre (chapitre détaché d'un ouvrage à paraître sous le titre *Histoire des ménageries de l'antiquité*). = 25 mai. THUREAU-DANGIN. Mgr d'Hulst et l'apostolat intellectuel. = 10 juin. Fr. LAURENTIE. Trois exemples de la méthode naundorffiste (cette étude, qui est accompagnée de fac-similés, est une réfutation péremptoire des prétentions de Naundorff à être le dauphin, Louis XVII, évadé de la prison du Temple. Charles-Guillaume Naundorff est et demeure un vulgaire Brandebourgeois, appelé Karl-Benjamin Werg, horloger de son état, repris de justice et faussaire).

20. — Revue des Bibliothèques. 1911, nos 10-12, oct.-déc. — E. CHATELAIN. Les reliures armoriées de la bibliothèque de l'Université. — E. WICKERSHEIMER. Une erreur des bibliographes médicaux (Nicolaus Prepositi confondu avec Nicolaus Salernitatus; bibliographie des œuvres de Nicole Prevost). — Louis CANET. Quelques remarques sur d'anciens sacramentaires (ceux des abbayes de Saint-Vast et de Corbie). — Hugues VAGANAY. Un sonnet italien peu connu, quatre traductions du *Stabat Mater* du XVIe s. — G. LEPREUX. Contributions à l'histoire de l'imprimerie parisienne (sur la confrérie de Saint-Jean-l'Évangéliste; statistique des imprimeurs et libraires en 1625). = C.-rendus : *Maurice Perrod*. Répertoire bibliographique des ouvrages franc-comtois imprimés antérieurement à 1790 (insuffisant, rendra quelques services). — *E. Picot*. Artus Fillon, chanoine d'Évreux et de Rouen, puis évêque de Senlis (discours). — *G. Sforza*. Bibliografia storica della città di Luni e suoi dintorni (modèle de bibliographie historique).

21. — Revue archéologique. T. XIX, 1912, janv.-févr. — Léon JOULIN. Les sépultures des âges préhistoriques dans le sud-ouest de la

France (étude qui expose les découvertes faites et les résultats obtenus dans ce domaine depuis dix ans, étude d'ensemble sur les sépultures de l'âge du fer du sud-ouest de la France; continue en mars-avril). — Henri HOUSSAY. L'axe du médaillon intérieur dans les coupes grecques. — A. DUBRULLE. Le vrai nom du sculpteur Jean de Boulogne (de Boulongne, si l'on veut conserver l'ancienne orthographe). — J. DÉCHELETTE. L'époque de la fondation d'Alésia (aucun des objets jusqu'ici découverts ne semble antérieur au dernier siècle avant Jésus-Christ). — A. BOULANGER. Tête féminine provenant d'Égypte. — F. DE MÉLY. Jean Fouquet et l'Antiquité des Romains (collection de M. H. Yates Thompson). = Mars-avril. Abbé H. BREUIL. L'âge des cavernes et roches ornées de France et d'Espagne (au début du Paléolithique supérieur, art original qui s'est développé dans tout le sud-ouest de la France et le nord-ouest de l'Espagne). — A.-J. REINACH. Cockerell à Délos (notes et esquisses du grand architecte anglais, d'après ses cahiers). — Ch. OULMONT. Notes sur l'église de Rampillon (Seine-et-Marne). — G. SEURE. Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus. — S. REINACH. Les frises de l'arc d'Orange (explique, le premier, les deux grandes frises représentant des combats entre Romains et Gaulois).

22. — Bulletin de correspondance hellénique. 1912, janv.-avril. — J. HATZFELD. Les Italiens résidant à Délos mentionnés dans les inscriptions de l'île (mémoire très important où l'auteur publie un grand nombre d'inscriptions inédites qui lui ont permis de compléter l'étude de M. Homolle sur ce sujet, étude dont les conclusions restent exactes dans l'ensemble; l'auteur marque les progrès de la population italienne de Délos jusqu'à la guerre de Mithradate, les formules qui servent à la désigner, les emplacements qu'elle fréquente, la date de la construction de l'Agora des Italiens; la guerre de Mithradate et le retour des Italiens, leur disparition; l'origine de ces Italiens, leur condition sociale, leur organisation, leurs « conventus » et « collegia », les collèges déliens et campaniens). — R. VALLOIS. Στοιβα et Κερκις. — F. HILLER VON GAERTRINGEN. Arikeides et Hieronymos de Rhodes. — Ch. PICARD. Αγος ou Αγγος (note sur une inscription thrasienne). — P. PERDRIZET. Némésis (la dévotion de Némésis pendant les derniers siècles du paganisme; le type de Némésis foulant aux pieds le crime; le culte de Némésis dans l'Égypte grecque).

23. — Revue de l'Agenais. 1912, janv.-févr. — J. DUFFAU. Quelques considérations sur l'oppidum de Sos. — Ch. BASTARD. Fouilles de Sos, 1911-1912. — J. MOMMÉJA. Le vicomte de Métivier et les premières explorations archéologiques du territoire des Sotiates (d'après les Mémoires de la Société archéologique du midi de la France en 1836). — J. AMBLARD. La réorganisation du barreau d'Agen, 1812. — MARBOUTIN. Le château de Castelnoubel (suite en mars-avr.; suite de l'histoire des Durfort; les Gascq et les Secondat). — R. BON-

NAT. Rapports au préfet et au Conseil général sur le service des archives de Lot-et-Garonne, 1908-1910 (fin en mars-avr.). = C.-rendus : *P. Dubourg*. Histoire de Damazan (bon). — Vicomte *du Matey*. Un héros de la Grande Armée. Jean-Gaspard Holot de Collart, officier supérieur d'artillerie, 1780-1854 (utilise de nombreux papiers de famille). = Mars-avril. Vicomte DE MÉTIVIER. Dissertation sur divers monuments, coutumes, dénominations et usages anciens de l'ancienne cité des Sotiates, annotée par J. MOMMÉJA.

24. — Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers. 5e sér., t. XIV, année 1911. — A. BOURDEAUT. Les Malestroit d'Oudon et les du Bellay de Liré. Oudon et le livre des *Regrets* (étude très documentée sur les allusions historiques contenues dans l'œuvre de J. du Bellay). — E. RONDEAU. Les Ursulines et l'acquisition du Genetay, en Morannes, 1676-1684. — F. UZUREAU. Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais, guillotiné à Angers le 21 févr. 1794 (retrace en détail sa biographie). — L. DE FARCY. Remarques sur la tapisserie de l'Apocalypse. — ID. Saumur au XVIIIe s. (extrait d'une description de 1722). — Ch. URSEAU. L'idée d'une congrégation religieuse d'artistes chrétiens à Angers au milieu du XIXe s. — F. UZUREAU. Les élections et les cahiers du Tiers-État de la ville d'Angers, 1789. — L. DE FARCY. Un inventaire du XVIe s. (analyse l'inventaire après décès du mobilier de la dame Estelan, en 1557). — F. UZUREAU. Les victimes de la Terreur en Anjou. Liste des personnes décédées dans les prisons d'Angers.

25. — L'Anjou historique. 1912, mai-juin. — Jacques II à Angers (1689, 1691, 1692). — Les almanachs angevins (1690-1802). — Mgr Poncet de La Rivière, évêque d'Angers, et les protestants. — Les deux hôpitaux d'Angers en 1721. — A propos du « Sacre » d'Angers (1741). — Bannissement en Espagne des prêtres manceaux et angevins (1792). — Mgr Freppel, évêque d'Angers (1827-1891). — La presse bonapartiste à Angers sous la troisième République.

26. — Revue de l'Anjou. 1912, mars-avril. — Lieutenant V. ALWROD. Guerre de 1870-1871. La bataille du Mans (10, 11, 12 janvier 1871 ; observations topographiques). — G. BODINIER. Un ami angevin d'Hippolyte et de Paul Flandrin (leur correspondance avec Victor Bodinier, 1832-1839). — L. ROYER. Mense abbatiale de Fontevrault. Les fermiers du Bordelais. L'agent P. Seurin de Saumur (fin du XVIIe, début du XVIIIe s. ; à suivre). — E. QUERUAU-LAMERIE. La justice révolutionnaire en Maine-et-Loire : commission Parein-Félix (suite et fin). = C.-rendu : *Dr Olivier Cousson*. L'industrie minérale en Anjou. I : Les mines de charbon en Anjou du XIVe s. à nos jours.

27. — La Révolution dans l'Aube. 1911, nos 2 et 3. — E. CHAUDRON. L'assistance infantile à Troyes pendant la Révolution (1789-1800). — P. LACOSTE. Notes relatives aux localités de la vallée de l'Ardusson (1758-1794). — Lieutenant HENNEQUIN. Quelques lettres inédites de volontaires nationaux du département de l'Aube (1793-

1794). — A. ROSEROT. Lettres de Munerot, caporal, puis sergent à l'armée du Nord (1793-1795). = N° 4. Lieutenant HENNEQUIN. Les premières opérations de 1814 dans l'Aube (Brienne, La Rothière, la retraite sous Troyes; avec carte).

28. — Mémoires de la Société éduenne. Nouv. sér., t. XXXIX, 1911. — A. DE CHARMASSE. Une fille de France reine de Navarre à Uchon (d'après une enquête de 1378 conservée aux archives de la Côte-d'Or). — P. MONTARLOT. Les députés de Saône-et-Loire aux assemblées de la Révolution (1789-1799; suite et fin; 4e partie: Conseil des Anciens; série de notices biographiques sur ses membres). — Ch. BOËLL et André GILLOT. Catalogue des incunables de la bibliothèque publique d'Autun. — G. VALAT. Note sur l'église de Saint-Gervais-sur-Conches (arr. d'Autun; archéologie). — R. GADANT. Note sur une inscription votive à la déesse Tutela (gravée sur une base de statue trouvée à Autun). — M. DE ROMISZOWSKI. Note sur un petit bronze d'Hélène et un Aureus de Dioclétien.

ALSACE.

29. — Revue d'Alsace. 1912, mai-juin. — C. BECKENHAUPT. Sur les relations de la culture, de la civilisation et du caractère national et l'origine des différences de la culture française et de la culture allemande. — A.-M.-P. INGOLD. Le Colmarien Reubell, d'après les récents travaux de M. R. Guyot. — Dom DE DARTEIN. Vie latine de sainte Odile (par le P. Peltre : chapitre v, à suivre). — Émilie MOHLER. Sélestat, Strasbourg et Sainte-Marie-aux-Mines en 1870-71 (lettres de Mlle Mohler et du P. Gratry; fin). — A.-M.-P. INGOLD. Soldats alsaciens (Jean-Baptiste Parade; fin). = Supplément : Journal du palais de Holdt (t. V, 3e feuille, p. 33-48).

ALLEMAGNE ET AUTRICHE.

30. — Mitteilungen der Instituts für œsterreichische Geschichtsforschung. XXXIII Bd., 1 Heft, 1912. — Fr. GRUENER. Chartes et actes constatant la tradition de la propriété foncière en Souabe; étude diplomatique sur les actes privés dans les premiers temps du moyen âge (long mémoire de 78 pages). — K. WAHLE. La « vadiatio » dans la procédure « De vestigio minando ». — E. JOACHIM. Le roi Sigismond et l'ordre des chevaliers teutoniques en Hongrie, 1429-1432, d'après des documents conservés aux archives de l'État à Kœnigsberg. — Al. COULIN. Un diplôme inédit du roi Sigismond et son importance pour l'intelligence des « preces primariae ». = C.-rendus : *Peitz*. Das Originalregister Gregors VII im Vaticanischen Archiv, nebst Beitrægen zur Kenntniss der Originalregister Innocenz' III und Honorius' III (le registre de Grégoire VII au Vatican est certainement le registre original; il est l'œuvre de Rainer, le notaire de Grégoire VII). — *Ad. Eggers*. Der königliche Grundbesitz im

10 u. beginnenden 11 Jahrh (important pour l'histoire agraire en Allemagne). — Württembergische Geschichtsquellen, Bd. V-XII. — *K. Lampe*. Die Schlacht bei Maupertuis, 19 sept. 1356 (médiocre). — *E. Wille*. Die Schlacht von Othée, 23 sept. 1408 (bonne étude sur un combat livré par Jean Sans-Peur aux bourgeois de Liège soulevés).

31. — Göttingische gelehrte Anzeigen. 1912, n° 3, mars. — *Oswald Redlich*. Die Privaturkunden des Mittelalters (bon travail, quelques observations de détail). — *Freundt*. Wertpapiere im antiken und frühmittelalterlichen Werte (étude de diplomatique très importante et originale). — *Paul von Mitrofanov*. Joseph II. Seine politische und kulturelle Tätigkeit (traduit du russe en allemand par V. von Demelić). — *Arnold Oskar Meyer*. England und die katolische Kirche unter Elisabeth und den Stuarts (bon). — *Georg Loesche*. Von der Duldung zur Gleichberechtigung (recherches sur l'histoire du protestantisme en Autriche de 1781 à 1861). = Avril. *Richard-M. Meyer*. Altgermanische Religionsgeschichte (compte-rendu très important, tant au point de vue de la mythologie finnoise que de la question d'Edda, par K. Krohn). — *Erhard-Waldemar Kanter*. Markgraf Albrecht Achilles von Brandenburg. Burggraf von Nürnberg (I Bd.; l'auteur devra prendre garde à ne pas faire de son livre, très documenté, un simple recueil de matériaux sur l'histoire du XVe s. allemand). — Der Liber Benedictionum Ekkeharts IV, hgg. v. Joh. Egli (publication de valeur, mais déparée par de nombreuses erreurs et où l'on regrette que l'auteur n'ait pas expliqué plusieurs passages douteux). = Mai. *A. Lang*. Calviniana (analyse des ouvrages de W. Lüttge, G. Beyerhaus et des Calvinstudien. L'année 1909 a vu paraître en Allemagne un grand nombre d'études de détail sur Calvin, mais pas d'ouvrage d'ensemble). — *A. Klotz*. Cäsarstudien (avec analyse de la description de la Gaule et de la Bretagne par Strabon; les théories de l'auteur doivent être vérifiées point par point). — *Karl Meyer*. Blenio und Leventina von Barbarossa bis Heinrich VII (bonne contribution à l'histoire des cantons du sud de la Suisse au moyen âge, avec documents et carte). — *Th. Mommsen*. Gesammelte Schriften. III. Philologische Schriften (87 numéros, sur les lettres d'Horace, Tacite et Cluvius Rufus, les *Scriptores historiae augustae*, les chronographes de 354, etc.).

32. — Zeitschrift für katholische Theologie. 1912, 1 Quartalh. — J.-B. Nisius, S. J. Sur l'histoire de la Vulgate Sixtine (recherche, à la suite du R. P. Bachelet et de Baumgarten, les nouvelles dates historiques de la revision de la Bible Sixtine qui parut le 9 nov. 1592 et examine la question de savoir si la constitution biblique de Sixte-Quint fut promulguée; à suivre). — J. Hontheim. Genèse 14 et Hammurabi de Babylone (identité des noms d'Hammurabi et d'Amraphel : date de la construction du temple sous Salomon et des événements mentionnés dans Genèse 14). — N. Paulus. Les débuts de l'indulgence (dès le XIIIe s.). = C.-rendus : *J. Behm*. Die Handauflegung

im Urchristentum (assez bon; de tendances protestantes). — *Pr. Snopek*. Konstantinus-Cyrillus und Methodius, die Slavenapostel (nombreux et savants articles publiés çà et là mis à la disposition des érudits allemands). — *Hermann Stoeckius*. Forschungen zur Lebensordnung der Gesellschaft Jesu im 16 Jahrhundert.

33. — Byzantinische Zeitschrift. T. XIX, 1910, 3-4. — P. VAN DEN VEN. Note sur le texte de la vie de saint Antoine le Jeune (d'après l'édition de Papadopulos-Kerameus). — K. PRAECHTER. Imitation de l'antiquité dans le discours de Théodore Prodome a Isaac Comnène (monument de la Renaissance byzantine). — E. TIÈCHE. Traces d'un texte des Septante antérieur à Origène. — F. GÖRRES. L'origine byzantine des rois wisigoths Erwich et Vitiza, ainsi que les relations de l'empereur Maurice avec le monde germanique (démontre l'impossibilité de faire d'Ardabast, père d'Erwich, un descendant du martyre Hermenegild, suivant les conjectures des historiens espagnols; les « Epistolae Austrasicae » échangées entre Brunehaut, Childebert II et Maurice, au sujet du jeune fils d'Hermenegild réfugié à Constantinople, montrent que l'empereur Maurice a toujours refusé de se dessaisir de cet otage). — A. SEMENOV. L'origine et le sens de la fonction de logothète à Byzance (d'après le témoignage de Procope, *B. G.*, 3, 1, *Hist. arc.*, 18, 3; 24, 1, le logothète est un fonctionnaire financier appartenant aux premiers degrés de la hiérarchie et chargé d'examiner les comptes; on le trouve déjà dans l'empire romain sous le nom de rationalis ou procurator. Étude des diverses espèces de logothètes connus par les textes). — Th. PREGER. Études sur la topographie de Constantinople. III : Le mur de Constantin (essai de restitution du tracé de l'enceinte constantinienne). = C.-rendus : *H.-K. Tersahakean*. Les empereurs arméniens de Byzance. — *E. de Stoop*. Essai sur la diffusion du manicheisme dans l'empire romain. = T. XX, 1911, nos 1-2. E. WEIGAND. La date de la *Peregrinatio Ætheriae* (article important qui réfute les arguments à l'aide desquels Mester voulait placer ce pèlerinage au VIe s.; Weigand tient comme l'éditeur primitif Gamurrini pour le IVe s. et fixe même à 395 la date précise de la composition; détails curieux sur le monachisme indigène de Palestine au IVe s.). — DRAESEKE. Nicétas Akominatos. — TREU. Demetrios Chrysoloras et ses cent lettres (étude critique des mss. de la correspondance de Chrysoloras avec l'empereur Manuel Paléologue). — DRAESEKE. La sténographie byzantine. — G. DE SAHAGIAN. Un document arménien de la généalogie de Basile Ier (la vision de saint Isaac, patriarche arménien du Ve s. qui prédit la restauration de la dynastie arsacide à laquelle se rattachait Basile et l'élevation de son fils Étienne au patriarcat, a été en réalité composée entre 886-893, probablement en grec, peut-être par Vahan, évêque de Taron). — A. BAUMSTARK. Reproduction en Occident des anciennes compositions palestiniennes (les descriptions du Dittochaeon de Prudence et les mosaïques de saint Apollinare Nuovo ont été inspirées par des mosaïques palestiniennes du IVe s.). = C.-rendus : *G. Gentil*

de Vendosme et *A. Achélis*. Le siège de Malte par les Turcs en 1565, publié par *H. Pernot*. — *L. Delaporte*. La chronographie d'Élie Bar Sinaya, métropolitain de Nisibis. — *Giannino Ferrari*. Les documents grecs médiévaux de droit privé de l'Italie méridionale. — *Muratore*. Une princesse de Savoie sur le trône de Byzance. Jeanne de Savoie, impératrice Anne Paléologue (étude sérieuse d'après les archives de Turin). — *Sisić*. La Dalmatie et le roi croate Koloman. — *Chrysostomos-A. Papadopulos*. Histoire de l'église de Jérusalem. = Nos 3-4. Sola. Le codex Laurent. X, 5 (XIVe s. Important pour l'histoire de la culture grecque dans l'Italie méridionale; donne le nom du peintre Paul d'Otrante). — Von Holzinger. Un panégyrique de Manuel Philes (il s'agit de Jean V Paléologue). — E.-W. Brooks. L'âge de Basile Ier (Basile n'est pas né en 813 comme l'affirment presque tous les historiens sur la foi de Constantin Porphyrogénète et de Syméon le Logothète; il est né probablement entre 830 et 835 et était à peu près du même âge que Michel III). — De Jerphanion. Notes de géographie et d'archéologie pontiques. = C.-rendus : *Dölger*. Le symbole du poisson dans le christianisme primitif. — *Rostowzew*. Études sur l'histoire du colonat romain. — *Barac*. Analyse critique des traités entre la Russie et Byzance. — *Willy Cohn*. L'histoire de la flotte normanno-sicilienne sous Roger Ier et Roger II.

34. — Abhandlungen der königlich bayrischen Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-philologische und historische Klasse. T. XXV, no 1, 1911. — R. v. Amira. Le symbole du bâton dans le droit germanique (but; matière; emplois divers : bâtons de voyage, de messager, de service, de justice; dans les affaires; divers symboles; représentations figurées). = No 3. Krumbacher. Saint Georges dans la légende grecque.

35. — Abhandlungen der philologisch-historischen Klasse der Kgl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften. T. XXIX, no 1, 1911. — F.-H. Weissbach. Les inscriptions cunéiformes du tombeau de Darius Hystaspis. = No 4. W. Stieda. Les impôts sur le tabac à Ansbach-Bayreuth et Bamberg-Würzbourg au XVIIIe s.

36. — Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein. No LXXXIX, 1910. — Schwering. Le protestantisme à Cologne au XVIIIe siècle. — Herwegen. Les comtes palatins de Lorraine et les couvents bénédictins du Bas-Rhin. — Gürtler. Les portraits des archevêques et des princes électeurs à Cologne. — Schröers. A propos des funérailles de Charlemagne.

37. — Annalen des Vereins für Nassauische Altertumskunde u. Geschichtsforschung. T. XXXIX, 1909. — R. Pagenstecher. A propos de l'histoire de la réforme dans le comté de Diez. — Zedler. Bibliographie historique et ethnologique de 1908 pour la province de Nassau.

38. — Archivalische Zeitschrift. T. XVII, 1910. — Récits du

Dr E. Toppler, abbé de Saint-Sebald à Nuremberg, sur la cour impériale (1367-1412) (suite).

39. — Archiv für katholisches Kirchenrecht. T. CXI, fasc. 4. 1911. — HELLMUT. La « missio canonica » (seul le terme est nouveau, en principe la mission canonique est ancienne). — BELLESHEIM. Constitution et droit ecclésiastiques en Écosse au moyen âge. — HEINER. La procédure relative à l'expulsion ou la sortie des ordres et institutions religieuses. = T. XCII, fasc. 1, 1912. — GILLMANN. « Romanus pontifex jura omnia in scrinio pectoris sui censetur habere » (pour l'auteur, cette phrase signifie seulement que le pape est censé connaître et avoir présent à l'esprit le droit canonique commun. Boniface VIII n'a jamais songé à attribuer au pape un pouvoir illimité). — F. HECHT. La réduction des jours de fête obligatoires. — W. KRATZ. La Société de Jésus est-elle vraiment un ordre?

40. — Archiv für Kulturgeschichte. T. VIII, fasc. 4, 1911. — F. v. BEZOLD. Extraits de la correspondance de la margrave Isabelle d'Este-Gonzague (intéressant comme source de l'histoire de la civilisation de la Renaissance italienne). = T. IX, fasc. 2. BERGMANN. Relations de faits et de causes en histoire. — KOEBNER. La conception du mariage à la fin du moyen âge en Allemagne; I-II. — LAQUEUR. Histoire de la civilisation antique (rapport d'ouverture, Strasbourg). — STEN KONOW. Histoire de la civilisation hindoue (rapport d'ouverture, Christiania). = T. IX, fasc. 3, 1912. R. KOEBNER. La conception du mariage en Allemagne à la fin du moyen âge. IIIe partie : les opinions sur la femme (influence intellectuelle de la femme; la haine de la femme).

41. — Archiv d. hist. Ver. für Unterfranken und Aschaffenburg. T. LI, 1909. — AMRHEIN. Gotfrid IV, échanson de Limpurg, évêque de Würzbourg et duc de Franconie (1442-1455; 2e partie; constitution et administration; capitulations impériales; conseillers d'administration; les vassaux de l'évêché).

42. — Beiträge zur bayrischen Kirchengeschichte. T. XV, fasc. 1, 1908. — G. BOSSERT. Contribution à l'histoire de la politique religieuse en Bavière à l'époque de la réforme (Mich. Heydnecker, le prisonnier de Tegernsee, 1525-1530; le duc Christophe et les victimes de la politique religieuse d'Albert de Bavière).

43. — Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur. T. XXXVII, fasc. 1, 1911. — FIEBIGER. Quelques noms germaniques non encore relevés dans les inscriptions romaines. = Fasc. 2. STROEBE. Formule de salutation des anciens Germains.

44. — Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. T. XXIII, 1911. — LEVIN. Contribution à l'histoire des efforts artistiques de la maison de Pfalz-Neubourg; III.

45. — Bremisches Jahrbuch. T. XXII, 1911. — VON BIPPEN.

Le tribunal de commerce français et la chambre française de commerce à Brême (1811-1813).

46. — Forschungen zur brandenburgisch-preussischen Geschichte. T. XXIII, n° 1, 1910. — DROYSEN. Frédéric-Guillaume Ier, Frédéric le Grand et le philosophe Christ. Wolff. — WITTICHEN. Pour l'histoire de l'opinion publique en Prusse avant 1806. — ROLOFF. L'institution du grand-duché de Varsovie. — VOLZ. Frédéric le Grand et le premier partage de la Pologne (avec un supplément p. 225; d'après la « Correspondance politique de Frédéric le Grand », récit des négociations qui aboutirent en 1772 à la conclusion des traités sur le partage: en particulier le rôle personnel de Frédéric. Coup d'œil sur l'origine du partage; début des négociations de la Prusse avec la Russie; le conflit austro-russe; la contre-proposition de la Russie et la réponse du roi; rentrée de l'Autriche dans les négociations et signatures de l'accord russo-prussien en 1772; adhésion de l'Autriche). — J. VON PFLUGK-HARTUNG. Le récit de la bataille de Gross-Beeren, par Bülow, et la censure prussienne.

47. — Freiburger Diözesanarchiv. T. II, 1910. — LOSSEN. Bénéfices collatifs dans le Palatinat avant la Réforme, d'après le livre censier du prince Philippe, électeur palatin.

48. — Hansische Geschichtsblätter. 1910, fasc. 2. — J. HANSEN. Le crédit de l'Angleterre sous Édouard III (1327-1377) et les marchands de la hanse (contribution à l'histoire du commerce; histoire de l'interdiction de l'intérêt par l'Église et des affaires de banque dans la région rhénane du moyen âge). — D. KOHL. Expéditions maritimes des comtes d'Oldenbourg au XVIe s. (relations avec le Danemark, les provinces baltiques, les voisins du nord et de l'ouest). — A. HULSHOF. Rostock et le nord des Pays-Bas du XVe au XVIIe s. (rapports intellectuels et politiques). = 1911, fasc. 1. OPPERMANN. Recherches sur l'histoire de la bourgeoisie allemande et de la politique impériale, en particulier au XIIIe s. — STEIN. La rivalité entre Cologne et les Flamands et la navigation sur le Rhin au XIIe s. — KRETZSCHMAR. Les compagnies de commerce suédoises et les tentatives de la colonisation de la Suède aux XVIe et XVIIe s. — STEIN. Sur l'origine et l'importance de la hanse allemande. = 1911, fasc. 2. R. HÄPKE. La première tentative de colonisation au Canada (1541-1543). — H. WÄTZEN. La Hollande et le Brésil au XVIIe s.

49. — Jahrbuch des Geschichtsvereins für das Herzogtum Braunschweig. 8e année, 1909. — STEINACKER. Le couvent de Gandersheim (entre autres, ses relations avec la famille des Ludolfinger, dont est dressé l'arbre généalogique). = 9e année, 1910. G. HASSEBRAUK. Le duc Heinrich Julius et la ville de Brunswick (1589-1613) (différends juridiques jusqu'en 1600; la lutte jusqu'en 1605; la guerre jusqu'en 1613).

50. — Jahrbücher des Vereins für mecklenburgische Ge-

schichte und Altertumskunde. T. LXXV, année 1910. — TROELS. Scheffel et les frères Eggers (notice biographique). — J. WEISSBACH. L'État et l'Église dans le Mecklembourg pendant les dix années qui précédèrent la Réforme (évolution des rapports de l'Église et de l'État jusqu'à la mort de Henri IV; relations des ducs avec le pape, les évêques, le clergé et les couvents de leurs territoires).

51. — Jahrbuch für die Geschichte des Herzogtums Oldenburg. T. XIX, 1911. — REIMERS. Pour servir à l'histoire du patronage ecclésiastique en Frise.

52. — Jahrbuch für Landeskunde von Niederösterreich. 7e année, 1908. — V. BIBL. La mesure provisoire du 20 juin 1796 sur la corvée en Basse-Autriche (contribution à l'histoire de la politique agraire sous François Ier). — W. BOGUTH. L'occupation de Vienne et de la Basse-Autriche par les Français en 1809 et ses conséquences pour le pays.

53. — Mitteilungen der Vereinigung für Gothaische Geschichte und Altertumsforschung. 1909-1910. — BAETHCKE. La lettre d'indulgence de l'évêque d'Hébron. — LERP. Extraits de lettres inédites du duc Ernest II de Saxe-Gotha-Altenburg; I.

54. — Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen. 48e année, 4 (1910). — J. BLAU. Le « Böhmerwald » pendant la guerre de la succession d'Espagne (renseignements divers : la passe de Neumark; la landwehr et les troupes de frontières; attaques et sièges; destinées de la frontière bavaroise; perte et reprise de retranchements).

55. — Mitteilungen des Vereins für Geschichte und Landeskunde von Osnabrück. T. XXXIV, 1909. — SCHIERBAUM. La place de Justus Mösers dans les courants littéraires de la seconde moitié du XVIIe s. — SCHIRMEYER. Heinrich August Vezin (étude sur l'histoire de la civilisation et des idées à Osnabrück au XVIIIe s.). = T. XXXV, 1910. F. KNOKE. État actuel de la question d'Aliso (conclusions de l'auteur : non seulement Oberaden est le château de Drusus au confluent de l'Elison et de la Lippe, mais c'est là aussi que se trouvait Aliso, où les cohortes romaines et toute la population de l'intérieur de l'Allemagne vinrent se réfugier après la bataille de Varus).

56. — Neues Archiv für sächsische Geschichte. T. XXXI, 1910. — R. HAHN. La Saxe comme théâtre d'opérations militaires (s'appuie sur des observations géographiques).

57. — Oberbayrisches Archiv für vaterländische Geschichte. T. LV, nos 1-2, 1910. — KLEINSCHMIDT. Charles VII et Hessen (la campagne des Hessois en Bavière).

58. — Staats- und Sozialwissenschaftliche Forschungen. Heft 142, 1909. — WAGEMANN. La politique économique anglaise dans l'Inde.

59. — Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen. 23e année, 1908. — E. Horn. Les catholiques polonais et la politique universitaire en Prusse il y a cent ans (le sud de la Prusse en 1793 avec Voss; l'Université de Thorn; le sud de la Prusse agrandie en 1795 avec Hayrn; nouveaux plans d'universités; la direction de Voss à partir de 1795; projets de chaires à Kulen, Francfort et Königsberg; préparation d'une requête au roi au sujet de chaires de théologie catholique; modifications des projets d'organisation; rapport au roi (1803); l'Université de Peterkau).

60. — Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins. T. XLIV, année 1911. — K. d'Ester. Contribution à l'histoire de la presse et de l'opinion publique dans le grand-duché de Berg (d'après les documents des Archives nationales de Paris). — O. Schell. Wolff Ernst von Eller, général au service du grand électeur. — E. Böhmer. Les dialectes d'Elberfeld et les dialectes voisins. — H. Bäcker. La campagne de 1796 sur le territoire de Berg et les territoires voisins, d'après les rapports de Kléber.

61. — Zeitschrift des deutschen Vereins für die Geschichte Mährens und Schlesiens. T. XIV, fasc. 3-4, 1910. — Strzemcha. Marie von Ebner-Eschenbach. — Schenner. Sur l'histoire de la Réforme à Znaim. = T. XV, fasc. 1-3, 1911. Schier. Les journées critiques de la Moravie en 1619. — Schwab. Contribution à l'histoire de la colonisation en Moravie. — Schenner. Contribution à l'histoire de la Réforme à Iglau. — Rille. Les dernières années du règne du roi polonais Jean Sobieski (1689-96). — Menčik. Un écrit sur les Anabaptistes.

62. — Zeitschrift des Ferdinandeums für Tirol und Vorarlberg. T. LIII (1909). — A. Stolz. Les pactes relatifs à l'escorte dans le Tyrol jusqu'en 1363 (considérés au point de vue de l'histoire du droit et des communications; leur évolution en Italie, leur accueil à Trente; leur évolution en Allemagne et dans le Tyrol sous les différents princes; leur importance juridique).

63. — Zeitschrift des Harzvereins für Geschichte und Altertumskunde. XLIV, 1911, 1. — Jacobs. Thomas et Simon Hilleborch (contribution à l'histoire artistique du Harz). — Gunther. Sur l'histoire de la contre-réformation dans les pays du Harz voisins de Hildesheim. = 2. Bürger. Pour l'histoire de la forteresse de Regenstein.

64. — Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. Année 1911, fasc. 1. — A. Lonke. La figure historique de la reine Louise. = Fasc. 2-3. Th. Hartwig. L'incursion du landgrave Guillaume IX de Hesse-Cassel dans le comté de Schaumbourg-Lippe. — Roscher. L'électeur Maurice de Saxe devant Verden (déc. 1550-janv. 1551). — Niebour. Les députés hanovriens à l'assemblée nationale en 1848-49. = Fasc. 4. R. Stempell. La guerre des paysans dans l'Eichsfeld.

65. — Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. 35e année, 1909. — O. Leuze. Le chapitre d'Augsbourg au moyen âge (les membres; les fonctions du chapitre; ses droits de corporation; son rôle dans le diocèse). — C. Frank. La Via Claudia Augusta et en particulier la voie romaine à l'ouest du Lech (les monuments de la voie; son histoire; tracé de la voie; sondages dans la partie nord; autres sources romaines).

66. — Zeitschrift des historischen Vereins für Steiermark. 4e année, 1906. — K. Reissenberger. Les colonies allemandes de Transylvanie à l'époque ancienne et à l'époque moderne. = 7e année, 1909, 1-4. K. Hafner. François-Joseph, comte de Saurau (renseignements biographiques et concernant la guerre de 1809).

67. — Zeitschrift des Vereins für die Geschichte Schlesiens. T. XLIV (1910). — A. Kern. Les douanes en Silésie de 1623 à 1740. — C. Wieszner. Le droit consistorial de Breslau dans son évolution historique. — S. Ziekursch. Pour l'histoire des villes médiates de Silésie au xviiie s. — H. Fechner. Toujours à propos de l'influence du mercantilisme prussien sur la Silésie. — H. Neutwig. Bibliographie d'histoire silésienne (1909).

68. — Zeitschrift des Vereins für Hamburgische Geschichte. T. XVI, fasc. 1. — Potthaff. L'administration de Hambourg aux xve et xvie s. — Ohnesorge. Nouvelles études sur Helmold (patrie, âge, vie de Helmold; sert à caractériser la chronique de Helmold et ses héros).

69. — Zeitschrift des Vereins für Hessische Geschichte und Landeskunde (nouv. sér.). T. XXVIII (1904). — R. Wenck. Le landgrave Philippe le Magnanime. — Armbrust. L'enlèvement de la landgrave Élisabeth par son cousin Philippe (1518; contribution à l'histoire de Philippe). — W. Möllenberg. Les négociations de Giengen et le rapport du landgrave Philippe (préliminaires: le landgrave au camp de Giengen et le rapport postérieur sur la campagne du Danube; les négociations de Giengen et quelques témoignages). — F. Gundlach. Suppléments à la correspondance du landgrave Philippe avec Luther et Mélanchton. — A. Huyskens. Philippe le Magnanime et le bailliage de Hesse de l'Ordre teutonique (le « bailliage » de Hesse au début de l'époque moderne; depuis le commandeur Daniel von Lehrbach jusqu'au premier essai de sécularisation; réforme de la cure de Marbourg et tentative de sécularisation par la co-administration de Guillaume de Hesse; agissements du landgrave contre le culte de sainte Élisabeth; discorde entre Philippe et le commandeur; dernier essai de sécularisation, 1543-45; coup d'œil sur l'histoire du « bailliage » de 1545 à 1584). — F. Rück. Le landgrave Philippe à la diète de Worms en 1521. — Id. Le landgrave Philippe et l'introduction de la Réforme en Hesse. — Id. Le landgrave Philippe et l'excommunication de 1532. — O. Merx. La guerre des paysans à Fulda et Hersfeld

et le landgrave Philippe (la situation du pays et le couvent de Fulda; les troubles de Fulda et Hersfeld et leur répression; le coadjuteur et les habitants de Fulda dans leurs rapports avec le landgrave jusqu'à la prise de la ville). — R. WENCK. Le double mariage du landgrave Philippe vu sous un nouveau jour. = T. XXIX (1905). F. RENNER. Le fidéicommis de la maison de Hesse dans son évolution historique (la maison et ses branches; la fortune de la famille avant et après l'annexion de la Hesse électorale; le fidéicommis subit des transformations parallèles à celles de la constitution du pays; il apparaît sous sa dernière forme dans la branche de Philippsthal). — W. WORINGER. Les régiments de la Hesse au service de la France (1806-1808). = T. XXX (1906-1907). W. DERSCH. L'édit de restitution en Hesse. — F. RÜCK. Contributions à l'histoire du landgrave Hermann II de Hesse (guerres avec Mayence, Brunswick et la Thuringe, 1387). = T. XXXIII (1909). F. RÜCK. Une source pour l'histoire du landgrave Louis Ier (les sources de l'histoire de Louis; arrivée au pouvoir; régence; réformes intérieures; politique extérieure; entreprises et traités avec et contre Mayence, Waldeck et les Wetti; conquêtes; rapports avec l'empereur; la vie à la cour, la civilisation; médiations). — R. WENCK. L'archevêché de Mayence au cours de l'histoire d'Allemagne. — E. VOGT. Pour servir à l'histoire de Henri Ier de Hesse. = T. XXXIV (1910). H. HAASS. La poste hessoise jusqu'au début du XVIIIe s. (les messagers, les diligences, voyages spéciaux à l'occasion des diètes; tarifs; état général).

70. — Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Altertumskunde. T. XII, 1910. — R. KRAUEL. La mission diplomatique d'un marchand de Lubeck à Londres en 1806.

71. — Zeitschrift des Westpreussischen Geschichtsvereins. Fasc. 51 (1909). — G. SOMMERFELD. L'ordre teutonique après la bataille de Tannenberg et les débuts de la « conjuration » de Georg von Wirsberg. = Fasc. 52 (1910). M. PERLBACH. La mise au jour des sources historiques de l'Ordensstaat prussien (deuxième continuation [de Seraphinus] du cartulaire prussien).

72. — Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft. 63e année, 1907. — G. v. MAYR. Chemins et détours de la politique financière en matière d'impôts. — G. HOFFMANN. La réforme des impôts directs en France (projets de M. Caillaux; les particularités du système actuel et quelques remarques critiques à ce sujet). — R. ZIMMERMANN. La liberté parlementaire de la parole et la protection contre les abus (évolution historique; les mesures légales dans leur rapport avec leur nécessité; dangers entraînés par la transgression de la loi; pouvoirs disciplinaires des corporations parlementaires; droit à la défense de l'offensé). — M. DOHNATOWSKY. Le parlementarisme dans la doctrine de Benjamin Constant (le parlementarisme moderne; B. Constant, son époque, sa doctrine de la suprématie de la représenta-

tion du peuple sur le pouvoir monarchique; son influence). = 64e année, 1908. B. Brande. L'organisation et les limites de la politique agrarienne en Russie (rapports des autorités locales avec l'activité économique; les organes législatifs et exécutifs de la province; les limites et la nature de l'activité économique de la province). — A. Jakobssohn. De l'évolution du rapport de l'économie politique allemande au marché universel dans les dernières années (importance du commerce extérieur pour l'économie politique allemande; évolution de l'Allemagne en tant que grand État exportateur). — J. Plenge. Les finances des grandes puissances (critique de la statistique financière allemande moderne). = 65e année, 1909. W. Rosenberg. Sur le concept de l'État (concept de l'État et de l'État souverain; critique des opinions divergentes). — H. Herz. L'actif national et les établissements nationaux en Moravie et dans la Silésie autrichienne. = 66e année, 1910. M. Ried. La science technique et l'évolution sociale. — J. Lewinsky. Les causes de la révolution industrielle en Belgique (étude sociologique). — E. Vogel. La base financière de l'impôt dans la littérature et la théorie (différents principes de l'imposition; rapports entre l'État et l'impôt, divisés en quatre périodes : I. Individualisme politique et économique avant A. Smith; fin du XVIIIe s. II. Conception individualiste de l'État et de l'économie politique après A. Smith; seconde moitié du XIXe s. III. Préparation d'une conception organique de l'État. IV. La période économique et sociologique moderne, inaugurée par Adolf Wagner. Évolution de la base financière de l'impôt dans la littérature. Sa théorie, construite sur la base établie par Adolf Wagner). — R. Schubert-Soldern. De l'institution théorique du droit constitutionnel (rapports de la législation, de la constitution et de la politique; différentes sortes de constitutions monarchiques et républicaines sous leurs formes diverses; les fonctions et les formes des différentes corporations au point de vue théorique). — Weigelt. De l'importance juridique des contrats de tarifs (limitation juridique de telles institutions; définition du concept; le contrat dans ses rapports avec les parties et avec le droit; son efficacité au point de vue juridique). = 67e année, 1911, fasc. 1. H. Fraenkel. Les mines de cuivre aux États-Unis (la production; les trois centres de production : Michigan, Arizona et Montana, leur développement; la vente). = Fasc. 2. G. Grosch. Le droit international et la paix universelle. = Ergänzungsheft (1911). F. Schmidt. La réforme financière en Autriche (causes du mauvais état des finances; recettes, dépenses, dette et déficit; subventions de l'État; les finances communales; les projets de réforme).

73. — Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins. T. XXVI, fasc. 1 (1911). — M. Buchner. La noce d'Amberg (fin; contribution à l'histoire de la politique et de la civilisation à la fin du moyen âge). — W. Wiegand. La « Hohkönigsburg » dans le cadre de l'histoire alsacienne jusqu'à la fin de l'époque des Hohenstaufen. = Fasc. 2.

G. Bossert. A propos de la guerre des paysans en Bade. — R. v. Reitzenstein. La campagne de 1622 dans la région du Haut-Rhin (la rencontre de la « Lorscher Heide »; suite : occupation de Darmstadt). — G. Küntzel. L'archiduc Jean d'Autriche et le prince Karl von Leiningen.

74. — Zeitschrift für Geschichtskunde von Freiburg-i.-Br. T. XXVI (1910). — H. Mayer. Fribourg-en-Brisgau et son Université pendant la guerre de Trente ans. — O. Herkert. Les fonctionnaires du margraviat de Bade au moyen âge (évolution de l'autorité souveraine en Bade; formation du personnel des fonctionnaires; administration centrale et locale; conditions générales).

75. — Zeitschrift für Rechtsgeschichte (Savigny-Zeitschrift), Germanistische Abteilung. T. XXVI (1905). — A. Dopsch. Impôt et immunité dans le duché d'Autriche. = T. XXVII (1906). S. Rietschel. La « Tausendschaft » germanique (l'auteur arrive à la conclusion qu'il n'y a jamais eu de « Tausendschaft » germanique). — Id. Le « Pactus pro tenore pacis » et la date de la loi salique (conclusions : la dernière rédaction de la loi salique, base de tous les textes que nous possédions, date de l'époque des fils de Clovis; les « capitulaires » doivent être considérés comme des additions particulières et privées, non comme un ensemble cohérent de lois promulguées par le roi). = T. XXVIII (1907). S. Rietschel. Recherches relatives à l'histoire de la « Hundertschaft » germanique (la « Hunderschaft » scandinave et anglo-saxonne). = T. XXIX (1908). H. Brunner. La date de la loi salique et du « Pactus pro tenore pacis ». — C. v. Schwerin. A propos de la « Hundertschaft » (contre Rietschel, qui représente à côté de la « Heerestheorie » la « Hufentheorie »; l'auteur défend la « Mengentheorie ».

76. — Zeitschrift für Schleswig-holsteinische Geschichte. T. XXXVII (1907). — A. Kiesselbach. Schleswig, considéré comme intermédiaire commercial entre la mer du Nord et la Baltique du IXe au XIIIe s. = T. XXXVIII (1908). E. Daenell. La ville de Schleswig et le commerce au commencement du moyen âge. = T. XXXIX (1909). C. Reuter. La politique des Carolingiens au nord de l'Elbe. — H. Kirchhoff. La baie de Kiel, théâtre des guerres du passé (la guerre de Trente ans; blocus, arrivée des Suédois près de Kiel; la période allant de la guerre de Trente ans à la grande guerre du Nord; la guerre du Nord; les guerres d'indépendance du Schleswig-Holstein, 1848-51 et 1864).

CHRONIQUE.

France. — M. Robert JALLIFFIER, qui vient de disparaître, était bien connu des historiens. Entré à l'École normale en 1866, il s'était placé, par la publication, deux ans plus tard, d'une monographie sur l'Auvergne, parmi les promoteurs de ce grand mouvement historique qui, par l'étude patiente et attentive de nos provinces, renouvelle et renouvellera l'histoire de notre pays. On lui doit également une lumineuse et claire *Histoire des États-Généraux*. Mais c'est surtout par ses ouvrages destinés à l'enseignement secondaire que son nom s'était répandu. On lui doit en effet un grand nombre de manuels faits en collaboration avec M. Ch. Vast et où se marque son talent vivant et clair. Plusieurs générations d'écoliers et d'étudiants ont appris l'histoire dans ces livres excellents qui la faisaient aimer. R. M.

— M. Anatole LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, est mort le 16 juin dernier à l'âge de soixante-dix ans. Nous lui consacrerons une notice nécrologique dans notre prochaine livraison.

— Mme la marquise ARCONATI-VISCONTI a fondé, sous le nom de Gabriel MONOD, un prix de 3,000 francs qui devra être distribué par l'Académie des sciences morales et politiques. Elle a exposé elle-même les motifs qui l'ont amenée à faire cette nouvelle libéralité et les conditions du concours dans une lettre adressée à M. Lépine, membre de l'Académie. Cette lettre honore si particulièrement et celle qui l'a écrite et celui qui en est l'objet qu'on nous permettra de la reproduire en entier :

« Mon cher ami,

« Je vous adresse sous ce pli le texte d'un projet de fondation que je vous serai reconnaissante de vouloir bien communiquer à l'Académie des sciences morales et politiques.

« Puisqu'il s'agit de rendre un hommage public à la mémoire d'un maître qui subordonna toute son existence aux idées de devoir et de dévouement, j'estime que je ne saurais mieux m'adresser qu'à vous pour transmettre cette proposition à la savante Compagnie, à vous qui personnifiez les mêmes conceptions généreuses, je veux dire la vaillance simple et le perpétuel sacrifice de soi-même aux exigences de l'intérêt général.

« Vous savez toute la douleur que m'a causée la perte de Gabriel Monod et quels liens d'affection m'attachaient à lui. Je professais une estime singulière autant à l'égard du savant et du professeur dont tant

d'élèves en deuil proclament l'admirable et fécond dévouement pendant plus de quarante années, qu'à l'égard de l'homme dont l'idéal fut toujours si élevé et si pur. Ce fut une des consciences les plus exemplaires de notre temps.

« Je voudrais faire quelque chose pour cette noble mémoire. Il m'a paru que l'un des moyens les plus efficaces pour perpétuer son souvenir dans les milieux qui lui furent toujours chers et pour lesquels il a tant travaillé serait de fonder à l'Académie des sciences morales et politiques, à laquelle il appartenait depuis 1897, un prix destiné à encourager les études scientifiques auxquelles il avait voué plus spécialement sa vie de savant et de professeur. Tout d'abord, j'avais songé à fonder un prix destiné à récompenser les ouvrages consacrés à l'histoire de France pendant les époques mérovingienne et carlovingienne, mais j'ai appris que ce prix existait déjà, grâce à la fondation réalisée par M. le baron de Courcel. J'ai pensé alors que je pourrais favoriser, tout en restant absolument fidèle à mon premier dessein, le domaine des études critiques relatives aux sources de l'histoire de France, domaine qui fut toujours celui que Gabriel Monod étudia avec le plus de prédilection depuis le début de sa carrière, et vers lequel il orienta nombre de ses élèves. On peut dire en effet que Gabriel Monod a été, pour une très large part, le restaurateur en France des recherches critiques sur les sources de notre histoire. Son enseignement à l'École pratique des hautes études, ses propres publications sur Grégoire de Tours, sur Frédégaire, sur Marius d'Avenches, etc., de même que nombre de travaux de ses disciples sont là pour le prouver. Je sais que son désir a été, de tout temps, de contribuer, par son enseignement comme par ses propres recherches, à ce genre d'études qu'il considérait à bon droit comme le plus sûr moyen de préparer l'histoire vraiment scientifique de notre passé, y voyant comme le fondement essentiel de tout l'édifice historique.

« C'est pourquoi je viens vous demander de vouloir bien offrir en mon nom à l'Académie des sciences morales et politiques le capital nécessaire à la fondation du prix Gabriel Monod (3.000 francs), destiné à récompenser tous les trois ans le meilleur ouvrage critique publié pendant ce laps de temps sur les sources de notre histoire nationale.

« Marquise ARCONATI-VISCONTI,
« née PEYRAT. »

— Les papiers de Jules Michelet qui étaient en la possession de M. Gabriel Monod ont été, suivant l'expression de ses dernières volontés, rejoindre au musée Carnavalet les manuscrits de l'*Histoire de France* légués à ce musée par Mme Michelet. Le *Journal intime* a été déposé à la bibliothèque de l'Institut, sous triple cachet, et avec cette réserve qu'il ne pourra être communiqué avant l'année 1950.

— Les archives de la direction des cultes, supprimée récemment, vont être transportées aux Archives nationales, où elles seront l'objet d'un classement; dans quelques mois, les documents ayant cinquante

ans pourront être communiqués aux travailleurs. Ce fonds nouveau qui va enrichir les Archives du palais Soubise est d'une importance capitale tant pour l'histoire des cultes catholique et non catholique de 1801 à 1905 que pour l'histoire politique du XIXe siècle et celle des rapports de l'Église et de l'État en France pendant ces cent années de régime concordataire.

— Le Comité France-Amérique, dont M. Gabriel HANOTAUX est président, a pris part à la commémoration du troisième centenaire de Champlain. A cette occasion, les États de New-York et de Vermont ayant décidé d'ériger un phare sur les bords du lac Champlain, le Comité a envoyé en Amérique une députation chargée de porter un buste en bronze du célèbre explorateur par Rodin, qui doit être placé au pied du phare. Le jour de l'inauguration, des discours ont rappelé un nom et des faits glorieux pour la France au début du XVIIe siècle. On a pu lire dans les journaux celui de M. Hanotaux. Ce dernier a publié en outre une brochure (*Champlain*. Paris, Sansot, 77 p. in-12; prix : 1 fr. 50) où sont relatées les commémorations franco-américaines qui ont eu lieu dans ces dernières années et les démarches qui ont préparé la plus récente de toutes, où la France, les États-Unis et le Canada se sont trouvés associés pour fêter le souvenir d'un grand Français.

— Une Société du XVIIIe siècle est en voie de formation. Elle se propose de rapprocher tous ceux qui s'intéressent à cette époque et d'en éclairer l'histoire tant au point de vue de la vie politique et sociale qu'au point de vue des lettres et des arts. La Société du XVIIIe siècle a l'intention de publier une revue.

— Parmi les ouvrages récompensés par l'Académie française sur le concours Montyon, on doit citer : MM. René PICHON (Hommes et choses de l'ancienne Rome); Roger BOUTET DE MONVEL (les Anglais à Paris, 1800-1850); Léonce CELIER (Saint Charles Borromée); F. MIREUR (le Tiers état à Draguignan); Ch. SAMARAN (d'Artagnan). — Un prix de cinq cents francs a été attribué à M. A. DEGERT pour son Histoire des séminaires français jusqu'à la Révolution. — L'Académie a récompensé également sur les prix Charles Blanc et Langlais : MM. A. BOPPE (les Peintres du Bosphore au XVIIIe siècle); Paul GOUT (le Mont-Saint-Michel); J. CONDAMIN et P. BONNET (Martin Hume; la Cour de Philippe IV et la décadence de l'Espagne); Mme E. PARIS (Jean Janssen; la Civilisation en Allemagne depuis la fin du moyen âge jusqu'au commencement de la guerre de Trente ans).

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné, sur le rapport de M. Camille JULLIAN, les récompenses suivantes pour le concours des « Antiquités de la France ». Quatre médailles ont été attribuées à MM. JADART et DEMAISON (Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims); Victor MORTET (Textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France);

R.-N. Sauvage (l'Abbaye de Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux, des origines au XVIe siècle); l'abbé Vidal (Benoît XII, 1334-1342; lettres communes analysées d'après les registres dits d'Avignon et du Vatican). — Cinq mentions ont été accordées à MM. Chappée et l'abbé Denis (Archives du Cogner, publ. p. la Société historique des archives du Maine); Gadare (Documents sur l'histoire de l'Université de Toulouse); Artonne (le Mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315); Verlagnet (Cartulaire de l'abbaye de Sylvanès); Henri Legras (le Bourgage de Caen). — Le prix Gabriel-Auguste Prost (1,200 francs), destiné à récompenser un travail historique sur Metz et les environs, a été partagé entre M. Gavet (Diarium universitatis mussipontanæ, 1572-1764); la *Bibliographie lorraine*, publiée par les *Annales de l'Est*, organe de la Faculté des lettres de Nancy, sous la direction de M. Robert Parisot, et les revues intitulées *le Pays lorrain* et *la Revue lorraine illustrée*, publiées sous la direction de M. Ch. Sadoul. — Le prix Delalande-Guérineau a été partagé entre MM. Maurice Brillant (les Secrétaires athéniens) et François Sagot (la Bretagne romaine). — Le prix Saintour a été partagé entre MM. l'abbé Nau (Publications sur Jean d'Antioche et sur Nestorius), Cl. Huart (Textes persans relatifs à la secte des Horoufis), Jos. Halévy (Précis d'allographie assyro-babylonienne).

— Au cours des séances qu'elle a tenues au mois de mai 1912, la Société nationale des Antiquaires a entendu des communications de MM. Ravaisson-Mollien sur un voyage de Léonard de Vinci à Naples en 1491; de M. Aubert sur la maison de Nicolas Flamel, rue de Montmorency, à Paris, dont la façade est datée de 1407; de MM. Blanchet et Héron de Villefosse sur la récente mise au jour d'une partie de l'aqueduc romain de Lutèce à l'Hay; de M. des Houllières sur les fragments du temple païen de Mars encastré dans l'église de Montmartre et sur l'église carolingienne qui a existé sur le même emplacement et était couverte en oseraie, torchis et plâtre; de M. le comte Durrieu sur la présence dans un bréviaire des ducs de Bourgogne conservé au Musée britannique de miniatures présentant des rapports avec les peintures des très riches heures du duc de Berry conservées à Chantilly; de M. Lesort sur l'authenticité douteuse des chartes relatives à l'abbaye de Saint-Mihiel; de M. Chenon sur l'identification de Hugues de Bouville tué à la bataille de Mons-en-Puelle en 1304; de M. Prinet sur les définitions, — qu'il critique, — des armes parlantes du dictionnaire de l'Académie; de M. Michon sur le voyage du savant danois Estrup en Normandie en 1819, voyage qui vient d'être publié et où l'on trouve d'intéressants détails sur les ruines romaines de Vieux et de Lillebonne.

Allemagne. — Max Conrat (Cohn), né à Breslau le 16 septembre 1848 et mort à Heidelberg le 12 décembre 1911, avait consacré à l'histoire des sources du droit romain au moyen âge le meilleur de son œuvre. Sa *Geschichte der Quellen und Literatur des römi-*

schen Rechts im früheren Mittelalter (1889-1891) reste, quoique inachevée, un monument important et durable.

Belgique. — Le 19 mai dernier, les élèves, amis, lecteurs et lectrices de l'*Histoire de Belgique* de M. le professeur Henri Pirenne lui ont témoigné toute leur gratitude dans une séance tenue à l'Académie royale de Bruxelles. On avait saisi l'occasion du 25e anniversaire de sa nomination comme professeur d'histoire nationale à l'Université de Gand. M. Pirenne est bien connu des lecteurs de la *Revue historique*. Son *Histoire de Belgique*, qui est son livre principal, a eu un succès peu commun. Le tome I, paru en 1899, a été publié simultanément en français, en flamand et en allemand. Trois éditions françaises se sont succédé déjà. De ce premier volume on a tiré ainsi dans les trois langues en tout 9,000 exemplaires. Le tome II (1903), outre l'édition allemande et flamande, a déjà eu deux éditions françaises et un tirage de 8,000 exemplaires. Les tomes III et IV parus en 1907 et en 1911 ont été déjà tirés chacun à 5,600 exemplaires. En tout, 28,500 exemplaires pour ces quatre volumes. C'est prodigieux pour un livre belge.

Pour fêter leur « historien national » les Belges avaient ouvert une souscription patriotique qui a produit 35,000 fr. Parmi les dons reçus il y en a eu un de 5,000 fr. (M. Warocqué), un de 2,500 fr. (M. Solvay), un de 2,000 fr. (Mme la marquise Arconati-Visconti), beaucoup de 500, 300, 250, 200, 100 et ainsi de suite jusqu'à des dons de 1 fr. ou même de 0 fr. 50. Les intérêts des 35,000 fr. de la *Fondation Pirenne* serviront à envoyer chaque année un jeune historien belge se perfectionner à l'étranger.

A la séance de Bruxelles, on a entendu célébrer en fort bons termes les mérites de M. Pirenne par une série d'orateurs belges et étrangers. Parmi ces derniers, notons MM. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, Sagnac, professeur à l'Université de Lille, Bussemaker, professeur à l'Université de Leide, et le Dr Fritz Arnheim de Berlin, le consciencieux traducteur allemand de l'*Histoire de Belgique*. Le ministre des sciences et des arts assistait à la séance et le roi Albert avait envoyé à M. Pirenne un télégramme de chaleureuses félicitations. On sait que le roi des Belges est un des lecteurs les plus fidèles de M. Pirenne qu'il a fait appeler au Palais pour le féliciter après l'apparition de chacun de ses quatre volumes.

Espagne. — Le savant érudit Marcelino Menendez y Pelayo vient de mourir (19 mai), à l'âge de cinquante-six ans; il était né à Santander le 3 novembre 1856. Cette mort prématurée laisse inachevées plusieurs œuvres qu'il avait entreprises simultanément, car il ne pouvait attendre la fin d'un livre avant d'en commencer un autre; sa riche et féconde nature lui permettait de traiter en même temps plusieurs sujets sans faire tort à aucun.

Son premier ouvrage date de 1875; ce fut sa thèse de doctorat sur le Roman dans la littérature latine. Depuis lors, il n'a cessé d'écrire

et de travailler; ses écrits peuvent être classés en deux groupes : l'un, très petit, se compose de poésies originales et de traductions (Horace, Plaute, Shakespeare, Cicéron et autres); l'autre comprend de nombreux travaux sur la vie religieuse, littéraire ou philosophique de l'Espagne. C'était un polygraphe qui excellait par la qualité comme par la quantité de ses travaux. Son nom devint populaire quand Menendez y Pelayo, tout jeune encore, montra dans la *Ciencia española* (1878) l'importante contribution de l'Espagne à l'histoire de toutes les sciences, même au temps de ce qu'on appelle la décadence; il continuait ainsi ces hispanophiles du XVIIIe siècle, dont ont parlé M. Morel-Fatio et moi-même (*Psychologie du peuple espagnol*), et leur lignée, tels que Martinez Marina et Balmes au XIXe. La *Ciencia española* ébranla l'opinion publique en Espagne en mettant en lumière des noms et des faits jusqu'alors ignorés ou bien oubliés, et par l'accent d'un catholicisme intransigeant qui anime certaines de ses affirmations doctrinelles. Les chauvins y puisèrent, comme il fallait s'y attendre, des arguments dangereux pour le temps présent, mais le livre eut néanmoins ce grand mérite de susciter toute une série de recherches sur l'histoire intellectuelle de notre pays, histoire trop négligée parce qu'un injuste parti pris lui déniait toute importance. Cependant, la *Ciencia española* était un livre inférieur au talent de son auteur. Sans doute, il n'abandonna pas son point de vue, qu'on retrouve dans plusieurs autres de ses ouvrages, par exemple dans son Discours sur les origines de la raison critique et particulièrement sur les précurseurs de Kant en Espagne (1891); mais, au lieu de continuer sur le ton de polémique et d'apologétique qui convenait à la discussion de 1878, il aborda l'étude concrète de certaines manifestations de la vie intellectuelle, afin de faire mieux connaître le caractère et l'influence de l'esprit espagnol à travers l'histoire. Dans cette entreprise, l'histoire littéraire a été le plus favorisée.

Le premier livre de longue haleine de Menendez y Pelayo et un des meilleurs qu'il ait produits est son *Historia de los heterodoxos españoles* (1880-1881). Il est encore tout imprégné de l'esprit qui règne dans la *Ciencia española*, surtout au point de vue catholique, mais l'historien domine dans ces pages pleines d'un savoir solide et étendu qui renouvela ce que nous savions sur la pensée philosophique et religieuse en Espagne depuis les temps les plus reculés. Une seconde édition, très augmentée et remaniée, a commencé à paraître cette année même. Un peu avant l'apparition du tome Ier, Menendez y Pelayo était nommé professeur à l'Université de Madrid pour l'histoire de la littérature espagnole, enseignement qu'il devait continuer pendant vingt années jusqu'à sa nomination comme directeur de la Bibliothèque nationale.

Une bibliographie complète de ses œuvres serait trop longue pour trouver place ici; nous indiquerons seulement les suivantes : *Calderón y su teatro* (1884); *Horacio en España* (1885), excellente bibliographie critique qui montre l'influence exercée chez nous par Horace; *Antologia de poetas liricos castellanos* (1890-1908), recueil inachevé

qui ne comprend pas moins de treize volumes; des prologues très développés constituent une histoire complète de la poésie lyrique en Espagne et offrent, en outre, des tableaux où notre histoire nationale a été envisagée et traitée d'une façon profonde et vivante; *Historia de las ideas estéticas en España* (1888-1891), où se montre aussi l'influence exercée par les littératures étrangères sur l'Espagne; *Obras de Lope de Vega*, édition monumentale faite pour l'Académie espagnole et dont les prologues ressemblent beaucoup par leur envergure à ceux de l'*Antologia; Origenes de la novela española*, une des dernières productions de Menendez y Pelayo; *Antologia de poetas hispano-americanos*, avec des introductions historiques; *Bibliografia hispano-latina clásica*, formidable appareil d'érudition et de critique publié dans la *Revista de Archivos*.

A ces grands recueils s'ajoutent plusieurs monographies réunies pour la plupart dans des volumes de mélanges; signalons en particulier l'admirable discours sur Don Quichotte (1905) et l'étude sur Milà y Fontanals dont les pages éloquentes et ciselées mettent en haut relief la sérénité, la largeur des sentiments auxquelles Menendez y Pelayo était parvenu dans ces dernières années. Notons aussi que, dans son Histoire des idées esthétiques, se trouve une étude sur le Romantisme français qui mérite d'être connue et appréciée en France.

R. ALTAMIRA.

Grande-Bretagne. — M. Justin MAC CARTHY est mort le 24 avril dernier à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il était né à Cork le 22 novembre 1830; catholique romain, il ne put prendre dans son pays aucun grade académique et, dès l'âge de dix-huit ans, il entra dans le journalisme. Il y fit une brillante carrière. Membre du Parlement depuis 1879, il occupa une situation assez considérable dans le parti libéral et « home ruler ». Outre les biographies de Gladstone, de Sir Robert Peel, du pape Léon XIII, il composa une Histoire contemporaine de l'Angleterre (*A history of our times from the accession of queen Victoria*, 4 vol., 1878-1880), œuvre agréable, écrite avec modération, qui a été traduite en français et en allemand (un tome V a paru en 1897); une Histoire de la maison de Hanovre (*A history of the four Georges*, 1884) qui a été continuée par son fils, M. Justin Huntly Mac Carthy, enfin une histoire de la reine Anne (*The reign of queen Anne*, 1902).

Hongrie. — M. Samuel BOROVSZKY, membre de l'Académie hongroise, directeur de la revue historique *Századok*, est mort à Budapest le 24 avril. Né en 1860 dans le comitat de Bács-Bodrog, M. Borovszky, après avoir fini ses études à l'Université de Budapest, entra au secrétariat de l'Académie où il est resté toute sa vie. Personne ne connaissait mieux que lui les archives de la docte Compagnie. Dans ses premiers travaux historiques, il a étudié surtout l'époque de la migration des peuples et a donné, dans le tome IV de l'*Histoire universelle* de M. Marczali, le résumé de ses recherches

sur les Huns, sur les Avares et sur la conquête de la Hongrie par les Magyars. Nommé directeur des *Monographies des comitats hongrois*, il a consacré le meilleur de son temps à la direction de cette importante collection dont 18 volumes ont paru. Il a donné l'Histoire des comitats de Csanád, de Szatmár et de Borsod. La *Revue historique* a annoncé la plupart de ses travaux (cf. tomes LXXXV, p. 440, CI, p. 463; CV, p. 196; CVIII, p. 188). Il y a quatre ans, la Société historique l'a chargé de la direction des *Századok* et ce surcroît de travail a épuisé ses forces. Il meurt sans avoir achevé son œuvre, regretté de tous ceux qui l'ont connu et qui ont admiré sa force de travail, son talent d'organisation et son inépuisable bonté. — I. K.

— M. Thomas Vécsey, membre de l'Académie hongroise, professeur de droit romain à l'Université de Budapest, est mort dans cette ville le 14 avril. Né en 1839, il fut d'abord précepteur dans la maison du baron Eötvös, puis professeur à l'École de droit d'Eperjes et finalement à l'Université de Budapest, où il a exercé une influence considérable sur la jeunesse par la fondation du séminaire de droit romain. Député de 1870 à 1881, il a consacré entièrement les trente dernières années de sa vie à ses études. Ses manuels sont devenus classiques, ses études sur les grands juristes romains Marcellus, Papinianus, Africanus, sur le comte Széchenyi et le droit privé hongrois, ses mémoires parus dans les éditions de l'Académie et dans les *Századok* montrent un sens historique très aigu et ont beaucoup contribué à l'essor des études auxquelles il s'était voué. I. K.

Suisse. — M. le professeur J.-R. Rahn, décédé à Zurich le 27 avril dernier, a consacré la meilleure part de son activité scientifique à l'étude des monuments de la Suisse. Il en a dressé d'excellents inventaires publiés dans l'*Indicateur d'antiquités suisses* ou comme annexes à ce recueil périodique dont il a été longtemps un des principaux collaborateurs. Jusque dans ses dernières années, il a parcouru la Suisse en chercheur sagace en même temps qu'en artiste et la riche collection de dessins qu'il a formée au cours de ses promenades archéologiques constituera dans l'avenir une source précieuse d'informations, ainsi qu'on en peut juger par l'album que ses amis ont publié en 1910, à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire (*Skizzen und Studien*. Zurich, in-4°). Son *Histoire des arts plastiques en Suisse jusqu'à la fin du moyen âge*, parue dès 1876 (Zurich, in-8°), est encore aujourd'hui l'ouvrage classique dans ce domaine. Membre influent de la Société des monuments historiques, de celle des Antiquaires de Zurich, il a imprimé dans les publications de ces sociétés un grand nombre de monographies sur les églises, les châteaux, la peinture murale ou les vitraux des différentes régions de la Suisse. Il a été l'un des créateurs du Musée national de Zurich. Les nombreux élèves qu'il a formés, en professant pendant plus de quarante ans l'histoire de l'art à l'Université et à l'École polytechnique de Zurich, continueront son œuvre et tous ceux qui l'ont connu garderont le souve-

nir de ce savant modeste, chez qui l'érudition la plus sûre s'alliait à un goût éclairé, à un esprit très fin et à beaucoup de cœur. — V. v. B.

NOUVELLES PUBLICATIONS FRANÇAISES

RELATIVES A L'HISTOIRE DE FRANCE (HISTOIRE LOCALE).

(Sauf indications contraires, les volumes sont in-8° et édités à Paris.)

Abbé *J.-L. Adam*. Étude sur la ville de Valognes. Valognes, in-12, VIII-803 p. avec grav. — *E. Badel*. Les caveaux de la cathédrale de Nancy. Nancy, impr. E. Thomas, 80 p. — *Baudrier*. Bibliographie lyonnaise. Recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe s. Picard, 1912, gr. in-8°, 469 p. — *J. Berriat-Saint-Prix*. La paroisse de Thuret avant la Révolution. Clermont-Ferrand, impr. A. Dumont, 1912, 142 p. avec plan. — *M. Bessey*. Le château de Couzan. Châlons-sur-Marne, Robat, 87 p. — Abbé *Bic*. Murasson. Seigneurs, paroisse, consulat, mairie. Rodez, impr. Carrère, 1912, in-16, 390 p. — *A. Boudon-Lashermes*. Le vieux Puy. Vieux logis et vieilles familles. Saint-Étienne, impr. J. Thomas, 1911, in-4°, V-425 p. — *E. Bouly*. Mémoires chronologiques contenant ce qui s'est passé de plus remarquable à Cambrai... de 1677 jusqu'en 1753. Cambrai, O. Masson, 107 p. — *P. Champion*. Notes pour servir à l'histoire des classes dangereuses en France, des origines à la fin du XVe siècle. Champion, 1912, petit in-8°, 91 p. — *L. Charvet*. Jean Baptiste Vietty d'Amplepuis (Rhône). Plon-Nourrit, 75 p. — *P. Chesnel*. Le Cotentin et l'Avranchin sous les ducs de Normandie (911-1204). Caen, H. Delesques, 1912, IV-260 p. — *P. Delaunay*. Vieux médecins sarthois. Le Mans, A. de Saint-Denis, 312 p. et grav. — *E. Delmas*. Archives départementales du Cantal. Répertoire numérique de la série L. Aurillac, impr. Bonnet, in-4° à 2 col., 28 p. — *E. Delobel*. Histoire de Marcoing. Arras, impr. Schoutheer frères, VI-257 p. — *C. Duquesnoy*. Histoire de Vermelles. Aire, impr. et libr. A. Lequien, 1912, 40 p. — *E. Espagnat*. Notes historiques et archéologiques sur Cazères (Haute-Garonne). Toulouse, E. Privat, 1911, 121 p. avec grav. — *I. Febvay*. La défense de Besançon. Journal d'une ambulancière, 1870-1871. Challamel, in-16, 239 p. — *J. Gardin*. Étude historique sur Montcy-Notre-Dame. Balan-Sedan, impr. O. Prin, 1911, 159 p. — *J. Garin*. Histoire de Chevron. T. II : Les communiers avant 1792. H. Champion, in-16, X-556 p. avec illustr. — *A. de Goué*. La croisade mayennaise de 1158. Les premiers seigneurs de Mayenne et de Laval. Mayenne, Poirier frères, 1911, 116 p. — *R. Hennequin*. La formation du département de l'Aisne en 1790. Soissons, G. Nougarède, 1911, in-8°, 399 p. — *F. Herbet*. L'ancien Fontainebleau. Histoire de la ville, rues, maisons, habitants au XVIIIe s. Fontainebleau, impr. M. Bourges, 1912, XXII-539 p. — Histoire de l'ordre de Fontevrault (1100-1908), par les religieuses de Sainte-Marie de Fontevrault de Boulaur (Gers). 1re partie : Vie de Robert d'Arbrissel. Auch, impr. L. Cocharaux, XXVII-412 p. — Institutions liturgiques de l'église de Marseille (XIIe siècle). A. Picard, 1910, in-8°, XXXII-175 p. — Abbé *L. Joly*. Ordonnaz. La paroisse et le prieuré. Belley, impr. L. Chaduc, 66 p. — *G. Lavalley*. Catalogue des ouvrages normands de la bibliothèque municipale de Caen. III : Ville de Caen et suppléments. Caen, L. Jouan, 564 p. — Lieu^t-col^l *Lévi*. La défense nationale dans le Nord en 1870-1871. Charles-Lavauzelle,

885 p. — *P. Mallebay-Vacqueur*. Les Institutions municipales de la ville de Bellac sous l'ancien régime. A. Pedone, 1912, 164 p. — *L. Massiou*. Anchoine, ville disparue sous les dunes de la Coubre. La Rochelle, N. Texier. — *J. Mouton*. Notice historique sur Veurey en Dauphiné. Grenoble, impr. G. Guirimand, 1912, 404 p. et grav. — *C. Perrier*. Verdun-sur-le-Doubs. Essais historiques. Chalon-sur-Saône, impr. et libr. E. Lemoine, 1911, petit in-8°, 152 p. avec grav. — *R. Perrout*. Goëry Coquart, bourgeois d'Épinal. Paris, P. Ollendorff, in-16, 227 p. — *J. Petter*. L'enseignement secondaire dans le département du Nord pendant la Révolution, 1789-1802. Lille, Giard, 1912, 192 p. — Picardie (La) historique et monumentale. T. V, fasc. 1. Arrondissement de Doullens; ville et canton de Doullens. Notices par *Ph. des Forts*. A. Picard, in-fol., 40 p. — *P.-A. Pidoux*. La législation de l'assistance en Franche-Comté aux XVIe et XVIIe siècles. Vesoul, L. Bon, 1911, petit in-8°, 68 p. — *C. Portal*. Le département du Tarn au XIXe siècle. Albi, impr. Nouguiès, 1912, XVI-524 p. avec fig. — *A. Portallier*. Tableau général des victimes et martyrs de la Révolution en Lyonnais, Forez et Beaujolais, spécialement sous la Terreur (1793-1794). Saint-Étienne, Soc. impr. Théolier, XIV-520 p. — *L. Raby*. Méteuil ancienne capitale du Médoc. Bordeaux, impr. Samie, 240 p. — *A. Renaud*. Chalon. Esquisses historiques. Chalon-sur-Saône, Paul Boyer, 100 p. — Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800 conservés dans les archives communales. Département de l'Aube. E. Leroux, XXII-338 p. — Chanoine *E. Rondeau*. Histoire du monastère des Ursulines d'Angers (1618-1910). Angers, impr. G. Grassin, in-16, XVI-420 p. — *A. de Rosny*. Tableaux généalogiques du Boulonnais. Boulogne-sur-Mer, impr. G. Hamain, 1897-1911, 18 tabl. in-fol. in-plano. — *A. Sabatier*. Sigillographie historique (XIVe-XVIIIe siècles). Plombs historiés de la Saône et de la Seine. Champion, 1912, gr. in-8°, 535 p. et pl. — *J. Sahuc*. Une voie gallo-romaine (de Béziers à Albi et Cahors). Montpellier, impr. générale du Midi, 34 p. — *E. Sarot*. Le château de Regnéville. Coutances, impr. Notre-Dame, 19, rue Tancrède, 1911, 52 p. — *E. Sevestre*. Le clergé breton en 1801. A. Picard, in-8°, 96 p. — *F. Uzureau*. Noël Pinot, curé du Louroux-Béconnais. Angers, G. Grassin, 91 p. — Abbé *J. Vavasseur*. Contilly seigneurial. Mamers, impr. Fleury, 104 p. — *J. Vernier*. Cahiers de doléances du bailliage de Troyes et du bailliage de Bar-sur-Seine. T. III. Paris, E. Leroux, LXIX-621 p. — *E. Vey*. Le ballet forésien de 1605. Champion, 118 p.

Erratum du précédent numéro.

Page I (Article nécrologique sur G. Monod), lignes 20-21, corriger : descendait en ligne droite de Guillaume Budé, un des promoteurs de l'institution du Collège de France, dont la veuve et les enfants se retirèrent à Genève pour cause de religion (1549).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

GÉNÉRALITÉS.

A. H. (commandant). Guerre russo-japonaise. Leçons tactiques. Le combat d'Iouchoulin-Penlin, 391.
Albin (*P.*). La querelle franco-allemande. Le « coup d'Agadir », 389.
— Les grands traités politiques, 132.
Becker. Le Code de la paix, 134.
Bricout (*J.*). Où en est l'histoire des religions? T. I : les Religions non chrétiennes, 115.
Caudwell (*W.*). La politique générale européenne en Afrique, 391.
Documents diplomatiques, 1910; affaires du Maroc; V : 1908-1910, 133.
Gillouin (*René*). La philosophie de M. Henri Bergson, 405.
Hubert (*L.*). L'effort allemand : l'Allemagne et la France au point de vue économique, 133.
— Politique extérieure, 133.
Lauvrière (*Émile*). Edgar Poe, 391.
Lichtenberger (*Henri*). Novalis, 391.
Marvaud (*Angel*). Le sionisme, 135.
Meynadier (*R.*). L'idée républicaine dans les pays monarchiques d'Europe, 132.
Omont (*H.*). Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des mss. pendant les années 1891-1910. Répertoire alphabétique des mss. lat. et fr., 134.
Rait (*Robert S.*). Life in the medieval University, 408.
Seillière (*E.*). Schopenhauer, 391.
Stapfer (*Paul*). L'inquiétude religieuse du temps présent, 389.
Viallatte (*A.*) et *Caudel* (*M.*). La vie politique dans les deux mondes, 132.

ANTIQUITÉ.

Epstein (*E. M.*). The construction of the tabernacle, 409.
Kittel (*R.*). Geschichte des Volkes Israel, 370.
Moret (*A.*). Rois et dieux d'Égypte, 118.
Prášek (*Justin-V.*). Geschichte der Meder u. Perser bis zur Makedonischen Eroberung, II Bd., 117.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

Barth (*F.*). Die Hauptprobleme des Lebens Jesu, 4e éd., 348.
Batiffol. Voir *Labourt*.
Bertholet (*A.*). Biblische Theologie des Alten Testaments, 344.
Binet-Sanglé. La folie de Jésus, 351.
Bouché-Leclercq (*A.*). L'intolérance religieuse et la politique, 342.
Boysson (*A. de*). La loi et la foi, 351.
Chaillan (abbé). Saint Césaire, 354.
Chapman (*A. T.*). An Introduction to the Pentateuch, 343.
Conybeare (*F. C.*). History of New Testament Criticism, 337.
Creusen (*J.*). Tabulæ fontium traditionis christianæ ad an. 1553, 336.
Deissmann (*A.*). Paulus, 352.
Dewick (*E. C.*). Primitive Christian eschatology, 352.
Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques, fasc. 3-5, 340.
Diettrich (*G.*). Die Oden Salomos, 338.
Dunkmann (*K.*). Der historische Jesus, der mythologische Christ, u. Jesus der Christ, 349.
Falco (*M.*). Le Disposizioni « pro anima », 353.
Goblet d'Alviella (*F.*). L'évolution du dogme catholique; I : les Origines, 1re partie, 352.
Holtzmann (*H.-J.*). Lehrbuch der neutestamentlichen Theologie, 2e éd., 346.
Jacquier (*E.*). Le Nouveau Testament dans l'Église chrétienne, t. I, 345.
Jordan (*Herm.*). Geschichte der altchristlichen Literatur, 337.
Krüger (*G.*) et *Preuschen* (*E.*). Handbuch der Kirchengeschichte für Studierende, 341.
Labourt (*J.*) et *Batiffol* (*P.*). Les odes de Salomon, 338.
Lahy (*J.-M.*). La morale de Jésus, 349.
Larfeld (*W.*). Griechisch- deutsche Synopse der vier neutestamentlichen Evangelien, 345.
Loisy (*A.*). L'évangile selon Marc, 347.
Lucot (*A.*). Palladius, histoire lausiaque, 339.
Lynn (*W. Thynne*). Studies in the New Testament, 346.

Marchand (chanoine). Une nouvelle « Histoire ancienne de l'Église », 343.
Monceaux (*P.*). Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne, t. IV, 353.
— Timgad chrétien, 355.
Overbeck (*F.*). Das Johannesevangelium, 347.
Pick (*Bernhard*). Apocryphal Acts of Paul, Peter, John, Andrews and Thomas, 337.
Piepenbring (*C.*). Jésus et les apôtres, 348.
Piercy (*W. C.*). Voir *Wace* (*H.*).
Pfleiderer (*O.*). Die Vorbereitung des Christentums in der griechischen Philosophie, 2e éd., 344.
Preuschen (*E.*). Voir *Krüger* (*G.*).
Reitzenstein (*R.*). Die hellenistischen Mysterien-religionen, 344.
Salvatorelli (*L.*). Il significato di « Nazareno », 350.
Scholz (*H.*). Glaube u. Unglaube, ein Kommentar zu Augustins *de civitate Dei*, 339.
Schweitzer (*A.*). Geschichte der paulinischen Forschung, 351.
Smith (*J.-B.*). Ecce Deus. Die urchristliche Lehre des reingöttlichen Jesu, 350.
Soden (*von*). Palæstina u. seine Geschichte, 343.
The catholic Encyclopedia, t. X, XI, XII, 340.
Tixeront (*J.*). Histoire des dogmes dans l'antiquité chrétienne, t. III, 352.
Vacandard (*E.*). Etudes de critique et d'histoire religieuse, 3e série, 353.
Valensin (*A.*). Jésus-Christ et l'étude comparée des religions, 349.
Wace (*H.*) et *Piercy* (*W. C.*). A dictionary of christian biography and literature to the end of the vith cent., 341.
Weinel (*H.*). Biblische Theologie des Neuen Testaments, 346.
Wenck (*F.*). Spirito e Spiriti nel Nuovo Testamento, 348.
Wernle (*P.*). Einführung in das theologische Studium, 341.
Zeiller (*J.*). Les monuments chrétiens du palais de Dioclétien à Spalato, 354.

HISTOIRE D'AFRIQUE.

Esquer (*G.*). Les débuts de Yusuf à l'armée d'Afrique, 139.
Mauchamp (*Émile*). La sorcellerie au Maroc, 154.
Picquet (capitaine *Victor*). Campagnes d'Afrique, 1830-1910 : Algérie, Tunisie, Maroc, 139, 402.

HISTOIRE D'ALLEMAGNE ET D'AUTRICHE.

Andreas (*Willy*). Baden nach dem Wiener Frieden 1809, 101.
Arren (*Jules*). Guillaume II, 155.
Bär (*Max*). Der Adel und der adlige Grundbesitz in Polnisch-Preussen zur Zeit der preussischen Besitzergreifung, 100.
Camon (colonel). Clausewitz, 136.
Charmatz. Œsterreichs innere Geschichte von 1848 bis 1907, 407.
Dopsch (*A.*). Die Wirtschaftsentwicklung der Karolingerzeit vornehmlich in Deutschland, 1re partie, 322.
Dorien (*Kurt*). Der Bericht des Herzogs Ernst II von Koburg über den Frankfurter Fürstentag 1863, 106.
Droysen (*H.*). Voir *Koser* (*R.*).
Egelhaaf (*Gotlob*). Bismarck, sein Leben u. sein Werk, 107.
— Politische Jahresübersicht für 1911, 407.
Förster (*Wolfgang*). Prinz Friedrich Karl von Preussen, Bd. II, 1866-1885, 106.
Friederich (*R.*). Befreiungskriege 1813-1815, Bd. II : Der Herbstfeldzug 1813, 102.
Friesen (*Richard von*). Erinnerungen aus meinem Leben, Bd. III, 107.
Heigel (*K.-Th.*). Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des Grossen bis zur Auflösung des alten Reiches, Bd. II, 1792-1806, 100.
Hirn (*Josef*). Englische Subsidien für Tyrol und die Emigranten von 1809, 101.
Hohenzollern-Jahrbuch, 1911, 99.
Janson (*Friedrich*). Fichtes Reden an die deutsche Nation, 101.
Johann Georg, Herzog zu Sachsen. Briefwechsel zwischen König Johann v. Sachsen u. den Königen Friedrich Wilhelm IV u. Wilhelm I von Preussen, 104.
Jordan (*Erich*). Friedrich Wilhelm IV u. der preussische Adel..., 1850-1854, 105.
Just (*Wilhelm*). Verwaltung und Bewafnung im westlichen Deutschland nach der Leipziger Schlacht, 1813 u. 1814, 103.
Kaufmann (*G.*). Festschrift zur Feier des hundertjährigen Bestehens der Universität Breslau, t. I et II, 108.
Koser (*Reinhold*). Friedrich der Grosse, 99.
— et *Droysen* (*H.*). Briefwechsel Friedrichs des Grossen mit Voltaire, 100.
Lehmann (*M.*). Historische Aufsätze und Reden, 407.
Mitteilungen aus der königl. Biblio-

thek. I. Briefe Friedrichs des Grossen an Thieriot, 406.
Petersdorff (*H. von*). Friedrich der Grosse, 99.
Pflugk-Harttung (*J. von*). Das Preussische Heer u. die Norddeutschen Bundestruppen unter General v. Kleist 1815, 104.
Plener (*Ernst von*). Erinnerungen. I Bd. : Jugend; Paris u. London bis 1873, 108.
Rapp (*Ad.*). Friedrich Theodor Vischer und die Politik, 106.
Schwemer (*Richard*). Geschichte der freien Stadt Frankfurt-a.-M. 1814-1866, Bd. II, 104.
Schwertmann (*A.*). Hamburgs Schiksal nach den Befehlen Napoleons und in den Händen Davouts, 103.
Woinovich (general *von*) et *Veltzé* (major). 1813-1815, Œsterreich in den Befreiungskriegen, fasc. 1, 2, 3, 103.

HISTOIRE D'ALSACE-LORRAINE.

Galli (*Henri*). Gambetta et l'Alsace-Lorraine, 155.
Leenhardt (*Camille*). La vie de J.-F. Oberlin (1740-1826), de D.-E. Stœber, 382.
Régamey (*Jeanne* et *Frédéric*). L'Alsace après 1870, 155.
Wagner (*Émile*). Les ruines des Vosges, 398.

HISTOIRE D'AMÉRIQUE.

La Torre (*Jorge-Corredor*). L'Église romaine dans l'Amérique latine, 156.
Siegfried (*A.*), *Rousiers* (*P. de*), *Périgny*, *Roz* (*Firmin*), *Tardieu* (*A.*). Les questions actuelles de politique étrangère dans l'Amérique du Nord, 156.

HISTOIRE DE BELGIQUE.

Delhaize (*Jules*). La domination française en Belgique à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe s.; t. V, 1re partie : de 1804 à 1812, 157.

HISTOIRE D'ESPAGNE.

Redonet y Lopez-Doriga (*Luis*). Historia juridica del cultivo y de la industria ganadera en España, t. I, 381.
Stern (*Alfred*). Cartas inéditas, 407.

HISTOIRE DE FRANCE.

A Cambrai il y a cent ans, 144.
Adorjan et *Seress*. Histoire de la grande Révolution française, 114.
Almeiras (*Henri d'*). La vie parisienne sous Louis-Philippe, 146.
Angot (*E.*). Un neveu du prince de Bénévent. Louis de Talleyrand-Périgord, 1784-1808, 145.
Anthiaume (abbé *A.*). Un pilote cartographe havrais au XVIe s., Guillaume Le Testu, 140.
Archives du Cogner; série H, art. 97. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Villeloin, éd. abbé *L.-J. Denis*, 333.
Artonne (*André*). Le mouvement de 1314 et les chartes provinciales de 1315, 328.
Baraude (*H.*). Orléans et Jeanne d'Arc, 84.
Baril (*G.*). Le droit de l'évêque aux meubles des intestats, 394.
Baudrillart (Mgr *Alfred*). Frédéric Ozanam, 404.
Beauchamp (*Octave*). Le tour de France, 1911, 397.
— L'Ile-de-France, 397.
Beck (*Fr.*). Der Karlsgraben, 324.
Besnard (*Ch.-H.*). Le Mont-Saint-Michel, 128.
Bettin (*Hans*). Heinrich II von Champagne, 326.
Boüard (*A. de*) et *Hirschauer* (*Ch.*). Les Jouvenel des Ursins et les Orsini, 398.
Bruneau (général). Récits de guerre, 403.
Brunel (*Clovis*). Les miracles de saint Privat, suivis des opuscules d'Aldebert III, évêque de Mende, 335.
Calippe (abbé *Charles*). L'attitude sociale des catholiques français au XIXe s., t. II, 150.
Carlyle (*Th.*). Histoire de la Révolution française, 400.
Chaboseau (*A.*). De Babeuf à la Commune, 154.
— De la semaine sanglante au congrès de Marseille, 154.
Chaumont (*L.*). Histoire de Cluny depuis les origines jusqu'à la ruine de l'abbaye, 2e éd., 398.
Chaytor (*H.-J.*). The Troubadours, 408.
Chéradame (*A.*). La crise française, 405.
Cheysson (*Emile*). Œuvres choisies, 151.
Chuquet (*A.*). Lettres de 1815, 1re série, 143.
Clergeac (*A.*). Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province ecclésiastique d'Auch et des diocèses de Condom et de Lombez (1300-1801), 379.
— La curie et les bénéfices consistoriaux, 379.

Courderoy (Ernest). Œuvres, 147.
Collas (E.). Valentine de Milan, duchesse d'Orléans, 82.
Comminges (comte *de*). Souvenirs d'enfance et de régiment, 1831, 1870-1871, 148.
Cunéo-d'Ornano (lieutenant-colonel). Mes étapes, 148.
Delisle (L.). Enquête sur la fortune des établissements de l'ordre de Saint-Benoît en 1338, 78.
Denis (abbé *L.-J.*). Voir Archives du Cogner.
Depoin (J.). Recueil de chartes et de documents de Saint-Martin-des-Champs, monastère parisien, t. I, 330.
Derys (Gaston). Les grandes amoureuses, 2e série, 149.
Descoqs (Pedro). A travers l'œuvre de M. Maurras, 151.
Des Robert (Edmond). Recherches sur l'origine du nom d'Arc, 83.
Dufeuille (Eugène). L'anticléricalisme avant et pendant notre République, 150.
Du Motey (vicomte). Un héros de la Grande Armée. Jean-Gaspard Hulot de Collart, 137.
Dupont (Étienne). Le Mont-Saint-Michel inconnu, 128.
Einhard. Vita Karoli Magni, éd. *O. Holder-Egger*, 323.
En marge de la correspondance de Napoléon Ier, 143.
Fidao-Justiniani (M.-J.-E.). Pierre Leroux, 403.
Fleury (abbé *E.*). Hippolyte de La Morvonnais, 143.
Fleury (comte) et *Sonolet (Louis)*. La société du second Empire, t. I, 1851-1858, 147.
Fliche (Augustin). Les vies de saint Savinien, 376.
— Le règne de Philippe Ier, roi de France (1060-1108), 377.
Flocon (commandant). Milices et volontaires du Puy-de-Dôme, 401.
Franklin (A.). La vie privée au temps des premiers Capétiens, 325.
Frager (Marcel). A la barre de l'histoire, 1805-1820, 145.
Frémeaux (Paul). Dans la chambre de Napoléon mourant, 144.
Gebhart (E.). Petits mémoires, 404.
Gout (Paul). Le Mont-Saint-Michel, 125.
Guiraud (Mlle). Recherches et conclusions nouvelles sur le prétendu rôle de Jacques Cœur, 85.
Hanotaux (G.). Jeanne d'Arc, 83.
Haussonville (comte *d'*). Femmes d'autrefois, hommes d'aujourd'hui, 399.
Heidelberger (Fr.). Kreuzzugsversuche um die Wende des 13 Jahrh., 328.
Henckens (lieutenant). Mém. se rapportant à son service militaire, de févr. 1803 à août 1816, 136.
Hirschauer (Ch.). Voir *Boüard (A. de)*.
Histoire de l'ordre de Fontevrault (1100-1908), 398.
Holder-Egger (O.). Voir *Einhard*.
Huffelmann (A.-M.). Clemenza von Ungarn, Königin von Frankreich, 328.
Lacroix (Mgr *Louis*). Un professeur de rhétorique. Notes et souvenirs sur M. le chanoine Dogny, 153.
La France jugée à l'étranger, 149.
La Martinière (de). Cartulaire de Notre-Dame de Barbezieux, 334.
Lamy (Étienne). Quelques œuvres et quelques ouvriers, 405.
Lasteyrie (Robert de). Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publ. par les Sociétés savantes, 406.
Latouche (Robert). Mélanges d'histoire de Cornouaille (ve-xie s.), 329.
Lauer (Ph.). Robert Ier et Raoul de Bourgogne, rois de France (923-936), 325.
Laurent (J.). Cartulaires de l'abbaye de Molesme, 332.
Lavisse (E.). Souvenirs, 404.
Leguay (Pierre). Universitaires d'aujourd'hui, 405.
Le Senne (Émile). Mme de Païva, 149.
Lévi (lieutenant-colonel). La défense nationale dans le Nord en 1870-71. 3e période : Bapaume, 138.
Liagre (Ch.). Le culte de Notre-Dame-de-Grâce à Loos, 399.
Loliée (Frédéric). Du prince de Bénévent au duc de Morny, 147.
Longnon (Henri). Pierre de Ronsard, 140.
Malet (A.). XVIIIe siècle, Révolution, Empire, 142.
Vidocq. Mémoires annotés par *E. Villiod*, 146.
Mollat. Études et documents sur l'histoire de Bretagne (XIIIe-XVIe s.), 78.
Mortet (V.). Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture... en France au moyen âge (XIe-XIIe s.), 123.
Moussac (Georges de). Dans la mêlée, 148.
Moussac (marquis *de*). Un prêtre d'autrefois : l'abbé de Moussac, vicaire général de Poitiers, 1753-1827, 141.
Navarre (Marcel). La chambre introuvable, 145.
Noël (L.) et *Roussel (R.)*. M. l'abbé Nicolas Couturier, 152.

Pabst (*L.*). Die äussere Politik der Grafschaft Flandern unter Ferrand von Portugal (1212-1233), 326.
Pereire (*Alfred*). Autour de Saint-Simon, 399.
Perrot (*G.*). Notice sur la vie et les travaux de Léopold-Victor Delisle, 406.
Philippon (*E.*). Dictionnaire topographique du département de l'Ain, 393.
Picard (lieutenant-colonel). 1870. Sedan, 129.
Pottet (*Eugène*). Histoire de Saint-Lazare, 1122-1912, 397.
Prinet (*Max*). Les variations du nombre des fleurs de lis dans les armes de France, 397.
Prutz (*Hans*). Jacques Cœur von Bourges, 84.
Publications de la Société d'histoire moderne. Série des instruments de travail. II : les Ministères français, 1789-1911, 400.
Reboul (lieutenant-colonel). Campagne de 1813. Les préliminaires, t. II, 401.
Remize (*Félix*). Saint Privat, martyr, évêque du Gévaudan, 335, 395.
Richault (*Gabriel*). Histoire de Chinon, 396.
Rosenkranz (*A.*). Beiträge zur Kenntniss der Gesta abbatum Fontanellensium, 324.
Sagot (*François*). Les gardes d'honneur de la Marne, 144.
Saint-Léger (*J. de*). Était-ce Louis XVII évadé du Temple? 141.
Saint-Martin. Les derniers représentants de Rome à Avignon et dans le Comtat-Venaissin, 142.
Sangnier (*Georges*). Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte (1834-1845), 154.
Sanson (*Victor*). Répertoire bibliographique pour la période dite « révolutionnaire », 1789-1801, en Seine-Inférieure, 142.
Sautai (capitaine). L'œuvre de Vauban à Lille, 135.
Sauvage (*R.-N.*). L'abbaye de Saint-Martin-de-Troarn, 374.
Sauzey (lieutenant-colonel). De Munich à Vilna, 137.
Schiemann (*L.*). Alexis de Tocqueville, 145.
Sokolnicki (*Michel*). Les origines de l'émigration polonaise en France, 1831-1832, 146.
Sonolet (*Louis*). Voir *Fleury* (comte).
Strowski (*F.*). Tableau de la littérature française au XIXe s., 401.
Tardif (*J.*). Saint-Pair-sur-Mer au XIVe s., 139.
Teste (*Louis*). L'anatomie de la République, 1870-1910, 152.
Vizureau (*F.*). Extraits des Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 148.
Van Marle (*R.*). Un chancelier de France sous Charles VI. Henri de Marle, 82.
Vuillaume (*Maxime*). Deux drames, 1871, 152.
Zeck (*Ernst*). Der Publizist Pierre Dubois, 327.

HISTOIRE DE GRANDE-BRETAGNE.

Filon (*Augustin*). L'Angleterre d'Édouard VII, 158.
Fletcher (*C. R. L.*). Teacher's Companion to a school History of England, 408.
Langton (*H. H.*). Voir *Wrong* (*G. W.*).
Regnard (*A.*). Histoire de l'Angleterre depuis 1815 jusqu'à l'avènement de Georges V, 2e éd., 158.
Sée (*R. R. M.*). Pastels anglais (1750-1830), 157.
The Pipe roll Society. The great roll of the Pipe for the twenty-ninth year of the reign of Henry the Second, a. D. 1182-1183. 408.
Wrong (*George W.*) et *Langton* (*H. H.*). Review of historical publications relating to Canada, 364.

HISTOIRE DE HONGRIE.

Andrássy (comte *Jules*). Causes du maintien de l'État hongrois et ses libertés constitutionnelles, 111.
Karácson (*Emeric*). L'Émigration de Rákóczi, 113.
Kossuth (*François*). Articles de journaux, t. II, 113.
Marczali (*Henri*). Histoire de Hongrie, 109.
Márki (*Alexandre*). Rákóczi Ferencz, 111.
Szádeczky (*Béla*). L'intendance de la cour de Michel Apafi Ier, 111.
Szádeczy (*L.*). Encore un mot sur la chronique sicule de Csik, 114.

HISTOIRE D'ITALIE.

Aleandri (*V.-E.*). Il castello di Vitorchiano, 409.
Cordey (*Jean*). Les comtes de Savoie et les rois de France, 86.
Domanico (*G.*). L'Internazionale, t. I, 409.
Lauer (*Ph.*). Le palais de Latran, 372.
Le assemblee del Risorgimento, 159.
Maurel (*André*). Quinze jours à Naples, 159.

Montalcini (*Camillo*). L'idea italiana dalle origini al Risorgimento, 161.
Vettard (*Th.*). Rome en huit jours, 408.

HISTOIRE D'ORIENT ET D'EXTRÊME-ORIENT.

Barbulesco (*Élie*). Relations des Roumains avec les Serbes, les Bulgares, les Grecs et la Croatie, 384.
Caillot (*A.-C.-Eugène*). Les Polynésiens orientaux au contact de la civilisation, 162.
De Bovis (*R.*). Du rôle joué par le Danube dans les invasions d'origine scythique, 161.
Pinon (*René*). L'Europe et la jeune Turquie, 162.
Tournebize (*Fr.*). Histoire politique et religieuse de l'Arménie, 120.
Youssouf-Fehmi. La Révolution ottomane, 1908-1910, 131.

HISTOIRE DES PAYS SLAVES.

Bakounine (*Michel*). Œuvres, t. VI, 153.
Herzen (*Alexandre*). Pages choisies, 410.
Mansuy (*Abel*). Le monde slave et les classiques français aux XVIe et XVIIe siècles, 410.
Niederle (*L.*). La race slave, 162.
Pingaud (*Léonce*). Gilbert Romme en Russie, 163.
Préaudeau (*Marc de*). Michel Bakounine, 409.
Zmigród-Stadnicki (*Karl Graf von*). Die Schenkung Polens am Papst Johannes, 91.

HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

Baier (*Hermann*). Päpstliche Provisionen für niedere Pfründen bis zum Jahre 1304, 93.
Berlière (*Dom U.*). Suppliques d'Innocent VI (1352-1362), 88.
Biaudet (*Henry*). Les nonciatures apostoliques permanentes jusqu'en 1648, 99.
Brackmann. Regesta pontificum Romanorum : Germania pontificia, I, pars I (provincia Salisburgensis I), 87.
Boudinhon (*A.*). La question de Lorette, à propos d'un livre récent, 90.
Cattaey (*F.*). L'idéalisme franciscain spirituel au XIVe siècle : étude sur Ubertin de Casale, 95.
Celier (*Léonce*). Les dataires du XVe s. et les origines de la daterie apostolique, 97.
Chaillan (*M.*). Le bienheureux Urbain V (1310-1370), 96.
Constant (*G.*). Rapport sur une mission scientifique aux archives d'Autriche et d'Espagne, 88.
Destrée (*Dom Bruno*). Les Bénédictins, 89.
Dobiache-Rojdestvensky (*Olga*). La vie paroissiale en France au XIIIe s., 93.
Dufourcq (*Albert*). L'avenir du christianisme; 1re partie : le Passé chrétien. T. V. Histoire de l'Église du IIIe au XIe siècle : le christianisme et les barbares, 91, 342.
Fayen (*A.*). Lettres de Jean XXII (1316-1334), 77.
Fournier (*Paul*). Études critiques sur le Décret de Burchard de Worms, 91.
Götter (*Emil*). Die päpstliche Pönitentiarie von ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V, t. II, 1re et 2e parties, 98.
Gougaud (*Dom Louis*). Les chrétientés celtiques, 89.
Gout (*Raoul*). L'affaire Tyrrell, 133.
Gröll (*Jos.*). Die Elemente der kirchlichen Freiungsrechtes, 89.
Hilling (*N.*). Die Offiziale der Bischöfe von Halberstadt im Mittelalter, 90.
Kehr. Regesta pontificum Romanorum : Italia pontificia, V, 87.
Kitts (*Eustace J.*). Pope John the twenty-third and master John Hus of Bohemia, 96.
Nicolas (chanoine). Un pape Saint-Gillois : Clément IV, 94.
Plenkers (*H.*). Voir *Traube* (*L.*).
Sabatier (*Paul*). L'incipit et le premier chapitre du Speculum Perfectionis, 94.
Schmidt (*Ulrich*). P. Stephan Fridolin, ein Franziskaner-prediger des ausgehenden Mittelalters, 97.
Seppelt (*Fr.-X.*). Studien zum Pontifikat Papst Coelestins V, 94.
Tocco (*Felice*). La quistione della povertà nel secolo XIV secondo nuovi documenti, 95.
Traube (*L.*). Textgeschichte der Regula S. Benedicti, 2e éd. par *H. Plenkers*, 91.
Ubald d'Alençon (le P.). Les vies de sainte Colette Boylet de Corbie, réformatrice des Frères Mineurs et des Clarisses (1381-1447), 96.
— Miniatures et documents artistiques du moyen âge relatifs à sainte Colette de Corbie, 96.
Vidal (*J.-M.*). Benoît XII (1334-1342), lettres communes, 88.
Zeiller (*Jacques*). L'idée de l'État dans saint Thomas d'Aquin, 92.

HISTOIRE DE L'ART.

Brenet (*M.*), *Chantavoine* (*J.*), *Laloy* (*L.*), *La Laurencie* (*L. de*). L'année musicale, 392.
La Laurencie (*de*). Voir *Brenet* (*M.*).
Liszt (*Fr.*). Pages romantiques, 392.
Marnold (*Jean*). Musique d'autrefois et d'aujourd'hui, 392.
Séré (*Octave*). Musiciens français d'aujourd'hui, 392.

SCIENCES AUXILIAIRES.

Ajnalov (*D.-V.*). Miniatjury « Scazanija », 360.
Albiousse (*L. d'*). Armorial de la ville d'Uzès, 369.
Archivalische Beiträge zur Geschichte der venezianischen Kunst, 368.
Armando (*V.*). Alcune vecchie legature artistiche inedite, 362.
Aubert (*F.*). Voir *Du Breuil* (*Guill.*).
Audin (*Marius*). Bibliographie iconographique du Lyonnais, t. I, 1re partie, 363.
Barroux (*Marius*). Le département de la Seine et la ville de Paris, 363.
Batzer (*Ernst*). Zur Kenntniss der Formularsammlung des Richard von Pofi, 360.
Beck (*J.*). La musique des troubadours, 365.
Bégule (*Lucien*). Vitraux du moyen âge et de la Renaissance dans la région lyonnaise, 367.
Bertaux (*E.*). L'exposition rétrospective d'art, 1908, 366.
Beszard (*L.*). La langue des formules de Sens, 365.
Bliss (*Henry E.*). A modern classification for libraries, 364.
Boüard (*A. de*). Études de diplomatique sur les actes des notaires du Châtelet de Paris, 360.
Bresslau (*Harry*). Handbuch der Urkundenlehre für Deutschland. u. Italien, I, 2e éd., 361.
Bretholz (*Berthold*). Lateinische Paläographie, 2e éd., 355.
Brom (*Gisbert*). Guide aux archives du Vatican, 364.
Brown (*C. Baldwin*). The Arts and Crafts of our teutonic Forefathers, 366.
Caddau (*L.*). Les monuments de la Bigorre, 367.
Ceretelli (*G.*). Voir Exempla codicum graecorum, 357.
Champneys (*Arthur C.*). Irish ecclesiastical architecture, 366.
Chevreux (*P.*) et *Vernier* (*J.*). Les archives de la Normandie et de la Seine-Inférieure. Recueil des fac-similés d'écritures du XIe au XVIIIe s., 358.
Codices graeci et latini photographice depicti, t. XV et XVI, 359.
Copinger (*W. A.*). Heraldry simplified, 369.
Corpus nummorum italicorum, t. I, 368.
Delisle (*L.*). Instructions pour la rédaction d'un catalogue de manuscrits, 362.
Diehl (*Ch.*). Manuel d'art byzantin, 365.
Diehl (*E.*). Vulgärlateinische Inschriften, 365.
Dörnhöffer (*Fr.*). Seelengärtlein. Hortulus animae, 359.
Du Breuil (*Guill.*). Stilus curie Parlamenti, nouv. éd. par *F. Aubert*, 360.
Durand (*G.*). Tableaux et chants royaux de la confrérie du Puy-Notre-Dame d'Amiens, 367.
Écorcheville (*J.*). Catalogue du fonds de musique ancienne de la Bibliothèque nationale, 363.
Erben (*W.*), *Schmitz-Kallenberg* (*L.*) et *Redlich* (*O.*). Urkundenlehre, 3e partie, 360.
Exempla codicum graecorum litteris minusculis scriptorum, éd. par *Ceretelli* (*G.*) et *Sobolevski* (*S.*), 357.
Fish (*Carl Russel*). Guide to the materials for American History in Roman and other Italian archives, 364.
Fleury (*G.*). La cathédrale du Mans, 367.
Giron (*L.*). Les peintures murales du département de la Haute-Loire, 366.
Grüneisen (*Wladimir de*). Sainte-Marie-Antique, 368.
Guppy et *Pollard*. Guide to the manuscripts and printed books... of the authorized version, 358.
Herbert (*J.-A.*). Illuminated manuscripts, 355.
Isnard (*A.*). Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Actes royaux, t. I, 363.
Lake (*Kirsopp*). Codex Sinaiticus Petropolitanus, 360.
Landry (*A.*). Essai économique sur les mutations des monnaies dans l'ancienne France, 368.
Langlois (*E.*). Les manuscrits du Roman de la Rose, 356.
Lasteyrie (*R. de*). L'architecture religieuse à l'époque romane, 365.
Lavalley (*G.*). Catalogue des ouvrages normands de la bibliothèque municipale de Caen, t. I, 363.
Lavergne (*G.*). Archives du palais de Monaco. Inventaire du fonds Grimaldi-Regusse, 363.
Legrand (*N.*). Les collections artis-

tiques de la Faculté de médecine de Paris, 366.
Lehmann (*Paul*). Johannes Sichardus, 356.
Lemaître (*H.*). Histoire du dépôt légal, 1re partie : France, 364.
Levasseur (*E.*). Aperçu de l'histoire des monnaies, 368.
Lietzmann. Voir Tabulae in usum scholarum.
Loev (*E.-A.*). Studia palaeographica, 356.
Martin (*Henry*). Le Boccace de Jean Sans-Peur, 358.
Meyer-Lübke (*W.*). Romanisches etymologisches Wörterbuch, 365.
Michel (*Ch.*) et *Peeters* (*P.*). Évangiles apocryphes, I, 366.
Monumenta palaeographica Vindobonensia, I, 357.
Mülbe (*W. H. von der*). Die Darstellung des jüngsten Gerichtes, 367.
Mullot (*H.*) et *Sivade* (*H.*). Armorial des évêques de Carcassonne, 369.
Neugebauer (Dr *P.-V.*). Sterntafeln, 361.
Peeters (*P.*). Voir *Michel* (*Ch.*).
Pétiet (*R.*). Armorial poitevin, 369.
Pironti. L'ordinamento delle carte degli Archivi di Stati italiani, 364.
Pollard. Voir *Guppy*.
Popoff (*N.-P.*). Voir *Treneff* (*D. K.*).
Prou (*M.*). L'art monétaire pendant la période gothique, 368.
Redlich (*O.*). Voir *Erben* (*W.*).
Reinach (*S.*). Répertoire des peintures du moyen âge et de la Renaissance, t. III, 366.
Reinach (*Th.*). Anarchie monétaire et ses remèdes chez les anciens Grecs, 368.
Ricci (*Ser.*). La numismatique, 368.
— Catalogue of a collection of germanic antiquities, 366.
Schmitz-Kallenberg (*L.*). Voir *Erben* (*W.*).
Sebestyen (*J.*). Rovás és rovásirás, 356.
Serafini (*C.*). Le monete e le bolle plumbee pontificie del medagliere vaticano, t. I, 369.
Seymour de Ricci. Catalogue of a collection of merovingian antiquities belonging to J. Pierpont Morgan, 366.
Shepard (*Th.*). Heraldry, 369.
Sidersky (*D.*). Étude sur l'origine astronomique de la chronologie juive, 361.
Sobolevski (*S.*). Voir Exempla codicum graecorum.
Stern (*Chr.*). Epistolae beati Pauli glosatae glosa interlineali, 360.
Tabulae in usum scholarum, éd. par *Lietzmann*, 357.
Thibaut (*J.-B.*). Monuments de la notation et phonétique et neumatique de l'Église latine, 357.
— La notation musicale, 365.
Thompson (*James Westfall*). The Frankfort Book Fair, 362.
Treneff (*D.-K.*) et *Popoff* (*N.-P.*). Miniatures du ménologe grec du XIe s., 360.
Van den Gheyn (*J.*). Deux livres d'heures attribués à l'enlumineur Jacques Coene, 356.
Vernier (*J.*). Voir *Chevreux* (*P.*).
Vitry (*P.*). Hôtels et maisons de la Renaissance française, t. I, 367.
Wickhoff. Beschreibendes Verzeichniss der illuminierten Handschriften in Oesterreich, fasc. 4, 5, 357.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

BÉMONT (Ch.) et PFISTER (Chr.). G. Monod 1

ARTICLES DE FOND.

CALMETTE (J.). La politique espagnole dans l'affaire des barons napolitains (1485-1492) 225
DEJEAN (Étienne). La duchesse de Berry et le comité carliste de La Haye, juin-novembre 1832. . . . . 32, 270
REUSS (Rod.). La constitution civile du clergé et le Directoire du département du Bas-Rhin, 1791-1792 . . 1, 247

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

BÉMONT (Ch.). Les révolutions d'Angleterre en 1553-1554 racontées par un fourrier de l'empereur Charles-Quint 56
PATRY (H.). Les débuts de la Réforme protestante à Bordeaux et dans le ressort du parlement de Guienne. 291

BULLETIN HISTORIQUE.

Antiquités chrétiennes, par Ch. GUIGNEBERT 336
Histoire de France (époque franque et des Capétiens directs), par L. HALPHEN 322
— (fin du moyen âge), par Ch. PETIT-DUTAILLIS . . 77
Histoire d'Allemagne (depuis 1648), par P. DARMSTEDTER. 99
Histoire de Hongrie, par I. KONT 109
Histoire de l'Église (moyen âge), par E. JORDAN . . . 87
Sciences auxiliaires de l'histoire, par Ph. LAUER . . 355

COMPTES-RENDUS CRITIQUES.

BARBULESCO (É.). Relations des Roumains avec les Serbes, les Bulgares, les Grecs et la Croatie en relation avec la question macédo-romaine (**A.-D. Xénopol**). 384
BESNARD (Ch.-H.). Le Mont-Saint-Michel (**R. Michel**) . . 128
BRICOUT (J.). Où en est l'histoire des religions? (**P. Oltramare**). 115
CAUZONS (Th. DE). La magie et la sorcellerie en France (**Ch. Guignebert**) 388
CLERGEAC (A.). Chronologie des archevêques, évêques et abbés de l'ancienne province ecclésiastique d'Auch (**Ch. Pfister**) 379
— La curie et les bénéfices consistoriaux (**Id.**). . . 379
DUPONT (Ét.). Le Mont-Saint-Michel inconnu (**R. Michel**). 128

[SUPPLÉMENT AU NUMÉRO DE JUILLET-AOÛT 1912.]

Pages

FLICHE (A.). Les vies de saint Savinien, premier évêque de Sens (**Ch. Pfister**) 376
— Le règne de Philippe Ier, roi de France (**Id.**) . . 377
GOUT (P.). Le Mont-Saint-Michel (**R. Michel**). 125
KITTEL (R.). Geschichte des Volkes Israel (**A. Loisy**) . . 370
LAUER (Ph.). Le palais de Latran (**L. Halphen**) 372
LEENHARDT (C.). La vie d'Oberlin par Stœber (**Ch. Pfister**). 382
MORET (A.). Rois et dieux d'Égypte (**P. Oltramare**) . . 118
MORTET (V.). Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture en France au moyen âge (**M. Prinet**) . 123
PICARD (lieut.-colonel). 1870, Sedan (**A. Dreyfus**) . . . 129
PRAŠEK (F.-V.). Geschichte der Meder u. Perser (**P. Oltramare**). 117
REDONET Y LOPEZ-DORIGA (L.). Historia juridica del cultivo y de la industria ganadera en España (**G. Desdevises du Dezert**). 381
SAUVAGE (R.-N.). L'abbaye de Saint-Martin-de-Troarn (**R. Poupardin**) 374
TOURNEBIZE (Fr.). Histoire politique et religieuse de l'Arménie (**P. Oltramare**) 120
YOUSSOUF-FEHMI. La révolution ottomane, 1908-1910 (**E. Driault**). 131

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES.

Généralités (Ch. BÉMONT, A. DREYFUS, E. DRIAULT, C. SCHMIDT) 132, 389
Histoire d'Afrique (R. MICHEL) 154
Histoire d'Allemagne et d'Autriche (Ch. BÉMONT, P. DARMSTÆDTER, E. DRIAULT). 154, 406
Histoire d'Alsace-Lorraine (E. DRIAULT). 155
Histoire d'Amérique (ID.) 156
Histoire de Belgique (ID.) 156
Histoire d'Espagne (Ch. BÉMONT) 407
Histoire de France (Ch. BÉMONT, G. BOURGIN, A. DREYFUS, E. DRIAULT, L. HALPHEN, H. HAUSER, R. LÉVY, R. MICHEL, M. PRINET, R.-N. SAUVAGE, C. SCHMIDT) 139, 393
Histoire de Grande-Bretagne (Ch. BÉMONT, E. DRIAULT, R. LÉVY). 157, 408
Histoire de Russie (Ch. BÉMONT, G. BOURGIN, Ch. PFISTER). 409
Histoire d'Italie (G. BOURGIN, R. MICHEL) 159, 408
Histoire d'Orient et d'Extrême-Orient (E. DRIAULT, I. KONT, M. LAMBERT) 161, 409
Histoire de l'art (L. HALPHEN) 392
Histoire militaire (A. DREYFUS, E. DRIAULT) 135

RECUEILS PÉRIODIQUES ET SOCIÉTÉS SAVANTES.

(Liste alphabétique par noms de pays.)

ALLEMAGNE.

1. Abhandlungen d. Bayer. Akademie d. Wissenschaften. 193, 428

Pages

2. Abhandlungen d. Sæchsischen Gesellschaft d. Wissenschaften 193, 428
3. Annalen d. d. histor. Vereins f. d. Niederrhein . . . 428
4. Annalen d. Vereins f. Nassau. Altertumskunde . . . 193, 428
5. Archivalische Zeitschrift 428
6. Archiv d. hist. Ver. f. Unterfranken u. Aschaffenburg. 429
7. Archiv f. d. Geschichte d. Sozialismus 191
8. Archiv f. katholisches Kirchenrecht 193, 429
9. Archiv f. Kulturgeschichte 429
10. Beitræge zur Bayrischen Kirchengeschichte 429
11. Beitræge z. Geschichte d. deutschen Sprache u. Literatur. 429
12. Beitræge zur Geschichte d. Niederrheins 429
13. Bremisches Jahrbuch 429
14. Byzantinische Zeitschrift 427
15. Deutsche Rundschau 188
16. Forschungen zur Brandenburg.-Preuss. Geschichte. . 193, 430
17. Freiburger Diözesanarchiv 430
18. Gœttingische gelehrte Anzeigen 189, 426
19. Hansische Geschichtsblætter 193, 430
20. Historisches Jahrbuch 187
21. Historische Vierteljahrschrift 188
22. Historische Zeitschrift 187
23. Jahrbuch d. Geschichtsvereins f. Braunschweig . . . 193, 430
24. Jahrbuch f. d. Geschichte d. Herzogtums Oldenburg . 431
25. Jahrbücher d. Ver. f. Mecklenburg. Geschichte . . . 430
26. Mitteilungen d. Vereinigung f. Gotha. Geschichte . . 431
27. Mitteilungen d. Vereins f. Geschichte v. Osnabrück . 431
28. Neues Archiv d. Gesellschaft f. ælterе d. Geschichtsk. 190
29. Neues Archiv f. Sæchsische Geschichte. 431
30. Neues Lausitzisches Magazin 194
31. Oberbayrisches Archiv f. vaterlænd. Geschichte . . . 431
32. Staats- und Sozialwissenschaftliche Forschungen . . 431
33. Vierteljahrschrift f. Social- u. Wirtschaftsgeschichte . 190
34. Zeitschrift der histor. Gesellschaft d. Provinz Posen . 432
35. Zeitschrift d. Aachener Geschichtsvereins 194
36. Zeitschrift d. Bergischen Geschichtsvereins 432
37. Zeitschrift d. Harzvereins f. Geschichte 432
38. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Niedersachsen . . . 194
39. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Schwaben 433
40. Zeitschrift d. Vereins f. d. Geschichte Schlesiens . . 433
41. Zeitschrift d. Vereins f. Hamburg. Geschichte . . . 433
42. Zeitschrift d. Vereins f. Hessische Geschichte . . . 433
43. Zeitschrift d. Vereins f. Lübeck. Geschichte 434
44. Zeitschrift d. Westpreuss. Geschichtsvereins 434
45. Zeitschrift für Brüdergeschichte 192
46. Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft . . . 434
47. Zeitschrift f. die Geschichte des Oberrheins 435
48. Zeitschrift f. Geschichtskunde von Freiburg-i.-B. . . 436
49. Zeitschrift f. katholische Theologie 189, 426
50. Zeitschrift f. Kirchengeschichte 192
51. Zeitschrift f. Rechtsgeschichte 436
52. Zeitschrift f. Schleswig-holstein. Geschichte 436

Pages

ALSACE.

1. Revue d'Alsace 186, 426

AUTRICHE.

1. Jahrbuch f. Landeskunde von Niederœsterreich . . . 431
2. Mitteilungen d. Instituts f. œsterreich. Geschichtsf. . 425
3. Mitteilungen d. Vereins f. d. Geschichte d. Deutschen in Bœhmen 432
4. Zeitschrift d. d. Vereins f. d. Geschichte Mæhrens . . 432
5. Zeitschrift d. Ferdinandeums f. Tirol u. Vorarlberg . 432
6. Zeitschrift d. histor. Vereins f. Steiermark 433

BELGIQUE.

1. Annales de la Société archéol. de Namur 194
2. Annales du Cercle archéol. de Mons 195
3. Bulletin de la Commission royale d'histoire 195
4. Bulletin de la Société scient. et histor. du Limbourg . 195
5. Leodium 195
6. Musée belge (le) 196
7. Revue de Belgique 196
8. Revue de l'Université de Bruxelles 196
9. Wallonia 196

ÉTATS-UNIS.

1. American historical Review (the) 199
2. Nation (the) 199

FRANCE.

1. Académie des inscriptions et belles-lettres 165
2. Académie des sciences morales et politiques 165, 415
3. Analecta gallicana 419
4. Anjou historique (l') 177, 424
5. Annales d'Avignon et du Comtat-Venaissin 178
6. Annales de Bretagne 179
7. Annales de géographie 174
8. Annales du Midi 182
9. Annales révolutionnaires 417
10. Bibliographe moderne (le) 171
11. Bibliothèque de l'École des chartes 167
12. Bulletin d'ancienne littér. et d'archéol. chrétiennes . . 172
13. Bulletin de Correspondance hellénique 171, 423
14. Bulletin de l'histoire du Protestantisme français . . . 172
15. Bulletin des sciences histor. et natur. de l'Yonne . . 187
16. Bulletin hispanique 170, 421
17. Bulletin histor. et philol. du Comité des travaux . . . 166
18. Bulletin histor. et scient. de l'Auvergne 178
19. Bulletin italien 170, 420
20. Bulletin trimestriel de la Société archéol. de Touraine. 185
21. Correspondance (la) historique et archéol. 171
22. Correspondant (le) 422

Pages
23. Études. Revue fondée des Pères de la Cie de Jésus . . 174
24. Feuilles d'histoire 416
25. Grande Revue (la) 175
26. Journal des Savants 163, 413
27. Mélanges d'archéologie et d'histoire 418
28. Mémoires de la Société archéol. de Touraine 185
29. Mémoires de la Société de l'hist. de Paris 183
30. Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard . 183
31. Mémoires de la Société éduenne 425
32. Mémoires de la Société nationale d'Angers 424
33. Moyen âge (le) 167
34. Nouvelle revue historique de droit. 173
35. Polybiblion 165
36. Province du Maine (la). 180
37. Révolution dans l'Aube (la) 424
38. Revue africaine 176
39. Revue archéologique 171, 422
40. Revue critique d'histoire et de littérature 163, 413
41. Revue de Bretagne 179
42. Revue de Gascogne. 179
43. Revue de l'Agenais. 177, 423
44. Revue de l'Anjou 177, 424
45. Revue de l'histoire des religions 172
46. Revue des Bibliothèques 171, 422
47. Revue des Deux Mondes 175, 421
48. Revue des études anciennes. 166, 416
49. Revue des études historiques 168, 413
50. Revue des études napoléoniennes 169, 418
51. Revue des Pyrénées 184
52. Revue des questions historiques 412
53. Revue des sciences politiques 169
54. Revue de Saintonge et d'Aunis. 185
55. Revue d'histoire de Lyon. 180
56. Revue d'histoire diplomatique 419
57. Revue d'histoire moderne et contemporaine 168, 416
58. Revue d'histoire rédigée à l'État-major de l'armée . . 173, 420
59. Revue du Midi 183
60. Revue du Nord 183
61. Revue générale du droit 173
62. Revue historique de Bordeaux 178
63. Revue historique et archéologique du Maine 181
64. Revue Mabillon 419
65. Revue savoisienne 185
66. Travaux de l'Académie nationale de Reims 184

GRANDE-BRETAGNE.

1. Athenæum (the) 202
2. Edinburgh Review 204
3. English historical review (the) 200
4. Nineteenth century (the) 203
5. Review of histor. public. relating to Canada 196

Pages
6. Scottish historical review (the) 203
7. Transactions of the r. histor. Society 202

HONGRIE.

1. Budapesti Szemle 205
2. Revue de Hongrie 206
3. Századok 206

ITALIE.

1. Apulia 213
2. Archivio storico lombardo 213
3. Archivio storico per la Sicilia orientale 215
4. Archivio storico per le provincie napoletane 214
5. Atti della r. Accademia dei Lincei 209
6. Atti e Memorie della r. Deputaz. Romagna 215
7. Bullettino dell' Istituto storico italiano 208
8. Memorie della r. Accademia dei Lincei 209
9. Nuovo archivio veneto. 216
10. Rendiconti della r. Accademia dei Lincei 209
11. Risorgimento italiano (il). 211
12. Rivista storica benedettina 210
13. Rivista storica italiana 208
14. Studi e memorie per la storia dell' Univers. Bologna . 214
15. Studi storici 208

CHRONIQUE.

Allemagne 222, 440
Belgique 441
Espagne 441
France 217, 437
Grande-Bretagne. 222, 443
Hongrie 443
Norvège 224
Suisse. 444
Nouvelles publications françaises 445
Erratum 446

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE 447

Le gérant : R. LISBONNE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

D
1
R6
t.110

Revue historique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY